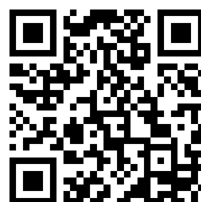



118 863 955





REVUE

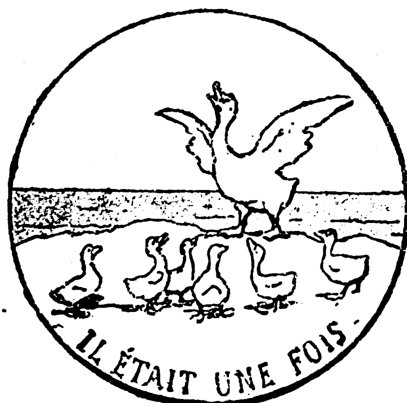
DES

TRADITIONS POPULAIRES

SOCIÉTÉ DES TRADITIONS POPULAIRES
AU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DU TROCADÉRO

REVUE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

RECUEIL MENSUEL DE MYTHOLOGIE,
LITTÉRATURE ORALE, ETHNOGRAPHIE TRADITIONNELLE
ET ART POPULAIRE



TOME XXII. — 22e ANNÉE

PARIS

ÉMILE LECHEVALIER
16, rue de Savoie

ERNEST LEROUX
28, rue Bonaparte

LIBRAIRIE ORIENTALE ET AMÉRICAINE
E. GUILMOTO
6 rue de Mézières et rue Madame, 26

1907

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

22e Année. — Tome XXII. — N° 1. — Janvier 1907

L'ANTIQUITÉ DU THÈME DE LA « FIANCÉE SUBSTITUÉE »



N grand nombre de contes populaires roulent sur le thème suivant : Une princesse doit se marier; avant le mariage (souvent pendant le voyage de la princesse à la cour de son futur époux) une femme (souvent de naissance inférieure) se substitue à elle et est reconnue par le prince comme la vraie fiancée, tandis que celle ci, repoussée, vit dans la misère. Par un enchainement de circonstances, dans lequel le merveilleux joue souvent un rôle, la princesse authentique peut enfin se faire reconnaître ; elle est réunie à son époux et l'usurpatrice punie.

Il est évident que ce thème se retrouve dans les poèmes et récits du moyen âge sur Berte « au grand pied », la mère de Charlemagne. Celle-ci est également supplantée par une serve, au moment où le mariage va s'accomplir ; victime, en outre, d'une fausse accusation d'assassinat, elle erre lamentablement, et ce n'est qu'après de nombreuses péripéties qu'elle est reconnue par son époux, Pépin, et réhabilitée, tandis que la serve et sa mère, sa complice, sont punies.

Ces ressemblances ont conduit M. Arfert, auteur d'une excellente étude (1) sur le thème de « la fiancée substituée », au résultat que

(1) *Des Motiv von der unterschobenen Braut in der internationalen Erzählungs litteratur*. Schwerin, 1897, in-8° (dissertation de Rostock). Avant M. Arfert, un autre savant allemand, M. Voretzsch, était arrivé à la même conclusion, mais comme en passant; c'est M. A. qui a donné la démonstration complète.

la légende de Berte est essentiellement la mise en œuvre d'un conte populaire de ce thème. Pour quiconque a lu le travail de M. Arfert, il est évident que la légende et les contes dont il s'agit sont apparentés. Seulement, comme dans les derniers temps des voix se sont élevées qui mettent en doute l'antiquité de la tradition populaire en général, et par conséquent la légitimité de l'application du *folk lore* aux études de littérature comparée (1), on doit envisager une hypothèse que M. Arfert n'a pas prise en considération : celle d'après laquelle les contes seraient les reflets, dans la tradition populaire, des récits sur Berte. Cette supposition, bien qu'invraisemblable en elle-même, ne pourrait être définitivement ruinée que par la démonstration que le conte de la *Fiancée* est bien plus ancien que les récits sur Berte « au grand pied ».

On peut considérer comme démontré que tous les récits, en vers et en prose, que nous possédons, dans les différentes langues de l'Europe, sur les aventures de Berte, dérivent d'un poème français perdu, qui, probablement, n'était pas antérieur au XII[e] siècle. Il est donc intéressant de trouver, dans le grand recueil de contes de Somadeva, rédigé dans l'Inde avant la fin du XI[e] siècle, une version du thème de la *Fiancée*. Comme la traduction de Somadeva par Tawney (2) n'est pas à la disposition de tout le monde, je donne ici une analyse détaillée de ce récit, celle de M. Arfert étant insuffisante :

(Tawney, II, p. 157 et suiv.) Le prince Kamalâkara, fils du roi de Koçala, entend mentionner par un barde la beauté de la princesse Hamsâvalî, de Vidiçâ ; il en devient amoureux (le barde, de son côté, a donné à la princesse le portrait du prince). Le roi de Koçala, craignant que son fils ne se perde dans l'inaction et les plaisirs, le place à la tête de l'armée qui doit marcher contre son ennemi, le roi d'Anga. Le prince vainc ce roi, et d'autres rois ennemis ; puis il marche sur Vidiçâ et demande au roi la main de sa fille. Le roi donne son consentement à ce mariage, apprenant au prince que cette union est conforme à la volonté de Vishnu, qui a confirmé cette volonté en accordant à la princesse (dévouée au culte du dieu) le pouvoir de guérir la fièvre par son seul attouchement. Vishnu avait ajouté que la princesse traverserait des afflictions, mais pour un temps seulement.

Hamsâvalî, en apprenant la volonté de son père, envoie sa confidente, Kanakamanjarî, afin qu'elle s'assure si le prince est bien celui dont elle a le portrait. La confidente, déguisée en ascète, va voir le prince, et en devient

(1) C'est ainsi qu'un romaniste polonais que la science vient de perdre, M. Kawczynski, a soutenu avec acharnement que les contes populaires modernes qui contiennent le thème de *Psyché* dérivent du récit d'Apulée.

(2) *The Kathâ Sarit Sagara, or Ocean of the streams of story.* Calcutta, 1880-1884, 2 vol. in-8°.

elle-même amoureuse. De retour, elle raconte à Hamsâvalî qu'elle a trouvé le prince possédé du démon. La princesse ne veut plus entendre parler du mariage et demande à Kanakamanjarî de prendre sa place. Celle-ci met au courant une amie, Açokakarî, et arrange avec celle-ci et Hamsâvalî les mesures à prendre.

Le jour du mariage arrivé, Kanakamanjarî fait revêtir à la princesse les vêtements d'Açokakarî, donne ses propres vêtements à celle-ci et dit à la princesse d'aller se cacher provisoirement dans un arbre creux, non loin de la porte de la ville ; après la cérémonie du mariage, Kanakamanjarî s'offre pour aller la rejoindre. La princesse suit ce conseil et quitte le palais pendant la nuit ; mais, arrivée près de l'arbre, elle n'ose s'y blottir, et grimpe dans un arbre banyan, où elle reste cachée dans le feuillage.

Pendant ce temps, la cérémonie du mariage a lieu, Kanakamanjarî jouant le rôle de la princesse ; après la cérémonie, le prince se rend à son camp, avec la fausse mariée et accompagné d'Açokakarî, qui joue le rôle de Kanakamanjarî. Au moment où le cortège arrive près de l'arbre creux, la fausse princesse, croyant que la vraie princesse s'y trouve cachée, prie son mari de faire mettre le feu à l'arbre, sous prétexte qu'il est la demeure d'une Râkshasî (démon femelle). Le prince donne l'ordre désiré : on met le feu à l'arbre, à la grande satisfaction de Kanakamanjarî, qui croit que la princesse a péri dans les flammes. Le prince retourne avec sa femme à la capitale de son père, et après l'abdication de celui-ci, il devient roi. Le barde, qui sait que le jeune roi est victime d'une imposture, se tient à l'écart de la cour par crainte de la pseudo-Hamsâvalî.

La vraie Hamsâvalî a compris, en voyant mettre le feu à l'arbre, que sa confidente l'a trompée et a pris sa place ; elle se retire dans les forêts, ne vivant que de fruits et se baignant dans les étangs, afin d'obtenir ainsi la faveur de Vishnu et la réunion avec son fiancé.

Sur ces entrefaites, le jeune roi est saisi d'une fièvre quarte chronique. La fausse Hamsâvalî, sachant que la vraie princesse a le don de guérir la fièvre et que le roi connaît cette particularité, s'inquiète ; elle craint que son imposture ne soit découverte le jour où le roi s'apercevra qu'elle ne possède pas le don. Elle se résout à célébrer une incantation magique, dont la partie essentielle est un sacrifice humain, afin d'obtenir de l'influence sur un démon de la fièvre, qui peut faire cesser le mal ; elle compte se servir de cette cérémonie pour se débarrasser en même temps de sa complice Açokakarî, qui est, sans le savoir, la victime désignée pour le sacrifice. Elle se rend, avec celle-ci, à un temple abandonné de Çiva, où il y a un *linga*. Elle accomplit les cérémonies préparatoires du sacrifice, puis ordonne à Açokakarî de se prosterner sur le sol et essaye de la tuer d'un coup d'épée. Mais Açokakarî, qui n'est que blessée, s'enfuit en criant au secours. Des agents de police surviennent et sabrent Kanakamanjarî, puis, ils conduisent Açokakarî à la cour, en même temps que Kanakamanjarî, qui meurt de la suite de ses blessures. Le roi interroge Açokakarî, qui raconte tout ; il se lamente, mais le barde, qu'il fait venir, lui rappelle la prédiction de Vishnu, d'après laquelle la princesse ne serait réunie à son époux qu'après avoir

traversé quelques afflictions. Le roi quitte incognito la ville accompagné du barde, et va à la recherche de sa fiancée. Il finit par la trouver dans une forêt, où elle se livre à des austérités, « amaigrie mais charmante comme le dernier croissant de la lune ». Le barde la reconnaît et les deux amants sont réunis.

Un récit du type de la *Fiancée substituée* existait donc dans l'Inde vers la fin du XIe siècle. Mais nous pouvons remonter plus haut.

Le grand recueil de Somadeva, composé entre 1063-64 et 1081-84 de notre ère est une imitation d'un recueil antérieur, la *Brihatkathâ* de Gunâdhya, qui n'a pas été retrouvée. Mais, vers 1037, l'œuvre de Gunâdhya avait été imitée par un autre poète, Kshemendra. Cette version, antérieure à celle de Somadeva, est par conséquent indépendante de celle-ci ; d'autre part, il est acquis à la science que, si Somadeva a peut-être connu l'œuvre de Kshemendra, il ne s'en est pas servi et a travaillé directement sur *Brihatkathâ* originale (1). Les deux œuvres sont donc des copies faites, indépendamment l'une de l'autre, d'après un même original.

Malheureusement, si l'œuvre de Somadeva est traduite dans son ensemble, il n'en est pas de même de celle de Kshemendra. Ce que MM. Sylvain Lévi et Von Mankowski en ont fait connaître pouvait faire supposer qu'un conte, à peu près identique à celui conservé par Somadeva, se retrouverait chez Kshemendra. Cette supposition est désormais une certitude : M. Sylvain Lévi a bien voulu traduire à mon intention, d'après le texte de Kshemendra, la partie la plus caractéristique du conte, celle qui porte le plus profondément le cachet indien, le récit de la cérémonie magique. Voici ce récit. Je suis convaincu que tous ceux qui s'intéressent aux études de littérature comparée sauront gré à M. S. Lévi de son obligeance.

Dans le conte de Kshemendra, comme dans celui de Somadeva, Kanakamanjarî s'inquiète de sa fraude, qui pourrait être dévoilée à l'occasion de la fièvre du jeune roi ; elle se dit (Ks. IX, 378-386) :

« Hamsâvalî détruit la fièvre ; c'est là un bruit répandu. Si on a recours à moi, que ferai-je donc pour chasser la fièvre de mon époux ? Il pourrait bien arriver qu'Açokakarî vînt à me trahir de propos délibéré. Toutes les amies sont perfides, aussi bien que moi-même. Ah ! une sorcière du nom de Bhadraçivâ m'a jadis appris ceci : Si dans une chapelle du *linga* déserte on sacrifie en offrande un homme, et qu'on offre la chair et le sang d'une brebis noire, on acquiert le pouvoir de guérir la fièvre. C'est ce que je vais faire :

(1) Voir sur la question : L. von Mankowski, *Der Auszug aus dem Pancatantra in Kshemendras Brihatkathâmanjarî* (Leipzig, 1891, in-8°), et surtout les études de M. Sylvain Lévi dans le *Journal asiatique*, année 1885 (t. II) et 1886 (t. I).

du même coup je supprime Açokakarî, la fièvre et la crainte d'être trahie. » — Ayant ainsi délibéré, elle prit à part Açokakarî, lui exposa l'affaire sans souffler mot de la victime. Elle posta des gardiens aux portes; si une femme entre ou sort, leur dit-elle, transpercez-la, ne la laissez pas aller. Elle alla donc avec son amie à une chapelle du *linga* déserte, fit selon les prescriptions et frappa son amie de la pointe d'une épée. Frappée, celle-ci appela au secours à grands cris. Les gardiens à la porte entrèrent vite, etc.

Nous avons donc la certitude que le conte, tel que Somadeva le donne, avec ses particularités distinctives, se trouvait dans l'ancienne *Brihatkathâ*. Or, cette œuvre perdue est antérieure de plusieurs siècles aux imitations de Kshemendra et de Somadeva: non seulement elle est mentionnée dans une inscription du Cambodge de l'an 889 de notre ère, mais des citations prouvent qu'elle était célèbre dès le VIIe siècle après J.-C. (1). Notre conte existait donc dès cette époque et était peut-être plus ancien, plus ancien même que la *Brihatkathâ*, qui se décèle comme une compilation où sont entrés des recueils antérieurs : *Pancatantra*, *Contes du Vetâla*, et probablement d'autres encore.

L'antiquité du récit indien constatée, il s'agit d'examiner ses rapports avec les récits occidentaux. Il suffit de parcourir les analyses de ceux-ci données par M. Arfert pour constater qu'il est absolument isolé, qu'il s'oppose comme une version spéciale aux autres versions (2).

Il est évident qu'il présente de l'analogie avec le conte 89 des frères Grimm et les contes apparentés (groupe étudié par M. Arfert, p. 8-20 de sa dissertation) ; mais même les contes les plus voisins n'ont rien qui rappelle les particularités du conte indien, rien qui ressemble au rôle de la confidente-complice de la *Brihatkathâ*, rien surtout qui rappelle la scène du sacrifice magique, pour ne pas parler du personnage singulier du barde. D'autre part, le rôle de la mère de la pseudo-fiancée, qui figure dans des contes européens (et aussi dans *Berte*), est absent du récit indien.

Ces différences nous obligent à écarter une solution qui se présente à première vue : celle qui considérerait le récit de la *Brihatkathâ*, la plus ancienne des versions écrites, comme la source de tous les autres contes de ce type, écrits ou oraux. En effet, dans cette hypothèse, il faudrait admettre que les contes recueillis orale-

(1) S. Lévi, *Journal asiatique*, année 1885, II, p. 412.
(2) C'est ce que M. Arfert a déjà observé ; il qualifie le récit de Somadeva comme « ein indisches Märchen das sich, wegen der Eigenart seiner Handlung, in die vorstehenden Gruppen nicht einreihen lässt » (*Das Motiv*, etc., p. 36).

ment (ainsi que le poème sur *Berte*) proviennent *tous* d'un récit intermédiaire d'où les éléments proprement indiens (confidente-complice, magie, etc.) avaient été soigneusement expulsés, pour être remplacés par d'autres; ou bien que différents conteurs ont, chacun de son côté, fait subir au thème indien des changements identiques. Les deux suppositions sont également invraisemblables.

On pourrait supposer, l'idée de la *substitution* étant une idée universellement humaine, que le récit indien n'a avec les contes populaires que des rapports purement extérieurs et fortuits, qu'il n'existe entre ce récit et les contes aucun lien historique. Ce qui empêche d'adopter cette hypothèse, ce sont les invraisemblances et les contradictions (1) dont fourmille le récit indien, invraisemblances et contradictions inexplicables dans un récit conçu d'un coup par un cerveau individuel, mais qui s'expliquent si l'auteur indien a été le remanieur d'un conte plus ancien et plus simple, qu'il aura compliqué et modifié à sa guise.

Ceci, en effet, nous semble la vraie solution du problème que présente le conte indien : l'auteur de la *Brihatkathâ* (ou peut-être déjà un auteur plus ancien) aura travaillé sur un récit plus simple, qu'il aura transformé pour se conformer aux goûts littéraires de son temps et de son pays. Il est en effet digne de remarque que les principaux détails par lesquels le conte indien se distingue des contes occidentaux — cérémonies magiques mêlées à des intrigues de cour, pénitences pour gagner la faveur de la divinité, intervention de la police ou des soldats — sont justement des lieux communs de la nouvellistique indienne : mainte conte de la grande compilation de Somadeva, pour ne pas parler d'autres recueils, en fait foi.

Il est probable que ce conte aura été un simple conte populaire, analogue à ceux qu'on a recueillis en Europe. Si je ne me trompe, le conte même de la *Brihatkathâ* contient un détail qui est une preuve de cette origine populaire du récit (2) : c'est ce don que possède la

(1) Notamment le rôle du barde, qui n'intervient qu'à la fin pour dévoiler la vérité qu'il connaît depuis longtemps. Tandis que, dans les contes européens de ce type, la substitution a lieu pendant le voyage de la fiancée à la cour de son futur époux (ou au moment où elle arrive à destination, dans *Berte*), le conteur indien fait exécuter la substitution à la cour même des parents de la jeune princesse, ce qui augmente l'invraisemblance fondamentale de la donnée. On ne comprend pas, en outre, pourquoi la vraie fiancée, une fois qu'elle a découvert la perfidie de sa confidente, ne se réfugie pas dans le palais de ses parents, ce qui eût été un moyen plus simple de faire découvrir la vérité que de pratiquer dans la forêt des austérités en l'honneur de Vishnu.

(2) A en juger par la rédaction de Somadeva, l'ancienne *Brihatkathâ* contenait, à côté de récits qui n'étaient que des mises par écrit de véritables contes populaires, sans modification notable (voir par ex. Tawney, I, 358), d'autres récits,

vraie princesse de pouvoir guérir la fièvre. Dans beaucoup de contes du type de la *Fiancée substituée* l'héroïne possède ainsi un don surnaturel, que son ennemie, l'usurpatrice, ne possède pas et qui sert à la faire reconnaître et rétablir dans son rang véritable.

Il est remarquable que ce détail du don surnaturel se retrouve dans un autre récit indien, du type de la substitution, qui pourrait bien être ancien et qui a une forme beaucoup plus populaire que le récit de la *Brihatkathâ.* Ce récit se trouve dans un recueil de contes dévots et moraux des Jainas, le *Kathâkoça* (1). Malheureusement, la date de ce recueil ne paraît pas certaine ; d'après M. Guérinot, qui a fait une étude spéciale de la littérature des Jainas, l'ensemble pourrait bien n'être pas antérieur au xv° ou xvi° siècle. Mais il est probable que les récits isolés dont se compose le recueil remontent plus haut ; pour un de ces récits c'est même certain (2). Il est donc fort possible que le conte qui nous intéresse, et qui est un des récits les plus gracieux et les plus poétiques qui se trouvent dans les recueils indiens traduits, ait été emprunté à une collection plus ancienne.

Ce récit appartient à un groupe de contes étudié par M. Arfert, p. 21-23 de son travail, et où la substitution a lieu *après* le mariage de l'héroïne, quand celle-ci est déjà mère, de sorte que les contes dont il s'agit ne rentrent pas, à proprement parler, dans le cadre de la *fiancée* substituée. Comme le récit ne nous intéresse pas directement, je crois inutile d'en donner ici une analyse détaillée; il suffit de dire que le conte des Jainas présente le trait distinctif des versions populaires bien conservées de ce groupe, à savoir que la jeune mère, dont une autre a pris la place, revient en secret pour revoir son enfant et le soigner. Un autre trait distinctif, que M. Arfert a relevé avec raison dans les contes de ce groupe, se retrouve dans le récit indien : le début de ce récit a une grande analogie avec le conte de *Cendrillon,* ou même s'identifie à ce conte (3).

qui étaient, comme le nôtre, des transformations de contes populaires en nouvelles à la façon indienne. M. Hartland en a signalé un exemple remarquable (*The Legend of Perseus,* London, 1894, I, p. 44-46, comp. III, 165). Il s'agit du conte I, 381, de la traduction de Tawney.

(1) *The Kathâkoca or Treasury of stories translated... by H. C. Tawney...* London, 1895, in.-8° (Oriental translation Fund, new series, vol. II), p. 85-94 : *Story of Ârâmaçobhâ and the grateful snake*; p. 95-98 : *Story of Ârâmaçobhâ in a former life.*

(2) Il s'agit du récit qui se trouve p. 125-40 du *Katkâkoça : Story of Prince Virângada and his friend Sumitra,* version d'un conte extrêmement répandu, qui est un des éléments dont se compose le livre de *Fortunatus* et qui se trouve dès le xiv° siècle dans l'Europe occidentale ; voir les *Gesta Romanorum,* édition Oesterley, n° 120, p. 466. Comp. Cosquin, *Contes populaires de Lorraine,* I, p. 120.

(3) Parmi les contes cités par M. Arfert, c'est surtout celui que donne M. Cos-

Deux traits du conte jaina sont importants pour nous : d'abord il a, bien plus que le récit de la *Brihatkathâ*, un caractère populaire prononcé; on reçoit l'impression que c'est un vrai *märchen*, légèrement retouché par l'auteur jaina et alourdi d'un épilogue (où l'on explique la destinée et les épreuves de l'héroïne, conformément à la doctrine de la secte, par ses aventures dans une existence antérieure), mais qui par lui-même n'a rien de jainique.

En second lieu, l'héroïne, celle dont une autre prend la place, possède un don surnaturel, tout comme la princesse de la *Brihatkathâ* et qui sert également à démasquer la fraude de la rivale : elle est ombragée d'un berceau merveilleux, produisant des fleurs et des fruits exquis, et qui la suit partout où elle va (1).

Nous pouvons donc admettre que le thème de la substitution (il est vrai sous la forme où l'héroïne est mariée et mère), avec le détail particulier du don surnaturel que possède l'héroïne, existait anciennement, peut-être très anciennement, dans l'Inde comme conte populaire. Raison de plus pour conclure que le conte, ou plutôt la nouvelle de la *Brihatkathâ*, qui représente l'autre forme du thème, celle où l'héroïne est une fiancée, remonte également à une origine populaire.

Je ne me propose pas de traiter, dans cet article, la question compliquée de la forme primitive et de l'origine du thème de la *Fiancée* (ou de la *Jeune Femme*) *substituée*. Ce que j'ai uniquement voulu montrer, c'est que ce thème est fort ancien, bien antérieur au XIIe siècle, et que par conséquent rien n'empêche d'admettre qu'un conte de ce type ait inspiré l'auteur du poème primitif sur *Berte au grand pied*.

Il ne me reste plus qu'à exprimer ma reconnaissance à M. Sylvain Lévi, sans le secours duquel je n'aurais pu éclaircir le point essentiel du problème, et à M. Guérinot, qui a bien voulu me donner des indications sur la littérature des Jainas (2). G. Huet.

quin (*Contes populaires de Lorraine*, I, n° 23, p. 248), qui, dans sa partie bien conservée, a des analogies avec le récit jaina.

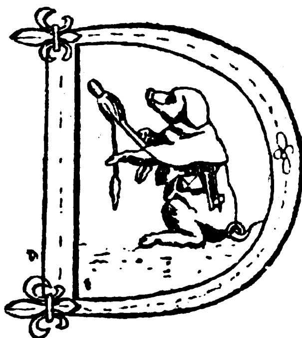
(1) Les propriétés merveilleuses de l'héroïne se trouvent également dans un conte du Kachmire (Knowles, *Folk Tales of Kashmir*, London, 1888, p. 442 *The Yogis Daughter*); mais ce conte présente le thème de la Fiancée substituée sous une forme compliquée (comp. Arfert, p. 17-19, et le conte de Straparola, II, 3, que M. Arfert, à tort selon nous, met à part) et il est moderne; il n'a donc pas de valeur démonstrative directe. Je laisse de côté également les deux contes modernes, chez Miss Stokes (*Indian Fairy Tales*, p. 1 et 138, *Phulmati Rani* et *The Bél Princess*), qui appartiennent à une forme encore plus compliquée du thème, celle où la Fiancée est un être surnaturel et où il y a métamorphose.

(2) Pour être complet, je dois mentionner qu'un savant russe, M. Potanine, a consacré à la légende de Berte le premier chapitre, (p. 5-24) de son livre sur les

CONTES ET LÉGENDES DE LA GRÈCE ANCIENNE (1)

LIII

LES VOILES NOIRES ET BLANCHES



De là, on découvre la mer : c'est de là, dit-on, qu'Egée mourut en se précipitant dans les flots. Le vaisseau qui portait les jeunes gens en Crète était parti avec des voiles noires. Thésée qui, comptant sur sa valeur, s'était embarqué avec eux pour tuer le Minotaure, avait promis à son père d'employer des voiles blanches s'il revenait vainqueur du Taureau. La perte d'Ariadne le lui fit oublier. Egée, voyant le navire revenir avec des voiles noires, crut que son fils avait péri et se tua en se précipitant dans la mer. Les Athéniens donnent encore le nom d'Egée à un *heræon* (2).

motifs orientaux dans l'épopée européenne au moyen-âge (*Vostotchnye Motivy v srednevêkom evropeïskom eposê,* Moscou, 1899, in-8). Ce travail dénote de vastes lectures et des connaissances spéciales dans le domaine du folk-lore slave et central-asiatique. Malheureusement, il manque complètement de méthode. M. P. cite des récits, souvent fort intéressants en eux-mêmes, sur des femmes calomniées et persécutées, mais qui n'ont aucun rapport avec le thème proprement dit de la « Fiancée substituée »; il ne parle même pas du conte de Somadeva. Malgré tout le savoir de l'auteur, son livre ne m'a été d'aucun secours pour l'étude actuelle.

(1) Suite. Voir t. XXI, p. 448.

(2) Pausanias. *Description de la Grèce, Attiques*. L. XXII, éd. Clavier, t. I, Paris, 1814, in-8, p. 146-148. Plutarque, *Vie de Thésée, Vitæ parallelæ*, éd. Sintenis, t. I, Leipzig, 1876, in-12, ch. XXII, p. 18. Ailleurs, ch. XVII, p. 13, il donne d'autres détails, d'après Hellanikos : Le vaisseau qui emportait les otages livrés au Minotaure était garni d'une voile noire pour montrer qu'ils allaient à une mort certaine. Quand Thésée partit, ayant rassuré son père sur la suite de l'expédition, Egée donna au pilote une voile blanche avec ordre de la mettre au retour si son fils était sauvé ; sinon, de revenir avec la voile noire. — Simonide dit que la voile qu'Egée donna au pilote n'était pas blanche, mais d'un rouge écarlate, qu'elle devait être déployée en signe qu'ils avaient échappé. — Cf. aussi Servius, *Ad Aeneidem* III-74 ; *Mythographus secundus*, § 1er, ap. Bode, *Scriptores rerum mythicaram*. Cellis, 1834. 2 v. in-8, t. I, p. 117. Il y est fait allusion dans Stace, *Thébaïde*, l. XII, v. 625-626, *Silves*, l. III, s. III, *Lacryma Claudii Etrusci*, v. 179-180 (*Œuvres*, éd. Achaintre, Paris, 1828, 4 v. in-8) et dans *l'Aetna* de Lucilius junior v. 484-485, (*Appendix Virgiliana*, IV ap. Bæhrens, *Poetæ latini minores*, t. II. Leipzig, 1880, p. 123. Suidas ne parle pas

LIV

LE VÉRITABLE AMI

Alcibiade fit l'épreuve de ses amis de la façon suivante. Il cacha dans une chambre obscure l'image d'un homme, et ayant amené chacun de ses amis, il leur fit croire que c'était le cadavre d'un homme qu'il avait tué. Il leur demanda de l'aider à cacher ce meurtre. Tous refusèrent d'avoir quoi que ce fût de commun avec ce crime. Kallias, fils d'Hipponikos, accepta de cacher l'image qu'il avait montrée pour éprouver ses amis. Dès lors Alcibiade le tint pour un ami fidèle et Kallias fut tout pour lui (1).

de voiles, mais se rapproche par un point du récit français qui sera cité plus bas : C'est à cause d'un mensonge d'un de ceux qui surveillaient la mer, annonçant à Egée que son fils a péri, que le roi d'Athènes se précipite dans les flots. (*Lexicon*, éd. Bekker, Berlin, 1854, in-8, p. 33.) C'est ainsi qu'Yseult aux blanches mains fait croire à Tristan mourant que des voiles noires sont arborées sur le vaisseau qui doit amener Yseult la blonde, parce que celle-ci a refusé de venir, ce qui est faux. (Cf. G Paris, *Poèmes et légendes du moyen-âge*, Paris, s. d. in-8, p. 161, 164 ; Cassel, *Aus Literatur und Symbolik*, Leipzig, 1884, in-8, p. 56 ; Dunlop-Liebrecht, *Geschichte der Prosa-Dichtung*, Berlin, 1851, in-4, p. 83). Ce dénoûment de l'histoire de Tristan du Léonais (il en existe un autre, regardé comme plus ancien, par P. Paris) a sans doute été emprunté, non pas à une source grecque, mais à une source latine. (Cf. P. Paris, *Les Manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi*, t. I, Paris, 1836, p. 199-200 ; La Villemarqué, *Les Romans de la Table ronde*, Paris, 1860, in-12, p. 85.)

(1) Polyen, *Stratagèmes*, l. I, ch. XL, § 1, éd. Melber, Leipzig, 1887, in-12, p. 42. Comme l'a parfaitement reconnu Gœdeke (*Every-Man, Homulus und Hekastus*, Hanovre, 1865, in-8, p. 2), Polyen, qui écrivait en 162 de notre ère, a dû emprunter à une source orientale ce récit qu'on ne retrouve nulle part dans la littérature classique. Mais il est évident qu'il représente une forme postérieure. Avant de fabriquer une statue à l'image d'un corps, il est plus naturel de tuer un animal qu'on fait prendre pour un homme, ou simplement de s'accuser de ce crime. C'est cette dernière version que nous trouvons dans une fable de Burkhard Waldis. (*Æsopus*, 2 v. in-8, Leipzig, 1862, l. III, f. II. *Vom reichen Mann und seinen Freunden*, t. I, p. 301-302, et dans un conte ouolof localisé dans le Oualo (Bérenger-Féraud, *Recueil de contes populaires de la Sénégambie*, Paris, 1885, in-18, p. 97-103). D'ordinaire, c'est un père qui donne cette leçon à son fils : un animal égorgé sert à éprouver les amis : ainsi un veau dans Pierre Alphonse (qui représente la plus ancienne version orientale connue) : *Disciplina clericalis* ; f I (éd. Labouderie, Paris, 1824, 2 v. in-12, t. I, p. 12-14) traduit en prose ; reproduit (d'après Schmidt), par Ulrich. *Proben der lateinischen Novellistik der Mittelalters*, Leipzig, 1906, in-8, p. 23-24, *la Discipline de clergie* (ibid.. p. 13-15), trad. en vers, *le Chastoiement d'un père à son fils* (ibid., t. II, p. 10-15). C'est Pierre Alphonse qui a été la source de la version contenue dans l'ouvrage hébraïque intitulé *le Livre d'Hénoch sur l'amitié* (trad. Pichard, Paris, 1838, in-8, ch. II, *Histoire du philosophe qui n'avait qu'un demi-ami*. p. 92-99) ; dans le recueil de Steinhöwel (*Æsop*, éd. Oesterley. Stuttgart, 1873, in-8, p. 294-295, ch. 142, *Prima hortatio ad sapientiam et veram amicitiam*, dans les *Castigos é documentos del Rey Don Sancho* (Gayan-

LV

LA FUNESTE PRÉCAUTION

On raconte qu'un roi qui régnait en Phocide, ayant quelques soupçons que ses ennemis complotaient contre son fils encore enfant, le mit dans un vase et le cacha dans un endroit où il serait le plus en sûreté. Un loup vint attaquer l'enfant : un fort serpent, qui s'était enroulé autour du vase prit sa défense. Le père, surve-

gos. *Escritores en prosa anteriores al siglo XV*, Madrid, 1859, in-8, ch. XXXVI, *Que fabla que todos los que el home cunta por amigos, que non son todos iguales*, p. 156-150, dans l'*Espejo de legos*, ch. IX (cité dans l'introduction au *Libro de Enxemplos*, ibid., p. 415); dans Camemarius, *Historia vitæ fortunæque Aesopi* (Leipzig, 1544, in-8, p. 407-409, *Pater et filius*). Dans d'autres versions également empruntées à Pierre Alphonse, le veau est remplacé par un porc : D. J. Manuel, *El Libro de Patronio* (*El Conde Lucanor*, ap. Gayangos, *Escritores* ch. XLVIII, *De lo que contescio à uno que probába sus amigos*, p. 418-419 ; tr. fr. Puybusque, *Le comte Lucanor*, Paris, 1854, in-8, p. 446-453, trad. angl. York, *Count Lucanor*, Londres, 1899, in-8, ch. XXXVI, p. 168-174, et l'*Historia del Cavaliero Cifar* (éd. Michelant, Tubingen, 1872, in-8, ch. V, *De los enxiemplos que dixo el cavallero Cifar a su muger para inducirla a guardar secreto; y el primero es del medio amigo*, p. 21-25) : le texte de Pierre Alphonse a été développé et de nouveaux traits y ont été ajoutés ; mais on le retrouve intact dans le *Libro di Novelle antiche* (Bologne, 1868, in-8, nov. III, *Come rado si trova uno buono amico*, p. 8-10; dans les *Gesta Romanorum* (éd. Oesterley, Berlin, 1872, in-8, ch. 129, *De amicitie vera probacione*, p. 483-484 ; *Violier des histoires romaines*, éd. Brunet, Paris, 1858, in-8, ch. CIX, *De la vraye probation d'amytié*, p. 297-299, trad. Swan, *Gesta Romanorum*, Londres, 1905, in-8, ch. 129, *Of real friendship*, p. 276-277) ; dans le *Dialogus Creaturarum* de Nicolaus Pergamenus (*Die beiden ältesten lateinischen Fabelbücher des Mittelalters*, éd. Grässe, Tübingen, 1880, in-8, dial. 56. *De asture qui misit ad caridrium*, p. 198-199). La version arabe d'Orient ne nous a été conservée que dans un auteur du XVIe siècle, Ibn Arabchah, *Fakihat el Kholafâ*, (éd. Freytag, *Fructus imperatorum*, Bonnd, 2 v. in-4, 1832-1852, t. I, p. 41-47) et le texte de ce récit a été traduit par Cardonne : *Mélanges de littérature orientale* (Paris, 1770, 2 v. in-12, t. I, p. 78-87, *Allégorie sur l'amitié*) : c'est un mouton qui est égorgé, de même que dans un conte de Damas, très développé, ap. Oestrup (*Contes de Damas*, Leyde, 1897, in-8, ch, IV, *Les amis traîtres*, p. 66-73). Dans un appendice aux *Gesta Romanorum*, le crime a été réellement commis (Oesterley, *op. laud.*, app. 42, p. 437), tandis que dans une addition aux fables d'Odon de Chériton, le fils, sur le conseil de son père, feint d'être accusé de lèse-majesté (Hervieux, *les Fabulistes latins*, t. IV, Paris, 1896, in-8, *Odonis fabulis addita collectio secunda*, n. XII, *Homo quidam monuit filium suum ut faceret sibi amicos*. Le même trait est employé à éprouver la discrétion des femmes. Cf. les exemples rassemblés par Cosquin, *Contes populaires de Lorraine*, Paris s. d., 2 v. in-8, t. II, ch. LXXVII, *Le secret*, p. 317-222) auxquels il faut ajouter un conte afar ; Reinisch *Die Afar-Sprache*, Vienne, 1885-1887, in-8, fasc. I, n. XXVIII. *Les trois dernières paroles d'un père à son fils*, p. 80-86, et Colizza : *Lingua afar*, Vienne, 1887, in-8, p. 97-98 ; cf. aussi pour la bibliographie de l'épreuve des amis, Gœdeke, *Every-Man*, p. 1-7 : Chauvin, *Bibliographie des ouvrages arabes*, t. IX, Liège, 1905, in-8, p. 15-16.

nant, crut qu'il en voulait à son fils : il lança un trait et tua son fils en même temps que le serpent. Ayant ensuite appris de quelques bergers qu'il avait tué le défenseur et le gardien de son fils, il les mit tous deux sur le même bûcher : C'est pourquoi la terre de ce canton ressemble, dit-on, à de la cendre et la ville fut nommée Ophitée à cause de ce serpent (1).

René Basset.

PÈLERINS ET PÈLERINAGES

CLXX

LES EX-VOTO

Aux environs de Visé (Liège), au hameau de Mons, s'élève la petite chapelle de sainte *Matrice.* Les femmes qui souffrent de cet organe vont implorer leur guérison par l'intercession de la sainte, qu'on chercherait en vain dans le calendrier. En guise *d'ex-võto* (2) elles piquent sur une pelote ou mieux sur un morceau de bois tendu, qui paraît être du liège, des épingles auxquelles sont attachés des morceaux de leur chemise, coupés à l'endroit correspondant à la partie du corps malade. Ces morceaux de chemise varient entre deux ou trois millimètres carrés et deux ou trois centimètres carrés.

Alfred Harou.

(1) Pausanias, *Description de la Grèce, Phocide*, ch. XXXIII, éd. Clavier, t. VI, Paris, 1821, in-8, p. 506-508. On remarquera le rapport que présente ce conte avec celui qui forme le sujet principal du Ve livre du *Pantchatantra* (cf. Benfey *Pantschatantra*, Leipzig, 1859, 2 v. in-8, t. I, p. 473 et suiv.). C'est ce X^e^ chapitre du *Kalilah et Dimnah* arabe, cf. pour le texte : de Sacy, *Calila et Dimna*, Paris, 1816, in-4, p. 216-219; *Kalilah et Dimnah*. Boulaq, 1249 hég., in-4, p. 81-83; *Kalila et Dimna*, Mossoul, 5e éd. 1883, in-12, p. 321-326; id. Beyrout, s. d., in-8, p. 259-263 (avec images); Beyrout, in-8, 1889, éd. de Khalil el Yazidji, p. 344-347, et surtout la rédaction publiée par le P. Cheikho, *La version arabe de Kalilah et Dimnah*. Beyrout, 1905, in-8, p. 175-177; la version espagnole représentant un texte arabe : Allen, *L'ancienne version espagnole de Kalila et Digna*, Mâcon, 1906, in-8, ch. VIII, p. 129-131; le remaniement en vers, publié par Faizullah bay, *Netdidj el fil'nah*. Bombay, 1317, in-8, p. 153-154, et les versions (en langues européennes modernes) : Knatchbull, *Kalila and Dimna*, Oxford, 1819, in-8, p. 268-273; Holmboe, *Calila und Dimna*, Christiania, 1832, in-8, p. 113-116; Wolf, *Bidpai's Buch der Weisen*, Stuttgardt, 1839, 2 v. in-12, t. II, p. 1-8; Attaï et Riabnin, *Kniga Kalilah i Dimnah*, Moscou, 1889, in-8 (la meilleure), p. 197-199. Pour les rapprochements, cf. Chauvin, *Bibliographie des ouvrages arabes*, t. II, Liège, 1897, in-8, p. 100-101.

(2) Je tiens ce détail d'une dame qui fit le pèlerinage, il y a trente ou quarante ans, et fut témoin de ce rite.

LA MER ET LES EAUX

CCCCXXX

LES FONTAINES MIRACULEUSES DU PAS-DE-CALAIS (1)

X



« Sainct Obode, confesseur, sortant de son pays natal d'Hybernie ou d'Escosse, s'en vint en la Gaule Belgique. Il s'addressa premièrement aux confins de Haynaut et d'Arthois, et puis il s'arresta quelque temps à l'environ de la ville d'Arras, s'employant en toute diligence à la prédication de la Foy chrestienne, laquelle il confirma par beaucoup de miracles, et entre autres au village de Wancourt près de ladicte ville d'arras, là où il feit sourdre une petite fontaine pour la commodité des habitans, laquelle tost après fut gastée et infectée par un serpent qui saillit dedans, mais à la seule bénédiction du sainct homme, il fut bien tost esteinct, et estant tiré hors, l'eau en fut plus claire et plus nette, voire mesme plus saine et salutaire pour la guérison de plusieurs maladies, si comme fiebvres et autres débilitez : De façon qu'il y est honnoré pour patron de l'Eglise. On le peint à guise d'un Hermite, tenant d'une main un baston et de l'autre un Chappelet ou Rosaire. » (Guill. Gazet, *Hist. eccles. des Pays-Bas*, 1614.)

On voit encore à Wancourt l'emplacement de la fontaine de Saint Obode.

XI

Une fontaine, dite de Sainte-Rictrude, se trouve à l'extrémité du territoire de la commune de Mazingarbe, vers Moyelles-lez-Vermelles ; c'est une source abondante dont l'eau se jette dans le canal de Béthume à La Bassée Suivant les vieillards du pays, ce serait une antique fontaine sacrée, dont les chrétiens auraient fait plus tard un usage religieux. Cette fontaine et la chapelle de Sainte Rictrude, qui se trouvait auprès, auraient été l'objet d'une légende dont je n'ai pu avoir connaissance.

(1) Suite, voir t. XXI, p. 233.

XII

Vers l'an 640, le château de Quernes était habité par un seigneur nommé Erlebert. Saint Omer, étant alors évêque de Thérouanne, fut appelé un jour dans ce village, dit une chronique du temps. Le seigneur Erlebert, désirant transmettre à sa famille un monument de sa piété, avait fait bâtir une église au bas de la colline, non loin du château ; ses vassaux avaient contribué à la construction, et saint Omer lui même avait voulu pourvoir à la dépense des choses relatives au culte : il fit, entre autres choses, présent de fonts baptismaux. Or, on vint annoncer au prélat que la dame de Quernes était accouchée d'un enfant aveugle. « Que Dieu soit béni ! » dit-il à deux reprises. Le père, tenant son fils nouveau-né entre les bras, vint se jeter aux pieds du pontife ; il le conjura de conférer le baptême à son enfant, espérant que ce sacrement, administré par des mains aussi saintes, pourrait attirer sur son fils des grâces même temporelles.

Mais l'eau convenable manquait. Omer, plein de confiance en Dieu, comme autrefois Moïse au désert, frappe la terre de son bâton pastoral, et il en jaillit une source d'eau vive. Ce prodige en présageait un autre, la guérison de l'aveugle-né, obtenue à la prière de l'évêque. On croit que la fontaine qui se trouve au bas de la colline et du cimetière est celle que saint Omer fit jaillir miraculeusement.

XIII

Près du village de Farbus, sur la colline qui domine la vallée, se voit une fontaine appelée la fontaine de Saint Ranulphe. La tradition prétend qu'elle n'a jamais tari, et qu'elle a jailli miraculeusement lorsque ce saint, épuisé par une soif ardente, frappa la terre de son bâton.

XIV

On remarque dans l'église de Wierre-au-Bois une curieuse statue ; c'est la statue équestre de saint Gendulphe, ou saint Gandoufe, comme disent les villageois ; ce saint est costumé en chevalier de la Renaissance. La dévotion à saint Gendulphe est très répandue dans le pays. De quinze lieues à la ronde on vient boire à sa fontaine, on y vient plonger les membres des petits enfants qui ne peuvent pas marcher. C'est surtout le lundi de la Pentecôte qu'on peut voir de longues files de pèlerins descendre le petit sentier qui, à travers une maison habitée, conduit de l'église à cette fontaine dont l'eau est légèrement ferrugineuse et un peu saline.

XV

A quelques pas au nord de l'église d'Erny-Saint-Julien se trouvait, dans la cave d'une maison encore existante, une fontaine vénérée de Saint Julien, dont l'eau s'écoulait à l'extérieur par une petite maçonnerie aujourd'hui ruinée. La tradition fait remonter au XIIe siècle la dévotion à ce saint, ainsi que les pèlerinages qui se faisaient à cette source, dont l'eau passait pour guérir les plaies anciennes. Les pèlerins étaient autrefois si nombreux qu'une maison spéciale avait été construite pour les recevoir, et qu'on avait élevé des *glens* ou remises autour du cimetière pour abriter leurs montures.

XVI

La fontaine de Saint-Leu, dans le village de Bellebrune, près de la Motte de la Baronnie, a, paraît-il, la vertu de pétrifier les objets qui séjournent dans ses eaux. Cette fontaine était jadis l'objet d'un pèlerinage où Saint Leu, patron de la paroisse, était invoqué contre les loups (*leus*), qui décimaient le bétail des cultivateurs.

Ed. Edmont.

LA LÉGENDE DU PRÊTRE QUI REVIENT DIRE LA MESSE A MINUIT

VII

EN CORSE



On raconte qu'une nuit, entre minuit et une heure du matin, une vieille femme entendit sonner la première messe, qui d'habitude sonne à cinq heures. Elle crut qu'il était cinq heures. Elle se leva et alla à l'église ; la porte était ouverte, elle entra et s'agenouilla ; quelques minutes après, de la sacristie sortit un curé, prêt à dire la messe; il demanda s'il n'y avait personne pour servir la messe ; la bonne femme était seule dans l'église, le curé rentra dans la sacristie, sans officier.

La nuit suivante la même scène se représenta, et la vieille, qui était accourue, s'en retourna comme la veille sans entendre la messe.

La troisième nuit, cette brave femme réveilla son petit-fils, garçon de treize à quatorze ans, et le mena avec elle à l'église. Quand le curé demanda si quelqu'un pouvait servir la messe, le petit garçon monta à l'autel, et servit le curé, qui se retira lorsque l'office fut terminé. La grand'maman avec son petit-fils s'en allèrent, mais ce dernier étant tout émotionné il dit : « Grand'maman, on dirait que le curé est un mort, il n'a pas d'yeux, ni de nez, il n'a que des trous à la place. » La grand'mère lui dit : « C'est qu'il est malade, c'est la maigreur qui lui donne cet aspect ; n'aie pas peur, mon enfant, c'est un bon curé. »

La nuit suivante, et ainsi de suite, pendant sept jours, ils allèrent à la messe, tous les deux ; le petit était toujours sous la même impression, il voyait le mort. Le dernier jour le curé, une fois la messe terminée, se tourna du côté de la vieille, et lui dit. « Merci ; vous me tirez des peines temporelles, que je souffre depuis longtemps ; j'avais reçu l'argent pour dire ces messes, je n'ai pu les dire, la mort m'ayant surpris à l'improviste ; aujourd'hui mon purgatoire est terminé, grâce à votre intelligence, je suis heureux ; je veux vous récompenser ; je n'ai pu dire à mes héritiers où j'avais mes économies, vous allez en profiter, je vous les donne ; vous le méritez plus que les miens, qui ne se souviennent de moi que pour ce que je leur apportais ; ils me paient d ingratitude. Allez dans mon jardin, soulevez la pierre qui se trouve sous le banc où j'allais lire mon bréviaire ; il y a trente mille francs en or ; prenez-les ; je vous bénis, adieu. »

La pauvre femme fut très heureuse de ce qu'elle avait tiré l'âme du curé des peines et des trente mille francs qu'elle n'oublia pas d'aller chercher dans la nuit, toujours avec son petit garçon, qui ne cessait de répéter : « Je te le disais, grand'maman, que c'était un trépassé. » Il n'en eut plus peur, car il savait qu'il était parti pour le ciel, d'où l'on ne sort plus.

JULIE FILIPPI.



LES MÉTÉORES

VII

L'ARC-EN-CIEL (1)

§ 79

Si un homme sage voit un arc-en-ciel au firmament, qu'il ne le montre à personne (2).

Cette défense formulée par les lois de Manou n'est peut-être pas sans rapport avec la croyance populaire d'après laquelle on ne doit pas montrer l'arc-en-ciel avec le doigt, sinon on crève les yeux aux anges (cf. § 40).

§ 80

Dans la langue des îles Marshall (Océanie allemande) l'arc-en-ciel se nomme *nemajàn* (3); l'extrémité de l'arc-en-ciel vers le nord s'appelle *lakean* (4).

XIII

LES PLÉIADES (5)

§ 28

Le nom d'*Etoile poussinière*, donné communément en France aux Pléiades (cf. § 17), se retrouve encore dans le *Roman comique* de Charles Sorel: « Fût-ce un prince qui descendit de l'étoile poussinière, je m'en ressentirais (6). »

Il est aussi employé en jeu de mots par La Fontaine :

Vous croyiez voir ici l'étoile poussinière (7).

(1) Suite. Voir t. XXI, p. 381.
(2) *Mânava Dharma Çâstra. Les lois de Manou*, tr. Strehly. Paris, 1893, in-8°, p. 104-105.
(3) Erdland, *Wörterbuch und Grammatik der Marshall-Sprache*. Berlin, 1906, in-8°, p. 47.
(4) Erdland, *id.*, p. 145.
(5) Suite. Voir t. XXI p. 233.
(6) Paris, 1877, in-8° jés., p. 193.
(7) *Ragotin*. Acte V., sc. XI. *Œuvres* de La Fontaine. Paris, 1875, 3 vol. in-18° jés., p. 233.

§ 29

Dans les îles Marshall (Océanie allemande) la constellation des Pléiades se nomme *jabro* (1). Lors de la disparition des Pléiades à l'occident, vers la fin de mai, on peut constater sur le banc de sable une odeur particulière. Les indigènes disent : *Kijagi co in* (c'est le garçon). D'après leur croyance, les Pléiades s'en vont comme un vieillard dans la mer et reparaissent rajeunies à l'orient (2).

XIV

LA GRANDE OURSE (3)

§ 22

Dans l'Inde, le Rikchu, ou constellation de la Grande Ourse, représente les sept Richis déifiés : Gautama, Bhâradwaja, Viswamitra, Jamadagni, Vachischtha, Kasyapa et Atri (4).

§ 23

Aux îles Marshall (Océanie allemande) la Grande Ourse est appelée *Wädal kan* (5).

§ 24

En Chine, la Grande Ourse porte le nom de *Pé-téou* (*Boisseau du Nord*) (6) ; la première étoile et la plus brillante de cette constellation, celui de Koueï (7). Les étoiles K, M, Ξ, sont appelées les trois Thaï (*San-thaï*) ; elles sont l'emblème des trois Kong qui étaient ministres du premier rang (8). Les étoiles θ, φ, et ν forment un groupe appelé *Wén-tchang* ; les lettrés rendent un culte au génie qui préside à ce groupe (9).

(1) Erdland, *Wörterbuch und Grammatik der Marshall-Sprache*. Berlin, 1906, in-8°, p. 56.

(2) Erdland, *id.*, p. 185.

(3) Suite. Voir t. XX, p. 109.

(4) W. Crooker. *The popular Religion and Folk-lore of Norther India.* Westminster, 1896, 2 v. in-8°, t. 1, p. 25.

(5) Erdland, *Wörterbuch und Grammatik der Marshall-Sprache*. Berlin, 1906, in-8°, p. 176.

(6) Stan. Julien, *Les deux jeunes filles lettrées*, tr. f. Paris, 1864, 2 v. in-12°; Dr Hervey de Saint-Denys, *Poésies de l'époque des Thang*. Paris, 1862, in-8°, p. 193, note 3 ; Stan. Julien, *Les deux cousines*, tr. f. Paris, 1864, 2 v. in-12, p. 24.

(7) Stan. Julien, *Les deux jeunes filles lettrées*, t. 1, p. 31, note 1.

(8) Stan. Julien, *Les deux cousines*, t. 1, p. 97, note 2 ; id., *Les deux jeunes filles lettrées*, t. 1, p. 76, note 2.

(9) Stan. Julien, *Les deux jeunes filles lettrées*, t. 1, p. 4, note 5.

XVIII

VÉNUS (1)

§ 16

Suivant les traditions des Caraïbes, Vénus était l'épouse de la une (2).

§ 17

Dans les îles Marshall (Océanie allemande) l'étoile du matin et celle du soir (Vénus) portent un nom différent : la première est appelée *iju-ran* (étoile du jour), la seconde *mâlûl* (3).

XIX

LA PETITE OURSE

§ 1

Les Finnois donnaient à la Petite Ourse le nom de *Vähä Otawa* (4).

§ 2

Dans les îles Marshall (Océanie allemande) l'étoile de la Petite Ourse est appelée *Loankol* ou *Limanuran en ânuiujid* (5).

RENÉ BASSET.

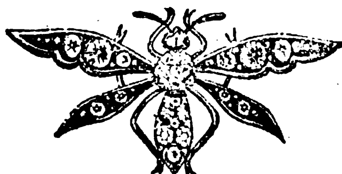
(1) Suite. Voir t. XXI, p. 232.

(2) A. Réville. *Histoire des Religions*, I. *Les religions des peuples non civilisés*, t. I. Paris, 1883, in-8°, p. 350.

(3) Erdland, *Wörterbuch und Grammatik der Marshall-Sprache*. Berlin, 1906, in-8°, p. 56.

(4) *Le Kalevala*, trad. Léouzon le Duc, 1re rano, Paris, 1879, in-8, p. 8, note 1.

(5) Erdland, *Wörterbuch und Grammatik der Marshall-Sprache*, Paris, 1906, p. 59, 148.



LES PLUS JOLIES CHANSONS DES PAYS SCANDINAVES

XIII

HÉLÈNE ET LE NIXE

Chanson suédoise de Smaaland

Au bord d'la mer Hélèn'-va se prom'nant ;
Ah ah ah ! Ah ah ah !
L'aperçoit l'nixe, de ses yeux pétillants.
Ah ah ah ! Ah ah ah !

L'a embrassée, sur la bouch', l'a baisée ;
Au fond de l'eau avec lui l'a emm'née.

Près du berceau Hélène assis' chantait :
A entendu les cloches qui sonnaient.

« Oh ! ne pourrais-je donc avoir congé,
Avoir congé à l'église d'aller ? »

« Oh oui ! tu y peux bien avoir congé,
Avoir congé à l'église d'aller :

Pourvu qu'tu penses aux p'tits, aussi aux grands,
Et à l'enfant dans son berceau dormant ! »

Une robe si rouge il lui a mis :
De l'or brillant à chacun de ses plis.

Ses jolis cheveux blonds il a peigné :
Couronne d'or dessus il a posé.

L'a embrassée, sur la bouch' l'a baisée :
Du fond de l'eau il l'a bien remontée.

A la port' de l'église Hélène est v'nue :
S'y t' nait sa mère, si tôt l'a reconnue.

« Hélène, Hélène, où donc as-tu été ?
Chaqu' nuit t'attends, voilà huit ans comptés ! »

Si vitement Hélène a répondu :
« Sept fils, aussi un' fille, du nixe ai eu ! »

Au pied d' l'autel Hélène ils ont mené :
Un autre nom là ils lui ont donné.

A la port' de l'église le nixe est v' nu :
S'en sont bien retournées tout' les statues.

« Y penses-tu aux p' tits, aussi aux grands,
Et à l'enfant dans son berceau dormant ? »

« N'y pense point aux p' tits, non plus aux grands,
Ah ah ah ! Ah ah ah !
Ni à l'enfant dans son berceau dormant ! »
Ah ah ah ! Ah ah ah !

. . . .

Dieu ait pitié de moi, infortuné!
Ma bien-aimée, las ! m'a abandonné.

Ses vêtements comme l'or roug' brillaient :
Tout pleins d'ardent amour ses yeux brûlaient.

LÉON PINEAU.

LES MINES ET LES MINEURS

XXVII

LA SAINTE ET LA MINE

J'ai entendu dire à mon père que c'était en 1831 que fut découverte la carrière à chaux à Scrignac, par un savant qui est venu quelque temps habiter Huelgoat ; je ne me rappelle plus son nom.

Deux ou trois ans après, un pauvre travailleur y a trouvé une statue de sainte dans une petite cabane comme s'en construisaient autrefois les anciens. Ce pauvre ouvrier en la découvrant a dit : « Tant que cette sainte restera dans cette carrière, les pierres à chaux n'y manqueront pas et quand on la tirera de cette hutte on n'y trouvera plus que de mauvaises pierres. » En effet, il y a deux ou trois mois, un ouvrier en a retiré la sainte et détruit la cabane ; on n'y trouve plus de bonnes pierres ou presque pas, le four est aussi sur le point de tomber.

LE BIHAN.



CONTES ET LÉGENDES DE LA BASSE-BRRTAGNE (1)

LI

JOSEPH ET LE GÉANT

Conte Breton des environs de Scrignac (Finistère).


OSEPH était un pauvre fermier, qui gagnait péniblement sa vie aux environs de Scrignac (Finistère). Il cultivait surtout le chanvre.

Or, une nuit, le géant qui demeurait dans les souterrains d'un vieux bois lui enleva son chanvre, qu'il comptait rentrer à la maison le matin même. Ruiné, il ne pouvait rester ainsi.

Le lendemain il partit de bonne heure trouver le géant, malgré les larmes de sa femme ; il marcha longtemps. Le temps était chaud et il eut soif ; il entra dans la chaumière d'une vieille femme qui lui donna de l'eau à boire : « Où vas-tu? lui demanda la vieille femme. – Ah ! grand'mère, je vais chez le géant qui m'a volé mon chanvre. — Pauvre homme, il te mangera. — Eh non, je n'ai pas peur. — Tiens, lui dit la vieille, voici de grands ciseaux ; quand tu verras le géant, tu remueras les ciseaux et tu diras : « Je coupe de la toile, je peux couper le diable, et toi aussi si tu ne me rends pas mon chanvre. »

Jôseph partit défatigué. Il marcha encore longtemps ; à la fin il arriva à la demeure du géant ; il frappa à la porte ; puis une femme vint lui ouvrir et lui dit : « C'est ici la demeure du géant ; fais bien attention de peur qu'il ne te mange. — Je le sais, dit Joseph -- Mais pourquoi faire es-tu venu ici? — Ah! madame, votre mari m'a pris mon chanvre il y a quelques semaines. — Bon, lui dit la femme ; en attendant cache-toi dessous le lit. »

A peine était-il caché que le géant entra : « Je sens de la chair fraiche. — Non, lui dit sa femme, c'est nos enfants. – Oh ! alors », dit le géant, et il alla près du feu Pendant ce temps, Joseph sort de dessous le lit et remue ses ciseaux en disant : « Je coupe de la toile, je peux couper le diable, et toi aussi si tu ne me rends pas mon chanvre. »

Le géant avait assez peur, parce qu'il croyait que les ciseaux avaient

(1) Suite, cf. t. XXI, p. 465. Les deux premiers contes m'ont été adressés par M. Dagnet, professeur de sixième du collège de Morlaix, et ils ont été recueillis par ses élèves.

un pouvoir; aussi il s'empressa de lui donner une toupie et lui dit : « Chaque fois que tu voudras manger, tu n'auras qu'à dire ces mots à la toupie : « Toupie, fais ta journée » ; et il viendra un grand festin.

Joseph s'en alla heureux avec sa toupie. En route, comme il avait faim, il dit à la toupie de faire sa journée : aussitôt les mets les plus délicats s'étalèrent devant lui : vin, champagne, liqueurs, faisan, poulet, etc. Quand il eut bu et mangé assez il partit de nouveau. Aussi tout le monde qui passait par là mangeait et buvait.

La nuit venait et Joseph alla dans une auberge et demanda à passer la nuit. « Volontiers », lui répondit-on. Avant d'aller se coucher, Joseph donna sa toupie à l'aubergiste et lui dit : « Surtout ne va pas dire à ma toupie de faire sa journée. — Non, non, » lui répondit-il.

Mais pendant le reste de la soirée, l'aubergiste se demandait : Ne pas faire sa journée... qu'est-ce que cela pouvait bien signifier ? Enfin, poussé par la curiosité, il prit la toupie et dit : « Toupie, fais ta journée. » Aussitôt les mets délicats parurent sur la table, au grand étonnement de l'aubergiste. Ce soir-là, d'après les gens qui étaient là, ils en avaient fait une fête ; l'aubergiste garda la toupie et lui en donna une semblable.

Joseph partit le lendemain matin sans s'apercevoir qu'on lui avait changé sa toupie. Arrivé à la maison, il dit à sa femme : « Maintenant on n'a plus besoin de travailler ; j'ai un trésor. — Montre-le ; c'est tout ce que tu as, ce n'était pas la peine d'aller si loin pour si peu de chose. » Joseph mit la toupie sur la table et dit : « Toupie, fais ta journée. » Mais, à sa grande stupéfaction, rien ne vint sur la table.

Désolé, Joseph s'en alla retrouver le géant. Chemin faisant, il rencontra le diable qui lui dit : « Joseph, si tu veux, je te donnerai ma fille en mariage ; elle est jolie, et il ne te manquera rien. »

Joseph, qui était bon chrétien, ne voulait pas, à la fin de sa vie, aller en enfer ; aussi il lui envoya une telle volée de coups de trique que le diable s'en alla en se frottant les fesses.

Enfin Joseph arriva chez le géant et alla le frapper comme il avait fait à Satan ; mais le géant lui demanda ce qu'il avait ; il lui dit : « Vous m'avez donné une toupie ordinaire. » Le géant la prit, l'examina sans rien lui dire. Le géant lui donna à la place une faucille et lui dit : « Chaque fois que tu diras à la faucille ces mots : « Coupe, coupe et coupe encore », il viendra 25 francs au bout de ta langue. » Joseph, pendant le chemin dit à sa faucille : « Coupe, coupe, et coupe encore ! » si souvent qu'il ne pouvait plus rien mettre

dans ses poches. Alors il pensa à la vieille femme qui lui avait donné les ciseaux; il entra chez elle et la récompensa du service qu'elle lui avait rendu.

La nuit le surprit de nouveau et il alla à la même auberge qu'à son premier voyage. Avant d'aller se coucher il confia sa faucille à l'aubergiste : « Surtout, dit-il, ne va pas lui dire : « Coupe, coupe, coupe encore. » — Non, non », lui répondit celui-ci. Une fois qu'il fut au lit, l'aubergiste crut de nouveau que c'était un talisman comme la toupie et il dit à la faucille : « Coupe, coupe, et coupe encore. » Aussitôt il sentit que sa langue était plus lourde que d'habitude; quelle ne fut pas sa surprise en voyant tomber des pièces d'or à terre ! Il garda encore la faucille et en donna une semblable.

Le lendemain, après avoir bien mangé, le voyageur partit sans s'apercevoir qu'on lui avait changé sa faucille. Arrivé à la maison, il dit à sa femme : « Maintenant prépare une grande caisse pour mettre l'argent que je vais tirer de ma bouche, » et il dit à sa faucille : « Coupe, coupe, et coupe encore. » Mais rien ne venait au bout de sa langue ; heureusement qu'il avait quelque argent dans sa poche pour acheter du pain, de la viande à sa femme et à ses enfants.

Le lendemain matin de bonne heure, il partit pour la troisième fois muni d'un gros « pen-bas », comptant cette fois donner une bonne correction au géant. Chemin faisant il rencontra Satan avec une quinzaine d'autres de sa suite. Satan s'approcha de lui et lui dit : « Veux-tu te marier avec ma fille, oui ou non ? — Non, répondit Joseph. — Hé bien! emportez-moi ce maudit chrétien, et qu'on le fasse souffrir. » Mais Joseph était plus dur que cela; il prit son pen-bas et leur administra une correction, dont ils doivent se souvenir s'ils ne sont pas morts.

Enfin, il arriva à la demeure du géant ; il entra et le trouva assis dans un coin. « Vous vous fichez du monde parce que vous êtes fort ; hé bien, si vous ne me donnez pas mon chanvre, je vous fends le crâne. » Le géant alors lui donna un bâton et lui dit : « Quand tu voudras que ton bâton travaille, tu lui diras : « Allons, bâton, au travail. » Joseph remercia le géant et s'en alla. Pendant le chemin il dit au bâton : « Allons, bâton, au travail. » Aussitôt le bâton commença à lui administrer une volée de coups. Heureusement que le géant arrivait pour chasser et lui dit : « Ah ! mais pour l'arrêter, j'avais oublié de te dire qu'il fallait crier : « Hò là, hò » ; Joseph dit alors : « Hò là, hò », puis remercia le géant, et continua son chemin.

Il resta passer la nuit à la même auberge, où on lui avait changé sa toupie. Ce soir-là, il alla se coucher sans souper ; il dit encore à l'aubergiste qu'il ne fallait pas dire à son bâton de faire son travail.

L'aubergiste, quand il crut que Joseph était couché, dit au bâton : « Allons, bâton, au travail ! » Aussitôt le bâton commence à envoyer des coups et des coups ; l'aubergiste, qui était un des plus forts de la contrée, voulut l'arrêter, mais il eut le poignet tourné ; le bâton cassait meubles, bouteilles, assiettes. Joseph entendit ce bruit et s'éveilla ; il descendit voir ce qu'il y avait. Quand il vit son bâton au travail, il vit bien que c'était l'aubergiste qui lui avait changé sa toupie et la faucille.

Le bâton redoublait de coups; tout le monde criait dans la maison; quand l'aubergiste se cachait parmi les meubles brisés, le bâton le suivait. L'aubergiste vit enfin Joseph qui riait. « Joseph, fais arrêter ton bâton. — A une condition, rendez-moi ma toupie et ma faucille. — Oui, oui ; tenez, les voilà » ; et Joseph dit au bâton : « Hô là ! ho » ; aussitôt il s'arrêta.

Joseph partit à la maison, remplit des caisses d'or, mangea bien, et avec son bâton il faisait frapper quiconque l'attaquait le soir.

Or, un soir, des voleurs qui demeuraient dans les forêts du voisinage apprirent qu'il était riche ; ils vinrent une centaine essayer de le voler ; mais au moment où ils allaient entrer dans la maison, Joseph dit à son bâton : « Allons, bâton, au travail. » Et aussitôt ils reçûrent une correction bien méritée; la plupart eurent les membres cassés. Les voleurs maintenant craignent la maison de Joseph.

Joseph, depuis ce temps, est heureux, il vit avec sa famille dans un beau château ; il a eu huit enfants.

Voilà l'histoire de Joseph et du géant. (*Scrignac, Finistère.*)

LI

LE FILS DU ROI QUI DEVIENT PAPE

Il y avait une fois un roi de France, dont le plus jeune fils s'appelait Jean. Son père ne l'aimait pas, pas même autant que son plus détestable valet. Ce roi avait encore trois autres fils, mais bien plus aimés que lui. Ils allaient se promener tous les jours où ils voulaient, dans tous les pays étrangers.

Et cependant ils étaient loin d'être aussi heureux que Jean, qui tous les jours faisait les travaux les plus rudes. Un jour qu'il chargeait du fumier dans une charrette, son père, assis sur un fauteuil, le surveillait. De temps en temps, notre Jean, se mettait sur le ventre, au-dessous d'un arbre, et semblait écouter quelque chose. En effet, il écoutait, mais écoutait, quoi ? personne ne le savait : aucun bruit ne se faisait entendre, que le jacassement d'une pie perchée sur l'arbre et qui disait :

Ce soir tu dois aller au bois avec un domestique; prends avec toi un petit chien, car ton père a chargé de te tuer le domestique qui ira te conduire, sous prétexte de trouver des nids, puisque tu aimes beaucoup les oiseaux et ne peux t'empêcher de les écouter, c'est pour cela qu'on te fait tuer; tu laisses ton travail et va écouter les oiseaux.

Ayant dit cela, la pie s'envola et Jean reprit son travail.

Le soir venu, le roi dit à un de ses domestiques : « Emmène Jean avec toi au bois, pour chercher des nids; une fois au milieu du bois, tu le tueras et me rapporteras sa langue; si tu ne le fais pas tu périras toi-même. »

Le domestique fit ce que lui avait commandé le roi. Ils allèrent tous les deux au bois avec un petit chien. En route Jean dit au domestique : « Je sais ce que t'a dit mon père, tu dois me tuer; peut-être voudras-tu me donner la liberté, mais ma langue doit être donnée à mon père : tiens, prends ce chien, tue-le et prends sa langue, mon père ne distinguera pas la langue de son fils de celle de ce chien. » Le domestique hésita, puis il reprit : « Promets-moi que tu ne retourneras plus à la maison alors ! — Je te le promets. »

Le domestique apporta la langue du chien à son maître qui ne la distingua pas de celle de son fils.

Continuons maintenant l'histoire. Jean connaissait le langage de tous les animaux. Sorti du bois, il marcha sur la grand'route; il ne tarda pas à rencontrer deux autres voyageurs. Il leur demanda où ils allaient. « Nous allons à Rome, dirent-ils. — Moi j'y vais aussi », dit Jean, et tous les trois continuèrent leur chemin.

A Rome le pape était mort, et on en attendait un autre, pour le remplacer. Pour savoir qui serait le Pape, il y avait une couronne qui voltigeait en l'air, et celui sur qui la couronne s'arrêtait était élu Pape. Nos trois voyageurs allaient voir si le sort désignerait l'un d'eux.

Jean s'arrêta devant une claire rivière qui coulait le long de la route; il se mit sur le ventre et entendit les poissons chanter :

Voici le Pape qui passe!

Il porta la nouvelle à ses camarades qui étaient très contents de savoir que l'un deux serait Pape. La nuit vint et ils ne pouvaient pas coucher à la belle étoile. Ils demandèrent à loger; on les refusa d'abord, enfin on leur proposa un mauvais lit et de la croûte de pain noir à manger. Ils s'en contentèrent. Jean apprit qu'il y avait une jeune fille malade depuis très longtemps. Elle avait été laver du linge, et une très jolie bague lui était tombée des mains dans l'eau. Elle n'avait pu la retrouver et était malade depuis. Jean alla au bord de l''étang et se mit sur le ventre pour écouter les grenouilles qui

disaient : *On a trouvé la bague à la jeune fille*. Jean la prit et la lui rendit. Alors ce n'est pas la croûte de pain brûlé et un misérable lit qu'on lui donna, mais tout ce qu'il y avait de mieux dans la maison. Mais Jean ne voulait rien accepter.

Vers les dix heures, le lendemain, il reprit sa marche ; ses compagnons partirent avant lui, mais ils furent obligés de l'attendre car ils ne trouvaient rien à manger quand ils n'étaient pas avec lui. La nuit venue on fit encore de la difficulté pour les loger ; à la fin cependant, ils trouvèrent asile chez un meunier.

Dans ce village, les chiens ne cessaient de hurler depuis quelque temps : annonce d'un grand malheur. Jean alla les écouter et vint dire au meunier qu'un grand malheur le menaçait, et que cette nuit même une bande de quarante voleurs viendrait piller le village, à minuit juste, dans des tonneaux : *Préparons-nous, dit-il, quand ils sortiront leur tête du tonneau, nous les tuerons tous*. C'est ce que disaient les chiens.

A minuit ils arrivèrent ; on les tuait tous à mesure qu'ils sortaient du tonneau, et après on eut la paix.

Le lendemain Jean et ses compagnons devaient arriver à Rome. Les oiseaux, les chiens, les poissons, tous les animaux disaient : *Voici le Pape qui passe !* Personne ne les comprenait que Jean. Arrivés à Rome, la couronne flottait en l'air et passait par-dessus toutes les têtes. Les compagnons de Jean passèrent comme les autres sans que la couronne s'arrêtât sur leur tête.

Arrive le tour de Jean. Quand il passa, la couronne s'arrêta juste sur sa tête et il fut proclamé Pape.

Alors il fit un sermon et dit : *Tout père de famille ayant chassé ou tué des enfants devra venir se confesser à moi avant d'obtenir son pardon*. La nouvelle arriva au roi, qui avait beaucoup de chagrin depuis le meurtre de son fils, et ignorant que c'était son fils le Pape, sa femme et lui vinrent à Rome demander pardon.

Là, ils reconnurent leur fils et moururent tous les trois dans les bras l'un de l'autre, sans se dire un mot, au milieu du palais.

Voici l'histoire du fils d'un roi, telle que me l'a racontée mon aïeul.

Scrignac (*Finistère*). FRANÇOIS LE BIHAN.

LIII

LA PRINCESSE ET LA SIRÈNE

Une pauvre femme dit un jour à ses deux enfants, un garçon et une fille : « Je ne peux plus vous nourrir, allez gagner votre vie. »

Ils s'en allèrent bâtir une hutte dans une forêt et comme il y

avait près de là un château magnifique, le jeune garçon alla demander du travail. On lui répondit : « Si vous remplissez trois conditions on vous en donnera. La première est que vous établissiez un pont de plumes. Vous aurez un mois pour le faire. Si vous acceptez et si vous ne réussissez pas, vous aurez la tête tranchée. Il me faudra votre réponse pour demain soir. » En revenant à sa hutte le jeune garçon se désolait à la pensée qu'il ne pourrait faire le pont, quand une fée lui apparut et lui ayant demandé ce qui le chagrinait elle lui remit une petite baguette et lui dit :

« Tu auras à l'aide de cette baguette tout ce que tu désires. Construis donc un pont de plumes tel que, sans qu'il tombe une plume, le char du roi et de sa fille puisse y passer. »

Le jeune garçon réussit dans les trois épreuves en ayant recours à la baguette magique.

Quand il fut devenu grand, on le fiança à la fille du roi et le mariage allait avoir lieu. Or un jour que les deux fiancés faisaient une promenade en voiture, un domestique jaloux du fiancé dit à la fille du roi quand le char fut arrivé près du pont :

« Voyez-vous cette chapelle ? Il vous suffira d'y aller réciter deux *Pater* et deux *Ave* pour être sûre que votre mariage se fera. » La fille du roi allait entrer dans la chapelle quand le domestique la jeta à l'eau. Une sirène l'empêcha de se noyer. Le fiancé jura de punir le coupable. Il le fit rechercher, mais ne put le trouver. La sirène offrit de le faire retrouver si un couvreur du roi réussissait à tromper la vigilance de l'enchanteur qui la tenait prisonnière et à couper la chaîne d'or qui la retenait.

Un couvreur réussit et le coupable retrouvé fut puni.

LIV

L'OS QUI CHANTE

Une femme de Guémené dit un jour à sa fille et à son fils d'aller ramasser du bois mort dans la forêt pour son feu. Ils y vont et en chemin la petite disait à son frère : « Maman veut te tuer, mon petit frère. — Mais je te jure que non, petite sœur. »

A leur retour, la mère donna une belle pomme à sa fille et dit à son fils d'en prendre une dans le coffre de la ferme. Il se baissait et y mettait la tête. Alors la mère laissa tomber le couvercle du coffre et il fut tué de la sorte. Elle le mit dans la marmite et ayant été chercher sa fille elle lui dit de souffler le feu. La petite soufflait, mais elle entendit dire :

Me hœrigvihan
Ne huéhet ar en dan.

Ma petite sœur,
Ne soufflez pas sur le feu,

« C'est mon petit frère », dit-elle, et sa mère lui répondit : « Mais non, sotte. »

Quand le dîner fut cuit, la mère dit à sa fille : « Tu vas aller porter son dîner à ton père qui est à travailler. » La petite y alla. Le père mangea en jetant les os à terre. La petite fille les ramassa avec soin, les lava à la fontaine, les rapprocha les uns des autres. Alors un petit oiseau lui échappa des mains ; il s'arrêta sur la branche d'un arbre voisin et chanta ceci :

Me mamm m'em lac'het
Me sad m'em debet
Me hœrigvihan m'em gorlet
Ken kaer ka ken kaer
E feunteun zant Per.

Ma mère m'a tué,
Mon père m'a mangé,
Ma petite sœur m'a lavé,
Dans la fontaine Saint-Pierre.

(*Conté par Hélène Gargam, de Persquen*, Morbihan).

J. FRISON.

MÉDECINE SUPERSTITIEUSE

CII

LES ÉCROUELLES ET LES ROIS DE FRANCE

Long emprisonnement de Jehan de Lions accusé d'avoir dit que le roi d'Angleterre seroit roi de France parce qu'il guérissoit des écrouelles.

Paris, décembre 1353.

Johannes dei gratia Francorum rex, notum facimus universis tam presentibus quam futuris, nos infrà scriptas Guillelmi Richieri

baillivi nostri de Gisorcio videmus litteras sigillatas ad causas dicte baillivie formam quæ sequitur continentes.

A touz ceuls qui ces lettres verront, Guillaume Richier, bailli de Gisors, salut.

Comme jà pieçà Jehan de Lions eust été longuement détenu prisonner ès prisons du Roy nostre sire, tant à Andeli comme ailleurs pour ce que len li imposoit que il avoit dit aucunes paroles de nostre dit seigneur contre Sa Majesté royal comme d'avoir dit que le Roy d'Engleterre seroit Roy de France car il garissoit les escroelles, et autres mauvaises paroles, et lui estant prisonner, sa femme, enfanz et autres amiz charnels eussent empêtré plusieurs lettres du Roy nostre dit seigneur à nous derechies, faisans mencion que des choses dessus dites le dict Jehan se disoit pur et innocent et que sur ce nous en fournissions et alisssions avant à sa délivrance selon les informacions si comme raison seroit et jouxte ce que nostre dict seigneur le mandoit par lesdictes lettres:

Pour lesquelles lettres acomplir plusieurs informacions eussent esté faites sur le dit cas, tant par nous que par nos députez quant ad ce et après icelles informacions faites, le dit Jehan nous eust requis à grant instance que selon les mandemens du dit seigneur et jouxte les dites informacions nous procedissiens et allissiens avant à sa délivrance.

Pour quoy nous inclinans à sa requeste en unes assises qui furent tenues par nous baillif dessus dit à Andeli, le lundi avant la feste de Toussains, l'an mil ccc quarante et sept eussions fait lire les dictes lettres royaulx, etc., nous trouvasmes tout acordablement que le dit Jehan s'en devoit aller quicte et délivré du dit cas, etc.

Nos autem dictam sententiam in quantum ritè et juxtè lata est, etc., volumus approbamus, etc.

Datum et actum Parisii anno dni millesimo trigentesimo quinquagesimo tercio mense decembris.

In R. hospicii J. Royer. Bescot.

Londres. Transcripts. Foreing countries France T. I, p. 8.

A. R. S. H. S. J. Reg, 82, p. 15, Paris.

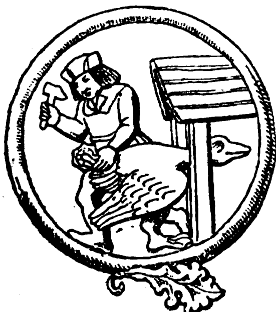
En 1597. Guill. Tooker publiait encore :

Charisma, sive donum sanitatis, seu explicatio quœstionis de dono sanandi strumas concesso regi angliæ, in-8.

LEO DESAIVRE.



LA VACHE DANS LE BOCAGE VENDÉEN



UAND les vaches, par suite de la pauvreté de la nourriture ou de tout autre motif, donnent un lait peu abondant et souvent peu riche en crème, le paysan attribue ce fâcheux état de choses à quelque chrétien ayant lu de mauvais livres et jeté un sort aux bêtes.

*
* *

Plusieurs procédés sont employés par les mécréants. Ainsi, le matin du 1er mai, avant le lever du soleil, il suffit de prendre la *nippe* du four (écouvillon) et de la faire traîner dans les pâtis du voisin. La vache qui viendra paître l'herbe sera tarie du coup.

D'autres fois, il faut simplement traîner à terre un fagot de foin, de l'écurie jusqu'à la maison : la vache, alors, est *ensavattée* et ses mamelles ne donnent plus de lait.

Certaines personnes ont le pouvoir de tarir les vaches ou d'empêcher le lait de fournir la crème. Est-ce à la menstruation qu'il faut attribuer cet effet ? On sait que, pendant cette période, la femme fait tourner le vin, la crème, les caillebottes, la fressure.

*
* *

A la Chevasse, village de Saint-Sulpice-le-Verdon, celui qui, le matin de Saint-Jean, va le premier chercher de l'eau au puits et passe d'abord son seau à la surface du liquide. en décrivant un cercle, enlève le beurre du lait de toutes les vaches. Inutile d'ajouter que chacun veille jalousement sur son voisin et ne manquerait pas de lui caresser le dos avec une trique s'il le rencontrait traçant le fameux cercle sur l'eau.

*
* *

Les personnes qui ont réputation d'entretenir commerce avec les mauvais esprits sont redoutées de la ménagère et éloignées impitoyablement des étables. Il est certains soigneurs qui n'hésiteraient pas d'explorer de la fourche les intestins du jeteux de sorts s'ils les rencontraient *passant la main sur le dos de la vache*. Ça n'a l'air de rien du tout, ce geste ; vous n'y ajoutez pas plus de malice que moi ! Cependant, invité à aller dans le toit à bestiaux, ne vous avisez pas

de caresser de la sorte la colonne vertébrale des animaux qu'on vous fait admirer. Si, le lendemain, le seau de lait était moins rempli que de coutume, la crème moins riche en beurre, ce serait une mauvaise recommandation pour vous. Du coup l'accès de la ferme vous serait rigoureusement interdit.

***

Il est encore un moyen infaillible qui consiste à passer sous la porte de l'étable 5 ou 7 baguettes de noisetier et à les traîner jusque chez soi.

***

Pour tarir une vache que l'on veut engraisser, remplir un pot neuf du lait de cet animal, le suspendre au-dessus du râtelier. A masure que le lait s'évapore, la vache tarit.

***

Si vous voulez tarir une vache pour l'engraisser, faites bouillir des pois verts et lavez le pis de l'animal avec du bouillon.

***

De l'eau courante produit le même effet.

***

Ne jamais faire boire un bœuf ou une vache quand on veut l'engraisser.

***

Pour conjurer les maléfices qui tombent sur la vache, les devins commandent de jeter dans un puits, sans y regarder, une bouillée d'herbe. La vache revient comme devant une bonne laitière.

***

Pour rendre le lait d'une vache, il faut voir la personne qui, le matin de la Saint-Jean, avant le lever du soleil, vient chercher de l'eau au puits.

***

Mettre une embrochée de grosses *loches* (limaces rouges) qui dégouttent au-dessus de l'écrémoire ; baratter la crème dans un pot de chambre augmente la quantité de beurre.

***

Pour obtenir davantage de beurre pendant l'été, il faut frotter les *pones* (vaisseaux) avec des orties.

***

Pour donner du lait aux vaches, mettre une boulette d'argile dans l'étable et souffler dessus.

***

Une vache laitière
Est rarement une bonne beurrière.

***

Une vache qui a du lait de une ou trois tétines est *manse* ?! ou *mèche* ?!

***

Pour connaître la couleur du beurre fourni par une vache, on doit lui regarder la queue. Si la *râche* (sorte d'écaille) est fine et sèche, le beurre sera beau. Si elle est jaune ou blanche, il sera jaune ou blanc.

***

Pour éloigner les épidémies qui sévissent sur les bestiaux, on fait bénir les étables par le prêtre.

***

L'urine de vache guérit l'orgelet de l'œil et les maux d'oreilles.

***

On donne le nom de *mouche* à la panique qui s'empare du bétail dans un champ de foin et le fait fuir dans toutes les directions, piétinant et brisant hommes et choses qui se trouvent sur son passage.

***

D'après la croyance du Bocage, quand les animaux mouchent, un mauvais esprit a lancé sur eux de la poudre de foie de loup.

***

Pour empêcher la panique, il faut attacher aux cornes des bêtes, du côté gauche, un *embliet* (anneau) d'herbe de province !

***

La vache qui engendre plusieurs veaux doit être abattue; elle porte malheur au toit.

JEHAN DE LA CHESNAYE.

LES TRADITIONS POPULAIRES ET LES ECRIVAINS FRANÇAIS

LI

LA MOTHE LE VAYER

A Carbonblanc distant d'une lieue et demie de Bourdeaux, l'on chomme la fête de sainte Pointe, prise d'une épine de la couronne de Nostre Seigneur que les simples gens du lieu disant estre fille de la Pentecôte, parce que ceste feste de sainte Pointe arrive le lendemain de la même Pentecôte (p. 159).

Ce mauvais peintre qui pour avoir écrit au pied sur saint Pancrace Saint Crampace fut cause que tous ceux qui étoient travaillez de la goutte, crampe, allèrent là porter leurs chandelles (p. 159).

On voue... D'autres à qui la teste tourne à saint Atourni qui est sans doute saint Saturnin et les Acariatres à saint Acair. Ceux qui ont les écrouelles se vouent à saint Marcou, parce qu'ils ont mal au col, que nous prononçons coù ; les hydropiques à saint Eutrope ; les goutteux à saint Genou ; les galeux, pleins de cloux, à saint Clou ; ceux qui ont les mains gâtées de rogne à saint Main ; les boiteux à saint Claude, de *claudicando* ; les femmes qui ont mal aux mamelles à saint Mammard ; ceux qui ont la teigne à saint Aignan ; ceux qui sont travaillez de la toux, à la feste de la Toussaint... Les personnes qui ont mal aux oreilles vont ordinairement à saint Ouin, ou à sainte Ouine qu'on visite pour la surdité aux faubourgs du Mans. Ceux qui perdent le sang vont à saint Estange ou Estanche auprès de Pangi à cinq lieues de Troyes ; ceux qui ont la grosse vérole à sainte Reyne, comme ayant eu les reins trop échauffés (p. 16).

(*Hexameron rustique*, *Amsterdam*, 1671, in-12.)

PAUL SÉBILLOT.

LES POURQUOI

CXLV

POURQUOI ON NE JETTE PLUS DE PIERRES AUX CORBEAUX

Dans un village des environs du Fret (Finistère) appelé Kéroued, on construisait une maison neuve. Il y avait trois ouvriers sur un

échafaudage situé à huit pieds environ de terre, lorsqu'arriva un corbeau très noir. Cet oiseau est appelé dans ces parages l'oiseau de malheur ainsi que la chouette.

Dès que les trois ouvriers le virent ils cessèrent leur travail. Le corbeau vint se placer sur un arbre peu haut à une petite distance de la maison en construction. Alors un des ouvriers prit un caillou, et soit hasard, soit autre chose, il l'atteignit près de l'aile. Les trois ouvriers se mirent alors à battre des mains ét à féliciter le premier ouvrier de son adresse Celui-ci allait descendre pour l'attraper. Il était déjà à deux pas lorsqu'il aperçut l'oiseau gisant dans son sang qui coulait de sa profonde blessure. Il allait se baisser pour le prendre, lorsque l'oiseau s'envola rapidement en criant : « Maudit sois-tu ! Toi et tes compagnons mourrez dans cette semaine, je suis l'envoyé de Dieu. » Il fut bientôt perdu de vue. Autre chose extraordinaire, la place qu'avait occupée le corbeau était intacte. Pas même la marque d'une trace de sang, tout avait disparu.

La prédiction de ce corbeau fut vraie. Deux des ouvriers moururent en tombant de l'échafaudage le jour même. Quant au troisième, il mourut noyé dans une mare assez profonde qu'on appelle depuis : « Poul ar beuset gand Doué ! »

Les trois corps gisent dans le cimetière, l'un à côté de l'autre. On a beau semer des fleurs sur la terre du tombeau, il n'y pousse jamais que des ronces et des épines. Depuis ce temps l'on ne jette plus de pierres aux corbeaux.

Le Goulard.

PETITES LÉGENDES CHRÉTIENNES

LXIX

SAINTE RADÉGONDE

Un roi scandinave païen avait une fille chrétienne et très pieuse. Irrité de sa piété, son père la menaçait de mort. Effrayée, la princesse sauta sur un cheval et galopa. Elle vint à Riantec. Elle y vécut parmi les faucheurs. Un jour elle vit à Riantec son père escorté de cavaliers. Elle se cacha dans de hautes herbes et s'y sentit mourir. Elle demanda à Dieu de faire jaillir une source et une source jaillit.

Radégonde ayant perdu ses parents de bonne heure, un oncle, roi d'une puissante tribu, la recueillit. Cet oncle était méchant et

Radégonde s'en défiait. Un jour elle entend son oncle se plaindre de son peu de pudeur. Aussitôt elle sauta sur un cheval et galopa. Elle passait à Riantec quand Dieu voulant prouver sa virginité fit jaillir une source dont l'eau reste toujours douce, même quand la mer la recouvre, à l'endroit où son cheval en passant sur la vase avait enfoncé un pied.

Radégonde était l'épouse de Clotaire. Un jour elle quitta la cour et s'en vint à Riantec avec sa garde. Elle y rencontra des faucheurs et leur dit :

« Si l'on vous demande si une troupe a passé par ici, vous direz que vous fauchiez et que vous n'avez rien vu. »

Clotaire qui la poursuivait passa par Riantec peu après. Il demanda aux faucheurs s'ils n'avaient pas vu une troupe Ils répondirent qu'étant à faucher ils n'avaient rien vu.

J. Frison.

LES VILLES ENGLOUTIES

CCCCXI

LES ERRANTS DE GAVRES

La mer engloutit autrefois un village qui se trouvait entre la pointe de Gavres et les rochers « Les Errants ». Depuis on aperçoit tous les neuf ans, à marée basse, le clocher du village et tous les neuf ans, au soir, les femmes qui ont été englouties avec le village viennent vendre au Port-Louis des chandelles de résine.

(*Conté par Jeanne Lucas, de Port-Louis.*)

J. Frison.



Bibliographie

D. M. Menéndez y Pelayo *Origenes de la Novela*, Madrid, 1905. Bailly-Baillière éd. 1 vol. in-8 DXXXII p. (*Nueva Biblioteca de Autores Espanoles*, t. I.)

On connait les services rendus à l'histoire littéraire de l'Espagne par la *Biblioteca Rivadeneyra*. Malgré ses défauts, elle a été un puissant auxiliaire, non seulement pour les études hispaniques, mais pour celles qui s'occupent de la littérature comparée et du folk-lore. Dans cette collection, un volume était consacré aux nouvellistes antérieurs à Cervantès ; mais, si le choix judicieux des documents qu'il contient donnait une idée exacte du genre (en y ajoutant le volume des livres de Chevalerie), il laissait de côté nombre d'ouvrages importants : ce sont ceux que M. Menéndez y Pelayo se propose de publier dans une collection destinée à compléter la Biblioteca Rivadeneyra.

Le premier volume est consacré à une étude de la nouvelle depuis l'antiquité jusqu'à la fin du XVIe siècle, en tant qu'elle touche à des sujets traités en Espagne. L'auteur examine successivement les diverses formes de la nouvelle en Egypte et dans les littératures grecque et romaine (1). Il passe ensuite aux recueils orientaux : en première ligne, le *Kalilah et Dimnah* (2), puis le *Syntipas* et ses dérivés (3), le *Barlaam et Joasaf*, sur lequel il insiste plus longuement, la *Disciplina clericalis* (4), les *Séances* de Hariri et celles de ses

(1) Du moment que l'auteur mentionnait les *Césars* de l'empereur Julien, pourquoi passer sous silence l'*Apolokyntose* de Sénèque? Le récit anonyme sur Constantine (*Incerti auctoris liber de Constantino*, éd. Heydenreich) méritait d'être mentionné comme roman historique.

(2) Dans l'étude des sources sanscrites du Kalilah et Dimnah, il y aura désormais à tenir compte du *Tantrâkhyânika* (cf. Hertel, *Zu Kalila wa Dimna Wiener Zeitschrift für die Kunde der Morgenlandes*, T. XX, 1906, fasc. 2, p. 184 et suivantes) et des travaux de Chavannes, *Fables et contes de l'Inde* (Paris, 1905, in-8). La traduction de *Pantchatantra* par Benfey, citée en note (p. XVI, note 2), a été faite sur l'édition de Kosegarten, fort critiquée aujourd'hui : celle de Fritze (*Pantschatantra*, Leipzig, 1884, in-12) est préférable. Au lieu de l'édition du *Stefanitès kai Ichnelatès* de Starke (à laquelle manquent les Prolégomènes publiés par Aurivillius) il fallait renvoyer à l'édition critique donnée par Puntoni (Pise, 1884, in-8). De même pour le *Directorium humanæ vitæ* (p. XVIII, note 6) l'édition de Puntoni (Pise, 1884) est préférable à celle de J. Derenbourg. Depuis que le volume de M. Menendez y Pelayo a paru, il a été publié une édition de la version espagnole du Kalilah et Dimnah (Allen, *L'ancienne version espagnole de Kalila et Digna*, Mâcon, 1906, in-8) qui rend inutile celle de Gayangos.

(3) Pour le *Michlé Sendabar* (p. XXV, note 5), il fallait citer de préférence l'édition et la traduction de P. Cassel (Berlin, 1888, in-8). De même la traduction du Sindban syriaque par Gollancz (*Folk-Lore*, T. VIII. Londres, 1897, p. 99-130) est supérieure à celle de Bæthgen (citée p. XXV, note 4).

(4) Les citations de Loqmân ne sont pas empruntées aux fables apocryphes

imitateurs, quelques romans d'aventures et de guerres comme celui d'Antar, de Seyid Battal (1) de Zeyad el Kinâni. L'auteur a surtout en vue l'Espagne, aussi a-t-il négligé les collections comme le *Souka-Saptati* (*Tuti-Nâmeh*), le *Vétalapantcharinsati* et les nouvelles chinoises connues cependant par les traductions d'A. Rémusat, de Stanislas Julien, de Griesebach, d'Hervey de Saint-Denys. Il consacre quelques lignes à l'aventure d'Ibn Hazm (2). Le roman philosophique d'Ibn Tofail tient une place assez étendue (3) grâce aux questions que soulève l'application de sa méthode cartésienne avant Descartes. Il arrive ensuite aux *Mille et une Nuits* (4) qu'il tient pour indiennes d'origine, à l'exception des anecdotes sur les khalifes et en particulier Haroun er Rachid. Les sources d'un des contes de cette collection, l'histoire de Tawaddoud (*la donzella Teodora* de la recension espagnole), sont exposées en détail comme celles d'un conte du même genre, celui de Secundus.

La littérature aljamiado est examinée en passant, surtout d'après l'importante publication de G. Robles. Mais l'auteur ne parle pas d'un fait qui peut-être lui était inconnu et qui a cependant une grande importance au point de vue de l'histoire des idées et de la civilisation. Les récits légendaires qui nous sont parvenus en aljamiado existent en arabe en Afrique, ce qui montre, comme je l'ai dit ailleurs, la continuation des relations qui existèrent après la prise de Grenade entre les Musulmans des deux côtés de la mer. Un certain nombre de ces textes arabes ont été publiés par Mlle Groff et par moi (5).

qui portent son nom, comme il est dit p. XXXVIII, note 3, mais aux maximes qui lui sont attribuées.

(1) Il aurait fallu, à ce propos, rappeler le roman byzantin de Digénis Akritas qui en forme la contre-partie. Cf. Gidel, *Nouvelles études sur la littérature grecque moderne*, Paris, 1878, in-8 p. 291-302 ; Krumbacher, *Geschichte der byzantinischen Litteratur*, Munich, 1897, p. 827-832, et les auteurs cités dans la bibliographie.

(2) Je dois faire remarquer que les sentiments délicats, dont il est question ici, ne sont pas particuliers, comme l'indique l'auteur, aux Musulmans de race espagnole. Les *Mille et une Nuits* renferment le conte des amours de Ali ben Bakkâr et de Chems en Nahâr qu'on peut placer sans hésitation à côté de la *Princesse de Clèves*, et certains recueils comme le *Asouâq el'Ochchâq* (les marchés des amours) du cheïkh El Biqâ'i contiennent un certain nombre de récits du même genre. Faut-il rappeler les traditions dont les B.'Odzrah étaient les héros ? Cf. mon commentaire de la *Bordah* du cheikh El Bousiri (Paris 1897, in-18, p. 13-15).

(3) On comprend que M. Menéndez y Pelayo ait renvoyé à la traduction de Pons Boigue pour laquelle il a écrit une préface, mais la meilleure traduction est celle qu'a donnée M. L. Gauthier : *Hayy ben Yaqdhân*, Alger, 1900, in 8.

(4) La meilleure traduction est non pas celle de Lane ou de Burton (p. CIX, note 1) mais celle de Henning.

(5) *Les aventures merveilleuses de Temim eddari*. Rome, 1891, in-8 (Robles, *Leyendas moriscas*, T. II, p. 97-127); *L'expédition du Château d'or*, Rome, 1893, in-8. (Robles, *Leyendas moriscas*, T. III, p. 199-228). *L'excursion contre la Mecque* ap. Fl. Groff. *Et toh'fah es sanyah*, Alger, 1891, in-11 p. 65-82 (Robles, *Leyendas moriscas*, T. II, p. 131-142). M. Menéndez y Pelayo ne parait pas connaître non

Nous arrivons ensuite à des recueils directement puisés à des sources orientales. Ceux de Ramon Lull occupent une place qu'on estimerait disproportionnée, s'il ne s'agissait d'ouvrages peu connus (la *Blanquerna*, le *Libro Felix*), quoique quelques-uns méritent difficilement le titre de nouvelles. Le résultat le plus important est la constatation de l'influence du Kalilah et Dimnah sur le *Libre de les Besties*. Il n'en est pas de même des œuvres de D. Juan Manuel, surtout du *Livre de Patronio*, le recueil le plus important de cette époque, encore qu'il soit téméraire de l'égaler au *Décameron* de Boccace (1). L'archiprêtre de Hita, imitateur sur plusieurs points de la comédie latine du moyen-âge, *Pamphilus*, le *Libro de los Enxemplos* de Clemente Sanchez, le *Libro de los Gatos*, nous amènent à l'œuvre du prêtre renégat Anselme de Turneda, à qui ses écrits chrétiens et musulmans ont valu une égale renommée. Le chapitre se termine par l'ouvrage sans nom de l'archiprêtre de Talavera et de quelques-uns de moindre valeur.

Les romans chevaleresques devaient figurer dans cette revue et une part considérable leur est faite, surtout en ce qui concerne ceux de la Table Ronde. On sait qu'une de ses branches, celle d'Amadis, eut un développement important dans la péninsule hispano-portugaise. D'autres romans d'aventures, comme *Pierre de Provence et la belle Maguelonne* (2), *Flore et Blancheflor*, *Cléomadès*, sont également mentionnés par l'auteur qui fait la part de l'influence orientale qu'on y reconnaît (3). Tous ces cycles aboutissent à la *Gran Conquista de Ultramar* et au roman du chevalier Cifar, dont la première partie représente la légende de Placidus-Eustache (4) et dont la seconde renferme de nombreux apologues ésopiques et orientaux (5).

L'importance du roman d'Amadis explique la part considérable que lui fait l'auteur. Après avoir passé en revue les diverses opinions sur l'origine de ce livre et combattu, avec raison, l'hypothèse singulière de Braga,

plus les rapprochements dont ces légendes ont été l'objet dans l'ouvrage de Grünbaum, *Neue Beiträge zur semitischen Sagenkunde*, Leiden, 1893, p. 240-285, 291.

(1) Déjà York, dans sa traduction du Livre de Patronio, appelait l'auteur « the Spanish Boccacio », *Count Lucanor*, Londres, 1899, in-8.

(2) La composition d'un texte original par le chanoine Bernard de Treviez et l'existence même de ce chanoine sont plus que douteuses.

(3) Cette influence a été contestée à tort, pour le second de ces romans, par M. Reinhold, *Floire et Blancheflor*, Paris, 1906, p. 119-170.

(4) Cf. sur cette légende qui se rattache au roman ébionite des Clémentines les notes de mes *Contes berbères* (Paris, 1887, in-18, p. 203) et de mes *Nouveaux contes berbères* (Paris, 1897, in-18, p. 244-249) où j'ai signalé des versions laïques. Peut-être faut-il chercher l'origine de cette légende dans les histoires d'enlèvements et de reconnaissances qui forment le fond des pièces de la Nouvelle Comédie grecque.

(5) L'anecdote de Ribaldo qui vole des navets est d'origine orientale, comme le dit fort justement l'auteur. Mais la version espagnole est la plus ancienne des rédactions qui nous sont parvenues. Cf. mon *Etude sur la Zénatia du Mzab*, Paris, 1893, in-8, p. 109, note 2, et mon *Etude sur Si Djoh'a* ap. Mouliéras, *Les fourberies de Si Djeh'a*, Paris, 1892, p. 35, note 2.

M. Menéndez y Pelayo se rattache à l'opinion qui fait composer ce roman, imité du cycle breton, antérieurement à 1325, en portugais ou en castillan, peut-être au temps du roi de Portugal Alfonse III et du roi de Castille, Alfonse le Sage. On sait quelle fut la célébrité de ce livre (1), célébrité qui malheureusement lui attira des suites comme les continuations où figurent Esplandian, fils d'Amadis, et Amadis de Grèce, son petit-fils, sans compter le roman de *Tirant lo Blanch* d'origine catalane et jugé un peu sévèrement par l'auteur, celui de Palmarin, de Primaleon et tout le fond de la bibliothèque de D. Quichotte, cher non seulement au chevalier de la Triste Figure, mais aussi à Ignace de Loyola et à Sainte Thérèse. A côté des romans de chevalerie fleurit la nouvelle sentimentale et M. Menéndez y Pelayo marque exactement l'influence exercée par Boccace, Aeneas Sylvius (le pape Pie II), Heliodore et Achille Tatius.

La nouvelle historique occupe une place importante dans la littérature espagnole et, parmi les plus célèbres ouvrages de ce genre, on doit citer la chronique de D. Rodrigue qui a fourni à l'auteur l'occasion de revenir sur diverses légendes dont le héros fut le dernier roi des Goths (2). Mais je m'étonne de la sévérité avec laquelle il juge (p. CCCLXII) Miguel de Luna qui, somme toute, ne fut pas plus coupable que Pedro de Corral et d'autres écrivains du même genre. Faut-il rappeler que dans une *Histoire du Royaume d'Alger* (Amsterdam, 1727, 2 vol. in-12), qui n'est pas sans mérite, Laugier de Tassy a introduit l'histoire romanesque des amours de Barberousse et de la princesse Zaphira ? Faut-il rappeler le crédit dont a joui longtemps Conde (3)? L'*Horloge des Princes* de Guevara n'est pas non plus à l'abri

(1) M. Menéndez y Pelayo note à l'appui un fait d'après l'*Acte de Galanteria* de De Francisco de Portugal, mais je doute qu'il soit authentique. On trouve, en effet, dans le Pogge un trait semblable à propos de la mort de Roland et de la mort d'Hector (*Les Facéties*, éd. Liseux, Paris, 1878, 20 in-12, t. I, p. 130, n° LXXII, *Comparatio Antonii Luscii* et p. 132, n° LXXXIII. *De cantore qui prædixit se mortem Hectoris recitaturum.* Pareille anecdote est rapportée par El Ibchihi, d'après El Djah'izh (*Mostat'ref*, Boulaq, 1292, hég., 2 v. in-4, T. II, p. 302, reproduit par Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, Alger, 1879, in-12, p. 31), les *Mille et une Nuits* (Le Qaire, 1302, hég., 4 v. in-8, t. II, p. 209). Ech Chirouâni, *Nefh'at el Yemen*, Le Qaire, 1305, h. pet. in-8, p. 29 ; Mohammed El'Alam *El Anis el mot'rib* (Fas. 1305, hég. in-4 p. 73).

(2) A la bibliographie, il faut ajouter mon étude sur la *Maison fermée de Tolède*, Oran, 1898, in-8.

(3) M. Menéndez y Pelayo qui mentionne (p. CCCCLXII, note 3) les neuf éditions de l'œuvre de Miguel de Luna, ne parle pas des traductions françaises de cet ouvrage. Celles que je possède sont les suivantes :

LA VIE DU ROY ALMANSOR, *écrite par le valeureux* capitaine ALY ABEN ÇUFIAN, Paris, Remy, 1609, pet. in-12 (réimprimé d'après une édition d'Elsevier. Amsterdam, 1674, in-16)

RELATION HISTORIQUE ET GALANTE DE L'INVASION DE L'ESPAGNE PAR LES MAURES, La Haye, Moetjens, 1703, 2 v. in-12 (une première édition avait été publiée également à La Haye par Moetjens en 1699, 4 vol. in-12).

HISTOIRE DES DEUX CONQUESTES D'ESPAGNE PAR LES MAURES... *Le tout traduit de l'arabe en* 1589 *par Miguel de Luna*, Paris. veuve Muguet, 1708, 4 v. in-12.

des reproches du même genre qu'elle méritait bien davantage (1). Est-il plus épargné parce qu'il était moine, tandis que Miguel de Luna était un Moresque de Grenade? Les légendes et les traditions moresques inspirèrent d'ailleurs de nouveaux auteurs dont le plus célèbre est Ginés Pérez de Hita, qui écrivit l'*Historia de los bandos de los Zegries y Abencerrajes*. C'est la source principale de cet islamisme artificiel dont s'inspirèrent presque tous ceux qui tirèrent de l'histoire de Grenade des romances et des romans aussi faux que langoureux. Peut-être n'est-il pas juste de ranger dans cette catégorie de nouvellistes Garcilaso de la Vega, à cause des inexactitudes que peut contenir son livre des *Commentarios reales*. Les romans géographiques eurent aussi du succès, en particulier celui du prétendu Mandeville à l'existence duquel M. Menéndez y Palayo parait croire (2). Je ne pense pas que le faussaire qui écrivit cette narration ait connu les *Voyages de Sindbad le marin* tels que nous les possédons (p. DCVII), mais, plutôt par tradition orale, quelques épisodes qu'il a de commun avec ces contes. Le livre du voyage de l'infant D. Pedro « dans les sept parties du monde » appartient à ce genre de littérature. Alors que tous les esprits se tournent vers l'Amérique et les Indes et suivent la voie tracée par Colomb et Vasco de Gama, les auteurs attardés de ces romans restent fidèles aux vieilles légendes qu'avait ranimées la relation de Marco Polo. C'est encore la géographie orientale du moyen-âge.

A une fausse conception de la vie guerrière succéda une conception non moins fausse de la vie des champs, ce qui donna naissance à une foule d'églogues, de romans champêtres et de pastorales qui exercèrent, dans l'Europe occidentale, une influence non moins grande que, précédemment, les romans de chevalerie. M. Menéndez y Pelayo les défend jusqu'à un certain point, tout en reconnaissant la fausseté du genre, en y voyant les aspirations vers l'âge d'or que les civilisations avancées se figurent avoir existé surtout chez les bergers. La poésie bucolique est en effet une fleur de la décadence : il s'agit, bien entendu, de la poésie bucolique artificielle et, malgré le talent de Sannazar, de Garcilaso, de Spencer, du Tasse, de Montemayor et d'Honoré d'Urfé, ce n'en est pas moins un genre faux. Autre chose est la représentation de la vie champêtre telle qu'on en trouve des exemples dans l'*Odyssée*, dans la *Paix* d'Aristophane, autre chose même les idylles de Théocrite, de Bion, de Moschus, de Virgile et de ses successeurs, sans oublier le chef-d'œuvre de Daphnis et Chloé —

HISTOIRE DES CONQUESTES D'ESPAGNE PAR LES MORES, Paris, veuve Muguet, 1720, in-12.

On remarquera que l'édition de 1708 nomme seule Miguel de Luna.

(1) L'auteur l'avoue lui-même : « Todos los libros profanos de Fr. Antonio Guevara, sin excepción alguna, estan llenos de citas falsas, de autores imaginarios, de personajes fabulosos, de léyes apocrifas, de anécotas de pura invencion, de embrollos cronologicos y geograficos que pasman y confundan p. CCCLXVII),

(2) Sur ce plagiat mis sous le nom de Mandeville, Cf. Bovenschen. *Die Quellen für Reisebeschreibung des Johann de Mandeville,* Berlin, 1888, in-8.

autre chose les fades et invraisemblables romans dont la *Diana* de Montemayor est le plus célèbre. L'auteur fait en détail l'historique de ce genre, en donnant une place importante et méritée au portugais Bernardim Ribero, un des maîtres du genre. Toutefois, il est peu probable qu'après avoir lu ce consciencieux résumé, on soit tenté de recourir aux originaux; j'en connais qui seront volontiers de l'avis, sinon de la nièce du curé qui voulait tout brûler, y compris la Diana, du moins de son oncle qui se contentait de l'émonder (1), mais qui vouait au feu le reste des pastorales (*Don Quichotte*, 1re partie, ch. VI) (2).

Ici se termine la première partie de l'ouvrage consacré par M. Menéndez à l'histoire de la nouvelle. Si, sur plusieurs points, je me suis trouvé en désaccord avec lui ; si j'ai mentionné çà et là quelques indications complémentaires à ajouter à son livre si bien documenté, je dois déclarer combien il est important. Il suffit, par exemple, de le comparer à celui de Dunlop, même complété par Liebrecht, pour reconnaître tout ce que devront les historiens littéraires, et aussi les folk-loristes, aux *Origenes de la Novela.*

René Basset.

Th. Braga. *Romanceiro Geral Portuguez*. 2e édition augmentée, Lisbonne, M. Gomes, éditeur, 1 vol. in-16 de 639 pages.

Tous les folk-loristes remercieront M. Braga d'avoir publié une deuxième édition, remaniée et augmentée, de son Romancier général portugais. M. Braga a surtout ajouté des variantes coloniales (Madères, Açores, Brésil, Inde) publiées depuis sa 1re édition (1867).

Ce premier volume contient les récits héroïques, romanesques et d'aventures. Ils sont classés d'après le thème. M. Braga dans sa courte préface reconnaît à ces thèmes un sens ethnique et culturel strict ; « ce sont, dit-il, des vestiges de civilisation protohistoriques, de l'époque des invasions, de la féodalité, etc. » Il distingue par exemple un cycle *odysséique* ou atlantique qui comprend la Catherinette, la Belle Infante, Nausica, Dom Marcos; puis un cycle scandinavo-germanique, avec l'Ile de Saint-Georges, D. Martin de Avisado, Dom Aleix, etc.; un cycle carolingien, un cycle arthurien, le plus riche de tous en variantes insulaires et brésiliennes. Et dans les romans d'aventures, le cycle principal est celui de l'Epouse persécutée qui serait « un écho des cantilènes barbares éparpillées par les invasions des Huns ».

C'est peut-être résoudre un peu vite des problèmes bien compliqués. Mais quelle que soit la valeur définitive du classement par cycles adopté par

(1) Florian, qui goûtait fort ce genre de littérature et qui s'y est fait un nom avec *Estelle et Némorin*, était d'avis qu'il fallait retrancher la moitié de cet ouvrage (*Œuvres inédites*. T. IV. Paris, 1824, in-18, p. 238).

(2) La meilleure critique est la parodie de la vie pastorale artificielle qui se trouve dans *Don Quichotte*, IIe partie, ch. LXVII.

M. Braga, les matériaux qu'il a rassemblés gardent chacun sa valeur, qui est grande. De plus, pour répondre, à la dernière phrase de sa préface, j'affirmerai à M. Braga que ceux qui s'occupent un peu ici du Portugal sont loin de regarder ce pays comme « moribond »; en tous cas, le *peuple* portugais n'est pas moribond, lui, car, au contraire, il s'éveille à peine à la vie.

A. VAN GENNEP.

Albert Dieterich. *Mutter Erde.* Leipzig, B. G. Teubner, 1905, 1 vol. in-8°, 123 pages, 3 marks 20.

Mon compte-rendu de ce mémoire important est un peu tardif, entre autres raisons pour celle-ci : qu'on ne saurait juger à la légère les opinions d'un savant comme M. Dieterich.

Las, en effet, des discussions sur la méthode de la science des religions, il a voulu en élaborer quelques directives en partant de faits spéciaux : l'acte de déposer sur la terre l'enfant nouveau-né ; l'enterrement de l'enfant non incinéré ; et le dépôt du mourant sur le sol. Ces trois actes, dont M. Dieterich relève avec soin les parallèles antiques et modernes, demi-civilisés et civilisés, auraient le sens d'un rattachement de l'homme à sa mère véritable, la Terre.

D'où la deuxième partie, la plus importante : une étude sur la Terre-Mère, c'est-à-dire sur les rites agraires, les rites phalliques, les croyances sur la génération et la maternité d'abord dans l'antiquité, puis chez un certain nombre de demi-civilisés.

Pour tout ce qui concerne l'antiquité, le mémoire de M. Dieterich est de première importance, parce qu'il donne une force plus grande au point de vue actuel, qui est : 1° que pour comprendre la religion telle que nous l'ont décrite les hiérologistes grecs, il faut tenter de remonter au fonds populaire, auquel ils s'alimentaient pour le systématiser; 2° que les récits, c'est-à-dire la mythologie, ne se comprennent dans leur sens vrai que par une étude parallèle des actes, c'est-à-dire du culte, du rite.

Chemin faisant, je relève cependant quelques simplications dangereuses, par exemple p. 88 : « Bien longtemps avant la période de la vie grecque sur laquelle nous renseigne l'histoire, s'était écoulée une période où avait été possible l'existence de la promiscuité des sexes, du mariage de groupe, bref de tout ce que conditionne un matriarcat. » Ni ce lien entre ces divers phénomènes n'est admissible, ni même n'est démontrée encore l'existence, à quelque stade de civilisation que ce soit (Australiens compris), d'une « promiscuité des sexes » ou d'un « mariage de groupe ».

La signification des rites phalliques en tant qu'actes de magie sympathique est bien mise en lumière : mais M. Dieterich n'a pu se débarrasser de cette idée que, nécessairement, le phallus est en connexion avec l'idée de reproduction et de génération. J'ai montré, dans mon *Chapitre complémentaire* au Dulaure et dans l'Introduction de mes *Mythes et Légendes d'Aus-*

tralie, que les organes sexuels n'ont, précisément chez un certain nombre de demi-civilisés, aucune « signification sexuelle », la reproduction étant censée se faire à l'aide d'autres organes, ou même sans intervention d'organes proprement dits, par inhalation, ingurgitation, contact, parole, etc.

L'explication sexuelle du rite catholique de la « consécration de l'eau du baptême » me semble, malgré l'autorité d'Usener et de M. Dieterich, forcée : la formule date déjà d'un moment où des expressions comme *fecundare* pouvaient avoir un sens symbolique ; en soi, le baptême, catholique ou sauvage (rite d'initiation) a toujours pour idée fondamentale d'être une « régénération », c'est-à-dire le début d'une nouvelle vie, mais non pas due à une « conception », ni à un acte sexuel vrai. Du moins l'imitation de l'acte sexuel au cours des rites d'initiation ou bien ne se rencontre pas, ou bien a le sens d'un « acte adjuvant », mais ne fait pas, par sympathie, « renaître le novice ». C'est là d'ailleurs une question intéressante, qui vaudrait d'être étudiée comparativement.

Sur bien des points de détail, M. Dieterich nous offre des suggestions personnelles intéressantes. Mais faut-il, le livre fini, accepter les interprétations du début ? La plupart des critiques s'y sont opposés ; M. Dieterich me semble aussi forcer trop les analogies ; quelques-uns des faits qu'il a cités ont d'ailleurs été amendés depuis dans un sens tel, que son interprétation n'est plus possible pour ceux-là, si elle le reste pour d'autres. J'ai cherché de mon côté, sans trop parvenir à une conclusion définitive. Voici en tout cas un fait de même ordre : Au Bengale, d'après les enquêtes approfondies de M. Gait (1), la Terre est regardée comme la mère de tous les êtres vivants, comme la dispensatrice de tous les aliments et comme une bonne déesse : « Au moment de mourir, on couche l'homme sur le sol, et on en fait autant de la femme au moment où elle accouche. Les nouveaux mariés doivent coucher sur le sol pendant les trois premières nuits. Lors de la naissance d'un veau, les Goálás font couler à terre le premier lait de la vache... Au début de chaque mois, on suppose que la Terre a ses menstrues et l'on cesse alors entièrement tout labour, tout ensemencement et tous autres actes agricoles, et les veuves cessent de cuire du riz ; le quatrième jour on accomplit la cérémonie du bain qui est la règle chez les Hindous à la fin des menstrues, la femme ne cessant d'être impure qu'après le bain du quatrième jour. On choisit une pierre pour représenter la Déesse, pierre qu'on dresse debout et dont on enduit le sommet de vermillon ; la maîtresse de la maison la lave et place à côté une noix de bétel sur un morceau de bois ; puis on recouvre la pierre de fleurs, on y dépose des offrandes de lait, de plantain, etc... » Il y a donc dans ce document des parallèles à trois au moins des rites étudiés par M. Dieterich ; je ne suis pas certain pourtant que la pierre debout ait une signification phallique.

J'ajoute que dans le Panjáb, suivant W. Crooke (2), « le cadavre d'un enfant est enterré [nulle part dans l'Inde on n'incinère les enfants] sous le

(1) E. A. Gait, *Census of India*, 1901, vol. VI, Bengal, Part I, Report, p. 189.
(2) *Things Indian*, London, 1906, p. 61.

seuil dans l'espoir qu'il se réincarnera dans la famille. » Cette idée de la réincarnation dans le clan peut expliquer à elle seule un certain nombre de rites funéraires décrits par M. Dieterich.

A. VAN GENNEP.

J. Rendel Harris. *The Cult of the heavenly Twins.* Cambridge, University Press, 1 vol. in-8° de 160 pages et VII planches.

Voici plusieurs années déjà que M. Rendel Harris étudie cette question des jumeaux divins. Il avait dans un ouvrage précédent, *Dioscuri in the Christian Legends*, montré combien fréquemment le christianisme attribue un rôle et des pouvoirs spéciaux à des frères, d'ordinaire regardés comme jumeaux.

Son livre récent élargit le problème par l'analyse de parallèles demi-civilisés. Chez nombre de populations les jumeaux sont sacrés ; c'est-à-dire que tantôt ils sont mis à mort, et tantôt on les révère et on les adore.

Ayant montré l'universalité de ce point de vue, l'auteur revient aux cas de l'antiquité orientale et classique et en montre la survivance dans le christianisme, tant occidental (Gervais et Protais, Saint Ambroise, etc.) qu'oriental (Côme et Damien, Florus et Laurus, les Jumeaux d'Edesse, Saint Thomas, Saint Michel, etc.).

Un fait intéressant c'est que chez plusieurs populations de l'antiquité, et de nos jours chez les Ba-Ronga, les jumeaux sacrés sont regardés comme les enfants du ciel.

Cependant l'ensemble de croyances et de rites étudié monographiquement par M. Rendel Harris ne mérite pas l'appellation, beaucoup trop vaste, de « religion » (cf. p. 152): on ne saurait dire qu'il y a eu et qu'il existe encore une religion spéciale qui mériterait le nom de *Dioscurisme*. Le fait simple est que la mise au monde de jumeaux est regardée comme un phénomène anormal, qui en cette qualité a besoin d'une explication ; cette explication varie avec les temps, les milieux et les groupes ; d'où une multiplicité de croyances secondaires et de rites soit négatifs (tabous), soit positifs, dont l'ensemble forme si l'on veut un rituel spécial, lequel cependant est conforme au rituel général élaboré par la société locale.

La revue rapide qu'a faite des cas modernes M. Rendel Harris aurait dû suffire à l'empêcher de trop systématiser. Cette revue est d'ailleurs encore bien incomplète ; et comme je crois comprendre que l'auteur continue son enquête en vue d'une publication plus étendue, je donne ci dessous quelques références bibliographiques qui lui seront, je l'espère, d'une certaine utilité.

Voici d'abord un passage de mon *Tabou et Totémisme à Madagascar* (Paris, 1904) avec les notes :

« Le cas des jumeaux est complexe ; d'une part, ils sont considérés comme anormaux et, de l'autre, ils revêtent d'ordinaire un caractère mytho-

logique spécial, caractère qui à Madagascar n'est pas très net, mais l'est beaucoup plus chez d'autres peuples. Chez les Antambahoaka du Sud-Est de l'île, lorsqu'une femme met « au monde deux jumeaux, la mère et les assistants s'éloignent immédiatement pour laisser la place à un sorcier qui les étrangle ; la famille rentre ensuite après le départ du sorcier et pleure la mort des enfants ; on se débarrasse également des jumeaux en les jetant en plein jour dans un marais où ils ne tardent pas à s'enliser ; les Antambahoaka prétendent que ces enfants ne vivraient pas, deviendraient fous ou attenteraient plus tard à la vie de leurs parents ; une femme qui avait refusé de se soumettre à la coutume a vu mourir l'un des jumeaux et le second devenir fou » (1). De même il était fady, dans l'Imerina, en cas de naissance de jumeaux, de les garder tous deux : il fallait en céder un à quelque parent, et si des jumeaux venaient au monde dans la famille royale, eux et leur mère étaient éloignés et perdaient leur noblesse (2) ; ce qui donne à penser qu'anciennement les jumeaux antimerina étaient également mis à mort (3). Je ne sais s'il existe à Madagascar des rites de levée du tabou qui atteint la mère des deux jumeaux (4). Chez les Tanala, par contre, la naissance de jumeaux est regardée comme un bienfait de Zanahary, le dieu suprême (5). Pour éviter la contagion du danger on tuait deux jumeaux : cette coutume s'est adoucie peu à peu de même que cette autre,

(1) G. Ferrand, *Notes sur la région comprise entre les rivières Mananjara et Iavibola*. Extr. Bull. Soc. Géogr. Paris. 1896, p. 14 ; *les Musulmans à Madagascar*, fasc. II, Paris, 1893, pp. 21-22.

(2) H.-F. Standing, *Malagasy Fady*, Ant. Ann., n° VII (1883), p. 79.

(3) Voir sur le caractère sacré et saint des jumeaux dans l'Inde : J. von Negelin, *Die abergläubische Bedeutung der Zwillingsgeburt*, Arch. für Religionwissenschaft, t. V, pp. 271-273. Quelques parallèles ont été réunis par Lubbock (Lord Avebury), *Origines de la civilisation*, Paris, 1873, pp. 28-30, qui attribue la coutume de tuer un des jumeaux ou tous les deux à la croyance qu'il faut un père par enfant, un deuxième enfant étant, par suite, une preuve d'infidélité. Cette explication peut valoir pour quelques cas, mais non pour tous. E. Crawley, *The Mystic Rose*, London, 1902, p. 416, note l'idée d'anormalité et remarque en outre que chez les Damara et les Yoruba un des jumeaux est regardé comme l'enfant d'un dieu ; d'où le caractère sacré des deux enfants. Nulle part, le caractère saint et sacré des jumeaux n'est aussi marqué que chez les Bantous, entre autres chez les Baronga (cf. H.-A. Junod, *Les Ba-Ronga*, Neuchâtel, 1898, pp. 412, 416, sqq.), qui semblent regarder les jumeaux comme les enfants du ciel et les représentants du soleil et de la lune. Peut-être des recherches ultérieures prouveraient-elles que, à Madagascar aussi, les jumeaux sont en relation avec des divinités.

(4) On trouvera dans Du Chaillu, *L'Afrique sauvage*, Paris, 1868, gr. in-8°, pp. 226-227, une description des plus intéressantes de rites ishogo (Congo français) de ce genre. Sont taboués : les jumeaux, leur mère, leur maison, leur vaisselle ; les tabous sont levés quand les enfants atteignent six ans, au moyen d'une cérémonie qui a un caractère social accusé ; la mère et les jumeaux sont ensuite assimilés à des membres ordinaires du clan.

(5) Durand, *Etude sur les Tanalas d'Ambohimanga du Sud*, notes, Reconn., Expl. 1890, t. II, p. 1275.

si répandue jadis à Madagascar, qui voulait la mise à mort de tous les enfants nés un jour, une semaine ou un mois fady. »

Pour l'Afrique orientale on trouvera encore des renseignements intéressants dans :

J. M.M. van der Burgt, *Un grand peuple de l'Afrique orientale* (Warundi), p. 2, 16, 68 et s., v. *jumeaux*.

Hobley, *Eastern Uganda*, Londres, Anthropological Institute, p. 17.

Pour la Nigérie :

Comte de Cardi, *Journal* de l'Institut Anthropologique de Londres, t. XXIX, p. 57.

K. A. Freeman. *Travels and Life in Ashanti* (cf. *Man*, 1901, n° 101).

A. S. Leonard, *The Lower Niger and its Tribes*, p. 311 et 458, sqq.

Pour le Congo Français :

Nassau, *Fetishism in West Africa* , p. 205-208.

Pour l'Australie :

Brough Smith, *Aborigines of Victoria*, t. I, p. 78, et t. II, p. 272-3.

W. E. Roth. *Superstition, Magic and Medicine*, p. 22-25.

Spencer et Gillen, *The Native Tribes of central Australia*, p. 52 et suiv. *The Northrn Triles of central Australia*, p. 606-609.

Cette collaboration de la part de critique serait bien facilitée si les auteurs avaient soin de dresser toujours dans leurs livres la liste bibliographique des ouvrages par eux consultés.

A. VAN GENNEP.

LIVRES REÇUS AUX BUREAUX DE LA REVUE

G. Bellucci. — *Il feticismo primitivo in Italia e le sue forme di adattamento* (con 74 illustrazione). Perugia, in-18 de p. 158 (4 lires).

Alexis Yermoloff. *Der Landwirtschafliche Volkskalender.* Leipzig, Brockhauss, in-4, de pp. IV-567.

Jacques Rougé. — *Le plateau de Bossée* (Indre-et-Loire). Histoires, légendes et coutumes (six fac-simile d'après les photographies de l'auteur). Loches, in-18, de pp. 43 (1 fr.).

Jacques Rougé. — *Angles et l'Anglin* (Berry et Poitou). *Etude traditioniste et pittoresque.* Loches, in-18 de pp. 54 (1 fr.).

NOTES ET ENQUÊTES

*** *Le gui à bord des navires.* Les bateaux anglais reçoivent aussi leur décoration spéciale, et la nuit de Noël un bouquet de gui qui doit porter bonheur au bateau et à l'équipage est posé à l'extrémité du grand mât par le petit mousse. (*Le Temps*, décembre 1906.)

*** *Le bonjour.* — Lorsque deux personnes s'abordent, l'une d'elles dit souvent à l'autre : *Quelle nouvelle ?* et l'autre de répondre : *Les dernières cuites sont les meilleures.* (Liège.)

« Aux environs de Berisménil (Ardennes) une petite fille nous salue (mon compagnon et moi) d'un *bonjour vos deux* (bonjour vous deux).

Dans ce pays on a l'habitude de souhaiter le bonjour en l'adaptant au *nombre* de personnes que l'on salue (J. Pimpurniaux. *Guide du voyageur en Ardennes,* I, 184). (Comm. de M. Alfred Harou.)

*** *Gagner le pardon de saint Boniface.* — Une vieille fermière de la Hesbaye (environs de Hollogne aux Pierres) ne sert plus de vin à ses convives, le repas terminé ; si l'on veut prolonger la séance, il faut prendre la précaution de dire les *grâces* (prières de la fin du repas).

Le vin qu'elle continue à servir alors se nomme le *pardon de saint Boniface.* On le gagne en se soumettant à cette exigence. Certain jour, un loustic prononça, dans un langage inconnu à la fermière, et qui n'avait qu'un rapport très éloigné avec le latin, des *grâces* fantaisistes et quelque peu... croustillantes. La bonne femme n'y vit que du feu et accorda le *pardon de saint Boniface.*

(Comm. de M. Alfred Harou.)



Le Gérant : Paul Bousrez.

Tours. — Imprimerie Paul Bousrez.

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

22e Année. — Tome XXII. — Nos 2-3. — Février-Mars 1907

COUTUMES DE MARIAGE

Algérie (1)

XXVIII

MAZOUNA (2)



Les préliminaires, la demande (*khotba*), les coutumes du mariage (*âqd en nikâh*) devant le cadi (3) ne présentent aucune particularité à signaler. Durant la journée de *l'âqd en nikâh* a lieu la fête des femmes que l'on appelle *ftâha*; la récitation de la *fâtiha* devant le cadi est en effet l'un des éléments essentiels de la conclusion du mariage, et l'on dit en parlant des personnes qui y ont pris part: *féttehou âla'l qadhi*, « ils ont récité la *fâtiha* devant le cadi. »

(1) La petite étude que j'ai publiée en 1901 : *Les Cérémonies du mariage chez les Indigènes de l'Algérie*, tout en apportant quelques renseignements nouveaux, n'avait pas tenu compte de tous les documents maghrébins publiés alors ; des publications nouvelles sont venues les étudier et les préciser ; Doutté, dans une note de sa notice sur le mariage *Rehamna* (Marrakech I, p. 334, 1905), a donné une bibliographie sommaire, à laquelle il faut ajouter son excellente étude sur les *Haha* (Bull. Com. Afr. fr. R. C., 1905, 5) et le travail de Michaux-Bellaire et Salmon sur les *tribus du Lekkous* (Arch. Maroc. t., VI, 1906). — Je reprends ici une série de notes nouvelles, qui devront être coordonnées plus tard en un travail d'ensemble.

(2) Mazouna est une intéressante petite cité berbéro-arabe sur les pentes du Dahra (vallée du Chélif) à l'ouest d'Orléansville, dans la province d'Oran. J'ai pu tirer quelque profit d'un séjour trop écourté à Mazouna en 1905, grâce à l'obligeance de M. Buchet, administrateur de la commune mixte de Renault, de M. Priollet, administrateur-adjoint, de M. Jacquet, directeur de l'exellente école de Mazouna, et de son adjoint Si Ahmed.

(3). Voy. *Cérémonies*, p. 5 à 16.

La *ftâha* consiste en un repas qu'agrémentent les chants des *meddâhât*, s'accompagnant sur le *bendaïr*, et les danses des *reqqâçât*. La femme est présentée aux assistants, assise sur une chaise (*koursi*) ou sur un gros plat à couscous en bois (*geçâ'*). C'est en effet le jour de l'*âqd en nikâh* que le futur époux constitue à sa femme le trousseau, *djéhâz el ftâha*. Ce trousseau consiste en un mouchoir (*mendil*), un vêtement de dessus (*mélhâfa*), des souliers (*çabbât* ou *balrâ*); il est consigné dans l'acte et il est présenté par tous, riches et pauvres; mais ceux ci n'apportent que des vêtements d'emprunt, *ariyât*, qui sont restitués, après la noce, à leur propriétaire. Le jour de la consommation, le mari, selon sa situation de fortune, remet à sa femme deux ou trois autres costumes; il y ajoute les bijoux : bracelets de bras et de pied, boucles d'oreilles (*ounaïs* et *mqâfel*).

La nuit suivante, on enduit solennellement de henné l'index de la main droite du mari, ou la moitié de sa main ; c'est la nuit du henné, *léilat el hénna*.

Jusqu'au jour de la noce, le fiancé fait un cadeau à la femme à l'occasion des grandes fêtes : il envoie de la viande et du henné.

Le jour de la consommation du mariage, où a lieu la noce (*'ôrs*), doit être choisi avec soin, car tous les jours de la semaine ne sont pas également favorables ; le lundi et le vendredi sont excellents (1); le jeudi et le samedi doivent, au contraire, être écartés ; le jeudi est le jour où les Mzabites hérétiques se réjouissent ; d'ailleurs ils sont les gens du jeudi par leur nom même ; ne sont-ils point en effet les étrangers aux quatre rites orthodoxes, les cinquièmes (*khamsiyin*), et le jeudi est le cinquième jour de la semaine (*khamis*) ; cette dernière explication n'est, comme on le voit, qu'un jeu de mots. Le samedi est réprouvé, comme étant le jour des Juifs (2).

Les parents du mari viennent chercher la femme ; ils préparent une sorte de palanquin en roseaux, *rkâbiya*, qui, recouvert d'un *haïk* rouge, est placé sur un mulet, portant au cou une *cherka* tenue en main par un nègre ; l'individu particulièrement qualifié pour cette fonction est mort en 1904, et l'on a dû le remplacer par un indigène au teint particulièrement foncé, aucun nègre ne résidant actuellement à Mazouna.

Quand la femme sort de la maison paternelle, elle est saluée par des cris et des coups de feu, mais sans aucun simulacre de combat.

(1) On sait que cette opinion est générale, et qu'on l'explique par l'exemple du prophète qui épousa Aicha un lundi et Hafça un vendredi.

(2) Il faut se rappeler que les journées arabes vont d'un coucher du soleil à un autre ; le lundi va donc du crépuscule du dimanche à celui du lundi.

Dans les tribus du Dahra, au nord de Mazouna, la femme n'est livrée qu'après paiement d'une forte somme (1).

Le cortège se met en marche ; les femmes suivent la mariée en poussant des youyous ; les hommes entourent le mulet et soutiennent la *rkâbiya*. Devant la maison, l'un des plus proches parents du mari enveloppe la femme d'un burnous blanc et l'emporte au-dessus du seuil, dans la chambre nuptiale.

Cependant le mari est resté caché dans une autre maison, durant toute la journée, avec son escorte d'amis (*rbâ'a*), parmi lesquels il se choisit un *vizir* et un *ouqqâf* (2). On m'a cité un jeune mari qui a fait cette retraite préliminaire au mariage dans une petite zaouia en ruines située tout en haut de Mazouna, en face de l'école française ; c'est dans leur cachette que le barbier vient les raser le matin de la noce. (3)

Le mari et ses *rbâ'a* sortent de leur cachette après l'appel (adân), de la prière du soir (*'ôcha*) : ils sont aussitôt rejoints par des parents et des amis, qui leur forment un cortège aux lanternes ; mais il n'y a point de musiciens, et l'on ne fait point parler la poudre ; avant d'arriver devant la maison, des *tolba* récitent la *Borda*, poème d'el Bousiri à la louange du prophète (4). Pendant tout le trajet, le mari se cache la tête sous le capuchon (*gôlmoùna*) de son burnous. Il pénètre dans la maison avec son *vizir* et son *ouqqâf;* le reste des invités entre dans la cour, où les attend un repas ; un *meddâh* chante son réperto re avec accompagnement de tambour en terre (*gellal*) et de flûte (*gesba*) : il termine en faisant la quête dans le *gellal* ou dans une *siniya*.

Le père du marié fait aussi une quête parmi les assistants, et proclame le nom du donateur et la somme versée par la formule

(1) Crawley (*Mystic Rose*, Londres, 1902, p. 323) explique les coups de fusil, comme le sabre (*Cérémonies*, p. 37), par le souci de protéger la mariée contre les influences mauvaises. — Dans mes *Cérémonies*, j'ai trop suivi des idées alors courantes et expliqué certaines coutumes à l'aide du mariage par enlèvement. Il reste à préciser dans quelle mesure et pour quelle raison la famille du marié achète à la communauté des femmes le droit d'emporter la fiancée.

(2) A Tlemcen, le marié est entouré de *ouqqâfin* commandés par un *bâchouqqâf* (*Cérémonies*, p. 41) ; ici il y a un *ouqqâf* et *vizir*. Il semble résulter de textes historiques, que j'étudierai prochainement, que le mot *ouqqâf* est emprunté à la terminologie de la cour des Almohades et des Hafcides.

(3) Conf. la retraite du marié auprès du tombeau d'un saint, in Michaux-Bellaire et Salmon, op. cit., p. 228. — Sur les précautions prises par les époux pour se cacher, voy. Crawley, op. cit., p. 327, s.

(4) Ce poème a été traduit en français par René Basset (Paris, 1892), avec un commentaire. C'est en général dans les enterrements qu'il est récité, au Maghreb comme en Egypte ; voy. Lane, *Modern Egyptians*, 1860, p. 513.

suivante : *Foulân' âta sitta frank ikethther khirek ou yèkhhlef' alik;* des terrasses les femmes répondent par des youyous (1). Les femmes restent sur les terrasses ou à la porte de la maison.

Le mari pénètre directement dans la chambre nuptiale, où sa femme l'accueille en lui jetant un œuf au visage ; il fait ensuite une prière de deux *reka'*. Le *vizir* et l'*ouqqâf* attendent à la porte que le mari leur remette la chemise de la mariée : c'est une *qeméndja* avec des manches longues (*kemaïm*), que l'on désigne sous le nom de *chaiya* (2).

L'*ouqqâf* la remet aux femmes qui l'accueillent par des youyous retentissants : les hommes tirent des coups de fusil ; puis les femmes l'emportent en cortège avec des lanternes jusqu'à la maison de la famille de la mariée, où les femmes expriment de nouveau leur joie par des youyous. J'ai eu l'occasion de voir ce cortège sur la route qui traverse le village de Renault, à dix heures du soir, le lundi 1er mai 1905 ; les femmes chantaient, en l'honneur de la virginité de la mariée, une chanson dont les paroles m'ont échappé et qu'elles interrompaient à intervalles réguliers par des youyous.

D'après les renseignements qui m'ont été fournis, la chemise serait, en certaines localités, solennellement brûlée. Une heure ou deux après l'exhibition de la *chaiya*, qui est d'ordinaire rapportée à la maison nuptiale, les invités se retirent.

Le matin, on apporte aux époux du thé ou du café qu'ils prennent ensemble. Puis le mari va rejoindre ses amis avec lesquels il passe les journées, durant sept jours, dans le lieu qu'il s'est choisi comme retraite ; à l'*öcha*, il revient à la maison avec l'*ouzir* et l'*ouqqâf*, qui y restent, comme lui, jusqu'à l'aube. — Le matin qui suit la nuit des noces, le mari mange avec ses amis un couscous au beurre et aux raisins secs préparé par la mère de la femme. Les amis font un cadeau en argent au marié.

Le deuxième jour, la femme attache à son vêtement de dessus, *melhafa*, deux petits paquets enveloppés dans du papier et suspendus à une ficelle ; l'un contient du sucre et l'autre du sel. Le mari doit choisir entre les deux et couper avec ses dents la ficelle qui retient le paquet choisi, d'où présage.

Le septième jour a lieu la fête qui termine la noce. Les femmes se réunissent pendant la journée et se livrent à des distractions où les danses tiennent la première place. La femme, qui, pendant toute la

(1) Voy. *Cérémonies*, p. 27 ; *Michaux-Bellaire*, op. cit., p. 229 ; *Doutté : Marrakech* p. 337.

(2) Voir sur ce mot les indications qui seront données plus loin.

semaine, n'a point porté sa ceinture, en est solennellement revêtue par les femmes de sa famille. On fait, ce jour-là, de petits gâteaux de semoule, *therid*, qui sont vendus un sou à chacune des femmes présentes.

Le mari se rend au café avec ses amis. Puis les deux époux vont embrasser la tête de leurs parents et de leurs beaux-parents.

Cette description, que je n'ai pas su préciser davantage, me paraît cependant accentuer d'une façon assez intéressante l'importance de la période critique du mariage, durant laquelle les tabous doivent être tout particulièrement observés La retraite du mari, dès le matin du mariage, ou plutôt dès la veille si l'on compte les jours à la façon musulmane, marque son entrée dans la zone dangereuse: il n'en sort que la tête cachée dans le capuchon de son burnous.

La femme doit être soumise à la même règle, mais je n'ai pas su préciser ce fait ; on le trouvera, je pense, mieux indiqué dans la description du mariage à la Qalà' ; les tabous existent certainement pour elle au moment où elle est dans la *rkabiya*, et où elle franchit le seuil de la porte sous un burnous blanc. — La libération me semble être solennellement célébrée par la fête du septième jour où l'on remet à la femme sa ceinture et par la promenade que le mari fait au café. En baisant la tête de leurs parents, les époux rompent le tabou qui les concernait.

XXIX

QALA' DES BENI RACHED (1)

D'une façon générale, les mariages sont célébrés à Qalà' selon les mêmes rites qu'à Mazouna. Quelques particularités sont seules indiquées ici.

La fête du henné a lieu le samedi, correspondant au vendredi soir de notre calendrier, et la noce, *ed doukhoul*, a lieu dans la nuit du dimanche, qui correspond à notre samedi soir ; le dimanche est considéré comme étant le jour du marabout protecteur de la ville, Sidi Salah. Selon la légende locale, ce saint personnage vivait au

(1) Petite ville arabe berbère à 17 kilomètres au sud de l'Hillil, dans la province d'Oran. Je n'ai fait qu'entrevoir, en 1905, cette très intéressante cité, toute indigène, où j'ai trouvé une charmante hospitalité auprès de M. Micié, directeur de l'Ecole, et de M. Duffault, instituteur-adjoint. La connaissance parfaite de l'arabe, qu'ils partagent avec mesdames Micié et Duffault, leur donne une compréhension précise de la vie indigène, trop rare parmi les Algériens eux-mêmes.

temps où un juif, nommé Ben Zazou ou Bezzazou (1), gouvernait la ville au nom des Turcs et exerçait sur elle les pires exactions ; il s'était notamment arrogé le droit de déflorer les jeunes mariées, et les Qalayens subissaient ses outrages sans oser se révolter. Enfin un *khedim* (serviteur religieux), disciple de Sidi Salah, étant près de célébrer ses noces, vint trouver le saint et le supplia d'intervenir pour sauver son honneur de l'affront que Ben Zazou allait lui infliger. Le saint rassura son fidèle et lui dit de faire paisiblement les préparatifs de la noce ; puis il se mit en prière. Au moment où la jeune mariée allait être amenée au palais du tyran, la terre trembla et l'édifice s'effondra sur ses habitants qui furent écrasés sous ses ruines. Les jeunes mariés rendent donc à Sidi Salah un culte tout particulier ; le jour qui lui est consacré, le dimanche, est jour de mariage ; et quand, à l'heure du maghreb, les femmes des environs sont amenées à la demeure de leur mari, elles ne passent devant la qoubba de Sidi Salah qui domine la route au bas du village, qu'en couvrant leur *rkabiya* d'une *melhafa* usée et salie, en signe d'humble respect pour le saint. Les mariées de la ville lui rendent un plus complet hommage ; entourées des femmes de leur famille, elles vont passer en prières dans la qoubba du saint la matinée du samedi, ou même la nuit qui précède et qui est pour nous la nuit du vendredi au samedi. Cette retraite est destinée dans l'esprit des femmes à obtenir du saint que l'acte de mariage s'accomplisse rapidement et sans difficulté (2).

La femme rentre ensuite chez elle, d'où elle partira dans la *rkabiya* recouverte d'une étoffe sale.

La femme, à la sortie de la *rkabiya*, est portée sur le seuil par le plus proche parent du mari. Le mari est dit *sultan ;* il a un *vizir* et un *ouqqaf.*

La croyance au djinn, noueur de maris, ainsi qu'au preneur de mariées, *khettâf el àràis*, est générale. A Qalà', la mariée qui veut cacher à son mari une défloration antérieure crie, pleure, s'agite et se tord au moment où le mari entre dans la chambre pour indiquer qu'elle vient d'être déflorée par le *khettâf.* Il paraît utile d'indiquer qu'un préjugé physiologique général et le point d'honneur très ardent du mari sont les machines qui font jouer l'intrigue de comédies et de drames quotidiens.

(1) Voy. sur ce personnage un article de *René Basset* in Bull. Soc. Géog. Est. 1884.

(2) Il semble qu'il y ait là le souvenir d'un rite de défloration ; voy. sur ce sujet, not. *Crawley*, op. cit., p. 347 s. ; *Ploss-Bartels* : das Weib, t. I, p. 515 de la 5e édit. (la 6e a paru en 1906).

La chemise de la mariée porte aussi à Qalà' le nom de *chàya ;* la *mrebbiya*, nourrice réelle ou fictive de la jeune mariée, va, durant la nuit, montrer la *chàya* de maison en maison et reçoit une gratification et des louanges pour les soins qu'elle a mis à bien garder la jeune épouse. La *mrebbiya* est une négresse.

La période critique du mariage se termine le septième jour, et les époux vont baiser la tête, *isellemou*, de leurs parents et de leurs beaux-parents. Cependant le tabou n'est pas encore rompu : dans les familles aisées et attachées aux anciennes mœurs, pour lesquelles les nécessités du travail quotidien n'obligent pas parents et enfants à se rencontrer, le fils nouveau marié évite son père durant les deux ou trois mois qui suivent son mariage. C'est là, semble-t-il, une survivance d'une ancienne période critique plus étendue que celle des sept jours et ayant peu à peu disparu, alors que la seconde restait intacte.

***

Le mot *chàya*, dont il a été question plus haut, est inconnu des dictionnaires de Kasimirski et de Beaussier, et des dictionnaires arabes ; Dozy y a consacré une notice dans son *supplément* et dans son *Dictionnaire des noms de vêtements.* Il indique, comme sources, des chartes grenadines, le vocabulaire de Pedro d'Alcala (1515) et celui qu'a publié Schiaparelli : le mot désigne le *sayo* espagnol ou la *saya*, casaque large et sans boutons que portent les paysans espagnols, et aussi robe de femme. Pour Dozy, *chàya* est sorti de *saya*, parent du français *saie*, *sayon*, *sayette*, de l'italien *saja*, du *sagum* de Varron, du *sagos* de Strabon. En admettant cette hypothèse, qu'il faut accepter actuellement puisque le mot ne se présente dans aucun texte arabe ancien ni dans aucun dialecte où la pénétration étrangère soit invraisemblable, il faut considérer que les éléments essentiels d'un vêtement appelé *chàya* est d'enserrer le haut du corps, de n'avoir pas de couture et d'avoir les manches longues. On retrouve ces caractères dans la *chàya* dont il est ici question et qui est une chemise non fendue du devant ni des manches, et que l'on passe par l'ouverture du cou. La description est moins précise dans un passage d'un manuscrit d'el Mokhtar el Kounti, que me signale mon maître M. Houdas ; il s'agit là d'un vêtement d'homme, non fendu. Le mot a pénétré chez les noirs : Dozy indique, d'après Macbrair, un mot *saio*, que M. Charles Monteil me dit ignorer ; en revanche, il veut bien m'indiquer que les femmes riches de Dyenné (Niger) portent une sorte de blouse ample, descendant à peine au dessous

du ventre et à manches larges, que l'on appelle *saya ;* c'est un vêtement élégant, orné de broderies de soie. D'autre part, on nomme *salia* ou *saya* une véritable chemise, portée surtout par les hommes.

Perron, cité par Dozy, donne (« Voyage au Wadaï de Mohammed et Tounsi », p. 426) une description de la *chàya*, que je crois utile de reproduire ici : « La *chayeh*, sayon, est un vêtement de drap fourré de coton et piqué comme les caparaçons des chevaux. L'emploi de la *chayeh* a pour but d'empêcher l'effet des violents coups de taille portés au cavalier, lorsque le sabre frappe sans couper. Le coton, par sa souplesse et son élasticité, surtout lorsqu'il est bien cordé, amortit les chocs. La *chayeh* diffère, à l'extérieur, chez les riches et chez les pauvres ; morceaux de soie coupés en losange, drap, étoffe de coton. Les cavaliers qui n'ont pas les moyens d'avoir une cotte de mailles ne portent que la *chayeh.* »

La figure 14 montre qu'il s'agit d'une sorte de plastron de maître d'armes avec des manches et sans couture, tels que ceux qui faisaient partie du costume guerrier du moyen âge en Europe.

Mais cette *chayeh* est vraisemblablement entrée au Soudan par l'Egypte ; et en effet Savary donne, pp. 382 et 465, le mot *chayeh* comme équivalent de dolman en Egypte et Syrie. Pour l'Orient, Dozy indique, d'après des sources que je n'ai pas su retrouver, que la *çaya* est « une *djobba* que portent les femmes du Liban ; en haut, elles la serrent autour du corps, et depuis la ceinture jusqu'au pied la laissent flotter » ; et Fleischer dans ses notes sur Dozy indique qu'il s'agit d'un mot étranger, de l'italien *saja.* Cuche (dictionnaire arabe-français) écrit à *çaya*, « robe, soutane » ; et Boctor donne *çaya* à « robe pour homme ».

Il pourrait donc y avoir une série où selon une loi connue (*Doutté :* texte oranais ; — *Marçais :* Dialecte Tlemcen, p. 46) le *s* devient *çad*, et une autre où il est transcrit *chin.* La question reste à examiner ; il faudra tout d'abord déterminer les régions où ce mot est employé au Maghreb.

XXX

LES POISSONS

M. Theodor Zacharia, dans un article de la *Wiener Zeitschrift fur die Kunde des Morgenlandes* (t. XX, 1906, n° 3, p. 291), vient de réunir et de discuter divers documents concernant l'intervention du poisson dans les coutumes du mariage. Il semble utile de résumer ici ce travail.

Dans un article précédent sur le mariage hindou, M. Zacharia avait signalé l'influence bienfaisante du poisson dans la cérémonie qu'il décrivait, et indiqué un rapprochement avec une coutume de Fez, rapportée par Léon l'Africain. A un fait donné depuis lors par Salmon (Arch. Mar.), et reproduit par Marchand (Journ. Asiat. 1905), M. Zacharia joint aujourd'hui deux documents qui concernent les Juifs espagnols. Le premier (1) relate un mariage qui a lieu à Srajewo en 1891, et qui unit deux jeunes gens appartenant à des familles considérables de la ville, en présence d'une nombreuse assistance de fonctionnaires civils et militaires et de bourgeois importants « avec leurs dames ». Après échange des anneaux au domicile de la fiancée, le cortège se rend à la maison du fiancé. « Là, a lieu, selon l'usage, la danse des poissons. Les parents s'approchent l'un après l'autre de la fiancée, et déposent aux pieds de la jeune fille un ou plusieurs poissons, dont la tête est ornée de plumes et le corps de paillettes dorées. La fiancée doit sauter au-dessus de chaque poisson. Cette cérémonie prend beaucoup de temps et est très fatigante : mais on y tient beaucoup, car elle symbolise le vœu de fécondité. Le jour du mariage est suivi de sept jours de fête, durant lesquels on festoye fort. » En reproduisant cet article, le *Globus* (60, 128) fait remarquer que les vœux de fécondité s'expriment chez les Juifs d'Allemagne par la présentation de grains de blé et d'un œuf, qui doit assurer de faciles parturitions. — Le second renseignement est fourni par Löbel (*Hochzeitzgebräuche in der Türkei*, 1897) : « A Constantinople, comme en d'autres pays habités par des Juifs espagnols, il est d'usage que les jeunes époux, aussitôt après la célébration du mariage, sautent trois fois au-dessus d'un grand plat rempli de poissons frais. C'est un symbole de fécondité. »

Dans cette coutume, il y a deux points à considérer : d'abord le rôle magique du poisson, qui existe dans la cérémonie hindoue, où la mariée tient dans sa main un poisson vivant, et dans les coutumes juives d'Espagne et dans celles du Maroc ; — d'autre part, le saut au-dessus de ce poisson, qui n'est signalé que chez les Juifs.

Sur le premier point, M. Zacharia a montré par des exemples bien choisis que le poisson était un agent de fécondité, de santé, de force : on le donne aux femmes, qui, ayant un enfant, n'en peuvent avoir d'autres (Juifs); ou à la femme qui n'a que des filles (Syrie, Inde, etc.), à celle qui n'a point de lait; à l'homme, comme aphrodisiaque ; en divers pays, comme remède contre certaines maladies;

(1) *Allgemine Zeitung des Judentums*, du 3 juillet 1891.

des parties de l'animal, le foie, par exemple, passent pour être particulièrement efficaces. Il ne semble pas qu'il faille chercher une autre explication de cette croyance que l'observation naturelle du nombre incalculable des poissons qui vivent dans les eaux et de la grande quantité d'œufs que donne chaque femelle ; de là, on a été conduit à employer le poisson comme instrument de magie sympathique pour produire la fécondité.

Il reste à expliquer le saut rituel au-dessus des poissons. M. Zacharia repousse avec raison, à mon sens, l'explication donnée par quelques auteurs qui y voient la survivance d'une ancienne danse. Il indique, comme des points de comparaison utiles, des cas dans lesquels on saute sur des objets magiques pour atteindre des buts très divers ; il ne tire d'ailleurs aucune conclusion de ces rapprochements, qu'il eût pu multiplier, s'il l'eût voulu. Peut-être faudrait-il penser que le saut au-dessus du poisson n'a plus lieu actuellement à sa vraie place et qu'il était effectué primitivement au seuil de la maison ; on comprend la présence du symbole de fécondité sur le seuil ; c'est le premier objet aperçu par la femme et la première action magique, répondant à la préoccupation unique de tous, époux, parents, amis : que le mariage soit consommé cette nuit même et soit fécond. On s'explique en même temps le saut par la coutume générale de ne point toucher le seuil quand on est sous l'influence magique ; on sait que tout particulièrement les Maghrébins musulmans et juifs pensent que le seuil de la maison est habité par des djinns dont il importe de ne point exciter le ressentiment. Il serait intéressant, on le voit, de préciser l'examen de cette coutume dans l'Afrique du Nord.

XXXI

BLIDA

Dans le très intéressant ouvrage qu'il a publié en arabe sur les *Coutumes*, *Institutions* et *Croyances* de l'Algérie (1), M. Desparmet n'a point oublié les cérémonies du mariage. Il a cherché à donner une description qui ait un caractère de généralité, ce qui est, à mon sens, une erreur en un pareil sujet ; cependant, les coutumes qu'il rapporte sont, d'ordinaire, celles de Blida et de la région d'Alger. J'essaierai de résumer ses indications, en renvoyant une fois de plus aux travaux antérieurs (2).

(1) Enseignement de l'arabe dialectal d'après la méthode directe, Blida, 1905.
(2) V. ci-dessus p. 49, note 2.

Les préliminaires, le contrat qui est accompagné pour la femme du « henné du don », *hennat el átia*, ou « petit henné » ; le versement de la dot, l'enregistrement du mariage par le cadi ou *fatiha* n'offrent aucune particularité intéressante (pp. 49 à 54). — Les parents du marié font les invitations sept ou huit jours avant la *ductio uxoris* ; — un peu avant cette dernière date, de un à trois jours, a lieu la fête dite « la collecte », *tâwesa*, où le barbier enduit solennellement de henné la main droite du marié (p. 55) (1).

La veille ou l'avant-veille de la *ductio uxoris*, la *zernadjia* et les musiciens vont porter au père de la femme, de la part de son gendre, un mouton paré spécialement par le barbier, et d'autres victuailles. Avant d'entrer, ils chantent : « Nous sommes venues à toi, — ô lumière de nos yeux ; — nous sommes venues à toi, — mon feu, ô mon feu ! » — On festoie, puis ils emportent le trousseau à la maison du mari (p. 56). Les femmes font aussi, chez la mère de la femme, une « collecte », mais où l'on ne note pas la contribution de chacun comme à la collecte des hommes.

La mariée est conduite chez son mari par dix ou quinze femmes, amies de la famille de ce dernier, que l'on nomme « chambrières », *beyyâtât*. Ce sont elles qui ont mis le henné à la jeune fille le jour du « henné du don », et qui ont escorté la négresse du hammam portant dans une corbeille le trousseau et les cadeaux du marié. Mais elles n'ont pas assisté à la « collecte », et le jour du henné la jeune fille, qui vit recluse avec des jeunes filles parentes ou amies, est restée voilée devant ces étrangères, amies de son mari. Le jour de la *ductio uxoris*, elles escortent, avec des hommes de la famille du mari, le palaquin, *rekkâbiá*, qui doit porter et cacher la jeune femme. C'est une cage en bois, au toit arrondi, que recouvre une sorte de haik rouge, *tekhlila*, et que l'on place sur une mule blanche. Le père, sous les plis de son burnous, amène sa fille, tandis que sa mère et ses sœurs versent des pleurs. Durant le trajet, on tire des coups de fusil sous les pieds des chevaux ou au-dessus de leur tête. C'est le père du mari qui vient prendre la mariée dans la *rekkâbiá* et qui l'emporte au-dessus du seuil (p. 57-59).

La femme, parée par la coiffeuse, *mechta*, attend son mari, entourée des « chambrières », qui s'éloignent quand il entre ; la

(1) Doutté (*Marrakech*, p. 348) a indiqué le taux exagéré où la vanité portait cette contribution volontaire et le projet que le gouvernement avait eu de la réglementer. Un fait analogue s'est produit il y a quelques années en Suisse, dans le canton du Valais, où les repas des funérailles constituaient, comme les « collectes » maghrébines, des dépenses ruineuses pour les familles ; elles ont été l'objet d'un règlement cantonal.

mêchta ne se retire qu'après avoir reçu de lui un cadeau. Le mari remet à sa femme un louis d'or ou une bague, pour acheter le droit d'enlever le mouchoir de soie qui couvre son visage (p. 59).

Le lendemain, il y a déjeuner chez les parents du mari ; celui-ci s'y rend avec ses amis, mais « il rabat sur son visage le capuchon « de son burnous et le garde ainsi par honte » (sic). Un des amis du mari imite une danse de femme ; puis tous se promènent ; le mari rentre seul le soir, rapportant des gâteaux et des guirlandes de jasmin.

Le troisième jour après la consommation (p. 60), c'est l' « exposition » de la femme, *teçdira*, qui, immobile et muette, yeux baissés, s'exhibe aux femmes dans ses atours de mariée (p. 61). Pendant un mois, elle ne travaille point (p. 68).

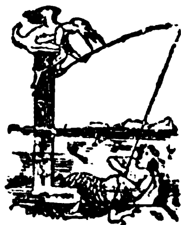
Le soin que montre le mari de cacher son visage est, on le sait, l'une des précautions qu'il doit prendre pour respecter les tabous de la période critique du mariage. Cette période se prolonge, pendant sept ou huit jours pour les relations entre le mari et son père, et durant le premier jour seulement après la consommation, entre le mari et sa mère. — J'ai indiqué, à propos de Qalà' qu'elle commence sept jours avant la consommation ; en voici une nouvelle preuve : au Maroc, pour assurer l'heureux succès de la première entrevue des époux, on les fumige l'un et l'autre, pendant sept jours, avec de la *serrina* (1).

GAUDEFROY-DEMOMBYNES.

LES MINÉRAUX ET LES MÉTAUX

XVI

DANS LES CONTES FRANÇAIS



Les métaux et les minéraux précieux, dont le rôle est si considérable dans les récits de l'Orient, où leur usage est du reste infiniment plus répandu que chez nous, occupent une assez petite place dans les contes de France, et la plupart du temps ils n'y figurent qu'à titre épisodique.

(1) *Salmon*, in Arch. Maroc, t. VIII, p. 89.

Lorsque les paysans ou les marins veulent exprimer la splendeur des édifices du monde irréel où leurs héros imaginaires accomplissent leurs prouesses, ils les représentent comme construits en matériaux qui correspondent à l'idéal de magnificence qu'ils conçoivent. Les pierres de taille ouvragées, le marbre même leur semblent trop vulgaires pour les châteaux de féerie, et c'est par exception que l'on rencontre, dans des récits de Basse-Bretagne, un château de cuivre et un château d'argent (1). Plus ordinairement, ces édifices sont suspendus entre le ciel et la terre par des chaînes d'or (2); des pierres précieuses, de l'or, composent leurs murailles (3); d'autres sont tout en or (4) où recouverts de tuiles d'or (5). Il n'est pas très rare de rencontrer de merveilleux palais en cristal (6); dans un conte littéraire du XVII[e] siècle, l'un d'eux, construit en cette matière transparente, est au milieu d'un lac de vif argent (7). Un château dangereux, qui étincelle au soleil, et dont ne reviennent jamais ceux qui y ont pénétré, est tout en diamants (8).

Suivant une croyance attestée par nombre de légendes, la guivre a sur sa tête un diamant ou une escarboucle, qui lui sert d'œil et dont la lumière est très vive. Le prince d'un conte haut breton possède aussi un ruban de diamants dont la lumière est égale à celle de plusieurs lampes (9). Le géant anthropophage d'un récit de la Basse Bretagne dresse sur sa tour, quand la nuit est sombre, une escarboucle qui éclaire à sept lieues à la ronde, comme le soleil en plein midi (10). Une lance de diamant qui tue et brise tout ce qu'elle touche figure dans une légende bretonne de forme littéraire, et très suspecte d'arrangements (11).

Les robes d'argent et d'or des récits de féerie se retrouvent aussi

(1) F. M. Luzel. *Contes de Basse-Bretagne*, t. II, p. 7.
(2) F. M. Luzel, *Contes de Basse-Bretagne*, t. II, p. 361, t. III, p. 320. Paul Sébillot. *Contes de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 164, 196, t. III, p. 183. F. M. Luzel in *Rev. des Trad. popul.*, t. I, p. 66-68, t. III, p. 479.
(3) F. M. Luzel. *Légendes chrétiennes de la Basse-Bretagne*, t. I, p. 218 (ce château est le Paradis).
(4) F. M. Luzel. *Contes de Basse-Bretagne*, t. I, p. 108, t. II, p. 8, 189, in *Rev. des Trad. pop.*, t. I, p. 64.
(5) H. Carnoy. *Contes français*, p. 55.
(6) Paul Sébillot. *Contes de la Haute-Bretagne*. t, II, p. 120.
(7) M[me] d'Aulnoy. *La Grenouille bienfaisante*.
(8) Paul Sébillot. *Contes de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 127.
(9) Paul Sébillot. *Contes de la Haute-Bretagne*, t. III, p. 135.
(10) F. M. Luzel. *Contes de Basse-Bretagne*, t. II, p. 234.
(11) É. Souvestre. *Le Foyer Breton*, t. II, p. 143.

dans les contes populaires, et parfois les héros sont revêtus d'armures en métaux précieux. Celui d'un conte lorrain se présente successivement avec une armure d'argent, une armure d'or et enfin avec une armure de diamant (1).

Quelques pierres précieuses constituent des talismans incomparables: dans des contes mentonnais, une jeune fille mariée à un crapaud ou à une tortue, qui, la nuit, reprennent la forme humaine, reçoit de son époux un diamant si puissant que tout ce qu'elle souhaite « par sa vertu » lui est aussitôt accordé (2); l'ogre d'un conte breton en possède un auquel il suffit de demander quelque chose en prononçant une formule, pour que le désir exprimé se réalise immédiatement (3).

Des fontaines ont la vertu de changer en or une partie de ceux qui s'y plongent en tout ou en partie; un petit garçon ayant eu la curiosité de se baigner dans une fontaine dont l'accès lui avait été défendu, en sortit avec des cheveux tout en or, et une étoile d'or au milieu du front (4); une petite fille qui a trempé les doigts dans un bénitier d'or et les a portés à son front pour faire le signe de la croix a aussitôt les doigts et le front tout dorés (5).

Dans un conte corse, un petit teigneux est, sur l'ordre d'une méchante châtelaine, jeté dans un puits où il y a de l'or en ébullition; quand son ami le cheval l'en retire, sa tête est une tête d'or (6).

La métamorphose totale d'un personnage en métal ou en pierre précieuse figure dans l'*Apprentif magicien*, conte littéraire du XVIII[e] siècle, dont plusieurs parties sont d'origine populaire : un garçon qui a appris la magie se transforme successivement en cheval, en poisson, puis en un diamant, qui est ramassé, au bord de la rivière, par une princesse (7).

Quelques personnages possèdent un ou plusieurs membres en

(1) Henry Carnoy. *Contes français*, p. 48-49.
(2) J. B. Andrews. *Contes Ligures*, p. 62 et suiv., 86 et suiv.
(3) F. M. Luzel. *Contes de Basse-Bretagne*, t. II, p. 423.
(4) Henry Carnoy. *Contes français*, p. 47.
(5) E. Cosquin. *Contes de Lorraine*, t. II, p. 60.
(6) F. Ortoli. *Contes de l'Ile de Corse*, p. 120.
(7) Le Noble. *Le Gage touché*, Histoires galantes, Paris, 1712, in-12, p. 237.

métal : c'est ainsi que la princesse d'un conte lorrain a des pieds d'argent (1); la fée du Cas Margot, près de Moncontour de Bretagne, avait un bras de fer et un bras d'acier (2).

Dans un conte de Lorraine figure l'interdiction d'employer la moindre parcelle de fer ou d'acier dans un vaisseau long de trois cents toises, destiné à aller chercher une princesse prisonnière de la reine aux pieds d'argent. Un méchant bossu y ayant fait introduire une broche de fer, le navire devient impropre à sa mission (3).

On trouve, dans un conte des marins de la Manche, un récit parallèle aux nombreuses légendes orientales ou médiéviques, suivant lesquelles des caps d'aimant exercent une attraction irrésistible sur les navires qui ont des chevilles ou des parties en fer. Ici, c'est une carrière d'aimant qui « supe » tous les vaisseaux qui passent à une distance de trois lieues, et les force à aller se coller auprès, pour ne s'en détacher qu'au jugement dernier (4). Un conte littéraire inséré dans un roman maritime raconte qu'un petit sloop, vert et or, monté par des femmes qui tiraient des canons d'or, étant poursuivi par un navire gigantesque, l'attire vers une montagne d'aimant; quand le pirate en est à sept lieues, toutes ses ferrures vont se planter dessus comme des épingles sur une pelote, tandis que le petit sloop, qui n'a aucune parcelle de fer à bord, navigue auprès sans dommage (5).

PAUL SÉBILLOT.



EN ANGLESED DIOH ER POULDU

Chanson Bretonne

En Anglesed bonneteu ru
En oe douaret kost er Pouldu.

Kost er Pouldu ou doé douaret
Eur verh iouank ou doé lairet,

(1) E. Cosquin. *Contes de Lorraine*, t. I, p. 36.
(2) Paul Sébillot. *Traditions de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 108.
(3) E. Cosquin. *Contes de Lorraine*, t. I, p. 36.
(4) Paul Sébillot. *Contes de la Haute-Bretagne*, t. III, p. 176. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. I, p. 256-257. René Basset, in *Rev. des Trad. pop.*, t. IX, p. 377-380.
(5) Eugène Sue. *La Salamandre*, ch. XXII.

Eur verh iouank a kost en Oriant
Ou doé kasset d'ou batimant,

D'oû batimant ou doé hi kasset
Hi honsolin ou ne houren ket.

— Capitain ! Capitain ! prested d'ein hou kanot
Ac claket tud ebarheit me dikassen ot.

— Sel ha crœz femmelen, me kanot n'hou pou ket,
Ne ket meit hou inour e kolehet.

— Pe houaireben kol me inour
Me voutehé me fen en dour.

— Capitain ! Capitain ! prested d'ein hou koutel
Eit trouhein me lacen, haleiu keit me zilas.

— Sel ha crœz, femmelen, me houtel ne pou ket,
Chetu me kanivet ; greit get hi mar gelet.

(*Recueilli à l'île de Groix.*

Traduction

LES ANGLAIS AU POULDU

Les Anglais bonnets rouges
Avaient atterri du côté du Pouldu ;

Du côté du Pouldu ils avaient atterri,
Ils avaient enlevé une jeune fille,

Une jeune fille du côté de Lorient
Qu'ils avaient emmenée vers leur navire.

Ils l'avaient emmenée vers leur navire,
Ils ne pouvaient la consoler.

— Capitaine ! Capitaine ! prêtez-moi votre canot
Et mettez-y des hommes pour me conduire à la côte.

— Pensez-vous, femme, vous n'aurez pas mon canot
Avant que vous n'ayez perdu votre honneur.

— Quand je devrais perdre mon honneur
Je me précipiterais la tête dans l'eau.

— Capitaine ! Capitaine ! prêtez-moi votre couteau
Pour couper mon lacet, je n'arrive pas à me délacer.

— Y pensez-vous, femme, vous n'aurez pas mon couteau,
Voilà mon canif. Faites avec si vous pouvez.

J. Frison et J. Raude.

TRADITIONS ET SUPERSTITIONS DE BASSE BRETAGNE (1)

XXIX

LE LOUP DU BORD DE LA MER



ERTAINES gens affirment que celui qui s'aventurerait sur la grève dans un endroit appelé : « Toul ar b leïz » serait dévoré par un loup. Quelques-uns prétendent l'avoir vu, alors qu'ils passaient à côté. Un vieux marin entr'autres m'a raconté qu'il l'avait lui mêmeaperçu. C'est, dit-il, un grand loup noir, avec des yeux perçants, qui éclairent la nuit comme deux lanternes. Sa queue est levée en l'air et terminée par de longs poils, crépus et frisés, ses oreilles sont dressées sur sa tête et ses poils hérissés. Puis, le soir, vers minuit environ, il s'enfuit en hurlant. Le bruit court que c'est un ancien bandit chassé par Dieu, qui, comme punition, lui a dit de continuer son ancien métier, sous forme de loup. Tout autour de ce trou on remarque en plein jour des empreintes ressemblant à celles d'un chien. Il y a de cela deux ans, deux jeunes gens avaient voulu se débarrasser de ce loup. Un soir ils s'embusquèrent derrière un rocher et l'attendirent, mais ils n'étaient pas là depuis une demi-heure, déclare un autre jeune homme qui les épiait du haut de la falaise qui domine la grève, qu'on entendit deux cris rauques et gémissants. C'était probablement le loup qui avait fait ainsi crier les deux jeunes gens. Le lendemain matin on trouva leurs cadavres sur la grève, ils avaient la figure déchirée et, chose étonnante, leurs montres, couteaux et porte-monnaie avaient disparu.

XXX

LA PREMIÈRE SOUPE DU MARIÉ

Si, lorsqu'un jeune homme est marié, le premier repas qu'il

(1) Les numéros XXIX-XXXIV m'ont été communiqués par M. Dagnet, professeur de sixième au collège de Morlaix ; ils ont été recueillis par ses élèves.

mange est la soupe au lait, il ne sera pas, dans la suite, heureux en ménage.

XXXI

LA SORCIÈRE QUI MÉTAMORPHOSE

A côté d'une croix, sur la route qui va du Fret à Crozon, avait vécu autrefois, dans une cabane que l'on voit encore de nos jours, une vieille sorcière qui transformait un homme quelconque en animal. Tout le monde la redoutait. Maintenant elle est morte, mais on conte que celui qui passerait le soir devant sa cabane, sans y mettre un genou à terre sur un caillou usé déjà par l'habitude, serait transformé en rat jusqu'à ce qu'un autre, transformé, vienne ainsi le délivrer. Un jeune homme avait ainsi disparu pendant huit jours alors qu'il allait à Crozon. Puis il est revenu, sans se rappeler de rien.

LE GOULARD.

XXXII

LE CHAMP HANTÉ

Dans la commune de Brennilis, près d'Huelgoat, il y a un champ, et quelqu'un a, la nuit, le malheur de franchir les clôtures, il entend tout de suite le bruit d'une cloche d'argent. Les uns disent que c'est l'âme de celui à qui avait appartenu le champ ; les autres disent que c'est une vache qui avait été foudroyée dans le champ même, et qui y vient paître toutes les nuits et qui fait ce bruit de clochette.

XXXIII

LA PENITENCE DU CORBEAU

Une fois, il y avait une femme qui était allée laver son linge à la rivière; elle voit un oiseau tout noir, sans doute c'était un corbeau, qui sautillait dans le petit ruisseau. Mais elle n'y fit pas attention. Arrive une autre femme. Celle-ci, voyant le corbeau, se mit tout de suite à dire : « Que cherches-tu, ici, vilain oiseau ? » et elle dit cela trois fois. Au bout de la troisième fois, on vit monter dans l'espace un homme vêtu de blanc, et qui disait : « Je ne vous oublierai jamais, car vous m'avez délivré du purgatoire. » Sans doute, c'était lui le corbeau, qui faisait là sa pénitence.

F.-M. BERRÉHARS.

XXXIV

LES PENDUS

Au Cloître on dit que, quand quelqu'un veut se pendre, dès qu'il a mis la corde sur son cou, il ne peut plus se retirer quand même il aurait envie de le faire, car le diable est sur son épaule. En voici un exemple. Il y avait un certain nombre d hommes occupés à couper du blé dans un champ ; l'un d'eux dit : « Moi je ne veux plus vivre, j'irai me pendre aujourd'hui même. » Les autres ayant entendu cela le surveillèrent. Mais pendant la sieste, celui-ci trouva le moyen de s'échapper. Quelqu'un d'entre eux se réveilla, et ne voyant plus celui-ci, il éveilla les autres à la hâte et ils s'empressèrent d'aller le chercher ; ils montèrent sur un talus, et quelle fut leur horreur en apercevant un pendu contre un arbre, ayant un grand chien noir sur ses épaules ! Quand le chien avait vu ces hommes, il s'était enfui sous terre. ROLLAND.

XXXV

PRÉSAGE DE VENTE A LA FOIRE

Quand vous irez à la foire avec un animal quelconque, vous saurez si vous vendrez votre animal : Quand il sortira de l'étable si c'est une vache, de l'écurie si c'est un cheval, vous n'avez qu'à remarquer quel pied sortira d'abord de la crèche ; si c'est le pied droit vous êtes sûr de le vendre, et si c'est le pied gauche vous ne le ferez pas.

XXXVI

LE CHIEN NOIR

Autrefois on avait vu dans un village de Scrignac, à la Croix-Rouge où deux routes se traversent, un chien noir de très grande taille. On avait dit que, s'il y déposait ses ordures au milieu des routes, le lendemain ce serait du fard qui serait bon à mettre sur la figure des jeunes filles pour les rendre plus belles. On y vit le chien trois nuits.

XXXVII

LE CHAR DE LA MORT

Un paysan de Quistinic était allé conduire une voiture d'enter-

rement. La fille était restée seule à la maison. Soudain elle entendit grincer l'essieu du char de la mort et un rossignol vint chanter sur le bord de la fenêtre de la maison.

XXXVIII

LE BUGUL NOZ

Le bugul noz chevauche à travers les chemins creux, la nuit, et il rebrousse chemin à la vue des carrefours pour éviter de rencontrer les croix qui s'y trouvent.

Dès le chant du coq il doit tuer, pour s'en débarrasser, la personne qui n'a pas été délivrée.

Le plant d'aubépine auprès duquel doivent se trouver deux paysans pour délivrer le prisonnier du bugul noz doit être blanc (*bod-spern-guen*).

Quand le bugul noz va jeter dans l'eau la personne qu'il tient prisonnière, celle-ci doit lui appliquer sur le front un bâton sur le haut duquel il y a deux liards. Le bugul noz revient alors en arrière.

XXXIX

FORMULETTES

1. Sur la bienvenue dans les fermes bretonnes :

Tosteit d'en tan hag aze'et,
Kémer hou korn ha butunet.

Approchez du feu et asseyez-vous,
Prenez votre pipe et fumez.

2. A quelqu'un qui siffle :

Peguement faut oc'h d'hou huitell ?

Combien vous faut-il pour votre sifflet ?

Il faut répondre :

— *Hou kant madderguel.*

— Le vôtre est bien meilleur.

J. Frison.



CONTES ET LÉGENDES ARABES (1)

DCCXXV

LE GALANT DANS LE COFFRE



ANDIS que Loqmân escortait les Benou Kerker dans leur émigration, il entendit un homme dire à une femme d'entre eux : « Rakhim, où est ton mari ? — Il fait paître un troupeau à lui ; c'est le soir et voici le moment où il revient, mais fais ce que tu voudras avant qu'il arrive. » Il commit un adultère avec elle : Loqmân les entendait et voyait tout cela. On entendit les appels des femmes. Rakhim dit : « Voici notre troupeau. » L'homme lui dit : « Trouve-moi une ruse. » Elle prit un coffre et l'y enferma, puis le mari revint vers sa tribu. On se mit en marche de nuit. Sa femme lui dit : « Mes costumes et toutes mes parures sont dans ce coffre porte le. » Il le chargea sur sa tête et ils se mirent en route : Loqmân était parmi les gens. En chemin le galant, qui était dans le coffre, fut pris d'un besoin d'uriner ; il le satisfit et le liquide coula sur la tête du mari. « Qu'est-ce que cette eau qui est dans le coffre et qui coule sur ma tête ? s'écria-t-il. — J'ai là-dedans des onguents, » répondit la femme. Il reprit : « C'est salé, » et il jeta le coffre qui se brisa. Le galant en bondit et s'enfuit, se dirigeant vers un pic de la montagne près de laquelle ils étaient. Le mari s'élança sur ses traces, l'atteignit et le prit malgré sa résistance, pour le conduire à Loqmân. Ceux qui étaient avec lui l'aidèrent. Il le lui amena et lui dit : « Loqmân, il est arrivé telle et telle chose avec celui-ci. » Le lendemain, Loqmân leur ordonna de s'arrêter. On fit halte et il dit : « Amenez-moi l'homme qui a été arrêté et la femme. » On les lui amena. Ils vinrent. Alors il reprit : « Je vous ai vus, j'ai entendu vos paroles et j'ai vu tout ce que vous avez fait. » Les Benou-Kerker lui dirent : « Loqmân, l'affaire est ainsi : juge suivant ta sagesse. — Faites-lui porter ce qu'elle a fait porter à son mari. » On saisit l'homme, on le mit dans un coffre qu'on attacha avec des cordes sur la tête de la femme et

(1) Suite. Voir t. XXI, p. 440.

Loqmân dit : « Partons et porte-le jusqu'à ce que tu meures et qu'il meure (1). »

DCCXXVI

L'ENFANT ÉLEVÉ EN PRISON

Un vizir avait été mis en prison par l'ordre de son souverain et il y resta pendant des années. Son fils y grandit. Lorsqu'il eut atteint l'âge de raison, il interrogea son père sur la viande qu'on leur servait. Le vizir lui dit : « C'est de la viande de mouton. — Qu'est-ce que c'est qu'un mouton ? » Le père lui en fit la description. « Mon père, reprit l'enfant, c'est comme un rat ? » Le vizir lui dit le contraire et ajouta : Quelle différence il y a entre un mouton et un rat ! L'enfant dit la même chose pour la viande de mouton et de bœuf parce que, dans sa prison, il n'avait vu d'autre animal que le rat et il croyait qu'ils étaient tous de la même espèce (2).

DCCXXVII

LA FEMME DE LOQMAN

Les Benou Kerker s'étant réfugiés près de Loqmân, roi du Yémen, celui-ci épousa une femme d'entre eux, nommée Saoudâ bent Omâmah, qui était belle. Loqmân était jaloux : il l'emmena et l'établit dans une grotte immense, au sommet d'un rocher élevé où personne que lui ne pouvait aborder, à cause de sa grandeur. Loqmân adorait Dieu dans cette caverne et avait un esclave qui y faisait prier les gens chaque année. Il fit prier les Benou Kerker : hommes et femmes se groupèrent autour de lui. Homaïsâ, fils d'Es Samaïdâ, roi de cette tribu, vit la femme de Loqmân et s'éprit d'elle. « Adites, dit-il aux siens, si vous ne trouvez pas le moyen de me faire obtenir ce que je veux de Saoudâ, femme de Loqmân, je tuerai ce prince et les Himyarites vous extermineront jusqu'au dernier. » Il était audacieux et téméraire. Quand les Benou Kerker reconnurent que, s'ils ne faisaient pas ce qu'il voulait, il accomplirait sa menace, ils convinrent d'inventer une ruse pour rapprocher les amants à l'insu de Loqmân. Un d'entre eux, nommé Amir ben

(1) *Vie de Loqmân*, publiée d'après le manuscrit arabe de Berlin dans mon *Loqmân berbère*, Paris, 1890, in-12, LXXVI-LXXVII ; cf. ce récit avec quelques variantes dans le pseudo-Djahizh. *Le livre des beautés et des antithèses*, éd. Van Vloten. Leiden, 1898, in-8, p. 269-270.

(2) Ibn Khaldoun. *Kitâbel' Iber*, Boulaq, 1284 hég., v. in-8, t. I, p. 152.

Mâlek, leur dit : « Vous reconnaissez mal la protection que vous avez reçue ; vous violez le pacte d'alliance : comme la fin ressemble au début ! Il n'y a pas de sécurité après la perfidie, ni d'excuse après la trahison, ni de fidélité après la tromperie. Vous obéissez à un jeune adultère et vous enfreignez une défense. » Mais ils n'écoutèrent pas ce qu'il disait et continuèrent de marcher dans la voie du mal. « Fils de Kerker, tuez-le », dit Es Samaïdâ ; et ils tuèrent Amir ben Mâlek. Puis ils allèrent trouver Loqmân et lui dirent : « Nous craignons que la guerre éclate entre nous ; mais, si tu es de cet avis, nous enfermerons nos armes chez toi dans cette caverne. Si une discorde s'élève parmi nous, nous n'aurons pas d'armes pour verser le sang, ni rompre les liens de parenté qui nous unissent. — Faites-le », dit Loqmân. Ils prirent leurs armes, placèrent au milieu El Homaïsâ qu'ils couvrirent de tous les côtés et remirent le tout à Loqmân. Celui-ci le transporta dans sa caverne. Quand il fut sorti, l'amoureux parla à Saoudâ et lui dit : « Je suis El Homaïsâ. » Elle le tira de là ; il obtint d'elle ce qu'il voulait ; elle lui donna à manger et à boire, puis elle le replaça au milieu des armes. Elle continua d'agir ainsi jusqu'à ce qu'un jour, étant couché avec elle sur le lit de Loqmân, il cracha et lança son crachat sur le plafond de la caverne où il resta partagé en deux. Loqmân arriva ensuite, alors que sa femme avait caché son amant, et se plaça sur le lit ; son regard se porta sur le plafond et il vit le crachat. « Qui l'a lancé ? demanda-t-il à sa femme. — C'est moi. — Crache. » Elle cracha, mais n'atteignit pas cette place. « J'étais assise (et non couchée). — Assieds-toi. » Elle le fit et cracha, mais sans plus de succès. J'étais debout. — Mets-toi debout. » Elle se leva, cracha, mais sans réussir. « C'est venu des armes. » dit il. Il alla vers le faisceau, l'ouvrit et en fit sortir El Homaïsâ. Il convoqua les Himyarites et leur dit : « Quel est votre avis ? — Chasse les Benou Kerker du pays de Himyar, car ce sont des gens de perfidie et de trahison : prends garde qu'ils ne sèment parmi nous la ruse, qu'ils ne nous chargent de leurs haines, qu'ils ne nous fassent hériter de leurs hostilités. » Alors Loqmân dit aux Benou Kerker : « Quittez ma protection. » Puis il monta à la grotte, attacha ensemble sa femme Saoudâ et El Homaïsâ, les précipita du haut de la montagne, et ils furent lapidés par lui et tous ceux qui étaient avec lui (1).

(1) Anonyme. *Vie de Loqmân*, texte arabe publié d'après un manuscrit de Berlin dans mon *Loqmân berbère*, Paris, 1890, in-12, p. LXXIII-LXXVI.

DCCXXVIII

LE MARIAGE DE SETH

Quand Adam fut atteint par la maladie qui devait l'emporter, il désira manger des fruits du Paradis et envoya sur tous les chemins ses fils pour lui en apporter de pareils. Seth était près de lui et Adam lui dit : « Demande à Dieu qu'il envoie de ces fruits. — Demande-le-lui toi-même, répondit son fils. — J'ai honte devant Dieu à cause de ce qui m'est arrivé pour avoir, contre son ordre, mangé des fruits de l'arbre. » Alors Seth pria Dieu et monta sur la montagne pour chercher après ces fruits. Il vit venir à lui Gabriel avec un plateau de ces fruits qu'une des houris du Paradis portait sur sa tête. Adam en mangea et demanda à Dieu de marier cette houri à son fils Seth. Le Très-Haut y consentit et ce fut la première femme qui parla arabe (1).

DCCXXIX

LES CORNES D'ALEXANDRE

On raconte qu'Alexandre (*Iskender*) avait deux cornes que couvrait son turban : il fut le premier qui porta cette coiffure. Il cachait ses cornes de crainte que quelqu'un ne les vît. Un jour il entra dans le bain Son secrétaire particulier y pénétra et les aperçut. Le roi le réprimanda, lui défendit de révéler son secret et le menaça de mort. Le secrétaire fut troublé. Un jour, il sortit dans la campagne et, plaçant sa bouche contre terre, il dit : « Le roi a deux cornes. » A cet endroit poussa un roseau : un berger le coupa et en fit une flûte d'où sortit comme un écho : « Le roi a deux cornes » ; d'où la nouvelle se répandit et fut connue du peuple (2).

René Basset.

(1) Ala eddin Ali Dédeh El Bosnaoui, *Moh'âdharat el Aoudil*, Le Qaire, 1311, pet. in-8, p. 34-35.

(2) Ala eddin Ali Dédeh El Bosnaoui, *Moh'âdharat el Aoudil*, p. 91-92 ; cf. la fable de Midas ; Ovide, *Métamorphoses*, l. XI, v. 180-193 (*Opera*, éd. Merkel, t. II, Leipzig, 1897, p. 221 ; Fulgentius, *Mythologicon*, l. III, ch. 9, ap. Van Staveren, *Auctores mythographi*, Amsterdam, 1742, in-4, p. 730 ; *Mythographus* I, ch. 90, ap. Bode, *Scriptores rerum mythicarum*, Cellis, 1834 v. t. 2 in-8, t. I, p. 30 ; *Mythographus* II, ch. 116, ap. Bode, *ibid.*, p. 114 ; *Mythographus III*, ch. X, 8, ap. Bode, *ibid.*, p. 226. L'article de Kuhnert (*Midas in Sage und Kunst*, *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, t. XL, 1886, p. 549 et suiv.) ne s'occupe pas de l'aventure du barbier et des roseaux. Dans d'autres traditions, c'est l'empereur Trajan qui a des oreilles d'âne (ainsi dans un conte

LA MER ET LES EAUX

CCCXXI

LA MER ET LE VENDREDI SAINT

Si le Vendredi saint la mer est calme, elle sera calme toute l'année, mais le poisson manquera. Si au contraire il y a une tempête ce jour-là, il y aura tempête toute l'année et le poisson abondera. Si la mer a quelques fortes vagues, sans qu'il y ait ni calme ni tempête, il y aura beaucoup de naufrages.

Cette année la mer a été très calme. Par conséquent la plus grande partie des pêcheurs sont désolés.

Le Fret, 1906. LE GOULARD.

CCCXXII

LA MARE HANTÉE

Dans la commune de Calanhel (Côtes-du-Nord) il y a une mare qui est très renommée pour ses fantômes et pour ses lutins. Aussi on n'ose pas passer par là la nuit de peur d'y être tué. On raconte qu'un homme y passait une nuit en voiture. Il descendait la côte au galop. Arrivé près de la mare, il vit un fantôme venir à lui, qui le prit et le jeta en l'air. Celui-ci tomba sur la route, il était tué. Le cheval alla tout seul à la maison, et peu de temps après on sut ce qui s'était passé ; depuis ce temps là on appelle cette mare *Guas ar beleck*, car l'homme qui avait été tué n'était autre qu'un religieux. JEAN L'AMISS.

CCCXXIII

LA MER SE RETIRE DANS SON LIT GRACE AUX PRIÈRES D'UN SAINT

Gilles d'Orval a perpetué une légende populaire qui court depuis

bulgare cité par Léger, *la Mythologie slave* (Paris, 1901, in-8), ou des oreilles de bouc d'après les *Chiliades* de Tzetzès, ou de mouton, au dire de Bertrand de la Broquière (*Voyage d'Outremer*, Paris, 1892, in-8, p. 179). Dans un conte moghol d'origine indienne (*Mongolische Märchen, die neun Nachtrags-Erzählungen des Siddhi-kur*, trad. Julg, Innsbruck, 1868, in-8, conte XXII, *Le roi aux oreilles d'âne*) qui nous offre les mêmes détails, le roi n'est pas nommé, non plus que dans un conte berbère du Tafilalet : *le Roseau et le Tambourin parlants*, ap. de Rochemonteix, *Contes du Sous* (*Œuvres diverses*, Paris, 1894, in-8, p. 431 et suiv.).

des siècles à Tongres (Limbourg). D'après cet écrivain l'Océan baignait autrefois Tongres (1) et ce ne fut qu'*aux prières* de saint Servais que les flots se retirèrent dans leur lit actuel.

ALFRED HAROU.

PETITES LÉGENDES LOCALES

DCLVI

QUELQUES PERSONNAGES HISTORIQUES ET DIRES TRADITIONNELS EN TOURAINE



Les cantons sud de la Touraine ont conservé des traditions locales déjà notées en grande partie (2).

Parmi elles, quelques légendes se rapportent à des personnages historiques. Ces dires ont été parfois écrits comme de vrais documents. En réalité, ils ne sont que des fictions provenant d'événements que l'imagination populaire amplifia, dénatura ou confondit avec d'autres faits.

1° Le roi Dagobert fit forger par saint Eloi un reliquaire (3) en argent « doré » qu'il offrit à l'église Saint-Laurent de Ligueil (Indre-et-Loire).

2° Saint Louis, dit une tradition locale, passa par Ligueil. On montre encore un logis « où il aurait couché » et, dans l'église, une inscription indique qu il y fit ses dévotions (4).

3° Duguesclin, d'après un dire, aurait possédé la forteresse de Grillemont » (commune de La Chapelle-Blanche (Indre-et-Loire) (5).

(1) Tongres s'élève à l'Est de la Belgique tandis que la mer du Nord baigne l'Ouest du pays.

(2) *Plateau de Bossée* « (Institut Encyclopédique, 1, rue de l'Assomption, Paris, *La Tradition* » années 1903-1906 — *Traditions populaires de la Touraine méridionale* dans *Gazette Médicale du Centre* (année 1906 et janvier 1907).

(3) Le chef de M. Saint-Laurent attribué à saint Eloi, par la tradition, était vraisemblablement du XIIIe siècle ; il fut détruit à la Révolution.

(4) Inscription datant de 1862.

(5) L'histoire nous dit seulement que Perronnelle Duguesclin, sœur du connétable, y habita.

4° Jeanne d'Arc serait venue elle-même (1) à Sainte-Catherine de-Fierbois quérir l'épée que Charles Martel aurait, après la bataille de Poitiers, fichée au milieu d'un bois. Sur cette épée marquée de croix on éleva le chœur d'une église.

5° Une tradition locale répandue et très souvent notée comme un document historique apprend que le château de la Guerche fut construit par Charles VII pour abriter Agnès Seurelle (2).

De nombreuses légendes ont cours sur Agnès Seurelle. Elle aurait habité, dans les vieilles salles du château royal de Loches, la tour qui porte son nom et dans laquelle est placé son tombeau. Un escalier secret communiquait, dit-on, de la tour d'Agnès au petit fort Saint Ours (3).

Charles, le « Gentil sire », lui aurait donné rendez-vous d'amour, à la cave d'Orfont, en forêt de Loches.

La Dame de Beauté, pour se rendre au lieu assigné par son roi suivait un souterrain, sous l'Indre...

6° Barbe-Bleue aurait habité le château de Bridoré (près Loches), l'un de ses châteaux mystérieux...

7° Tristan l'Hermite avait, dit-on, l'un de ses repaires au château de Grillemont (4).

8° Louis XI allait à « la Guerche voir une de ses amies ». Il passait par le « ch'min ferré », qu'on nomme « ch'min Louis XI » (5).

9° Triboulet aurait habité à Loches le « logis du fol » (6).

10° L'amiral de Coligny, avant de bombarder Poitiers, du haut de son rocher, « canonna le Châtelier » (7).

11° « M. d'Argenson y s'promenait à Paulmy, dans son pijounier avec n'un carosse attelé de quate j'ments poulinières » (8).

JACQUES ROUGÉ.

(1) Plusieurs historiens de Jeanne d'Arc ont écrit qu'un armurier, sur son ordre, alla, de Chinon à Sainte-Catherine-de-Fierbois, chercher une épée dans l'église dédiée à sainte Catherine.

(2) En réalité, le château fut bâti pour une autre maîtresse de Charles VII, Antoinette de Maignelais, tante d'Agnès Seurelle.

(3) Ceci est exact.

(4) Ce dire légendaire a été donné comme document historique par quelques historiens.

(5) Ancienne voie romaine, tronçon allant de Manthelan à Port-de-Piles ; il en reste encore quelques parties pavées.

(6) Le souvenir populaire confond ici Triboulet avec Chicot qui fut lieutenant gouverneur de Loches.

(7) Le Châtelier, place forte possédée par les protestants, en Touraine, durant les guerres de religion, appartint, il est vrai, à Charles de Téligny, gendre de l'amiral de Coligny.

(8) Un d'Argenson fit, en effet, le pari de « faire le tour de son pigeonnier » en voiture; le pari fut gagné par d'Argenson, car son château n'était alors qu'un *vaste pigeonnier*.

DCLVII

LÉGENDE DU SEIGNEUR DE BEAUFORT

A Chapdes-Beaufort, on chante encore une vieille légende en vers patois, qui remonte peut-être aux Croisades : Le seigneur de Beaufort étant parti avec le Roi pour la guerre sainte, sa mère profita de son absence pour persécuter sa bru; elle la dépouilla de ses parures, lui donna des vêtements sordides et l'envoya garder les pourceaux. Lors du retour de son fils, elle accusa sa bru d'infidélité et de dévergondage. Un peu incrédule, le seigneur de Beaufort voulut éprouver sa femme: il alla la trouver sans se faire connaître et fit tout ce qu'il put pour la séduire; mais elle le repoussa en disant qu'elle aimerait mieux se jeter du haut du donjon que de violer ses serments. Plein de joie, son mari se jeta alors à ses pieds, narra sa supercherie, et ayant donné à sa femme des joyaux superbes rapportés de Palestine, il la supplia de reprendre sa place en son château.

Baron du Roure de Paulin.

LES ONGLES (1)

§ 52

Un Brâhmane ne doit pas se couper (lui-même) les ongles ou les cheveux, ni se ronger les ongles avec les dents.

Il ne doit point... arracher de l'herbe avec ses ongles (2).

§ 53

Chez les Masaï, la coutume est de porter les ongles longs : quand ils le sont trop, on ne doit pas les couper, on les ronge avec les dents et les débris sont jetés au loin (3).

René Basset.

(1) Suite. Voir t. XIX, p. 484.
(2) *Mânava Dharma Câstra. es lois de Manou*, trad. Strehly, Paris, 1893, in-8, p. 106.
(3) Merker. *Die Masai*, Berlin, 1904, in-4, p. 149.

LES USAGES
DE LA SAINT-JEAN DANS LE PAS-DE-CALAIS

I



E nos jours, l'usage d'allumer de grands feux de bois dans la soirée du 23 juin a disparu presque partout ; ou bien, s'il s'est conservé dans un petit nombre de localités, il a perdu à peu près généralement le cachet religieux dont il était primitivement entouré. Tel est encore à Berch-sur-Mer le feu de joie de la Saint-Jean-Baptiste, appelé de temps immémorial par les habitants : *feu d'or de Saint-Jean*. Il se faisait encore en ces derniers temps avec le même éclat et l'accomplissement scrupuleux des mêmes conditions qu'il y a cent ans.

Chacun contribuait pour sa part à élever un vaste bûcher composé d'objets très inflammables. Le soir, à l'heure annoncée, le clergé paroissial sortait processionnellement et au son des cloches en chantant le cantique de Zacharie, le *Benedictus*, et venait se placer en face du bûcher, au milieu d'une foule toujours considérable. L'officiant allumait le feu, l'aspergeait, l'encensait, et entonnait le *Te Deum*, auquel l'assistance répondait avec autant d'entrain que d'esprit de foi. Un chœur de chant commençait ensuite un long et curieux cantique en l'honneur de saint Jean-Baptiste, dont je n'ai pu me procurer les paroles. Après ce cantique, l'officiant entonnait le *Salve Regina* ; puis clergé et fidèles retournaient processionnellement à l'église, où la cérémonie se terminait par un salut solennel.

II

Dans les environs de Bapaume, la ville de saint Jean-Baptiste, à la nuit tombante, on dressait jadis une haute perche à laquelle on suspendait de nombreux paquets d'aulx. On amoncelait autour d'elle du bois, des brindilles et autres matériaux inflammables. Le curé bénissait ensuite le bûcher, puis on y mettait le feu. Les paysans recueillaient avec soin les paquets d'aulx roussis et bénits qu'ils appendaient dans les maisons, en guise d'amulettes préservatrices contre la foudre et contre les maladies.

III

Il existait à Houdain (arrondissement de Béthune) et dans d'autres localités un usage particulier, consistant à prendre des fleurs que l'on effeuillait et dont on laissait les pétales séjourner dans un récipient rempli d'eau pendant toute la durée de la nuit du 23 au 24 juin. Cette infusion à froid se nommait *eau de saint Jean*. Les infirmes s'en servaient pour leur guérison, et les femmes enceintes pour leur heureuse délivrance.

Aujourd'hui encore, dans la nuit du 24 juin, on a l'habitude, à Houdain, de puiser de l'eau que l'on conserve jusqu'à l'année suivante, et dont on se sert pour les couches pénibles.

Ed. Edmont.

CONTES ET LÉGENDES DE LA BASSE BRETAGNE

LV

LA SOURIS AUX YEUX D'OR



N enchanteur retenait quatre jeunes filles sous son pouvoir. L'une d'elles avait été changée en souris aux yeux d'or. Elle se trouvait dans un tonneau de plumes et pour la délivrer il fallait poser la main sur elle à minuit. Trois rois partirent pour tenter sa délivrance. Les deux qui partirent les premiers s'endormirent dans le château de l'enchanteur ; le troisième, résolu à ne pas s'endormir en attendant que minuit sonnât, vit en passant dans les jardins du château trois jeunes filles qui étaient dans une pièce d'eau, plongées jusqu'à la ceinture et retenues ainsi sous le pouvoir de l'enchanteur. Il continua son chemin, puis se cacha derrière le tonneau de plumes; et à minuit il posa la main sur la petite souris aux yeux d'or. Elle était délivrée et l'enchanteur perdu. Le château resta au roi. Les autres jeunes filles furent délivrées. Le roi épousa celle qui, changée en souris aux yeux d'or, avait été délivrée par lui. Les deux autres rois épousèrent une des trois autres jeunes filles et celle qui resta se fit religieuse.

Avant d'avoir été délivrée, la petite souris servait à manger aux rois et brossait leurs habits.

LVI

LE TRÉSOR ET LE GROAH (*fée*)

Un groah mendiait et demandait souvent un gîte pour la nuit. Des riches le lui avaient refusé. Or un pauvre lui donna un jour la clef de son grenier en lui disant d'y aller coucher. Le lendemain le groah la lui rendit en lui disant : « Cette clef ouvrira une grotte où sont d'immenses trésors. Allez et prenez-en, mais que le jour ne vous y surprenne pas. » Bientôt beaucoup de personnes y allèrent et restèrent éblouies, mais, le jour venant, les trésors disparurent.

LVII

LE CHEVAL BLANC

Une nuit trois jeunes gens quittaient Erdeven pour retourner chez eux. Ils avaient été à Erdeven pour danser. Ils avisèrent un cheval blanc en liberté dans un champ. Ils allèrent dans le champ au moyen d'un escalier de pierre. L'un dit :

« Si j'étais hardi, je retournerais chez moi sur ce cheval. » Les autres lui dirent : « Monte le cheval ou nous le montons. » A la fin du compte, l'un se décida à le faire. Mais il ne put arrêter le cheval de toute la nuit. Le cheval qui était celui du bugul noz s'arrêta au village de Salver er hed, qui est très loin de là. Des sabots du cheval jaillissaient des étincelles.

Tous ceux d'Erdeven connaissent cette histoire.

LVIII

LE BOSSU ET LES KORRIGANS

Il était une fois un meunier bossu dans un des villages de Plouhinek. Près de son moulin était une fontaine à l'entour de laquelle des Korrigans dansaient en chantant :

« *Derlun' Dermerc'h* » (Lundi, Mardi).

Le meunier se dit : J'ajouterai ce soir « *Dermerc'her* » à la chanson.

Le soir venu il cria de son moulin aux Korrigans qui venaient de finir leur chanson : « *Dermerc'her* » (Mercredi). — « *Brauiorh er sonneu* » (Les paroles sont plus belles), dirent les Korrigans. Puis ils lui ôtèrent sa bosse.

Un paysan bossu ami du meunier voulut que sa bosse lui fût ôtée.

Il attendit les Korrigans près de la fontaine. Il leur cria quand ils eurent fini leur chanson : « *Ha dé rieu* » (et jeudi). Les Korrigans essayèrent leur danse en ajoutant à leur chanson : « *Ha dé rieu.* »

Mais ne pouvant accorder les paroles avec leur danse, ils mirent au paysan bossu la bosse du meunier, ce qui lui fit deux bosses.

LIX

LES TROIS FRÈRES

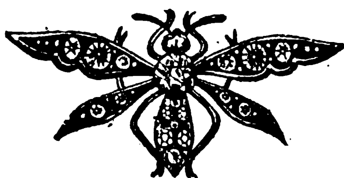
Il y avait un jour trois frères dont l'un résolut de quitter son village. Il sella son cheval et partit. Il traversait une grande forêt quand il y aperçut une maison. Il y entra pour se reposer quelques jours. Alors une vieille femme lui demanda si elle pouvait attacher le cheval ; il lui dit que oui. La vieille femme s'ôta un cheveu de la tête et ce cheveu se changea en une chaîne de fer avec laquelle elle attacha le cheval. Le jeune homme pénétra dans une chambre vide et dans une seconde où un géant lui coupa la tête.

Quelque temps après un autre des trois frères sella son cheval et partit. Traversant la même forêt il y aperçut la même maison et il y entra. Alors la vieille femme lui demanda si elle pouvait attacher le cheval, il lui dit que oui. La vieille femme s'ôta un cheveu de la tête et ce cheveu se changea en une chaîne de fer avec laquelle elle attacha le cheval. Le jeune homme pénétra dans une chambre vide puis dans celle d'après où le géant lui coupa la tête.

Quelque temps après le troisième frère prit un cheval et partit. Traversant la forêt il y entra. La vieille femme lui demanda si elle pouvait attacher le cheval. Il lui répondit que non, et réclama ses frères.

Alors la vieille femme pénétra dans la première chambre, dans la seconde, puis dans une troisième. Elle prit les os des deux frères qui se trouvaient dans la « fontaine de la mort », et les mit dans la « fontaine de la vie ». Les deux frères ressuscitèrent.

J. Frison.



PLUS FIN QUE LE DIABLE

LÉGENDE POITEVINE



A ferme de Puy-Rabier en la commune de Magné, canton de Gençais, département de la Vienne, est, comme son nom de puy l'indique, située sur un coteau élevé et aride.

Autrefois pendant la plus grande partie de l'été cette ferme ne possédant ni puits ni fontaine était complètement privée d'eau que le fermier était obligé d'aller chercher au loin dans des futailles, ce qui lui occasionnait un travail très pénible.

Par une année de grandes chaleurs, un soir qu'au coucher du soleil il venait pour la troisième fois de la journée de faire sa provision d'eau pour le lendemain, quelques instants avant d'arriver chez lui, il fit la rencontre d'un monsieur correctement vêtu, qui, lui voyant un air triste, lui demanda la cause de son chagrin.

Le fermier lui expliqua que, privé d'eau depuis plus de deux mois, il ne savait comment faire pour abreuver son bétail qu'il voyait dépérir de jour en jour ; ce qui lui occasionnait une perte sensible et pouvait même amener sa ruine : son cheptel étant toute sa fortune.

— Le travail que tu es obligé de faire est en effet fort pénible ; mais, cependant, point n'est besoin de te livrer au désespoir pour cela, lui répondit le monsieur ; car, si tu le veux, il m'est possible, dans moins de 24 heures, de te faire creuser près de ta maison un puits qui te fournira en tout temps de l'eau en quantité suffisante pour tous les besoins de la ferme.

— Oui, dit le fermier, mais les frais seront considérables ; et mes moyens ne me permettent pas de faire face à une aussi lourde dépense.

— Tranquillise-toi, lui dit son interlocuteur ; en récompense de l'immense service que je t'offre, je ne te demande que ta fille.

Le fermier avait en effet une fille unique d'une rare beauté ; aussi, surpris d'une semblable demande, ayant examiné plus attentivement l'inconnu, il remarqua qu'au lieu d'avoir les pieds comme les autres hommes, ceux-ci étaient fourchus comme ceux d'un bouc.

Le doute n'était pas possible, c'était le diable en personne qui

venait lui proposer un semblable marché, qu'il fut sur le point de rejeter avec indignation.

Le paysan poitevin est réputé pour avoir plus d'une ruse dans son sac et son plus grand désir est de pouvoir dauber le monsieur.

Après avoir mûrement réfléchi : « J'accepte, dit-il, le marché que vous me proposez : je vous donnerai ma fille, mais à la condition expresse que le puits sera entièrement terminé demain matin au premier chant du coq. »

Le marché conclu, arrive aussitôt une légion d'ouvriers qui se mirent sans retard à la besogne faisant un bruit assourdissant.

La besogne avançait avec une rapidité surprenante sous l'œil du malin qui encourageait les ouvriers du geste et de la voix ; si bien que sur les trois heures du matin, après qu'une épaisse couche de rochers eut été brisée, l'eau jaillit avec abondance.

Il ne restait plus qu'à exécuter les travaux de maçonnerie, et les ouvriers encouragés par leur patron redoublaient d'ardeur pour que tout fût terminé avant l'heure convenue.

Le pauvre fermier était dans la consternation et commençait à déplorer sa témérité lorsqu'une idée lui vint qui lui réussit à merveille.

Les travaux étaient sur le point d'être terminés, lorsque rentrant chez lui il alluma sa lanterne et pénétra dans son poulailler.

Le coq apercevant cette clarté crut que c'était le jour qui commençait à paraître et se mit aussitôt à pousser un cocorico joyeux.

Furieux d'avoir été joué de la sorte par ce paysan qu'il ne se figurait pas aussi madré, le diable s'enfuit aussitôt avec toute sa bande ; et le fermier de Puy-Rabier n'a jamais manqué d'eau.

R.-M. Lacuve.



LA GAFLA



SUR la route blanche et poudreuse de Msila, là-bas dans le lointain, enveloppée d'un nuage épais de poussière, la Gafla des Oulad Khiiane du cercle de Bousaâda apparaît se dirigeant vers le nord, vers le verdoyant Tell, fuyant le rude soleil du sud, les régions brûlées et dénudées de leur tribu.

Cette caravane est annoncée de très loin par la masse de poussière qu'elle soulève, poussière qui, en raison de l'état surchauffé de l'atmosphère, provoque de petites tornades, emportant en hélices et spirales capricieusement rapides les matières de la route, désagrégées par le piétinement rude et saccadé des moutons et des chèvres.

On aperçoit bien émergeant du tourbillon, de ci de là, des têtes et des cous bruns de dromadaires, ces braves animaux du sud qui véhiculent toute la cargaison de la Gafla, mais l'ensemble disparaît presque entièrement sous un nuage épais.

Enfin, se rapprochant, la caravane se distingue et l'on voit alors un tableau qui ne manque pas de pittoresque. C'est d'abord le troupeau de dromadaires précédé du fehal, du gououad, le fameux dromadaire guide, qui indique le chemin à prendre et le pas à donner.

Comme marque distinctive, le placide animal a une guelada, collier à gros pompons de laine, et il bénéficie aussi d'une diminution de poids dans sa charge.

L'allure du troupeau qui a toujours des tendances à musarder le long de la route, chaque dromadaire grapillant, selon le cas, une goulée d'orge ou de blé, ou un artichaut sauvage bien épineux, voire même les têtes des jeunes arbres plantés le long de la route, est stimulée de temps en temps par un vigoureux coup de sifflet des conducteurs, suivi des interjections : Haou ! Sche ! soulignées le plus souvent d'un bon coup de trique magistralement appliqué sur la croupe des dromadaires par trop indolents.

Les conducteurs sont répartis en flanqueurs sur les côtés du troupeau et empêchent les écarts des animaux par trop indépendants. Ce sont ordinairement de solides gaillards, grands, secs, bien musclés, au teint basané, aux membres couleur de bronze,

n'ayant souvent comme costume qu'une gandoura serrée aux reins, par une ceinture de cuir, les pieds chaussés du bousag, brodequin du sud, la tête garnie d'une chechia et d'un haïck fixé par un turban et dont l'extrémité flotte au vent.

Quelques-uns d'entre eux, recouverts ceux-là d'un burnous, portent en bandoulière un long fusil pour se défendre, le cas échéant, des Djichs, si fréquents dans le sud. Ils marchent ainsi allègrement, pendant des semaines entières, excitant de la voix et du geste les trop calmes dromadaires.

Le chef de la Gafla est souvent sur une de ces vaillantes montures du sud, véritable buveuse d'air aux jarrets inlassables. Coiffé d'un meddol, haut et lourd chapeau en palmier nain, dont les rebords, garnis dans leur partie inférieure de cotonnade rouge, reposent sur le volumineux guennoux, serré autour de la tête par une grosse corde en poils de chameau, il dirige la caravane.

C'est lui qui surveille le convoi, indique les heures de repos et choisit, le soir venu, le gîte d'étape. Connaissant parfaitement les divers points d'eau de la route, il modifiera la marche de la troupe de façon à parvenir sur ces points au moment où les animaux doivent être abreuvés.

C'est aussi lui qui, porteur de la permission de voyage délivrée par le chef du bureau arabe, la fera viser au chef-lieu des communes que la Gafla traversera; car il est : Raïs-el-Goum, le commandant du goum.

Au centre du troupeau de dromadaires se trouvent les animaux porteurs de Djahfas, ou bassours, dans lesquels sont transportées les jeunes femmes devant être soustraites aux regards indiscrets; ces palanquins sont naturellement voilés pour cacher aux curieux les traits des femmes.

Voici maintenant le troupeau des moutons et des chèvres qui, au nombre de trois ou quatre cents, trottinent en bêlant tristement. Ils sont conduits par de jeunes indigènes dont les cris : Proute! et les coups qu'ils frappent sur une vieille plaque de fer-blanc, débris d'une boîte à pétrole, activent la marche du troupeau.

Les ânes viennent ensuite, chargés des bâtons de tentes, des ustensiles de cuisine, du bois de chauffage constitué par de maigres buissons de Guettaf ou Tagouf, arrachés dans le sud, et aussi des jeunes enfants qui ne peuvent suivre la Gafla.

Près de ces ânes, marchent les femmes d'âge mûr, vêtues de robes en cotonnade bleue, serrées aux reins par une ceinture de laine rouge. Coiffées du chedda traditionnel, elles mélangent à leurs cheveux des brins de laine teinte en bleu, afin d'augmenter le

volume de leur coiffure (Soualef) ; elles portent souvent sur leur dos de jeunes enfants qui sont retenus par un pli de la cotonnade formant sac, et sont chaussées de chebrelas, grossières bottines en peau de chèvres.

A l'approche d'un point d'eau du Tell, les femmes de la Gafla, heureuses de voir enfin un liquide limpide et clair, ne peuvent pas contenir leur joie, elles saluent la source de joyeux youyou, manifestant ainsi la satisfaction qu'elles éprouvent d'avoir de l'eau potable, bien supérieure au liquide boueux et souvent infect des redirs du sud !

Les femmes sont ordinairement suivies par une dizaine de chiens aux longs poils, laids, efflanqués et grincheux, dont les voix enrouées par les aboiements continuels, résonnent si désagréablement en pays arabe. Ces chiens ne sont pas nourris par leurs maîtres, ils vivent de ce qu'ils trouvent ; aussi, lorsqu'ils arrivent dans le Tell, épuisés par de longues marches, amaigris par les privations, beaucoup d'entre eux deviennent enragés.

La fin de la caravane se compose ordinairement de quatre ou cinq gaillards de 18 à 25 ans, vigoureux, hardis, bons à tout faire, qui, tout en marchant, fument des cigarettes hors la vue de leur père ou frère aîné, se racontant naturellement leurs exploits et aussi leurs projets.

Ce sont eux qui méditent, en cours de route, les mauvais coups à faire, et prennent les dispositions pour en assurer l'exécution sans qu'ils aient besoin des conseils de leurs anciens, se sachant suffisamment experts en la matière.

Les gens du Tell, colons ou arabes, n'ont qu'à faire bonne garde, car leurs animaux, chevaux ou mulets, bœufs ou moutons, seront l'objet de la convoitise de nos saharis ; et si la surveillance se relâche, les dits animaux seront vivement enlevés et conduits à des distances lointaines, empêchant ainsi la réussite des recherches.

Remis à des recéleurs bien connus, les animaux, après avoir franchi la zone des investigations, seront dirigés vers le sud, ce vaste champ si favorable aux voleurs. Indépendamment de ces vols d'animaux, les membres de la Gafla se rendent coupables de nombreux larcins ; une prairie est rapidement tondue par les animaux de la caravane qui, d'après le dire des bons apôtres de gardiens, se sont toujours soustraits à la malveillance !!! Et puis, quel est le troupeau coupable ? Il en existe vingt dans la Gafla et chaque propriétaire défend le sien ! Une chebka (filet contenant des gerbes), par trop éloignée du domicile du propriétaire, est vivement enlevée,

la nuit, et lorsque l'on s'aperçoit du vol les animaux sont déjà loin ainsi que les voleurs.

Tout le long du parcours suivi par la Gafla, les hommes, les femmes, les enfants même, ont vite fait d'arracher de temps en temps, tout en marchant, une poignée d'orge ou de blé, qu'ils triturent dans leurs mains, afin d'en séparer les barbes et manger les grains. Il n'est pas jusqu'aux jardins et vignobles près des desquels la caravane passe qui ne soient visités par ces braves saharis : abricots, pêches, poires, pommes sont prestement cueillis et bientôt avalés par la bande.

Aussi, quand la Gafla est aperçue par les gens du Tell, entend-on cette recommandation faite par les vieillards, gens expérimentés : « *Reddou balkoum Oulad el Haram Djaou !* » Prenez garde, veillez, les enfants du péché s'approchent!

Achille Robert.

AU PAYS DE BAUGÉ

XII

LÉGENDES



L'*église de Mouliherne*. — Cette église, dédiée à saint Germain, et dont certaines parties accusent le XIe siècle, domine le bourg et la vallée sur une crête escarpée.

La légende rapporte que la population avait projété tout d'abord de construire l'édifice en question dans le val, mais que, chaque nuit, le travail des ouvriers était disparu, et les matériaux se trouvaient, le lendemain, transportés sur la hauteur, à son emplacement actuel.

Voyant cela, et devant l'inutilité des efforts tentés pour construire le monument religieux dans la vallée, les ouvriers se résignèrent à l'élever sur le coteau.

Un souterrain s'ouvre auprès de l'église, par un puits vertical, et une légende veut qu'un trésor y soit caché.

Le manoir de Poisieux. — Un certain nombre de légendes, dont plusieurs ont été rapportées, circulent sur cette habitation. L'une

d'elles dit que quand un malheur va arriver on voit surgir une poule noire d'un des côtés du bâtiment.

XIII

LE BLASON

Les gens de Longué portent le nom de Baveux (ou Baveurs) de ce qu'ils sont réputés pour leur loquacité et leurs propos parfois inconsidérés.

— Les habitants de Blou sont nommés les Juifs. Cette appellation leur vient de ce que la population passe pour être très laborieuse, affairée, et âpre au gain.

— Les habitants de Saint-Philbert-du-Peuple sont appelés ironiquement « Les Grésillons ». C'est là une allusion au sol de la commune qui est très chaud et sec, et est le pays d'élection des grillons (ou grésillons).

— Enfin on qualifie parfois les gens de Jumelles de « Sorciers », de ce que quelques habitants de cette localité y pratiquèrent longtemps la sorcellerie.

XIV

CROYANCES DIVERSES

Quand on parle d'un aspic, ne pas en indiquer la longueur sur le bras, car on serait mordu, dans le courant de l'année, par un reptile de cette espèce.

— Beaucoup de personnes sont persuadées que les serpents (couleuvres, vipères, aspics) ont des pattes, qui ne deviennent apparentes que lorsqu'on met dans le feu ces animaux.

— Pour tremper l'acier dans de bonnes conditions, on doit mettre dans l'eau servant à l'opération toutes sortes de « venins » (crapauds, grenouilles, vipères, couleuvres, etc).

— Dans le pays de Longué, lorsqu'une campagnarde va à l'église faire ses relevailles, elle porte souvent avec elle un ou plusieurs pains qu'elle fait bénir.

Ce pain est ensuite donné aux femelles d'animaux domestiques que l'on fait saillir, particulièrement aux vaches, pour que l'accouplement soit fécond.

— Pour réussir une greffe, éviter d'avoir mangé une sardine dans la matinée.

C. Fraysse.



BLASONS POPULAIRES DE LA VENDÉE

I

LES PALLOTS DE SAINT-GEORGES-DE-MONTAIGU



Le surnom de Pallots, donné aux habitants de Saint-Georges-de-Montaigu, vient du mot *pelle* (en patois *palle*).

Deux versions, quoique présentant quelques variantes, expliquent cette dénomination.

D'après les uns, deux frères longeant *la Maine* pour se rendre chez eux par un beau ciel étoilé, aperçurent la lune se mirant dans l'eau de la rivière. Les pauvres naïfs conçurent le projet de prendre l'astre de la nuit, en puisant au moyen d'une *pelle*, le liquide contenu dans un creux de la Maine. Alors que l'un d'eux *époésait* (puisait), l'autre stimulait son courage :

— *Pallotte*, *pallotte*, *mon frère*! ne cessait-il de répéter ; quand la fosse sera vide, nous saisirons la lune!

Naturellement la lune leur fit la nique et, le creux tari, nos hommes ne pouvaient s'expliquer comment l'astre qui, tout à l'heure, se baignait dans l'onde, leur montrait, là-haut dans les cieux, la mine réjouie et goguenarde de quelqu'un qui vous a joué un bon tour!

D'autres donnent une explication différente sur l'origine du terme de *Pallots*, qui, sans être injurieux, a cependant une signification de raillerie dans notre patois vendéen.

Un chien — cet animal est sans pitié — déposa le soir, à la porte de l'église de Saint-Georges, la chose dont Cambronne immortalisa le nom. Grande fut la peine des fidèles quand le matin, venant à la messe, ils aperçurent ce factionnaire d'un nouveau genre : leur église était *déshounourée*! Que faire ? Quelqu'un eut une idée géniale :

— Si on déplaçait le temple en se servant de tous les bœufs de la paroisse ?

Cette opinion fut partagée. Il fallait un câble : les femmes s'offrirent de le filer et ce fut la laine des *gnias* (agneaux) qu'elles employèrent à cet effet.

Comme bien on pense, à la première secousse le câble se rompit. Désespérant de ne jamais rendre à l'église sa parure immaculée, les habitants de l'antique *Durivum* se lamentaient. L'un d'eux, depuis longtemps abîmé en de savantes recherches, lança un « Euréka » triomphant :

— Si nous prenions une *palle*, nous enlèverions la malpropreté, et point ne serait besoin de transformer l'église en une maison roulante!

La chose était simple, encore fallait-il y songer. Aussi la joie fut grande quand le document, déposé ailleurs, permit aux Pallots de rentrer dans leur église qui n'était plus... *deshounourée* !

Jehan de la Chesnaye.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La vingt-deuxième assemblée générale de la Société a eu lieu le 31 janvier, sous la présidence de M. Charles Beauquier, président de la Société.

Le Secrétaire général expose la situation qui continue à être satisfaisante. Les recettes se sont élevées à 3,228 fr. 35, somme inférieure aux prévisions, mais supérieure à celle réalisée en 1904. Les dépenses ont été, d'autre part, moindres que les prévisions : elles se montent à 2,827 fr. L'excédent des recettes est de 501 fr. 35.

Pour 1907, il y a lieu de prévoir en recettes 3,786 fr. 35, et en dépenses 3,360 fr., qui laisseraient un excédent de 516 fr. 35.

La Société, qui en 1905 n'avait perdu qu'un seul membre, a été plus éprouvée en 1906. Elle a à regretter le décès de M. Lucien Decombe, conservateur du Musée archéologique de Reims, de M. Quarré-Reybourbon, auteur d'excellents travaux sur l'archéologie du Nord, et de M. Clément Rubbens, qui a fait à notre Société plusieurs communications intéressantes. MM. Decombe et Quarré-Reybourbon faisaient partie de la Société depuis sa fondation.

Il y a eu trois admissions de membres nouveaux.

L'Assemblée renouvelle à M. Paul Sébillot, secrétaire général, le pouvoir de toucher au Trésor la subvention annuelle et les autres sommes qui pourraient être attribuées à la Société.

Le Bureau pour 1907 est ainsi composé :

Présidents honoraires.

MM.
D'ARBOIS DE JUBAINVILLE
FRÉDÉRIC MISTRAL

Ancien Président

M. E.-T. HAMY

Président

M. CHARLES BEAUQUIER

Vice Présidents

MM.
EMILE BLÉMONT
HENRI CORDIER
PAUL GUIEYSSE

Secrétaire général

M. PAUL SÉBILLOT

Secrétaires adjoints

MM.
GAUDEFROY-DEMOMBYNES
A. VAN GENNEP
ALEXANDRE TAUSSERAT

Commission de Rédaction

MM.
EMILE BLÉMONT
GAUDEFROY DEMOMBYNES
A. VAN GENNEP
FÉLIX RÉGAMEY
ALEXANDRE TAUSSERAT
JULIEN TIERSOT

Comité central

Membres résidant à Paris

MM.
CHARLES BEAUQUIER
RAPHAEL BLANCHARD
EMILE BLÉMONT
PRINCE ROLAND BONAPARTE
LOYS BRUEYRE
COMTE DE CHARENCEY
H. CORDIER
GUSTAVE FOUJU
GAUDEFROY-DEMOMBYNES
A. VAN GENNEP
PAUL GUIEYSSE
HUGUES KRAFFT
CHARLES LE GOFFIC
F. MACLER
LOUIS MARIN
FELIX RÉGAMEY
ARTHUR RHONÉ
PAUL SÉBILLOT
ALEXANDRE TAUSSERAT
JULIEN TIERSOT

Membres ne résidant pas à Paris

MM.
RENE BASSET
EMMANUEL COSQUIN
ALCIUS LEDIEU
ACHILLE MILLIEN
LÉON PINEAU



BIBLIOGRAPHIE

Ernst Siecke. — *Drachenkämpfe, Untersuchungen zur indogermanischen Sagenkunde.* 1er fascicule du t. I de la *Mythologische Bibliothek* publiée par la *Gesellschaft für vergleichende Mythenforschung*, 1 vol. gr. in-8 de 123 pages, Leipzig, 1907, J.-C. Hinrichs éditeur, 3 marks.

« Ces temps derniers s'est manifestée, dans l'étude des mythes, une tendance essentiellement négative. Après bien des tentatives non suivies de succès, on a presque de toutes parts perdu le courage de continuer à tirer de la comparaison des mythes des conclusions sur leur formation et leur signification. Il faut au contraire maintenir ce principe fondamental, que les créateurs de récits mythiques ont exprimé ainsi des *représentations déterminées qui se retrouvent manifestement dans toutes les mythologies.* Découvrir ces représentations, tel est l'objet de la mythologie comparée. La simple collection de matériaux du point de vue archéologique, folklorique ou ethnologique n'est pas le but final de l'étude des mythes. La mythologie n'est pas uniquement science des religions et étude des rites et des cultes.

« Elle ne consiste pas uniquement non plus en simples comparaisons littéraires. De même, ni l'animisme, ni le fétichisme, le totémisme, le culte des ancêtres, ni le polydémonisme ne fournissent une explication complète des mythes. *Le caractère spécial du mythe nécessite une comparaison étendue sans limitation de temps ni de lieu.* — Comme il n'existe pas de centre pour les travaux de mythologie comparée dans le but de définir l'essence du mythe, alors qu'il existe un public étendu qui s'intéresse sans aucun doute à cet ordre de recherches, les soussignés ont décidé, le 6 juin 1906, de constituer une *Société pour l'Etude comparée des Mythes* qui publiera des fascicules sous le titre commun de *Bibliothèque Mythologique.* »

La cotisation annuelle est de 10 marks. Parmi les membres fondateurs de la Société on rencontre MM. Paul Ehrenreich, Alfred Jeremias, E. Siecke, Hugo Winckler, A. Döhring, C. Fries, O. Gilbert, von Landau, von Lichtenberg, Karl von den Steinen, Eduard Stucken. Le secrétaire est M. Lessmann, à Charlottenbourg, 44, Berliner-Strasse.

La courte liste de membres fondateurs que j'ai donnée ci-dessus indique assez la coexistence, dans cette société, de plusieurs tendances et directions scientifiques. Celle de M. Eduard Stucken a été ces temps derniers l'objet d'attaques assez violentes ; celle de M. Paul Ehrenreich s'est exprimée récemment dans ses *Mythen und Legenden der Südameri kanischen Urvölker ;* celle de M. Hugo Winckler est également des plus connues, ainsi que celle de M. Jeremias, tous deux assyriologues et par suite portés à dériver presque toute la civilisation humaine, mythes, légendes et contes compris, du grand foyer assyro-babylonien.

Il est donc à priori certain que la *Mythologische Bibliothek* comprendra des travaux intéressants et qui seront l'objet de controverses plutôt violentes. Le premier fascicule de cette Bibliothèque a, je pense, le caractère d'une déclaration de principes.

M. Siecke a choisi pour objet de ses recherches comparatives le combat avec le dragon, thème comme on sait extrêmement répandu. Il ne veut pas de l'explication par l'emprunt seul, tout en admettant que dans quelques cas il y a eu emprunt (influence babylonienne chez les Juifs, persane chez les chrétiens, etc.). Par contre, il admet la théorie de la polygénèse dans ce sens que le mythe doit correspondre à un phénomène observable partout. Ce phénomène n'est autre que la lutte entre le soleil et la lune.

Et voici M. Siecke parti, à grand renfort de minutieuse érudition, à prouver que le dragon, le serpent ou le monstre combattu n'est toujours que la lune, alors que les héros et les dieux qui combattent et d'ordinaire tuent le monstre représentent le soleil. Les mythologies indienne, grecque, germanique et en partie « sémitiques » sont étudiées et expliquées d'après ce système qui semble tellement évident à l'auteur qu'il ne peut se retenir de traiter à peu près d'imbéciles (cf. entre autres p. 78) tous ceux qui ferment les yeux à cette clarté.

Ainsi M. Siecke se rattache lui aussi à cette école allemande moderne qui, sous l'influence de quelques assyriologues, met à la base des mythes et des rites du monde civilisé ancien un système religieux astral.

Ce n'était vraiment pas la peine de formuler de grands principes pour en fin de compte construire une théorie passe-partout aussi simpliste. Sans doute, les matériaux assemblés par M. Siecke demeurent jusqu'à un certain point utilisables ; mais ses interprétations rappellent par leurs plus mauvais côtés celles des anciennes écoles Elles furent, hélas! importées en France et en Angleterre, où cependant on en a fait justice. Espérons que l'école « astrale » ne passera pas à son tour la frontière de l'Empire germanique.

On remarquera que dans ce livre qui traite du thème fondamental de la légende de Persée, il n'est tenu nul compte de la *Légend of Perseus* de M. Sidney Hartland (1896). Puis, que plusieurs des variantes étudiées par M. Siecke l'ont été aussi par Leo Frobenius dans son *Zeitalter des Sonnengottes* (1904); mais où M. Siecke voit la lune, M. Frobenius voyait le soleil, et avec autant de raison.

Enfin je ne comprends pas pourquoi M. Siecke reproche à M. Mogk (cf. p.98 note 2) d'avoir dit : « L'histoire des légendes est de l'histoire littéraire » et ajoute qu'on pourrait prétendre aussi bien que « l'histoire universelle est de l'histoire littéraire». Si quelqu'un ne se place qu'au point de vue littéraire, c'est précisément M. Siecke : car il extrait les mythes du milieu social, c'est-à-dire économique, juridique, religieux, philosophique, etc., dont ils sont un élément, pour n'en considérer que la partie littéraire, le thème. C'est ensuite ce thème ainsi isolé qu'il prétend interpréter. Les comparaisons de M. Siecke sont, elles aussi, purement thématiques et verbales.

Or, étudier des faits artificiellement isolés, à part de toutes leurs conditions de temps, de lieu et d'humanité, tel fut le procédé caractéristique des anciennes écoles, dont la faillite est définitive, quoi qu'en pensent les membres de la nouvelle société. Ils retournent les manches d'un vêtement usé et s'imaginent qu'il est neuf. Le plus qu'ils fassent, c'est de fournir ainsi un chapitre nouveau à l'histoire des suggestions collectives en matière scientifique.

A. VAN GENNEP.

LÉON PINEAU. — *Le Romancero Scandinave*: Choix de vieux chants populaires du Danemark, de la Suède, de la Norwège et des îles Féroé. Traduction en vers populaires assonnants. Paris, Leroux, in-18 de pp. 236 (5 fr.).

M. L. P. qui a publié une importante étude sur les vieux chants populaires scandinaves a choisi parmi la riche collection de ceux qui ont été recueillis, depuis le XVI[e] siècle jusqu'à nos jours, les pièces qui lui ont semblé les plus typiques. Chacun des soixante morceaux de cette anthologie est précédé de l'indication du pays où il a été ou est encore populaire, de l'époque à laquelle il a été relevé, et du recueil auquel il a été emprunté. De courtes notices indiquent au lecteur quels sont les personnages du chant, et, s'il y a lieu, expliquent des coutumes ou des superstitions qui sans ce guide pourraient sembler obscures. M. L. P. a traduit ces chants en vers assonnancés avec des élisions telles que s'en permet un peu partout la muse populaire. Ce mode de traduction, lorsqu'il peut être à peu près littéral, est plus propre que tout autre à conserver à la copie l'aspect de l'original. On comprend aussi mieux comment ces vers ont pu être chantés, et il serait intéressant, si ce livre a une nouvelle édition, ou si M. L. Pineau en publie un second, de donner la musique de quelques-uns de ces chants, ce qui contribuerait encore davantage à leur rendre leur physionomie réelle.

P. S.

Louis Leger. — *Le Cycle épique de Marko Kralievitch.* Paris, E. Leroux, in-18 de pp. 54 (1 fr 75) (Bibliothèque slave elzévirienne).

Marko Kralievitch est un personnage historique qui vivait au XIV[e] siècle ; il est resté populaire chez les Serbes, bien qu'il ait été l'allié des Turcs. On lui attribue en diverses parties de la péninsule balkanique des accidents naturels ou des constructions. Plusieurs rappellent des attributions analogues à celles qui figurent dans les légendes de notre Gargantua ; on montre, non loin de Dragoman, des pierres qui auraient été jetées par lui ; près d'Uzica, sur une montagne, se creusent les écuelles de Marko. En Slavonie un tumulus qui porte le nom du héros aurait été formé par la terre qui garnissait sa chaussure et qu'il aurait secouée dans un

moment de dépit; en Croatie, on montre la trace du pied de son cheval. Le cycle épique de ce personnage est fort étendu et il rayonne sur l'ensemble des peuples slaves, et même sur leurs voisins. C'est ainsi qu'il a pénétré chez les Roumains. Les chants relatifs à Marko étaient populaires avant le xvie siècle, époque où un poète ragusain, Pierre Hectorowitch, publia trois chants qu'il avait recueillis de la bouche des pêcheurs ; aujourd'hui, on estime à plus de deux cent cinquante les poésies connues relatives au héros légendaire. C'est d'après ces diverses sources que M. L. L. dégage les traits principaux de la vie de Marko. Celui-ci est violent, cruel, et quelquefois très fourbe. Comme beaucoup d'autres personnages légendaires, Marko a un cheval, Scharats, qui a sucé le lait d'une Vila (sorte de sirène); de ses dents jaillissent des flammes vertes, de ses narines souffle un vent froid, de ses oreilles éclate le tonnerre, et il est à la fois pour son maître un auxiliaire et un défenseur. A la mort de Marko se rattache un épisode qui rappelle certaines consultations faites en France dans le cristal des fontaines (cf. Paul Sébillot, *Le Folk-Lore de France*, t. II, p. 244-245). Une vila, sœur adoptive de Marko, l'envoie dans une montagne; là, entre deux sapins élancés, il doit rencontrer une source, se mirer dans l'eau et y apprendre le secret de sa mort. Il se rend au lieu dit. A considérer son visage dans l'eau de la source il devine qu'il doit mourir, et il fait ses préparatifs en conséquence. M. L. ajoute en note : D'après une légende orale qui n'a pas pris la forme de l'épopée, Marko dort dans une grotte; il a attaché son cheval à l'entrée et fiché son sabre dans le rocher. Scharats se nourrit de la mousse qui croît dans la grotte ; peu à peu le sabre sort lentement de la roche où il est fiché; quand Scharats aura fini de manger la mousse, quand le sabre sera sorti tout entier de la roche, Marko se réveillera et reviendra parmi les Serbes. P. S.

Antony Valabrègue. — *Sur les grandes routes de France*. Paris, Lemerre, in-18 de pp. 316 (3 fr. 50).

Antony Valabrègue n'était pas seulement un poète délicat et original, un analyste consciencieux de l'œuvre des artistes (voir ses excellentes études sur les frères Le Nain, sur Abraham Bosse et Claude Gillot), il avait aussi à un haut degré le don, assez rare parmi les voyageurs, de penser par lui-même, de chercher en dehors des routes battues, et il possédait l'art d'exprimer par des traits sobres, mais souvent très pittoresques, les sensations qu'il éprouvait à la vue d'un beau paysage ou d'un ancien édifice. Ce livre ne se rattache que bien rarement aux traditions populaires; on peut noter cependant cette pensée qui vise les miracles de la légende dorée : Ne nous arrêtons pas à ces épisodes naïfs qui ont bercé autrefois l'imagination populaire, que nous voyons revivre, à travers l'imagerie du moyen âge, ou les scènes peintes sur les vitraux, et qui composent pour nous comme les contes de fées de la Religion. Dans son étude sur Jacques Cazotte, il n'oublie pas les romances semi-populaires qu'il composa pour la nourrice du duc de Bourgogne. Cazotte est, en effet, l'un des rares écrivains du xviiie siècle qui aient

daigné prendre garde à la tradition, et l'on peut regretter que A. Valabrègue, qui a très bien jugé le *Diable amoureux*, n'ait pas songé à parler aussi des romances et des autres œuvres de Cazotte qui touchent à au folk-lore.

P. S.

Jacques Pohier. — *Armor*, épopée bretonne en dix tableaux, poème, musique et dessins de Jacques Pohier (traduction bretonne du barde Taldir). Paris, Le Dault, album oblong de 26 pages (5 fr.).

Cette épopée se compose de dix tableaux ; dans chacun d'eux les vers et la musique occupent une page, et en regard est l'illustration. Voici les titres des tableaux : Le Pardon, les Cités lacustres, le Dolmen, la Conquête romaine, la Ville d'Ys, les Chevaliers de la Table ronde, les Héroïnes, le Combat des Trente, la Duchesse Anne, la Reine Anne. Quelques pièces seulement sont inspirées par la tradition. En ce qui concerne la ville d'Ys, l'auteur — et c'était son droit puisqu'il ne s'agit que de poésie et non de science — a traité librement la légende ; lorsque les écluses ont été ouvertes, les familles s'enfuient « vers un ciel incertain ».

Alors monsieur saint Corentin
Apparaît et dit à la foule :
« Que votre roi rejette son enfant
Et de ces flots s'arrêtera la houle. »
Le flot s'est arrêté, gloire au saint triomphant.

Les personnages des dessins sont en silhouettes foncées, dans des paysages d'un sommaire voulu, dont la coloration se rapporte au moment de la journée où se passe la scène ; c'est ainsi que les guerriers qui apportent au dolmen le corps du guerrier qui y sera enseveli, s'enlèvent sur une mer et sur un ciel d'une harmonie jaune, qui se retrouve aussi dans la Conquête romaine ; alors que les scènes qui se passent au clair de lune, les Héroïnes par exemple, sont dans une gamme bleue. On voit l'intérêt de cette tentative où M. J. P. s'est montré à la fois poète, musicien et peintre.

P. S.

NOTES ET ENQUÊTES

*** *Dîner de ma Mère l'Oye.* — Le 126e dîner de Ma Mère l'Oye a eu lieu le 31 janvier au café Voltaire, sous la présidence de M. Charles Beauquier, président de la Société. Plusieurs membres s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion, et ils expriment le vœu que les Dîners, sans redevenir, comme au début, mensuels, réunissent tout au moins plusieurs fois par

an les fidèles de Ma Mère l'Oye. Quelques-uns des convives rappellent que lorsque le Dîner, fondé en 1882, fut interrompu en décembre 1883, après avoir atteint le chiffre fatidique de *treize*, on se réunit au café Voltaire pour causer de folk-lore, pendant une partie de l'année 1884. Ce fut là aussi que se tinrent plusieurs des réunions destinées à organiser la Société des Traditions populaires. Ce café, l'un des plus anciens de Paris, rappelle à MM. Beauquier, Emile Blémont, Henri Cordier, Paul Sébillot, l'époque où ils habitaient le quartier Latin. De là un échange de souvenirs quelques-uns fort curieux, mais qui se rattachent plus à l'anecdote qu'aux traditions populaires. Celles-ci n'étaient pourtant pas oubliées au quartier, et dans plusieurs des pensions de ce temps où l'on se réunissait volontiers par provinces, il n'était pas rare d'entendre, à côté des chansons parisiennes en vogue, de véritables chansons populaires. Aux samedis de la pension Laveur, Courbet donnait l'exemple en chantant des chansons franc-comtoises, qui étaient assez généralement suivies d'autres provenant des provinces dont les convives étaient originaires. M. Frédéric Macler et M. Jules Chossat, qui tous deux ont habité les pays orientaux, parlent de plusieurs particularités intéressantes dont ils y ont été témoins. M. Sébillot demande si l'on connaît en France des collections d'amulettes, et il signale l'intérêt qu'il y aurait à s'occuper de cette question qui a été assez négligée chez nous.

*** *Nominations et distinctions.* — Notre collègue le prince Roland Bonaparte a été élu membre de l'Académie des sciences. On n'a pas oublié qu'il fut un convive assidu du Dîner de Ma Mère l'Oye, et qu'il a été un des fondateurs de la Société des Traditions populaires.

*** *La collection Bonnemère au Trocadéro.* — La famille de notre regretté collègue Lionel Bonnemère a fait don au musée du Trocadéro de la collection d'objets populaires ou semi-populaires, qu'il avait réunie, et qui comprenait surtout des bijoux de Bretagne et de l'Ouest de la France, et des ornements destinés à la coiffure.

*** *Singulière manière de prêter serment.* — Les témoins appelés à déposer dernièrement dans une enquête faite dans le Pas-de-Calais juraient de dire la vérité, mais tenaient les doigts de la main écartés. On prétend que ceux qui agissent ainsi croient que le serment ne les engage pas et qu'ils peuvent, sans péché, se parjurer. A-t-on relevé ailleurs des pratiques semblables ?

Le Gérant : Paul Bousrez.

Tours. — Imprimerie Paul BOUSREZ.

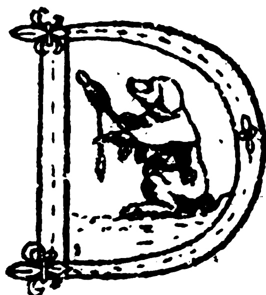
REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

22e Année. — Tome XXII — N° 4. — Avril 1907

JANUS BIFRONS



DANS son livre récent sur l'histoire primitive de la royauté M. J. G. Frazer (1), reprenant l'interprétation de Ph. Buttmann (2), rapproche *janua*, porte, de *Janus* et regarde le premier mot comme un adjectif dérivé du nom de la divinité. « Je suppose, dit-il, qu'on a eu coutume de placer une représentation de Janus à l'entrée principale de la maison afin de la mettre sous la protection de ce grand dieu... » Ainsi *janua*, sous-entendu *foris*, aurait été d'abord une porte protégée par Janus, puis une porte en général.

« S'il y a quelque vérité dans cette hypothèse, ajoute M. Frazer, elle peut expliquer très simplement l'origine de la tête à double visage qui si longtemps excita l'ingéniosité des mythologistes. » Car il était naturel de faire regarder le dieu devant et derrière afin que rien ne pût échapper à ses regards vigilants.

Dans son livre, qui n'est qu'un fragment de la 3e édition en préparation du *Golden Bough*, M. Frazer ne donne pas de parallèles ; et

(1) J. G. Frazer. *Lectures on the early history of the Kingship*, Londres, 1906, p. 289.

(2) Ph. Buttman, *Mythologus*, t. II, p. 77-99 ; cet excellent érudit descendait de Français du nom de Boudemont, refugiés en Allemagne après la révocation de l'édit de Nantes.

j'ignore s'il en a recueilli. En voici en tout cas un qui correspond nettement au cas latin et démontre la justesse probable de l'hypothèse de M. Frazer. Je le trouve dans un recueil hollandais trop peu consulté, qui renferme nombre de documents intéressants (1).

Lors de son voyage d'exploration à Surinam, K. Martin remarqua qu'à l'entrée de chaque village nègre se trouve une sorte de portique en perches, à la partie supérieure duquel sont attachées des branches de palmier. Sur le sol se dresse un bloc de bois sculpté grossièrement, muni d'un double visage obtenu en épointant l'extrémité supérieure du bloc de bois et en y dessinant deux paires d'yeux. A côté du bloc se trouve un chiffon blanc destiné à éloigner les esprits, puis un bâton muni d'une sorte de couteau ; et à la perche transversale pend encore un petit bloc sculpté appelé *Kodja* : il doit tuer les esprits méchants qui voudraient pénétrer dans le village. Tout l'appareil porte le nom de *Kifunga* ; ces *Kifunga* varient dans le détail ; leur élément principal est le portique ; on le dresse parfois non à l'entrée du village mais sur le bord de la rivière, au point d'atterrissement. Au lieu que le bloc à deux visages se met toujours à l'entrée du village.

Cette grossière idole de bois est, comme on voit, l'ancêtre du Janus latin. Mais peut-être celui-ci n'est-il devenu que récemment une divinité du seuil domestique : ce fut probablement d'abord un protecteur du village, de la communauté, placé à quelque distance des demeures proprement dites et par suite chargé de surveiller un espace assez considérable.

Je rappelle que ce portique de branches est assez fréquent en Afrique et marque le plus souvent un tabou de passage.

A. VAN GENNEP.

(1) *Bijdragen tot de Taal Land-en Volkenkunde von Nederlandsch Indië*, t. XXXV (1886), K. Martin, *Bericht über Surinam*, p. 28-29 et pl. fig. 2.



CONTES ET LÉGENDES DE LA GRÈCE ANCIENNE (1)

LVI

LE MARIN AVISÉ



On raconte qu'un pilote nommé Dexicréon, ayant à aller à Chypre pour son commerce, et devant charger son vaisseau, Aphrodite lui ordonna de n'embarquer que de l'eau, et pas autre chose, et de mettre à la voile au plus vite. Il obéit et partit après avoir rassemblé une grande quantité d'eau. Le vent étant venu à tomber, il y eut sur mer un calme plat. Les autres marchands et pilotes pressés par la soif achetèrent de l'eau à Dexicréon qui recueillit beaucoup d'argent. C'est pourquoi il éleva à la déesse une statue qu'il appela de son nom (2).

LVII

L'ESCLAVE DÉVOUÉE

Crésus ayant fait exécuter en or la statue de la femme esclave qui pétrissait le pain, l'érigea non par mépris pour le temple, mais pour un juste motif. On raconte qu'Alyatte, père de Crésus, avait épousé une seconde femme et en avait eu d'autres enfants. Cette femme, voulant faire périr son beau fils, donna du poison à l'esclave qui faisait le pain et lui ordonna d'en faire un pain pour Crésus. Mais cette dernière révéla la chose en cachette au prince et donna le pain aux enfants de la marâtre.

En retour, dès qu'il régna, Crésus voulut prendre le dieu à témoin de sa reconnaissance envers cette femme (3).

(1) Suite. Voir t. XXII, p. 9.

(2) Plutarque. *Questions grecques*, ch. LIV. *Moralia*, éd. Bernardakis, t. II. Leipzig, 1889, in-12, p. 349-350. Suivant une autre tradition, la statue d'Aphrodite de Dexicréon, à Samos, était ainsi appelée du nom d'un charlatan qui avait guéri, par un charme, les Samiennes de leur penchant au désordre (Plutarque, *ibid.*).

(3) Plutarque. *Pourquoi la Pythie ne rend plus d'oracles en vers*, § 16. *Moralia*, éd. Bernardakis, t. III. Leipzig, 1891, in-12, p. 46-47.

LVIII

LE PREMIER ARRIVÉ

Les gens d'Andros et de Chalcis ayant navigué vers la Thrace pour s'y établir, s'emparèrent en commun, par trahison, de la ville de Sané. Ayant appris que celle d'Akanthos était occupée par les Barbares, ils envoyèrent deux hommes pour l'examiner. En arrivant en cette ville, ils apprirent que les ennemis s'étaient tous enfuis (1).

Le Chalcidien courut en avant pour prendre possession de la ville au nom des siens. Celui d'Andros, ne pouvant lutter de vitesse avec lui, lança son javelot et l'ayant enfoncé dans les portes s'écria : « Cette pointe a assuré en premier lieu la possession de la ville aux enfants d'Andros. » De là naquit une querelle mais sans guerre : on convint de prendre pour arbitres surtout les Erythréens, les Samiens et les Pariens.

Les premiers décidèrent en faveur des gens d'Andros, les Pariens en faveur de ceux de Chalcis. Les Andriens prononcèrent sur le lieu même des imprécations contre les Pariens, et jurèrent de ne jamais leur donner de femmes ni en prendre chez eux. C'est pourquoi ils appelèrent rivage d'Arœnos (malédiction) celui qui s'appelait auparavant rivage du Dragon.

LIX

L'IMITATION MALHEUREUSE

Dès que Médée fut arrivée à Iolcos, elle conspira contre Pélias, d'accord avec Jason, quoique brouillée avec lui en apparence. Elle promit aux filles de Pélias que, si elles le voulaient, elle rendrait la jeunesse à leur père, si vieux qu'il fût.

Ayant égorgé, je ne sais comment, un vieux bélier, elle fit cuire ses chairs dans une chaudière avec des poisons, puis elle l'en retira vivant et devenu agneau. Elle prit de même Pélias, le coupa en morceaux et le fit cuire : quand ses filles l'en retirèrent, il n'était plus bon qu'à être enseveli. Cela les obligea d'émigrer en Arcadie et quand elles moururent on leur érigea un tombeau. Aucun des poètes que nous avons lus ne mentionne leurs noms : cependant

(1) Plutarque. *Questions grecques*. ch. XXX ; *Moralia*, t. II, p. 336-337.

le peintre Mikôn a écrit sur leurs images Astéropé et Antinoé (1).

RENÉ BASSET.

LES PLUS JOLIES CHANSONS DES PAYS SCANDINAVES

XIV

IVER JONSEN FUIT DU PAYS

(*Chanson jutlandaise recueillie par E. T. Christensen en* 1871.)

A Munkholm, on y danse
Sur l' sable blanc :
Y dans' messir' Jonsen,
La rein' menant.
Connaissez-vous messir' Jonsen?

(1) Pausanias. *Description de la Grèce. Arcadie*, ch. XI, éd. et trad. Clavier, t. IV. Paris, 1820, p. 308-310. La plus ancienne version de cette fable existait dans le poème cyclique des *Retours*, attribué à Agios de Trézène ; du moins, le scholiaste de la *Médée* d'Euripide et celui des *Chevaliers* d'Aristophane citent un fragment des *Retours* où il est question du rajeunissement d'Eson. Cf. *Epicorum græcorum fragmenta*, éd. Kinkel, t. I. Leipzig, 1877, in-12, p. 55. Elle est rappelée dans la *Médée* d'Euripide, v. 9, dans le discours de la nourrice (*Tragœdiæ*, éd. Nauck. Leipzig, 3 v. in-12, 1901, t. II, p. 195), cf. aussi Diodore de Sicile. *Bibliothèque historique*, l. IV, ch. 52 ; Apollodore. *Bibliothèque*, l. I, ch. IX, § 27, ap. Westermann, *Scriptores poeticæ historiæ græci*, Brunswick, 1843, in-8, p. 32 ; Palœphatus, *De incredibilibus*, ch. XLIV, ap. Westermann, *op. laud.*, p. 306. Le passage de la *Médée* d'Euripide se trouvait dans l'imitation d'Ennius comme le montre le fragment cité par Cicéron. *De Oratore*, l. III, § 58 (Egger, *Latini sermonis vetustioris reliquiæ* Paris, 1843, in-8, p. 148). cf. aussi la *Médée* de Sénèque, acte II, sc. I, v. 133-135 ; acte III, sc. II, v. 475-477. On trouve encore cette légende en détail dans Ovide. *Métamorphoses*, l. VII, v. 297-30. (*Opera*, t. II, éd. Merkel. Leipzig, 1897, in-12, p. 134-136), et il y fait allusion dans les *Héroïdes*, ép. XII, *Médée à Jason*, v. 129-130 (*Opera*, éd. Merkel-Ehwald, t. I. Leipzig, 1897, in-12, p. 120) et dans Phèdre, l. IV, cf. 7, v. 13-14 (ap. Hervieux, *Les fabulistes latins*, t. II. Paris, 1884, in-8, p. 40), cf. aussi Hygin, *Fabulæ*, ch. XXIV, ap. Van Staveren. *Mythographici latini*, Leyde, 1742, in-4, p. 71-72 : il nomme les filles de Pélias : Alceste, Pelope, Méduse, Isidore et Hippothoe.

Ce conte est aussi donné comme exemple de leçon infligée à un disciple présomptueux par son maître : le plus ancien auteur qui cite ce trait est Elien (*Histoire des animaux*, l, XI, ch. 33), et dans la mythologie chrétienne, c'est généralement S. Éloi qui en est le héros. Ce groupe a été étudié tout particulièrement dans *Mélusine*, sous le titre de l'*Opération d'Esculape* (t. V, 1890-91, p. 97, 170, 204, 261 ; t. VI, 1892-93, p. 125 ; t. VII, 1894-95, p. 25) et sous celui de *S. Eloi* (t. VII, p. 77, 157 ; t. VIII, 1896-97, p. 30, 122, 153, 208 ; t. IX, 1898-99, p. 188 ; t. X, 1900-1901, p. 241).

C'était le roi danois.
R'gard' de côté :
« Qui est ce compagnon,
Que j' vois danser ? »

Répond le p'tit valet,
Si bien l' connait :
« Oh ! c'est messir' Jonsen,
Notre écuyer ! »

« Si t'es messir' Jonsen,
Notre écuyer :
Peux êtr' sûr que demain
Pendr' te ferai ! »

C'était messir' Jonsen,
N' s'est point troublé :
Saut' dans son navir' d'or
Nouvell'ment fait.

C'était messir' Jonsen,
N'a point tremblé :
Saut' dans son navir' d'or
Tout d' fer bardé.

C'était messir' Jonsen,
Lèv' son chapeau :
« L' bonsoir au roi danois,
R'viendrai tantôt.

Votr' fille au roi d' Suède
Avez donné :
Rein', s'il vous en souvient,
Vierge n'était !

Votr' fille au roi d' Suède
Avez donné :
Rein', s'il vous en souvient,
L'ai eue l' premier ! »
Connaissez-vous messir' Jonsen ?

Léon Pineau.



LA MÉTAMORPHOSE DE NOSTRADAMUS



N manuscrit, écrit en latin et traduit sur le texte en français et provençal, en possession d'une famille de paysans de Provence, raconte ce qui suit : « Nostradamus avait fait promettre à quelques amis et échevins de la ville de Salon, où il habitait et allait mourir, de hacher en bouillie ses os, nerfs, muscles, chair, de mettre cette mixture dans une jarre qu'il avait fait préparer à cet effet, la fermer hermétiquement, la sceller, et attendre un an et un jour, pour regarder ce qu'était devenu son cadavre ainsi préparé. » (*C'est l'expression textuelle.*)

Trois mois après, certains bruits étranges, inconnus à l'oreille humaine, s'étant fait entendre dans le récipient cadavérique, on voulut regarder. « Il se formait, dit le manuscrit, un monstre d'un aspect épouvantable à la pensée. Cet être effrayant, dit l'historien, aurait dévoré tous les humains de la planète terrestre. L'humanité n'existerait plus si, par malheur, on n'eût pas regardé avant le terme de la gestation ce qui germait dans la jarre (Textuel). » *M. D. S. R.*

Cette note a été publiée dans un journal de Toulon.

L'histoire du manuscrit est apocryphe, mais la légende sur Nostradamus métamorphosé en *coulobre* est très répandue dans le canton de Saint-Remy (Bouches du-Rhône).

Dans l'*Armana prouvençau* de 1872, p. 19, j'avais mentionné cette légende qui, d'après ma mère qui me l'avait racontée, était attribuée au frère de Michel Nostradamus, Jean de Nostre-Dame. Voici mon texte : Sus aquéu Jan Nostradamus, fraire dou proufèto, un singulié raconte s'èro coungreia. Se disié qu'au plen de sa vido, s'èro fa tira di veno sèt boutiho de sang, pièi fa chapla tout viéu, menu coume d'erbo, metre pièi dins uno gerlo, en recommandant à sis eiretié de veja no boutiho dins la gerlo sèt jour à-de-rèng ; quand n'aguèron vuja sièis, aquésti, curious, vouguèron regarda, e veguèron dius la gerlo un gros coulobro entourtouia que, pèr èstre fourma e prene sa voulado, noun esperavo plus que la darriero fiolo. Or s'engardèron bèn de la vuja.

Traduction. Sur ce Jean Nostradamus, frère du prophète, un singulier récit s'était formé. On disait qu'en pleine vie, il s'était fait tirer des veines sept bouteilles de sang, puis fait hacher tout vivant, menu comme herbe, et mettre ensuite en une jarre, en recommandant à ses héritiers de verser une bouteille dans la jarre sept jours consécutifs. Lorsqu'ils en eurent versé six, ceux-ci, curieux, voulurent regarder et ils virent dans la jarre un gros dragon entortillé qui, pour être formé et prendre son vol, n'attendait plus que la dernière bouteille. Or ils se gardèrent bien de la verser.

FRÉDÉRIC MISTRAL.



LES STATUES QU'ON NE PEUT DÉPLACER (1)

XVI

LA STATUETTE DE LA VIERGE



L y a bien des centaines d'années, on avait jeté en prison à Restenburg, dans la Prusse orientale, un malfaiteur qui avait mérité la mort. Un jour, avant qu'il dût passer en justice, la sainte Vierge lui apparut dans sa prison, lui adressa des paroles de consolation, et lui donna un morceau de bois et un couteau, en lui recommandant de tailler ce qu'il voudrait, ce qu'il fit. Lorsque le matin arriva et que le pauvre pécheur fut amené devant le tribunal, il présenta le morceau de bois qu'il avait taillé pendant la nuit. Voici que c'était une image merveilleusement belle et artistique de la Vierge Marie, tenant sur le bras l'enfant Jésus.

A cette vue, quand le malfaiteur raconta comment la Vierge Marie lui était apparue, on reconnut qu'un miracle avait eu lieu et le tribunal de Restenburg relâcha le pauvre pécheur. Comme la

(1) Suite. Voir t. XXI p. 447.

sainte Vierge le lui avait ordonné, il s'en alla de Restenburg à Rössel pour placer l'image sur le premier tilleul qu'il rencontrerait sur la route. Il erra ainsi pendant quatre jours, cherchant un tilleul, jusqu'à ce qu'enfin il en trouva un non loin de Rössel : il y plaça cette image qui y fit, depuis, de grands miracles.

Depuis cette heure, le tilleul resta vert aussi bien en hiver qu'en été. Il arriva aussi qu'un homme atteint d'une cécité complète passa devant : quand il arriva au tilleul, il vit tout à coup une lumière éclatante : il tâta avec les mains : la lumière venait de l'image, et aussitôt qu'il l'eut touchée, il recouvra la vue. La statuette fut alors vénérée par beaucoup de gens : même quand le bétail était poussé sous l'arbre, il fléchissait le genou. Quand les gens de Restenburg entendirent parler de tout cela, ils allèrent en grande procession en cet endroit, prirent l'image et l'emportèrent dans leur ville. Mais, dans la nuit, elle disparut et se rendit d'elle-même sur le tilleul. Aussitôt les gens de Restenburg partirent avec une plus grande procession, prirent l'image et la placèrent dans l'église de la ville. Mais le lendemain, elle avait encore disparu et était revenue à sa première place. Alors on ne l'enleva plus, mais on bâtit une chapelle en cet endroit (1).

RENÉ BASSET.

PETITES LÉGENDES LOCALES

DCLVIII

LA BARAILLE ET LA DAME JAUNE.

Dans le château de Villeneuve (2) bâti par Rignault d'Aurelle, baron de Villeneuve, chambellan, maître d'hôtel et ambassadeur de L. L. M. M. Louis XI, Charles VIII et Louis XII. il y avait une gouvernante nommée *la Baraille* qui se conduisait très mal. Une nuit le diable l'appela par son nom et lui ordonna de se lever ; elle répondit par des imprécations et des injures. Satan lui présenta un parchemin et lui ordonna de le signer, ce qu'elle refusa avec de

(1) Von Tettau et Temme. *Die Volkssagen, Ostpreussens, Litthauens und Westpreussens*. Berlin, 1865, in-8, p. 120-121.
(2) Villeneuve, chef-lieu de commune, canton de Saint-Germain Lembron, arrondissement d'Issoire (Puy-de-Dôme).

nouvelles insultes. Rendu furieux, Satan la saisit, l'étrangla et lui brûla plusieurs parties du corps avec des fers rouges.

Dans le même château existe *la Dame Jaune*, femme vêtue de jaune, au teint jaune, qui vient glisser sa main froide dans le lit des hôtes et les tirer par les pieds la première fois qu'ils couchent à Villeneuve.

Baron du Roure de Paulin.

DCLIX

LE SIÈGE DE LORIENT

Pendant le siège de Lorient, de nombreux Bretons armés de leurs pen-baz s'étaient réunis autour de l'église qui est maintenant la chapelle de la congrégation et ils tournaient tous autour pour faire croire aux Anglais qui assiégeaient la ville qu'ils étaient plus nombreux qu'en réalité. On dit aussi qu'à l'île de Groix et à Keriado, commune voisine de Lorient, les Bretonnes rabattirent leurs jupons rouges sur leur tête pour faire croire à un grand nombre de soldats.

Les Grésillons (1) placèrent des barattes sur des vaches postées sur la côte de l'île. Ils plaçaient du papier dans les barattes, l'allumaient et battaient des casseroles pour faire croire au bruit du canon.

DCLX

LE ROI AUX OREILLES D'ANE (2)

Le roi Midas avait des oreilles d'âne. Un jour il mariait sa fille et il avait fait venir un joueur de bombarde. Celui-ci avait jeté une musique dans un trou creusé dans le sable. Pour arranger son instrument, il coupa une branche sur un arbre qui avait poussé à l'endroit où il avait jeté une musique. Il fit danser étant assis sur un tonneau. Le roi du pays où se trouve la pointe du Raz — c'était alors Midas — avait mis une toque pour cacher ses oreilles d'âne, mais pendant qu'il dansait cette toque se soulevait et laissait voir les oreilles. Le musicien qui les vit en fut épouvanté et sa bombarde

(1) Habitants de Groix.

(2) Le nom de Midas a sans doute été substitué récemment à celui du roi de Portzmarc'h ou du roi Gwiwarc'h, que portent les rois bretons auxquels on attribue des oreilles de cheval (cf. Paul Sébillot, *Le Folk-Lore de France*, t. III, p. 433 et 527). Cette légende, assez fruste, contient cependant des traits réellement populaires et qui diffèrent des versions recueillies jusqu'ici.

se mit à dire : « Le roi Midas a des oreilles d'âne. » Alors il alla jeter sa bombarde à la mer et la mer dit : « Le roi Midas a des oreilles d'âne. » Il voulut creuser dans le sable un grand trou ; il le fit et dit : « Le roi Midas a des oreilles d'âne » : puis il remit très vite le sable qu'il fallait pour le combler, mais une voix sortant du trou répétait : « Le roi Midas a des oreilles d'âne. »

J. Frison.

LÉGENDES ET SUPERSTITIONS PRÉHISTORIQUES

CLXII

LES SEPT BONNETTES DE SAILLY (*Pas-de-Calais*).



ux confins du territoire de Sailly-en-Ostrevent, vers le sud, sur une éminence dont les pentes sont douces et régulières, s'élève un cône tronqué, de forme elliptique, ayant environ 120 pas de circuit à la base et 30 au sommet, et 10 pas de rampe, bien gazonné. Au sommet se trouve un cercle druidique formé de six pierres ayant un mètre hors de terre, et espacées entre elles de deux mètres; une septième pierre a existé au milieu du cercle à la distance de deux mètres et demi de chacune des autres. Ces pierres ou grès bruts ont 34 centimètres de largeur ; elles sont grossièrement entaillées dans une partie de leur épaisseur, de manière à former en haut un rebord qui surplombe de 10 à 12 centimètres en dedans du cercle. La pierre du milieu ayant été enlevée depuis un temps immémorial, on dit qu'on en replaça une autre, qui disparut la même nuit.

« Vers 1825, on entreprit de fouiller cette butte par le côté, dans l'espérance d'y trouver *des trésors* ; mais force fut d'y renoncer car, la nuit suivante, les ouvriers furent *troublés* chez eux par des apparitions, des visions effrayantes, et aucun d'eux ne voulut continuer l'œuvre de profanation. La terre de la butte n'est pas tirée du sol qui l'avoisine. On m'a fait remarquer avec mystère qu'elle n'a aucune analogie avec le terrain qui l'entoure ; qu'elle est de la plus

mauvaise qualité et a dû être apportée de loin. Le fait est singulier mais il est réel. Et s'il faut tout dire, le diable passe pour avoir apporté les matériaux du tertre qui supporte les pierres dites *les sept Bonnettes de Sailly* (1).

« Cette appellation est appuyée d'une légende qui a cours dans le pays. On raconte que sept jeunes filles, au mépris des saintes lois du dimanche, avaient l'habitude d'aller danser sur ce monticule pendant les vêpres. En vain le curé avait prodigué les exhortations pour les en détourner, en vain les avait-il menacées des terribles jugements de Dieu. Elles ne tinrent compte ni de ses avis, ni de ses menaces. Un jour de dimanche, elles y allèrent donc folâtrer selon leur coutume. Mais tout à coup, voilà que leur danse en rond est arrêtée, leurs têtes deviennent raides, leurs bras se collent à leurs corps, leurs jambes s'enfoncent profondément dans le sol : elles étaient changées en pierres. On accourut, on voulut les arracher de la terre, tout fut inutile. Une autre version dit qu'elles disparurent seulement, et qu'on ficha en terre sept pierres dans la position que chacune des pauvrettes avait occupée. »

(HARBAVILLE, *Mémorial hist. du Pas de-Calais*, 1842, I, 275.)

CLXIII

LE GAL DE GAUCHIN

Gauchin-le-Gal est un petit village du canton d'Houdain (Pas-de-Calais), situé dans la vallée de la Brette, sur l'ancienne chaussée romaine d'Arras à Thérouanne. Cette localité peu importante n'a de remarquable qu'un énorme gal ou galet attaché par une forte chaîne à une grosse borne. Ce galet, en forme de disque aplati sur les deux faces parallèles, est un grès roulé d'environ 60 centimètres de diamètre; il est l'objet d'une légende qui explique son origine d'une manière assez extraordinaire.

Les deux pierres étaient autrefois séparées, et le galet reposait en liberté au milieu de la place de Gauchin. Tranquillement couché sur le sol, il ne donnait aucun signe de vie, et nul n'avait songé à l'enchaîner. Par une belle nuit, il s'éveilla tout à coup de son long sommeil, il secoua la poussière qui le recouvrait, et, poussé par un génie infernal, se mit à parcourir en furieux toutes les rues du village. Dès lors, plus de repos pour les pauvres laboureurs ; en vain, épuisés des fatigues de la journée, cherchent-ils à goûter le som-

(1) *Bonnette*, diminutif de *bonnes*, borne (bas-lat. *bonna*).

meil qui doit réparer leurs forces, la maudite pierre poursuit sa course bruyante, brisant partout les portes qu'elle heurte avec violence, et jetant dans tous les cœurs un effroi bien justifié. Cependant la nuit se passe, et le lendemain la perfide, couchée de nouveau à sa place habituelle, semble là comme à l'ordinaire immobile et inanimée. Le peuple ne songe donc pas à elle. Personne n'avait osé, pendant le vacarme, se hasarder au dehors, dans la crainte de s'attirer un mauvais parti; aussi personne ne pouvait dire quel était le perturbateur. Toute la colère des Gauchinoïs s'usa donc en vaines paroles, et chacun vers le soir regagna sa chaumière pour y réparer l'insomnie de la nuit précédente. Mais voilà qu'à peine abandonné à la solitude, le *gal* se soulève de nouveau, saisi d'une fureur insensée; il recommence sa course dévastatrice et renouvelle partout l'effroi et la terreur. Cette fois, il fut reconnu : un habitant plus hardi que les autres osa jeter un regard scrutateur dans la rue, et il aperçut enfin l'ennemi de son repos. Aussi, dès le lendemain, le peuple assemblé procéda-t-il au jugement de cet audacieux, et prononça t-il la sentence qui lia à jamais sa liberté. Une forte chaîne l'attacha pour toujours au gibet où s'exécutaient les arrêts de la justice du lieu, et nul n'osa depuis l'en séparer, dans la crainte de voir recommencer les écarts qui lui méritèrent un si terrible châtiment. Seulement, quand la Révolution eut renversé le poteau, emblème des droits seigneuriaux qu'elle avait supprimés, une borne fut plantée sur son emplacement, et la chaîne qui y avait été fixée fut scellée à la pierre qui maîtrise et retient encore l'humeur remuante du criminel galet.

Ed. Edmont.

LES VILLES ENGLOUTIES (1)

CCCCXI

LE KESSELTEICH A GLOMMEN

(*Prusse*)

A une petite distance de Bartenstein, sur les frontières des domaines de Kissiten et de Glommen, se trouve un étang ainsi

(1) Suite, voir t. XXII, p. 36.

nommé parce que, plat partout, il contient au milieu une cuvette d'une telle profondeur que tous les essais pour arriver au fond sont demeurés infructueux, d'où vient son nom de *Kesselteich* (étang du chaudron). La légende rapporte qu'une petite église y aurait été engloutie, et qu'aujourd'hui encore on doit entendre souvent les cloches dans l'abîme. On raconte aussi qu'un passage souterrain aurait conduit de cette église à un couvent assez éloigné. Il y a là, l'une à côté de l'autre, quatre collines couvertes de pierres entre Kissiten et Karolinenhaff : elles indiquent l'endroit où le couvent aurait existé (1).

CCCCXII

LA JEUNE FILLE NOIRE

(*Prusse*)

Entre les villages de Warlubien, Plochozyn et Bankau, dans le cercle de Schwetzer, il y a un lac petit, mais si profond qu'il n'est pas possible de trouver le fond. Chaque jour, au coucher du soleil, il en sort une jeune fille vêtue de noir, accompagnée d'un chien également noir, et, jusqu'au lever du soleil, elle fait le tour du lac. Elle marche le regard attristé, mais, si on lui adresse la parole, elle répond amicalement aux questions qu'on lui adresse, tandis que le petit chien sautille autour du questionneur et semble l'inviter à le suivre. Jadis, il existait là un puissant château qui appartenait aux parents de la jeune fille, mais, à cause de leur impiété, il fut englouti avec ses habitants. La jeune fille, qui était pieuse, revient pour trouver quelqu'un qui la délivre de la malédiction. Cela ne peut être fait que par un homme, également pieux et brave, qui n'hésite pas à la suivre dans l'abîme. Si cela arrive un jour, le château sortira du fond de l'eau avec ses habitants (2).

CCCCXIIII

LA VILLE DE SCHOUWEN

(*Pays-Bas*)

La ville de Schouwen en Hollande était enfoncée dans le péché et presque tous les habitants étaient des impies. Alors une sirène vola et plana autour de la ville en chantant :

(1) Von Tettau et Temme, *Die Volkssagen Ostpreussens, Litthauens und Westpreussens.* Berlin, 1865, in-8°, p. 185-186.
(2) Von Tettau et Temme, *Die Volkssagen*, p. 220-221.

Schouwen, Schouwen doit disparaître
Et l'eau s'élever au-dessus de ses tours.

Depuis ce temps les vagues battirent fortement la ville et ne cessèrent de l'inonder jusqu'à ce qu'elle fut ensevelie (1).

René Basset.

DICTONS SUR LES MOIS

Maine

Février-Mars

La neige de février
Dure comme l'eau dans un panier

La neige de mars
Se passe comme l'eau dans un sac.

Quand il fait du soleil le jour de sainte Eulalie, l'hiver reprend pour quarante jours ; mais il y a des pommes et du cidre « à la folie ».

S'il pleut le jour du mardi gras, il y a beaucoup de chanvre.

Quand il tonne en mars
Bœufs et curés gras.

Mai.

Mai froid et chaud juin
Nous assurent pain et vin.

Si rosée et fraîcheur en mai
Vin à la vigne et foin au pré.

Ayez la fièvre au mois de mai
Vous serez tout l'an sain et gai.

C'est à la saint Antonin (10 mai)
Que vend son vin le malin.

Saint Mamers, saint Servais, saint Pancrace (10)
Sont toujours trois grands saints de glace.

Saint Pancrace, Mamers et Servais
Pour les fleurs sont bien mauvais.

S'il pleut le jour de saint Gangoul (12)
Les porcs auront du gland tout leur saoul.

(1) Wolf, *Niederländische Sagen*, Leipzig, 1843, in-8°, p. 656.

Au jour de saint Boniface
Toute boue s'efface (14).

S'il tonne au jour de saint Pascal (17)
Sans grêle ce n'est pas un mal.

Avant que soit venue saint Yves
N'entreprendre point grande lessive.

Si le bourgeon goutte au matin
Du jour de la saint Bernardin (20)
Vous pouvez tenir pour certain
Que l'eau qui pleure, c'est du vin.

On dit que saint Dizier (23)
Ramasse tout dans son devanter;
Haricot semé à la Saint-Dizier
En rapporte un demi-setier.

A la sainte Angèle (24)
Tout est fricassé quand il gèle.

Mme Destriché.

CONTES ET LÉGENDES DE LA HAUTE-BRETAGNE

(*Loire-Inférieure*)

LXVIII

LA PIE



Il y avait une fois un monsieur qui était fort richeet qui avait épousé une dame très jolie; mais elle ne tarda pas à s'ennuyer de son ménage et à tromper son mari, qui était pourtant bien bon pour elle.

Le monsieur avait une pie qu'il aimait beaucoup, et qui se tenait toujours dans la chambre de la dame.

Cette pie racontait le soir à son maître tout ce qui s'était fait et dit pendant son absence; de sorte que le mari, apprenant qu'il venait des galants chez lui, gronda sa femme et lui défendit de les recevoir à l'avenir.

La dame resta quelque temps sans mal faire, et la pie ne racontait plus que des choses innocentes, toilettes neuves, et visites

d'amies. Mais elle s'ennuya bientôt, et fit revenir ses amoureux.

Le soir même, la pie ne manqua pas de répéter à son maître tout ce qui s'était passé. Le monsieur se mit en colère, et dit à sa femme qu'il la renverrait chez ses parents si elle avait le malheur de recommencer.

La dame promit d'être sage, mais le lendemain, dès que son mari fut sorti, elle fit venir sa servante, qui était aussi méchante qu'elle, et lui commanda de tordre le cou à la pie.

La servante refusa, disant que son maître saurait bien que c'était elle qui aurait tué l'oiseau, et qu'il la chasserait.

Alors, pour se venger de la pauvre bête, le dame, furieuse, prit une aiguille et lui cousit le derrière, si bien que la pie faisait des cris lamentables et ne s'occupait en rien de ce qui se passait autour d'elle.

Quand le maître entra le soir, il demanda aussitôt où était la pie, mais celle ci ne faisait que voler de tous côtés, en criant tristement :

« Cul cousu, maîtresse, cul cousu ! »

Le monsieur avait beau lui parler comme à l'ordinaire, la pie criait toujours : « Cul cousu ! » et ne disait pas autre chose.

« Vous voyez, dit alors la méchante femme, combien vous aviez tort de croire ce maudit oiseau, qui parle à tort et à travers, sans même savoir ce qu'il dit.

— Vous avez bien raison, ma chère », dit le monsieur ; et il fit emporter la pie que l'on renferma dans sa cage.

Quelque temps après, la pauvre pie fut trouvée morte. Son maître l'ayant prise dans ses mains, l'examina de tout près, et s'aperçut alors qu'elle avait le derrière cousu.

Il comprit, mais trop tard, la méchanceté de sa femme, qui s'était ainsi vengée des rapports que l'oiseau avait faits sur sa mauvaise conduite.

(*Conté par Mme Anne Macé*, 1864.)

LXIX

L'IVROGNE

Il y avait à Soudan (commune du canton de Châteaubriant, Loire-Inférieure) un bon homme qui aimait beaucoup à boire, et qui revenait à sa maison entre deux vins, plus souvent qu'à son tour.

Pour rentrer chez lui, il lui fallait passer sur un petit pont formé d'une planche, et qui n'avait point de garde-fou.

Un soir qu'il revenait de l'auberge, et qu'il était à la mode qu'on

dit « vent dessus, vent dedans », il se disait, à mesure qu'il avançait sur la route, qu'il ne pourrait passer le pont sans tomber, vu qu'il voyait trente-six chandelles.

Il s'arrêta alors en disant :

Mon petit bon Dieu, laissez-moi passer :
Je n'irai plus au cabaret.

Il passa le pont en tremblant, et il eut la chance de ne pas tom ber à l'eau, mais, une fois en sûreté chez lui, il dit.

Plus rien qu'une fois, mon petit bon Dieu,
Plus rien qu'une fois.

(*Conté par Jeanne Lecomte, de Soudan*, 1883)

LXX

PERROTTE ET L'ENFANT DE CHOEUR

Il y avait autrefois une bonne femme de campagne appelée Perrotte, qui allait tous les jours faire sa prière à saint Joseph dans l'église du bourg. Elle la faisait même tout haut, demandant en détail tout ce qu'elle désirait.

Un malin enfant de chœur, ennuyé de l'entendre dire toujours la même chose, entra dans l'église après elle, et se glissa, sans être vu, derrière la statue de saint Joseph, qui, comme de coutume, était accompagné de l'enfant Jésus.

Notre Perrotte se mit à prier tout haut, demandant au bon saint Joseph de lui envoyer chaque jour ce qu'il lui fallait, et elle détaillait chaque chose, en disant : « Mon bon saint Joseph, donnez moi, s'il vous plaît, tous les jours, du pain, du fricot, et une bonne bouteille de vin. » L'enfant de chœur, pour s'amuser, répondit tout haut : « T'auras du pain, t'auras du fricot, mais t'auras point de vin. »

— Tais-tâ, tais-tâ, p'tit fils de sot, reprit Perrotte fâchée, et croyant que c'était le petit Jésus qui parlait ; laisse causer ton père, il sait mieux que tâ c' qu'il me faut. »

(*Conté par Mme Fraud, contre-maîtresse d'atelier, 30 octobre 1905.*)

LXXI

LE POU

Il était une fois un roi qui avait perdu sa femme ; il lui restait une fille unique, de beauté rare.

Le roi se faisait peigner chaque matin par sa fille ; un jour, il se trouvait quelque chose de pas ordinaire, et ne faisait que se gratter. Il voulut aussitôt se faire peigner par sa fille; elle le fit,et trouva un pou d'une taille extraordinaire.

Le roi fut si surpris, qu'au lieu de le tuer, il voulut qu'on le mît dans une boîte pour l'élever. Il était si choyé et si bien nourri, qu'il mourut au bout de quelque temps. Il était tellement gros, que le roi fit tanner sa peau, dont on fit une paire de gants.

La jeune princesse était aimée par un riche et beau prince, qui s'appelait le prince de Carnos, mais son père ignorait cet amour.

Comme la princesse avait près de seize ans, le roi lança un édit, par lequel il disait que celui qui devinerait de quelle peau étaient faits ses gants aurait la princesse en mariage.

La jeune fille fut désolée ; elle supplia en vain son père de renoncer à son projet, car elle aimait le prince de Carnos, qui lui avait juré un amour éternel.

Elle le fit venir secrètement, et lui révéla le nom de la peau des gants, l'autorisant à se présenter pour deviner, mais en disant d'abord de la peau de souris, ensuite de la peau de puce, et enfin de la peau de pou, afin de ne pas avoir l'air instruit d'avance. Le prince la remercia, lui promit de suivre ses conseils, et la princesse espérait le voir paraître un des premiers.

Le jour dit, le roi monta sur son trône, ayant sa fille près de lui, et les gants furent déposés sur un coussin de velours devant lui.

Tous les princes du monde et les fils de roi sont donc accourus pour prendre part au concours. On avait trois coups pour deviner. Mais princes, fils de rois, ducs et comtes, parurent en vain, ils nommèrent toutes sortes de peaux, personne ne devina.

Vinrent ensuite les gentilshommes, puis les bergers... personne ne devina.

La princesse se désolait, en voyant l'absence du prince, et disait tristement : « Ah ! prince de Carnos que j'aime tant.... et que je n'aurai jamais ! »

Et rien ne paraissait, que les gens du peuple à présent, et les artisans, forgerons, tailleurs, savetiers... qui s'en retournaient tous, sans aucun résultat.

Toute la ville et le monde y avait passé, quand il se présenta un chaudronnier ambulant Auvergnat, noir, sale, barbouillé de la tête aux pieds, qui criait dans son patois :

« Chaudron ! chaudron à raccommoda ! »

Il demanda pourquoi les portes du palais étaient ouvertes, et pourquoi les gens en sortaient d'un air si piteux. Les domestiques

ne voulaient pas le laisser entrer, mais il dit alors qu'il voulait concourir aussi :

« Puisqu'il y a un édit du roi, dit-il, j'ai le droit d'y venir comme les autres, et vous ne devez pas m'en empêcher. »

Le roi se leva au bruit et dit : « Qu'on laisse entrer cet homme ! »

Les gardes le menèrent en riant dans la grande salle où la princesse était assise auprès de son père. Quand elle vit entrer l'Auvergnat, elle se mit à pleurer, en disant que ce rustre ne devait pas être admis ; mais le roi répondit que le concours était pour tout le monde, et que le chaudronnier avait le droit d'essayer.

Quand il fut près du roi, il prit les gants, qu'il regarda de près.

« Ça sera pas difficile à deviner ça .. Ça doit être de la peau de souris...

— Non, dit le roi.

— Jé vais bien deviner, dit-il.

Et tout le monde riait.

— Alors, si ce n'est pas de la peau de souris, c'est d' la peau dé puce ! »

— Pas tout à fait, dit le roi.

— Alors, si ce n'est pas d' la peau d'puce, c'est d' la peau dé pou ! »

Tout le monde applaudit, et le roi lui dit :

« Vous avez deviné, vous avez la main de ma fille. »

Le chaudronnier s'avança pour prendre la main de la princesse, mais elle le repoussa en pleurant. Son père lui dit alors que puisque c'était écrit, elle devait obéir à sa volonté, de sorte qu'elle se résigna.

Le roi les fit marier aussitôt dans la chapelle du palais, mais on fit des noces tristes, sans robes à grand éclat, sans parures ni bijoux. La princesse avait une robe simple et une simple alliance en or, mais il n'y eut aucune fête au palais.

Dès le jour du mariage, sitôt la cérémonie terminée, le chaudronnier la fit monter dans sa charrette pleine d'affaires à raccommoder, disant qu'il fallait aller gagner sa vie et ne pas rester à ne rien faire.

Ils firent ainsi plus de soixante lieues de route, s'arrêtant dans tous les bourgs qu'ils rencontraient en chemin, pour demander de l'ouvrage. La princesse pleurait tout le long du chemin, et le chaudronnier lui disait rudement qu'une honnête femme ne devait point avoir l'air triste le jour de ses noces.

Pour ne pas l'irriter, car elle en avait peur, elle regardait les champs qu'ils traversaient, et demandait à qui ils appartenaient.

« Au prince dó Carnos, madame. »

Quand elle voyait un château, elle soupirait et demandait :

« A qui est ce beau château ?

— C'est au prince dé Carnos, madame.

— Ah ! prince de Carnos, que j'aimais tant et que je n'aurai jamais !... »

Plus loin, ils virent un beau château, bien plus beau encore que l'autre ; et elle demanda encore :

« A qui est ce magnifique château ? »

Et l'Auvergnat répondit :

« C'est au prince dé Carnos, madame.

— Ah ! prince de Carnos, que j'aimais tant, et que je n'aurai jamais ! »

Plus loin encore, ils arrivèrent dans un bourg où se trouvait un château, le plus beau de tous. Le chaudronnier dit que c'était celui-là que le prince de Carnos habitait.

Et la princesse répétait toujours :

« Ah ! prince de Carnos, que j'aimais tant, et que je n'aurai jamais ! »

Quand elle disait cela, il lui répondait durement qu'elle était sa femme à présent.

Arrivé au milieu du bourg, il arrêta sa charrette et dit :

« Madame, il y a longtemps que je ne me suis arrêté ici, je vais y rester. »

Il la conduisit dans une cabane pas trop sale, mais bien pauvre ; il dit alors à la princesse de se coucher, puisqu'elle paraissait fatiguée, et que lui allait à l'écurie soigner son cheval.

Elle dormit à peine et se leva dès le matin ; l'Auvergnat lui dit de lui faire la soupe ; la princesse répondit qu'elle ne le savait pas.

« Ah ! pardieu ! dit-il, je vois bien que les demoiselles ne savent rien faire ; il faudra bien qué vous appréniez, madame. En attendant, jé vais voir lé pays. Lé princé dé Carnos sé marie aujourd'hui ; commé jé suis connu, et qu'on m'aime au château, jé vais démander aux domestiques ; j'aurai dé quoi manger aujourd'hui, cé séra inutile dé faire la cuisine. »

Il sortit et rapporta dans un panier des mets fort propres ; ils mangèrent ensemble, mais la pauvre princesse ne pouvait rien prendre, tant elle avait le cœur gros.

Sitôt le déjeuner fini, le chaudronnier monta dans sa carriole et partit avec ses chaudrons en disant qu'il serait peut-être absent deux ou trois jours.

La princesse fut d'abord contente d'en être débarrassée ; elle se

promena autour de la chaumière ; le soir vint, et son mari ne revenait pas.

Une suivante du château arriva alors avec de bons plats : « Voilà, madame, ce que vous envoie le prince de Carnos. »

La princesse ne mangea pas, car depuis qu'elle était partie elle ne mangeait guère et ne faisait que pleurer.

L'Auvergnat ne revenait point. Toute tremblante, elle l'attendait pour dîner, et commençait à s'inquiéter.

A la fin, elle se mit à prendre un peu de nourriture ; pendant qu'elle mangeait, arriva une dame suivante du château, qui lui dit :

« Comme on connaît votre mari, si vous voulez venir visiter le château, venez le voir pendant qu'il est en fête, pour recevoir Madame la princesse de Carnos, la plus belle princesse qu'on puisse voir. Le prince l'a épousée dans son pays et ils reviennent ce soir. »

Elle se laissa persuader et s'en alla avec la suivante, le cœur bien gros à la pensée d'avoir dit au prince en quoi étaient les gants. Elle se disait que le prince ne l'aimait plus (si même il l'avait jamais aimée), puisqu'il n'était point venu.

Elle se rendit donc au château ; on la mena d'abord voir le salon, puis la salle à manger, où il y avait cent cinquante couverts dressés et un orchestre, C'était beau, magnifique, partout des tapis et des ornements.

Quand elle eut vu tout cela, on lui dit de monter, c'etait plus magnifique encore.

On lui montra les appartements de la princesse.

Sous des rideaux de soie, sur des meubles tout dorés, étaient exposés la robe de mariée et la couronne de princesse, puis des écrins, de grands coffres tout remplis de diamants, de rubis, etc.

Elle soupirait en voyant toutes ces richesses.

La suivante la regardait et pensait :

« Le prince ne trouvera pas une princesse plus jolie que celle-ci. Qui va-t-il nous amener ? » car il avait dit, en partant, qu'il reviendrait avec sa femme, et on l'attendait encore.

Dans le cabinet de toilette, il y avait une parure de nuit ravissante, avec de merveilleuses dentelles, puis des robes de soie de toutes les couleurs, des satins, des broderies, etc.

— Mais enfin, quand donc a lieu ce mariage? dit la princesse.

La suivante répondit qu'il devait être fait et qu'on attendait Monseigneur.

— Il y a encore à voir la chambre à coucher, dit-elle.

Elle lui fit voir alors l'habit de noces du prince, couvert de dia-

mants. Rien n'était plus galant et plus riche que le lit de satin rose, couvert de dentelles, mais la princesse le regardait à peine.

Au pied du lit était le portrait en pied du prince de Carnos, qu'on eût dit vivant, et elle ne put s'empêcher de songer, en s'écriant :

« Ah ! prince de Carnos, que j'aimais tant et que je n'aurai jamais ! »

Elle allait tomber sans connaissance, quand une porte s'ouvrit et le prince lui tendit les bras en disant :

— C'est vous qui êtes ma femme ! Si je m'étais déguisé en chaudronnier auvergnat, c'était pour vous éprouver et savoir si vous m'aimiez autant que je vous aimais !

Il se mit alors à ses genoux, en lui demandant pardon de la souffrance qu'il lui avait causée.

« Tout ici est à vous, dit-il ; cette toilette, revêtez-la. »

On l'habilla des splendides habits qu'elle avait vus et admirés ; toutes les cloches carillonnaient et ils se rendirent à l'église. Il y eut une noce splendide, et le prince la présenta à toute la cour.

MARIE-EDMÉE VAUGEOIS.

CHANSONS FRANÇAISES EN PAYS BRETONNANT

I

LA BERGÈRE ET LE MONSIEUR

Là-haut, là-haut sur ces montagnes,
Il y a des moutons blancs,
Celui que mon cœur aime,
Celui que mon cœur aime tant.

La bergère qui les garde
Est habillée tout en blanc,
Celui que mon cœur aime
Est habillé tout en blanc,
Celui que mon cœur aime tant.

— Je ne gagne pas grand'chose (*bis*),
Cinq à six cents francs par an,
Celui que mon cœur aime,
Cinq à six cents francs par an,
Celui que mon cœur aime tant.

— Venez avec moi, la belle (*bis*),
Je vous en donnerai autant
Et l'argent d'un cotillon blanc.
Celui que mon cœur aime,
Celui que mon cœur aime tant.

Vous n'aurez rien à faire (*bis*)
Que mon lit absolument.
Celui que mon cœur aime,
Celui que mon cœur aime tant.

Le défaire et le refaire (*bis*)
Et coucher avec moi dedans.
Celui que mon cœur aime,
Celui que mon cœur aime tant.

—Je n' couche pas avec les hommes (*bis*),
Mariage auparavant.
Celui que mon cœur aime,
Mariage auparavant,
Celui que mon cœur aime tant.

Vous aurez un beau lit claqué (*bis*).
Celui que mon cœur aime,
Celui que mon cœur aime tant.
Je vous donnerai beaucoup d'enfants.
Celui que mon cœur aime,
Celui que mon cœur aime tant.

II

JE SERAI TOUJOURS SAGE

J'avais un amant fort joli (*bis*),
Je crois qu'il m'a mise en oubli,
Je porte le deuil depuis.
Que les amants sont volages!
Non, non, je n'aimerai plus,
Je resterai toujours sage.

Je porte le gris, je porte le bleu (*bis*).
Que les amants sont volages!
C'est la couleur des amoureux (*bis*).
Que les amants sont volages!
Non, non, je n'aimerai plus.
Dans cette danse y en a deux (*bis*).
Celui de gauche aura mon cœur,
Celui de droite un bouquet de fleurs.
Que les amants sont volages!
Non, non, je n'aimerai plus,
Je resterai toujours sage.

S'il n'est pas content, qu'il cherche ailleurs (*bis*).
Tandis que moi j'ai promis mon cœur
A un brave pêcheur.
Que les amants sont volages!
Non, non, je n'aimerai plus,
Je resterai toujours sage.

J. Frison.

CONTES DE L'ILE DE CORSE

VII

LA DESTINÉE



L était une fois un moine, qui présidait à la naissance des enfants de bonne famille. On l'appelait pour qu'il dise l'avenir du nouveau-né. Dans un ménage, ayant vingt ans de mariage sans avoir eu d'enfants, on venait d'annoncer qu'il en naîtrait un prochainement.

Le jour de la naissance venu, le moine averti s'empressa de venir à la maison ; l'enfant était un garçon qui fut appelé Cyprien. Le moine consulta les astres, et prédit que cet enfant, à l'âge de vingt-cinq ans, tuerait son père et sa mère. La douleur des parènts fut grande, ils étaient inconsolables; le curé du village, en homme bien inspiré et très sage, vint les tirer d'inquiétude. Il leur dit : « Elevez votre enfant, en lui donnant la meilleure éducation pour devenir un honnête homme, et un bon chrétien ; quand il aura vingt ans, éloignez-le de vous, et lorsque le temps de la fatale prédiction sera passé vous le ferez revenir ; alors vous n'aurez plus à craindre des malheurs, auxquels je ne crois pas du tout. »

Les conseils du curé furent exécutés rigoureusement ; cet enfant devint un homme accompli en tout ; son caractère était beau, il adorait ses parents, et il aimait le prochain comme il doit être aimé et respecté. Quand il eut vingt ans, les parents lui dirent : « Cyprien, tu dois te séparer de nous pendant cinq ans, voilà de l'argent, des habits et tout ce qu'il te faut ; ne reviens pas ici, tant que nous ne t'aurons pas dit de revenir ; c'est pour empêcher un grand malheur dans la famille, que ton absence peut seule éviter de s'abattre sur nous ; pars, sois toujours honnête et bon, donne nous de tes nouvelles ; nous te donnerons des nôtres, et surtout attends nos ordres avant de revenir ici. »

Le garçon partit le cœur navré de quitter les siens ; il s'en alla dans un autre arrondissement, où il s'acheta une petite maison, et un champ qu'il cultiva lui-même ; un an après il se maria avec une jeune fille qui le rendait heureux, car elle était belle et bonne ; elle aimait éperdument son mari, qui d'ailleurs le lui rendait : le

jeune ménage fut béni par la naissance de deux enfants qui faisaient leur bonheur, et celui des grands-parents, qui furent bien joyeux en apprenant qu'au lieu d'un fils ils avaient maintenant quatre enfants à aimer.

Cependant les vingt-cinq ans arrivaient ; huit jours avant, les deux pauvres vieux tinrent conseil ; ils se dirent qu'ils mettraient au moins dix jours, en marchant à petites journées et à pied, pour arriver chez leurs enfants. Ils partirent ; mais le malheur voulut qu'ils arrivassent juste le huitième jour. Cyprien était aux champs, il travaillait ; lors ses parents arrivèrent, la belle fille les reçut à bras ouverts, elle leur donna à manger, et les coucha dans sa chambre, pour faire une agréable surprise à son mari quand il rentrerait, la nuit venue, car il ne rentrait qu'à la tombée de la nuit.

Pendant qu'il travaillait, il entendit une voix qui chantait :

Cibrianu, Cibrianu,
L'u d'amore esta tu banu.
L'u d'amore estadu un ficzu,
La to moglia ha un amazu.

Cyprien, Cyprien,
Ton amour a été vain.
Ton amour a été une figue,
Ta femme a un ami.

Cette voix et la chanson le poursuivaient partout ; quand il rentra le soir, la voix chantait encore le long du chemin ; lorsqu'il fut près de la maison, la voix lui dit : « Ta femme est couchée avec l'ami dans ton lit. » Cyprien entre directement dans la chambre et va au lit ; il touche les deux corps qui reposaient là ; il tire son couteau de sa poche, et il s'acharne après eux. Sa femme, entendant du bruit, voit son mari, elle accourt, elle lui dit : « Laissez-les dormir, ils sont fatigués. »

Le malheureux reconnaît ses pauvres parents ; hélas, ils étaient morts ! Cyprien tombe sur eux ; et quand on l'arracha du lit il était fou ; le moine avait dit vrai, on n'échappe pas à sa destinée.

VIII

L'AMI DÉVOUÉ

Un homme ayant été accusé d'un meurtre qu'il n'avait pas commis fut condamné à mort. Un de ses amis ne prit aucun repos

pour arriver à recueillir toutes les preuves de son innocence ; cela demanda du temps, ce ne fut que la veille de l'exécution qu'il put aller trouver le roi et lui faire connaître la vérité ; le roi signa la grâce du condamné et dit à l'ami : « Mon fils, faites diligence, puissiez-vous arriver à temps pour empêcher ce nouveau grand crime, allez sauver l'innocent. »

L'ami s'en alla bien content, mais une fois dans la rue il se demanda par quel moyen il pourrait arriver à temps, car il y avait 300 kilomètres à parcourir pour se rendre dans la ville où se trouvait le prisonnier, et à cette époque il n'y avait pas de routes, par conséquent pas de voitures ; enfin, un aigle vint à son secours et lui dit : « Si tu veux me donner à manger toutes les fois que je le demanderai, demain tu seras rendu sur la place, avant que ton ami meure. » Le marché fut conclu, l'homme acheta beaucoup de viande qu'il coupa en morceaux, fit son panier, et les voilà en route ; l'aigle glouton mangea pendant tout le temps, si bien que, près d'arriver, l'homme n'avait plus de viande ; alors l'aigle lui dit : « Si tu n'as plus de nourriture je te laisse ici. » Le malheureux répondit : « Marche toujours, j'en ai encore. » Il jeta le panier, prit son couteau et coupa sur lui la pâture de son coursier. Quand ils atterrirent sur la place où l'échafaud était dressé, le condamné arrivait ; l'ami eut le temps de donner le parchemin, et il perdit connaissance ; on délivra immédiatement le prisonnier, et l'on s'empressa de donner secours au messager ; c'est alors que l'on vit qu'il n'avait plus de chair sur les os. Quand le roi apprit ce qu'avait fait cet homme, il le combla de ses bienfaits ainsi que son camarade, qu'il prit dans le palais royal et qu'il attacha à sa personne.

IX

LA FILLE AUX BRAS COUPÉS

Pendant les persécutions religieuses, l'empereur fit enfermer en prison une jeune femme, qui se trouvait dans une position intéressante ; quand elle mit son enfant au monde, un garçon, l'empereur fit couper à cette femme les bras et les seins, on mit l'enfant dans une corbeille que l'on attacha au cou de la mère, et toute nue on la mit dehors.

La malheureuse mère se sauva au bord d'une rivière, qu'il lui fallait traverser pour s'en aller chez ses parents. En passant la rivière, l'enfant tomba dans l'eau ; alors la mère cria : « Seigneur, pour vous servir j'ai subi la mutilation, venez à mon secours. » Une

voix lui répondit : « Candia, prends ton enfant. — Je n'ai plus de bras. — Prends ton enfant, Candia ! » Elle se baissa. O miracle, elle avait ses bras, et avec son fils elle traversa la rivière ; l'enfant crie la faim ; alors la jeune maman l'embrassait et pleurait en lui disant : « Je ne puis rien te donner, mon enfant. » La même voix lui dit : « Candia, donne le sein à ton enfant! » Second miracle, les seins étaient revenus à leur place et ils étaient bien gonflés de lait ; elle tomba à genoux, ce fut avec des sanglots qu'elle remercia Dieu de sa bonté infinie ; elle arriva chez ses parents dans la nuit, car elle ne voulut pas entrer en ville en plein jour, dans l'état de nudité où elle se trouvait.

JULIE FILIPPI.

CONTES ET LÉGENDES DE L'EXTRÊME-ORIENT (1)

CII

LES ENFANTS CHANGÉS EN OISEAUX

(Chine)



ous les Ts'în, au temps de Ouên-Kong, des hommes de Tch'în Ts'ang prirent à la chasse un animal semblable à un porc dont ils ignoraient le nom. Ils l'amenaient au magistrat pour le lui offrir, lorsqu'ils firent la rencontre de deux jeunes garçons qui leur dirent : « Cet animal se nomme *Ouei* Il se tient ordinairement sous terre et mange la moelle des hommes. » Ils voulaient incontinent le tuer, et frappaient sa tête du poing et du bâton. Mais ce *Ouei* parla à son tour et dit : « De ces deux enfants, celui qui se nomme Tch'în-pào deviendra un oiseau mâle, et Ouâng deviendra un oiseau femelle. Ils règneront sur les hommes de Tch'în-Ts'ang. » Là-dessus, il chassa les deux enfants qui, transformés en oiseaux des deux sexes, montèrent sur le rocher escarpé qui se trouve au nord de la ville et se changèrent en pierre. Les empereurs des Ts'în leur offrirent des sacrifices (2).

(1) Suite. Voir t. XX, p. 410.

(2) Des Michels, *Histoire géographique des Seize Royaumes*, trad. du chinois, fasc. 1, Paris, 1891, in-8°, p. 62

CIII

LE POISSON PROPHÈTE

(*Chine*)

On prétend qu'un jour le père de Lieoû-youèn-Naî, demandant au ciel un fils, aperçut un grand poisson qui avait deux cornes sur le sommet de la tête. Ce monstre s'approcha de l'endroit où l'on faisait le sacrifice, et disparut après être resté là pendant quelque temps. Les devins annoncèrent cette apparition comme un heureux présage. La nuit suivante, la femme de Pao (père de Lieoû-youèn) vit en songe le même monstre changé en homme, tenant dans ses mains quelque chose qui répandait une lumière extraordinaire et qu'il lui donna en lui annonçant qu'elle aurait un fils. A son réveil, elle instruisit Pao de cet événement, et celui-ci, rappelant dans sa mémoire que sa mère lui avait prédit qu'il aurait une postérité qui s'étendrait jusqu'à la troisième génération, tira un heureux augure du rapport de toutes ces choses (1).

CIV

LA PIÉTÉ FILIALE RÉCOMPENSÉE

(*Chine*)

Lorsque mourut la mère de Chouén, son père, Koù-Seoù, prit une seconde femme dont il eut un fils nommé Siàng ; et, préférant le fruit de cette seconde union à son fils aîné, il chercha, à plusieurs reprises, à donner la mort à ce dernier. Cependant Chouén, tout en échappant au trépas, ne se relâcha en aucune manière du soin avec lequel il accomplissait envers son père et sa belle-mère les devoirs de la piété filiale, ainsi que des égards fraternels qu'il avait pour Siàng. Comme il était occupé à labourer à Lih-Chan, sa vertu fut récompensée par des bêtes et des oiseaux qui venaient d'eux-mêmes tirer la charrue et extirper les mauvaises herbes de ses champs (2). Il pêcha dans le lac et fit de la poterie sur les bords du fleuve Jaune. Ses parents et son frère cherchèrent de nouveau à lui ôter la vie ; mais bien qu'ils eussent essayé de le faire périr en mettant le feu à sa maison et en le faisant descendre dans un

(1) Deguigne, *Histoire générale des Huns*, t. I, 2e partie, p. 145-146, cité par A. Desmichels, *Histoire géographique des Seize Royaumes*, fasc. 2, p. IV des notes du commentaire.

(2) On raconte un trait semblable du ouali Si Embarek, enterré à Koléah.

puits profond, il fut toujours miraculeusement préservé. Dans sa vingtième année, il attira sur lui, par sa piété filiale, l'attention du pieux et vertueux Yào qui lui accorda plus tard ses deux filles en un mariage et déshérita son fils pour faire de Chouén son successeur au trône (1).

RENÉ BASSET.

PETITES LÉGENDES CHRETIENNES

LXX

UN MIRACLE DE SAINT MARTIN SUR UNE FRESQUE BERRICHONNE



NTRE Ingrandes et Mérigny, devant le val de l'Anglin, le château de Plaincourault montre, de loin, ses tourelles. En face le castel. séparé de lui par la route, une chapelle édifiée, croit-on, en 1291 et désaffectée dans la suite des temps, évoque, en sa forme, la dernière manifestation du style roman.

Ce sanctuaire, tout d'abord, vous imprègne de la poésie mélancolique et douce des choses délaissées. Sous le portail d'entrée aux triples arcatures, sitôt le seuil passé, un charme éblouit. Dans cette vieille église à peine réparée et devenue « un débarras », des fresques encore assez bien conservées attirent l'attention. Sur la coupole de l'abside on reconnaît facilement le Christ. Il est entouré des symboliques animaux des grands évangélistes. A droite de l'autel, Adam et Ève mangent le fruit défendu. Ce « fruit » a l'aspect d'un champignon...

Au mur de gauche, la fresque indique le crucifiement de Jésus-Christ.

A côté, une scène curieuse exprime sans doute une croyance traditionnelle. La peinture représente un renard jouant du violon. Des poules qui l'écoutent semblent somnoler...

(1) A des Michels, *Histoire géographique des Seize Royaumes*. fasc. I, p. LVI LVII des notes du texte.

La tradition locale a dû tenir un certain rôle dans la réalisation de ces peintures primitives.

En effet, à gauche de la porte d'entrée, nous retrouvons, sans être trop dégradée, une fresque qui a bien son attrait pour les archéologues et les « traditionnistes ». Elle retrace l'un des épisodes les plus extraordinaires de la vie de saint Martin. C'est le miracle du « cheval ferré ».

La vie de Martin de Pannonie, en Gaule, est assez connue, grâce aux textes de Sulpice Sévère. Parmi les pays évangélisés par saint Martin dans notre région du centre, le Berry et la Touraine semblent privilégiés.

A Levroux, le saint opéra le *miracle du Pin*; et le Louroux (Indre-et-Loire), dénommé comme Levroux (Indre) « vicus Leprosus », longtemps, lui envia cet honneur.

Parmi les croyances qui ont trait à saint Martin, en plus des miracles populaires se basant sur les états de charretier, semeur, faucheur, laboureur et « boyon », il faut noter le traditionnel fait du « cheval ferré ».

— Autrefois, dit la légende poitevine, tourangelle et berrichonne, saint Martin « dévalait » dans les campagnes. Il n'était pas riche. Il allait sur les chemins portant son petit « baluchon » et deux « sabiots » suspendus par un « lian (1) » sur « une canne de suie (2) ». Ceux qui le voyaient errer disaient : « L'est pas riche l'gas ! » Les femmes « alles débagoulaient en l' vouyant ».

Or, une « mérienne d'été », Martin s'arrêta dans une bourgade. Il demanda à boire.

« Travaille, mon fils, » dit une vieille. « Aiguise et coupe ! » répéta un moissonneur qui passait.

« Qui es-tu ? » clama du fond de sa boutique un maréchal ferrant.

— Je suis le compagnon passant, dit Martin.

— Entre, compagnon, et voyons ce que tu sais faire !...

— J'ai servi le Grand Maître, reprit le saint.

— Ne te vante pas, l'ami; tiens, te voilà un cheval, ferre-le... et, vite à l'ouvrage! allons, qui de nous finira le premier ! Ferre celui-ci, toi; je ferre celui-là ! » dit le maître.

Martin déposa son baluchon et ses deux « sabiots ». Puis il fit sur les attaches du pied du cheval qu'on lui présentait trois signes de croix. Les reflets de la forge auréolèrent le front du thaumaturge.

(1) Lian : lien en rameau de chêne.
(2) Suie : sureau.

Aussitôt, il prit dans sa dextre le pied du cheval. Ce pied « se détacha de lui-même » et suivit la main du compagnon passant. Posé sur l'enclume, en un coup de marteau il fut ferré. Le fer était martelé et cloué sur la corne ; « de lui-même encore » le pied se replaça sur la jambe du cheval qui ne saignait pas et faisait moins « de hennissement et de frissonnement » que lorsqu'une mouche « bouine » errait sur sa dorsale (1).

Stupéfait, le maître maréchal en laissait refroidir ses fers ; l'apprenti n'en tirait plus la manivelle du gros soufflet à la panse de cuir, et les femmes du voisinage, celles qui avaient « débagoulé », branlaient de la tête et levaient les mains en signe d'étonnement !

Ce miracle conté encore aux veillées, dans la région de la Brenne, est, en quelque sorte, fidèlement évoqué dans la fresque de la chapelle de Plaincourault.

Sur les murs du sanctuaire délaissé on aperçoit, en effet, la croupe d'un cheval harnaché. Saint Martin est conservé en entier. Il a revêtu le tablier de maréchal et ferre sur l'enclume le pied détaché miraculeusement. Sa tête est auréolée. Derrière lui, deux personnages, sans doute les femmes qui « débagoulaient », manifestent leur étonnement en levant les mains au ciel.

Cette fresque berrichonne a bien sa valeur documentaire. Elle nous prouve qu'aux XIIIe ou XIVe siècles les légendes populaires de saint Martin étaient considérées comme « de vrais miracles » dignes d'être relatés dans une chapelle appartenant, comme celle de Plaincourault, aux chevaliers de l'ordre de Malte.

On peut aussi, dans cette peinture naïve si heureusement sauvée de la destruction lente du temps et du vandalisme des inconscients, rechercher et trouver un attrait plus grand. N'est-elle pas là pour attester l'ancienneté d'une tradition rurale, tradition qui s'est manifestée oralement jusqu'à nous par les conteurs villageois ?

Aussi, au double point de vue traditionnel et artistique, cette fresque berrichonne mérite d'avoir sa place dans l'iconographie martinienne, auprès des illustrations si connues des manuscrits de la Bibliothèque de Tours et des célèbres tapisseries de Montpezat.

(*Revue du Berry*, janvier 1907.)

JACQUES ROUGÉ.

(1) Ce trait est plus ordinairement attribué à saint Eloi ; v. dans *Mélusine*, t. V, col. 97, 170, 204, 261 ; t. VI, col. 26, 77, 158 ; t. VII, col. 77, 157, la série ouverte par M. Henri Gaidoz, sous le titre l'Opération d'Esculape.

LES MÉTÉORES

XII

LES ÉTOILES FILANTES (1)

§ 46

D'après les Masaï, les étoiles filantes sont des yeux que Dieu envoie sur terre pour voir plus exactement (2).

§ 47

On leur donne en Chine le nom de *lieou-sing*; les uns tombent pour toujours ; d'autres sont des astres sinistres qui font descendre le malheur sur les coupables. Ce sont des phénomènes que le Maître suprême envoie pour servir d'avertissement aux hommes et les détourner du crime. L'homme doit être pénétré de crainte, pratiquer la vertu, et offrir des sacrifices pour dissiper les calamités qui le menacent. Mais, dans leur ignorance, les hommes du commun crachent contre les étoiles qui coulent (les étoiles filantes) pour détourner le malheur (3).

§ 48

D'après Plutarque, les Grecs retrouvaient les dieux dans les étoiles filantes (4).

VII

L'ARC-EN-CIEL (5)

§ 81

A Nias, en Océanie, les naturels croient que l'arc-en ciel est un filet destiné à prendre leurs âmes (6).

(1) Suite, voir t. XXI, p. 232.
(2) Merker, *Die Masai*, Berlin, 1904, in-8°, p. 198.
(3) Stanislas Julien, le *Livre des récompenses et des peines*, Paris, 1835, in-8°, p. 494.
(4) Plutarque, *Sur les sanctuaires dont les oracles ont cessé*, *Moralia*, éd. Bernardakis, t. III, Leipzig, 1891, in-12, p. 86.
(5) Suite, voir t. XXII, p. 17.
(6) Modigliani, *Viaggio a Nias*, p. 620, cité par Frazer, le *Rameau d'or*, Paris, 1903, in-8°, p. 218.

§ 82

L'arc-en-ciel est la marque que Dieu est content des actions des Masaï et bien disposé pour eux (1).

§ 83

Chez les Chinois, on dit que l'arc-en-ciel (*hong-ni*) est formé des vapeurs qui s'échappent du Boisseau (la Grande Ourse). L'arc en-ciel rouge et blanc s'appelle *hong* ; l'arc-en ciel bleu et blanc s'appelle *ni*. On lit dans le Livre des Vers : « L'arc en-ciel parait à l'orient et personne n'ose le montrer du doigt » ; ceux qui le montrent du doigt éprouvent les plus grands malheurs. Confucius ayant achevé le *Hiao-King*, ou Livre de la Piété filiale, il observa un jeûne sévère ; puis, se tournant vers la constellation du Boisseau, il exposa avec respect les motifs qui l'avaient engagé à composer cet ouvrage. Alors un arc en-ciel rouge tomba du ciel et se changea en un morceau de jade jaune. Confucius le reçut après avoir fait une profonde salutation (2).

XVII

LA CROIX DU SUD (3)

§ 5

Dans les îles Marshall (Océanie allemande) la Croix du Sud se nomme *bub* qui désigne aussi une sorte de poisson (4).

§ 6

Chez les Masaï, les deux gandes étoiles du Centaure (*ol orongo*) et les quatre étoiles principales de la Croix du Sud sont les garçons qui gardent les bœufs de *Ngai* (Dieu), figurés par les petites étoiles de la Voie lactée (5).

René Basset.

(1) Merker, *Die Masai*, Berlin, 1904, in-8°, p. 198.
(2) Stanislas Julien, le *Livre des récompenses et des peines*, Paris, 1835, in-8°, p. 495-496.
(3) Suite, voir t. XVII, p. 223.
(4) Erdland, *Wörterbuch und Grammatik der Marshall-Sprache*, Berlin, 1906, in-8°, p. 92.
(5) Merker, *Die Masai*, Berlin, 1904, in-8°, p. 199.



LE JAS BLANC (1)

CONTE DU MAINE



UAND on vide le lessif chaud sur le cuvier, il mousse, et cela s'appelle chez-nous « faire le jas blanc »; voici d'où vient cette locution.

Il y a bien longtemps, dans la campagne du Maine vivait une pauvre femme veuve ; elle possédait un petit troupeau d'oies avec un jars, et un garçonnet de dix ans, quasiment imbécile. Un matin que la lessive bouillait, la bonne femme partit chercher de l'herbe; elle recommanda à son fils de bien surveiller la buée (lessive) et de bien faire « le jas blanc ». Quand elle fut partie, le petit garçon resté seul se mit à réfléchir sur les recommandations de sa mère : « Qu'est-ce que c'est donc que de faire le jas blanc? » se dit l'enfant, puis tout rayonnant il s'écria : « Je sais, je sais! » Il courut au troupeau d'oies, saisit le jars, lui leva les pattes malgré les coups de bec, l'étendit sur la lessive et se mit à vider dessus le lessif bouillant; l'animal se débattit un instant, puis ne bougea plus, et José vida de plus belle son pot sur la bête.

La bonnne femme arriva avec son fagot d'herbe. — Ah ! dit l'enfant, j'ai joliment eu de la peine à faire le jars blanc ; il se débattait comme un diab'e !

La bonne femme qui connaissait la bêtise de son fils court à sa lessive et voit... le jars les ailes étendues, la tête enfoncée dans les cendres, ne bougeant plus. Transportée de colère, elle saisit le garçonnet et lui applique une fessée solide. Après des pleurs, des reproches, etc., la mère détacha le jars, et comme il était cuit on le mangea.

Mme DESTRICHÉ.

(1) Le jars (mâle de l'oie) ; dans la campagne on prononce jas.



CONTES ET LÉGENDES DE BASSE-BRETAGNE

LX

LA DÉLIVRANCE DE L'AME EN PEINE



NE vieille paysanne faisait paître un jour dans une prairie un troupeau de vaches, quand, étant près d'un vieil arbre qui était couvert de mousse, elle crut voir sur cet arbre une figure humaine avec deux yeux, un nez, des oreilles et une bouche. Elle entendit alors une voix qui venant de l'arbre disait :

— Femme, je suis une âme en peine, et si vous voulez bien souffrir un peu pour que je sois sauvée je vous dirai ce qu'il faut faire.

La femme répondit : « Je suis bien vieille et dès mon plus jeune âge j'ai eu assez de misères pour ne pas en vouloir d'autres. »

Et elle s'éloigna.

Quelques jours après un conducteur de roulotte vint sous le feuillage de l'arbre abriter sa marchandise et lui de la pluie qui tombait. Alors il entendit une voix qui lui disait :

— Je suis une âme en peine, et si vous consentez à souffrir un peu pour mon salut je vous dirai ce qu'il faut faire.

Le conducteur accepta et la voix lui dit : « Venez sous ce feuillage à minuit, vous verrez des éclairs, vous entendrez le tonnerre. Des lions et des tigres apparaîtront, puis des serpents et un chemin de fer à toute vitesse. N'ayez pas peur et je serai sauvée. »

L'homme fit ainsi et l'âme en peine fut délivrée. Elle le remercia et lui donna une petite branche de l'arbre, en lui disant de la conserver, que l'ayant, ses vœux se réaliseraient. L'homme se mit en route et avant la ville prochaine il avait vendu la plupart de ses marchandises. Il vendit le reste sous le porche de l'église. Se sentant malade il se coucha. Rien ne put le guérir. Il allait mourir quand lui et ses amis virent arriver au pied de son lit un ange blanc qui, s'agenouillant, pria pour lui et lui dit : Une place vous est réservée au ciel pour votre bonne action. »

LXI

L'AME EN PEINE

Une débitante de Riantec s'était enrichie par son commerce et en dépouillant de leur argent les buveurs quand ils étaient ivres-morts. Quand elle mourut, son fils hérita de ses biens.

Peu après la maison où il habitait fut hantée. On alla chercher l'abbé C...., qui mit de la terre dans ses bas. L'âme en peine lui demanda :

— Es-tu prêtre ?

— Oui, je suis prêtre jusqu'à la terre.

Alors l'abbé dit au fils :

« Faites dire des messes pour l'âme en peine de votre mère Elle n'a pas bien agi pendant sa vie et peut-être a-t-elle promis d'aller en pèlerinage et elle n'y a pas été. »

Le fils décida d'aller en pèlerinage à Sainte-Anne-d'Auray.

Il confia la garde de la maison à sa belle-sœur qui y coucha avec sa petite nièce. A minuit sonnant, elle entendit rouler au-dessus de sa tête des armoires remplies d'argent. Elle tremblait de peur. Le bruit cessa. La porte de sa chambre s'ouvrit après que l'âme en peine eut erré dans les autres chambres.

« Pourvu que ma petite nièce n'ait pas peur, si elle se réveille », disait la femme. L'âme en peine se pencha plusieurs fois sur le visage de la petite fille qui dormait dans un petit lit et elle s'en alla.

Le lendemain le fils était de retour et l'âme de la défunte n'erra plus dans la maison.

J. Frison.



COUTUMES ET SUPERSTITIONS DE LA HAUTE-BRETAGNE

LXXXI

LA NAISSANCE



A Saint-Pôtan, arrondissement de Dinan, lorsqu'une femme grosse désire avoir un fils, elle doit manger beaucoup de carottes, jamais d'oignons; de plus, à tous les croissants de la lune, elle se prosternera trois fois au pied de son lit en ayant grand soin de retirer la jambe gauche en arrière.

Celle qui veut avoir un enfant en parfait état doit, pendant tout le temps de sa grossesse, s'abstenir de dormir sur le côté gauche.

Au moment de l'accouchement, il faut faire sortir tous les chats de la maison, afin qu'ils ne puissent aller conter la bonne nouvelle à un de ces êtres « qu'on ne doit jamais nommer », c'est-à-dire aux lutins, aux diables et aux autres esprits malfaisants.

Quand un enfant vient au monde, on fait d'abord le signe de croix sur lui, puis on regarde si c'est un garçon ou une fille. Si c'est une fille on commence par lui mettre un bonnet, ou elle sera de mauvaise vie; au garçon on met d'abord sa première chemise, et on assure que lorsque, devenu vieux, il meurt, il aura sur lui (on ne dit pas comment) un fil de cette première chemise. Au reste au jugement dernier on doit paraître revêtu des premiers vêtements que l'on aura portés.

Pour que le nouveau né ne soit pas enlevé avant son baptême par le diable, les esprits ou les sorciers, il importe de le veiller, et de lui passer autour du cou un chapelet ou tout au moins de le poser sur lui. Et souvent, on voit le chapelet remuer tout seul sans que personne le touche; cela vient du souffle des êtres malfaisants qui rôdent autour du berceau.

Pour préserver les enfants des coliques, on doit tremper leur première chemise dans de *l'eau fine*, c'est-à-dire bien propre, puisée dans une fontaine par un beau clair de lune.

On facilite la dentition en leur mettant dans la bouche un os d'agneau ; ils le sucent et leurs dents viennent facilement.

Plus les cloches sonnent longuement et de façon harmonieuse au baptême, plus l'enfant dansera bien. Plus il criera au moment où on lui met du sel dans la bouche, plus il est assuré d'avoir une belle voix.

LUCIE DE V.-H.

LXXXII

CROYANCES DIVERSES DE LA LOIRE INFÉRIEURE

Quand on plume des pigeons, on jette les plumes au lieu de s'en servir, parce qu'on dit qu'elles sont trop chaudes et qu'elles étoufferaient les personnes qui se coucheraient dessus.

(*Marie Hervé la Montagne*, 17 avril 1902.)

On dit aussi à Vertou que si l'on couchait sur des plumes de pigeon on deviendrait fou.

Commencer un travail le samedi porte bonheur.

Soleil du samedi. — On dit à Nantes qu'il y a toujours au moins un rayon de soleil le samedi, parce que ce jour est consacré à la sainte Vierge.

Il n'y a pas de samedi en France
Où le soleil ne fasse révérence.

MARIE-EDMÉE VAUGEOIS.



LES TRADITIONS POPULAIRES ET LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS

LI

COLMET DAAGE

On lui avait fait cacher dans sa manche une médaille de saint Nicolas qui, disait-on, avait déjà fait dispenser plusieurs jeunes gens du service militaire — (1807) à Bray-sur-Seine (arrondissement de Meaux. (p 30.)

D'après une ancienne coutume, qui n'est tombée en désuétude que depuis peu de temps, lorsqu'une jeune fille de Bray épousait un étranger, on devait courir le coq. Voici en quoi consistait cette cérémonie :

La mariée montait sur une chaise au commencement d'une des routes qui aboutissent à Bray. Les coureurs — c'était une course à pied — partaient d'une distance d'environ un kilomètre. Celui qui arrivait le premier au but, c'est-à-dire à la mariée, l'embrassait, recevait d'elle un coq et cinq, dix ou vingt francs pour arroser le coq, selon la générosité et la fortune de la mariée. On n'aurait pu éviter cette corvée sans avoir à craindre quelque manifestation hostile au sortir de la messe du mariage. En 1854, il en coûta à un notable 150 fr. pour racheter ce droit des jeunes gens de Bray et éviter à sa fille cette petite scène désagréable. Quand deux groupes rivaux se disputaient le prix, la course était intéressante ; mais si tous les coureurs s'entendaient pour manger ensemble le coq, on ne courait que pour la forme. (p. 86.)

Colmet Daage, *Histoire d'une Vieille Maison de Province — Souvenirs et Traditions de Famille* (1783-1883). Paris, Hachette, 1884.

YVES SÉBILLOT.



NÉCROLOGIE

WILLIAM WELLS NEWELL

William Wells Newell, né en 1839, décédé le 21 janvier dernier à Cambridge (Massachusetts), a été l'inspirateur et le promoteur des recherches de Folk Lore aux Etats Unis ; c'est à lui que l'on doit la fondation de « American Folk-Lore Society » dont il fut le secrétaire depuis cette époque (1888) jusqu'à sa mort. De 1888 à 1900, il a dirigé le *Journal of American Society*, auquel il apporta une collaboration effective. Il avait auparavant publié une importante étude sur les jeux et les chansons des enfants américains (*Games and Songs of American Children*, collected and compared by W. W. Newell, New York, Harper, 1883, pet. in-4° de p. XII-212), l'une des meilleures qui aient été écrites sur ce sujet.

P. S.

GEORGES BASSET

Nous avons le regret d'apprendre la mort prématurée de M. Georges Basset, administrateur de la commune mixte de Port-Gueydon (Algérie), frère de notre collaborateur René Basset. M. Georges Basset a donné à la *Revue des Traditions populaires* deux articles : Un jeu marocain (t. X, p. 156), et le Sommeil des grues (t. X, p. 299), où il a montré de réelles qualités d'observateur.

P. S.

Bibliographie

Mission scientifique du Maroc : *Archives marocaines*, t. VIII, 1906, 1 vol. 8° de 539 p. LEROUX, éditeur.

Ce volume contient des travaux qui intéressent le folk-lore, au sens large que nous lui donnons ici. Nous aurons parfois l'occasion de renvoyer aux tomes précédents de cette collection, qui malheureusement prouve qu'en confiant le soin d'étudier des questions marocaines à des travailleurs dépourvus de toute préparation maghrébine, on ne saurait rien faire d'utile ni de durable. Sous le titre de *Sur quelques noms de plantes en*

arabe et en berbère, M. Salmon a traduit et annoté un petit manuscrit d' « herboristerie », qui fournit des noms intéressants sur les noms des plantes au Maroc (?) et sur certains usages de ces plantes ; ce travail est visiblement inachevé, et l'auteur ne l'aurait sans doute pas publié sous cette forme ; mais il me semble que ç'ait été un mot d'ordre à la Mission scientifique du Maroc de rechercher la quantité plutôt que la qualité. On ne saurait d'ailleurs en rendre responsable le malheureux Salmon, qui est mort écrasé sous le labeur accablant qui lui était imposé.

MM. Joly et Mercier, que de longues études théoriques et pratiques en Algérie dispensaient d'un premier apprentissage, ont fourni des travaux, qui, bien que hâtifs, resteront utilisables. Dans le volume qui nous occupe, M. Mercier (p. 99) donne un article sur les *Mosquées et la vie religieuse à Rabat*, où l'on peut relever des renseignements intéressants : sur les fêtes en l'honneur du taleb qui a terminé le Coran (conf. Marçais. *Dialecte de Tlemcen*, p 242 s.); sur les cérémonies des confréries et sur leurs *mewasem* (p. 120, 137 et 140); sur la vie de quelques saints (p. 151 s.), notamment : Sidi Makhlouf (p. 167) ; Sidi Ben Hassoun (p. 170), qui réédite l'énigme de la feuille de rose sur un bol de lait, et qui se change en femme ; on consulte l'avenir sur son tombeau en jetant de petits bâtons ; un arbre le suit, ainsi que Sidi Abd el Qader el Djilani (p. 176) ; Sidi Mohammed ben Aisa, qui par magie sympathique fait gonfler un sultan en soufflant dans une outre ; sur les dictons des *liyali*, période de 40 jours après le 23 décembre ; il y a toute une étude à faire sur le calendrier agricole de l'Afrique du Nord, qui n'a été qu'esquissée (voy. l'excellent article de Destaing in *Rev. Africaine*, 1906, p. 244 s.).

L'étude de M. Joly sur l'*industrie de la tannerie et de la poterie à Tétouan* est un bon document linguistique et économique, qui ne sert qu'indirectement les études de folk-lore ; il est regrettable que l'auteur, si bien armé pour les enquêtes indigènes, n'ait pas profité de l'occasion pour recueillir des renseignements sur les traditions, les chansons, les coutumes spéciales de ces corps de métier. Gaudefroy-Demombynes.

S. Singer. — *Schweizer Märchen*, in-18, Berne, A. Francke, éditeur. Fasc. I, 1903, 78 p , 1 fr. 50 ; fasc. II, 1906, 167 p., 5 fr.

Le sous-titre de ces fascicules en indique le but : « Débuts d'un commentaire de contes populaires suisses déjà publiés. » M. Singer choisit en effet dans le riche trésor de ces contes un certain nombre de thèmes, qu'il rapproche des thèmes identiques ou semblables rencontrés en d'autres pays, de manière à en déterminer l'origine.

Le fascicule I contient huit études. La première complète les passages de Mannhardt et de Frazer relatifs à l'Enfant du Blé ; la seconde le livre de Miss Coxe sur Cendrillon ; la quatrième donne un tableau intéressant des cris d'animaux servant de base à un récit étiologique ; la huitième est une bonne étude comparative d'un conte argovien se rattachant au type de Jean de l'Ours.

Le premier essai du fasc. II traite encore de Cendrillon ; on y trouvera une étude intéressante et originale des noms portés par l'héroïne dans les divers pays. Les variantes européennes semblent toutes provenir de Provence (cf. *Cato-cendrouleto*, chato, c'est-à-dire *fille*, mais aussi *chat* et diminutif de *Catherine*; d'où en Angleterre Katie Woodencloak, en Scandinavie Kari Truestak, en Italie Catarina, etc.). Mais les Provençaux avaient emprunté le conte aux Grecs, et ceux-ci peut-être l'avaient apporté d'Egypte ; p. 25-26 M. Singer donne une liste de variantes à ajouter à celles relevées par Miss Coxe. Dans le deuxième essai, l'auteur passe en revue toutes les variantes suisses du « fier baiser » qui désensorcèle, étudie le caractère de couardise attribué aux tailleurs par les contes populaires, leur intimité avec la chèvre sous le nom de laquelle on désignait leur femme (cf. p. 74), et montre les attributions sinon phalliques du moins sexuelles du serpent, qu'il regarde en outre comme une représentation populaire des intestins, comme le disait déjà Cyrano de Bergerac, *Voyage dans la lune*. Les études suivantes sont consacrées à déterminer les textes les plus anciens d'un certain nombre de légendes du moyen-âge. A noter une série de contes, qui sont, semble-t-il, propres à la Suisse, où un meurtrier est désigné par un ossement de sa victime émettant une lumière surnaturelle ou se mettant à saigner. P. 148 on trouvera un parallèle exact, peut-être le seul connu, à un conte breton (cf. *Revue Trad. Pop.*, 1902, p. 486).

En outre ces deux fascicules renferment un certain nombre de discussions théoriques de portée générale : I, p. 9, distinction du conte et de la légende; p. 41, 47-48, définition du récit étiologique; p. 50-54, étude sur les répétitions et les glossolalies dans le récit populaire; p. 70, de la polygenèse des thèmes populaires; II, p. 86, inventions collectives et emprunts, etc.

Espérons que M. Singer nous donnera bientôt un « commentaire » complet et approfondi des thèmes mis en œuvre dans les contes et légendes populaires suisses et suivant un plan méthodique.

A. VAN GENNEP.

Paul Haupt. — *Purim*, 1 vol. gr. in 8° de 53 pages. Leipzig, 1906. J. C. Hinrichs, éditeur.

M. Haupt accepte d'abord l'interprétation agraire de la fête de Purim. Il analyse point par point la légende d'Esther, ne lui attribue aucune valeur historique et en recherche les origines. Il établit que toute l'histoire d'Esther et de Mardochée n'est qu'un rajeunissement tendancieux d'un vieux conte assyro-babylonien; Esther remplace la déesse Ishtar, Mardochée le dieu Marduk, etc ; quant à Haman, il a pour prototype Nicanor, qui fut vaincu et tué le 13 d'Adar 161.

Le grand intérêt de la monographie de M. Haupt tient aux notes critiques, surtout d'ordre philologique, par lesquelles il fonde pas à pas son exposition, puis au rattachement des diverses thèmes composant la légende d'Esther aux récits populaires de l'Orient ancien et moderne; et enfin à la com-

paraison des éléments rituels assyro-babyloniens et juifs avec leurs parallèles grecs, germaniques, etc. En somme, ainsi se trouve démontrée l'exactitude de plusieurs interprétations de J. S. Frazer dans son *Golden Bough*.

Cependant M. Haupt s'écarte de plusieurs mythologues et philologues, en ce qu'il regarde la fête de *Purim* comme une fête des *Etrennes*. Il incline à voir, dans l'antagonisme entre Esther et Mardochée (Babyloniens) d'une part et Haman et Vashti (Elamites ou Susiens), de l'autre, le rappel d'une vieille rivalité entre les divinités de Babylone et celles des Elamites. Mais je ne vois pas la nécessité d'admettre avec Meyboom qu'il s'agit au fond d'un mythe naturiste, d'une victoire du soleil printanier sur l'hiver, (cf. p. 10, 22, 40).

A. VAN GENNEP.

Edgar Thurston. — *Ethnographic notes in Southern India*. 1 vol. in. 8° de 580 pages et 40 planches. Madras, Government Press.

Lors du recensement de l'Inde en 1901, il fut décidé par le gouvernement sur la proposition de l'Assoc. Brit., qu'on profiterait de l'occasion pour jeter les bases d'une grande enquête ethnographique (*Ethnological Survey*) destinée à compléter les enquêtes archéologique (*Archæological Survey*) et linguistique (*Linguistic Survey*) déjà commencées. En effet les volumes du Recensement comprennent chacun une section ethnographique remplie de renseignements nouveaux, lesquels ont été comparés aux faits déjà connus et arrangés systématiquement dans le t. I du Recensement et dans le volume supplémentaire (*Ethnographical Appendices*) par MM. Risley, Gait et Grierson.

Il fut décidé à ce moment qu'on instituerait pour chaque Province et pour chaque Présidence un corps spécial d'ethnographes enquêteurs placés sous la direction d'autant de Surintendants. M. Thurston est précisément l'un de ces surintendants, pour la Province de Madras, dont il dirige en même temps le Musée archéologique et ethnographique.

Le volume qu'il vient de publier est une première mise en œuvre des documents recueillis, soit inédits, soit connus déjà et publiés dans des livres et des revues peu accessibles. Ce n'est pas un traité systématique. Mais les catégories de faits décrits le sont très en détail et presque exhaustivement.

La moitié environ du volume est consacrée aux cérémonies du mariage et aux rites funéraires. A noter l'importance, dans ces derniers, de l'idée de contagion et la diversité des procédés employés pour retrouver la « pureté » première.

Puis vient un long chapitre, contenant nombre de matériaux intéressants, sur les présages, le mauvais œil, les croyances relatives aux animaux (traces de totémisme), la sorcellerie et les offrandes votives. Le chapitre IV est consacré aux diverses déformations et mutilations.

Quant aux chapitres suivants, ils sont bien moins développés. Ils traitent: des tortures et ordalies, des punitions corporelles dans les écoles indigènes,

de l'esclavage, des procédéspour faire du feu, de la fête du feu, des sacrifices humains, des noms indigènes, de la couvade, et de plusieurs ustensiles et instruments d'un intérêt spécial (boumerangs, clepsydres, etc.).

Les quarante planches sont pour la plupart bien réussies.

M. E. Thurston avertit que ce livre ne contient qu'une faible partie des matériaux qu'il a récoltés : on espère que la publication de son traité général, où ils seront mis tous en œuvre suivant un plan systématique, ne tardera pas et que les autres Surintendants ne se montreront pas inférieurs à leur collègue.

A quand les « Enquêtes ethnographiques » de Madagascar, du Congo de l'Afrique Occidentale, de l'Indo-Chine et, car enfin il serait temps, de l'Afrique du Nord française ? A. VAN GENNEP.

De Beaurepaire-Froment. — *Bibliographie des chants populaires français.* Paris, éd. de la Revue du Traditionnisme, p. in-8° de pp. 41.

Il n'existait jusqu'à présent aucune bibliographie spéciale des chants populaires français ; M. de B. vient de combler cette lacune, et il met à la disposition des travailleurs un instrument qui leur évitera bien des recherches. Les volumes sont suffisamment décrits, pour qu'il soit facile de se les procurer, ou de les consulter dans les bibliothèques, grâce aux indications de date, de format, et souvent du nombre de pages. L'auteur ne s'est proposé que de signaler les chansons publiées en volumes, et il a rempli son but d'une façon très louable. Mais — et ce n'est pas un reproche — cet intéressant volume ne parle pas des chansons éparses dans les revues, les mémoires des Sociétés savantes. Pour ne parler que des revues, *Romania*, *Wallonia*, *Mélusine*, *la Tradition*, la *Revue des langues romanes* en ont publié beaucoup, et les 21 volumes de cette revue en contiennent plusieurs centaines. Il est à souhaiter que la présente Bibliographie soit promptement épuisée, et qu'en en faisant une nouvelle édition, M. de B. y ajoute celles qui sont éparses dans les périodiques et les mémoires. En le complétant ainsi, il rendrait un incomparable service à ceux qui s'occupent des chants populaires français, et qui lui doivent déjà beaucoup pour la partie bibliographique qu'il vient de faire paraître. P. S.

A. van Gennep. — *Dessins sur peaux d'opossum australiennes.* Publication du Musée national d'Ethnographie des Pays-Bas à Leide N. 14. Sravenhage, 1907, in-8° de pp. 9 plus 14 planches.

C'est pendant un séjour assez bref à Leide, que M. v. G., qui s'occupe depuis plusieurs années de marques de propriété, a pu, grâce à l'obligeance des conservateurs du musée, dessiner cette suite intéressante de marques. On n'est pas d'accord sur leur signification exacte, et les indigènes eux-mêmes varient dans les explications qu'ils en donnent. On sera peut-être un peu mieux renseigné lorsqu'on aura publié, à l'exemple de M. v. G. les documents épars dans les musées. P. S.

Jehan de la Chesnaye. — *Proverbes vendéens*, préface par de Beaurepaire-Froment. Edition de la Revue du Traditionnisme, in-8° de pp. VI-46 (2 fr.).

Ce volume de notre collaborateur, dont la Revue a publié plusieurs articles intéressants sur le Folk-Lore de la Vendée, comprend une collection de 302 proverbes, classés sous les rubriques suivantes : I. Le Corps humain ; II. Les Animaux ; III. Les Végétaux ; IV. La Vie ; V. Facultés, vertus et défauts ; VI. Les Métiers ; VII. La Religion. Plusieurs sont accompagnés de notes explicatives sur les usages et les superstitions avec lesquels ils sont en rapport. P. S.

Giuseppe Bellucci. — *Il feticismo primitivo in Italia* (con 74 illustrazioni). Perugia, in-12 de pp. 158.

Depuis de longues années, M. G. B. s'occupe de recueillir des amulettes, et ses collections, exposées à Paris en 1889 et en 1900, sont bien connues du monde savant ; il les avait accompagnées de catalogues, dont le second était déjà fort intéressant. Dans cet ouvrage, il ne s'est pas contenté de décrire, mais il a donné de curieuses notes sur l'emploi des amulettes, leurs rapports avec la religion, et leur évolution à travers les âges. Il a pu rapprocher les amulettes contemporaines des anciennes, depuis celles qui appartiennent à la préhistoire, jusqu'à celles qui étaient en usage au temps des civilisations antiques. Il serait à souhaiter que l'exemple de M. B. soit suivi en France où cette partie du folk-lore a été peu étudiée jusqu'ici.

P. S.

Abbé Auguste Pétel. — *La Devineresse de Molesmes et les Ensorcelés de Verpillières*. Troyes, Nouel, in 8° de pp. 35. (Extr. de l'Annuaire de l'Aube.)

Ce mémoire constitue une curieuse addition aux articles de M. Louis Morin : Les Sorciers dans la région troyenne (*Rev. des Trad. pop.*, t. XVI, p. 153-161, et 267-273). Ce procès eut lieu en 1782, et M. P. a reproduit ou analysé les interrogatoires des témoins, qui furent entendus en grand nombre, et qui pour la plupart croyaient à la puissance de la devineresse. Parmi les sortilèges qu'elle employait, la crémaillère joue un rôle : avant de consulter les cartes, elle les faisait passer derrière ; elle agissait de même pour l'eau bénite qui, mise dans un verre, était passée trois fois de la même façon ; le patient la buvait ensuite, et jetait les dernières gouttes dans le feu. A côté des sorciers, il y avait les devins, qui étaient en quelque sorte des contre-sorciers ; ils avaient recours à des procédés qui rappellent l'envoûtement ; c'est ainsi que l'un d'eux fait rôtir un cœur de bœuf lardé d'aiguilles et de clous à latte. Ce pays de Verpillières avait jusqu'à ces derniers temps une réputation de sorcellerie, et l'on prétendait, il y a environ quarante ans,

qu'une femme de ce village avait, entre autres pouvoirs diaboliques, celui de donner à ceux à qui elle en voulait d'énormes poux, dont elle seule pouvait débarrasser, à moins que l'on n'eût recours à un contre-sorcier.

P. S.

Contes licencieux de l'Alsace, racontés par le **magnin de Rougemont**, Kleinbronn et Paris, Ficker, in-12 elzév. de pp. XII-274 (20 fr.).

Ce recueil, ainsi que l'indique le titre, est composé de pièces, au nombre de soixante-trois, qui sont pour la plupart érotiques. Cette suite des Κρυπτάδια n'est pas destinée au grand public, mais aux savants qui y trouveront des comparaisons intéressantes, et parfois aussi des traits qui servent à expliquer des épisodes de contes mythologiques. Ceux-ci ont été recueillis chez un chaudronnier (magnin), que sa vie ambulante avait mis à même d'entendre beaucoup de récits très épicés. Il en est qui rappellent des fabliaux bien connus, d'autres des contes du XVIe siècle, et en particulier ceux du *Moyen de parvenir*. Un assez grand nombre de personnages sont juifs, rabbins ou laïques, anabaptistes, prêtres catholiques ou moines ; il est assez curieux de n'y voir figurer aucun membre du clergé protestant.

P. S.

NOTES ET ENQUÊTES

⁂ *Le bonjour*. — Aux environs de Saint-Pol (Pas-de-Calais), lorsque deux personnes se rencontrent, il arrive fréquemment que l'une demande à l'autre : *Quoè qu'i gn'o d'nouviau ?* L'autre répondra alors, par plaisanterie : *Arien, ch'est tout ed nou vaque.*

Ou bien encore, la première, interrogeant, demandera simplement : *Et pis ?...* Et la seconde répliquera plaisamment : *Et pis, .. et pis l'pis d'nou vaque cha fait deux pis !*

(Communication de M. Ed. Edmont.)

⁂ *Un nouveau musée ethnographique*. — La municipalité de Grenoble vient de décider la création d'un musée historique local et ethnographique dauphinois. Ce musée comprendra diverses sections, et notamment une section de l'épigraphie et de l'architecture dauphinoises. Les coutumes locales y seront représentées par des collections réunissant tous les objets de nature à ressusciter et à conserver les vestiges du passé de la province : céramique, costumes, ustensiles en bois et en métal encore en usage dans les chalets montagnards, etc., etc.

⁂ *Les sept croix*. — Les vieilles personnes, particulièrement les femmes,

disent, lorsqu'elles ont passé par de dures épreuves : « *J'ai passé* (*souffert*) *les sept croix.* »

Est-ce une allusion au chemin de la croix ?

(Liège.)

(Comm de M. ALFRED HAROU.)

⁂ *Coutume militaire.* — Quand les chasseurs à pied, les « vitriers », quittent le bataillon à la fin de leur temps de service, il est d'usage qu'ils coupent leur « bouc » et en mettent les poils sous la plaque de couche de leur fusil avant de le rendre au magasin. Les conscrits de la classe arrivante trouvent ensuite, en démontant pour la première fois leur arme, ce souvenir, alors ramolli et décoloré, de ceux qui les ont précédés.

(Comm. de M. L. M.)

⁂ *Ce qu'on dit d'un bancal.* — A Liège, d'une personne bancale, ayant les jambes torses, on dit qu'elle est née « *so tne tonne di bîre* », sur un tonneau de bière; en Hainaut, qu'une voiture, attelée à quatre chevaux, passerait aisément entre ses jambes.

(Comm. de M. ALFRED HAROU.)

⁂ *Les trois Malins.* — Le curé qui parle du ciel sans l'avoir jamais vu, le médecin qui guérit les autres sans se guérir lui-même, le paysan qui vend son beurre et mange la graisse. (Hainaut et Flandre.)

(Comm. de M. ALFRED HAROU.)

RÉPONSES

⁂ *Ce qu'on répond aux curieux* (t. XXI, p. 64). -- Souvent on remplace, dans la réponse donnée, les mots : *où l'on nettoie la vaisselle avec des jambons*, par les suivants : *où l'on bouche les ouvertures* (les trous) *des haies avec des jambons.*

⁂ *Les Francs-maçons* (Cf. *Rev. des Trad. pop.*, avril 1897). — A Liège et dans les grandes villes, on dit qu'il doit mourir, chaque année, un *franc-maçon* dans chaque loge.

Et s'il n'y a pas un mort, il faut qu'un d'eux se tue ! C'est le sort qui décide. Voilà pourquoi vous avez des suicides !

(A. Hock. *Œuvres complètes*, t. III, p. 54.)

(Comm. de M. ALFRED HAROU.)

Le Gérant : J. ALLARD

Tours, Imprimerie BOUSREZ. — J. ALLARD, succ^r.

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

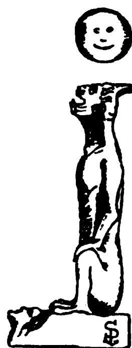
22e Année. — Tome XXII. — N° 5. — Mai 1907

LÉGENDES ET CONTES DE MADAGASCAR (1)

I

HISTOIRE LÉGENDAIRE DE IKOTOFETSY ET IMAHAKA

I



KOTOFETSY, habitant de l'ouest, et Imahakà, habitant de l'est, se rencontrèrent fortuitement dans la vallée.

En s'abordant ils se saluèrent.

Imahakà portait une angady (2) en terre cuite et recouverte d'un enduit de mine de plomb ; Ikotofetsy, de son côté, portait un corbeau enfermé dans une corbeille.

Le dialogue suivant s'engagea entre les deux flibustiers :

Ikotofetsy. — Que portez-vous donc là ?

Imahakà. — Je porte une angady que je désire échanger contre un poulet.

Ikotofetsy. — Et moi je porte un poulet que je désire échanger contre une angady.

Et tous deux de s'exclamer : « C'est une affaire entendue, chacun de nous prendra l'objet de l'autre. »

— Je vous recommande toutefois, dit Ikotofetsy, de ne pas soulever le couvercle de la corbeille avant d'être arrivé chez vous, car le poulet est farouche ; d'autre part, il n'est pas attaché et pourrait s'enfuir, ce qui vous causerait des ennuis.

(1) Ces légendes et contes ont été extraits et traduits de l'ouvrage de Rainandriamampand intitulé *Tantara ny foulandraryana.*

(2) L'angady est un outil analogue à notre bêche agricole.

Imahakà, à son tour, fit observer :

— C'est une angady nouvellement trempée et reforgée que celle-ci. Laissez-la donc pendant quelque temps en repos ; ne soyez pas pressé de vous en servir, car vous risqueriez de l'ébrécher.

L'échange effectué, chacun s'en alla de son côté. Lorsque Imahaka fut rentré chez lui, quelqu'un de la maison ouvrit le couvercle de la corbeille qui contenait le soi-disant poulet.

Ce n'était qu'un corbeau qui prit aussitôt son vol et s'enfuit.

Quant à Ikotofetsy, lorsqu'il s'agit d'enfoncer le manche de l'angady dans sa douille, l'outil se brisa au moment où l'on fit effort pour introduire l'un dans l'autre. Car cette angady n'était pas en métal, mais seulement en terre cuite recouverte de mine de plomb.

Ce que voyant, les deux échangeurs se firent réciproquement la réflexion suivante : « Nous sommes aussi rusés l'un que l'autre (1). »

II

S'étant revus, Ikotofetsy dit à Imahakà:

— Nous sommes aussi malins l'un que l'autre, agissons donc en amis. — C'est cela, dit Imahakà.

Ce dernier aperçut un mouton qui broutait dans la vallée. Il regarda autour de lui, pour rechercher le propriétaire de l'animal ; ne l'ayant pas vu, il se mit en mesure de charger la bête pour l'emporter, lorsque le propriétaire l'interpella :

— Dans quel but, monsieur, soulevez-vous mon mouton ?

— C'est, dit Imahakà pour savoir s'il est lourd.

Cette réponse a donné naissance au proverbe malgache :

« Faire comme Imahakà volant un mouton : si l'on est surpris, on déclare que c'est pour savoir son poids ; si, au contraire on n'a pas été vu, on emporte la chose (2). »

III

Dans une autre circonstance, Ikotofesty ayant retourné la tête aperçut un vieillard courbé par l'âge qui les suivait. Il revint sur ses pas, donna un croc-en-jambe au vieillard qui tomba, et lui enleva le lamba mena qu'il portait.

Plusieurs personnes qui avaient assisté à cette scène firent des observations à Ikotofetsy.

— Pourquoi, lui dirent-ils, frappez-vous ainsi ce vieillard ?

(1) Cf. une variante moins complète dans G. Ferrand, *Contes populaires malgaches*, Paris, 1893, p. 201-202 (A. V. G.).

(2) Variante moins complète dans Ferrand, *loc. cit.* p. 209; cf. *Specimens of Malagazy Folk-Lore*, n° 26.

Ikotofetsy leur répondit :

— Il cherchait à me surprendre; c'est pour cela que je l'ai frappé et l'ai dépouillé de son lamba (1).

IV

Ils tenaient un jour le dialogue suivant :

Imahakà. — Puisque nous nous entendons si bien, faisons tous deux assaut d'esprit.

Ikotofetsy. — Soit.

Imahakà. — Voici qui m'étonne et si tu peux m'en fournir l'explication, je concéderai que tu es plus intelligent que moi : Comment se fait-il qu'une vache noire produise du lait blanc?

Ikotofetsy. — Je ne saurais en trouver la raison. Mais à son tour, voici qui m'étonne et je te tiendrai pour plus malin que moi si tu me l'expliques : Un bœuf et un mouton se nourrissent l'un et l'autre d'herbages, et pourtant l'un fait des crottes et l'autre n'en fait pas.

Imahakà. — Je ne sais à quoi attribuer cette différence.

Et les deux amis de se dire réciproquement :

— Nous nous valons. Ayons donc l'un pour l'autre de l'affection.

Ils préparèrent ensuite leur repas qu'ils devaient prendre en commun, et comme un témoignage de leur mutuelle estime.

Mais, avant de manger, ils se dirent :

— Allons dormir ; celui qui fera le plus beau rêve mangera tout.

Lorsqu'ils se réveillèrent, Imahakà dit :

— Voici mon rêve : j'étais monté au ciel et je voyais des choses fort agréables et très amusantes. A ton tour, dis-moi quel est ton rêve et s il est plus beau que le mien.

Ikotofetsy. — Je rêvais que je te voyais montant au ciel et que, une fois arrivé là-haut, tu te divertissais fort. Alors, je me suis levé pour manger le repas, me disant : « Il est si bien là-haut qu'il ne voudra plus revenir ici. » Et cependant te voilà de retour. Allons donc prendre notre repas.

Ce fut un éclat de rire, et là-dessus ils se mirent à manger (2).

V

Puis, ils continuèrent leur route, et, passant près d'un village, ils aperçurent une personne ayant les cheveux épars en signe de deuil. Afin de connaître exactement quel était le défunt, son passé, sa ma-

(1) Pas dans Ferrand.
(2) Ferrand, *loc. cit.* p. 224-5.

ladie, comment il avait été soigné, et tous autres renseignements le concernant, ils s'adressèrent à un passant qui revenait du village. Nos deux compères se rendirent aussitôt à l'endroit où la personne décédée avait l'habitude de faire sa promenade, et enfouirent dans le sol des morceaux d'amulette. Ils se rendirent ensuite dans la maison du défunt. On les fit entrer. Après les salutations d'usage, les nouveaux arrivants déposèrent le sikidy (1) devant eux.

— Interrogeons le sikidy, dirent-ils.

— Vous savez donc le faire, messieurs? firent les gens de la maison.

— Oui, nous nous y entendons un peu.

Et ils commencèrent leurs combinaisons.

— Le sikidy voit ce malheureux Rabevoina qui est mort ici.

— Et qu'en pense-t-il ? dirent ceux de la maison.

— L'amulette de malheur par l'effet de laquelle le sorcier l'a frappé est là-bas, visible. Quant à vous autres, si vous n'y prenez garde, vous serez également frappés, car cette amulette a pris le chemin du mal.

Et les autres de dire :

— Découvrez-la, messieurs, cette maudite amulette.

— Nous compatissons à votre malheur, firent nos deux compères.

Ils donnèrent alors toutes sortes d'explications sur le défunt. Les parents de ce dernier furent étonnés de ces déclarations si conformes à la vérité, et ils s'exclamèrent :

— Ce sikidy, vraiment, est extraordinaire. Oh ! messieurs, découvrez-nous l'amulette de malheur qui pourrait nous frapper aussi.

Ikotofetsy et Imahakà conduisirent alors leurs gens à l'endroit où l'amulette était cachée, et leur dirent :

— Creusez, fouillez ; c'est là que le sorcier l'a enfouie.

Les divers morceaux d'amulette furent ainsi mis au jour.

— C'est au moyen de ces derniers, dirent les deux amis, que le sorcier l'a fait mourir.

On revint ensuite à la maison.

Un homme et sa femme qui se trouvaient dans la société demandèrent que le sikidy fût interrogé pour eux.

L'oracle fut consulté.

— La promesse de vie est annoncée, dirent les prétendus sorciers. Nous vous prions maintenant de mettre à notre disposition une poule pondeuse, si vous en avez.

(1) Système de divination ; cf. G. Ferrand, *Les Musulmans à Madagascar*, fasc. I. Paris, 1891, p. 73 et suivantes.

— Parfaitement, firent les époux.

— Et bien saisissez-la, et tuez-la. Faites cuire ses œufs séparément. Faites cuire également du riz avec beaucoup d'eau et lorsqu'il sera cuit, l'homme frappera les œufs, la femme les épluchera, et le tout sera mis dans notre assiette. Nous dirons alors : L'homme les casse, la femme les épluche, mangeons-les car les propriétaires sont fous. Vous répondrez alors : Mangez les et qu'ils vous fassent vivre.

Et ce fut le dialogue d'une question et de la réponse suivante plusieurs fois répétées :

Ikotofetsy et Imahakà. — L'homme les casse, la femme les épluche, mangeons-les car les propriétaires sont fous.

L'homme et la femme. — Mangez, messieurs.

Ils ne s'en privèrent pas.

Et lorsque nos deux compères eurent achevé les œufs et le riz, ils s'éloignèrent en disant ce qui est passé en proverbe :

« Montrez-vous obligeant pour quelqu'un, il vous lâchera dès qu'il sera rassasié (1). »

VI

— Dirigeons-nous vers l'est, dit Imahakà. Je connais un homme riche qui vient de mourir. Il s'appelait Andriambahoaka. Tâchons de nous emparer d'une partie de sa fortune et de ses biens.

— C'est cela, dit Ikotofetsy.

Arrivés sur les lieux, ils constatèrent que le défunt était enterré et que les gardiens du tombeau étaient absents. La nuit venue, Ikotofetsy et Imahakà se rendirent auprès de la sépulture de l'homme riche, portant avec eux une bêche et un levier. Le tombeau fut ouvert.

— Lequel des deux sera enterré ? dirent-ils.

— C'est toi, veux-tu ? fit Imahakà.

— Soit.

— Ecoute bien et tâche de reconnaître ma voix, dit Imahakà ; je dirai aux enfants d'Andriambahoaka d'appeler trois fois, d'abord, avant de prendre moi-même la parole.

Ikotofetsy fut donc enfermé dans le tombeau et l'on prit soin de ménager une ouverture pour lui permettre de respirer.

Imahakà se rendit ensuite à proximité du village et se mit à sangloter :

— A qui donc m'abandonnez-vous, ô mon père ?

(1) Pas dans Ferrand.

— Quel est donc cet homme qui pleure ainsi ?

Il entra ensuite dans la maison du défunt et reprit :

— A qui donc m'abandonnez-vous, ô mon père ?

— Vous paraissez vouloir prétendre être le fils d'Andriambahoaka et cependant aucun de nous ne vous connaît.

— Je suis son fils, mais enfant d'un autre lit, voilà pourquoi vous ne me connaissez point.

— Eh bien, nous convoquerons les habitants du village, afin que nous sachions s'il en est qui connaissent votre mère comme ayant été mariée à Andriambahoaka.

— J'y consens.

On interrogea donc les habitants.

— Cet homme est-il fils d'Andriambahoaka et comment ?

— Imahakà : Si vous ne me connaissez pas, rendons-nous auprès du tombeau d'Andriambahoaka, car mon père me connaît, et vous verrez si oui ou non je suis son fils.

— Allons-y, dirent les gens. Nous verrons bien si le mort parle. Au surplus, cela nous démontrera que tu n'es qu'un imposteur.

Ils se rendirent donc sur la tombe d'Andriambahoaka.

— Interrogez-le, vous autres ses enfants, dit Imahakà.

Et les autres s'exprimèrent ainsi :

— O notre père, qui êtes dans ce tombeau, écoutez : Cet homme qui se prétend votre fils l'est-il vraiment ?

Rien ne répondit.

— Parlez plus haut, parlez encore, peut-être n'entend-il point, dit Imahakà.

Et les enfants d'Andriambahoaka appelèrent ainsi par trois fois sans obtenir de réponse.

— Qu'il interroge lui-même, dirent les habitants, puisqu'il se prétend fils d'Andriambahoaka et qu'il déclare pouvoir être reconnu par ce dernier.

Ce fut donc au tour d'Imahakà :

— O mon père qui êtes dans la tombe, ne suis-je pas votre fils, mais fils d'une autre mère, ce qui ne permet pas aux personnes ici présentes de me connaître ?

— Tu es vraiment mon fils, répondit Ikotofetsy du fond du tombeau.

— Voici donc mon père qui répond, dit Imahakà.

— Appelez-le donc encore une fois, dirent les gens. Il nous semble en effet qu'on a répondu.

Et Imahakà renouvela son interrogation, a laquelle Ikotofetsy répondit d'une voix nasillarde par ces mots :

— Tu es bien mon fils.

— Avez-vous d'autres objections à m'opposer ?

— Nous sommes convaincus, car le mort a parlé. L'héritage sera divisé en quatre parts égales et tu prendras la tienne.

Imahakà prit donc un quart de l'héritage, puis, la nuit venue, à l'heure où l'on ne distingue plus la couleur de la robe des bœufs, il quitta le village. Enfin, quand l'obscurité fut complète, il alla déterrer Ikotofetsy.

Les biens ainsi acquis furent mis en commun (1).

VII

Une autre fois, Ikotofetsy et Imahakà prirent au piège un oiseau de l'espèce dindon, qui faisait entendre un gloussement et laissait retomber ses ailes jusqu'à terre lorsqu'on sifflait pour l'appeler. Ils placèrent ensuite de l'argent et du corail sur les ailes de l'oiseau, puis déployèrent sur le bord de la route une natte où fut posé le volatile.

Et les passants demandaient :

— Qu'est-ce donc que cet oiseau ?

Les deux compères répondaient :

— Oiseau d'argent, oiseau de corail, ponds de l'argent.

En même temps, ils sifflaient. L'oiseau gloussait, étendait les ailes jusqu'à terre et laissait tomber de l'argent.

Ils reprenaient :

— Oiseau d'argent. oiseau de corail, ponds du corail.

Ils sifflaient, et l'oiseau gloussait, étendait les ailes et laissait tomber du corail.

Lés spectateurs étaient émerveillés, et lorsqu'ils interrogeaient sur le prix de ce volatile, les autres répondaient :

— Il n'est pas à la portée de ceux qui ne sont pas riches.

— Mais encore ? disaient les spectateurs.

— Cent piastres, déclaraient les compères.

— C'est en effet hors de proportion avec nos moyens.

Voici qu'un riche personnage vint à passer. Il s'enquit de la cause du rassemblement qui s'était fait.

— C'est un oiseau qui pond de l'argent, un oiseau qui pond du corail, disait-on.

— Qu'il ponde donc devant moi, et que je le voie, dit l'homme riche.

(1) Cf. Ferrand, *loc. cit.*, p. 229-230.

Alors Ikotofetsy renouvela l'expérience :

— O oiseau d'argent, oiseau de corail, ponds de l'argent.

Et il siffla.

L'oiseau gloussa, étendit les ailes et laissa tomber de l'argent.

On lui fit de même pondre du corail.

Et l'homme riche était dans l'admiration.

— Quel est son prix, fit-il, je vous l'achète.

— C'est un prix élevé, auquel les avares ne sauraient parvenir.

— Allons, précisez, car ce que vous me dites ne me renseigne pas.

— Cent piastres.

— Allons donc! cela ne saurait être cent piastres.

On débattit la vente et le marché fut définitivement conclu pour cinquante piastres. L'acheteur compta son argent et emporta l'oiseau ; il craignait que l'on surenchérît.

Arrivé chez lui, les enfants s'exclamèrent :

— Que porte donc là notre père ?

— Notre fortune est là, dit-il.

— Quelle fortune? dit la femme.

— Que savez-vous, vous autres femmes ? Déroulez la natte et vous verrez.

La natte fut étendue ; l'homme y déposa l'oiseau et dit :

— O oiseau d'argent, oiseau de corail, ponds de l'argent.

Il siffla. L'oiseau gloussa, étendit les ailes et laissa tomber de l'argent.

— Voilà notre fortune, dit l'homme. La voyez-vous bien ? Regarde bien, toi, la mère.

Et il reprit :

— O oiseau d'argent, oiseau de corail, ponds du corail.

Et l'oiseau pondit du corail.

Les enfants poussaient des exclamations :

— Quelle chose extraordinaire !

On voulut recommencer, mais en vain ; l'oiseau avait pondu tout l'argent et le corail introduit sous ses ailes par Ikotofetsy et Imahakà.

Il dressa les plumes, puis s'affaissa et mourut enfin dans un dernier sursaut.

— Hélas, quel malheur, dit l'homme, ma fortune est perdue. J'avais acheté cet oiseau pour cinquante piastres. Et maintenant il est mort.

— Tu es un imbécile, dit la femme, d'avoir payé cinquante piastres ce qui n'en vaut pas même une seule.

L'homme se mit en colère.

— Comment, non content d'être attristé par ce qui m'arrive, il

faut encore que tu me vexes! Je t'enlèverai avec le sol sur lequel tu es.

— Séparons-nous, dit la femme irritée. Divisons les biens de la communauté. Le tiers m'appartient. C'est toi qui commets la faute et tu t'en prends à moi!

Ils se séparèrent, car l'un était obstiné et l'autre cherchait l'impossible. L'un ressemblait à la cuiller que l'on persiste à enfoncer, l'autre cherchait une graine qui n'existe pas (1).

VIII

Ikotofetsy et Imahakà rencontrèrent un jour un homme qui gardait un bœuf dans la vallée,

— Que ferons-nous, se dirent ils, pour nous approprier le bœuf de cet homme?

— Que l'un de nous se poste sous cette pierre, dit Ikotofetsy.

— Vas-y, toi, dit Imahakà.

Ikotofetsy se plaça donc sous la pierre, tandis qu'Imahakà s'approchait de l'homme.

« Pipiliky! Pipiliky! »
« Si le bœuf ne meurt pas »
« L'homme mourra ».

— Silence! Qu'est-ce donc que cela? dit l'homme.

« Pipiliky! Pipiliky! »
« Si le bœuf ne meurt pas »
« L'homme mourra ».

— Cette voix donne à réfléchir, monsieur, dit Imahakà.

— Je vais en parler à ma femme et à mes enfants, dit l'homme, car il y a lieu de craindre que cela soit vrai.

Il s'entretint avec sa femme et celle-ci lui dit :

— Tue le bœuf, cela vaudra mieux, car où donc a-t on vu que l'on doive sacrifier la vie à la fortune?

L'homme revint auprès d'Imahakà. Il portait une grosse corde, un couteau et une hache. Après entente avec Imahakà il fut convenu que ce dernier répartirait la viande provenant du bœuf abattu.

Imahakà détacha la tête et dit :

— Belle tête! Bonne tête! Est-elle pour moi ou pour monsieur?

(1) Cf. une var. moins complète dans Ferrand, *loc. cit.*, p. 213-215.

L'homme répondit :

— Qu'elle soit pour moi, mon enfant !

Imahakà détacha ensuite l'épaule et dit :

— Epaule de malheur ! Epaule calamiteuse ! Est-elle pour moi ou pour monsieur !

— Prends-la pour toi, mon enfant.

Puis ce furent les pieds :

— Pieds d'argent ! Pieds de corail ! Sont-ils pour moi ou pour monsieur ?

— Ils sont pour moi, mon enfant.

Puis vint le tour de la poitrine.

— Poitrine de malheur ! Poitrine calamiteuse ! Est-elle pour moi ou pour monsieur ?

— Qu'en ferais-je ? prends-la pour toi, mon enfant.

Imahakà continua ainsi jusqu'au bout, en flattant les mauvais morceaux, en méprisant les bons, de manière à ce que les premiers fussent adjugés à l'homme et les seconds à lui-même.

La répartition terminée, Imahakà dit à son interlocuteur :

— Vous êtes affranchi du mauvais sort maintenant, monsieur. Vivez longtemps ! Je vous salue !

Et il partit.

Etant de retour auprès d'Ikotofetsy, il le fit sortir de sa cachette et lui raconta comment il avait partagé la viande.

— Hé ! Hé ! dit Ikotofetsy. La bonne blague ! Et dire qu'il y a encore des gens qui croient mauvaise une viande pour la seule raison qu'elle est qualifiée de mauvaise ! C'est ainsi que la viande provenant des bœufs tués à l'occasion des funérailles est mal appréciée, alors que celle provenant des animaux immolés lors d'une cérémonie de circoncision est trouvée bonne.

IX

Une autre fois, ils portaient des chats sauvages enfermés dans une corbeille. En passant devant la maison d'un homme riche, celui-ci les interrogea :

— Où allez-vous ?

Ikotofetsy et Imahakà firent semblant de ne pas se connaître.

— Je vais à la forêt, dit Imahakà.

— Je vais vendre des madiofila, dit Ikotofetsy.

— Pourquoi ne me les vendriez-vous pas ? fit le riche.

Il ignorait la signification du mot madiofila.

— Tenez, les voici, dit Ikotofetsy.

Celui-ci, dès qu'il eut reçu l'argent de la vente s'éloigna. Imahakà était resté en compagnie du riche.

Celui-ci pratiqua une ouverture à la corbeille pour voir ses madiofila. Et tout aussitôt les animaux se sentant libres prirent la fuite.

— Oh ! oh ! dit Imahakà, voici un richard qui achète des kary.

Le mot kary est l'expression hova, le mot madiofila est l'expression betsmisaraka qui sert à désigner les chats sauvages. Le riche ignorait que ces deux mots étaient synonymes, sans quoi il n'aurait pas acheté des chats sauvages.

— J'ignorais que ce fussent des chats sauvages, dit-il.

— Allons, ne faites pas l'ignorant, vous avez fait cet achat en connaissance de cause.

Et il se mit à crier :

— Hé ! hé ! voici un richard qui achète des chats sauvages.

— Ah ! mon ami, dit le riche, ne me déshonore pas en divulguant ce fait et je te donnerai de l'argent.

Il en donna beaucoup avant d'avoir pu obtenir le silence d'Imahakà qui, d'ailleurs, après avoir consenti à se taire, dit :

— Si, parfois je me trouvais pressé d'argent, je m'adresserai à vous, n'est-ce pas ?

En d'autres termes, Imahakà pratiquait le chantage vis-à-vis du riche.

— C'est entendu, dit celui-ci.

Cette histoire a donné naissance au dicton populaire :

« M'auriez-vous, par hasard, pris en flagrant délit de sortilège, pour en abuser contre moi ? »

Il est bon d'ajouter, à titre d'explication, que lorsque des individus sont surpris en flagrant délit de sortilège, ceux qui les surprennent en profitent pour vendre leur silence. Les personnes ainsi surprises sont dénommées au moyen de l'expression « mividy laona » (qui achète un mortier) (1).

X

Une vieille femme gardait des moutons et avait quelques difficultés pour les empêcher de s'écarter.

Ikotofetsy et Imahakà qui l'avaient aperçue lui dirent :

— Nous vous donnerons un conseil, grand'maman, afin que vous ne soyez plus tourmentée dans la garde de vos moutons.

— Je veux bien, dit la vieille, et je vous en remercierai.

— Voici donc ce que vous devez faire :

(1) Voir une var. assez différente dans Ferrand, *loc. cit.*, p. 218-220.

« Attachez vos moutons par les pieds; entourez-vous ensuite la taille avec les cordes; vous n'aurez plus qu'à tirer pour ramener à vous ceux de vos moutons qui s'écarteraient. »

La vieille crut bien faire en suivant les conseils des deux compères; elle fit donc ainsi qu'ils venaient de l'indiquer. Mais ces derniers excitèrent des chiens sur le troupeau, de sorte que la gardeuse de moutons s'embarrassa avec les cordes dont elle s'était entourée le corps. Les moutons tiraillaient en tous sens et à tel point qu'elle en mourut.

Ikotofetsy et Imahakà raflèrent alors le troupeau (1).

XI

Des citrons mûrs pendaient à des citronniers. En se faisant la courte échelle, Ikotofetsy et Imahakà s'emparèrent des fruits. Le propriétaire les ayant aperçus vint les arrêter. Mais Imahakà réussit à s'enfuir en emportant tous les citrons.

Le propriétaire saisit alors Ikotofetsy.

— Je t'ai arrêté, lui dit-il, parce que tu as volé mes citrons.

Il le conduisit ensuite auprès des notables.

— Remarquez bien, leur dit Ikotofetsy, qu'il s'agit de citrons haut placés, que je ne puis nullement les atteindre, et que, d'autre part, je n'en ai aucun entre les mains. Ce propriétaire me calomnie donc en disant que je lui vole ses fruits.

— Laissez-le partir, firent les notables, car il n'a pas pu prendre votre bien.

Et Ikotofetsy fut laissé libre (2).

XII

Ikotofetsy et Imahakà s'étaient mis en bons termes avec un noble.

— Allons jouer dans la campagne, fit celui-ci.

— Allons-y, firent les autres.

Tandis qu'Imahakà feignait de se distraire avec le gentilhomme, Ikotofetsy pétrissait de la boue sale, dans laquelle il planta des plumes d'oiseau, de manière à la faire ressembler, de loin, à une caille.

— On dirait, dit Ikotofetsy, qu'il y a un oiseau par là, monsieur le noble.

— Où donc ? fit celui-ci.

(1) Cf. Ferrand, *loc. cit.*, p. 216-217.
(2) Pas dans Ferrand.

— Par là.

— Comment l'attraperez-vous ? dit le noble..

Ikotofetsy : — Jetez-lui votre lamba (1).

Et le noble, ayant roulé son lamba, le jeta sur ce qu'il croyait être l'oiseau, puis il s'appuya dessus. Et le lamba (qui était de soie) fut aussitôt sale et couvert de boue.

— Vous avez souillé mon lamba, dit le noble aux deux compères.

— Allons-nous-en, leur dit-il ensuite. Puisque vous n'êtes pas mariés, je vais vous chercher à chacun une femme.

— Entendu.

Le noble se procura alors deux béliers fort méchants et les plaça dans l'intérieur d'une maison, en pleine obscurité. Il dit en même temps à Ikotofetsy et à Imahakà :

— Voici des femmes à marier; entretenez-vous avec elles, et faites connaissance, car il serait à craindre que vous ne viviez pas en bonne intelligence avec vos épouses, si vous les épousiez sans vous être mutuellement appréciés. Elles sont farouches et ne désirent pas se montrer au grand jour.

A peine Ikotofetsy fut-il entré dans la maison, que les béliers le bousculèrent. Il s'exclama :

— Oh ! c'est une plaisanterie par trop forte, celle-là, je ne puis la supporter.

Imahakà étant entré à son tour, fut également bousculé par les béliers et tomba par terre.

— Vous nous avez trompés, dirent les deux compères.

Et le noble leur répondit :

— Je l'ai bien été par vous. Pourquoi ne vous tromperais- je pas ?

Etant repartis dans la campagne, ils rencontrèrent la mère du noble occupée à sarcler ses plantations. Elle était courbée. Et, comme d'autre part, elle portait un lamba de couleur terne, on ne l'apercevait pas distinctement.

— Eh ! monsieur, dirent au jeune homme les deux compères, un sanglier fouille le sol dans votre champ.

— Où donc ? fit l'autre.

— Là, dans le champ. C'est un sanglier. Si on ne le frappe de loin avec une sagaie, il prendra la fuite.

Le jeune homme se courba pour mieux se dissimuler et prenant sa sagaie, il lança son arme vers le prétendu sanglier. La pauvre

(1) Etoffe qui constitue le vêtement traditionnel des indigènes de l'intérieur de Madagascar, et qui se porte un peu à la manière d'un châle.

vieille, atteinte au côté, poussa des cris. On s'approcha d'elle. C'était la mère du jeune noble. Elle était morte (1).

Alors les deux compères prirent aussitôt la fuite, et il fut impossible de les rattraper.

XIII

S'étant une autre fois rencontrés avec un autre noble qui était occupé à travailler sa terre, ils dirent à celui-ci :

— Donnez-nous une angady (bêche) et nous vous aiderons.

Cette proposition lui plut.

— J'ai en vous de vrais enfants, leur répondit-il. Allez donc chercher une angady chez moi.

Ils se rendirent à la maison du noble, et s'adressant à la femme de celui-ci, ils lui dirent :

— Votre époux nous envoie pour chercher vingt piastres.

— Où prendrai-je les vingt piastres ? Il n'y a pas d'argent ici.

— Si vous n'avez pas confiance en nous, lui dit Ikotofetsy, approchons-nous jusqu'au bord du fossé ; de là nous interrogerons votre époux.

Alors, s'adressant au noble :

— Elle ne veut pas nous les donner.

Et le noble de répondre :

— Donne-les leur, donne-les leur.

— L'entendez-vous ? dit Ikotofetsy à la femme. Donnez-les nous, car nous sommes pressés.

Elle leur remit les vingt piastres.

Ikotofetsy et Imahakà se rendirent ensuite auprès du noble.

— Elle a refusé de nous donner des angady ; que pourrions-nous faire sans cela ? Rien. Nous vous saluons.

Et ils partirent.

Etant de retour à la maison, le noble dit à sa femme :

— C'est de la méchanceté de votre part que de refuser de donner des angady à ces deux personnes qui m'auraient aidé. C'eût été autant de gagné sur le travail à faire.

— Pensez-vous que ce soient des angady qu'ils soient venus demander en votre nom et non vingt piastres qu'ils ont réclamées et emportées ?

— Nous avons été trompés, dit l'homme ! Mais, je me vengerai

(1) Seul le dernier épisode de ce conte se trouve dans Ferrand, *loc. cit.* p. 208, à la fin du conte intitulé « Imahakà et Ikotofetsy tuent leur mère ».

de ces coquins. Je les envoie prendre des angady chez moi et c'est mon argent qu'ils emportent !

Là-dessus, il voulut courir après eux. Peine perdue ! car il ne put les retrouver.

Il demanda alors aux habitants de vouloir bien les rechercher et donna le signalement des compères. Il dit également que si ces derniers étaient pris, il faudrait les envelopper dans une natte et les précipiter à l'eau.

Ikotofetsy fut arrêté, enveloppé dans une natte, puis déposé au bord de la rivière. «Allons d'abord prendre notre repas, dirent ceux qui avaient fait cette opération : nous ferons ensuite connaître à la population le moment où il sera mis à la mort. »

Ikotofetsy fut donc laissé là.

Une vieille femme qui avait perdu son mouton et le recherchait vient à passer près d'Ikotofetsy en disant :

— Où donc est passé mon mouton ?

Ikotofetsy, enveloppé dans la natte, fit : « Omé », imitant ainsi le bêlement de l'animal recherché.

— Oh ! les gredins, ils ont enveloppé mon mouton dans une natte, fit la vieille.

Lorsque celle-ci eut décousu la natte, Ikotofetsy se dégagea, mit la vieille femme à sa place et recousit la natte. Ensuite, il prit la fuite.

Après qu'ils eurent achevé leur repas, les gens revinrent auprès de l'endroit où Ikotofetsy avait été déposé, et se disposèrent à mettre leurs projets à exécution.

La vieille femme alors s'écria : — Ce n'est pas lui, c'est moi qui suis dans la natte, c'est moi.

— Tu te crois encore à la date d'hier et tu veux faire l'astucieux, dirent les autres. Allons, qu'on le précipite à l'eau.

On fit rouler jusqu'à la rivière le paquet dans lequel se trouvait la vieille et celle-ci fut ainsi jetée à l'eau où elle trouva la mort (1).

Au retour de cette aventure, Ikotofetsy rencontra une autre vieille femme qui revenait d'une cérémonie de circoncision et portait beaucoup de parures. Il fit aussitôt semblant de retenir une grosse pierre et dit à la vieille :

— Remplacez-moi un petit instant, ô ma mère. On m'a chargé de retenir cette pierre et je n'ai personne pour prendre un moment ma place.

La vieille vint à son aide et le remplaça.

(1) Ferrand, *loc. cit.*, p. 226-228.

— Retenez-la bien, lui dit Ikotofetsy, car elle roulerait sur vous.

Il abandonna son poste et dit à Rafotsibe (la vieille) :

— Si vous lâchez prise, ellé vous entraînera.

Rafotsibe fit tous ses efforts pour retenir la pierre. Ikotofetsy en profita pour la dépouiller de ses parures et prendre ensuite la fuite.

Un passant ayant aperçu la vieille lui dit :

— Pourquoi donc retenez-vous cette pierre, puisqu'elle est immobile ?

— Mais si je l'abandonne, dit la vieille, elle roulera sur moi.

— Pas du tout, dit le passant.

La vieille lâcha la pierre et celle-ci ne bougea point.

— J'ai été trompée par un individu qui m'a volé tous mes bijoux, s'écria-t-elle.

De là vient le brocart : « Vous me prenez pour la vieille qui retient une pierre immobile ! (1) »

Ikotofetsy se rendit ensuite auprès du noble qu'il avait précédemment volé et lui dit :

— Voyez donc ce trésor que j'ai trouvé dans la rivière.

Et il lui montra les bijoux qu'il avait dérobés à la vieille femme, bijoux en corail et en argent.

Les personnes qui étaient là interrogèrent Ikotofetsy.

— Est-ce que si, comme pour vous, l'on nous enveloppait dans une naîte et l'on nous précipitait ensuite dans l'eau, nous trouverions une richesse semblable à celle que vous nous montrez ?

— Parfaitement, fit Ikotofetsy. Et quand bien même vous tous seriez jetés à l'eau, vous ne pourriez épuiser tout ce que la rivière contient de trésors pareils.

Tout le monde — y compris le noble — accepta d'être enveloppé dans une natte et jeté à l'eau.

Ikotofetsy fit alors précipiter dans la rivière tous les hommes par leur propre femme.

Quand le premier eut été mis à l'eau, comme il se débattait, Ikotofetsy l'apostropha :

— Comment pourras-tu jamais acquérir cette richesse si tu te démènes de la sorte ?

On jeta le deuxième — Même apostrophe d'Ikotofetsy.

Ils y passèrent tous et tous furent noyés. C'est de là que vient le dicton : « Aimer les richesses au point d'y sacrifier sa vie. »

Ikotofetsy fit alors la remarque suivante :

— Il en est d'eux comme du sel qu'on jette dans l'eau et qu'on

(1) Var. dans Ferrand, *loc. cit.*, p. 240-241.

ne retrouve plus. Tous sont morts. Allons-nous-en au village.

Les habitantes pleuraient, mais il ne leur laissa pas longtemps porter le deuil des disparus. Il ordonna donc que l'on se coifferait comme d'habitude, c'est-à-dire en tressant les cheveux, au lieu de les laisser épars, ainsi qu'il est d'usage lorsqu'on porte le deuil.

Ikotofetsy épousa ensuite la femme du noble, et du reste de la population il fit ses esclaves (1).

XIV

Ikotofetsy et Imahakà désiraient s'emparer de la rizière d'un autre. Ils traversèrent le terrain convoité en faisant des cabrioles. Puis ils élevèrent leurs revendications sur la propriété de la rizière en disant :

— C'est une rizière que nous avons parcourue la tête en bas et pour laquelle nous nous sommes fatigués ; donc elle est à nous.

Le propriétaire répondit :

— Ce terrain est à moi depuis fort longtemps et vous voulez vous l'attribuer impunément ?

Le procès fut engagé. On procéda à l'administration du tanguin (2). Les parties furent respectivement représentées par deux chiens à qui l'on fit absorber le tanguin. Le chien d'Ikotofetsy et d'Imahakà survécut à l'opération. Celui de la partie adverse mourut. La question était réglée. Le droit était pour les premiers. Ainsi donc les deux compères devinrent propriétaires de la rizière.

Ce procédé d'appropriation du bien d'autrui était autrefois souvent employé dans les procès (3).

XV

Lorsqu'ils eurent réuni une immense fortune, Ikotofetsy et Imahakà essayèrent de se tromper réciproquement. Voici ce qu'ils imaginèrent :

— Celui de nous deux qui mourra le premier, dirent-ils, deviendra le seul maître de la fortune que nous avons acquise.

Quelque temps après, Ikotofetsy fit le mort. Ses parents se rendirent auprès d'Imahakà pour lui annoncer la nouvelle :

— Votre ami est décédé, dirent-ils.

(1) Cette partie du conte est rattachée dans Ferrand, *loc. cit.*, p. 230-232, à la suite de l'épisode raconté ci-dessus n° VI.

(2) Le tanguin est le noyau du fruit d'un arbre de ce nom (Tanghinia venenifera Madagascariensis). Ce noyau râpé dans l'eau constitue un poison très violent qu'on faisait absorber aux parties en cause (ou aux animaux les représentant).

(3) Pas dans Ferrand.

— Où donc l'avez-vous enterré? fit Imahakà. Je veux lui porter tous mes biens, ainsi qu'il a été convenu entre nous.

On lui montra le tombeau dans lequel Ikotofetsy était enterré.

Imahakà réunit alors des crabes et des os de poulets. Puis, lorsque vint le soir, il se rendit auprès du tombeau Là, il fit craquer les carapaces de crabes et les os de poulets, de manière à simuler le bruit que fait un chien broyant les os qu'il mange. Il imita également le bruit de ce dernier animal.

Ikotofetsy lui cria du fond du tombeau :

— Va-t'en, car je ne suis pas mort.

Imahakà continuait à broyer les os.

Ikofetsy reprit plus fort :

— Va-t'en.

Imahaka lui dit alors :

— Tiens ! tu n'es donc pas mort ?

— Je t'en prie, fit l'autre, ne me laisse pas mourir dans ce tombeau ; j'ai essayé de ruser avec toi pour m'emparer des biens.

Imahakà se rendit donc auprès de la famille d'Ikotofetsy et dit aux parents de celui-ci :

— Ouvrez le tombeau, car Ikotofetsy n'est pas mort.

Ces derniers firent semblant d'être surpris. Ils livrèrent passage à Ikotofetsy.

— Partageons-nous le butin, dirent alors les deux compères, puisque chacun de nous a femme et enfants. » Ils s'entendirent donc à cet effet. Des témoins furent convoqués pour assister au partage des biens. Lorsque ces derniers eurent constaté que les biens à partager étaient considérables, ils rappelèrent à la population ce qu'avait été la conduite d'Ikotofetsy et d'Imahakà. D'ailleurs, la réputation de ces derniers était connue de tous, car leur astuce était sans seconde, et beaucoup de gens d'un peu partout s'en souviennent encore aujourd'hui. Les habitants se mirent donc d'accord pour les chasser. Ils les dénoncèrent au souverain comme s'étant appropriés le bien d'autrui. Les deux compères répondirent qu ils avaient acquis cette fortune grâce à leur sagesse, leurs efforts et leur ruse. Et le souverain déclara :

« La réponse des prévenus est conforme aux accusations dirigées contre eux, et c'est bien par la ruse qu'ils ont acquis ces biens. L'accusation n'est pas isolée, et l'on ne peut pas dire qu'elle soit faite par rancune ou par haine. Mais tous les habitatants les réprouvent, et je les réprouve aussi. Voici encore leurs femmes et leurs enfants qui se sont associés avec eux pour cacher leurs crimes. Je les considère comme coupables au même titre. »

Ainsi donc, Ikotofetsy et Imahakà furent condamnés à mort et leur famille aussi. Leurs biens furent partagés comme suit : Le souverain en prit la moitié et donna l'autre aux habitants (1).

(*Fin de l'Histoire légendaire d'Ikotofetsy et Imahakà.*)

II

POURQUOI IL N'A PAS ÉTÉ DONNÉ AUX POULETS DE VOLER

Tous les oiseaux furent, dit on, invités un jour à prendre leur vol ensemble. Le jour indiqué à cet effet était le vendredi. Mais les poulets, étant trop pressés, partirent le jeudi. Aussi, lorsqu'il fallut désigner ceux des oiseaux qui devraient être les esclaves des hommes, on choisit les poulets, et ce fut leur punition. De sorte que lorsqu'ils se baignent, c'est dans la poussière ; de plus, ils sont incapables de voler parce qu'ils n'ont pas su attendre le moment opportun. C'est de là que vient le proverbe :

Les poulets n'ont pas volé parce qu'ils ont été trop impatients et n'ont pas voulu attendre jusqu'au vendredi (2).

III

L'ANE ET LE CHIEN

Un homme, dit-on, avait un âne et un chien. Lorsque leur maître revenait de son travail, le chien sautait sur celui-ci pour lui témoigner sa joie, et cela réjouissait l'homme. En récompense, le chien était rassasié de nourriture.

L'âne s'étant rendu compte du manège du chien, voulut faire de même, afin d'obtenir les grâces du maître et être aussi bien nourri.

L'homme étant revenu de ses occupations, l'âne lui sauta dessus. Son maître eut peur et de plus se mit en colère. Il lui asséna un coup de manche de pioche dont il faillit mourir.

L'âne se retira en faisant cette réflexion :

« Ce qui fait du bien aux uns fait du mal aux autres. Je suis, sans doute, un animal de trop grande taille ; c'est pourquoi il ne convient pas que je fasse comme le chien (3). »

(Tiré de l'ouvrage « Tantara ny foulandrazana (Histoire et mœurs des ancêtres) par RAINANDRIAMAMPANDRY.)

Traduit du Malgache par MARIUS COLANÇON.

(1) La fin des deux compères est racontée tout autrement dans Ferrand, *loc. cit.*, p. 245-248.

(2) Pas dans Ferrand.

(3) Pas dans Ferrand.

SINGULIÈRE MANIÈRE DE PRÊTER SERMENT

II

LA MAIN RETOURNÉE



Comme parallèle à la coutume citée sous ce titre dans la *Revue des Traditions Populaires*, 1907, p. 96, j'indiquerai un article intitulé *Meineidsaberglauben* (superstitions relatives aux serments) publié dans la *Beilage* de la *Münchener Allgemeine Zeitung*, 1905, p. 190. Dans la Haute et la Basse Bavière, le Haut Palatinat et dans quelques circonscriptions de Franconie, les magistrats sont persuadés que le peuple pense pouvoir échapper aux sanctions divines du serment en tenant la main gauche retournée pendant la prestation de serment : la paume de la main droite levée est tournée en avant et celle de la main gauche en arrière. Ce geste aurait pour but de « dériver » le serment ; dans le peuple on nomme l'acte « le serment froid ». Les juges s'efforcent d'empêcher cette pratique.

Des coutumes analogues se rencontrent chez les peuples les plus divers. Dans l'Archipel malais on pose, pendant la prestation du serment, le Qoran sur la tête des indigènes, qui regardent le Livre comme une sorte de puissance magique ; ils disent : « Si je mens, que le Qoran avec ses trente sections me couvre d'anathème. » Pour se garantir des effets d'un faux serment, ils cachent dans leurs cheveux un objet quelconque assez épais, afin que le Livre ne touche pas leur tête (1).

Des Yezjidi de Turquie il est dit : « En prononçant le serment de fidélité lors des cérémonies du mariage, le fiancé se tient dans de l'eau courante, dans l'idée qu'ainsi se trouve lavée (enlevée à mesure) la force contraignante du serment, dont par suite la non observance sera moins entachée de péché (2). »

Budapest. I. Goldziher.

(1) Visser, *Eenige Opmerkingen over Eeden in den N. I. Archipel*, Leyde, 1893, p. 30, 33, 35.
(2) Lucy Garnett, *The women of Turkey and their Folk Lore*, Lo. 1891, p. 134.

III

LA BRIQUE ENVELOPPÉE

Dans cette catégorie rentrent les diverses pratiques de faux serments. Comme parallèle au fait malais cité par M. Goldziher, j'indiquerai la ruse employée par Chanda-Sahib vis-à-vis de la rani de Madura et souvent appliquée par les nobles du Bhopal, qui consiste à jurer sur une brique enveloppée dans l'étoffe richement brodée, spécialement destinée à envelopper le Qoran (1), sorte de subterfuge souvent employé en Europe avec la Bible.

A VAN GENNEP.

IV

LA MAIN RETOURNÉE ET LES SERMENTS D'ENFANTS

A Genève, l'acquisition par troc ou autrement n'est considérée comme valable qu'autant qu'elle est sanctionnée, en disant :

Pache, pache faite,
Trente sous pour la défaite !

Une pression de mains accompagne la formule : les confiants touchent de *bonne Eglise*, les rusés touchent de bonne botte, c'est-à-dire sur le dos de la main, ce qui, dans la jurisprudence enfantine, implique la réserve mentale des droits de conteste (2). P. S.

(1) Cf. W. Crooker, *Things Indian*, Lo. 1906, p. 350.
(2) Blavignac. *L'Empro genevois*, Genève, 1879, p. 140.



LES MÉTÉORES

XVIIII

CANOPE

§ 1

Chez les Indiens du nord, Canope est le Richi Agastya qui fut peut-être un des anciens missionnaires aryas et, par sa piété, obtint une place dans le ciel (1). Il se serait établi sur la montagne de Potyam, non loin du cap Comorin, en allant au secours des dieux en lutte contre les Vindhyas, et on lui attribue la civilisation du sud de l'Inde (2).

§ 2

Chez les Arabes, Canope porte le nom de Sohaïl et elle est mentionnée chez les poètes anté-islamiques. Ainsi dans le *Diwân* de Motalammis :

Après qu'ils eurent un peu dormi, Sohaïl commença à briller, pareille à un feu emprunté qu'on emporte dans la main (3).

D'après Ibn Zohair, lorsque le regard d'un chameau s'arrêtait sur Sohaïl, il mourait immédiatement (4).

Malgré cette influence fâcheuse, ce nom de Sohaïl était porté; ainsi un fils de H'isl ben 'Amir ben Louay, le Qoraichite, s'appelait Sohaïl (5) et, au temps du Prophète, vivait Sohaïl ben'Amr (6).

On représentait cette étoile sous l'apparence d'un jeune homme ; ainsi dans un vers de Sahm ben Osamah :

« Des femmes blanches, si Sohaïl entendait leurs paroles, il laisserait le but de sa course et descendrait (7). »

Une légende prétend que Sohaïl rechercha en mariage Djauzâ

(1) W. Crooker, *The popular Religion and Folk-Lore of Northern India*, Westminster, 1896, 2 v. in-8, t. I, p. 25.

(2) W. Crooker, *op. laud.*, t. I, p. 64.

(3) Motalammis, *Diwan*, éd. Vollers, IV, 8 Leipzig, 1903, p. 78.

(4) Ed Demiri. *H'aiat el h'aïouan*. Boulaq, 1292, hég., 2 v. in-4, t. I, p. 19.

(5) Ibn Qotaïbah. *Kitâb el Me'ârif*, éd. Wüstenfeld, Göttingen, 1850, in-8, p. 33.

(6) Ibn Doraïd. *Genealogisch-etymologisches Handbuch*, éd. Wüstenfeld, Göttingen, 1854, in-8, p. 69.

(7) Kosegarten. *Carmina Hudsailitarum*, t. I, Greifswald, 1854, in-4, n. XCV, 11, p. 204.

(Orion) qui l'envoya d'un coup de pied à sa place actuelle, sur quoi il la fendit d'un coup d'épée en deux parties (1).

§ 3

En Djaghataï, Canope se nomme *Qouïrough* « la queue », qui, suivant d'autres, serait le nom de Sirius (2).

On l'appelle aussi *Yaldirâq*, brillant, du verbe *yaldiramaq*, briller (3).

§ 4

Chez les Touaregs Azger, Canope est nommée *Ouadit* (4).

VIII

LA VOIE LACTÉE (5)

§ 40

Les Incas du Pérou croyaient voir, dans les dessins de la voie lactée, l'image d'une brebis allaitant un agneau (6).

§ 41

La voie lactée est le chemin sur lequel les enfants de Dieu ('Ngai) se promènent en étoiles brillantes (7).

§ 42

Dans les croyances des Wurunjuri, tribu australienne, la voie lactée est la fumée des feux des *Murrumbunguttia*, race d'êtres qui peuplaient la terre avant la création du soleil et qui furent transportés au ciel avant l'existence des hommes actuels (8).

RENÉ BASSET.

(1) G. Jacob. *Studien in arabischen Dichtern*, III, *Das Leben der vorislâmischen Beduinen*. Berlin, 1895, in-8, p. 161.

(2) Pavet de Courteille. *Dictionnaire turk-oriental*. Paris, 1870, in-8, p. 441.

(3 Pavet de Courteille. *Dictionnaire turk-oriental*, p. 534.

(4) Duveyrier. *Les Touaregs du Nord*. Paris, 1864, in-8, p. 426.

(5) Suite. Voir t. XXI, p. 381,

(6) La Renaudière et Lacroix. *Mexique, Guatémala et Pérou*. Paris, 1843, in-8, p. 400.

(7) Merker. *Die Masaï*. Berlin, 1904, in-8, p. 198.

(8) Stanbridge cité par A. van Gennep. *Mythes et légendes d'Australie*. Paris, s. d., in-8, p. 49.

LA MER ET LES EAUX

CCCXXIV

ANCIENNES CROYANCES DU LITTORAL POITEVIN (1)

(P. 19, 20.) Les Colliberts, anciens habitants du Marais, jugés autochtones, d'un caractère barbare et farouche, passaient pour *adorer la pluie* (Pierre de Maillezais in Labbe, nova bibliotheca, t. II., 222, 238.) Plus tard ils bâtirent une chapelle en l'honneur de saint Pien, bienheureux « *apporté par la vague* », qu'on vénère encore sur les bords de la Sèvre. A Maillé (Vendée) on célèbre sa fête aux environs du 15 mars. Les vents plus ou moins violents qui précèdent ou suivent cette fête sont appelés « Vents de saint Pien » (p. 125, 26). Jusqu'au XVIe siècle, la première seiche de l'année pêchée dans l'achenal de Saint-Benoît devait être apportée à la demeure seigneuriale sur une *jument blanche*, aux cris de : *Nouveauté pour le seigneur de Saint-Benoît!*

(La jument blanche est *symbolique* ; à l'heure actuelle les maraîchins appellent encore la mer : *La grand Jement blanche.*)

De la baie d'Aiguillon, la *maigre* remontait par bandes la Sèvre et le Lay, *elle faisait entendre un cri* que le docte Alain (*De sanctorum regione*, Saintes, 1598) comparait au mugissement du taureau et que plus simplement les marins exprimaient en disant : *elle chante.*

(Dans la Haute-Sèvre, l'anguille prise fait claquer ses lèvres, les pêcheurs disent : *elle sape.*)

Bercheure au XVIe siècle peuple de *sirènes* la baie de l'Aiguillon (Petrus Berchorius. *Opera omnia.* — Col. Agripp. sumpt. J. W. Huisch, 1730.)

Charles Estienne (*La guide des Chemins de France*, Paris, 1553) admet la présence habituelle des cétacés à Luçon. Quand un marsouin ou *marsouppe* venait à se prendre dans le Lay, le seigneur de Saint-Benoît avait droit *à la tête*, à deux pieds « emprès le *gagouet* (2) » et demi-pied devers la queue.

(1) Etienne Clouzot, *Les Marais de la Sèvre-Niortaise et du Lay du Xe à la fin du XVIe siècle.* Thèse d'archiv. paléogr. Mém. de la Soc. des Antiq. de l'O. 1904. 2e s., XXVIII.

(2) Cou.

(P. 138.) Pierre Bercheure, qui vécut longtemps à Maillezay, croyait que la petite oie cravant naissait spontanément de la mer. « Sur les épaves, sur les débris de bois flottant au gré des vagues, se forment des pustules glaireuses engendrées par la décomposition du bois. Ces pustules grossissent peu à peu et se transforment en oiseaux qui restent accrochés par le bec à l'épave. Complètement inanimés, comme les fruits à l'arbre, ils tombent lorsque le faible lien qui les retient vient à se rompre. Alors, au contact de l'eau, ils prennent vie, leurs ailes s'ouvrent et avec le temps ils deviennent des volatiles achevés dont les gourmets recherchent la chair limpide. » La légende du canard né de l'anatife est répandue sur toutes les côtes de l'Océan. Littré en fait même dériver son nom : anatife de anatifère, anas, ferre.

Bercheure parle encore du *Pidencul* qui ne vivait que dans l'air et sur l'eau et au lieu de deux pieds, comme les autres oiseaux, n'en avait qu'un placé comme la queue des poissons, d'où son nom. C'est évidemment le *grêbe*.

Léo Desaivre.

CCCXXV

LES NOMS DE VILLE DONNÉS AUX NAVIRES

La catastrophe du *Berlin* rappelle, dit *Smith's Weekly*, une vieille superstition qui a cours chez les marins et qui prétend que tous les navires qui portent un nom de ville sont voués au malheur.

Le *London* périt dans le golfe de Biscaye en 1866. — Le *City of Glascow* disparut en 1854, avec 480 personnes à bord. — Le *Rio-de-Janeiro* sombra, en 1901, dans le voisinage de San-Francisco avec 122 passagers. - Le *City-of-Boston*, parti de New-York pour Liverpool au mois de février 1870, n'a jamais reparu. — L'*Exmouth*, vaisseau d'émigrants transportant 240 personnes, périt la même année dans son voyage de Londonderry à Québec. — Le *Birkenhead* sombra avec 451 soldats et marins. — Le *Bombay* brûla en mer, au mois de décembre 1864. Il y eut 91 victimes. — Le *Cadix* se brisa sur les rochers, près de Brest. — Le *Calcutta* périt également par le feu dans un voyage de Shields à Aden.

(*Le Soir* (Bruxelles), n° du 24-3 1907.)

A cette liste, on peut ajouter l'*Iéna*, qui a le nom d'une ville en même temps que celui d'une victoire.

CCCXXVI

PRIÈRES A BORD DES NAVIRES

De Venise à Larnaca (*Ile de Chypre*), *en 1831.* — Notre équipage se compose du capitaine, du second et de dix matelots, y compris le mousse; tous Vénitiens. J'aperçus dès le premier moment une certaine indifférence pour la pratique de la Religion; les prières communes, si fort en usage sur les vaisseaux italiens, ne se faisaient pas. Cependant le mousse criait, le soir : « Allumez les lampes, éteignez le feu, au nom de Jésus et de sa sainte Mère notre Reine; que ce soit elle qui nous conduise à bon port. Santé, liberté en ce voyage, ainsi que dans tous ceux que nous ferons, s'il plaît à Dieu; un *Pater* et un *Ave* pour les saintes âmes du Purgatoire et pour notre bon voyage. » L'équipage écoutait avec respect, mais tout se bornait là.

(R. P. Marie-Joseph de Géramb, procureur général de la Trappe. *Pèlerinage à Jérusalem et au Mont Sinaï*, p. 8-9, nouvelle édition, Tournai, Casterman, MDCCCXLIII.)

CCCXXVII

MAUVAIS PRÉSAGES TIRÉS DES ANIMAUX

Durant un voyage de Venise à Larnaca (Ile de Chypre), en 1831, à bord d'un navire italien, un faucon est venu nous rendre visite. Les marins regardent son arrivée comme un mauvais présage. Nous sommes au soir; les poissons sautent autour du bâtiment; autre *mauvais présage* pour nos matelots.

(De Géramb *Pèlerinage à Jérusalem et au Mont Sinaï*, p. 10.)

CCCXXVIII

QUESTIONS QUI PORTENT MALHEUR

Nous apercevions l'île de Chypre; le vent était très favorable; nous avancions avec rapidité. Je m'approchai du capitaine pour lui demander *quand nous pourrions arriver* à Larnaca, lieu de notre débarquement, *si nous avions toujours le même* vent. Il ne me répondit pas; je réitérai ma demande; il se troubla, son visage se rembrunit, puis il me répondit : « On ne *fait pas de pareilles questions, elles portent malheur...* » Pendant la nuit le vent devint contraire; le

capitaine vint à moi d'un air courroucé, et dit en se tournant vers le malencontreux vent : « *Mon père, voilà votre ouvrage !* »

(DE GÉRAMB. *Pèlerinage de Jérusalem au Mont Sinaï*, p. 14.)

CCCXXIX

LA SIRÈNE RECONNAISSANTE

Une *belle de mer* (sirène), à qui un batelier de Blankenberghe avait jeté une fleur qu'elle lui avait demandée, lui en sut gré et lui lança, comme marque d'amitié, un gros diamant.

(COREMANS. *L'Année de l'Ancienne Belgique*, dans les Bullet. de la Commis. roy. d'hist. 1re série, t. VII, p. 172.)

CCCXXX

LA SIRÈNE FUNESTE

Une sirène fait la guerre à la ville de Schouwen (Hollande) ; elle ne cesse de pousser les flots contre les murs ; un jour on l'a entendue chanter :

Schouwen, Schouwen sal vergaen,
T' water boven den toren staen !

Schouwen, Schouwen, tu vas périr. L'eau recouvrira tes tours !

(WOLF, *Niederdeutsche Sagen*, Leipzig, 1843, p. 656.)

CCCXXXI

LES GRIMONS DE SAINT-REMY

A Musnau (Luxembourg), on parle des Grimons de Saint-Remy, esprits malfaisants qui hantent les bords du ruisseau de ce nom et distribuent des soufflets à ceux dont la figure leur déplaît.

(J. PIMPURNIAUX. *Guide du voyageur en Ardenne*, t. I, p. 343.)

CCCXXXII

LE PREMIER POISSON PRIS

A Liège, c'est une coutume chez certains vieux pêcheurs de rejeter le *premier petit* poisson qu'ils prennent, en disant :

Volà on pechon po l'chèt!
(Voilà un poisson pour le chat!)

Il ne faut jamais compter les poissons capturés, sinon on n'en prend plus.

ALFRED HAROU.

CCCXXXIII

DICTON SUR UN PASSAGE DANGEREUX

Entre l'Amas et le cap (1)
Folet et Saint-Michel (Saint-Michel)
Ainsi qu'su l'banc d'Ietandré
Et qu'il vente à deux ris de Nordée
Mauvais endroits pour y passer.

FRANÇOIS MARQUER.

LES PLUS JOLIES CHANSONS DES PAYS SCANDINAVES

XV

BELLE SIGRID

Chanson suédoise

(*A. I. Arwidsson, Sv. Forns. II, n°* 100)

C'était belle Sigrid,
Porte couronn' dorée :
S'appell' messire Lage,
Qui se l'est fiancée.
Tandis qu' l'oiseau chante à la gelée blanche !

C'était messire Lage,
A sa mèr' va d'mander :
« Quand donc belle Sigrid
Ira-t-on me chercher ? »

(1) Endroits dangereux voisins du cap Fréhel (Côtes-du-Nord) pour passer surtout à deux heures de flots et qu'il vente à deux ris de Vent Nord-Est.

« Y a bien ton vieil oncle
Et tes cinq frères là :
Et Alwillda, ma sœur,
Les accompagnera. »

C'était le bon vieillard,
S'en va chez bell' Sigrid :
A la porte du gaard
Son pèr' l'a accueilli.

Bell' Sigrid est en haut,
Dit tout en se mirant :
« Pour moi voici venir
Cortège si brillant ! »

Bell' Sigrid est en haut,
Brosse ses cheveux d'or
Voit ses garçons de noces
Entrant dedans le gaard.

Ont pris belle Sigrid,
L'ont assise en sa selle :
Devant c'était l' vieillard,
Chevauchant l' plus près d'elle.

Ont traversé les monts,
Ont franchi les torrents :
Le vieillard n'a lâché
Les rênes tout ce temps.

Ont traversé les monts,
Sur les ponts ont passé :
Devant c'était l' vieillard,
Son amour a d'mandé.

Dans la grange du prêtre,
En long quinz' poutr' avait :
Las ! son lit nuptial
Bell' Sigrid y a fait.

C'était belle Sigrid,
En arrivant au gaard :
Trouva messire Lage,
Il l'attendait dehors.

Ont pris belle Sigrid,
L'ont assise en son banc :
L' premier c'était l' vieillard,
Lui apport' son présent.

Ont pris belle Sigrid,
Dans la chambr' l'ont menée :
L' premier c'était l' vieillard,
Port' la torche allumée.

C'était messire Lage,
Dans le lit s'est couché :
C'était belle Sigrid,
Vers le mur a r'gardé.

« Ecout', belle Sigrid,
Te tourne donc vers moi :
Tous les jours de ma vie
N'ai espéré que toi ! »

« Honte à tes garçons d'neces !
Ils ont si mal agi :
M'ont enl'vé ma fourrure
Et ma couronne aussi ! »

« Si mes garçons d'noces,
Ils ont si mal agi :
Peux bien monter à ch'val
Et t'en aller d'ici ! »

C'était belle Sigrid,
Arrive en un vert pré :
En voyant son lit d'noces,
S'est mise à tant pleurer.

Tandis qu' l'oiseau chante à la gelée blanche !

LÉON PINEAU.

LES MINÉRAUX ET LES MÉTAUX (1)

XVI

LES OURSINS FOSSILES

Dans un intéressant article de la *Revue préhistorique* (avril 1907) le Dr Paul Raymond s'est occupé de la place que tient ce fossile dans les idées religieuses ou superstitieuses. Il a été très important autrefois, ainsi que le démontrent plusieurs découvertes d'oursins dans des sépultures, dont quelques unes remontent à l'époque néolithique; ils semblent avoir fait partie de ces amulettes que nos lointains ancêtres, après les avoir portées pendant leur vie, voulaient qu'elles fussent placées dans leur mobilier funéraire. Plusieurs ont été perforés, et ont fait partie de colliers. Ils n'ont pas disparu du folk-

(1) Suite, v. t. XXII, p. 60.

lore contemporain, et M. Paul Raymond en donne plusieurs exemples. A Clermont-Ferrand, M. Perot vit (vers 1880) une femme qui portait, suspendu sur la poitrine, un oursin perforé qu'elle tenait de sa famille, et qu'elle considérait comme un porte-bonheur de sa maison ; Boucher de Perthes constatait vers 1860 que ces fossiles étaient, chez les paysans, l'objet d'une attention superstitieuse ; en Ecosse les paysans croient encore à leur puissance mystérieuse. Il est vraisemblable qu'une enquête, à laquelle nous convions les lecteurs de la Revue, donnerait bien des faits à ajouter à ceux déjà connus, et dont le petit nombre tient sans doute à ce qu'on ne s'est guère occupé de la question.

P. S.

COUTUMES ET SUPERSTITIONS DE LA HAUTE-BRETAGNE

LXXXIII

ENVIRONS DE DINAN

La floraison des aubépines. — Lorsque les épines blanches sont en fleur, il fait toujours une température froide et malsaine, parce que c'est avec les épines de cet arbuste que l'on a fait la couronne du Sauveur.

La neige et les poules. — On prétend que par les temps de neige les poules ne voient pas.

Lee objets brisés. — Casser un verre à boire est signe d'une grande chance, mais une glace brisée est l'annonce certaine de malheurs épouvantables.

Les cierges et les cadavres. — Voici pourquoi on entoure de cierges le corps d'un défunt. C'est parce que le diable voudrait s'emparer de cette dépouille mortelle qu'il a en horreur à cause de sa ressemblance avec l'humanité du Sauveur, et qu'il n'ose s'en approcher, ayant grande frayeur de lumière.

Le fer à cheval. — Le fer à cheval trouvé sur une route porte bonheur : autant il y reste de clous, autant on a d'années à vivre.

Vertus de la pomme de pin. — Si l'on parvenait à faire sucer à un

enfant *tout le jus d'une* pomme de pin, on est assuré que sa *vie durant* il n'éprouvera aucune maladie.

L'araignée guérissante. — Ceux qui mangeraient une araignée (lisez irage) d'une espèce particulière sont à l'abri des épidémies.

LUCIE DE V. H.

LXXXIV

ANCIENNE PRIÈRE

Prière qu'une ouvrière de Moncontour, morte en 1889 à l'âge de 88 ans, a dite toute sa vie :

Sainte Vierge blanche,
Couvrez-moi de votre manche.
Jésus-Christ dans sa croix mour*it*
Ses deux pieds cousus
Ses deux bras tendus.
Sa chère Mère qui le regarde
Par un petit corps et pâme.
Tous ceux qui diront
Cette petite oraison
Trois fois de jour
Trois fois de nuit
Jamais feu d'enfer ils n'verront
Ni d'mort subite ils mourront.

J.-M. CARLO.

LXXXV

PRIÈRES ENFANTINES

(*Ille-et-Vilaine*)

Mon Dieu, dans mon lit je vais me coucher,
que le Fils de Dieu puisse s'y trouver!
Saint Luc, saint Jean, saint Marc, saint Mathieu,
les quatre *évangélus* (1) de mon Dieu,
soyez en mon coucher, en mon boire, et en mon manger;
et à ma mort, quand je mourrai,
é quatre *cornières* de mon lit (2),
qui n'arrivera jamais que de la part de Jésus-Christ.

(1) *Evangéliste* est un mot trop savant ; la forme populaire a subi l'influence du mot *angélus*, mot ecclésiastique, mais très connu des fidèles.

(2) Le sens est celui-ci : A ma mort, qui sera envoyée par le Christ, soyez présents aux quatre coins de mon lit. — Dans *manger*, l'e final étant ouvert dans la prononciation patoise, ce mot consonne avec *mourrai*.

Dormez Jésus, dormez Sauveur,
su (1) l'oreiller de mon cœur !

Petite oraison que Dieu fit,
que Dieu dit,
pour les vies, et pour les morts, et pour les petits innocents,
qui s'en vont devant Dieu en chantant,
Notre-Dame les écoute et Notre-Seigneur les entend.
Il l'*appeli :* (2) Ma chère maman, où allez-vous?
— Mon cher fils, j'allais au devant de vous,
car j'avais songé un songe : que vous étiez pris... (3)
— Ma chère maman, votre raison est *vra* (3),
tous ceux qui la sauront,
trois fois de jour la diront,
au purgatoire jamais n'iront.

LXXXVI

L'HOMME AU CIERGE

A la Croix du Tertre-Gautier, en Guipel (Ille et-Vilaine), on voit le soir un cierge allumé, et un bonhomme qui saute à travers « une fouée de feu ». Ce bonhomme doit être un mort qui accomplit une pénitence.

F. DUINE.

(1) Sur.
(2) Appela.
(3) Le sens exige quelques mots expliquant pourquoi le Christ compose cette prière à la demande de la Vierge. Mais Victoire Lor, l'unique personne de Guipel qui connût cette curieuse oraison, n'en savait pas davantage.



PETITES LÉGENDES CHRÉTIENNES

LXXI

LA CHAPELLE DE NEUVIREUIL (PAS-DE-CALAIS)



NE chapelle dite du *Dieu flagellé*, sise entre Neuvireuil et Bois-Bernard, contient une très vieille statue en chêne. Elle était autrefois fort visitée, car des sentiers ou des chemins y conduisent de tous les villages voisins : Bois-Bernard, Quiéry, Beaumont, Izel, Neuvireuil, Oppy, Fresnoy.

La légende prétend que la statue est arrivée en ce lieu d'une manière surnaturelle : elle aurait été trouvée par un berger dans un buisson autour duquel ses chiens rôdaient avec inquiétude. Enlevée par lui, elle se retrouva deux fois transportée au même endroit par une main invisible. La chapelle qui, à cette occasion, fut édifiée en ce lieu, a été rebâtie en 1710 ; elle est encore entretenue par une famille de Neuvireuil.

LXXII

LES STAPPES D'HERBINGHEN

Il existe à Herbinghen, dans le Boulonnais, un lieu appelé *les Stappes*, qui est selon quelques-uns la principale source de la rivière de Hem. C'est une sorte de trou sans fond d'où l'eau sort avec abondance, et qui est l'objet d'une tradition populaire d'après laquelle un grand seigneur, passant près de là au moment où l'on faisait la procession solennelle du Saint-Sacrement, et n'ayant pas voulu s'arrêter, se vit précipiter avec tout son équipage dans l'abîme béant, où il disparut bientôt au milieu de la boue mouvante qui en remplit les profondeurs.

LXXIII

LE TOMBEAU DE L'ABBÉ PIERRE

La rade d'Ambleteuse (Pas-de-Calais) est restée célèbre dans les annales ecclésiastiques par le naufrage qu'y fit l'abbé Pierre, un des

compagnons de l'apôtre saint Augustin de Cantorbéry, en l'an 606 de l'ère chrétienne. Les habitants du lieu, ignorant sa qualité, l'ensevelirent sur le rivage dans une sépulture vulgaire, comme un inconnu. Mais des lumières merveilleuses qui apparurent sur son tombeau donnèrent l'éveil sur la sainteté du personnage, et l'on s'empressa de transporter son corps dans la ville de Boulogne, où il reposait encore avec célébrité, pendant le XI[e] siècle, dans l'église des Chanoines. Aujourd'hui, le seul fragment qui reste de ses reliques est conservé dans une chapelle dite de saint Pierre, érigée par les soins de l'abbé Hamy au dessus d'une fontaine que la tradition prétend avoir jailli au lieu où le saint abbé fut primitivement inhumé.

LXXIV

LES CLOCHES DE RÉTY (PAS DE-CALAIS)

Une tradition curieuse se rattache à l'un des derniers assauts subis par le village de Réty pendant les *guerres des Anglais*. On se défendait dans les églises; mais aussi, quand on avait le dessous, les églises étaient traitées comme des forteresses vaincues : l'ennemi les pillait, les brûlait ou les saccageait. Parmi les objets mobiliers qui excitaient la convoitise du vainqueur, il faut citer les cloches dont on se disputait la possession. Pour les sauver, les habitants les descendaient de la tour et les enfouissaient dans la terre; mais on ne les retrouvait pas toujours. Celles de Réty sont restées enfoncées dans un *courtil* situé près de la rivière et nommé le *Trou à cloques* où, dit-on, la veille du jour des Morts, leur voix grave et mélancolique se fait entendre au moment du crépuscule, pour se joindre à celle de toutes les cloches de la chrétienté en invitant les fidèles à prier pour les trépassés.

LXXV

LES CERFS DE SAMER (PAS-DE-CALAIS)

Les comtes de Boulogne avaient exempté les religieux de l'abbaye de Samer, aussi bien que leurs mandataires, de tout droit de travers, de péage et de redevance coutumière dans toute l'étendue de leur domaine; mais ils s'étaient réservé le droit de chasser le gros gibier sur les terres de l'abbaye. C'est là, sans doute, ce qui a donné naissance à la légende des cerfs de Samer. On raconte, en effet, que, chaque année, une biche venait, avec son faon, assister

à la procession de la Sainte-Croix, d'autres disent du Saint-Sacrement. Après la cérémonie, la biche retournait dans les bois, et le faon restait au monastère, où l'on en faisait un repas succulent; mais les Samérois ayant eu un jour la cruauté de massacrer à la fois la biche et le faon sur une pierre que l'on montre encore, et qui depuis ce temps-là conserve visiblement la trace du sang de ces pauvres animaux, la biche ne revint plus l'année suivante, et les religieux furent privés de leur plat annuel de venaison.

LXXVI

NOTRE-DAME DE LIBERCOURT

Libercourt, importante dépendance de la commune de Carvin (Pas-de-Calais), est renommé pour un pèlerinage célèbre dont ce lieu est l'objet depuis plus de sept siècles. Voici ce que la légende rapporte sur l'origine merveilleuse de cette fervente dévotion : Vers 1150, un jeune berger nommé Ruchaux, jouant en faisant paître son troupeau, lança sa houlette contre un vieux chêne d'où jaillit aussitôt du sang; il avait frappé à l'œil droit une statue de la Vierge cachée dans le tronc de cet arbre. Aussitôt la madone devint resplendissante de lumière et répandit une odeur suave. Les peuples voisins, accourus de toutes parts, furent témoins de ce prodige. Le clergé de Carvin, suivi d'une grande foule, vint en procession pour prendre la statue, afin de la placer sur un des autels de son église; mais une résistance invisible les en empêcha. La Vierge Marie avait ainsi manifesté son désir d'avoir à Libercourt même un sanctuaire qui s'éleva bientôt près du lieu de l'apparition. Depuis lors, le pèlerinage de Notre-Dame de Libercourt n'a cessé d'attirer, chaque année, des milliers de fidèles venus de tous les points de la Flandre et de l'Artois.

LXXVII

NOTRE-DAME DE BRUCHINE

Il existait de temps immémorial, dans l'église de Mametz (Pas-de-Calais), une confrérie placée sous le patronage de Notre-Dame de Bruchine, et dont le but était de procurer à ses membres la faveur d'être préservés de la peste et d'autres maladies contagieuses. A l'époque de la Terreur, Notre-Dame de Bruchine avait encore une notoriété assez grande pour que sa statue offusquât les gouvernants de l'époque; ils envoyèrent donc des soldats avec ordre de

l'arracher de l'autel et de l'apporter à Aire. Mais, selon la tradition du pays, lorsque la troupe s'éloigna de l'église, chargée de son précieux fardeau, la statue devint de plus en plus lourde, de telle sorte qu'arrivés à la limite de la commune, les ravisseurs, harassés de fatigue, se décidèrent à la jeter dans un fossé, après l'avoir mutilée. Notre-Dame de Bruchine reprit sa place sur l'autel de Mametz, quand les églises furent rendues au culte La confrérie existe encore aujourd'hui.

On ne possède aucun renseignement sur le surnom de la Vierge de Mametz; peut-être est-il tiré de l'état marécageux et inculte dans lequel se trouvait jadis le pays où elle est honorée. (*Dict. hist. du Pas-de-Calais.*)

Ed. Edmont.

FOLK-LORE DE LA PICARDIE

V

L'ARRIVÉE DE MARS

Dans quelques villages picards des environs d'Amiens, notamment à Coisy, quelques loustics ne manquent jamais de renouveler chaque année, la veille du 1er mars, une plaisanterie qui jouit toujours d'un réel succès.

— C'est demain le 1er mars, disent ils; vous savez que les femmes du village iront voir arriver Mars à l'entrée du bois, et qu'elles tiendront le pan de leur chemise entre les dents.

Il paraît que tous les ans l'un des crédules auditeurs va faire le guet au lieu indiqué à la pointe du jour pour jouir d'un tableau qui fait toujours défaut.

Dans un village voisin, à Montonvillers, on dit la veille du 1er mars :

— Pour éviter d'avoir les mains gercées, il faut aller voir arriver Mars à quatre heures du matin et faire trois fois le tour de la mare en tenant un pan de sa chemise entre les dents.

Alcius Ledieu.

NÉCROLOGIE

Félix Régamey

Félix Régamey était né à Paris en 1845 ; il est mort à Antibes le 5 mai dernier, et ses obsèques ont eu lieu à Clamart le 11 mai. Plusieurs de nos collègues n'ayant pas été prévenus à temps n'ont pu se joindre en cette circonstance à MM. Loys Brueyre, Henri Cordier et Paul Sébillot. Nous donnerons dans le prochain numéro une notice détaillée sur cet excellent artiste qui ne comptait que des amis dans notre Société, dont il faisait partie depuis l'origine. P. S.

BIBLIOGRAPHIE

Paul Sébillot. — *Le Folk-Lore de France*, t. II (1905). La Mer et les Eaux douces ; t. III. La Faune et la Flore, 1906. E. Guilmoto, in 8.

M. Sébillot continue dans ces deux volumes l'encyclopédie du Folk-lore français dont nous avons analysé le premier volume. La méthode qui y a été décrite est exactement suivie dans ceux-ci. L'incomparable connaissance que l'auteur a de son sujet, son esprit critique et son infatigable activité concourent à en faire un monument digne de lui-même et de son sujet.

On peut dire, sans hésitation, que lorsque l'ouvrage sera complet, il sera définitif sur ce sujet. Mais pour le rendre commode aux érudits, il aura besoin d'un index qui ne pourra être trop étendu. Heureusement M. Sébillot en connait la nécessité et il l'a prouvé dans la préface de son premier volume. En attendant, les tables analytiques des matières contenues dans chaque volume constituent des guides commodes pour ceux qui veulent les consulter.

Les titres de ces volumes indiquent suffisamment les sujets qui y sont traités. Les diverses divisions et les aspects du sujet sont l'objet d'un soigneux examen, et M. Sébillot n'a épargné aucune peine pour les traiter d'une manière complète. Les lecteurs anglais s'arrêteront avec intérêt au chapitre des « Envahissements de la mer » et en particulier à la tragique histoire de la ville d'Is qui a un parallèle célèbre dans le pays de Galles et ils ne seront pas désappointés.

Ici la connaissance spéciale que l'auteur a du pays appuie ses conclusions critiques. Il prend la légende à ses plus anciennes mentions connues et il rejette les additions romantiques de Souvestre et des autres écrivains ; il discute les fragments traditionnels rencontrés de nos jours ou autrefois en Bretagne, et il montre que dans le voisinage de la baie d'Audierne des débris archéologiques attestent un grand empiètement de la mer, et il arrive à conclure que quelques événements réels ont donné naissance à la tradition.

M. Sébillot a eu quelque difficulté à dresser des statistiques relatives à la popularité comparative des diverses variantes d'une tradition dans les différentes parties du pays. C'est ainsi qu'en discutant la distribution géographique de la croyance aux Lavandières de nuit (Cf. Hugh Miller's, *Scenes and legends in the North of Scotland*), il démontre que le siège principal de cette superstition est en Bretagne où ont été recueillis plus de la moitié des exemples constatés en France. Il y a une diminution graduelle en passant de l'ouest à l'est, jusqu'à l'extrême est en Alsace-Lorraine, dans les Vosges, la Suisse de langue française où trois exemples seulement ont été relevés. Ces hideuses lavandières sont à peu près inconnues dans les pays de Languedoc, où deux faits seulement ont été découverts, tous les deux dans le Vaucluse.

Comme second exemple, nous pouvons prendre le culte des arbres, des fontaines et des pierres debout. Des vestiges du culte des deux dernières ont été retrouvés d'un bout à l'autre de l'ancienne Gaule. En ce qui regarde l'adoration des arbres le cas est différent ; à de rares exceptions près, les faits rapportés appartiennent à l'ancienne contrée de langue d'oil. Ces résultats des enquêtes de M. Sébillot sont très frappants, quelles que soient les conclusions que l'on puisse en tirer, quoique, comme il le dit judicieusement, le nord et le centre de la France aient été mieux explorés par les collecteurs de folk-lore que le sud, à l'exception de quelques parties du sud-ouest.

L'espace me manque pour énumérer les intéressantes matières qui sont traitées dans ces deux volumes. Les citations exactes des autorités, les enquêtes spéciales entreprises par l'auteur pour combler les lacunes qu'il avait remarquées en réunissant ses matériaux, et la comparaison des traditions et des superstitions rapportées par les anciens auteurs et ceux du moyen âge, augmentent grandement la valeur de cet ouvrage. Serait-ce trop souhaiter que d'espérer que nous ayons un jour un Dictionnaire du Folk-lore britannique comparable à celui-ci ?

(E. Sidney Hartland, *Folk-Lore*, mars 1907.)

La fin de ce compte rendu me rappelle un mot de M. J. Bolte, le folkloriste de Berlin, bien connu par son édition de R. Koehler, ses divers travaux et sa collaboration active à la *Zeitchrift für Volkskunde*. De passage à Berlin au printemps dernier, j'allai lui faire visite, et, dès les premiers mots, me montrant le premier volume du *Folk-Lore de France*, il me dit : « Voilà ce que nous n'avons pas en Allemagne. Quand donc posséderons-nous une Encyclopédie comparable à celle-ci ? »

A. van Gennep.

Mary Hamilton. — *Incubation.* — Saint-Andrews, W. C. Henderson. Londres, Simpkin, Marshall et C[ie], éditeurs, 1 vol. 8°, 223 pages, 6 shillings.

On entend par incubation le rite qui consiste à dormir dans un temple ou une église, à terre ou sur des bancs spéciaux, afin d'obtenir de la divinité soit une guérison ou une faveur immédiates, soit, par un songe, des indications sur les voies à suivre pour atteindre le but désiré.

L'incubation dans l'antiquité égyptienne et gréco-romaine avait été étudiée déjà à plusieurs reprises (Voir la monographie de Deubner, *De Incubatione*, et les articles des dictionnaires de Roscher et de Daremberg et Saglio). Ici Miss Hamilton n'apporte pas grand'chose de nouveau. Elle étudie successivement l'incubation dans le culte d'Asclépios à Epidaure, d'après les *Orations* d'Aristide, à Rome, à Lébène, à Athènes, à Kos ; dans le culte d'Amphiaros, à Oropos ; dans celui de Trophonios à Lebadeia en Béotie ; dans celui de Pluton et de Dionysos; dans celui d'Isis et de Serapis.

La deuxième partie est consacrée à l'incubation dans les églises chrétiennes au moyen âge des saints Côme et Damien, de saint Thérapon, de saint Thècle, de saint Michel, de saint Cyr et de saint Jean, de saint Julien, de saint Martin, de sainte Foi à Conques en Rouergue.

Enfin la troisième partie traite de l'incubation aux temps modernes dans les églises chrétiennes. La pratique est fort répandue en Grèce, en Asie Mineure, dans l'Italie du sud. Toute cette partie du livre est le résultat de recherches personnelles accomplies au cours de voyages par l'auteur. C'est par là qu'il intéresse tous les folk-loristes.

Par contre on regrettera que l'auteur n'ait pas utilisé les documents ethnographiques; l'incubation est en effet un rite fréquent chez les demi-civilisés, ce qui prouve que certains points de vue de Miss Hamilton, qui est portée à regarder les pratiques modernes comme des survivances du paganisme gréco-romain, sont trop unilatéraux.

Je retrouve en effet ce rite : à Bornéo (Ling Roth, *The Natives of Sarawak*, t. I, p. 185, 287); dans le Darfur (Nachtigal, *Sahara und Sudan*, t. III, p. 477), dans le Liban (Godard dans *Le Mois*, 1906), chez les Warundi de l'Afrique Orientale (v. d. Burgt, *L'Urundi*, s. v. *rite* et *temple*), dans le Penjab (*Census of India*, 1901, *Punjab*, p. 119) ; et le voici même en Australie (Spencer et Gillen, *Native Tribes*, p. 523): lorsqu'un Arunta désire devenir magicien, il se rend dans une grotte située à 14 milles sud d'Alice Springs et fréquentée par la catégorie d'esprits appelée *Iruntarinia*, qui ont pour spécialité de donner aux magiciens la puissance qui les fait tels. L'Arunta se couche à l'entrée de la grotte et s'endort; à l'aube, l'un des *Iruntarinia* s'approche de lui, et d'une lance invisible lui perce la nuque et la langue ; le trou dans la langue est la marque distinctive du magicien ; d'un autre coup de lance l'*Iruntarinia* traverse la tête d'une oreille à l'autre, etc. Spencer et Gillen décrivent en détail le traitement auquel l'*Iruntarinia* soumet le patient qui, lorsqu'il se réveille, est devenu un magicien de profession.

Il ne serait pas difficile de trouver encore d'autres parallèles ; ceux-ci suffiront à démontrer à Miss Hamilton la nécessité d'étendre son enquête en dehors des populations méditerranéennes, si elle veut atteindre les formes les plus primitives et les plus simples du rite de l'incubation.

A. VAN GENNEP.

Bibliographie Nationale Suisse. — Répertoire méthodique de ce qui a été publié sur la Suisse et ses habitants. Berne. K.-J. Wyss, éditeur. Fasc. pet. 8°.

La Bibliographie Nationale Suisse est une œuvre considérable dont la mise à exécution est répartie entre un certain nombre de spécialistes connus.

Parmi les fascicules qui intéressent les lecteurs de la *Revue des Traditions Populaires*, je citerai :

1° Le fascicule V, 1 et 2, paru en 1901. Il se divise en deux parties, l'une de R. Martin, l'anthropologiste bien connu de Zurich, sur l'anthropologie physique des habitants de la Suisse (14 pages) ; et l'autre de G. Heierli sur l'Histoire des temps préhistoriques de la Suisse, c'est-à-dire du paléolithique jusqu'à la fin de l'époque carlovingienne : les ouvrages sont classés : 1° la Suisse en général ; 2° les cantons (108 pages).

2° Le fascicule V, 4 (1895), dû à J. Grellet et à M Trépet, comprend les ouvrages traitant d'Héraldique et de Généalogie (60 pages).

3° Le fascicule V, 5 (1907) a été rédigé par le Dr Franz Heinemann, professeur à Zurich et bibliothécaire à Lucerne. La première moitié seule a paru jusqu'ici (240 pages) ; elle est consacrée aux superstitions, à l'occultisme et aux croyances. Les titres seront au nombre de 20.000 : le 2e volume traitera de l'inquisition et de la sorcellerie, le 3e des traditions, mythes et légendes, le 4e des usages ecclésiastiques et religieux, le 5e des us et coutumes profanes, dictons et inscriptions.

Le premier volume se divise en deux parties : générale, mythologie et paganisme, puis sciences occultes du XIIIe au XXe siècle, — et spéciale : alchimie, amulettes, apocalypse, astrologie, bénédictions, sang et judaica, millenisme et antéchrist, démonisme et satanisme, dragons, tremblements de terre, possession, extase, fatalisme et oracles, fétichisme, gassneriana, flagellation, esprits et animisme, purgatoire, ciel, enfer, anges, revenants, amis de Dieu, fléaux de Dieu, ordalies, météores, année rituelle et saints patrons, affaire de Jetzer (Berne, 1506), pronostics, Mme de Krüdner en Suisse (1764-1824), magnétisme et mesmérisme.

Les titres sont classés : d'abord pour la Suisse entière, puis par cantons. Chacun sait combien les diverses matières traitées se touchent et s'entrecroisent ; M. Heinemann a dû par suite utiliser tout un système de renvois.

Il suffit de consulter ce fascicule pour constater que, pas plus que les précédents, ce n'est le résultat d'un simple travail mécanique : l'auteur a consulté les ouvrages dont il parle, et l'on trouvera souvent en petit texte des références et des indications, parfois même des appréciations critiques

qui font de l'ouvrage mieux qu'une bibliographie, presque par endroits un petit manuel.

Dans sa préface, M. Heinemann expose les difficultés qu'il a rencontrées; mais il espère qu'en échange il aura rendu service à la science. Qu'il n'en doute pas : folk-loristes et historiens des religions seront unanimes à le remercier, en regrettant par contre que tous les pays ne soient pas pourvus de bibliographies spéciales complètes et détaillées comme en possède dès aujourd'hui la Suisse.

A. VAN GENNEP.

Anthropos, revue internationale d'Ethnologie et de Linguistique, 1906, fasc. 2-4 (pp. 165-1032).

Les fascicules suivants de l'*Anthropos* ont tenu ce que promettait le premier (1). A citer la suite de la monographie du rév. E. Dunn sur les croyances et coutumes des Iban (Dayaks) de Bornéo et du recueil, par le P. Teschauer, de mythes et de légendes du Brésil. Le P. Louis Martron donne une liste intéressante d'éki (tabous) fang, le P. Müller des renseignements en allemand, sur les religions du Togo et le P. Müller sur la divination chez les Cafres. Le Fr. S. Gil termine son recueil de fables et refrains annamites (article écrit en espagnol), le P. Officio donne un recueil de proverbes abyssin-tigré (italien) et le P. Witte des chants et chansons des Ewhe, dialecte gẽ (allemand).

En outre l'*Anthropos* contient : deux mémoires du P. Guesdon sur l'Indo-Chine, un long et excellent article, bien illustré, du P. Stenz sur la vie rurale au Shantung ; le P. Morice donne (en anglais) une véritable monographie des Déné de l'Amérique du Nord, article largement illustré, mais dont quelques considérations générales sont rejetées par notre compatriote Pinart qui a écrit son article en anglais ; on a traduit l'excellente étude de B. Ankermann, sur l'état actuel de l'Ethnographie de l'Afrique méridionale, d'abord parue dans l'*Archiv für Anthropologie* ; etc.

J'indique rapidement les comptes-rendus bibliographiques, dépouillements de revues, questionnaires, notices diverses, pour en venir à la grande étude du directeur de la revue, le Rév. P. Schmidt, écrite en allemand et en français et intitulée l'*Ethnologie moderne*. L'auteur est connu depuis longtemps comme l'un des meilleurs linguistes d'Europe, spécialiste surtout dans les langues austronésiennes et africaines. Très au courant du mouvement scientifique, il était à même de porter sur la situation actuelle et les progrès récents de l'ethnographie dans les divers pays du monde un jugement fondé. Il prend d'abord la défense de la science française que l'allemand Winternitz et le belge Gollier avaient sous-estimée. Il détermine ensuite l'objet et la situation respective des sciences de l'homme appelées anthropologie, ethnographie ou ethnologie. Et ceci le conduit à une discussion sur l'emploi de ces mots avec des sens plus ou moins larges dans

(1) Cf. *Revue des Traditions Populaires*, 1906, pp. 316 319.

les divers pays. La lutte à ce propos dure depuis déjà longtemps. Le mot ethnographie par exemple a passé en France par des vicissitudes variées : notre Société d'ethnographie officiellement reconnue porte le titre de Société d'Anthropologie; d'autre part les Allemands emploie ethnologie ; etc.

Je ne puis suivre ici le Père Schmidt dans son exposé historique ni dans le détail de son argumentation. Il demande aux Français un bon mouvement : qu'ils laissent là ethnographie et adoptent ethnologie.

J'aurai bientôt l'occasion de reprendre à mon tour toute cette question : mais je voudrais au moins faire remarquer ici au Père Schmidt — puisque je suis parmi ceux qui tiennent pour ethnographie — que comme linguiste il n'ignore pas ce qu'est la sémantique : dans les différentes sciences non moins que dans la vie ordinaire, les mots changent de sens, soit que leur signification s'étende ou se rétrécisse. Et lorsqu'il s'agit de sciences bien proches encore de leur naissance, comme celles qui traitent de l'homme, la souplesse, la malléabilité, le vague même, des termes est plutôt un avantage.

D'autre part il importe fort peu que l'on préfère l'un ou l'autre des termes anthropologie, ethnographie ou ethnologie, fût-ce sociologie, pour désigner une étude spéciale portant sur un ensemble déterminé de faits, pourvu que les règles de la méthode suivant laquelle on étudiera ces faits soient élaborées avec précision.

Je n'étonnerai pas le Père Schmidt en lui disant que la plupart des ethnologues, pour adopter son terme, se contentent d'observer superficiellement et ne savent guère où tendent, où *doivent tendre* leurs recherches. Et si la propension, qui se marque de plus en plus en Allemagne surtout, s'étend, à couper les sciences de l'homme en cloisons étanches, en spécialités, la lacune que je signale sera grosse de périls.

De toute manière, l'article du Père Schmidt mérite d'être étudié avec attention ; j'aurais voulu y trouver une défense de Bastian plus approfondie : ce qu'on nomme « l'obscurité de son style » s'explique à mesure qu'on élargit soi même ses connaissances ethnographiques. Puis, il y aurait eu lieu de montrer la supériorité, au point de vue de la méthode d'observation et d'exposition, des ethnographes anglais.

Le deuxième volume de l'*Anthropos* sera d'un format plus grand et les matières traitées y seront encore plus diverses. Il est certain, en tout cas, que les quatre fascicules parus placent dès à présent cette revue parmi les publications ethnographiques du premier rang.

A. VAN GENNEP.

Armand Dagnet. — *Les Bords du Couasnon*, Fougères, Depasse, grand in-8 de pp. 75.

L'auteur décrit les bords de ce fleuve capricieux, torrentueux, et éminemment pittoresque, qui, après avoir arrosé l'arrondissement de Fougères, vient se perdre dans la baie du Mont, où l'une de ses rives est normande, et l'autre bretonne. Chemin faisant M. A. D. note plusieurs traits de folk-lore.

C'est ainsi que le village de Chaudebœuf est une ancienne ville qui a été mangée par Fougères, mais qui redeviendra ville, alors que Fougères ne sera plus rien du tout. Le Couasnon a, dit-on, cent sources, et fait tourner cent moulins. Un bloc adhérent à la terre était autrefois l'objet d'une observance dont on rencontre d'assez nombreux parallèles; il s'appelle le Rocher-Cutesson. Vers le mois de mai, les jeunes gens des deux sexes montaient au sommet avec leur écuellée de soupe, et se laissaient glisser sur le derrière; ceux qui réussissaient à arriver au bas sans casser leur écuelle se mariaient dans l'année. Les femmes stériles allaient, le jour de saint Eustache, après le coucher du soleil, se frotter les seins sur la Pierre Saint-Eustache, et elles étaient assurées de se marier dans l'année. Cette pierre cache aussi un trésor, mais celui qui le trouvera doit mourir dans l'année. Une pierre pendante appelée la *Roche-qui-brut* faisait entendre un son quand on appliquait l'oreille dessus, et son extrémité était enfoncée jusque dans les environs de l'enfer, d'où venait ce bruit. Gargantua a laissé sur les bords du fleuve et de ses affluents des traces de son passage. La croyance à une mer souterraine, qui se retrouve plus fréquemment en Bretagne qu'ailleurs (cf. Paul Sébillot. *Le Folk-Lore de France*, t. I, p. 417 et suiv.), existe aussi dans cette région. M. D. a noté quelques souvenirs de la Chouannerie, qui fut très active dans ce pays. Le diable vient faire de la galette sur la Pierre qui fume, et il y forge la monnaie avec laquelle il achète les âmes. Un buste de saint Vincent revient toujours à l'endroit où il a été placé primitivement, et il grince des dents quand on jure devant lui. Cet ouvrage contient aussi, outre d'assez nombreuses superstitions, quelques blasons et une parodie des vêpres.

P. S.

L. Loria et A. Mochi. — *Sulla recolta di materiali per la ethnografia italiana.* Milan, Maruccelli, pet. in-8 de pp. 37.

Cette monographie, très élégamment imprimée et accompagnée de photogravures, est l'œuvre des directeurs du Musée d'ethnographie italienne, fondé l'an dernier à Florence. Parmi les gravures, il en est plusieurs qui appartiennent à la sculpture populaire, tel le « bonhomme » si primitif de la p. 3, que les auteurs ont mis en face d'un parallèle de la Nouvelle-Guinée. Des chevaux en terre sont rapprochés d'un ex-voto de tête de Chypre, du XVIe siècle avant J.-C.; ils ressemblent aussi à un cheval de l'Ille-et-Vilaine, en argile (cf *Rev. des Trad. pop.*, t. XIII, 1893, p. 139). Des sculptures sur bois sont aussi primitives que celles d'animaux sculptés en Ille-et-Vilaine (Ibid.). D'autres objets populaires de diverses nature sont reproduits, et l'ouvrage se termine par une liste des objets à recueillir, moins détaillé que celui que M. Landrin et moi avons publié dans *la Tradition en Poitou*. Poitiers, 1897, in-8°, p. 165-179. Un questionnaire de folk-lore montre que les initiateurs de ce musée estiment avec raison qu'il est le complément de l'iconographie et des objets populaires.

P. S.

N. GORDON MUNRO. — **Primitive culture in Japan**, *Transactions of the Asiatic Society of Japan*, t. XXXIV, part II, 1906. 1 vol. in-8° de 212 pages, 86 fig. 1 pl., 1 carte en couleurs, 1 tableau. Yokohama. 5 yen.

M. Gordon Munro, bien connu pour ses recherches sur l'archéologie, la numismatique, l'art et le préhistorique japonais, donne dans ce petit volume un exposé complet de la civilisation primitive du Japon. Un travail de cette portée manquait, le dernier essai de synthèse datant de vingt-cinq ans.

Cette civilisation est essentiellement néolithique ; c'est avec raison que M. Munro regarde les objets d'apparence paléolithique comme contemporains des objets néolithiques : ils sont soit des déchets, soit des instruments destinés à un usage grossier; ses conclusions sur ce point sont en tout identiques à celles que j'ai développées à propos de l'âge de la pierre en Australie (cf. *Mythes et Légendes d'Australie*, pp. XVII-XIX); venant d'un préhistorien, elles sembleront peut-être plus acceptables aux préhistoriens qui, pour ne pas avoir à admettre le caractère de relativité de leurs classifications, en arrivent à nier que l'étude des manières d'agir des populations actuelles puisse leur être de quelque utilité. La conclusion de M. Munro est que la question de l'âge des objets en pierre est d'ordre géologique, mais non d'ordre technologique (cf. pp. 179-182).

L'auteur a relevé avec soin et reporté sur un grande carte en fin du volume la localisation des divers centres néolithiques; il y en a près de 4.000 au nord de la ligne Ise-Omi et un peu plus de 200 au sud de cette ligne ; toutes considérations secondaires prises en ligne de compte, il reste établi que la civilisation néolithique a eu pour centre principal le nord, c'est-à-dire la région voisine des Aïno actuels. On se trouve ainsi conduit à attribuer cette civilisation, sinon aux ancêtres directs de ces Aïno, du moins à un peuple qui leur était apparenté, ainsi qu'aux ancêtres d'une fraction, à ce qu'il semble considérable, des Japonais actuels. D'autres éléments d'appréciation: ostéologiques (cf. les crânes et os longs décrits ici pour la première fois), esthétiques (similitude d'ornementation quant aux caractères essentiels), technologiques (habitations en sous-sol, poteries, instruments), sociologiques même (cannibalisme; cf. le tableau de l'appendice XIII), viennent à l'appui de cette opinion, qui s'oppose à celle du professeur Tsuboï, lequel apparente la race de l'époque néolithique aux Esquimaux.

A plusieurs reprises, pour expliquer l'usage des objets découverts, M. Munro décrit les mœurs des Aïno et des Japonais des campagnes. En ce sens son livre présente aussi un intérêt certain pour les folk-loristes. Je citerai sa discussion sur le culte de l'ours; mais je ne saurais accepter son interprétation. Il regarde en effet la mise à mort de l'ours, non seulement comme un rite de communion (et non comme un rite d'expiation), ce qui est exact, mais aussi comme une modification d'un ancien sacrifice humain anthropophagique (p. 137-140). A lire la description de Batchelor, dont M. Munro a fait usage, rien ne conduit à interpréter ainsi ce rite; et

l'on s'y sent moins disposé encore si on tient compte des rites identiques des Ghiliaks, des Ostiaks, et en général des populations nord-asiatiques et nord-européennes ; chez toutes, l'ours est un animal sacré, dont la chasse, la garde et la mise à mort sont des actes rituels, exactement parallèles aux chasses et mises à mort des totems en Australie et chez d'autres populations totémistes. Etant d'ailleurs donnée la multiplicité des motifs du cannibalisme, déterminés par Steinmetz, après une enquête assez complète, on ne voit pas la nécessité, soit de regarder le cannibalisme des Japonais néolithiques comme rituel, soit, encore moins, de n'interpréter un ensemble de rites clairement totémiques que comme une déformation d'anciens sacrifices humains. En fait, les rites aïno relatifs à l'ours sont explicables directement.

Il serait peut-être même plus conforme à ce que nous savons actuellement du totémisme, d'interpréter dans quelques cas, entre autres africains, le sacrifice humain comme une modification et, si l'on veut, un adoucissement du sacrifice du totem.

Quelques autres interprétations de M. Munro sont également discutables : par exemple les petits monolithes phalliques pouvaient être des indicateurs du sexe du mort : le parallèle aïno (troncs d'arbres phalliques dans les cimetières) a été relevé par Bælz.

En tout cas ce petit livre, que l'auteur ne traite modestement que d'esquisse, est d'une utilité considérable, puisqu'il est bien difficile d'être au courant des travaux, souvent importants, des archéologues et des préhistoriens japonais (Tsuboï, Torii, Yagi, Tanaka, Kanda, S. et D. Sato, etc.), trop dédaignés en France, bien qu'analysés en Angleterre et en Allemagne.

A. VAN GENNEP.

Glossaire historique et étymologique des patois et des parlers de l'Anjou, par A.-J. VERRIER, professeur honoraire, officier de l'Instruction publique, membre de la Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, et R. ONILLON, instituteur au Longeron. Unvolume, format in-8° raisin, comprenant 800 pages sur deux colonnes. En souscription à la librairie Germain et G. Grassin, 40, rue du Cornet et rue Saint-Laud, Angers (prix 15 fr.). (Envoi du spécimen suivant demande.)

Ce Glossaire outre sa partie linguistique, comprend une large contribution au folk-lore.

III. — *Dialogues et récits en patois.* — 150 pages.

IV. — *Folk-Lore.* — Divisions : 1° Chansons, rondes, musique, danses; 2° coutumes, costumes ; 3° croyances, préjugés, superstitions ; 4° culture ; 5° dictons ; 6° formulettes ; 7° histoire ; 8° jeux ; 9° langage, phrases, anecdotes, devinailles ; 10° légendes ; 11° mystifications ; 12° nourriture ; 13° pléonasmes, superlatifs ; 14° remèdes populaires ; 15° seigneuries (surnoms, sobriquets); 16° sorciers, sortilèges ; 17° temps. — 60 pages.

V. — *Proverbes.* — 503 numéros (souvent multiples). — 10 pages.

VI. — *Aphorismes et comparaisons*. — 594 numéros (souvent multiples). 10 pages.

Nous extrayons du prospectus, très intéressant, l'article Croix.

— Le laboureur ne commence jamais à semer son grain sans faire le signe de la croix.

— On n'entame pas un pain sans avoir tracé avec la pointe du couteau une croix sur la face inférieure.

— Lorsqu'un décès survient dans la famille d'un meunier, les ailes du moulin sont mises en croix, deux verges verticales et deux horizontales. V. *Mort*, au n° II du Folk-Lore.

— A Montjean, quand on conduit un défunt à l'église et au cimetière, un homme précède le convoi, portant de petites croix de bois qu'il a fabriquées avec des baguettes fendues et il en plante une à chacun des carrefours par où passe le cortège.

— Quelques croix passent pour avoir des vertus particulières. Ainsi à Montjean, la croix de Montauban, où les mères apportent les petits enfants d'une lieue à la ronde pour les faire *courre*. Une condition indispensable de réussite, c'est que le pèlerinage ait lieu le premier vendredi du mois et non un autre jour.

— On croit fermement que les chats, bêtes diaboliques, comme chacun le sait, ont peur des croix. Aussi en plante-t-on dans les melonnières, pour les empêcher de manger les melons, et sur les tas de grains des greniers (voir *Chat*), pour qu'ils n'y déposent pas leurs ordures.

— Un chapelet qui a perdu sa croix est un *chapelet de sourcier* : on est persuadé que les sorciers ne font usage que de semblables chapelets.

— Les conjureurs font un grand usage du signe de la croix dans leurs incantations. Ainsi pour guérir une foulure de poignet, il suffit de tracer avec le pouce quatre signes de la croix sur la partie blessée, en prononçant la formule mnémonique : Anté et anté, super et anté.

— Il n'est pas jusqu'aux enfants qui, dans leurs jeux, ne fassent usage du même signe. Lorsque la bille d'un des joueurs se dirige trop évidemment vers le but, l'adversaire s'empresse de tracer au-devant, sur le sol, une ou plusieurs croix, pour la détourner. C'est ce qu'ils appellent faire : *la croix du diable*.

P. S.



LIVRES REÇUS AUX BUREAUX DE LA REVUE

EMILE BLÉMONT. *Artistes et penseurs*. Paris, Lemerre, in-18 de pp. 314 (3 fr. 50).

JACQUES ROUGÉ. *Traditions populaires*, région de Loches (Indre-et-Loire). Paris, Lechevalier, in-18 de pp. 76.

NOTES ET ENQUÊTES

*** *La légende lierre de l'histoire*. Il suffit qu'une chose soit improbable en effet, pour qu'elle rencontre tout aussitôt des crédulités qui deviennent peu à peu des entêtements ou des convictions. Nos cerveaux sont envahis par la légende, ce lierre de l'histoire.

(Jules Claretie, *Le Temps*, 18 avril 1907.)

*** *Les Niais*. Dans la campagne de Thonon on donne le nom de *daadou* aux gens d'esprit simple et borné, dont l'intelligence étroite et le caractère tranquille font sourire, sans causer cependant aucune inquiétude, ni jamais faire redouter un malheur.

(Comm. de M. LOUIS JACQUOET.)

*** *Pourquoi les Anglaises ont peu de gorge*. Jean François de Los Rios, libraire anversois établi à Lyon, dit dans ses *Œuvres*, publiées en 1789, en parlant des femmes anglaises : Les anglaises ont peu de gorge, *on attribue ce défaut* au climat du pays et au reflux de la mer !!

(Comm de M. ALFRED HAROU.)

*** *Faire enfouir le soleil*. J'ai entendu, dans le N.E. du Limbourg belge, dire à quelqu'un qui se coiffait d'un chapeau de paille avant le printemps : « *Vous allez faire enfouir le soleil* » (traduction du flamand).

(Comm. de M. ALFRED HAROU.)

RÉPONSES

*** *Le bonjour* (XXII, p. 48). La salutation ordinaire, à Liège, était autrefois : Jèwâde ou Jowâde, c'est-à-dire *Dieu garde*. (Cf. Grandgagnage. Dict. étymol. de la langue wallonne, p. 251.) (Comm. de M. ALFRED HAROU.)

Le Gérant : J. ALLARD.

Tours, Imprimerie BOUSREZ. — J. ALLARD, succʳ.

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

22e Année. — Tome XXII — N° 6. — Juin 1907

NOTES SUR LES « MILLE ET UNE NUITS » (1)

XI

UN ÉPISODE DE LA VILLE D'AIRAIN



ONSIEUR Clément Huart vient de plublier, dans le t. III des actes du XIVe Congrès des Orientalistes, un intéressant article sur le chapitre relatif à l'Afrique dans la géographie composée pour le prince mozhafférien Mobariz-ed-din Mohammed, qui régna de 1314 à 1358. A la page 12 du tirage à part, se trouve l'anecdote suivante :

« Une fois, une troupe de voyageurs se mirent d'accord : « Nous voulons savoir, dirent-ils, d'où le Nil prend sa source. » Ils en suivirent le bord dans la direction du sud jusqu'aux monts de la Lune, où il y a une source. L'un d'eux fit l'ascension du sommet de la montagne pour voir ce qui s'y trouvait : il se mit à rire aux éclats et se lança de l'autre côté. Un autre de ces voyageurs le suivit pour voir ce qui lui était arrivé ; mais lui aussi fit de même. Après cela, les explorateurs se dirent : « Attachons une corde à la ceinture de l'un de nous, et tenons-en ferme l'extrémité à plusieurs : envoyons notre camarade sur le haut de la montagne, et si lui aussi veut se diriger de l'autre côté, nous le tirerons par ici et nous lui demanderons ce qu'il a vu. » Ainsi firent-ils ; mais cet homme brisa la corde et partit comme ses devanciers, jamais on n'a pu savoir quelle en était la cause. Quelques-uns disent que le jardin d'Irem se trouve de l'autre côté de la montagne

(1) Suite, voir t. XVIII, p. 311.

et que (le voyageur) désire s'y rendre : d'autres prétendent que c'est un endroit extrêmement agréable et que le voyageur se précipite dès qu'il le voit. Cependant d'autres donnent cette explication : Il y a là un animal gigantesque qui attire par son souffle tous les animaux qu'il voit pour s'en repaître. Toutefois Dieu seul sait la vérité. »

Cette anecdote se trouve, sous une forme très voisine, dans *le Jardin des Délices* de Lacoin de Villemorin (Paris 1897). Alexandre le Grand arrive devant une haute montagne et y envoie un soldat en reconnaissance; parvenu au sommet, celui ci est pris d'un rire inextinguible et se laisse tomber de l'autre côté; d'autres, envoyés après lui, imitent son exemple; enfin Aristote apprend au roi qu'il y a de l'autre côté de la montagne un monstre, appelé *mar è ghahgharèh*, serpent qui fait rire jusqu'à ce que mort s'ensuive; il ordonne de dresser sur la montagne un grand miroir où le serpent voit se réfléter sa propre image hilarante; il crève de rire et Alexandre passe la montagne. — C'est un épisode du récit des ***Mille et une Nuits*** intitulé la Ville d'Airain (le Caire, t. III, p. 35; Calcutta, t. III, p. 83; Beirouth, t. III, p. 323; Breslau, t. VI, p. 343), dont Burton a donné la traduction, t. VI, p. 83. Il est presque inutile de renvoyer à l'ouvrage de Chauvin, *Bibliographie arabe* (t. V, p. 34), qui est un instrument de travail excellent. — Voici, aussi fidèle que je le puis, la version du Caire, p. 44 :

« L'émir Mousa ben Noçair, envoyé par le khalife Abd-el-Melik ben Merouan pour retrouver les vases où Salomon enferma les génies, est arrivé, sous la conduite du cheikh Abd-eç Çamed, devant les murailles de la mystérieuse ville de Cuivre. En vain on a cherché une porte ouverte ou une brèche aux murailles. L'émir a donné l'ordre de construire une échelle pour parvenir au sommet des remparts : il y fait monter un soldat. « L'homme parvint en haut de l'échelle, se mit droit sur ses pieds, fit un signe dans la direction de la ville, battit des mains en criant : « Tu es beau ! (*sic*) » et se jeta dans l'enceinte de la ville, où sa chair fit bouillie avec ses os. « Voilà, dit l'émir, ce que fait un homme raisonnable ! que ferait donc un fou ? Si chacun de nous l'imite, il ne restera plus personne, et je ne pourrai pas atteindre le but que je me suis fixé, sur l'ordre du Prince des Croyants. Allons-nous-en : nous n'avons rien à faire dans cette ville ! » Mais quelqu'un dit : « Un autre sera peut-être plus ferme que celui-là. » Donc il en monta un second en haut de l'échelle, et puis un troisième, et puis un quatrième, et puis un cinquième, jusqu'à douze, qui firent tous comme le premier. « Il n'y a que moi pour en venir à

bout, dit le cheikh Abd-eç Çamed; l'expérimenté n'est pas comme l'inexpérimenté. — Ne fais pas cela, lui dit l'émir; je ne te laisserai pas monter sur ce mur; si tu meurs, tu seras cause de notre mort à tous; il n'en restera pas un; c'est toi qui es le guide de tout le monde! — Mais, dit le cheikh, peut-être que cela se fera de ma main par la volonté d'Allah. » Alors tout le monde fut d'avis que le cheikh montât. Donc le cheikh Abd-eç Çamed se leva, « noua son âme », et dit : « Au nom d'Allah le Clément, le Miséricordieux »; puis il monta à l'échelle en répétant le nom d'Allah et en récitant les versets du salut; et il arriva au sommet de la muraille. Alors lui aussi battit des mains et fit des signes. Et tout le monde lui criait : « Cheikh Abd-eç Çamed, ne fais pas cela; ne te jette pas. » Et on se disait : « Nous sommes à Allah et c'est vers lui que nous retournerons (1). Si le cheikh Abd-eç Çamed tombe, nous sommes tous perdus... » Cependant le cheikh partit d'un grand éclat de rire, puis il resta quelque temps assis, répétant le nom d'Allah et récitant les versets du salut; il se dressa sur ses pieds et cria d'une voix haute : « Prince, plus de mal pour vous. Allah puissant et fort a éloigné de moi, par la vertu du *Bismillah* (2), les embûches et les ruses de Satan. » Alors l'émir demanda : « Qu'as-tu donc vu, cheikh? — Quand je suis arrivé au sommet du mur, j'ai vu des jeunes filles, pareilles à la lune pleine, qui m'ont appelé, qui m'ont fait, de la main, signe d'aller vers elles, et qui voulaient me faire croire qu'il y avait au-dessus de moi une nappe d'eau. Alors j'ai pensé me jeter comme ont fait mes compagnons; mais j'ai vu leurs cadavres, et cela m'a rendu mon sang-froid. J'ai récité quelque chose du Livre d'Allah et il a éloigné de moi leurs ruses et m'a donné sur elles la victoire... Ce sont sûrement des sortilèges que les habitants de cette ville ont dressés contre ceux qui voudraient s'approcher de leur ville. »

Il est évident qu'il y a une source commune à l'anecdote de la géographie mozhafférienne et à l'épisode des *Mille et une Nuits*, dont les quatre textes imprimés n'offrent, à cet endroit, aucune variante intéressante. Mais il y a une autre version de l'histoire de la ville de Cuivre; c'est celle du recueil connu sous le nom de *Cent Nuits* et dont il existe notamment de bons manuscrits à la Bibliothèque Nationale de Paris. Je crois utile de donner ici la tra-

(1) Coran, ch. II, verset 151.

(2) C'est la formule « au nom d'Allah le Clément, le Miséricordieux », qui précède chaque verset du Coran et qui, dans la vie quotidienne, a la vertu propitiatoire et préservatrice, que les catholiques, par exemple, attachent au signe de la croix.

duction du même passage d'après le texte du manuscrit 3660; il semble que la géographie mozhafférienne et les *Cent Nuits* soient plus proches que les *Mille et une Nuits* de la source commune :

« Alors l'émir réunit ses soldats devant l'échelle qui s'élevait jusqu'au sommet des murs de la ville, et il demanda qui allait y monter, avec la bénédiction d'Allah. Alors un soldat sortit des rangs, monta en haut de l'échelle, regarda vers la ville, et se dressant sur ses pieds, penché vers l'intérieur de la ville, il poussa un cri, fit un signe de la main, dit : « Ah ! Ah ! » et, de toute cette hauteur, se précipita dans le vide. Un autre suivit, puis un troisième, jusqu'au cinquième ; tous se jetant au delà des murs de la ville, disparurent sans que nul pût savoir ce qu'ils étaient devenus. Alors l'émir cria : « Soldats, que personne ne monte plus ! Mais qu'est-ce qui va nous tirer de cette affaire ? » Donc, le cheikh Abd-eç Çamed se leva et dit : « Nul autre que moi n'est capable de vous faire sortir de cette aventure ; je vais monter et voir de quoi il s'agit. » Cependant l'émir s'y opposait : « Ne sais-tu pas, disait-il, qu'après Dieu nous n'avons que toi pour nous guider dans ce pays ? tu es pour nous ce que la tête est au corps. Si tu montes et que tu périsses, comme ces hommes ont péri, nul de nous ne reviendra de ce lointain pays. Qui nous guiderait, dans cette occurrence ? » Mais le cheikh disait : « Il faut que ce soit moi qui monte ; je vais vous dire ce que nous allons tenter. Vous allez m'attacher par le milieu du corps à une corde de chanvre, et si vous me voyez près de me précipiter dans l'enceinte de la ville, vous tirerez la corde à vous. » — Tout le monde trouva que c'était un avis fort sage ; on attacha donc une corde à la ceinture du cheikh, qui monta en haut de l'échelle et parvint au-dessus du faîte de la muraille ; alors on le vit agiter la main et faire mine de se jeter en bas ; on tira vivement sur la corde et le cheikh tomba en arrière assis au sommet de l'échelle, en criant et en riant aux éclats (1). Mais se relevant aussitôt : « Ne crains rien, Prince, Allah vient d'éloigner de moi les ruses de Satan le Lapidé, par la vertu du *Bismillah.* » On lui demanda ce qu'il avait vu : « J'ai vu des vierges, belles comme la lune pleine, les cheveux flottants : on n'en saurait voir de si belles. En m'apercevant, elles m'ont fait signe et m'ont crié de venir à elles ; alors leur beauté a troublé mon esprit au point de me pousser à voler dans le vide au-devant d'elles. Mais vous m'avez tiré à vous ; j'ai repris mon sang-froid, et j'ai prononcé le nom d'Allah qui aussitôt a chassé les ruses de

(1) J'ai traduit par « échelle », mais il s'agit évidemment d'une sorte de machine de guerre surmontée d'une plateforme.

Satan de Lapidé. Quant à nos compagnons, j'ai vu leurs membres rompus : ils ont péri. »

Ce récit, bien qu'étroitement conforme à celui des *Mille et une Nuits*, renferme un élément qui manque dans ce dernier, c'est la précaution prise par le cheikh de se faire lier une corde autour du corps. Je serais tenté de croire, depuis la lecture de l'article de M. Huart, que la corde est un vieil accessoire de notre drame. On le retrouve dans la version écourtée qui est dans *Glaive des Couronnes*, trad. Perron, p. 177. Ce recueil fait d'ailleurs partie du cycle des *Mille et une Nuits* et des *Cent Nuits*. Le récit des *Cent Nuits* est très complet: le cheikh a soin de se faire accrocher pour que la secousse physique que les soldats lui feront sentir en tirant sur la corde le remette en possession de lui-même et lui donne la présence d'esprit nécessaire pour employer les moyens magiques que la vraie foi lui donne pour combattre le démon. Les voyageurs de la géographie mozhafférienne sont des maladroits : leur corde casse ; mais je crois que ce sont surtout des païens, qui ne connaissent pas la vertu du *bismillah* ; ils me paraissent signaler l'origine non musulmane de l'épisode. Quant au récit des *Mille et une Nuits*, il me semble dériver si bien de celui des *Cent Nuits* qu'il garde la trace de sa filiation ; les mots que j'ai traduits entre guillemets par « il noua son âme » doivent être pris au figuré, c'est évident ; mais le verbe s'emploie pour « nouer une corde autour de son corps », et l'expression figurée est, je crois, un souvenir de l'épisode réel ; plus loin, on ne voit pas du tout comment le cheikh, debout et attiré par les sorcières, se trouve tout à coup assis pour réfléchir ; c'est encore, semble-t-il, une trace de l'épisode de la corde, qui n'a plus paru intéressant à des musulmans occupés surtout de montrer l'influence victorieuse du nom d'Allah et des versets de son livre.

El Bakoui, dans le *Talkhiç el Athar*, donne une notice sur la ville de Cuivre : « Mousa ben Noçair força son armée de s'en approcher, y mit une échelle sur laquelle il atteignit au haut de ses murs et y introduisit un homme qui ne reparut plus ; il y entra également et ne revint pas. » Dans l'intérieur, il y a une pierre de *beht* ou aimant de l'homme : si un homme s'approche, il est attiré et cloué comme le fer à l'aimant (1). Mais cette version écourtée est d'un médiocre intérêt.

Je n'ai pu encore consulter le manuscrit d'Oxford d'Ibn Habib ; mais l'analyse donnée par Dozy (*Recherches*, 3e éd., t. I, p. 31) montre que l'épisode est un peu différent, la ville est habitée par des djins qui enlèvent les soldats et les plongent dans un som-

meil magique. L'ouvrage d'Ibn Habib est du neuvième siècle.

La géographie mozhafférienne, en cherchant une explication à l'acte de folie qui cause la perte de ses voyageurs, cite la ville d'Iram. Il peut être utile de remarquer que la légende d'Iram aux colonnes est, dans les *Cent Nuits*, tout près de celle de la ville d'Airain, et que, dans les diverses versions de ce recueil comme dans celles des *Mille et une Nuits*, il y a contamination constante entre les deux récits.

M. René Basset, dans son livre sur le Dialecte de Siouah, a considéré d'ailleurs les deux légendes comme étroitement apparentées. On peut remarquer que l'épisode de la géographie mozhafférienne se rattache à une expédition aux sources du Nil ; le caractère égyptien de cet élément, et peut-être du récit tout entier, se trouverait ainsi confirmé.

A défaut d'indications plus précises, cet épisode montre donc l'intérêt que présente la collection dite des *Cent Nuits* ; si j'ai hésité jusqu'ici à publier la traduction de ce recueil. que M. René Basset me faisait l'honneur d'annoncer en 1905 dans le *Journal Asiatique*, c'est que j'avais eu la prétention exagérée de rechercher sa place dans l'histoire des Contes arabes. Il faudrait beaucoup de petits faits, comme celui que M. Huart nous permet d'utiliser, pour arriver à une solution précise. Actuellement, le recueil des *Cent Nuits* me paraît être un ouvrage qui a puisé ses contes à des sources très diverses, et qui, bien que récent, est tout à fait indépendant des *Mille et une Nuits*.

GAUDEFROY-DEMOMBYNES.

(1) Traduit par de Guignes in Notices et Extraits, t. II, p. 524 ; cité par René Basset : le Dialecte de Siouah, p. 13, note 2.

LÉGENDES CONTEMPORAINES (1)

XV

L'ÉNORMITÉ ATTRIBUÉE AU P. LORIQUET



out le monde a entendu parler du P. Loriquet (1760-1845) et de son manuel d'histoire, où, par fanatisme légitimiste, on aurait présenté « le marquis de Buonaparte » comme « lieutenant général de S. M. Louis XVIII », de sorte que la dynastie des Bourbons profitait de la gloire de Marengo et d'Austerlitz. Les défenseurs du P. Loriquet ont toujours mis au défi les adversaires du fameux manuel de produire un exemplaire d'une édition quelconque où les choses étaient présentées de la sorte et l'on n'en a jamais trouvé. De nos jours, M. Claretie s'est occupé du P. Loriquet et de son livre scolaire (2) : il y a signalé des preuves d'une partialité qui va jusqu'à l'odieux et au ridicule, mais il n'y a pas trouvé la fameuse phrase sur Bonaparte, lieutenant général des Bourbons.

On a expliqué de différentes façons l'origine de cette légende. On a prétendu que de jeunes « libéraux » de la Restauration avaient joué « une bonne farce » à l'écrivain réactionnaire en glissant cette phrase dans un certain nombre d'exemplaires d'une édition qu'on était en train d'imprimer (3); mais, outre que cette histoire est dénuée de preuves et très invraisemblable en elle-même, elle manque absolument de base, puisque, encore une fois, on n'a pu, jusqu'ici, montrer d'exemplaire contenant la phrase incriminée. On a dit, avec plus de vraisemblance, que l'esprit général de légitimisme intransigeant qui anime le livre du P. Loriquet a donné naissance à cette fiction, qui ne serait que la tendance générale du livre poussée à l'absurde. Cette explication est trop vague pour être complètement vraie.

Je crois qu'on a mis sur le compte du P. Loriquet une énormité

(1) Cf. t. III, p. 351 ; t. XI, p. 316, 425, 502, t. XVII, p. 59; t. XVIII, p. 223, 264, 437.

(2) Voir une conférence sur *le P. Loriquet et son histoire*, publiée dans la revue *La Révolution française*, t. XLVI (1904, I), p. 295.

(3) Le P. Loriquet lui-même, absolument affolé par cette accusation, semble avoir cru à quelque chose d'analogue ; voir sa lettre de protestation dans sa *Vie* (anonyme, par le baron Henrion). Paris, 1845, p. 330, 331.

dite (non pas *écrite*) par un autre personnage, animé du même esprit et dont le nom n'est pas parvenu jusqu'à nous. Dans le *Journal* de Cuvillier-Fleury, ce répertoire amusant des « potins » qui avaient cours à Paris, dans le monde libéral des dernières années de la Restauration, on lit sous la date du 25 mars 1829 (*Journal intime de Cuvillier-Fleury*, Paris, 1900, I, 83) :

Comment on apprend l'histoire au duc de Bordeaux. — Le roi l'interroge ; le jeune prince, entre autres choses, dit que la bataille de Marengo a été gagnée par Louis XVIII, qui avait confié à un général nommé Bonaparte le commandement de ses troupes; le général manqua à ses devoirs ; il fut proscrit et renfermé dans une île déserte, où il mourut: O science des hommes de cour ! — Le roi eut le bon esprit de se fâcher.

Cuvillier-Fleury, alors précepteur des enfants du duc d'Orléans, était bien au courant de ce qui se passait à la cour de Charles X, et raconte sur elle de nombreuses anecdotes ; nous pouvons donc tenir pour absolument assuré le fait de ces singulières leçons d'histoire. D'autre part, Cuvillier-Fleury écrit en 1829, tandis que la première attribution *certaine* de la phrase au manuel du P. Loriquet se trouve dans un débat à la Chambre des Pairs, le 29 avril 1844 (voir la conférence citée de M. Claretie). Les choses ont dû se passer ainsi : le souvenir de l'histoire de France, enseignée si singulièrement au duc de Bordeaux, sera resté légendaire, tandis que le nom du précepteur tombait dans l'oubli (1); la phrase, devenue anonyme, aura été attribuée au P. Loriquet, dans la conversation, par des personnes qui n'avaient pas lu son manuel, mais qui le connaissaient de réputation comme un modèle de partialité poussée jusqu'à l'absurde; ces personnes se conformaient ainsi à l'adage « on ne prête qu'aux riches », dont l'application est si fréquente dans la formation des légendes, rattachées au nom d'un personnage historique.

Gédéon Huet.

P. S. Cet article était fait dans ma tête, lorsque je pris connaissance d'une étude intéressante sur le P. Loriquet, parue dans la revue *La Liberté de Penser* t, I (1848), et signée Clarigny. L'auteur croit la fameuse phrase apocryphe (p. 192), mais continue : « Seulement nous devons ajouter que récemment encore des personnes dignes de foi, qui ont été élevées chez les jésuites, sous la Restauration, nous ont affirmé non-seulement avoir lu, mais avoir appris la phrase contestée. » — Ceci ferait croire que le précepteur du duc de Bordeaux n'était pas seul, sous la Restauration, à enseigner

(1) Il est à remarquer que déjà Cuvillier-Fleury ne le nomme pas.

l'histoire de la sorte, que d'autres professeurs encore, surtout dans les collèges des jésuites, ont eu recours à ce singulier biais pour raconter à leurs élèves l'histoire du Consulat et de l'Empire, sans faire tort à la Légitimité. — Seulement, l'affirmation des « personnes dignes de foi », citées par l'auteur, est-elle vraiment digne de foi ? Elle est vague, et elle contient une inexactitude : les mots « avoir lu », qui, si on les applique à un livre imprimé, sont certainement erronés, puisque personne n'a pu mettre la main sur un manuel *imprimé*, du P. Loriquet ou de n'importe quel autre auteur, contenant la fameuse phrase. Jusqu'à nouvel ordre, nous tenons le précepteur du duc de Bordeaux, signalé avec tant de précision par Cuvillier-Fleury en 1829 pour l'inventeur du « Bonaparte général de Louis XVIII », invention qui a été plus tard, par la légende, attribuée à l'infortuné P. Loriquet. En tout cas, la légende a sa source dans une absurdité dite, sous la Restauration, dans une leçon orale.

G. H.



LA FRATERNISATION PAR LE SANG (1)

XC

DANS LE GALLOWAY

En 1236, les gens du Galloway, de l'île de Man et d'une partie de l'Irlande formèrent une ligue pour défendre les droits d'un certain Thomas, fils naturel d'Alain, seigneur du Galloway, contre la décision du roi d'Ecosse qui avait partagé cet héritage entre les trois filles légitimes du défunt. « Tous ces barbares, dit Matthieu Pâris, leurs chefs et leurs magistrats s'étant ouvert une veine de la poitrine, en tirent couler le sang dans un grand vase : ils le mélangèrent en l'agitant, le firent circuler et en burent tous en signe d'une alliance par le sang, désormais indissoluble, dans la bonne et mauvaise fortune, jusqu'au sacrifice de leur vie (2). »

XCI

CHEZ LES MASAÏ

Pour se garantir d'une attaque de leurs voisins pendant une expé-

(1) Suite, voir t. XX, p. 379.

(2) Matthieu Pâris. *Historia major Anglorum*, ann. 1236. *Opera*, p. 294. Paris, 1644, in-f°.

dition lointaine, les Masaï pratiquent la cérémonie suivante : On envoie quelques vieillards portant à la main une touffe d'herbes (*ol godjeta*, *el godjet*) et amenant une brebis qui porte autour du cou un collier de perles bleues ou vertes (*en gononoi*). Ce sont des signes de paix (*en dogitin os sotoa*). Après que les vieillards ont exposé leur demande au chef étranger, celui-ci, joyeux de pouvoir faire la paix avec les Masaï, met les envoyés en rapport avec quelques vieillards avec lesquels ils feront l'amitié par le sang (*ol momai*). Les deux partis s'asseoient entourés par les guerriers, à l'ombre d'un arbre, hors du kraal, serrés les uns en face des autres.

Devant chaque orateur est un vieillard étranger. Chacun fait à son vis-à-vis une petite incision au bras gauche et essuie plusieurs fois le sang qui coule avec quelques morceaux de viande à moitié grillée et la mange. Pendant cette cérémonie, ceux qui y participent se jurent une paix éternelle. La viande employée provient d'un animal égorgé tout récemment, généralement un bœuf, plus rarement une chèvre ou une brebis. L'animal doit être entièrement sain, ce dont les deux partis s'assurent en examinant les entrailles (1).

René Basset.



COUTUMES ET CROYANCES DE LA CORSE

VI

En Corse, autrefois, quand un mouton se cassait le cou, ou qu'on le tuait par un coup de pierre, on prenait immédiatement les épaules, on en coupait la viande, jusqu'à ce qu'elles fussent bien nettoyées, et sur les os blancs on lisait les malheurs qui devaient arriver dans la famille propriétaire de la bête ; tel qu'on lit encore sur les œufs qui viennent avec des dessins dessus. Pour les épaules c'étaient des hommes qui avaient cette science, pour les œufs ce sont des femmes.

Julie Filippi.

(1) Merker, *Die Masaï*. Berlin, 1904, in-8, p. 100-101.



LES TRADITIONS POPULAIRES DE RUSSIE



En étudiant les beaux travaux de M. Paul Sébillot sur le Folk-lore de France, j'ai été frappé par la similitude qui existe en certains cas entre les traditions populaires françaises et russes, et par la divergence qui s'y manifeste en d'autres. Ceci m'a donné l'idée de les examiner parallèlement, de les confronter pour ainsi dire, afin de mettre en relief les principaux points de ressemblance et de souligner ceux où les traditions des deux peuples se distinguent et quelquefois même se contredisent. Je crois qu'une étude de ce genre présente un certain intérêt pour les folk-loristes, d'autant plus que ces deux pays, la France et la Russie, si éloignés l'un de l'autre, situés aux deux bouts de l'Europe, sont habités par des races d'origine différente, ce qui exclut, pour la majeure partie des cas, l'hypothèse de la propagation des idées et opinions populaires d'un pays à l'autre. Pour en trouver l'explication, il faudrait peut-être remonter bien plus haut et en chercher la source dans le berceau commun des races aryennes, auquel la majeure partie des peuples de l'Europe doit son origine. Mais je n'ai point l'intention de pousser mes études aussi loin et je me bornerai à énoncer les faits, laissant à d'autres le soin d'en donner l'explication.

Les cas plus nombreux de divergence entre les traditions russes et françaises se laissent expliquer plus facilement par la différence des conditions, tant naturelles qu'historiques et religieuses, au milieu desquelles s'est déroulée la vie des deux peuples durant des siècles. Leur intérêt n'en est pour cela pas moindre, car les croyances, les légendes et les traditions d'un peuple servent bien souvent à en définir le caractère, à en démontrer les particularités et peut-être même à expliquer la marche de son développement intellectuel, moral, économique, le folk lore englobant et reflétant tous les côtés de la vie du peuple, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.

M'étant depuis de longues années adonne à l'étude du folk-lore de mon pays, parallèlement au folk-lore des pays de l'Europe Occidentale, surtout en tant qu'il se manifeste dans les dictons, croyances

et légendes populaires, j'ai publié en ma langue maternelle quatre gros volumes se rapportant à ce sujet, dont l'un a récemment paru en une traduction allemande. Il me suffit d'énoncer les titres de ces ouvrages pour définir les questions que j'y ai traitées : Vol. I : « Le calendrier universel agricole des peuples » (publié en allemand sous le titre : « Der Landwirthschaftliche Volkskalender », Brockhaus, Leipzig, 1905) ; vol. II : « L'Agronomie populaire » ; vol. III : « Le règne animal dans les conceptions populaires » ; vol. IV : « La connaissance populaire du temps » - sorte de météorologie et cosmographie populaire. Dans tous ces volumes, j'ai mis en avant les conceptions naturalistes et agronomiques tant du peuple russe que des autres peuples de l'Europe, en me basant sur des études de paraemiologie comparative, mais j'y ai néanmoins dévolu une assez large part aux traditions, légendes et coutumes populaires, en tant qu'elles pouvaient se rattacher au but principal de mes études. On peut donc dire que c'est un compendium assez complet du folk-lore de mon pays, où je puis puiser amplement les matériaux nécessaires pour en faire une confrontation succincte avec le folk-lore français. Je pourrai même faire de temps en temps de brèves excursions dans le domaine folk-loriste des autres peuples, pour en préciser les similitudes et les dissemblances.

Comme ce sont les travaux de M. Sébillot qui me donnent l'occasion de cette nouvelle série d'études, je les prends comme point de départ de mon travail actuel et je compte suivre l'éminent folkloriste français pas à pas, dans l'ordre des chapitres de ses trois volumes parus jusqu'ici. Néanmoins, le développement que je devrai donner aux diverses parties de mes études sera très différent, vu l'abondance des matières dont je dispose dans certains cas et leur pénurie dans d'autres. En outre, me basant uniquement sur ce que dit et croit le peuple, j'élimine entièrement le domaine des contes et des fables, toujours plus ou moins travaillés littérairement, et je ne puise que rarement dans le cycle des chansons et des rapsodies populaires, très répandues et soigneusement recueillies en Russie, mais qui par cela même devraient faire l'objet d'une étude spéciale. Je ne ferai qu'aborder le domaine de la démonologie, auquel M. Sébillot a donné un si grand développement dans ses livres, et je ne toucherai que passagèrement à la médecine populaire, en omettant absolument toute espèce de formulettes et invocations, très répandues parmi le peuple russe et usitées par ses soi-disant devins, mais qui ne présentent de l'intérêt qu'en tant qu'elles sont reproduites en leur idiome originaire et qui perdent tout caractère, toute couleur originale, tout leur goût de terroir, en cas de traduction.

I

LE CIEL ET LA TERRE

Les conceptions du peuple russe se rapportant au ciel l'envisagent sous le point de vue physique et religieux. Les secondes sont de beaucoup les plus nombreuses, sans être pour cela moins fantastiques. Tout comme dans le folk-lore français, le peuple russe se représente le ciel comme une immense voûte formée d'une substance solide, un « toit bleu », recouvrant le sol et ayant la forme d'une soucoupe renversée, dont les bords s'appuient sur les confins de la terre. D'anciennes légendes prétendent qu'il est des pays où le ciel se rapproche si près de la surface terrestre que les femmes, après avoir fini de filer leur lin, peuvent y déposer leurs rouets sur le ciel; d'après d'autres assertions, personne encore n'a pu arriver à l'endroit où le ciel confine à la terre, excepté le sage roi Salomon, qui est seul parvenu à ces parages. On ne trouve que très peu d explications sur la substance qui forme la masse, prétendue solide, du ciel. Les Arméniens du Caucase s'imaginent que le ciel est une voûte de glace, dont les bords reposent sur l'eau qui entoure la terre. Cette voûte est très éloignée de la surface terrestre, mais elle s'abaisse en hiver, ce qui explique les froids de cette saison. Les paysans du gouvernement de Kalouga disent qne le ciel visible pour nous n'est qu'une couche de brouillard ou de vapeur d'eau, mais au-dessus, à une distance de 30 verstes (33 kilomètres), s'étend un second ciel, invisible aux yeux des humains, et c'est là que se trouve le palais céleste habité par Dieu et les anges. C'est là également qu'ils placent le paradis.

Les Votiaques, une peuplade du nord-est de la Russie d'Europe, sont, par rapport au ciel, d'un autre avis. Ils prétendent, notamment, que le ciel représente une nappe plane, tout comme la terre où vivent les hommes, et qui n'a ni commencement ni fin. Mais sa surface inférieure seule est bleue et claire, tandis que la surface supérieure est en tout comparable à la terre, et sert d'habitat à une autre race d'hommes, pareille à la nôtre, seulement bien plus petite de taille, — d'autres disent qu'elle est habitée par les saints. Au-dessus est encore un ciel, où réside Dieu. Le dessous de la surface terrestre que nous habitons sert de ciel à une autre terre, habitée par les pécheurs et les gens morts sans baptême. D'après cette conception, l'univers est donc pareil à un bâtiment de trois étages, dont les hommes occupent celui du milieu, ayant au-dessous d'eux les pécheurs et au-dessus les saints. Ailleurs, en Russie, on croit que le ciel est formé par sept voûtes superposées,

qui servent d'habitation aux anges, archanges, séraphins, etc., dans leur ordre hiérarchique ; au dessus de la septième voûte, où sont placées les forces célestes supérieures, réside Notre-Seigneur. C'est de là que provient le dicton « être au septième ciel » — être au suprême degré de béatitude. Les Petits-Russiens n'admettent que deux ciels, — le premier, celui dont nous voyons tous la voûte azurée, qui sert de séjour aux anges et aux saints, et un second ciel qu'ils appellent « l'Empyrée », invisible pour les yeux des mortels, où se tient Dieu. Une série de dictons populaires affirment que le ciel est le trône du Tout Puissant, auquel la terre sert de socle, le ciel est la cité de Dieu, la beauté du ciel proclame la gloire de l'Eternel. Un dicton, que je souligne tout particulièrement, constate avec raison qu'au delà de la voûte céleste l'immensité de l'univers ne prend pas fin, mais s'étend sans bornes.

Je parlerai plus tard des étoiles, des nuages, des éclairs qui déchirent les nues, etc , en me bornant à citer ici quelques dictons, d'après lesquels les étoiles sont des fenêtres, par lesquelles rayonne la gloire de Dieu, et qui servent en même temps aux anges de lucarnes, au travers desquelles les forces célestes contemplent la terre, veillent à ce qui s'y passe et aux agissements des mortels. Quand le ciel est nuageux, et que paraît un arc-en-ciel, on dit que le ciel se revêt de nuages et prend l'arc-en-ciel pour ceinture. Quant à la substance des nuages, on ne les considère généralement pas comme une agglomération de vapeurs, mais comme une espèce de masse gélatineuse, qui fond sous les rayons du soleil, en produisant la pluie. Les paysans du gouvernement de Kieff sont plus près de la vérité en disant que les nuages proviennent de la terre et plus encore de l'eau. Les Petits-Russiens de la Galicie autrichienne les considèrent comme des sacs d'eau, qui laissent suinter l'eau, quand il ne pleut que légèrement, mais qui, en crevant, produisent des averses. C'est le « Wolkenbruch » des Allemands. Les Russes disent également d'une forte averse : Le nuage, ou même le ciel, a crevé. Les Arméniens prétendent qu'au moment d'une forte pluie le ciel s'entr'ouvre. Les Votiaques croient que, pour faire pleuvoir, le prophète Elie (qui joue un grand rôle, comme nous le verrons plus tard, dans le folk-lore russe) entr'ouvre le ciel et le referme ensuite, quand il est temps pour la pluie de cesser. Une croyance du même genre était répandue d'ancienne date parmi les vieux Slaves, qui attribuaient le rôle de saint Elie à leur principale déité païenne, Péroune. Le nom de Péroune se rattache encore aujourd'hui à plusieurs phénomènes qui accompagnent les orages et la foudre. Les paysans du gouvernement de Smolensk se font de

la cause qui amène la pluie une idée plutôt naturaliste ; ils l'attribuent à l'influence du soleil sur le ciel; quand le soleil réchauffe la voûte céleste de ses rayons brûlants, elle transpire et la sueur ruisselle sur la terre sous forme de pluie ; l'homme, disent-ils, quand il s'échauffe, transpire jusqu'à ce que les gouttes de sueur lui tombent du corps, quoi d'étonnant que le ciel, qui est si vaste et qui amoncelle tant d'humidité, en fasse autant sur une bien plus large échelle ?

Par rapport aux éclairs, on croit en France, d'après M. Sébillot, que quand ils déchirent la nue on aperçoit un coin du paradis à travers la fente qu'ils produisent. Une croyance analogue a été recueillie en Russie, parmi bien d'autres dont je parlerai plus tard et qui attribuent l'origine de la foudre au combat du prophète Elie avec le diable. Notamment les Petits-Russiens prétendent que quand on voit briller les éclairs, c'est Dieu qui entr'ouvre pour un moment les portes du ciel, afin de faire voir aux humains la clarté éblouissante du monde céleste. On nomme aussi les éclairs — feux du ciel et l'on considère comme un péché d'éteindre les incendies qu'ils allument parfois, à moins d'avoir recours à des moyens tout spéciaux, auxquels j'aurai l'occasion de revenir dans un autre article.

D'après une croyance russe, le ciel s'entr'ouvre de lui-même à la fête des Rois, pendant la cérémonie de la bénédiction des eaux qui a lieu ce jour là ; les Géorgiens du Caucase affirment que ce phénomène ne se répète qu'une fois tous les sept ans, sans en préciser la date ; celui qui aurait la chance d'apercevoir le ciel entr'ouvert verrait de suite se réaliser toutes les prières qu'il adresserait au Très Haut à ce moment.

Je ne citerai qu'en passant quelques dictons populaires se rattachant au ciel et à sa distance de la terre : « Quoi que tu fasses (var. — si haut que tu sautes) tu n'atteindras pas le ciel » ; « Le plus riche ne gravira pas jusqu'au ciel, le plus pauvre ne s'enfouira pas sous terre » ; « Le chien hargneux n'a que faire d'aboyer contre le ciel» ; « Un cochon oncques ne verra le ciel » (var. — il n'est pas donné au cochon de voir le ciel) ; « La poussière du chemin ne salira pas le ciel », etc.

Il est une série encore plus nombreuse de dictons et de pronostics météorologiques se basant sur l'aspect du ciel, sa couleur, les nuages qui le couvrent en totalité ou en partie ; la plupart de ces dictons trouveront leur place ailleurs, dans l'étude se rapportant aux météores (d'après la classification de M. Sébillot), et je ne mentionnerai ici que ceux qui parlent directement du ciel : « Quand le

ciel se rembrunit, cela présage le mauvais temps (ou un orage) »; d'après les Tchérémisses et les Tchouvaches, — peuplades du nord-est de la Russie, — « quand le ciel en été est d'une couleur pâle, blanc tirant sur le gris, il fera beau temps » ; « le ciel très bleu est un présage de chaleur » ; « le ciel clair annonce le froid » ; « le ciel sombre en hiver présage une tourmente de neige ». Il existe encore un grand nombre de pronostics du même genre, mais il me serait impossible d'entrer ici trop loin dans le domaine de la météorologie populaire, qui devrait faire l'objet d'une étude spéciale et très vaste, dans le genre de celle que j'ai publiée en langue russe.

Le ciel dominant la terre, les paysans russes l'identifient parfois dans leurs dictons avec le Seigneur : « Le ciel est notre Seigneur »; « Le ciel est notre père à tous » ; « Tous nous vivons sur terre par la grâce du ciel (du Seigneur) ». D'après des dictons poétiques de notre peuple : « Le livre du Seigneur a deux pages – l'une est le ciel et l'autre – la terre ». « Tout ici-bas est passager ; il n'y a d'éternel que l'univers et le Seigneur ; « Sur la terre réside l'Esprit du Très-Haut »; « Le ciel est haut, la terre est vaste – tous y trouveront de la place, les jeunes et les vieux, à tous le Seigneur accorde sa grâce — aux jeunes comme aux vieux, aux oiseaux comme aux bêtes »; « La terre est notre mère à tous ; tous elle nous nourrit, nous abreuve, nous vêtit, tous elle nous réchauffe et nous engloutit tous à notre tour »...

Si le folk-lore russe est immensément riche en dictons, en croyances et en superstitions se rapportant à la terre, comme corps physique, et surtout à sa couche superficielle, la terre arable ou le sol, qui intéresse le paysan sous le point de vue agricole, il est bien peu de traditions concernant la terre en son entier, dont le paysan n'a généralement qu'une idée absolument fausse, se la représentant comme une vaste surface plane, soit, d'après les uns, n'ayant ni commencement ni fin, soit, d'après les autres, confinant à la mer, qui l'entoure de tous côtés, soit, comme je l'ai dit plus haut, bornée par les assises du ciel. La conception de la terre comme globe, ou comme planète pareille aux astres du firmament, toutes idées de sa rotation, de son mouvement à travers l'espace manquent absolument à l'esprit des paysans, à moins qu'elles ne leur soient importées par les enfants des écoles, mais encore n'y ajoutent ils que très peu de foi.

En ce qui concerne la création de l'univers, et de la terre en particulier, les paysans s'en tiennent généralement à ce qu'ils ont pu en apprendre par la Bible ou l'histoire sainte, sans s'en préoccuper davantage. D'après une légende, recueillie dans quelques gouver-

nements du nord, il n'y avait dans les commencements des temps que de l'eau, agitée par le vent qui soufflait avec rage au-dessus de sa nappe. Le vent soufflait, l'eau s'agitait, se soulevait en vagues énormes, dont le bruit incessant montait au ciel nuit et jour. Ce bruit finit par incommoder tellement le Seigneur, qu'il perdit patience, se fâcha et d'un mot intima aux vagues de s'immobiliser et à l'eau de se transformer en matière solide. Obéissante aux paroles de Dieu, les vagues s'arrêtèrent instantanément, se pétrifièrent et prirent la forme de monts, séparés par des vallées, au fond desquelles l'eau se transforma en terre, avec des pierres isolées, provenant des éclaboussures des vagues. L'eau disparut de la surface du monde, mais plus tard, grâce aux pluies qui lui apportaient l'eau du ciel, celle-ci se fraya un chemin à travers les monts et donna naissance aux rivières, qui, déversant leurs flots dans les bas fonds, formèrent les lacs et les mers d'aujourd'hui. Plus tard encore, grâce à ces mêmes pluies et aux vents, les vagues pétrifiées petit à petit se désagrégèrent, en ne gardant que dans certains endroits leurs formes primitives de montagnes et de rochers; ailleurs la surface du sol devint plate, formant les plaines, les champs et les prairies, qui se couvrirent d'herbes et la terre prit son aspect actuel.

Dans d'autres légendes, le diable joue son rôle dans la création. Dieu créa la terre, le sol propre à la culture, le diable le parsema de pierres ; Dieu fit venir de terre les bonnes plantes, le diable les ronces, les plantes venimeuses, etc. Dans certaines contrées on prétend que les pierres, très abondantes par endroits, tombèrent du ciel sur la tête des méchants, pour les punir de leurs péchés. Les racontars sur les pluies de pierres se répètent très souvent et l'on en parle comme de phénomènes qui se produisent encore de nos jours, soit pour détruire les cités mauvaises, soit comme augure du courroux du ciel, soit comme présages de calamités futures. Il faut croire que les météorites que l'on voit tomber de temps en temps, et qui ne manquent pas d'éveiller l'attention des témoins de leur chute, en semant l'épouvante parmi les gens, sont pour beaucoup dans ces racontars et soutiennent la croyance en l'origine surnaturelle de ces phénomènes.

Mais comment la terre se tient-elle, sur quoi repose-t-elle dans l'espace ? Là-dessus les avis sont partagés.

D'après la croyance la plus répandue en Russie, et que l'on entend répéter encore aujourd'hui par le peuple, la terre repose sur deux énormes baleines. Quand une de ces baleines se retourne ou change de posture, il en résulte un tremblement de terre. Les Géorgiens du Caucase disent que la terre repose sur un gigantesque

poisson, qui se remue parfois, avec les mêmes conséquences pour celle-ci ; les Arméniens de la même contrée placent la terre entre les cornes d'un énorme bœuf, qui se remue quand les mouches le harcèlent, et alors la terre tremble. Les Bulgares croient que la terre est soutenue par les crosses de deux saints qui se tiennent à ses côtés ; la terre est entourée d'eau et enroulée par un serpent : elle tomberait en miettes si l'anneau du serpent qui la resserre venait à se disjoindre. D'après une autre croyance du même peuple, la terre est placée sur le dos d'un énorme coq, qui la fait trembler lorsqu'il bat des ailes. On assure au Caucase qu'un tremblement de terre est le présage d'une bonne récolte.

Après avoir créé la terre, Dieu s'occupa de la peupler. Il créa les poissons, les oiseaux, les animaux, sauf quelques espèces créées, quoique maladroitement, par le diable. En dernier lieu il créa l'homme qu'il fit à sa propre image. S'il circule sur la création de l'homme et de la femme un assez grand nombre de légendes, elles ne font en somme que répéter ce qu'en dit la Bible. Mais les êtres animés qui peuplent aujourd'hui la terre ne sont pas les seuls à l'habiter. A côté d'eux le peuple place tout un monde d'êtres surnaturels, d'esprits le plus souvent invisibles, mais qui se montrent parfois aux yeux des humains et jouent dans leur existence un rôle des plus importants. Ces êtres doivent leur origine au diable ; ce sont soit ses congénères, soit ses rejetons ; parfois ce sont les âmes d'êtres humains morts sans avoir reçu le baptême. Leurs espèces sont des plus variées ; pour la plupart ils sont méchants, rarement bons ou seulement inoffensifs, mais les hommes doivent pour leur propre bien savoir vivre avec eux en bonne intelligence. La fantaisie populaire les a placés un peu partout : dans les eaux, dans les forêts, dans les champs et même jusque dans les habitations humaines. Sans trop entrer dans le domaine de la démonologie, je ne pourrai néanmoins le passer entièrement sous silence, d'autant plus que les croyances et les superstitions populaires lient intimement ces êtres surnaturels à la vie journalière des hommes. J'en parlerai plus spécialement quand j'aurai à m'occuper de leurs lieux de séjour favoris, ou des actes par lesquels ces forces ténébreuses, dues à un monde mystérieux et puissant, se manifestent sur terre.

Si la croyance en la fin du monde, énoncée par l'Écriture sainte, et qui doit être précédée par la venue sur terre de l'Antechrist, est très répandue en Russie, comme ailleurs, si on l'annonce même de temps en temps pour une époque si proche parfois, que les paysans dans certains endroits se dépêchent de se débarrasser de tout leur avoir terrestre, désormais inutile pour eux, et vont en foule commu-

nier dans les églises, se préparant à une fin imminente, d'un autre côté il est des dictons qui promettent au monde de longs jours, sinon une durée éternelle, contrairement aux hommes, dont l'existence n'est que passagère. « La terre et l'eau resteront, mais nous n'y serons plus », disent les paysans en Russie. Par contre la disparition consécutive des hommes a son bon côté : « Si les hommes ne mouraient pas à tour de rôle, la terre ne pourrait les supporter tous. » En mourant, l'homme n'emporte rien avec lui de ce qu'il a amassé sur terre : « Toute richesse terrestre sur terre restera. » « Après nous le déluge », disent les Français ; nous avons un dicton analogue : « Après nous l'herbe n'a qu'à ne plus pousser », telle est partout et toujours l'opinion des gens qui ne songent qu'au présent, sans se préoccuper de l'avenir....

ALEXIS YERMOLOFF.

LES VILLES ENGLOUTIES (1)

CCCCIX

LE GOLDENBERG

(*Prusse Orientale*)

Dans le Goldenberg, près de Neidenburg, une ville tout entière est engloutie. Autrefois, deux jeunes filles en sortaient souvent. Une d'elles demanda à un paysan de Zimuawoda de la délivrer, lui indiqua tous les moyens pour y arriver et lui désigna sur la montagne un jour fixé. Lorsqu'il arriva, une armée de cavaliers descendit contre lui de la montagne et le menaça de le mettre en pièces. Le paysan eut si peur qu'il s'enfuit en courant et renonça à toute tentative de délivrance. Depuis lors une seule jeune fille se montra encore, mais elle a aussi maintenant disparu (2).

CCCCX

LE CHATEAU DE PUPPEN

(*Prusse Orientale*)

Près de Puppen, chez les Masures, il exista jadis un château, mais, depuis longtemps, il est englouti. De temps en temps, trois

(1) Suite, voir t. XXI, p. 379.
(2) Tœppen, *Aberglauben aus Masuren*. Danzig, 1867. in-8°, p. 133.

belles jeunes filles, en vêtements blancs, sortent de terre et font retentir leur chant magique dans la nuit. Beaucoup de gens les ont vues et entendues, mais personne n'ose s'approcher d'elles (1).

RENÉ BASSET.



MYTHOLOGIE ET FOLK-LORE DE L'ENFANCE

XV

LE FOLK LORE ENFANTIN EN BASSE BRETAGNE

Cette partie du folk-lore n'a guère été étudiée jusqu'ici que par L. F. Sauvé, qui a publié d'intéressantes notes sur les préjugés qui s'attachent aux enfants, sur leur folk-lore juridique, et sur les formulettes qu'on leur adresse ou qu'ils disent. Il quitta la Bretagne au moment où il se proposait de continuer ses recherches et de les faire porter tout spécialement sur le folk-lore maritime des enfants bretons. On ne s'en est guère occupé depuis, et il n'y a guère à signaler que les intéressantes notes de M. Le Carguet parues dans la *Revue des Traditions Populaires*.

Si l'on s'en rapportait à ce qui a été recueilli jusqu'ici, la Basse-Bretagne serait exceptionnellement pauvre en ce qui concerne les êtres imaginaires qui servent à effrayer les enfants, alors que dans le Midi on les compte par douzaines. Il est vraisemblable qu'au contraire le pays breton est l'un des plus riches à ce point de vue, et que ceux de nos collaborateurs qui voudraient bien se rappeler leurs souvenirs lointains et interroger autour d'eux feraient de nombreuses et curieuses découvertes et recueilleraient des formulettes qui accompagnent les menaces faites par les mères aux enfants pleureurs, récalcitrants ou portés à vagabonder dans les endroits dangereux.

P. S.

XVI

L'HOMME A LA GRANDE BARBE

Dans le pays de Scaer (Finistère) il n'est pas d'usage de porter la barbe ; une sorte de prévention existe même contre les hommes barbus, c'est ainsi que, pour faire peur aux petits enfants on leur dit : *Setu pôtr ar baro hir !* « Voici l'homme à la grande barbe » !

YVES SÉBILLOT.

(1) Tœppen, *Aberglauben aus Masuren*, p. 134.

XVII

DIRES, RÉPONSES ET GESTES D'ENFANTS

Un enfant de quatre ans, auquel sa grand'mère refusait quelque chose, lui répond : M.... ! — C'est bien vilain ce que tu dis là ! — Ce n'est pas moi, grand'mère, c'est un petit garçon qui dit cela au plafond.

La maman d'une petite fille : C'est bien vilain d'être désobéissant ; le petit Jésus te voit... *La petite fille :* Où est-il ? *La maman* : Il est partout. *La petite fille :* Est-il dans le buffet ? *Sa maman :* Oui. La petite fille court bien vite fermer le buffet à clé, et dit d'un air triomphant : Je l'ai enfermé, il ne me verra plus.

Un petit garçon était resté seul dans une salle à manger où des assiettes de gâteaux étaient sur la table ; en rentrant, sa mère s'aperçoit que sa pâtisserie a beaucoup diminué, et elle dit : Il manque des gâteaux ; le bon Dieu, qui est partout, sait qui les a mangés. — — Hé bien, répond l'enfant, puisque le bon Dieu est partout, il est dans la salle à manger, et c'est lui qui a fait le coup.

Ces anecdotes m'ont été fournies par diverses personnes auxquelles je parlais de la singulière manière de prêter serment des enfants genevois (l. XXII, p. 164). Elles m'ont rappelé l'acte d'un petit garçon qui pouvait bien avoir alors (il y a un demi-siècle) cinq ou six ans. Il était le dernier né, et par conséquent très gâté, et très turbulent. Sa bonne ayant fait intervenir, sans succès, toute la tribu des croquemitaines, finit par lui dire : On ira te chercher un petit frère dans les choux. L'enfant ne répondit rien ; mais quand la bonne eut le dos tourné, et qu'il la vit occupée, il prit un couteau de cuisine et, allant au carré de choux, il les coupa tous par le pied, et revint dire à sa bonne : Je n'aurai pas de petit frère, j'ai coupé tous les choux.

P. S.

XVIII

PARENTS ET ENFANTS

A Liège, lorsqu'un enfant n'est pas sage, on lui dit : Nous appellerons le curé quand il passera pour vous peler les dents.

Quand on soupçonne un enfant d'avoir dérobé un objet, on le prend par le petit doigt, et si le petit doigt tremble, l'enfant est coupable : le petit doigt l'a dit.

XIX

MAGIE ENFANTINE

A Liège, lorsque deux enfants jouent aux billes, l'un d'eux, pendant que son adversaire joue, crache à terre, et fait avec le pied une croix sur le crachat. De cette façon, il croit empêcher son adversaire de gagner la partie.

XX

CE QUE L'ON DIT LORSQUE LES ENFANTS ONT SOMMEIL

... Je ne suis rentré qu'à neuf heures du soir ; nos yeux se fermaient de fatigue : on eût dit que le *marchand d'agrafes venait de passer*, comme disait grand-père, quand l'heure arrivait de coucher les marmots...

(F. Yserentant : *Souvenirs et légendes des Ardennes et du Pays de Liège*, p. 181.)

XXI

DON DU TUYAU DE PAILLE

Donner un tuyau de paille était jadis, en Flandre, un symbole de pardon et de bienveillance. Octave Delepierre : *Le Roman du Renard*. (Bruxelles, 1837, p. 208, note.)

Un souvenir de cette coutume m'a été révélé ces jours-ci dans un jeu d'enfants. A Liège, lorsqu'un novice demande aux enfants à entrer dans leurs jeux, ceux-ci y consentent et s'empressent malicieusement de jouer au *binamé juge* (au bien-aimé juge).

Ils remettent au novice un fêtu (brin) de paille en lui disant : Lorsque l'accusé se présentera, tu lui remettras ce brin de paille, en disant : « Je vous acquitte ! »

Presque aussitôt dit, l'accusé apparaît, les mains derrière le dos, comme un prisonnier enchaîné, et le novice, fidèle à la consigne, lui remet le brin de paille, en disant ; « Je vous acquitte ! »

Mais l'accusé, pour lui témoigner sa reconnaissance sans doute, lui barbouille la figure de boue ou d'une autre matière plus odorante, en disant : « *Oh ! binamé juge !* » Cette brimade est banale chez les gamins liégeois.

Alfred Harou.



CONTES ET LÉGENDES ARABES

DCCXXX

LE COURTISAN CONTRARIÉ



N raconte qu'El-Hakam était des commensaux du khalife Haroun-er-Rachid. Celui-ci lui dit un jour : Demain nous irons à la chasse, viens avec nous. — Au nom de Dieu, répondit El H'akam. Il revint chez lui et dit à sa femme : Le khalife m'a ordonné d'aller demain avec lui à la chasse : par Dieu, je n'accepterai pas, car je suis habitué à manger de bonne heure et le khalife ne mange que sur le milieu de la journée ; je mourrai de faim ; par Dieu, je n'irai pas. La femme reprit : Garde-t'en bien ; tu ne peux lui désobéir. — Comment faire ? dit-il ; si j'y vais, je mourrai de faim. — Prends avec toi un cornet de *h'alwah* (sorte de gâteaux), mets-le dans ton turban et manges-en ; quand le khalife prendra son repas, tu mangeras avec lui. — Par Dieu, répondit il, c'est un avis béni !

Le lendemain, il acheta un cornet de h'alwah, le mit dans son turban, monta sur son âne, et partit au service du khalife. Tandis qu'ils marchaient, Haroun, en se tournant, aperçut dans les plis du turban d'El H'akam le cornet de h'alwah. Il appela Djafar son vizir : Djafar ! — Me voici, Commandeur des Croyants. — Vois sur la tête d'El H'akam ce cornet de h'alwah ; par Dieu, je le tourmenterai et je l'empêcherai d'en manger. Ils cheminèrent quelque temps, puis le khalife feignit de voir du gibier. Il poussa derrière lui et El H'akam porta sa main vers sa tête et tira un morceau de h'alwah du cornet et le mit dans sa bouche. Le khalife revint et cria : El H'akam ! Celui-ci retira rapidement le h'alwah de sa bouche et dit au khalife : Me voici, Commandeur des Croyants ! L'autre reprit : Par Dieu, cette mule ne me plaît pas ; je ne sais ce qu'elle a. — Le palefrenier lui aura donné trop de nourriture ; elle a l'estomac embarrassé. Puis ils marchèrent ; le khalife poussa en avant ; El H'akam prit une autre poignée de h'alwah, la fourra dans le coin de sa bouche ; mais, à ce moment, Haroun revint et dit : El H'akam ! Celui-ci jeta le h'alwah et répondit : Me voici, Commandeur des

Croyants ! — Qu'est-ce que je t'ai dit ? l'allure de cette mule ne me plaît pas, aujourd'hui ; je ne sais ce qui l'a prise. — Commandeur des Croyants, demain nous la conduirons au vétérinaire pour qu'il l'examine, il faut espérer qu'il n'en résultera que du bien, s'il plaît à Dieu. Ils marchèrent encore un peu, et El H'akam disait en lui-même : Suis-je le vétérinaire pour que ce fou m'assomme de ses questions ! A chaque instant, la mule ! la mule ! Que Dieu mette les quatre pieds de la mule dans le ventre de son maître. Le khalife poussa encore en avant : El H'akam allongea la main vers le cornet de h'alwah, en prit un morceau et le mit dans sa bouche. Haroun revint et cria : El H'akam ! — Ah ! dit celui-ci, quelle mauvaise journée ! A chaque instant, El H'akam ! Quelle folie te prend ? On dirait, répondit le khalife, que cette mule a été blessée par le forgeron : vois-tu comme elle boite. — Commandeur des Croyants, demain, s'il plaît à Dieu, nous la ferons déferrer par le maréchal ; il lui mettra un autre fer, et, s'il plaît à Dieu, elle sera débarrassée de cela.

Tandis qu'ils cheminaient, une caravane arriva du pays de Perse. Son maître s'avança vers le khalife, embrassa la terre devant lui, et lui présenta des cadeaux, des présents et une esclave au-dessus de ce qu'on avait vu, pour la taille, l'élégance, l'éclat et la perfection : sa croupe était lourde, sa taille fine ; ses yeux ressemblaient à ceux des gazelles, sa bouche était pareille au sceau de Salomon : elle avait coûté cent mille dinars au marchand. Quand le khalife la vit, il en fut épris et en fut éperdûment amoureux. Il voulut revenir sur-le-champ à Baghdad et dit à El H'akam : Prends avec toi cette jeune fille ; devance-nous à la ville, va au palais, monte au pavillon, fais-le nettoyer et tapisser, prépare-nous des vases à boire, remplis les coupes et veille à ce qu'il ne manque rien.

El H'akam partit et exécuta les ordres du khalife. Au bout d'un instant, celui-ci arriva avec son escorte, ses eunuques, ses émirs, ses vizirs, ses courtisans et monta au pavillon. Ceux qui l'avaient accompagné partirent à leurs affaires. Le khalife entra chez la jeune fille et dit à El H'akam : Ne quitte pas d'un seul pas la porte du palais et prends garde que la princesse Zobéïde sache quelque chose. — C'est entendu, dit El H'akam ; mille fois obéissance à Dieu et au Commandeur des Croyants ; puis il alla s'asseoir à la porte. Quant au khalife, il prit place à côté de la jeune fille ; ils mangèrent, puis ils passèrent dans le salon du dessert et du vin. A peine Haroun s'était-il assis et avait-il rempli la coupe, en voulant boire, qu'on frappa à la porte : Point de doute, dit-il, c'est la

princesse Zobéïde qui arrive Il se leva sur-le-champ, ôta le vin et ce qui garnissait la table, cacha la jeune fille dans un cabinet et alla à la porte. Il trouva El H'akam et lui dit : La princesse Zobéïde est-elle venue ? — Non, par Dieu, Commandeur des Croyants, mais j'ai pensé tout le temps à la mule. J'ai interrogé le palefrenier et il m'a dit, qu'en effet, il lui a donné trop de nourriture ; elle a l'estomac embarrassé ; demain nous la ferons saigner et elle sera délivrée de tout cela. — Ne t'occupe pas de la mule et ne bavarde pas sottement, dit le khalife; garde la porte et, si tu vois venir la princesse Zobéïde, prends les devants et avertis-moi avant son arrivée. El H'akam répondit : Avec soumission et mille fois obéissance. Le khalife rentra, remit en place la table et le vin et fit sortir la jeune fille du cabinet. Tout à coup on frappa à la porte. C'est la princesse Zobéïde qui est arrivée, dit Haroun ; il cacha la jeune fille dans le cabinet, fit disparaître le service et alla à la porte. Il vit El H'akam et lui dit : La princesse Zobéïde arrive ? Non, par Dieu, Commandeur des Croyants, mais j'étais préoccupé de la mule ; j'ai interrogé le vétérinaire ; il prétend qu'elle n'a rien, mais qu'elle est restée longtemps attachée : aujourd'hui, on l'a montée, c'est pourquoi elle a été rétive ; toutefois elle est en bon état. — Que Dieu te maudisse, toi et la mule, dit le khalife : ne t'ai-je pas dit de ne pas bavarder ? reste à ta place et fais attention que la princesse Zobéïde n'arrive pas nous surprendre, sinon ce jour serait le plus funeste pour toi. El H'akam répondit : Sur ma tête et mon œil. Le khalife rentra, fit sortir la jeune fille, remit en place le service et le vin, remplit une coupe et voulut boire ; mais, à ce moment, il entendit un trépignement sur la terrasse. Par Dieu, dit-il, cette fois, c'est la princesse Zobéïde qui arrive réellement. Il se leva et cacha la jeune fille dans le cabinet, fit disparaître le dessert et le vin, brûla des parfums pour enlever toute odeur, puis il monta sur la terrasse et ne trouva qu'El Hakam. — Est-ce que la princesse Zobéïde arrive ? demanda-t-il. - Non, Commandeur des Croyants, mais j'ai vu ta mule trépigner comme je l'ai fait. Alors cela m'a fait de la peine ; j'ai craint qu'elle n'eût des tranchées et j'ai été extrêmement tourmenté. — Que Dieu te tourmente toute la vie, maudit ; je devrais te tuer. Sors, pars et ne reviens plus montrer ton visage, car si je te vois encore je t'étranglerai.

El H'akam revint chez lui et raconta à sa femme que le khalife l'avait chassé et lui avait défendu d'entrer chez lui. Ensuite, il resta quelque temps dans sa maison jusqu'à ce qu'il crut que la colère d'Haroun s'était calmée. Alors il dit à sa femme : Va au palais, embrasse les mains de la princesse Zobéïde, raconte-lui que le kha-

life est irrité contre moi et demande-lui d'intercéder pour moi. Sa femme lui obéit : la princesse intercéda pour lui et Haroun lui pardonna (1).

DCCXXXI

RECONNAISSANCE INOPPORTUNE

El H'adjdjâdj fit donner à un Arabe sept cents coups de fouet. A chaque coup le condamné disait : Je te remercie, ô mon Seigneur. Ach'ab le rencontra et lui dit : Sais-tu pourquoi El H'adjdjâdj t'a fait frapper de sept cents coups de fouet ? — Non. — C'est à cause de ta grande reconnaissance : Dieu très haut a dit : *Si vous êtes reconnaissants, j'accroîtrai* (mes grâces) *pour vous* (2). Alors l'homme récita ce vers :

« Seigneur, pas de reconnaissance et pas d'accroissement ; écarte de moi la rémunération des gens reconnaissants (3). »

DCCXXXII

LE PARASITE AVISÉ

« Ahmed, fils d'El Modabbir, qui, d'ailleurs, donnait peu de temps à ses plaisirs, avait réuni sept commensaux, les seuls qu'il admît dans son intimité et qu'il associât à ses divertissements ; il les avait choisis avec soin pour lui tenir compagnie et s'asseoir à sa table ; chacun d'eux excellait dans un art et n'y avait pas de rivaux. Or, un certain parasite nommé Ibn Darrâdj, homme d'une éducation parfaite, d'un esprit délié, et le plus habile mystificateur qu'il y eût, manœuvra tant et si bien qu'il finit par savoir quand Ahmed se

(1) Caussin de Perceval, *Grammaire arabe vulgaire*, Paris, 1880, in-8°, p. 9-12 du texte arabe. La première partie se trouve dans un récit des Arabes de l'Iraq : il s'agit d'Abou Nouwâs, qui ne parvient pas à manger des dattes en accompagnant Haroun-er-Rachid, mais la fin est absolument différente (Bruno Meissner, *Neuarabischen Geschichten aus dem Iraq*. Leipzig, 1903, in-8°, N° XL, p. 72-74. La manière dont El H'akam est interrompu chaque fois qu'il veut manger rappelle la façon dont le Christ punit saint Pierre pour s'être approprié un gâteau dans un conte tchèque (Zöhrn, *Oesterreichische Sagen-und Märchenbuch*, Vienne, 1-2, in-8°, ip. 181). De même, le tour joué à Haroun par El H'akam rappelle une nouvelle talienne de Molza : *Nouvelle des Trompettes* (F.-M. Molza, *Nouvelles*, tr. fr., Bruxelles, 1890, in-8°, p. 54-69).

(2) *Qorân*. Sourate XIV, v, 7.

(3) Ibn 'Abd Rabbih. *Kitâb el. Iqd el ferid*. Boulaq, 1293 hég., 3 v. in-8, t. III, p. 443.

réunissait avec ses amis ; il s'habilla comme eux et entra à leur suite chez leur hôte.

L'huissier, convaincu que cet homme était connu de son maître et de ses convives ordinaires, l'admit sans aucune difficulté. Lorsque 'Ahmed sortit de ses appartements particuliers et aperçut l'étranger, il ordonna à l'huissier d'aller s'enquérir auprès de lui de l'affaire qui l'avait amené. L'huissier fut terrifié ; il comprit que le stratagème du parasite tournait contre lui-même et que son propre sang pourrait seul satisfaire le ressentiment d'Ibn el Modabbir. Il se dirigea piteusement du côté de l'étranger et lui dit : Le maître veut savoir quelle est l'affaire qui t'a conduit ici. — Il ne s'agit pas d'affaire, répondit le parasite. Sur une injonction de son maître, l'huissier demanda à l'intrus depuis quand il était arrivé. — Nous arrivons à l'instant, fâcheux que tu es, répondit le parasite. Va lui demander qui il est, ajouta Ibn el Modabbir. — Réponds que je suis parasite, répliqua l'autre ; que Dieu te pardonne ! — Tu es parasite ? lui dit alors le maître de la maison. — Oui, vraiment, répondit-il : que Dieu te glorifie ! Ibn el Modabbir reprit : On tolère qu'un parasite fasse irruption chez les gens, qu'il trouble le charme de leur intimité et qu'il surprenne leur secret, mais c'est à condition qu'il possède certains talents ; par exemple, qu'il connaisse les échecs ou le *nerd*, qu'il joue du luth ou du *tonbour* (espèce de guitare). — Que Dieu te protège ! répliqua le parasite, j'excelle en tout cela. — De quelle force es-tu ? — De première force. Le maître pria un de ses commensaux de faire une partie d'échecs avec l'étranger. Que Dieu favorise monseigneur ! dit le parasite ; et si je perds?... — Nous te chasserons de céans. — Si, au contraire, je gagne ? — Mille dirhems seront ta récompense. — Que Dieu te protège ! continua l'intrus ; voudrais-tu faire apporter les mille dirhems ? Ce voisinage-là sera pour moi un stimulant et le gage assuré de la victoire. On apporta la somme en question : la partie s'engagea et le parasite gagna. Déjà il étendait la main pour s'emparer de l'enjeu lorsque l'huissier, qui cherchait à se disculper autant que possible, dit à Ibn el Modabbir : Seigneur, que Dieu te glorifie ! Cet homme se vante d'être de première force aux échecs, mais votre page, un tel, fils d'un tel, le battrait. Le page fut amené, il battit le parasite. Celui-ci, comme on allait le chasser, demanda un jeu de *nerd ;* on l'apporta, il joua et gagna. Mais l'huissier intervint : Seigneur, dit-il au maître du logis, cet homme n'est pas de première force au *nerd,* et un tel, notre portier, le gagnerait certainement. On fit venir le portier, et il battit en effet le parasite. Menacé d'être expulsé, ce dernier dit au maître : Seigneur, et le luth ! On lui

donna un luth, il en joua à merveille et charma l'auditoire par son chant. Nouvelle objection de l'huissier. Seigneur, dit-il à Ibn el Modabbir, nous avons dans votre voisinage un vieil Hachemite qui instruit les esclaves musiciennes ; il en sait plus que cet homme. Le cheikh fut introduit et obtint l avantage sur le parasite. Comme on allait le chasser, le parasite réclama un *tonbour* ; on lui apporta cet instrument : il en joua d'une façon supérieure et chanta avec un art achevé. Que Dieu glorifie monseigneur ! s'écria derechef l'huissier ; notre voisin un tel, l'accapareur de grains, est plus habile que cet homme. L'accapareur en question fut appelé et l'on trouva en effet son jeu plus savant et plus agréable. Ibn el Modabbir s'adressant alors au parasite, lui dit : Nous avons mis toute notre bonne volonté à ton service, mais ton talent n'a réussi qu'à te faire jeter à la porte de céans. -- Seigneur, répondit le parasite, il me reste encore un talent remarquable. — Lequel ? demanda le prince, — Veuillez me faire apporter une arbalète et cinquante balles de plomb : que l'huissier se tienne accroupi sur ses bras et sur ses jambes, je lui déchargerai toutes mes balles dans le derrière, et si une seule manque le but, faites-moi couper le cou. L'huissier hurlait épouvanté, mais Ibn el Modabbir, trouvant là une occasion de satisfaire son mécontentement, et considérant qu'un pareil châtiment serait justement infligé à un serviteur négligent qui avait permis à un parasite de s'introduire dans le palais, ordonna qu'on apportât deux bâts, les fit poser l'un sur l'autre et fit attacher le malheureux huissier par-dessus. On remit ensuite une arbalète au parasite ; celui-ci se mit en devoir de tirer et ne manqua pas le but ; puis, lorsqu'on délivra sa victime qui gémissait de douleur : Eh bien, demanda le parasite, y a-t-il chez monseigneur un meilleur tireur que moi ? — Cornard ! s'écria l'huissier, pour ce qui est de prendre mon dos comme cible, je conviens que non » (1).

DCCXXXIII

LE TÉMOIGNAGE DES ANES

Il y avait à la Mekke un individu chez qui se réunissaient les hommes et les femmes et qui leur fournissait du vin. On se plaignit au gouverneur qui l'exila à 'Arafât. Il s'y bâtit une demeure et envoya dire à ses frères : Qui vous empêche de recommencer la vie que vous meniez ? — Comment est-ce possible, puisque tu es à

(1) Mas'oudi. *Prairies d'or*, ch. CXXI, t. VI, éd. et trad. Barbier de Meynard. Paris, 1874, in-8, p. 13-18.

'Arafat? — On loue un âne pour un dirhem et vous êtes à distance. Ils le firent, allèrent le trouver et les propos de la Mekke furent arrêtés. On renouvela la plainte au gouverneur. Il l'envoya chercher et lui dit : Ennemi de Dieu, je t'ai chassé et tu te mets à profaner le lieu saint où l'on immole les victimes ! Il répliqua : C'est un mensonge, que Dieu protège l'émir. Les accusateurs reprirent : Que Dieu te protège ! nous avons une preuve de la vérité de ce que nous avançons ; fais rassembler les ânes de la Mekke et envoie avec eux des gens sûrs à 'Arafât ; ils les lâcheront et s'ils se dirigent, suivant leur coutume, vers sa maison à l'exclusion de toute autre, nous ne serons pas des menteurs. Le gouverneur reprit : Il y a là une preuve évidente et juste. Il fit amener les ânes de louage de la Mekke ; on les lâcha et ils se dirigèrent vers la demeure de cet homme comme s'ils y étaient conduits. Les gens sûrs en informèrent le gouverneur qui dit : C'est réglé, dépouillez-le. Quand il vit le fouet, il s'écria : Que Dieu te protège ! il faut absolument que je sois battu ? - Oui, ennemi de Dieu ! — Ce qu'il y a de plus pénible pour moi là-dedans, c'est que les gens de l'Irâq nous injurieront et se moqueront de nous en disant : Les gens de la Mekke admettent le témoignage des ânes. Le gouverneur se mit à rire et le renvoya (1).

DCCXXXIV

LA FEMME AUX DEUX MARIS

On raconte que jadis un homme était en train de manger, ayant devant lui une poule rôtie. Un mendiant arriva ; il le renvoya sans rien lui donner. Cet homme était très riche ; il se sépara de sa femme, et perdit sa fortune. Le mendiant épousa la femme. Un jour que le second mari mangeait ayant devant lui une poule rôtie, un mendiant arriva, L'autre dit à sa femme : Donne-lui la poule. Elle la lui porta, mais, en le regardant, elle reconnut son premier mari. Elle raconta l'histoire au second qui lui dit : Et moi, par Dieu, je suis le pauvre qu'il a renvoyé. Dieu lui a enlevé sa fortune et sa femme à cause de son peu de reconnaissance envers lui (2).

René Basset.

(1) Ibn 'Abd Rabbih. *Kitâb el.Iqd el ferid*, t. III, p. 448-449, d'après Ez Zobaïr citant Bakkâr ben Ribâh'.

(2) Ibn Khallikân. *Ouefaiât el A'yân*. Boulaq, 1299 hég., 2 v. in-4, t. II, p. 271, d'après le *Kitâb en Naouâdir* d'El Haïthem (mort en 202 hég.). Elle existe aussi dans Ed Damiri. *H'aïat el h'aïouân*. Boulaq, 1292 hég., 2 v. in-4, t. I, p. 373 ; El

CHANSONS DE LA HAUTE-BRETAGNE

XXIX

BAL D'AVEINE

Il y a une trentaine d'années, à toutes les noces on faisait le bal d'aveine. Les femmes se mettaient en rond toutes ensemble ; un homme se plaçait au milieu et allait à *tour et à rang* prendre chaque femme en passant son bras droit sous son bras gauche, et chantait, en faisant deux tours, le bal d'aveine. C'était si fatigant pour le danseur qu'on appelait cela « un tue-monde » :

Bal (1) d'aveine qu'est à la porte
Qui joue de son violon,
Laisse-le faire, laisse-le dire
Laisse-le jouer d'son carillon (très vite).

XXX

SAINT LÉNARD (2)

La Société se forme en deux bandes ; chacun de ceux qui composent l'une d'elles tient son voisin par le bras, et les bandes vont

Ibcbihi, *Mostat'ref*, Boulaq, 1292 hég., 2 v. in-4, t. I, p. 12, reproduit par Gorguos, *Cours d'arabe vulgaire*. Paris, s. d., 2 v. in-12, t. II, n. 55, Ben Sedira. *Cours de littérature arabe*. Alger, 1879, in-12, n. 52, et Machuel, *Méthode pour l'étude de l'arabe parlé*. Alger, 1880, in-12, p. 232 : El Qalyoubi, *Naouâdir*. Le Qaire, 1302 hég., p. 39, reproduit par Wright, *An Arabic reding-book*. Londres, 1870, in-8, p. 8, à qui l'ont emprunté H. Derenbourg et Spiro. *Chrestomathie arabe*. Paris, 1885, in-12, p. 8. *Les deux mendiants*; Ech Chirouâni. *Nefh'at el Yemen*. Le Qaire, 1305 hég., in-8, p. 59. On le trouve aussi en syriaque dans Bar Hebrœus, cf. Morales. *Aus dem Buche der ergötzenden Erzählungen des Bar Hebrœus, Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, t. XL, 1886, p. 420-436; Budge. *The laughable stories*. Londres, 1897, in-8, ch. XIX, § 669, p. 140 du texte, 171 de la traduction. Il existe en turk dans le recueil des *Quarante Vizirs* (XXXIIe récit de la reine, *La femme du marchand et le mendiant*). Behrnauer. *Die Vierzig Veziere*. Leipzig, 1851, in-4, p. 291 ; Gibb, *The history of the forty Vizirs*. Londres, 1886, in-8, appendice A, p. 406; *Sottisier de Nasreddin Hodja*, trad. Decourdemanche. Bruxelles, 1878, in-8, n. CLXVIII, p. 165. *Leçon donnée aux avares*. J'en ai publié une version berbère dans le dialecte du Mzab. *La Zenatia du Mzab, de Ouargla et de l'O. Rir'*. Paris, 1893, in-8, p. 167-168, et j'en ai recueilli une autre dans le dialecte Zénaga du Sénégal.

(1) Ou Balle : aveine est une prononciation dialectale d'avoine.

(2) Voir sur ce saint, canonisé par le peuple seul, Paul Sébillot. *Petite Légende dorée de la Haute Bretagne*. Nantes, 1897, in 18, p. 141-143.

chacune à son tour au-devant l'une de l'autre, en chantant un couplet de cette chanson qui est très longue :

Saint Lénard est mort,
Est mort de maladie ;
Cinq minutes après sa mort
Il était cor en vie.

Il est mort d'une triste mort,
La tête sur une enclume ;
Il serait mort plus doucement
Sur un bon lit de plume.

Un crapaud sur un clocher
Qui brode de la dentelle,
Et Robert qu'est par-dessus
Qui jouait de la vielle.

Les voilà les culottes vertes,
Les voilà au tout aller,
Un garçon bien ménager
En aurait pour tout l'été.

La servante du curé,
Holà! qu'elle est donc sotte !
Elle a vendu son cotillon
Pour avoir des culottes.

Ercé-près-Liffré (Ille-et-Vilaine).

XXXI

CHANSON QU'ON CHANTAIT EN PILANT LES POMMES

La gran' vache noire
Qu'a dit au poulain,
Qu'fauyait (fallait) manger l'herbe
Et laisser le foin.
Dansons sur le mulon, le mulon, le mulon,
Dansons sur le mulon
Le mulon de foin.

[*Chanté en* 1881 *par Julie Plesse.* Saint-Glen (Côtes-du-Nord).

PAUL SÉBILLOT.



TRADITIONS ET SUPERSTITIONS DE BASSE-BRETAGNE

XXX

Morbihan et Finistère

Présage de pêche à la sardine. — A Riantec, dans un champ qui est près d'un vieux moulin, on brûle, chaque année, une perche au haut de laquelle est un bouquet et où est aussi une image représentant un saint. Suivant le côté où tombe la perche, on voit s'il y aura de nombreuses sardines pêchées dans la saison.

Le revenant. Un pêcheur allait à la tombée de la nuit au pied de la citadelle de Port-Louis avec ses lignes pour pêcher des fouets. Quand il y fut, il vit un homme qui le suivait avec une grande gaule sur l'épaule. Il s'écria :

« Quel est ce fou-ci avec sa gaule sur l'épaule ? » Et il changea de place. L'homme le suivit et le pêcheur se mit à dire :

« Quel est ce fou ci et que pense-t-il prendre avec sa gaule ? »

Un bruit si inaccoutumé et si terrible se produisit que le pêcheur, laissant ses lignes, s'enfuit ! Un maçon, qui avait travaillé à la maçonnerie de la citadelle, était tombé sans aucun mal une première fois et la seconde s'était tué. Le pêcheur pensa que ce maçon était devenu revenant.

La fontaine de sainte Radégonde.— Sainte Radégonde, qui est honorée à Riantec, guérit les enfants qui ont la toque, si l'on vide à peu près la fontaine qui porte son nom, si l'on prend de l'eau de cette fontaine dans une bouteille et qu'on en frotte la partie malade de l'enfant.

Le balayage de l'église. — Dans certains endroits il faut balayer l'église et frotter trois fois sur l'autel le béret de l'enfant malade.

Les pains et les malades. — Près de Concarneau, à Saint-Philibert, on vend des petits pains pour les gens atteints de coliques. Si le pain moisit, la personne mourra. S'il ne moisit pas, la personne guérira.

Le marquis de Pontkallec. — Le marquis de Pontkallec allait à Paris sur un cheval qui traversait les airs.

Le beurre soutiré. — Ceux qui connaissent les tours de « fusique » peuvent faire passer chez eux le beurre et la crème de leurs voisins.

Le char rempli de lumière. — Souvent on a vu la nuit, quand il faisait mauvais temps, un char rempli de lumières filer à travers les chemins creux de Plouhinec.

Médication par la suie. — Une femme pour guérir une plaie frotta sur la suie d'une poêle un ventre de grenouille et l'appliqua ensuite sur la plaie.

J. FRISON.

MÉDECINE SUPERSTITIEUSE

CIII

AUVERGNE

Convulsions enfantines. — Quand un enfant a des convulsions, ou toute autre maladie que l'on suppose devoir être causée par les vers, les parents prennent un certain nombre de gousses d'ail, soigneusement dépouillées de leur enveloppe, et les enfilent autour d'un fil. Il en résulte un chapelet, un collier de gousses d'ail que l'on applique autour du cou de l'enfant malade. Cette pratique n'est pas usitée chez les malades adultes.

La vipère. — Quand on vient d'être mordu par une vipère, la première chose à faire c'est de tuer l'animal. Ceci fait, on cherche alors à panser la morsure. Mais cette morsure serait beaucoup plus grave si la vipère continuait de vivre.

La crasse des enfants. — On doit bien se garder d'enlever la crasse de la tête des jeunes enfants (Châtelle). Elle doit tomber seule.

On ne doit pas guérir la rache des enfants, parce qu'elle leur tire les mauvaises humeurs. Par la même raison, il faut se garder de les débarrasser des poux.

L'éternûment. — Quand une grande personne éternue, on lui dit : Dieu vous bénisse, à vos souhaits ! Mais si c'est un enfant, on lui dit : *Critso*, crois. C'est un souhait pour que l'enfant croisse bien et se développe.

On dit encore à l'enfant qui éternue :

Critso Sain Dzan.
Que le bon Dieu te fasse sadre et grand.
Crois saint Jean !
Que le bon Dieu te fasse sage et grand.

Les dents tombées. — Quand un enfant perd des dents de lait, quand un adulte perd une des dents permanentes, on a, à Gerzat, l'habitude de les mettre dans un des bénitiers de l'église ou dans un trou de mur. La raison de cet usage, qui commence de disparaître, est qu'au jugement dernier nous viendrons reprendre tous nos ossements, et c'est pour cela qu'il faut soigneusement cacher ceux que nous perdons durant la vie.

A Gerzat, on trouve toujours des dents tombées dans les bénitiers de l'église.

Le foie blanc. — On dit d'un homme qui épouse un grand nombre de femmes, après la mort des premières, qu'il a le foie, ou les poumons, ou la rate blanche, et qu'il est lui-même la cause de ces morts. Son contact empoisonne les femmes. Dans le Béarn, les cagots ou les cagotes empoisonnent aussi leur femme ou leur mari. (F. Michel. *Roles maudites*, p. 113.)

D[r] F. POMMEROL.

CIV

LE CANCER ET LA BÊTE

Dernièrement, une femme qui avait toute une kyrielle de parents, fut atteinte d'un cancer. « Vous savez bien, not'maîtresse, la mauvaise bête qui mange la viande du monde. » On a été une fois au médecin qui a dit qu'une opération était nécessaire : bien entendu on a refusé, et on a donné à manger à la bête, c'est-à-dire que tous les huit jours on appliquait une tranche de lard sur la partie malade. Mais ceci n'a pas contenté *la bête*, et quand les parents ont vu que la fin allait venir, ils ont mis sur la table un énorme morceau de lard, ont jeté un drap sur la mourante et sont partis en fermant la porte à clé derrière eux ! On nous a bien expliqué que ce lard avait été mis sur la table parce que « la bête » quitte la personne qu'elle a dévorée sitôt qu'elle meurt et que ne trouvant pas une autre créature humaine de qui faire une nouvelle proie, elle se jette sur le lard, que l'on enterre immédiatement.

LUCIE DE V H.



LES MÉTÉORES

LES PLÉÏADES (1)

§ 30

Les Masaï appellent les Pléïades *'ngokwa*. Leur lever, à l'ouest, indique le commencement de la grande saison des pluies, qui porte leur nom (2).

§ 31

En Djaghataï, on nomme les Pléïades *ieti qardach*, les sept frères (3).

RENÉ BASSET.

VÉNUS (4)

§ 18

Chez les Masaï, Vénus est appelée *En Kilegen* : elle annonce la pluie par sa lumière particulièrement brillante (5).

§ 19

Suivant les Wurunjerri, tribu australienne, Vénus qui est appelée *Chargî guowî* est la femme de *Ginabong-bearp* (Jupiter) qui était un chef des Murrunbunguttia, qui peupla la terre avant la création du soleil et fut enlevé au ciel avant l'existence des hommes (6).

RENÉ BASSET.

(1) Suite, voir t. XXII, p. 17.
(2) Merker, *Die Masaï*. Berlin, 1904, in-8°, p. 198.
(3) Vambéry, *Çagataische Sprachstudien*. Leipzig, 1867, in-8°, p. 352.
(4) Suite, voir t. XXII, p. 19.
(5) Merker, *Die Masaï*. Berlin, 1904, in-8°, p. 198.
(6) Stanbridge cité par A. Van Gennep, *Mythes et légendes d'Australie*. Paris, s. d., in-8°, p. 49.

LES ONGLES (1)

§ 76

Suivant une superstition de la Prusse Orientale, on se préserve du mal de dents en se coupant régulièrement les ongles le vendredi (2).

§ 77

Chez les Wandorobbo, population allogène établie chez les Masaï de l'Afrique Orientale, on se coupe les ongles avec un couteau

(1) Suite, voir t. XXII, p. 76.
(2) Von Tettau et Temme, *Die Volkssagen Ostpreussens, Lithauens und Westpreussens*. Berlin, 1865, in-8°, p. 283.

ordinaire à deux tranchants ; les rognures sont jetées assez loin du kraal ou cachées pour qu'elles ne tombent pas entre les mains des sorciers malfaisants qui pourraient, par leurs maléfices, attirer des maladies sur les anciens porteurs de ces fragments d'ongles (1).

RENÉ BASSET.



Ce dessin est un de ceux de l'*Album de Ma Mère l'Oye ;* il a été exécuté après la signature mise sur l'Album de ceux qui y sont representés, et qui ne correspond pas aux portraits ; ceux-ci sont : à gauche, A. Certeux ; au milieu, Paul Sébillot ; à droite, Charles Beauquier. Félix Régamey s'est représenté dans le bas sortant d'une coquille.

(1) Merker, *Die Masaï*. Berlin, 1904, in-4°, p. 243.

NÉCROLOGIE

FÉLIX RÉGAMEY



Félix Régamey, dont nous avons annoncé la mort dans le dernier numéro, appartenait à une famille d'artistes; son père est l'auteur de chromolithographies, dont quelques-unes furent très remarquées aux Expositions universelles de 1867 et 1878; son frère, Guillaume Régamey, mort à l'âge de 37 ans, a peint la vie militaire intime avec une vérité et une puissance d'interprétation qui lui assurent une renommée durable, ainsi que des scènes et des paysages au pastel d'une note originale; son plus jeune frère Frédéric Régamey, aquafortiste et dessinateur, est bien connu pour ses dessins d'escrime et d'escrimeurs, qui sont parmi les meilleurs du genre. Félix qui, comme ses frères, était l'élève de Lecoq de Boisbaudran, qui fut aussi le maître de Cazin, de Lhermitte et de plusieurs autres peintres de mérite, avait conservé un véritable culte pour cet excellent professeur, dont il employa la méthode quand il professa lui-même, et dont il a parlé dignement dans ses ouvrages sur le dessin. Dès ses débuts, Félix Régamey fut remarqué pour la délicatesse de son procédé, et son ingéniosité de composition. Attiré de bonne heure par l'art japonais, il fit avec Guimet une excursion de plusieurs années au Japon, d'où il rapporta des milliers de croquis et d'études, qui lui servirent à exécuter les peintures rurales que l'on voit au Musée Guimet. Il y retourna plus tard et en rapporta de nouveaux documents. Son *Japon pratique* (1892), dont le texte est accompagné de cent dessins, montre la vie intime de ce peuple original, auquel l'un des premiers il prédit de hautes destinées, et il fut, comme initiateur et secrétaire général de la Société franco-japonaise, l'un de ceux qui contribuèrent à amener, entre la France et le Japon, des relations suivies, et il eut la joie, avant de mourir, de savoir qu'un rapprochement amical allait se faire entre les deux pays La partie japonaise de l'œuvre de Régamey est trop universellement connue pour qu'il suffise de la signaler. Il avait eu l'idée de faire des monographies provinciales

qui auraient reproduit les dominantes de chaque pays, ses costumes et ses types. Il commença par la Bretagne qu'il traita, d'après nature, sans se soucier des opinions toutes faites. Le *Port-Blanc et ses environs* (Soc. des éditions d'art, 1894) est le seul fascicule paru des dix que devait comprendre la série des *Types et sites de France*; il est plus précieux que bien des gros livres. Personne n'a reproduit avec plus de vérité les costumes, les figures et les attitudes des gens de ce pays, et ces 50 dessins constituent un document de premier ordre. Régamey, peu après son apparition, partit pour une nouvelle excursion dans l'Extrême-Orient, et c'est ce qui vraisemblablement empêcha la publication des autres monographies. Notre collègue, qui était un homme à idées, n'a pu en réaliser qu'une faible partie. Il avait des opinions originales sur la statuaire en plein air ; je l'ai vu, à des inaugurations, exécuter des croquis, qu'on retrouvera sans doute dans ses cartons, où il montrait un sentiment très personnel et nouveau de ce genre de sculpture. Il avait aussi conçu le projet d'une association destinée à empêcher qu'après la mort des écrivains, leurs manuscrits ne fussent détruits. Il m'en parla à diverses reprises, et il m'avait même promis de dresser tout un plan destiné à la réalisation pratique de son idée.

Félix Régamey comprenait et aimait la tradition. Il fut l'un des premiers adhérents de la Société des Traditions populaires, et, de 1888 à sa mort, il fit partie du Comité central et du Comité de rédaction. Il a donné à la *Revue des Traditions populaires* une série d'articles sur le fantastique Japonais, accompagnés de dessins ; les premiers, t. III (1888), p. 141 et suiv., 189 et suiv., 257 et suiv. sont consacrés aux génies de la maison ; les autres, au Feu, p. 576 et suiv. Il aimait à fredonner, au dîner de ma Mère l'Oye, *le Roi d'Angleterre*, chanson à danser, version de Paris, dont la *Revue*, t. IV, p. 387, a reproduit le texte et la musique.

Félix Régamey était assidu aux séances de la Société, et aux dîners de Ma Mère l'Oye, dont il se plaisait à illustrer l'Album. Depuis 1883 jusqu'en 1906, on retrouve presque à chaque page des dessins qu'il improvisait. La *Revue* en a fait graver plusieurs, dont quelques-uns, tels les portraits du Dr Blanchard et d'Arthur Rhôné, sont d'une ressemblance et d'un naturel frappants. En 1895, il dessina, pour le Centième dîner, un Menu qui est un des plus jolis qui aient été faits, et qu'il reproduisit, avec quelques modifications, pour le banquet de clôture du Congrès de 1900, où il fut très apprécié par les Congressistes français et étrangers. Depuis la mort de Félix Régamey, j'ai pu me convaincre de la sympathie qu'éprouvaient tous ceux de mes collègues qui l'ont connu ; mais nul ne le

regrettera plus que moi, qui l'ai connu et fréquenté pendant près de quarante ans.

PAUL SÉBILLOT.

RENÉ KERVILER

René Pocard de Kerviler était né à Vannes le 13 novembre 1842; il est mort à Lorient le 21 mai. L'œuvre scientifique et littéraire de notre collègue, qui était un ingénieur maritime de premier ordre, est considérable. Il n'a pu achever sa gigantesque *Bio-Bibliographie bretonne*, son œuvre capitale, imprimée seulement jusqu'à la lettre G. J'ai eu l'honneur de signer avec lui l'*Annuaire de Bretagne*, littéraire, artistique et scientifique, pour l'année 1897, Rennes, in-8°, qui constitue un tableau précieux de la Bretagne à la fin du XIXe siècle, et où le folk-lore tient une place importante. René Kerviler, qui se fit dès la première heure inscrire à notre Société, a donné à la Revue: *Les Noces du cousin Laurent*, t. I, p. 300; *l'Alouette et le Pinson*, p. 331, chansons avec musique; *la Légende du Pont Callec*, t. VI, p. 289; *Rites de la construction*, t. VII, p. 37; *Les noces de Jean Léger d'argent*, chanson-parodie, p. 297.

P. S.

FRÉDÉRIC ORTOLI

Frédéric Ortoli, qui est mort à Paris à l'âge de 45 ans, était né en Corse. Il fit partie avec M. Henry Carnoy du petit groupe d instituteurs qui, vers 1880, s'adonnèrent à l'étude des traditions populaires. C'est à ce titre qu'il assista le 14 février 1882 au premier Dîner de Ma Mère l'Oye; en 1885 il fut parmi les premiers adhérents de la Société des Traditions populaires, dont il cessa de faire partie en 1887. Frédéric Ortoli a donné à la *Revue des Traditions populaires* : la *Sérénade Corse*, avec musique (1886), p. 47; *Scènes de* Carnaval, Ile de Corse, p. 75-80; *Le Mariage en Corse*, p. 178-183. Il a en outre publié les *Voceri de l'île de Corse*. Paris, Leroux 1887, in-16, empruntés en grande partie aux écrivains qui, avant lui, s'étaient occupés de ces improvisations ou de ces chants traditionnels funéraires. Ses *Contes populaires de l'Ile de Corse*, Maisonneuve, 1883, in-12 elzévir (53 contes ou légendes) recueillis directement par lui, constituent son titre folk-lorique le plus sérieux, et resteront en bon rang parmi les recueils de second ordre de contes populaires français.

P. S.

BIBLIOGRAPHIE

W. F. O'Connor. **Folk-Tales from Tibet**, in-8° carré 176 pages, 13 planches, Hurst et Blackett éditeurs, Londres, 1906, 7 sh. 6.

Les contes populaires tibétains recueillis directement sont très rares ; la plupart de ceux que nous connaissons ont été traduits d'après des recueils écrits et par suite présentent une allure déjà littéraire. En outre les contes et légendes écrits ont presque tous une origine hindoue. Tel est le cas du recueil de Schiefner. Le livre de M. O'Connor a donc cet intérêt spécial de nous renseigner sur la production littéraire des Tibétains proprement populaire. L'auteur, capitaine de l'armée d'occupation de Lhassa (1904), secrétaire et interprète de la mission, a réussi à se mettre avec les indigènes de la région de Gyantse sur un pied de cordialité et de confiance. Les 22 contes qu'il publie ne sont qu'une partie de ceux qu'il a recueillis, les autres qui sont parmi les meilleurs et les plus caractéristiques ne pouvant être donnés au grand public. Il est à souhaiter que M. O'Connor les communique au moins aux folk-loristes, la science n'ayant pas de pudeurs mal à propos. En outre l'auteur a eu l'excellente idée, qui tend à se répandre, de faire illustrer ces contes par un peintre tibétain dont les douze planches en couleurs sont par elles-mêmes un document fort intéressant, souvent comique.

I. — Le lièvre ayant trompé successivement un tigre, un homme, des corbeaux, un berger et un loup trouve ses ruses tellement drôles qu'il se met à rire jusqu'à ce que ses lèvres se fendent : c'est pourquoi les lièvres ont les lèvres fendues. Ce conte renferme une parallèle au thème du corbeau qui ouvre le bec : le tigre, accroché par une dent à un arbre, ouvre la bouche pour dire Ah ! et tombe au fond d'un ravin.

II et III. — Un jeune tigre, malgré les recommandations de son père mourant et les sages conseils d'un vieux buffle de bât et d'un vieil éléphant, veut faire connaissance de l'homme ; il rencontre un bûcheron et lui expose son désir ; le bûcheron, fort aimable, l'emmène dans sa maison et par ruse l'y enferme, pour l'y laisser crever de faim. Une jeune biche entend les lamentations du tigre et lui ouvre la porte à condition qu'il ne lui fasse pas de mal. Le tigre à peine libre veut dévorer la biche ; elle lui reproche son manque de foi ; il répond que la bonne foi n'existe pas ; la biche lui propose de demander l'opinion de trois arbitres. L'arbre répond qu'en effet la bonne foi n'existe pas ; la vache répond de même ; quant au lièvre, il fait semblant de ne pas comprendre la question et demande au tigre et à la biche de lui mimer les faits ; le tigre rentre dans la maison, où le lièvre l'enferme à nouveau et le laisse cette fois crever pour de bon.

IV. — Il y avait deux voisins, Chamba pauvre et bon et Tsering riche et

dur ; le pauvre devient riche pour avoir soigné un petit moineau qui était fée ; le riche, pauvre pour avoir fait du mal à un autre petit moineau également fée. Chamba confie à Tsering un sac de poudre d'or que Tsering remplace par du sable ; mais Tsering ayant confié son fils à Chamba, celui-ci le remplace par un singe apprivoisé auquel il apprend à dire : « O mon cher père, j'ai été métamorphosé en ceci. »

V. — Un chat devenu vieux et impotent assemble les souris et leur annonce qu'il se consacre à la méditation ; la seule faveur qu'il demande c'est que deux fois par jour toutes les souris passent devant lui en procession. Chaque fois le chat saisit la souris qui vient la dernière. Mais deux amies déjouent cette ruse en se plaçant l'une en tête, l'autre en queue de la file.

VI. — Ce conte met en scène un jeune bêta qui fait les mêmes projets que Perrette et casse la jarre pleine d'huile, source de ses prospérités futures. Au cours de son voyage pour rejoindre sa fiancée, il prend son ombre pour un démon et pour s'en débarrasser se réfugie à l'ombre d'un arbre. Ayant commis des bêtises pendant le repas de noces, il se sauve, s'étend sur un gâteau de miel, puis sur un tas de laine et se croit, le matin venu, transformé en mouton. Il rejoint le troupeau, marche toute la journée à quatre pattes et le soir venu rentre au bercail. Des voleurs l'emportent, mais comme ils vont pour lui couper la gorge, il leur demande de l'épargner et ainsi les met en fuite. Il retourne chez ses beaux-parents, vit tranquille plusieurs années puis se fait marchand et s'en va dans l'Inde. En route il se fait dépouiller par un paysan ; sa femme se met à sa recherche, et à eux deux ils trompent ce paysan et rentrent en possession de leurs biens.

VII. — Comment, grâce au lièvre, l'âne sauvage étrangla le loup et le renard.

VIII. — Comment la grenouille échappa au corbeau, en lui conseillant d'aiguiser son bec avant de la manger.

IX. — Le lièvre persuade au lion de se battre avec le farouche animal qui vit dans un bassin ; le lion se laisse prendre à la ruse et se noie ; puis le lièvre va se moquer de la lionne qui se met à sa poursuite et se fait prendre dans un couloir large à l'entrée et très étroit à l'autre bout.

X. — Ce conte à personnages animaux est une satire contre les paysans tibétains qui se laissent exploiter par les fonctionnaires chinois. Le lièvre met en fuite le loup en réclamant sa peau pour le gouvernement et sauve ainsi la vie au mouton et à la chèvre.

XI. — Suite du précédent : le loup se réfugie dans sa tanière, mais par la bêtise du mouton prend sa revanche ; la chèvre meurt en léguant sa peau à ses petits et sa chair à son ami le renard. Celui-ci rencontre le lièvre et tous deux s'entendent pour jouer un tour au loup. L'ayant rencontré ils l'emmènent dans une maison où on célèbre une noce. Ayant bien mangé,

ils persuadent au loup de passer sa tête dans l'anse d'une grande jarre à vin, puis de chanter ; les gens aussitôt arrivent et assomment le loup.

XII. — Une souris du Népral demande aux dieux de mettre au monde un enfant doué d'une grande force et elle accouche d'un tigre ; puis d'un enfant doué d'une grande beauté, et elle accouche d'un paon ; devenus grands ses enfants l'abandonnent pour vivre avec leurs congénères et lui laissent, l'un une poignée de poils, l'autre une poignée de plumes. Le troisième enfant de la souris est un petit garçon ; les cheveux qu'on lui coupe deviennent des pierres précieuses. Le roi veut s'en emparer et lui ordonne de lui procurer quatre tigres et quatre paons, ce qu'il fait sans difficulté grâce à ses frères ; puis sa mère la souris doit lutter avec le grand éléphant de la cour ; elle se fait enduire de poison, pénètre par la trompe et empoisonne la cervelle de l'éléphant ; alors le roi donne sa fille et la moitié de son royaume au petit garçon.

XIII. — Comment le chacal fit peur au tigre et déjoua la ruse du singe.

XIV. — Histoire de trois voleurs à la cour de Chine, capables l'un de voler les œufs d'une poule qui couve, l'autre de couper les semelles d'un homme qui marche et le troisième de détourner toutes les victuailles pendant un dîner.

XV. — Ce conte renferme plusieurs thèmes connus : des swan-maidens, de la fille du roi du ciel, du héros tueur de dragon, du grifon qui conduit le héros rejoindre sa fiancée, de la fée qui perd l'immortalité en épousant un mortel, etc.

XVI. — Au moyen de trois pilules magiques, un ogre rend mère de trois enfants une reine, de trois chiots une chienne et de trois poulains une jument, sous condition d'avoir un enfant de chaque espèce en toute propriété au bout de trois ans ; on lui donne les trois cadets. Ces thèmes sont fort répandus ; tout autant l'est celui du château enchanté et de la princesse endormie, épisode par lequel ce conte se rattache au cycle de Schneewittchen et de la Belle au Bois Dormant. La vie de l'ogre est, suivant un procédé longuement analysé par J.-G. Frazer, *Golden Bough*, déposée dans un jeune garçon enfermé. La princesse indique au jeune prince comment exécuter dans une chambre souterraine tous les ordres de l'ogre puis le mettre à mort et rendre la vie à toutes ses victimes. Ce conte, qui n'est paraît-il que le début de tout un cycle « d'une longueur interminable », présente tant d'analogies avec d'autres contes orientaux et européens qu'il est difficile de le regarder comme proprement tibétain.

XVII. — Par contre l'histoire du lion de pierre qui vomit de l'or dans un récipient, sous condition qu'aucune pièce d'or ne tombera à terre, et qui saisit la main de celui qui contrevient à l'interdiction, est d'un type beaucoup plus rare.

XVIII. — Ce conte est composé de trois thèmes : le domestique d'un lama lui fait par ruse étrangler un mouton, contre les règles bouddhistes ;

chassé par son maître, il s'allie avec un voleur et, se cachant derrière un mort, fait reconnaître son nouvel ami comme le fils autrefois perdu du maître de la maison ; enfin trompé par le voleur il le trompe à son tour en jetant sur la route d'abord une de ses bottes, puis l'autre.

XIX. — Le roi d'un pays ayant, en temps de disette, donné aux souris de son royaume un grenier plein de grains, celles-ci mettent en désordre une armée ennemie en rongeant les cordes, les tentes, les armes de toute sorte, etc. Pour les remercier, le roi fait construire une digue le long de la rivière pour prévenir les inondations et interdit à ses sujets d'avoir des chats.

XX. — Bonté et complaisance d'un singe et ingratitude d'une tortue.

XXI. — « Jadis, dans le pays de Roum vivait un roi appelé Bacha » qui vivait en mauvaise intelligence avec sa femme. L'ayant chassée, elle met au monde un enfant qu'elle nomme Baki, qui marche et parle dès sa naissance. Le roi d'un pays les recueille. Un jour Baki chasse un daim blanc comme la neige, qui ensuite se transforme en belle jeune fille. Tous deux pénètrent dans une grande grotte richement tapissée, demeure d'un ogre dont la vie est liée à celle d'un perroquet vert assis sur un rocher rouge. Baki tue l'oiseau et emmène la jeune fille. Elle lui enseigne comment, en se changeant en caurie, tuer le roi, lequel voulait contre son gré épouser sa mère.

XXII. — Un jeune garçon un peu nigaud se fait dans diverses occurrences (perte d'une turquoise, araignée entrée dans l'oreille d'une femme) une réputation de grand magicien grâce à la conversation, entendue par hasard, de deux corbeaux ; enfin, ne sachant pas monter à cheval, il se voit emporté dans le camp ennemi où on le prend pour un démon et où il dicte un traité de paix.

Un duo et un chant d'amour terminent le volume.

On retrouve donc dans ces contes tibétains, dont deux seulement sont en partie étiologiques, un grand nombre de thèmes communs au folk-lore universel. Plusieurs de ces thèmes sont particulièrement répandus en Chine et dans l'Inde et se retrouvent dans des recueils bouddhistes, dans le Pantchatantra, etc. Mais quelques contes aussi, comme le XIIe et le XVIe, semblent déceler une influence musulmane, surtout visible dans les détails du récit, le nom des personnages, etc. Aussi faut-il regarder le recueil de M. O'Connor comme l'un des plus intéressants qui aient paru ces années dernières, par les problèmes d'histoire littéraire qu'il soulève, et l'excellente méthode de collection et de publication. En outre, l'édition, les illustrations et la couverture sont à louer.

A. VAN GENNEP.

J. Polívka : *Pohadkoslovne studie* (Etudes sur les contes populaires). Prague, 1904, gr. in-8°, 212 p.

C'est un travail d'ensemble qui mériterait d'être traduit en français. L'é-

minent savant tchèque y a réuni un nombre d'études sur certains contes populaires, le tout est précédé d'une introduction érudite intitulée « Les méthodes d'investigation relatives aux contes populaires ».

L'auteur s'y est attaché surtout à la question d'origine des contes. En vaut-il la peine, se demande-t-il d'abord, de rechercher cette origine? La réponse est affirmative. M. G. Polivka est loin de supposer que tous les contes populaires nous viennent de l'Inde. Tout en admettant qu'il y a certains contes qui ont pris naissance aux bords du Gange, il insiste sur un point particulièrement intéressant que des contes populaires ont dû et pu se former partout et à tout temps. Il combat la théorie de Mme Adeline Rittershaus d'après laquelle les contes se seraient formés à l'époque de l'enfance de l'humanité et conseille de procéder en présence de chaque conte populaire à une analyse complète des détails. En faisant ressortir les caractères essentiels du conte, on jettera un certain jour sur la question de son pays d'origine.

A relever est ensuite le jugement que porte l'auteur sur la théorie de Kawczynski qui veut que la littérature populaire dépende beaucoup de la littérature écrite. Déjà Klinger et Porebowicz ont combattu éloquemment en Pologne cette hypothèse, le professeur Polivka se joint à eux.

M. Polivka essaie de délimiter en Europe trois centres de formation des contes populaires (Europe occidentale et centrale ; Europe orientale ; l'Europe sud-est). Cet essai tout en étant ingénieux prête à la critique.

L'aperçu général est suivi de sept études particulières. La première concerne le tailleur courageux, la deuxième la triste princesse qui accorde sa main à celui qui l'a fait rire. La troisième traite du conte qui porte chez Charles Deulin le titre de « Les douze princesses dansantes » (contes du roi Gambrinus, p. 61).

Les quatre autres études se rapportent au monde légendaire. Ce sont : « Le beau-fils du diable », « Le diable repentant », « Le saint vindicatif », « Il n'y a que la mort qui est juste ».

Il faut féliciter le professeur Polivka de son volume tout à fait remarquable. Le folk-loriste tchèque a publié en dehors de ces études beaucoup d'autres dispersées dans les différentes publications périodiques. Puisse-t-il les réunir dans une autre volume qui sera assurément non moins précieux.

Dr V. Bugiel.

Jacques Rougé *Traditions populaires.* Région de Loches (Indre-et-Loire). Paris, Lechevalier, in-18 de pp. 75, avec une couverture ornée qui représente une vieille fermière avec l'ancien costume.

La Touraine est un des pays les moins explorés de France ; dans la carte de la France traditionniste que j'avais dressée pour le Congrès de Chicago, et que la *Revue* a reproduite en 1894, elle était en blanc, et la dernière de

nos anciennes provinces. Avec quelques explorateurs comme M. Jacques Rougé, elle occupera bientôt un rang plus honorable, et il est à souhaiter que son exemple soit suivi dans les autres régions du département d'Indre-et-Loire. Le présent livre apporte au folk-lore de Touraine de curieuses contributions : le culte des fontaines y est encore florissant, et, comme en Bretagne, on y fait des pèlerinages par procuration. Les croyances au loup-garou, aux sorciers, au nouement d'aiguillette n'ont pas disparu ; les rebouteurs, les sorciers et les devins y sont toujours consultés. Les amulettes destinées à préserver les enfants des convulsions y sont d'un usage courant, de même que les ceintures destinées à faciliter les accouchements. M. J. R. a consacré une page aux jouets traditionnels, et il poussera sans doute plus loin ses recherches dans cette partie, assez négligée jusqu'ici. Gargantua est l'auteur d'un assez grand nombre de mégatithes, et c'est l'un de ses frères qui, en secouant ses bottes pleines de poussière, a créé les faluns de Touraine. Ce pays est aussi riche en légendes chrétiennes, où figure le plus grand saint local, saint Martin. L'origine des singes remonte à un voyage de Jésus-Christ sur terre ; une vieille ayant caché des enfants dans un four, lui demanda ce qu'il y avait dedans. Jésus répondit : Des singes et des guenons sont cachés dans ce four ; et, quand on l'ouvrit, à la place des « drôles et des drôlières », on vit sortir des singes et des guenons qui grimaçaient et gesticulaient. Les fées ont construit plusieurs églises de Touraine, elles y travaillaient la nuit, et n'avaient pour travailler les pierres qu'un marteau d'or qu'elles se lançaient avec dextérité. Agnès Sorel figure dans une courte légende : un de ses pages qui s'était égaré dans les bois avec une jouvencelle fut attaqué par un loup, auquel il échappa, mais qui dévora son amie. Charles VII fit élever une chapelle à l'endroit où furent ensevelis les restes de la jeune fille. Les paysans de Loches ont quelques usages qu'il est intéressant de signaler, comme celui de casser les pots le jour du mariage de la dernière fille, et d'étêter les choux du jardin. La bûche de Noël est arrosée d'eau bénite par la maîtresse de maison elle-même avec une sorte de rituel. Lorsque la fouace de Nô est cuite, les garçons et les jeunes filles s'en vont dans un petit coin et l'un d'eux brise brusquement la pâte toute chaude, et on examine le dessous du gâteau. Celui ou celle qui aura dans son morceau la « patte du chat », empreinte faite par un dé sur la fouace, embrassera l'autre, et ce sera l'indice d'un mariage qui devra s'accomplir dans l'année.

P. S.

Georges Soreau. *Les Veillées de Maître Renaisiau.* Le Mans, Harel, in-18 de pp. 58 (60 centimes).

Ce recueil d'histoires campagnardes est en patois du Maine, c'est-à-dire dans une langue assez facile à comprendre. Elles sont bien racontées et présentent des scènes de la ville rurale dialoguées avec naturel, où l'on peut glaner des traits de mœurs. *L'Œu ed' jument* est une variante d'un

conte bien connu ; ici c'est une noix de coco, payée vingt écus, et d'où devait sortir un beau percheron. Il est couvé tour à tour par le fermier naïf qui l'a acheté et par sa femme. Au bout de trois mois, l'œuf est jeté à l'eau, et le bruit qu'il fait éveille un lièvre qui se sauve : Malheu d'malheu, Jeannette, s'écrie le mari, v'là que je venais d'cassé la coque, et le poulain i's'est ensauvé.

P. S.

Charles Brun. *Les littératures provinciales*, avec une esquisse de géographie littéraire de la France, par de Beaurepaire Froment. Bibliothèque régionaliste, Bloud, 4, rue Madame, in-16 de pp. 100 (1 fr., *franco* 1 fr. 20).

Ce petit livre est le premier d'une série publiée sous la direction de M. Frédéric Charpin, qui a pour but de faire connaître le mouvement littéraire local. M. Ch. Brun a, dans des pages très substantielles, indiqué le rôle de la littérature orale et des légendes dans cette renaissance, et il dit avec raison qu'au point de vue légendaire notre pays peut marcher de pair avec les plus riches. L'esquisse d'une géographie littéraire de la France est intéressante ; elle pourrait faire l'objet d'un volume à part, et être complétée par une carte, comme celle que j'ai dressée de l'Exploration traditionniste en France. Il y a quelques lacunes, que les spécialistes locaux aideraient volontiers à combler. Le premier appendice s'occupe des romans provinciaux, dont une bonne partie, ceux qui ont été écrits par des auteurs nés dans la région, ou l'ayant observée, contiennent de nombreux traits populaires. L'Appendice II s'occupe des Anthologies poétiques modernes. Quelques-unes de celles publiées à l'étranger ont échappé a l'auteur (telles que l'*Anthologie des poètes lyriques français* de M. Fousney, parue en Belgique et qui figure au programme des cours secondaires et supérieurs de ce pays). Parmi les anthologies spéciales à une province, je signalerai celles de MM. Aubert et Mailloux pour la Bretagne.

L'Appendice III, les provinces poétiques contemporaines, est très curieux. M. de B. n'a pas parlé du théâtre régional, qui aurait complété son tableau, et auquel il aurait pu joindre les pièces assez nombreuses dont la scène est localisée en province. Il le fera sans doute dans une nouvelle édition.

P. S.

Charles Roux. *Aix-en-Provence*, in-16 de 118 pp., même librairie.

Ce second volume de la collection est une monographie de la ville d'Aix, faite *con amore* par l'auteur. Elle ne se rattache que rarement à nos études; cependant on peut signaler, parmi les phototypies qui illustrent cet intéressant tableau de l'histoire d'une ville, celle où sont figurés les tambourinaires.

P. S.

Arnold's Lectures françaises arranged and party written by Jetta S. Wolff. London. Arnold, 41, Maddox street. Book I, in-18 de pp. 135. Book II, in-18 de pp. 152 (1 sh. 6 chaque volume).

Dans la préface de ces petits livres destinés à être lus par les enfants qui apprennent le français, l'auteur dit qu'il a essayé de donner aux enfants anglais un aperçu de la vie et de la littérature actuelle de leurs petits voisins d'Outre-Manche. Il y a fait entrer des morceaux d'une lecture facile, et parmi eux un certain nombre de chansons et de contes; quelques-uns, fort courts, sont empruntés à mes recueils. Des chansons et des dires proviennent des *Rimes et jeux de l'enfance*, de E. Rolland, d'autres des *Enfantines du bon pays de France*, de Ph. Kuhff. La poésie sur des thèmes populaires ou enfantins y est représentée par des pièces simples, telles que les Petits bouquets, de L. Ratisbonne, la Navigation des sabots, de Paul Sébillot, l'Enfant au miroir, de Mme Desbordes-Valmore. Quelques saynettes figurent aussi dans ces recueils qui sont illustrés de jolies phototypies, d'après des tableaux d'artistes, contemporains ou anciens, qui ont peint la vie champêtre ou la vie enfantine.

Miss Wolff, dans ses intéressants extraits, suit l'exemple donné depuis longtemps déjà par les auteurs d'Anthologies enfantines d'Outre-Rhin et d'Outre-Manche. Il a été rarement suivi en France, et Ph. Kuhff qui, dans ses *Enfantines du bon pays de France*, avait puisé dans la tradition populaire, n'a guère eu d'imitateurs dans le monde pédagogique français.

P. S.

NOTES ET ENQUÊTES

*** *Le Musée du Trocadéro.* Notre collègue le Dr E. T. Hamy quitte la direction du Musée d'Ethnographie du Trocadéro, dont il a été le premier conservateur, et qu'il a créé, organisé et augmenté successivement, par son intelligente activité, œuvre d'autant plus méritoire que ce Musée n'a qu'un budget des plus restreints. Il a comme successeur le Dr Verneau, ancien président de la Société d'Anthropologie, son élève et collaborateur, qui saura s'inspirer de son exemple et de ses conseils.

*** *Un monument à Félix Régamey.* Les amis du peintre Félix Régamey viennent de se concerter pour réunir les fonds nécessaires pour ériger en son honneur un monument funéraire digne de sa mémoire au cimetière de Clamart (Seine). Ils font appel à tous ceux qui l'ont connu et apprécié pour s'y associer.

Les souscriptions seront reçues à l'Ecole spéciale d'architecture, 254, boulevard Raspail (14e arrondissement), où une somme de 545 fr. est déjà versée.

*** *La frange d'épaulette.* La frange de l'épaulette offerte par un soldat porte bonheur à celui ou à celle à l'intention de qui elle a été coupée.

(Comm. de M. Y. S.)

*** *Serment contracté en buvant son sang.* Au commencement du XVIe siècle les chroniqueurs, en parlant de la guerre des Arvans et des Waroux (1), disent que les partisans de ces seigneurs burent successivement dans une coupe, où *chacun avait versé quelques gouttes de son sang.*

(Cf. *La Meuse*, journal liégeois, n° du 10 mai 1907.)

(Comm. de M. ALFRED HAROU.)

*** *Un mot pour dire mourir.* On trouve dans une lettre écrite à Bruges (Flandre Occidentale), en 1467, le mot *labourer* pour dire : Etre à l'agonie. Cette expression est-elle encore connue ailleurs ?

(*Compte-rendu des séances de la Commiss. royale d'histoire*. 2e série, tom. 5, p. 154.)

(Comm. de M. ALFRED HAROU.)

RÉPONSES

*** *Coutume militaire.* (Cf. t. XXII, p. 144.) Dans les garnisons de l'Est, quand les soldats libérés quittent la caserne, ils font devant la grille une croix avec leur pied pour indiquer qu'ils n'y reviendront plus.

(Comm. de M. Y. S.)

*** *Les ricochets sur l'eau.* A Bruxelles les gamins, lorsqu'ils font avec des pierres des ricochets sur l'eau, disent qu'ils font *Katje in water* (petit chat dans l'eau).

(Comm. de M. ALFRED HAROU.)

*** *Les courses de chevaux* (XXI, fascicule Août-Septembre). Entendu sur l'Hippodrome de Jupille (Liège) : Le cheval qui *agite* la queue, en *courant*, n'arrivera pas à la cote.

(Comm. de M. ALFRED HAROU.)

(1) Nom de deux seigneurs de la Hesbaye qui se firent la guerre durant trente-huit ans.

Le Gérant : J. ALLARD.

Tours, Imprimerie BOUSREZ. — J. ALLARD, succr.

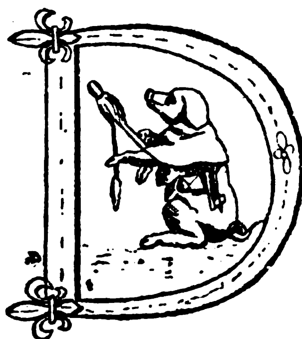
REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

22e Année. — Tome XXII. — N° 7. — Juillet 1907

Les SOURCES ARABES de FLOIRE et BLANCHEFLOR



ANS un intéressant mémoire sur *Floire et Blancheflor* (1), M. J. Reinhold, après avoir étudié les deux recensions françaises de ce roman et ses diverses traductions ou imitations dans les littératures étrangères, passe à la question de ses origines. Du Méril, dont l'œuvre a été jugée par lui avec quelque sévérité, le croyait inspiré d'un roman byzantin, et, renchérissant sur cette idée, Herzog et surtout Golther y voyaient simplement une traduction d'un roman grec. Cette opinion, qui ne reposait, après tout, que sur des généralités très vagues, fut combattue par une autre qui, appuyée de l'autorité de savants comme G. Pâris, devient dominante ; le roman de Floire et Blancheflor est d'origine orientale, ou plus précisément, arabe.

C'est la thèse que défendait naguère M. G. Huet, dans un article de la *Romania* (2). C'est celle que combat M. Reinhold. Le principal argument de ce dernier est que, des contes arabes écrits où M. Huet croit retrouver les originaux de divers traits du roman, le plus ancien (A) est une anecdote transmise par Ibn el Djouzi, mort au plus tôt en 1200 de notre ère. A cela, les partisans de la théorie orientale répondent qu'Ibn el Djouzi a emprunté ses récits à la tradition arabe et qu'il prend pour héros de son récit un khalife qui vivait dans la première moitié du xe siècle.

Mais il y a d'autres points qui pourraient être invoqués à l'appui

(1) Paris, 1906, in-8.

(2) *Sur l'origine de Floire et de Blancheflor*, *Romania*, t. XXVIII. 1899, p. 344-359.

de la théorie de M. Huet. Ainsi, pour détourner le jeune prince d'aimer la jeune fille avec laquelle il a été élevé (1), la reine conseille à son mari de vendre Blancheflor et de faire croire au jeune homme qu'elle est morte pendant une absence qu'il a faite. Pour preuve, on lui montrera un tombeau qui sera censé être celui de la jeune fille. A son retour, Floire est inconsolable et il va se tuer quand ses parents finissent par lui révéler la vérité (vers 391-1117).

M. Huet (p. 353) a rapproché ce trait de celui de l'histoire de Ghanim ben Ayoub dans les *Mille et une Nuits*, et M. Reinhold le croit imité d'un passage du roman d'*Apollonius de Tyr* (p. 142-163). Mais, quoi qu'il en dise, il y a peu de rapports entre les deux traits. Dionysias, sur le conseil de sa femme, fait élever un tombeau vide pour faire croire à Apollonius que sa fille est morte. Il ne s'agit pas d'un amoureux, mais d'un père que l'on veut tromper. Or, il existe dans la littérature arabe deux récits de ce genre, bien plus anciens et se rapprochant davantage du poème français. Je suis surpris que M. Huet ne les ait pas cités à l'appui de sa thèse, car ils ont tous deux été traduits en français.

Le premier nous est parvenu dans le *Kitâb el Aghâni* d'Abou'l Faradj El Isbahâni (2). 'Orouah ben Hizâm était de la tribu des Benou'Odzrah (3). Son père H'izâm le laissa orphelin : il fut recueilli

(1) Un rapprochement, sommairement indiqué par M. Huet (p. 356), pouvait encore être complété par l'exemple suivant. Le fait de deux enfants, élevés et instruits ensemble, et devenus, en grandissant, amoureux l'un de l'autre, se trouve dans les *Mille et une Nuits* (éd. du Qaire, 4 v. in-4, 1302 hég., t. II, p. 193-194; éd. de Bombay, 4 v. in-8, 1297 hég., t. II, p. 261-262). Il manque dans les recensions de Habicht et de Beyrout. Il a été traduit par De Hammer (*Contes inédits des Mille et une Nuits*, Paris, 1828, 3 v. in-8, t. II, p. 346-347); Weil (*Tausend und eine Nicht*, Stuttgart, 4 v. in-8, 1889, t. IV, p. 66 67); Lane (*Arabian Nights*, Londres, 4 v. in-8, 1889, t. II, p. 520); Burton (*Arabian Nights*, Londres, 1889, 12 v. in-8, t. IV, p. 39-40); Henning (*Tausend und eine Nicht*, Leipzig, 22 v. in-18, s. d., t. VIII, p. 37). Il existe aussi dans les *Naouadir* d'Ah'med el Qalyoubi (Le Qaire, 1302 hég., in-8, p. 114-115) d'où je l'ai traduit dans mes *Contes et légendes arabes* (*Revue des Traditions populaires*, t. XV, p. 109).

(2) Boulaq, 1285 hég., 20 v. in-8, t. XX, p. 153. Biographie de 'Orouah ben H'izam. Elle a été traduite assez librement par Perron, *Femmes arabes avant et après l'islamisme*, Paris et Alger, 1858, in-8, p. 186-202. Il existe aussi d'autres notices de ce poète amoureux : Ibn Qotaïbah, *Liber poesis et poetarum*, éd. De Goeje, Leyde, 1904, in-8, p. 394-399 ; Masoudi, *Prairies d'or*, éd. et trad. Barbier de Meynard, t. VII, p. 350-355, Paris, 1873, in-8; Daoud El Antâki, *Tézîin el Asoudq*, Boulaq, 1291, 2 v. in-8, t. I, p. 534; El Baghdâdi, *Khizânat el adab*, le Qaire, 1299, 4 v. in-4, t, I, p. 534, mais aucune ne mentionne l'épisode du tombeau, pas plus que l'article que lui a consacré Pizzi, *Litteratura araba* (Milan, 1903, in-16, p. 113-115).

(3) Les Benou 'Odzrah avaient la réputation d'être des amoureux passionnés; suivant une tradition, les hommes mouraient d'amour avant d'avoir atteint l'âge de 30 ans. Cf. mon commentaire de la *Bordah* du Cheikh el Bousiri, Paris, 1894, in-18, p. 13-15, et les auteurs cités.

par son oncle 'Iqâl qui l'éleva avec sa fille 'Afrâ. Les deux enfants grandirent ensemble et ressentirent un vif amour l'un pour l'autre. 'Iqâl n'était pas opposé à leur mariage, mais il voulait pour sa fille un homme riche. 'Orouah résolut d'aller trouver un cousin qu'il avait et qui habitait Er Raï où il vivait dans l'aisance. Il fit part de son dessein à son oncle et à sa tante qui l'encouragèrent et lui promirent de ne rien décider avant son retour. Son cousin lui fit bon accueil et lui donna cent chameaux avec lesquels il repartit. Mais, pendant son absence, un Syrien des Benou Omayah, très riche, vint dans la tribu de 'Afrâ. Il la vit, s'éprit d'elle et la demanda en mariage. 'Iqâl refusa, mais sa femme insista auprès de lui, faisant valoir que le prétendant était très riche et qu'on ne savait si 'Orouah était mort ou vivant. Elle fit si bien qu'il céda : le Syrien épousa la jeune fille et l'emmena dans son pays. Alors 'Iqâl alla réparer un vieux tombeau et demanda à sa tribu de tenir secrète l'aventure. Quelques jours après, 'Orouah arriva. Son oncle lui annonça la mort de 'Afrâ et le conduisit devant le tombeau. Il y passa plusieurs jours, maigrissant et dépérissant, jusqu'à ce qu'une jeune fille de la tribu vint le trouver et lui révéla ce qui s'était passé. Le reste de l'aventure n'a plus rien de commun avec l'histoire de Floire et Blancheflor : 'Orouah va à la recherche de 'Afrâ, meurt après l'avoir revue et la jeune femme succombe elle-même quel-jours après.

Je n'ai pas à rechercher si cette aventure est réelle ou non : il suffit qu'on la trouve dans un récit arabe de plus ancienne date que le poète français. 'Orouah ben Hizâm est d'ailleurs un personnage historique : nous avons des vers de lui et il vivait sous le khalife Mo'aouyah I (655-680 de notre ère). Quant à Abou'l Faradj El Isbahâni, il mourut en 356 de l'hég. (967 de J.-C.), mais les sources de ce récit, indiquées par lui, sont plus anciennes. Il nous est donné d'après el H'osaïn ben Yah'ya El Mirdâsi et Moh'ammed ben Soraïd ben Abou'l Azhar, qui le tenait de H'ammâd ben Ish'aq qui l'avait entendu raconter à son père. Il cite aussi, comme autre source, Asbât' ben' Isa qui le tenait de vieillards de la tribu. Au-delà, nous ne trouvons plus que des traditions populaires anonymes, mais nous sommes arrivés au milieu du IXe siècle de notre ère.

L'épisode du tombeau se retrouve, du reste, dans un récit qui a pour héros un poète plus ancien que 'Orouah : il s'agit d'El Moraqqich el Akbar qui était antérieur au Prophète, c'est-à-dire au VIIe siècle de notre ère. Ce récit se trouve dans le *Kitâb el Aghâni* d'Abou'l Faradj El Isbahâni (1) qui a servi de source à Daoud El

(1) T. V, p 190 ; trad. par Quatremère, *Mémoire sur l'ouvrage intitulé Kitâb el*

Antâki (1) et au P. Cheikho (2). Ce trait manque dans Ibn Qotaïbah (3). Voici, sommairement, le récit du *Kitâb el Aghâni*.

El Moraqqich, dont le vrai nom était 'Amir ou, suivant d'autres 'Aouf, s'éprit de sa cousine Asmâ, fille de 'Aouf ben Mâlek, le même qu'El Borak. Il tomba amoureux d'elle étant très jeune, et la demanda en mariage à son père qui lui dit : Je ne te la donnerai pas jusqu'à ce que tu te sois fait connaître par ton courage. Ceci se passait avant que la tribu de Rabi 'ah eût quitté le Yémen. El Moraqqich alla chez un roi, resta chez lui quelque temps, fit son panégyrique et reçut des cadeaux. Pendant ce temps 'Aouf, qui était dans la détresse, maria sa fille à un Arabe des Benou 'At'if qui lui donna cent chameaux (4). Puis il partit avec elle. Au retour d'El Moraqqich, ses frères (*sic*) convinrent de lui dire qu'Asmâ était morte. Ils prirent un bélier, mangèrent sa chair, ensevelirent ses os enroulés dans une pièce d'étoffe et lui élevèrent un tombeau. Quand El Moraqqich arriva, ils lui racontèrent qu'Asmâ était morte et l'amenèrent près du tombeau. Il le contempla et y revint fréquemment. Un jour qu'il était étendu tout près, la figure cachée dans son vêtement, ses deux neveux jouaient avec des osselets. Il est à moi, dit l'un ; mon père me l'a donné ; il provient du bélier qu'on a enterré, et quand El Moraqqich est revenu nous avons raconté que c'était la tombe d'Asmâ. Le poète demanda alors des détails et, mis au courant de l'affaire, partit pour retrouver la jeune femme. Il se fit reconnaître d'elle par un stratagème semblable à celui d'Orouah (un anneau jeté dans le vase de lait où elle buvait) (5), et mourut de douleur.

El Isbahâni ne cite comme autorité de ce récit qu'Abou-'Amr.

Ces rapprochements doivent s'ajouter à ceux qu'a si ingénieusement rassemblés M. Huet et que M. Reinhold ne me paraît pas avoir réussi à détruire. Quant à une imitation de Psyché (p. 150-157), c'est un paradoxe difficile à soutenir. Outre qu'il n'est rien moins certain que le moyen-âge ait connu le roman d'Apulée (et c'était la première chose à établir), il faut remarquer que les deux sujets sont absolument opposés. Dans le roman latin, Psyché est

Aghâni, *Journal asiatique*, novembre 1838, p. 510-511 ; Perron, *Femmes arabes*, p. 179-180.

(1) *Tezïin el Asouâq*, t. I, p. 101.

(2) *Poètes arabes chrétiens*, Beyrout, 1890, in-8, p. 283.

(3) *Liber poesis et poetarum*, p. 103-105.

(4) Faut-il voir dans ce douaire payé par le mari l'original de la vente de Blancheflor ?

(5) Le même trait se trouve dans un conte touareg : *Histoire du Chânbi et de sa fiancée*, Hanoteau, *Essai de grammaire de la langue tamachek*, Paris, 1860, in-8, p. 165 ; Largeau, *Flore saharienne*, Genève, 1879, in-8, p. 49-50.

punie de sa curiosité et cherche à rejoindre, après bien des épreuves, Cupidon qu'elle a épousé contre le gré de Vénus. Rien de pareil dans le poème français.

Est-ce à dire que je considère le roman de Floire et Blancheflor comme *traduit* de l'arabe, même de la façon la plus libre, et que je pense qu'il soit à un original en cette langue ce qu'est le *livre des Sept Sages* au livre de *Sindibâd*? Nullement, mais je crois que les traits cités par M. Huet sont de provenance arabe, qu'ils ont été apportés, plus ou moins modifiés, par la tradition arabe et utilisés par le poète qui a composé ce roman, un des plus touchants du moyen-âge.

René Basset.

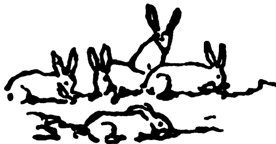
LES MESSES SINGULIÈRES

II

LA MESSE DE MORT

Dans plusieurs parties des Côtes-du-Nord on fait encore dire des messes pour obtenir la mort de quelqu'un dans l'année. Il n'y a pas cinq ans que notre recteur a fulminé en chaire contre ce procédé inqualifiable, et déclaré que désormais il refuserait absolument de dire des messes sans connaître le motif pour lequel on les offrait.

Lucie de V. H.



THÉOLOGIE POPULAIRE (1)

II

DIEU ET LE PARADIS



Lorsque cette rubrique fut inaugurée dans la *Revue*, il y a près de dix-huit ans, nous pensions que la curiosité de nos lecteurs aurait été mise en éveil par les quelques faits cités par notre collaborateur M. F. Duine. Il nous paraît intéressant de remettre aujourd'hui cette question à l'enquête, en y ajoutant la théogonie. Connaître les conceptions du peuple sur ce dernier sujet n'est pas certainement facile, et l'on n'en relève qu'un petit nombre d'exemples. Le plus curieux qui soit venu à ma connaissance est celui qui est rapporté dans un ouvrage peu connu en France, quoiqu'il renferme beaucoup de matériaux, bien recueillis, dans le pays de Modène. Dans la série intitulée : *Diavoli e Santi e influenze della educazione religiosa*, l'auteur constate que souvent ces conceptions sont assez conformes à celles que les paysans tiennent des enseignements des prêtres, mais que si l'on parvient à les faire parler on arrive à découvrir qu'il existe parmi eux des explications très étranges et très curieuses d'idées et de conceptions mythiques, qui révèlent une survivance considérable et fantaisiste des conceptions religieuses primitives. J'ai, dit-il, entendu des paysans croyants affirmer sérieusement que le Dieu suprême est dans le ciel, loin très loin ; il est aussi sur un trône d'or, avec un arc tendu, armé de flèches, prompt à punir les incrédules et les méchants. Cette idée du sentiment de vengeance attribué à la divinité est assez commune parmi le peuple, qui lui attribue les disgrâces d'une personne ou d'une famille, les dommages causés dans les champs et dans les étables (2). M. Riccardi a aussi relevé des idées d'enfants sur le Paradis qui font songer à la petite formulette française :

Voulez-vous que je vous die
Des nouvelles du Paradis :
Les murailles en sont de sucre,
Tous les habitants les sucent,

(1) Cf. t. IX, p. 8.

(2) Dr Paolo Riccardi. *Pregiudici e Superstizioni del popolo Modenese.* Modena, 1890, gr. in-8, de pp. 84.

Et les rues sont pavées
De belles dragées.

Plus d'un petit enfant modenois exprime le désir de mourir, pour aller, tout en haut, dans le Paradis plein de douceurs ineffables et des friandises (1).

Dans les Abruzzes, il s'ouvre un trou dans le ciel la nuit de l'Ascension par lequel Dieu passe le bras pour bénir le monde (2).

PAUL SÉBILLOT.

MYTHOLOGIE ET FOLK-LORE DE L'ENFANCE

XXII

LES ÊTRES FANTASTIQUES DU MORBIHAN



POUR empêcher les enfants de sortir le soir on les menace du bugul-noz, personnage que l'on appelle aussi loup-garou. Etant donné que le bugul-noz n'est à craindre qu'après le coucher du soleil, puisque pendant le jour c'est un homme ordinaire, on dit aux enfants que s'ils sont vus de lui en dehors de la maison, il les emportera dans son chapeau, qui est tout rond et grand comme une roue de voiture.

On leur raconte qu'un jour des fillettes se rendaient dans un village pour aller à une veillée quand le bugul-noz les rencontra.

— Où vas-tu, poussière de mes mains ? dit-il.

— Nous allons nous promener, répondirent-elles.

Mais, l'une d'elles fut enlevée par le bugul-noz.

« Bolom Auél » ou Bonhomme Vent est invisible. Il court en produisant des tourbillons. On dit aux enfants qu'il se jetterait sur eux, s'ils sortaient seuls.

On dit aux petits enfants quelquefois :

— Dors, ou l'homme aux cheveux noirs et aux yeux rouges va venir te prendre.

(1) Dr Paolo Riccardi, l. c.

(2) Gennaro Finamore. *Credenze usi e costumi abruzzesi*. Palerme, 1890, in-8°, p. 142.

— Où est-il ? à la porte ?

— Oui, il va venir te prendre.

L'enfant dort et demande, à son réveil, s'il est venu. On lui dit que oui, mais que l'ayant vu endormi, il est reparti.

— Tu vas te taire.

— Non, dit l'enfant.

— Un loup et un ours sont là.

— C'est l'ours Martin ?

— C'est un ours qu'on trouve dans les grands bois et qui croque les enfants.

— Ne va pas dans le dédé (eau), voilà la géniche (vache) qui vient. Elle va te brocher (te corner).

A Camors on dit aux enfants méchants que « le loup de Camors » va venir les prendre.

J. Frison.

XXIII

LES ÉPOUVANTAILS AUX ENVIRONS DE DINAN

Mourioche est plus redouté des enfants que le diable, le loup ou les gendarmes. Quand un enfant est méchant, on lui dit : « Je te donnerai à Mourioche qui te mangera », ou « au loup qui t'emportera », ou « au diable qui te damnera ».

Les marmots sont aussi effrayés par le renard et par le lutin de Saint-Samson, ainsi nommé parce qu'il réside sous le menhir de ce nom. Il est tout petit, tout noir et très laid, mais très fort. Il lui suffit de poser la main sur l'énorme pierre pour qu'elle tourne sur elle-même, et il jette dans le gouffre de la mer qu'elle recouvre les enfants qui résistent à leurs parents.

Ils sont aussi emportés à la Croix aux Merles où se tiennent les sabbats des chats, et souvent en passant les mères désolées entendent les gémissements des enfants.

Lucie de V. H.

XXIV

EN TOURAINE (*Région de Loches, I.-et-L.*)

Dans le terroir lochois, si les enfants sont méchants, *Croquemitaine* s'arrêtera devant la maison, la hotte au dos. Il a déjà ramassé des enfants — lors — il les emportera dans une grotte où il y a

des crapauds. — *L'homme à la grande dent* (1) ou l'homme qui « rabatte » (2) aux contrevents viendront si l'enfant pleure... Le *gendarme* aussi sert d'épouvantail et parfois le *bourgeois* le remplace : « Le mossieu t'emportera si tu n'es pas sage. »

On dit aussi aux enfants : «Ne va pas 1° à la cave, il y a un crapaud; 2° au puits, il y a une grosse bête; 3° au grenier, il y a une *serpentinette* (3).

Quand un enfant a sommeil on dit : « La bonne femme de nuit a mis des « bourriers (4) » dans les yeux ; quand il fait de l'orage, « Jésus joue aux boules ».

Les nouveau-nés sont achetés à des marchands qui ont toujours des petits enfants à vendre, mais on ne les voit pas, car ils sont dans l'arrière-boutique.

JACQUES ROUGÉ.

XXV

DANS LA CHARENTE

Pour faire peur aux enfants on leur dit que Ramponneau va venir.

Y. S.

XXVI

EN WALLONIE

Les petits dénicheurs d'oiseaux. — En Hainaut, lorsque les enfants vont dénicher les oiseaux, ils ont soin de *mettre la main devant la bouche* avant d'atteindre le nid, sinon leur *haleine gâterait les œufs.*

[Fayt-lez-Seneffe.]

Dires et coutumes scolaires. — On dit aux enfants paresseux que, s'ils ne travaillent pas assidûment, ils auront bientôt d'énormes oreilles.

(1) C'est peut-être au souvenir populaire de *Geffroy à la grande dent*, seigneur de Lusignan.

(2) *Rabatter* signifie faire du bruit.

(3) « Serpentinette », jeu de mot populaire pour *serpe* (serpent) *en tinette*, la tinette est le récipient familial du cochon salé.

(4) *Bourrier* signifie un grain de poussière.

On reconnait les paresseux à la longueur de leurs oreilles qui les fait ressembler à des ânes (*Hainaut.*)

Dans les écoles, notamment à Namur, lorsqu'un enfant se permet une incongruité, ses camarades le frappent à coups redoublés jusqu'à ce qu'il parvienne à siffler.

Dans certaines parties du Hainaut, lorsqu'un enfant a des habits trop courts, on lui dit ironiquement: *qu'les tayeux ni font né des pantalons qui grandich'ne* (que les tailleurs ne font pas des pantalons qui grandissent).

— On dit aussi qu'*il a pleuré pour l'avoir* (le pantalon).

A Stave (province de Namur), lorsque les enfants rencontrent une personne ayant un nez d'une dimension exagérée, ils l'interpellent en ces termes : « Té dell'tchanse qui t'mère aveu enn'fosse lette pa d'zou s'brè pasé qui t'n'aureu jamais seu attrapé l'tette dit t'vie ! » (Tu as de la chance que ta mère ait une petite fossette sous le bras, sinon tu n'aurais de ta vie pu prendre le sein.)
(*Recueilli à Stave.*)

Le Baptême. — Dans certains quartiers d'Outre-Meuse (Liège) les gamins suivent la voiture du parrain, qui leur jette quelques menues monnaies. Si le parrain omet cette coutume, il est invectivé par les marmots, qui lui décochent l'épithète traditionnelle : *Pouïeu porin!* parrain à poux !

On remet encore dans certains quartiers de la ville de Liège aux amis et connaissances, à l'occasion d'un baptême, des pièces de monnaie *trouées*, ordinairement des pièces de 0,02 et de 0,05 centimes. Dans le trou de ces pièces, on a passé un ruban *rouge* ou *bleu*, suivant qu'il s'agisse d'un garçon ou d'une fille. Cette coutume, m'assure-t-on, existe aussi à Verviers.

Henri Crochet. — J'ai entendu, à Liège, menacer les enfants pleurnicheurs et désobéissants en ces termes : « Faites attention, car *Henri* Crochet va venir vous prendre. »

Menaces aux enfants. — On menace les enfants de leur couper les oreilles, de leur mettre la tête entre *les deux oreilles*, etc.

On dit aux enfants de ne pas jurer parce que le *diable viendrait les chercher* (prendre). (*Hainaut.*)

Formulette du boiteux. — Lorsque les enfants aperçoivent un boiteux, ils disent :

Et la belle-mère criait dans le fond :
Eh ! attendez-moi donc ! Eh ! attendez-moi donc !

ou bien : 5 et 3 font 8 ! 5 et 3 font ! ? (*Liège.*)

La poupée. — La petite fille personnifie sa poupée ; elle dit : Ma poupée dort, elle ferme les yeux (1), je vais la coucher, l'éveiller, etc.

A Bruxelles, j'ai vu une petite fille vouer sa poupée à la Vierge et l'habiller exclusivement de bleu.

Lorsque la petite fille, devenue *grande*, abandonne sa poupée, elle offre souvent la garde-robe de celle-ci à l'autel de la Vierge de sa paroisse (Gand, Anvers, Bruxelles, etc.) (2).

Ce qu'on dit lorsque l'enfant fait une chute. — A Liège, lorsqu'un enfant fait une chute sur la tête et qu'il en résulte une *bosse* (tuméfaction) on dit facétieusement : C'ès a-t-on pourçai, égrahîle po l'Noë ! C'est un porc, engraissez-le pour la Noël.

L'enfant qui ne répond pas. — Lorsqu'un enfant ne répond pas aux questions qu'on lui pose, on lui demande généralement : *As-tu perdu ta langue ?*

S'il ne répond pas encore, les mères ajoutent : « *Oh ! oui, bien certainement le chat l'a prise.* »

Les petits entêtés *passent alors la langue pour montrer qu'ils ne l'ont pas perdue*, mais ne répondent pas encore. (*Wallonie.*)

D'un enfant mal lavé, mal peigné. — On dit d'un enfant mal lavé, qu'il *s'est lavé comme un chat* (Hainaut), et d'un enfant mal peigné, qu'il a *fait sa raie avec un clou.*

Ce qu'on dit d'un adolescent qui se donne de l'importance. — On dit d'un adolescent, sortant de l'enfance, qui *veut faire le grand :* « Allons ! allons ! taisez-vous, vous êtes encore jaune derrière les oreilles (3). » (*Hainaut.*)

Le grimacier. — A Jupille, on dit aux enfants qui font de « laides grimaces », qu'ils font pleurer le *bon Diu* (Dieu).

(1) Ce qui arrive à certaines poupées.
(2) Dans la bourgeoisie aisée et catholique.
(3) Par analogie aux jeunes oiseaux qui ont la base du bec près des *oreilles*, jaune à leur naissace et pendant leur première jeunesse.

Les incongruités des petits enfants. — Lorsqu'un jeune enfant pisse au lit, on dit que lorsqu'il sera grand il sera entêté, *grognon*, de mauvais caractère.

Lorsqu'un enfant fait ses besoins dans son maillot, beaucoup de mères emploient une formule assez usitée : « *N'ès moûre dè pu malade* ! » (Il en meurt de plus malade.)

D'un enfant qui ne grandit pas. — On dit d'un enfant qui ne grandit pas, qu'il fait comme les vaches qui *crèche li coë ès terre* (croissent, grandissent la queue en terre).

Le cracheur. — Lorsqu'un enfant crache sur un autre, celui-ci dit :

Judas *qui crachez sur moi* (1),
Le bon Dieu vous punira,
En Enfer tout droit,
Des ciseaux et des couteaux pour vous couper les doigts.

(*Liège.*)

Jouer avec le feu. — En Hainaut, on dit à l'enfant qui joue avec du feu, qu'il *pissera au lit.*

L'enfant qui fume. — On lui dit qu'il ne grandira plus (*Hainaut*) ; à Godarville, qu'il brûlera son germe.

L'enfant affamé. — D'un enfant qui se plaint toujours de la faim, on dit qu'il a la *gale aux dents* (*Hainaut*, *bassin du centre*). Les mères disent aussi à un enfant de ce genre, qu'on *pendra un pain à son cou.*

XXVII

DRAPÉ LA TERREUR DES ENFANTS

On donne, à Aigues-Mortes, le nom de *lou Drapé* à un cheval fabuleux, qui, la terreur des enfants, les retient un peu sous l'aile de leurs parents et supplée à la négligence des mères. On assure que quand *lou Drapé* vient à passer, il *ramasse sur son dos*, les uns après les autres, tous les *enfants égarés* et que sa croupe, d'abord de pro-

(1) Les enfants ignorants disent *Judas, crachez-moi,* pour dire qui *crachez sur moi.*

portion ordinaire, s'allonge au besoin jusqu'à contenir cinquante et cent enfants, qu'il emporte on ne sait où.

(J. COLLIN DE PLANCY. *Dictionnaire Infernal*, 1844, t. II, p. 182.)

ALFRED HAROU.

L'AME SÉPARÉE DU CORPS (1)

HESSE

XI



ANS quelques traditions, l'âme séparée du corps revêt une autre forme que celle d'une mouche ou d'une souris : elle prend celle d'un chat et alors le récit se rattache à ceux qui ont trait à la sorcellerie.

Une légende de la Hesse raconte qu'à Niedernhausen, une jeune fille était soupçonnée d'être une sorcière, mais qu'on n'avait jamais pu la convaincre. Un soir qu'elle était dans la chambre aux fileuses, elle s'endormit profondément sur sa chaise comme cela lui arrivait fréquemment et ne bougea plus. Il arriva qu'un garçon ferma la fenêtre qui était restée ouverte. Au bout d'un certain temps, une chatte s'approcha tout à coup de la fenêtre et, comme elle la trouva fermée, elle voulut s'introduire par une vitre brisée, mais les garçons l'en précipitèrent. Comme la jeune fille ne voulait pas s'éveiller, quelqu'un la poussa avec la main. Elle tomba morte de la chaise et dépouillée de ses vêtements, en sorte qu'elle demeura gisante toute nue jusqu'à ce que la chatte eut trouvé moyen de s'introduire dans la chambre. Alors l'animal disparut, la jeune fille s'éveilla aussitôt et tout le monde put voir clairement que c'était une sorcière (2).

XII

Deux bergers gardaient leurs troupeaux près de Reichselheim d.ns la Hesse. Comme il faisait chaud, l'un d'eux se coucha sous un buisson de sureau et s'endormit. L'autre courut tout autour et

(1) Suite. Voir t. XX, p. 489.
(2) Wolf, *Hessische Sagen*, Göttingen, 1853, in-8, p. 62.

joua, lorsque tout à coup il vit sortir d'un petit tas de pierres amoncelées devant lui une petite belette blanche comme la neige. Elle courut rapidement vers le buisson où était le dormeur. L'autre s'élança après elle et se croyait sur le point de la prendre lorsque le petit animal se précipita vers le dormeur et pénétra dans sa bouche ouverte. Aussitôt il s'éveilla et blâma son camarade de l'avoir réveillé : il avait fait un si beau rêve d'un château de pierre dans lequel il s'était promené et où il avait vu tant de magnificences et de splendeurs qu'il ne pouvait le décrire (1).

René Basset.

LA MER ET LES EAUX

CCCXXXIV

UNE COUTUME DES GENS DE MER



Au mois de février 1497, les princes et seigneurs espagnols, qui estoient venus d'Espagne aux Pays Bas avec Jeanne d'Aragon, se mirent en mer à Flessingue, emmenant quant eux Marguerite d'Austriche, sœur de l'Archiduc, en Espagne, pour estre femme à Jean, prince d'Aragon. L'archiduc accompagna sa sœur jusques à Middelbourg, où il séjourna jusques à tant qu'avec bon vent elle se fut mise en mer. Elle estoit accompagnée d'aucun officier de par deça...Ceste flotte d'Espagne, estant à la vue d'Angleterre, fut agitée de si horribles tempestes qu'elle fut presque abismée des ondes. Durant quoy, ladite Marguerite, qui estoit de son naturel gaye et nourrie à la françoise, *voyant qu'on luy lioit les mains, selon la coutume des nautoniers en telle occurence, pour avoir pièce, enserra en ses mains avec quelques pièces d'or* un épitaphe qu'elle composa de soy même sur papier de cire ; affin que si elle perissoit en mer et que son corps fut rejetté au bord d'icelle, elle put estre reconnue ou ensépulturée en terre. L'épitaphe est telle :

« Cy gît, Margote, noble demoiselle,
« Mariée deux fois et morte pucelle.

(Fr. Vinchant. *Annales de la province et comté de Hainaut*, v, 147.)

(1) Wolf, *Hessische Sagen*, p. 62-63.

CCCXXXV

COMMENT LES MANANTS D'ATH (HAINAUT) S'APPROVISIONNENT DE POISSONS DE MER

Le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, estant à Mons, en 1458, confirma les anciennes coutumes d'Ath. Entre icelles se trouve que, quand quelque chariot, charette ou sommier chargé de poissons de mer passe parmy icelle ville, que les manants ou bourgeois peuvent retirer une ou des *mandes* (paniers), en payant autant à l'advenant que lesdits poissons qui restent auront esté vendus au *minq* (marché au poisson) de Mons, Valenciennes ou autres lieux.

(Fr. Vinchant. *Annales de la province et comté de Hainaut*, v, 253.)

CCCXXXVI

LES VIEUX CÉLIBATAIRES ET L'ÉTANG DE FOUCHEL

On dit des vieilles filles et des vieux garçons qui n'ont pu se marier du temps de leur jeunesse, qu'ils doivent aller crier *pivitsch* sur l'étang de Fouches (Lux. belge).

On donne à ce proverbe l'origine suivante :

Au milieu de ce vaste étang se trouvaient deux saules sur lesquels, le soir, une grande quantité d'oiseaux (des vanneaux probablement) venaient se jucher en faisant résonner les environs de leurs cris : *pivitsch*. Pour mieux faire comprendre l'isolement dans lequel se trouveront plus tard les vieilles demoiselles, on les a comparées à ces oiseaux, et on a dit qu'elles sont encore bonnes pour aller crier *pivitsch* sur l'étang de Fouches. On a même fait une chanson à ce sujet.

(E. Tandel. *Les Communes luxembourgeoises*, v, 254-255.)

Alfred Harou.

LES ESPRITS FORTS A LA CAMPAGNE

X

AUVERGNE

Iste confessor :	Je confesse ceci :
Lo curo de Besso	Le curé de Besse
A tua' no poulo,	A tué une poule,

L'a boutade in loulo.	Et l'a mise au pot.
Quand istade cuto,	Quand elle a été cuite,
L'a migeade touto,	Il l'a mangée tout entière,
Sin brama poursonno.	Et n'a appelé personne.

A Bourganeuf (Creuse).

Un des couplets chantés le jour ou la veille de la Saint-Jean, le soir, est parodié de ceux chantés par le prêtre qui va bénir et allumer un grand feu de joie, planté sur la place publique — et en procession.

Dr F. POMMEROL.

PETITES LÉGENDES LOCALES

DCLI

LE CLOCHER DE QUELVEN (1)



u dix-huitième siècle, le pèlerinage de Guelven en la paroisse de Guern (Morbihan) était très suivi ; on y venait processionnellement de tous les sentiers de Bretagne.

On y voyait d'abord tout l'équipage d'un navire, marchant pieds nus ; c'étaient les marins de Riantec, portant sur leurs épaules une petite frégate, chef-d'œuvre de leurs ancêtres ; derrière eux, marchaient les familles des naufragés, et les femmes, en signe de cérémonie et de deuil, laissaient les ailes de leurs coiffes retombantes sur leurs épaules ; puis venait une troupe de bestiaux enrubannés, marchant à la file, conduits par des fermiers cossus. Les pèlerins arrivaient toujours la veille de la fête, afin d'assister à la cérémonie de l'ange qui avait lieu à la nuit tombante.

Sur le coup de huit heures, un ange, un flambeau allumé à la main, apparaissait au haut de la tour ; il descendait jusqu'à la deuxième galerie, où il allumait un feu de joie, puis reprenant sa route aérienne, il faisait éclater à ses pieds des pétards, avec cent détonations ; c'était l'ouverture de la fête imposante de Notre-Dame de Guelven, qui durait jusqu'au lendemain.

Mais voilà qu'un jour, vers l'an 1800, la tour s'écroula subitement ; tout le pays fut dans la consternation.

(1) La tour de Guelven a été reconstruite en 1844.

Une vieille centenaire de Pluméliau apprit la chose ; elle lâcha sa quenouillée, leva les bras au ciel et resta comme en extase, puis s'appuyant sur un bâton de coudrier elle se rendit sur un tumulus, non loin de sa maison.

— Tenez, garçailles, dit-elle à ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, qui l'avaient suivie, voyez-vous là-bas, dans le val, le clocher de Saint-Nicodème ? Il est encore debout ! notre clocher à nous, il y a bien près de mille ans.

« Dans le temps des temps, continua la vieille, il y a près de mille ans, fut bâtie la chapelle de Guelven ; le tailleur de pierres qui avait fait la tour était orgueilleux et très jaloux ; un jour vint où les gens d'ici, de Pluméliau, firent élever une chapelle à saint Nicodème, avec un clocher à jour. Celui qui fit le clocher de dentelle était le propre fils du tailleur de Guelven ; le père était vieux, et son fils était jeune, un vrai ange, avec de longs cheveux blonds et bouclés, de sorte que tout le pays s'en allait vers Saint-Nicodème ; le père attira un jour son fils dans la tour, puis le précipita dans le vide, et voilà que les cloches de Guelven se mirent à sonner : c'était le tailleur de pierres, qui suspendu à la corde sonnait les glas de son fils et les siens.

V[e] BERTHIER.

DCLII

LE DIABLE EMPORTE LE CORPS DU SEIGNEUR DE LUDE

En 1481 mourut le seigneur de Lude, mignon de Louis XI, roy de France. Avant sa mort ne voulut reconnoistre qu'il y avoit un Dieu. Estant son corps porté à l'église dedans un cercueil et le prestre se préparant à dire la messe pour l'âme dudit défunt, le *diable lui apparut* disant qu'il n'eut à faire prières, d'autant que ledit *Seigneur de Ludes estoit mort damné et emporté en enfer en corps et en âme.* A raison de quoy fut ouvert son cercueil, dedans *lequel on ne trouva ni chair, ni os, ni quelques membres de son corps*, dont le Roy et ceux de la Cour furent grandement esmerveillés et ce cas mesme fut divulgué et presché publiquement par tout le royaume de France et provinces circonvoisines.

(FR. VINCHANT. *Annales de la province et comté de Hainaut*, v, 38.)

ALFRED HARON.

LES TRAVAUX PUBLICS

VII (*suite*)

LE PONT DE MOULINS

Le pont actuel de Moulins a été construit en 1754, par Réyemortes, le célèbre ingénieur des Turcies et levées de France.

Une légende est attachée à ce solide ouvrage ; l'on croit communément parmi le peuple que le radier et les premières assises de pierres sont reliés ensemble par des toiles fortes collées sur ces pierres avec des blancs d'œufs, dont il aurait été employé des milliers de douzaines.

Cette légende a pu s'accréditer à cause des grandes difficultés que l'on a éprouvées pour le construire.

FRANCIS PÉROT.

CONTES ET LÉGENDES DE LA GRÈCE ANCIENNE (1)

LX

PUNITION D'ERYSIKHTHON



LES Pélasges habitaient encore à Cnide et à Dotion sacrée et ils y avaient consacré à Déméter un beau bois touffu, à travers lequel une flèche aurait passé à peine. Là se trouvaient des pins, des ormes élevés, des poiriers et de beaux pommiers ; là, une eau, transparente comme l'ambre, jaillissait d'une source. La déesse aimait cet endroit à la folie, autant qu'Eleusis, que Triopas, qu'Enna.

Mais lorsque la divinité (jusque-là) favorable haït les enfants de Triopas, alors Erysikhthon conçut un funeste dessein. Il partit en hâte avec vingt serviteurs, tous à la fleur de l'âge, tous gigantesques, capables de prendre une ville entière. Il les arme de haches et de cognées et ils courent imprudemment vers le bois de Déméter.

Il y avait là un peuplier noir, arbre gigantesque qui s'élevait jus-

(1) Suite. Voir t. XXII, p. 99

qu'à l'éther, auprès duquel les nymphes s'ébattaient à midi. Frappé le premier, il fit entendre aux autres un chant funeste. Déméter sentit que son bois sacré souffrait et dit en colère : Qui coupe mes beaux arbres? Aussitôt elle prend la forme de Nikippa que les villes avaient établie comme prêtresse aux frais publics ; ses mains tenaient les bandelettes et les pavots et elle portait la clef attachée à l'épaule. Elle lui adressa la parole, voulant encore ménager cet homme méchant et impudent : Mon enfant, dit-elle, toi qui coupes les arbres consacrés aux Dieux, mon enfant, arrête, enfant très cher à tes parents ; cesse, retiens tes serviteurs, de peur d'encourir la colère de la vénérable Déméter de qui tu ravages le sanctuaire. Alors il jette sur elle un regard plus irrité que, sur les montagnes de Tmaion, une lionne qui vient de mettre bas, car on dit qu'alors son œil est le plus farouche : Arrière, dit-il, de peur que je ne t'enfonce une grande hache dans le corps. Tu verras ces arbres me fournir une demeure bien close où je donnerai continuellement à mes compagnons des festins assez agréables.

Ainsi parla le jeune homme. Némésis écrivit cette funeste parole. Déméter en ressentit une colère indicible. Elle redevint une divinité : ses pas touchaient le sol, sa tête l'Olympe. A demi morts ,dès qu'ils virent la déesse, ils hésitèrent tout à coup, laissant leurs haches dans les chênes. Elle les épargna tous, car c'était par force qu'ils avaient obéi à leur maître, mais elle s'adressa durement à Erysikhthon : Oui, oui, chien, construis une maison où tu feras des festins : tes festins seront fréquents désormais.

Quand elle eut ainsi parlé, le malheur fondit sur Erysikhthon. Elle lui inspira aussitôt une faim terrible, sauvage, dévorante et violente. Le mal le tortura grandement. Autant l'infortuné mangeait, autant il avait envie de manger encore. Vingt esclaves lui préparaient des mets ; douze lui versaient des vins. Dionysos, en effet, s'était associé à la colère de Déméter ; Dionysos ressent les injures faites à Déméter.

Ses parents honteux ne l'envoyèrent plus dans les festins ni dans les banquets ; ils inventaient toutes sortes de prétextes. Les fils d'Orménos étaient venus l'inviter aux jeux d'Athénè Itôniade. Sa mère refusait. Il n'est pas ici, disait-elle ; il est parti hier pour le Kranon réclamer cent bœufs qu'on lui devait. Polyxo, mère d'Aktorion, qui préparait le mariage de son fils, vint aussi inviter Triopas et son fils. La mère, lourdement affligée, répondait en versant des larmes : Triopas ira chez toi ; un sanglier a blessé Erysikhthon sur le Pinde aux belles vallées : voilà neuf jours qu'il est couché. Quels mensonges n'inventa pas cette mère infortunée qui aimait

son fils! Quelqu'un préparait-il un festin? — Erysikhthon est ailleurs. — Conduisait-on une jeune mariée? — Un disque a frappé Erysikhthon, ou bien : Il est tombé de cheval; ou bien : Il compte ses troupeaux à Olbrys.

Passant toute la journée à table, au fond de sa demeure, il mangeait dix mille plats; son ventre souffrait des maux alors qu'il dévorait toujours davantage; tous les aliments s'y engloutissaient inutilement et sans plaisir, comme dans le gouffre de la mer.

Comme fond la neige sur le Mimos ou une image de cire au soleil, ainsi il fondait encore plus; il ne resta au malheureux que la peau sur les nerfs et les os. Sa mère pleurait; ses sœurs gémissaient profondément, même le sein qui l'avait nourri et les dix femmes esclaves. Triopas lui-même arracha ses cheveux blancs, invoquant Poseïdon qui ne l'écoutait pas.

Père dénaturé, dit-il, vois ton petit-fils, si réellement je suis né de toi et de Kanakè, fille d'Eole : puis cet enfant infortuné naquit de moi. Si seulement, tombé sous les coups d'Apollon, il avait été enseveli par mes mains!

Maintenant, il est en proie, sous mes yeux, à une faim dévorante. Ou bien éloigne de lui ce funeste mal, ou bien prends-le et nourris-le toi-même, car nos tables sont épuisées. Mes bergeries sont dépouillées; mes étables, veuves d'animaux; mes cuisiniers refusent de travailler. On a dételé les mulets des grands chars; il a dévoré la génisse que sa mère nourrissait pour Hestia, le cheval qui l'avait fait triompher dans les jeux, son coursier de guerre, et le chat que redoutent les petits animaux.

Tant qu'il y eut des richesses dans la demeure de Triopas, les chambres familières connurent seules le mal. Mais lorsque ses dents eurent dévoré tout le bien, alors le fils du roi se tint dans les carrefours, mendiant des morceaux de pain ou les restes méprisés d'un repas (1).

Il existait une autre version des malheurs d'Erysikhthon, c'est celle qui a été suivie par Ovide (2). Le héros de cette triste aventure n'est plus un jeune homme : c'est un homme fait, ayant une fille qui, ayant obtenu de Poseidon la faculté de se transformer, se

(1) Callimaque, *Hymnes*, éd. et trad. Laporte Dutheil, Paris, 2 v. in-18, an III, t. I, p. 86-96.

(2) *Métamorphoses*, I. VIII, v. 738-788, *Opera*, éd. Merkel, t. II, Leipzig, 1897, p. 170-173. Ovide a du reste imité Callimaque sur plusieurs points. Cf. le parallèle entre les deux poètes, ap. Laporte Dutheil, *op. laud.*, t. II, p. 19-33, reproduit par Noel et de la Place, *Leçons grecques de littérature*, Paris, 1825, 2 v. in-8, IIe partie, p. 4-16; cf. aussi Couat, *La poésie alexandrine sous les trois premiers Ptolémées*, Paris, 1882, in-8°, p. 223-228.

fait vendre successivement par son père sous forme d'une jument, d'un oiseau, d'un bœuf ou d'un cerf (1). Lycophron la mentionne dans l'*Alexandra* (2). « Ils habiteront Thigr et le mont Saturos et la presqu'île bornée de toutes parts, ancienne demeure de celui qui fut odieux à la déesse Kyrita (3), de la fille lascive et rusée, aux nombreuses métamorphoses (4) qui, par ses inventions quotidiennes, subvient à la faim violente de son père Œthon (5) réduit à labourer des champs étrangers.

(1) Ce dernier trait est fréquent dans les contes populaires : en général, le vendeur ne doit pas céder la bride, sans quoi l'être humain métamorphosé par sa volonté (comme dans la légende grecque) ne peut reprendre sa forme humaine. Ainsi, en Egypte, le conte de *Mohammed l'Avisé* qui devient un mouton et un chameau (Spitta-bey, *Contes arabes modernes*, Leyde, 1883, in-8, p. 1-8 ; Green, *Modern arabic stories*, Londres, 1893, in-12, p. 57, 58-59) : au Maroc, le conte du *Jeune homme et du Juif* (Socin et Stumme, *Der arabische Dialekt der Houwara*, Leipzig, 1894, in-8, p. 54-55, 116-117) : le jeune homme se transforme successivement en chien de chasse, en chameau, en cheval et en mulet. Dans un conte danois, l'élève du magicien devient un chien de chasse, un porc, un taureau, un cheval (Thorpe, *Yule-tide stories*, Londres, 1843, in-8, *The magician's pupil*, p. 363-368). Dans un conte albanais qui paraît tronqué, le jeune homme qui a appris la sorcellerie chez les diables se fait vendre comme cheval, puis comme mule, toujours sans la bride (Dozon, *Contes populaires albanais*, Paris, 1881, in-18, p. 135-136, *Les diables dupés*). Dans un conte turk du cycle des *Quarante Vizirs*, un magicien se fait vendre par son élève sous la forme d'un bélier, puis d'un cheval (Behrnauer, *Die Vierzig Veziere*, Leipzig, 1851, in-8, p. 193-198, XVIIIe récit de la reine ; Gibb, *The history of the forty Veziers*, Londres, 1886, in-8°, p. 253-256, XXIIIe récit de la reine ; version tatare : *Qërq Vézir*, Qazan, 1896, in-8, p. 156-157, XXIIIe récit de la reine; Socin, *Zum arabischen Dialekt vom Marokko*, Leipzig, 1893, in-8, p. 162-164). Dans d'autres contes, il n'est plus question que d'une seule métamorphose et de la vente de la bride. Ainsi, dans les *Mille et une Nuits*, l'épisode de la reine Lab (éd. du Qaire, 1302 hég., in-8°, t. III, p. 245, *Histoire de Badr Basim et de la fille du roi es Samandal*), et le même épisode dans Stumme (*Tunisische Märchen und Gedichte*, Leipzig, 1893, 2 v. in-8, conte VI, *Le roi juste*, t. I, p. 60, t. II, p. 97-98) ; Mercier, *Le Chaouia de l'Aurès* (Paris, 1896, in-8°), *Histoire de la perdrix et du magicien Serdeslas*, p. 75, 78 ; Straparole, *Les facétieuses nuits*, trad. Louveau et Larrivey (Paris, 1897, 2 v. in-12), t. II, p. 155-157, *Denys, apprenty de maître Lactance tailleur, ne tient compte d'apprendre son métier de tailleur, mais bien la secrète science ;* Dasent, *Popular tales of the Norse* (Edimbourg, 1888, in-8°), p. 292-293 ; *Farmer Weathersky ;* cf. aussi Clouston, *Popular tales and fictions* (Edimbourg, 1887, 2 v. in-8), t. I, p. 413-427, 432-435, 482 ; Chauvin, *Bibliographie des ouvrages arabes*, t. V, p. 150, note 2 (Liège, 1901, in-8°).

(2) Vers 1390-1396 : éd. Bachmann, Leipzig, 1830, in-8°, p. 280-281 ; éd. Dehèque, Paris, 1863, in-8°, p. 61; éd. Kinkel, Leipzig, 1880, in-12, p. 56.

(3) Surnom de Déméter ; cf. les Scholies ap. Bachmann, p. 280, notes.

(4) Les scholiastes lui donnent le nom de Mestra ou Hypermestra ou Mnestra. Celui qui a été publié par Kinkel (p. 192) ne dit pas comme Ovide qu'elle avait reçu de Poseidon le don de se métamorphoser : il l'appelle simplement magicienne, comme dans les contes populaires.

(5) Surnom d'Erysikhthon; suivant Hésiode cité par le scholiaste de Kinkel (p. 192), ce surnom lui aurait été donné à cause de sa faim ; cf. aussi la note de Kinkel, *loc. laud.*

LXI

LE BERGER PERFIDE

Un lion poursuit une biche : celle-ci lui échappe par la fuite et se cache au fond d'un hallier. Le lion, qui l'emporte autant par la force que la biche par la vitesse, arrive près du hallier et demande à un berger s'il l'a vue s'y cacher. Le berger répond que non, mais en même temps, étendant la main, il indique l'endroit. Le lion se précipite sur la malheureuse biche. Le renard, car chez Esope cet animal est rusé, dit alors au berger : Tu es à la fois lâche et méchant, lâche devant les lions, méchant envers les biches (1).

LXII

LE FANTÔME

Il y avait, dit Arignôtos, une maison abandonnée depuis longtemps à cause de la terreur qu'elle inspirait. Si quelqu'un y venait habiter, il était maltraité et s'enfuyait, poursuivi par un fantôme effrayant et terrible. Elle tombait en ruines, le toit s'effondrait et personne n'avait le courage de s'y installer. Dès que j'en entendis parler, je pris des livres — or j'en ai beaucoup en égyptien sur ce sujet — et je me rendis à cette maison, vers l'heure du premier sommeil, bien que mon hôte s'efforçât de m'en détourner et de me retenir, lorsqu'il apprit où j'allais, s'imaginant que je courais à ma perte. Je prends une lampe et j'entre seul. Après avoir placé ma lampe dans la plus grande chambre, je m'assieds à terre et je me mets tranquillement à lire. Survient le génie, croyant avoir affaire à quelqu'un comme mes nombreux devanciers et espérant m'effrayer comme les autres. Il était sale, velu, plus noir que les ténèbres. Se tenant devant moi, il cherche à m'assaillir de tous les côtés afin de me vaincre, et devenant tantôt un chien, tantôt un taureau, tantôt un lion. Moi, lui opposant la plus terrible de mes conjurations, je lui parle en égyptien et je l'oblige, par mes enchantements, à se retirer dans un coin de la chambre obscure. Voyant où il a disparu, je me repose le reste de la nuit.

De bonne heure, tous, désespérés, croyaient me trouver mort comme les autres. Je leur apparais, à leur grande surprise, à tous, et je m'en vais vers Eubatidas, lui annonçant qu'il aura à habiter une maison purifiée et tranquille. Le prenant avec moi ainsi que beaucoup d'autres, car on était venu en foule à cause de cette chose

(1) Maxime de Tyr. *Dissertation* III, § I, à la suite de Théophraste, éd. Dübner, Paris, 1840, in-8°, p. 6.

extraordinaire, je les conduis à l'endroit où j'avais vu disparaître le génie. Je leur ordonne de prendre des pioches et des bêches, et de creuser, et, quand ils l'ont fait, on trouve enfoui, à une brasse environ, un mort ancien et qui n'avait plus que les os. Quand ils l'eurent déterré, nous lui donnâmes la sépulture. Dès lors, la maison cessa d'être hantée par des fantômes (1).

LXIII

LE SILENCE OBLIGATOIRE

Un certain tyran, du nom de Tryzos, voulant supprimer les conjurations et les complots contre lui, défendit à ses sujets de s'entretenir ensemble, soit en public, soit en particulier. La chose fut difficile et pénible. Ils éludèrent l'ordre du tyran, en se faisant des signes, gesticulant, se regardant fixement, puis doucement et avec vivacité et, dans les circonstances tristes et fâcheuses, en fronçant le sourcil, chacun exprimant à son voisin, par son visage, les sentiments de son âme.

Cela déplut au tyran qui se figura que le silence même machinait contre lui toutes sortes de maux par la variété des signes. Il interdit encore cela. Alors l'un d'eux, irrité par cette contrainte, la supportant mal et brûlant de détruire la tyrannie, alla sur la place publique. Là, debout, il se mit à verser un torrent de larmes. Il fut entouré par une foule qui s'associa à ses gémissements. Le tyran apprit qu'ils ne se servaient plus de signes, mais que les pleurs leur en tenaient lieu. Il s'empressa d'y mettre fin, condamnant à la servitude non seulement la langue, non seulement les signes, mais enlevant même aux yeux leur liberté naturelle. Il courut sur la place publique de toute la vitesse de ses pieds avec ses gardes pour supprimer les larmes. Mais ses sujets l'eurent à peine vu qu'arrachant les armes de ses gardes, ils le tuèrent (2).

LXIV

L'ORIGINE DES MOUCHES

La fable nous raconte que la mouche était autrefois une femme belle, mais bavarde, musicienne et aimant le chant. Elle fut la rivale

(1) Lucien, *Le menteur d'inclination*, § 31. *Opera*, éd. Jacobitz, Leipzig, 1886, 3 v. in-12, t. III, p. 116-117. En donnant ce récit dans l'ouvrage qui porte ce titre, Lucien l'a évidemment considéré comme un conte, mais cette aventure a été racontée sérieusement par Pline le Jeune, *Lettres*, t. VII, p. 27, éd. Keil, Leipzig, 1873, in-12, p. 149.

(2) Elien, *Histoires variées*, l. XIV, ch. XXII, *Opera*, Paris, 1858, in-8°, p. 419.

d'amour de Séléné à propos d'Endymion. Comme elle réveillait continuellement ce mignon endormi en l'agaçant et en lui chantant aux oreilles, Endymion s'irrita et Séléné s'étant fâchée contre elle la changea en mouche. C'est pourquoi se souvenant d'Endymion, elle est jalouse du sommeil de tous, particulièrement des jeunes gens délicats (1).

LXV

LE GÉANT D'AIRAIN

Talôs, le gérant d'airain, arrachant les pierres d'un dur rocher, empêchait les Argonautes de fixer les amares au rivage, quand ils voulaient aborder à la station sûre de Dikté. Il était le reste de la race d'airain d'hommes nés des frênes, avec les demi-dieux, et le fils de Kronos l'avait donné à Europe pour être le gardien de l'île : de ses pieds d'airain, il faisait le tour de toute la Crète. Tout son corps et ses membres étaient d'airain indestructible. Sous le cou, il avait une veine de sang allant jusqu'au talon : cette même enveloppe contenait la condition de la vie et de la mort. Les héros effrayés, domptés par la crainte, écartaient avec leurs rames le vaisseau loin de la terre. Ils auraient été éloignés de la Crète d'une manière affligeante, souffrant à la fois de la soif et de la fatigue, si Médée ne leur avait adressé ces paroles tandis qu'ils fuyaient : Ecoutez-moi, je pense que je peux à moi seule vaincre pour vous cet homme quel qu'il soit, bien qu'il possède un corps entier d'airain, car il n'a pas une vie sans fin. Mais tenez de vous-mêmes le navire éloigné de la portée de ses rochers jusqu'à ce que je l'aie dompté et qu'il m'ait cédé.

Elle dit : eux, penchés sur leurs rames, tinrent le navire à l'abri de ses projectiles, attendant par quelle ruse elle l'abattrait subitement. Médée, ayant attaché les plis de son voile de pourpre de chaque côté de sa joue, monta sur le tillac. Le fils d'Eson, tenant sa main dans la sienne, l'accompagnait dans sa marche à travers les bancs des rameurs. Là, par ses chants, elle charma et attira les Kères qui rongent les cœurs, chiennes rapides d'Adès qui, rôdant par toute l'atmosphère, se jettent sur les vivants. En s'agenouillant, elle les invoqua trois fois par ses chants, trois fois par ses prières. Pénétrée de leur esprit funeste, elle fascina de ses yeux hostiles les regards de Talôs d'airain ; elle lui inspira une bile funeste, elle envoya devant lui des images affreuses, étant violemment irritée contre lui.

(1) Lucien, *Eloge de la Mouche*, § 10 ; *Œuvres*, t. III, p. 138.

O père Zeus, dit-il, mon âme est agitée d'un grand trouble : ce n'est pas seulement par les maladies et les coups que la mort nous atteint, mais quelqu'un peut nous tourmenter de loin, et il se laissa dompter par la puissance de l'empoisonneuse Médée. Tandis qu'il ramassait avec peine de lourdes pierres pour tenir les Argonautes éloignés du bord, il s'écorcha le talon à une pointe de rochers. Il en coula une humeur pareille à du plomb fondu. Il ne se tint plus longtemps ferme sur la falaise en saillie. Mais tel, dans les montagnes, l'arbre que les bûcherons, en quittant la forêt, ont laissé à moitié fendu par leurs haches aiguës, est ébranlé pendant la nuit par des secousses des vents, puis s'écroule, entièrement déraciné, tel Talôs, après s'être tenu quelque temps debout sur ses pieds infatigables, tomba ensuite sans force avec un fracas immense (1).

LXVI

ILLUSION D'IVROGNES

Timée de Tauroménium rapporte qu'à Agrigente il existait une maison appelée la *Galère* pour la raison suivante : Quelques jeunes gens y ayant fait la débauche, échauffés par l'ivresse, en vinrent à ce degré de folie qu'ils s'imaginèrent naviguer sur une galère, et être assaillis en mer par une tempête. Ils furent si insensés que de

(1) Apollonios de Rhodes, *Argonautica*, éd. Merkel, Leipzig, 1882, in-12, ch. IV, v. 1636-1686, p. 180-181. L'ouvrage de M. La Ville de Mirmont, *La Mythologie et les dieux dans les Argonautiques et dans l'Enéide*, Paris, 1894, in-8 ne renferme rien sur la légende de Talos, qu'il se contente de signaler. Il y est fait allusion, dans Lucien, *De la Danse*, § 49 (*Opera*, éd. Jacobitz, t. II, p. 159), dans *Le Menteur d'inclination*, § 19 (*Opera*. t. III, p. 108), où il en fait un fils de Minos, et dans le *Pêcheur*, § 42 (*Opera*, t. I, p. 268), où il parle de son tombeau. On trouve le même récit abrégé dans Apollodore (*Bibliothèque*, l. I, ch. 9, ap. Westermann, *Scriptores poeticæ historiæ græci*, Brunswig, 1843, in-8°, p. 34-32). Il mentionne la tradition d'après laquelle Talôs aurait été donné à Minos par Hephæstos. C'est celle qui est suivie par Dosiade. « Lorsque la femme qui fit bouillir les hommes (Médée) eut mis en pièces le gardien aux membres d'airain qu'avait forgé le mari de deux femmes (*Anthologie grecque*, col. Tauchnitz, Leipzig, 1883, 3 v. in-16, t. III. Epigrammes variées, n° 26, p. 217). Il y est fait aussi allusion par Catulle, Epigr. LV :

Non custos si fingar ille Cretum

(*Œuvres*, éd. et tr. Héguin de Guerle, Paris, 1868, in-18 jés., p. 46), et par Pomponius Mila, *De Situ orbis*, l. II, ch. 7 (éd. Baudet, Paris, 1843, in-8°, p. 130.) Il semble que cette légende avait donné naissance à un jouet automatique, comme on le voit par ce passage du *Ménon* de Platon (§ XXXIX). SOCRATE : Tu n'as donc jamais fait attention aux statues de Dédale ? Peut-être n'y en a-t-il pas chez vous ? — MÉNON : Pourquoi me dis-tu cela ? — SOCRATE : Parce que ces statues, si elles n'ont pas un ressort qui les arrête, échappent et s'enfuient, et si elles en ont, elles demeurent en place ». La création de Talôs serait donc

jeter comme dans la mer tous les meubles et tous les objets de la maison, s'imaginant que le pilote leur disait d'alléger ainsi le vaisseau à cause de la tempête. Beaucoup de gens se rassemblèrent et pillèrent ce qu'ils jetaient, sans que la folie des jeunes gens cessât. Le lendemain les magistrats se rendirent dans cette maison, ils trouvèrent les convives couchés et souffrant encore des nausées. A la demande des magistrats, ils répondirent que, troublés par la tempête, ils avaient été contraints d'alléger le vaisseau en jetant dans la mer le superflu de la cargaison. Les magistrats furent surpris de leur folie. L'un des ivrognes, à qui son âge semblait donner de l'autorité sur les autres, leur dit : Citoyens Tritons, je me suis par crainte jeté sous le lit et j'y suis resté couché comme dans l'endroit le plus bas. Reconnaissant leur folie et leur ayant recommandé de ne pas s'emplir davantage de vin, ils partirent. Si, échappés à cette catastrophe, dit l'autre, nous arrivons au port, nous vous élèverons dans notre patrie des statues comme à nos sauveurs avec les divinités de la mer, pour nous être apparus d'une manière si propice. De là, on nomma cette maison *la Galère* (1).

René Basset.

attribuée à Dédale, qui, d'après Pausanias (*Archaïca*, ch. IV), aurait fait, pendant son séjour en Crète, plusieurs statues, tant pour Minos que pour ses filles (*Description de la Grèce*, éd. et tr. Clavier, t. IV, Paris, 1820, in-8°, p. 32). Le nom de Talôs est aussi mêlé à la légende de Dédale. Quelques-uns le donnent à la place de Perdix, le neveu de cet habile ouvrier qui le tua par jalousie (Apollodore, *Bibliothèque*, l. III, ch. XV, p. 122); Suidas, *Lexicon*, éd. Bekker, Berlin, 1894, in-8°, p. 840, col. 1, qui l'appelle aussi Kalôs; Hellanikos, frag., n° 82, cité par le Scholiaste de l'*Oreste* d'Euripide, ap. Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. 1, Paris, 1841, in-8°). Talôs est devenu Attalôs chez Tzétzès. *Chiliades*, l. I, v. 494 (éd. Kiessling, Leipzig, 1826, in-8°, p. 21).

Le souvenir d'un homme de métal et invincible, fabriqué pour servir de garde, s'est conservé au moyen-âge. Ainsi, dans *Huon de Bordeaux*, les deux hommes en cuivre, armés d'un fléau en fer, qui défendent l'entrée du château de Dunoster, v. 4562-4570 (éd. Guessard et Grandmaison, Paris, 1860, pet. in-8°, p. 136).

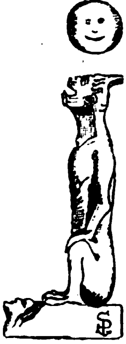
(1) Athénée, *Deipnosophistes*, éd. Casaubon, Leipzig, 1796-1843, 6 v. in-8°, t. I, p. 60-61, livre II, ch. 2, et les remarques t. IV, p. 101-102.



LA QUERELLE DES SOURDS (1)

V

VERSION ROUMAINE



IL y avait une fois un homme sourd qui travaillait dans un jardin. Survint un second sourd ; c'était un chevrier et il avait perdu ses chèvres. Et maintenant il s'était mis en route pour les chercher. « Hé, camarade, dit-il, n'avez-vous pas vu où sont allées mes chèvres ? » L'homme avait compris qu'on lui demandait jusqu'où il bêcherait le jardin, et faisant un signe de la main il dit : « Jusque-là. » — « Mes chèvres sont allées par là ? » demanda le chevrier. « Bien ; si je les retrouve, je vous en fais un cadeau, celle avec ses cornes cassées. » Il continua son chemin et retrouva bientôt toutes ses chèvres broûtant l'herbe. Très heureux il s'en revint avec la chèvre promise près du sourd qui arrangeait le jardin. Celui-ci, croyant qu'on lui reprochait d'avoir cassé les cornes de la bête, dit au chevrier : « Ce n'est pas moi qui les ai cassées. » Et l'autre de dire : « Je vous l'amène, parce que je vous l'ai promise. » — « Je n'ai pas cassé les cornes. » — Voilà que nos deux sourds se prirent de querelle et s'en allèrent près du juge ; ils constatèrent qu'il était absent ; ils n'y rencontrèrent que sa fille qui était sourde aussi. Ils lui exposèrent leur cas, mais elle comprit qu'ils venaient tous deux la demander en mariage et dit : « Mon père n'est pas à la maison Mais à son retour je le lui dirai et je prendrai alors celui d'entre vous deux qui reviendra le premier. »

P. SCHULLERUS, *Rumänische Volksmärchen aus dem mittleren Härbachtale* (archiv. f. Siebenburg. Landeskunde ; N. J. XXXIII, n° 123).

A. DE COCK.

(1) Suite, voir t. XIII, 277 et 440-444.



PETITES LÉGENDES CHRÉTIENNES

LXXVIII

LES RELIQUES DE SAINT BERTULPHE



N 898, le corps de saint Bertulphe, qui était inhumé dans l'abbaye de Renty (Pas-de Calais), subit un premier déplacement. Erkengère, qui était à la fois seigneur de ce domaine et comte de Boulogne, le fit transporter dans cette dernière ville, dans le but non seulement de le préserver de la fureur des Normands, mais aussi de s'en faire un moyen de défense et de protection pour sa cité. Puis, enlevées clandestinement par un Breton impie qui avait eu la pensée sacrilège de les vendre à un roi d'Angleterre, ces reliques furent, grâce à un événement providentiel, retrouvées à Audinghen vers l'an 935 et rapportées à Boulogne par les soins d'Arnoul, comte de Flandre. Echues ensuite en partage à Harlebeck, près de Courtrai, sur la Lys, elles ne durent qu'à une intervention encore toute providentielle d'échapper à un incendie qui dévora entièrement l'église où elles étaient déposées. En 955, elles furent transférées en l'église de Saint-Pierre, à Gand. Là, placés dans un coffre qui reposait sur un support en fer, on assure que toutes les fois que la guerre ou quelque autre calamité publique était à craindre, ces saints ossements communiquaient à la châsse un son merveilleux qui avertissait les habitants qu'ils eussent à redoubler de prières et d'œuvres de pénitence afin d'échapper au péril qui les menaçait.

LXXIX

SAINTE ANGADRÊME

Sainte Angadrême, fille de Robert, grand référendaire du roi Clotaire III, après avoir reçu le voile des mains de saint Ouen, passa toute sa vie dans un monastère près de la ville de Beauvais. On rapporte qu'elle était toujours la première à tous les exercices et que souvent même elle devançait l'heure, tant était grand son

amour pour la régularité. Un jour que, selon sa coutume, elle allait chercher du feu pour allumer les lampes et les cierges de l'église, comme il n'était pas encore jour et que sa visite était fort importune à celui qui était chargé de faire cuire le pain, cet homme tout impatienté lui jeta au hasard des charbons et des tisons enflammés. Angadrême, sans s'émouvoir, les reçoit dans son vêtement et, sans qu'il fût atteint le moins du monde par l'ardeur des flammes, elle porte ces charbons ardents jusque dans l'église, à la grande stupéfaction des sœurs et surtout de l'homme qui avait cédé à la colère et qui, alors, se prosterna à ses pieds pour obtenir son pardon. (*Légendaire de la Morinie.*)

Ed. Edmont.

CONTES ET LÉGENDES DE BASSE-BRETAGNE

LX

LA SIRÈNE



n capitaine très riche dit à ses hommes : Il nous faut voyager. Tous partent sur leur navire. Arrivés au loin, les matelots entendent un chant très gai. Il demande au capitaine ce que c'est.

— Nous allons approcher, dit-il.

Ils aperçoivent, sur des roches élevées, une jeune femme à la longue chevelure et ayant une queue de poisson.

— Regardez, capitaine, quelle belle fille !

— Mais nous ne pouvons rester.

— Capitaine, dit la sirène, vous me rapporterez un peigne d'où vous viendrez. N'allez pas manquer.

— Non, sirène.

Le capitaine et ses matelots débarquent là où ils devaient aller.

La sirène les attendait. Ils repartent. Au bout d'un certain temps un matelot dit :

— Capitaine, nous avons oublié le peigne.

— Que faire ? Allons à un autre port de mer pour trouver un peigne.

Ils y vont, mais n'en trouvent pas un comme il fallait.

La sirène chantait.

— Capitaine, avez-vous envoyé un peigne ?

— Oui, sirène.

Elle se mit à chanter. On le lui envoya.

— Capitaine, vous avez un fils à marier Dois-je chavirer votre barque ou faire arriver malheur à votre fils?

— Sirène, ne faites pas cela.

— Je vous laisse partir, dit-elle, mais il arrivera malheur à votre fils.

C'était un fils unique.

— Ma femme et moi, que deviendrons-nous? dit le capitaine. Je me tuerai ou je me noierai pour n'avoir plus de chagrin.

Il se noya. Son fils mourut. Sa femme fut désolée.

LXI

LE CHATEAU SUSPENDU AU-DESSUS DE LA MER

Une veuve qui avait trois enfants s'était remariée à un charbonnier. Celui-ci ne voulant pas garder les enfants, on les conduisit dans un grand bois. Les deux aînés se mirent à pleurer. Le plus jeune leur dit : « J'ai semé des grains de seigle sur la route. Nous allons retrouver notre chemin. » Une seconde fois il sema des grains de froment, une autre fois il sema des grains de sel, mais une pluie torrentielle les fit fondre.

Les trois enfants se mettent en route, arrivent à un château et demandent du travail. L'un d'eux trouve à s'employer. Les deux autres arrivent à un autre château. L'un d'eux y resta travailler. Le moins âgé alla dans un troisième château habité par un géant. Une vieille femme lui dit qu'il serait mangé par le géant.

— J'aime mieux être mangé par lui que par les loups, dit-il.

La femme le cacha, et lui, avec une flèche, tua le géant qui venait de découvrir sa cachette. Puis il devint le propriétaire. Il vit dans les jardins du château un puits dans lequel une jeune fille était à moitié plongée. Elle lui dit :

— C'est un malheur pour vous d'être venu ici. Mais si vous faites ce que je vous dirai vous serez sauvé. Vous aurez à passer trois nuits. A minuit, vous entendrez quelqu'un entrer. Ne lui dites pas un mot.

La première nuit, quelqu'un arriva. Mais l'enfant ne lui parla

pas. Le lendemain la jeune fille était moins plongée dans l'eau. Elle dit :

— Ce soir, ce sera plus terrible.

— Je ne parlerai pas, dit-il.

A minuit, il fut tiré de son lit et manqua d'être coupé en morceaux.

La troisième nuit, quelqu'un disait : Nous allons mettre une bassinée d'eau sur le feu et le mettre dedans.

Un deuxième disait : Nous allons le couper en morceaux.

Un troisième ajoutait : Nous allons lui couper les jambes et le jeter par la fenêtre.

Le lendemain la jeune fille courut au château. Elle mit en place tous les morceaux de l'enfant qui la vit bientôt tricoter avec des broches (aiguilles) en or. Elle lui dit :

« Vous avez encore trois nuits à passer, vous viendrez avec moi chaque soir à onze heures dans une chapelle des environs. Il y aura une femme à vendre des gâteaux. Ne lui achetez rien. »

Les deux premières nuits tout se passa bien. La troisième, affamé et fatigué, il mangea des gâteaux et s'endormit.

La jeune fille ne pouvait pas l'éveiller. Mais elle lui dit :

« Vous n'arriverez pas avant d'avoir usé une paire de souliers ferrés. Vous me trouverez dans un château attaché sur l'eau par trois chaînes d'or. »

Celui qui dormait resta trois jours endormi. La jeune fille était alors loin.

Quand il se réveilla il se mit en route. Il demanda à un vieil homme s'il pouvait lui dire où se trouvait le château des trois chaînes d'or sur la mer.

-- Non, dit-il, mais je vois des corbeaux qui me le diront. » Il siffla et les corbeaux vinrent près de lui. Il les interrogea, mais les corbeaux ne connaissaient pas le château.

— J'ai un frère, dit le vieil homme, qui est à huit lieues d'ici. Il a une bande de chats-huants qui vous renseigneront.

Le voyage dura cinq jours. Arrivé là-bas, l'enfant demanda à manger, puis où se trouvait le château.

— Je ne peux pas vous dire, dit l'homme, mais mes chats-huants le sauront. » Il donna un coup de sifflet. Aucun d'eux ne savait.

— J'ai un frère qui habite à treize lieues. Il a des géants qui vont partout et connaissent la mer.

On donna du pain au voyageur qui se mit en route. Arrivé là-bas, on lui servit à boire et à manger. Il demanda à l'homme s'il connaissait le château des trois chaînes d'or sur la mer.

— J'ai une bande de géants qui doit le savoir, dit-il, mais je ne peux pas les appeler avant 3 heures. Il y avait encore deux heures à attendre. Après ce temps l'homme siffla et la bande arriva, mais un qui était vieux arriva après les autres; il était courroucé, parce que, disait-il, il avait dû quitter le festin que l'on avait fait pour la noce de la jeune fille du château des trois chaînes d'or sur la mer.

— Eh bien ! lui dit l'homme, tu vas y retourner et y conduire le voyageur.

— Oui, dit-il, mais qu'il prenne un veau et demi et qu'il me donne un morceau quand je crierai : Ouac.

Le vieux géant fit monter sur son dos le voyageur. Il y avait trois jours de marche. Le géant recevait, pour commencer, de grands morceaux de viande, puis des plus petits. Ils étaient à une lieue et demie. Il ne restait alors plus de viande.

Le géant lui dit : « Il faut que tu coupes un morceau de ta fesse. »

Sitôt dit, sitôt fait. Une fois arrivé au château, il demanda s'il n'y avait pas besoin d'un fendeur de bois. On lui dit que si.

Trois ramoneurs avaient dit au père de la jeune fille qu'ils l'avaient sauvée, mais la jeune fille disait que non. Le fendeur de bois possédait le mouchoir et la bague de la jeune fille. Les ramoneurs avaient tiré à la courte paille pour savoir qui, d'entre eux, serait récompensé. Le sort avait désigné le plus jeune. Le fendeur ayant eu la permission d'aller dans la cuisine, il s'y essuyait la figure avec le mouchoir de la jeune fille. Tout à coup il glissa la bague dans le bol où la jeune fille devait prendre son petit déjeuner. Elle la trouva et se demanda qui avait pu l'y mettre. On rassembla tous les serviteurs. Personne n'avait rien vu. On appela le fendeur de bois, car la jeune fille le soupçonnait. Il était à s'essuyer la figure avec le mouchoir. La jeune fille le lui prit, regarda la marque, le reconnut et l'accusa de l'avoir volé. Le fendeur lui dit :

— Vous l'avez laissé dans une église, pendant une nuit. J'ai fait sept cents lieues pour venir jusqu'ici. Mes souliers sont usés.

La jeune fille l'envoya trouver son père et il fut décidé par le père qu'elle l'épouserait. Les ramoneurs furent brûlés sur un bûcher.

LXII

LE PETIT CHIEN ET LES BERGERS

Dans une prairie entourée de plusieurs autres, il y avait un rocher composé de trois pierres. Un petit chien venait tous les jours sur le

rocher. Il s'y léchait tout le temps. Un jour, trois enfants qui gardaient leurs moutons voulurent attraper le petit chien qui était venu prendre le soleil. Voyant les enfants l'approcher, il pleurait. Mais les enfants ayant laissé tomber une miette de pain le petit chien la prit et fut très content. On vit alors un tapis d'or et d'argent et trois chiens qui parlaient breton.

Un petit berger laissa tomber sur le drap un grain de lierre. Tout le drap fut à lui.

J. Frison.

LXIII

HISTOIRE DE JEAN DE CALLAC

Jean de Callac était un jeune et gentil capitaine qui voulait épouser une jeune et gentille princesse. Il y réussit. Trois jours après son mariage, il fit une promenade en bateau avec sa dame, les parents de sa dame et plusieurs amis. Parmi ceux-ci se trouvait un jaloux de son bonheur. Et, au moment où le jeune et gentil capitaine se penchait, l'ami jaloux le poussa et donna comme par hasard un rude coup au gouvernail. Personne ne s'aperçut sur le coup de la disparition du marié. Celui-ci nagea pendant trois jours, grâce à une planche qu'il rencontra et qui put le soutenir. Enfin il aborda dans une île déserte, et il y vécut pendant sept ans, se nourrissant de racines et de coquillages, priant beaucoup, et méditant tristement : Qu'était devenue sa dame ? Quelle avait été la conduite du traître ? Car il avait deviné sans peine le plan conçu par l'ami criminel. Il songeait aussi à un événement étrange qui s'était passé quelques jours avant son mariage.

Voici l'affaire. Jean de Callac se promenait dans un village lointain, lorsqu'il aperçut des chiens aboyants et attroupés. Il s'approcha et vit avec horreur un cadavre. Ayant interrogé les habitants, il sut que les pauvres, n'ayant pas le moyen de se payer de belles funérailles, étaient jetés à la voirie et servaient de nourriture aux bêtes. Alors, le jeune et gentil capitaine donna tout l'argent qu'on voulut afin que le cadavre fût enlevé de la rue et enseveli avec honneur. Ce souvenir lui avait laissé une impression profonde et souvent il croyait contempler encore la figure ravagée du misérable abandonné.

Or, une nuit pendant son sommeil, Jean de Callac entendit une voix qui l'appelait. Ayant ouvert les yeux, il vit un homme très grand qui lui dit : Jean de Callac, tu as eu pitié de moi, quand mon

cadavre était jeté aux immondices ; et moi j'ai pitié de ton abandon dans une île déserte. Aussitôt que je suis sorti du purgatoire, j'ai demandé à Dieu la permission de te délivrer. Ferme les yeux, Jean de Callac, demain tu te réveilleras au seuil de ton château. — Seigneur Jésus, murmurait le capitaine, je suis le jouet d'un songe. Mais j'ai confiance en vous.

Le lendemain matin, il se trouvait au pied de sa maison et regardait d'une manière bien effarée un grand mouvement de serviteurs. Mon ami, dit-il à l'un, que se passe-t-il donc? – Imbécile, répondit l'autre, on se marie !

Hélas ! oui, sa dame, persuadée que Jean de Callac était mort et que le traître avait tout fait pour le chercher, harcelée de ses poursuites tendres et mensongères, sa dame épousait le perfide. « Il y a trop de besogne ici pour qu'on ne m'accorde pas un emploi, demanda Jean de Callac. » Et il fut prié de casser du bois pour la cuisine.

Le jeune et gentil capitaine avait toujours conservé un joli mouchoir où étaient brodées ses initiales en soie rouge. C'était la belle demoiselle qui le lui avait offert le jour de ses noces. Il le déposa près de lui, sur un tronc d'arbre. Justement la dame passait. Elle était triste. Car elle pensait à Jean de Callac. Elle s'arrête. Elle voit le mouchoir. Elle est tout étonnée. Elle le prend. Elle tremble. « Le reconnais-tu, lui dit le capitaine, et me reconnais-tu ? » Alors, elle se jette dans ses bras.

Le traître était inquiet. Il avait remarqué quelque chose et pris la fuite. On l'arrêta. Les juges le condamnèrent. Jean de Callac et sa dame furent très heureux.

Cette histoire m'a été contée par Madeleine Le Bris, de Penestin, au diocèse de Vannes. « Ma mère me l'a apprise il y a quarante ans, m'a dit Madeleine Le Bris, et l'histoire était bien plus longue et bien plus intéressante... »

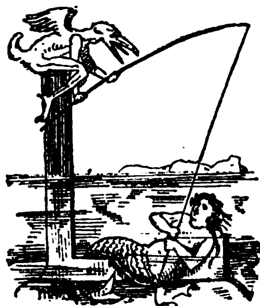
H. DE KERBEUZEC.



LES APPARITIONS EN L'AIR

I

L'APPARITION DE CROIX AVANT LA PESTE



'APPARITION de Croix au moyen âge était très fréquente; elles étaient le présage de grands événements : En voici un exemple :

« Aux festes de Pasques (1501) commencèrent apparoistre croix au pays de Liège ès églises, maisons, chambres et autres places, ès vètements tant d'hommes que femmes, et mesme ès linges et drapeaux cachés ès coffres. Ces croix estoient de couleur tantost de sang, tantost tirant sur le noir brun, lesquelles donnèrent un présage de l'horrible pestilence qui s'ensuivit l'année ensuivante, de sorte que la plus grande partie de ceux qui furent marqués de ces croix moururent de ladite pestilence; laquelle continua l'espace de trois ans. Jean de Hornes, évesque de Liège, escrivant à l'Empereur Maximilien touchant les apparitions desdites croix, dit qu'une certaine honneste femme, âgée de 22 ans, changea neuf fois de couvrechefs et sur chacun d'iceux reçut une croix ; le premier contenoit cinq croix apparoissant comme les armoiries de Hiérusalem ; mais celle qui tenoit le milieu estoit toute sanglante ; ce que bon nombre de personnes accoururent pour voir ce prodige et ont esté pris d'estonnement De plus, dit le mesme évêque, que témoins oculaires ont vu, parlant à ladite fille, se former une croix sur son menton comme un doigt ; la longueur d'icelle commençoit aux lèvres d'en bas de la bouche allant le long du gozier, le travers s'étendoit sur ses bras ; laquelle croix estoit de couleur de miel, et incontinent après qu'ils voyèrent une autre croix dedans la main d'icelle fille, ainsy qu'ils luy faisoient hors son bras ; lesquelles croix, après qu'elles furent apparues l'espace de deux heures s'évanouirent. Depuis, le mesme dit que sur ladite femme apparut une autre croix avec une couronne d'espines entrelacée sur le haut de la croix ; qu'elle fut menée à Maistrecht (Maastricht), où se tenoient et célebroient les indulgences de jubilé papal donné l'an passé par le Pape ; qu'elle se confessa sacramentellement au pénitencier de

l'église de Saint-Gervais, qu'elle fut menée au chœur, et puis à cause des saintes reliques, en la sacristie, où estant luy fut présenté un nouveau et blanc couvrechef pour le mettre sur sa teste en la place d'un qu'elle avoit marqué d'une croix. Aussytot qu'elle se fut couverte de ce nouveau, voilà grande abondance de sang qui s'estend sur le devant dudit couvrechef, de sorte que s'estendant aux extrémités se descoula en longueur d'un doigt et largeur de deux. »

(Fr. Vinchant. *Annales de la province et comté de Hainaut*, v, p. 170-171.)

II

APPARITIONS CÉLESTES A L'ÉPOQUE DES GUERRES RELIGIEUSES EN FLANDRE

En 1564, les troubles religieux augmentèrent. C'est pourquoy, *apparurent en l'air sur la Flandre deux hommes armés*, ayant chacun une targue en la main gauche, l'une figurée d'un crucifix et l'autre un lyon ardent. Ils estoient accompagnés de deux femmes vêtues d'accoustrements blancs. Le premier représentoit le vray chrestien, accompagné de foy et doctrine vraye en apparence.

(Fr. Vinchant. *Annales de la province et comté de Hainaut*, v, 276.)

Alfred Harou.



LES ENTRÉES FRAUDULEUSES EN PARADIS (1)

VI

PETIT-JEAN DE CORLAY

Conte populaire des Côtes-du-Nord



L était bien pauvre le petit Jean de Corlay ! La misère l'ayant chassé du logis de ses parents, il se mit en route pour tenter fortune et ne savait pas trop de quel côté il dirigerait ses pas.

Il n'y avait pas longtemps qu'il était en route quand il rencontra le bienheureux saint Pierre qu'il salua fort poliment. Le portier des Elus s'était déguisé en vieux mendiant, ce qui rendait encore plus méritoire la politesse de Petit-Jean. Ce dernier demanda à Petit-Jean, dont la jolie figure lui plaisait, ce qu'il souhaitait. Le petit bonhomme lui répondit sans embarras que ce qu'il désirait le plus ardemment au monde c'était d'avoir une belle femme ainsi qu'un grand château et un jeu de cartes avec lequel il gagnerait toujours.

— Tes vœux seront exaucés — lui répondit saint Pierre, non sans un air de contrariété fort visible. Il attendait plus et mieux de Petit-Jean. — Voici toujours le jeu de cartes. Tu trouveras bientôt le reste !

Et ce disant, le bienheureux disparut au milieu d'une vapeur qui l'enveloppa tout à coup.

Quand une fois la surprise que lui avait causé cette aventure se fut un peu dissipée, Petit-Jean se remit en route et il arriva bientôt à la porte d'un grand château. Il y demanda l'hospitalité qui lui fut accordée par une jeune et belle dame.

Comme cette demeure était alors pleine de monde invité pour une fête, on dit à notre Breton, quand après avoir soupé il pria qu'on voulût bien lui permettre de coucher au château, qu'il était impossible de céder à son désir.

— Mon ami, fit la dame, je ne pourrais te loger que dans une chambre qui est hantée par de méchants esprits. Il est arrivé malheur à toutes les personnes qui y ont couché. Je ne veux pas qu'il en soit de même pour toi.

(1) Cf. t. XVII, p. 486.

— J'y coucherai bien, madame, si vous voulez le permettre. Je n'ai peur de rien, moi !

Il pria la châtelaine avec tant d'insistance qu'elle finit par consentir à ce qu'il demandait et une de ses servantes le conduisit à la chambre maudite.

A peine se fut-il mis au lit qu'il entendit des bruits étranges et que le diable lui apparut.

Mais notre gars fit bonne contenance, ce dont maître Satan fut un peu interloqué.

— Tu n'as donc pas peur de moi ?

— Pas le moins du monde !

— Ah ! tu te vantes.

— En aucune façon. Et si tu en veux la preuve, je t'offre de faire une partie de cartes avec toi et, tout diable que tu es, je parie que je te gagnerai. Je ne peux pas te donner une meilleure preuve de ma tranquillité d'esprit.

— J'accepte ! mais, as-tu des cartes ?

— Oui.

— Commençons donc.

— Un moment encore !... Quel sera l'enjeu ?...

— Dame ! je ne sais pas trop, fit Satan.

— Je propose, moi, poursuivit Petit-Jean, que celui qui perdra sera obligé de faire tout ce que son adversaire exigera de lui.

— Soit !

Et voilà le diable jouant avec notre ami Petit-Jean.

Contre toutes ses prévisions, Satan perdit la partie et fut obligé de déclarer que le gars de Corlay était trop habile pour lui.

Petit-Jean exigea alors du maudit qu'il s'enfermât lui-même dans un grand sac de toile, ce qui fut fait aussitôt.

Quand il vit son ennemi hors d'état de se défendre, il s'arma de son *penbas* qui ne le quittait jamais et lui administra une formidable volée.

Il l'eût tué, je crois, si le diable ne s'était pas engagé, pour recouvrer sa liberté, à ne plus jamais hanter le manoir de la belle châtelaine.

Lorsque l'aube revint, qui fut surpris de revoir Petit-Jean sain et sauf ? Ce fut la jeune dame qui, toute la nuit, avait entendu un vacarme épouvantable partant de la chambre maudite.

Le vainqueur du diable lui raconta tout ce qui s'était passé et lui dit que désormais, grâce à lui, elle n'aurait plus rien à craindre de l'esprit du mal.

La jeune dame fut si ravie qu'elle accorda sa main au courageux Breton.

Il eut donc de la sorte tout ce qu'il désirait.

Petit-Jean vécut heureux pendant une longue suite d'années. Un jour vint pourtant où il dut dire adieu à son jeu de cartes, à sa jolie femme et à son grand château pour s'en aller droit au cimetière.

Il est des gens qui ont peur de la mort Le Corlaisien n'était point de ceux-là. Il connaissait le bon saint Pierre et il ne doutait pas d'être fort bien reçu par lui.

Il n'en fut rien pourtant.

— Je ne puis pas te laisser entrer au paradis! lui dit le portier du ciel.

— Et pourquoi, s'il vous plaît? — lui demanda Petit-Jean, si étonné d'entendre le disciple aimé du Christ s'exprimer de la sorte qu'il en laissa choir son bonnet que, par politesse, il avait ôté de dessus sa tête.

— C'est ta faute, mon ami, si je t'ai répondu par un refus Quand je t'ai rencontré jadis, non loin de Corlay, je m'attendais que tu me demanderais d'être assuré d'avoir un jour une place au milieu des élus. Tu as préféré un jeu de cartes, une femme jeune et jolie ainsi qu'un grand château. Je te les ai donnés. Ne t'attends donc pas à ce que je t'ouvre la porte. Tu pouvais avoir le bonheur éternel et tu n'en as pas voulu. Sur ce, bonsoir!

— Voyons, grand saint Pierre...

— Je ne veux rien entendre... Mais ramasse ton bonnet!... Un honnête garçon ne doit jamais se séparer de sa coiffure! Souviens-t-en à l'avenir!...

Et saint Pierre referma la porte

Petit-Jean se trouva fort penaud. Après avoir réfléchi un instant, il prit en brave son parti de ce qui lui arrivait et s'en fut frapper à l'huis de l'enfer.

— Qui est là? demanda Satan.

— Moi!

— Qui ça, toi!

— Petit-Jean de Corlay!...

Le diable fit un soubresaut en entendant ce nom qui lui remettait en mémoire une aventure où il avait joué un rôle si piteux.

— Je veux une place dans ton enfer!

— Il n'y en a point pour toi.

— De grâce!...

— Non!... Va-t-en où tu voudras, mais je ne t'accueillerai pas!

Satan se disait à lui-même que si Petit-Jean devenait un de ses

locataires, il ne serait plus le maître chez lui. Il était trop fort et surtout trop malin.

La position de notre gars devenait donc très embarrassante. L'enfer ni le ciel ne voulaient de lui. Que faire ? Il se résolut à aller de nouveau trouver saint Pierre.

— Toc ! Toc !

— Qui est là ?

— Petit Jean, de Corlay.

— Je t'ai déjà dit — fit saint Pierre, mais sans ouvrir — que nous n'avons pas besoin de toi ici. Va en enfer, si tu veux !

— J'en arrive !

En entendant le Breton s'exprimer de la sorte, la curiosité du portier céleste fut vivement excitée. En effet, il n'était pas dans les habitudes de l'esprit des ténèbres de refuser les gens qui demandent à être ses pensionnaires.

Il entrebâilla donc la porte du paradis afin de questionner un peu notre ami Petit-Jean sur cette étrange aventure.

Notre gars, qui s'était bien attendu à cela et qui avait pris ses précautions en conséquence, jeta aussitôt son bonnet dans le séjour des bienheureux, et cela si promptement que saint Pierre ne put s'y opposer.

— Ouvre à deux battants pour que mon âme passe !

— Non !

— Il le faut pourtant. Vous m'avez dit qu'un honnête garçon ne doit jamais se séparer de son bonnet.

— Et je te le répète encore. Je n'ai qu'une parole.

— Eh bien, mon bonnet est dans le paradis !

— Pas possible !...

— C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire. Je l'y ai jeté sans que vous vous en aperceviez.

— C'est ma foi vrai ! fit saint Pierre, qui alla s'assurer de la réalité du fait. Entre donc alors, et va chercher ton bonnet !

Et voilà comment Petit-Jean de Corlay obtint sa place au paradis.

Conté par Madame Herman, à Crampoisic, en Saint-Mayeux (Côtes-du-Nord).

LIONEL BONNEMÈRE.



LE FOLK-LORE DU BOURBONNAIS

VI

Usages funéraires. – Dès qu'une personne vient de mourir, on s'empresse de voiler les glaces afin que l'âme, ne puisse plus se mirer.

Puis on vide le seau de la cuisine, de peur que l'âme qui va faire le tour de la maison pour la dernière fois ne vienne à s'y noyer.

Le jour de l'an. — La première personne qu'une femme enceinte rencontre le jour de l'an sera le sexe de l'enfant dont elle doit accoucher.

Manger du raisin blanc à son lever le jour de l'an portera bonheur toute l'année.

L'on mange rarement un premier fruit sans se signer. C'est pour se procurer l'avantage d'en manger en bonne santé l'année suivante.

Francis Pérot.

FOLK-LORE DE L'AUVERGNE

XIV

SUPERSTITIONS DIVERSES

Pratiques pour tirer un bon numéro à la conscription. 1. — Mettre dans son habit la bague d'une veuve qui n'a pas eu d'enfant, ou d'une femme mariée le jour de sainte Catherine.

2. — Mettre dans son habit un deux-liards qui a la croix — ou dix pièces de dix sous portant la même face et la même année — ou des grains de chènevis.

3. — On doit mettre ces objets dans l'habit, à l'insu du conscrit — généralement on les coud dans la doublure (Gerzat).

Les conscrits.— Les jeunes gens qui, tombés au sort, doivent bientôt partir sous les drapeaux, prennent une bouteille de vin et l'attachent au mur de l'auberge de leur localité avec un ruban ayant appartenu à leur bonne amie. Au retour du service, ils boiront ce vin vieux et bouché en compagnie des camarades.

Cette coutume se pratique dans la commune de Pulvérières — nous l'avons aussi observée entre Maumu et Billom — à Loubeytat.

La truie. — Quand une femme mène sa truie au verrat, elle prend plusieurs tabliers l'un sur l'autre, pour que l'opération ait un plein succès (Gerzat).

Le pain. — Les sorciers d'Auvergne pour guérir les malades leur donnent à manger de leur pain — un petit morceau tous les jours – c'est une espèce de communion. – Ils prétendent guérir par don, par inspiration céleste.

Le mauvais œil et le fer. — Dans la Dordogne et la Creuse quand on trouve sur son chemin un prêtre, il faut se hâter de toucher un objet de fer, une clef, un couteau – une serrure — sinon il vous arrive malheur dans la journée.

Les ongles. — On ne doit pas couper les ongles des enfants nouveau-nés durant un an parce qu'ils deviendraient voleurs.

Les enfants pesés. — On ne doit pas les peser, parce que cela leur porte malheur, les empêche de grandir, de se développer.

L'enveloppe interne de l'œuf. — On l'applique autour du petit doigt gauche, à l'état frais et cru ; quand l'œuf est du jour même on en entoure le petit doigt, et cela coupe la fièvre.

L'arc-en-ciel. — L'arc-en-ciel plonge toujours dans l'eau, par un de ses bouts, généralement dans une fontaine.

Si l'on boit l'eau de cette fontaine, aussitôt après la disparition de l'arc on risque d'être empoisonné (Courpière).

Les enfants font disparaître l'arc-en-ciel en crachant dans la main gauche, et en coupant, avec le bord cubital de la main droite, le crachat un peu fortement, de manière que la salive soit projetée.

Se pratique en Limagne.

Dr POMMEROL.

VOYAGEURS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

X

CLAUDE PERRAULT

Lusignan. — « Le garçon d'un maréchal qui a entendu conter à sa grand'mère l'histoire de Mélusine, ainsi qu'il nous dit, nous servit de guide et d'interprète pour voir les antiquités de ce lieu célèbre, mais il ne put rien nous faire voir après nous avoir promis en allant de nous montrer la fontaine où Mélusine se baignoit quand elle fut transformée en serpent et le puits où on entend résonner l'or et l'argent dont il est plein quand on y jette une pierre, parce que ce puits s'est trouvé transformé en un trou carré revêtu de maçonnerie large d'environ deux pieds et demi en carré et profond de trois pieds.

« La fontaine fut ainsi métamorphosée en un *petit morceau de mur* d'environ six pieds en carré au bas duquel il y avoit un trou carré d'environ six pouces dont il falloit supposer que l'eau avoit autrefois sorti, mais qui étoit tout à sec.

« Il vouloit nous mener à une autre fontaine appelée *Caillevée* (1) qui guérit toutes sortes de maladies et qui est un présage de la fertilité de l'année quand elle a de l'eau en abondance ; mais nous n'osâmes pas y aller de peur de la faire disparoître comme les autres raretés, ce qui auroit apporté un grand préjudice à la province qui n'est pas trop fertile. »

(*Claude Perrault, architecte et voyageur*, art. de M. Paul Bonnefon, *Gazette des Beaux-Arts*, 1er sem. 1901, p. 208 et 425.)

Claude Perrault est l'auteur de la *Colonnade du Louvre* ; il fit dans l'automne de 1602 un voyage dans l'ouest de la France, dont M. Paul Bonnefon donne l'analyse sans en indiquer la provenance et qui semble dès lors lui appartenir.

Il visita le Poitou en septembre 1662.

Léo Desaivre.

FOIRES ET MARCHÉS

V

LA LOUE DES OUVRIERS

On dit encore aujourd'hui : *Je vons à la Porte*, c'est-à-dire pour se louer au moment des fauchaisons, des moissons, des vendages ; la

(1) Pont-de-Cé.

Porte est le lieu de concentration des ouvriers qui sont à leur poste dès deux heures du matin.

La Porte de Moulins est située à l'intersection de la rue des Grenouilles avec le cours du Théâtre. C'est qu'autrefois existait la Porte de Bourgogne ouverte sur les remparts et les fossés de la première enceinte de la ville, disparus depuis longtemps.

Iy su été è la Porte à janmais jou pu nous loué.

Pour les vendanges, la *Porte* est à l'entrée du Pont.

En 1751, le maire et les échevins fixèrent la loue, non plus à la Porte où se trouvait autrefois la Porte de Bourgogne, mais à la Cour Moret (1). Malgré cet arrêté renouvelé en 1765, la loue continue à se tenir à la Porte de Bourgogne, ce dont les voisins sont peu flattés, car c'est une véritable foire que cette loue matinale, quand on sait surtout que le paysan a l'habitude de s'exprimer hautement.

VI

LA FOIRE AUX BAGUES

Il se tient annuellement une foire spéciale le lundi de la Pentecôte à Paray-le-Monial (Saône-et-Loire). Mais on s'y amuse bien plus que l'on n'y fait d'affaires.

Depuis un temps immémorial cette foire est appelée la foire des bagues ; beaucoup de forains ne vendent que de ces bijoux de camelotte. Comme on y danse pendant deux jours, à chacun des quadrilles, le garçon offre une bague à sa danseuse, lesquelles comptent le plaisir qu'elles ont éprouvé par le nombre de bagues qu'elles ont reçues.

Si la fille est une *promise*, son fiancé lui offre une bague qui, cette fois, ne lui a pas coûté que deux sous.

Francis Pérot.

LES POURQUOI

CXLVI

POURQUOI L'HIRONDELLE A LA QUEUE FOURCHUE

Une hirondelle ayant, un jour, été poursuivie par un aigle, se vit saisie à la queue par celui-ci. Elle ne dut son salut qu'à la perte de son appareil caudal.

C'est depuis lors que l'hirondelle a la queue fourchue.

(*Recueilli à Bruxelles.*)

Alfred Harou.

(1) Archives municipales, n° 120.

NÉCROLOGIE

Wentworth Webster

Wentworth Webster était né le 16 juin 1828, à Uxbridge, Middlessex (Angleterre) ; il est mort à Sarre (Basses-Pyrénées) le 2 avril 1907. Il était venu s'établir, comme chapelain de l'église anglicane à Saint-Jean de Luz, vers 1870. Il s'adonna dès lors à l'étude de la langue basque, et ne tarda pas à occuper une place distinguée parmi les basquisants. Sur son rôle à ce point de vue, on pourra consulter l'article que M. Julien Vinson, dont il fut le collaborateur et l'ami, lui a consacré dans la *Revue de linguistique*. W. Webster est l'auteur d'un recueil important de contes basques, l'un des premiers en date de ceux où les contes de France sont reproduits sans surcharge, et l'un des plus précieux documents pour la tradition populaire des Basques. Il est intitulé : *Basque Legends* collected chiefly in the Labourd, Londres, 1877, in-8°, de pp. XVI-233 ; une seconde édition, augmentée d'un appendice sur la poésie basque, parut à Londres en 1879 (in-8° de pp. XVI-276). Le volume contient à la fois des légendes sur le cyclope basque connu sous le nom de Tartaro, le Heren-Suge, le Basa-Jaun, et le groupe si curieux des Laminak ou Lamignac, des contes et des légendes religieuses. Ce recueil mériterait d'être traduit en français, mais les seuls de ses 47 numéros qui aient été traduits sont les quatre dont j'ai donné la version française dans les *Contes des Provinces de France*. W. Webster était un correspondant aimable et sûr, qui faisait volontiers part de ses documents et qui prenait la peine d'enquêter pour obliger ses collègues ; c'est à lui que je dois toute la partie basque des *Légendes et superstitions de la Mer*, et s'il n'a pas collaboré directement à la *Revue des Traditions populaires*, c'est lui qui lui a communiqué le petit recueil des contes de la vallée d'Aspe, d'Anselme Callon, qui a paru dans les tomes I, III et VI.

P. S.

BIBLIOGRAPHIE

Dr **Karl Narbeshuber**. *Aus dem Leben der arabischen Bevölkerung in Sfax*, Leipzig, Voigtlander, in-4°, 44 p.

Les documents publiés ici sont une bonne contribution à l'étude de la langue et du folk-lore de Tunisie. Il ne s'agit pas, bien entendu, d'une

monographie complète de la région de Sfax, mais d'un certain nombre de pratiques et de croyances en usage encore aujourd'hui.

La première partie comprend les coutumes relatives au mariage : la demande, les fiançailles, la nuit du henné, la nuit de la descente, le jour de l'éclat, la nuit de la consommation du mariage, le jour du lendemain, le jour de la prière du soir, le (retour du) jour de la semaine. Le texte, accompagné d'une transcription en caractères latins et d'une traduction allemande, est accompagné de notes explicatives. L'auteur aurait pu rapprocher certaines de ces cérémonies de celles qui sont décrites ailleurs pour l'Algérie et la Tunisie (1).

La seconde partie est consacrée aux chants magiques : les ingrédients qui composent le philtre d'amour sont invoqués tour à tour : le coriandre, le cumin sauvage, le mastic, la chaux, le minium, le vert-de-gris, le baume, le sang d'un animal égorgé et un morceau de balai (2).

La troisième partie traite du mauvais œil (3).

La quatrième partie, « la pluie et les sortilèges pour amener la pluie » (en Tunisie on emploie aussi une poupée), c'est un complément du mémoire magistral que M. Bel a consacré à ce sujet (4).

La cinquième partie décrit une fête d'Aïssaoua : il n'aurait pas été inutile de la comparer à la description donnée par M. Doutté (5).

L'ouvrage se termine par un intéressant appendice de M. Stumme : un chant populaire sur l'écharpe d'une jeune fille, transportée, avec mille peines, par un vaisseau pendant une traversée de six mois.

Il est à souhaiter que de pareilles enquêtes, même partielles, soient faites dans toutes les régions de l'Afrique du nord : la philologie et la sociologie ne pourront qu'en profiter.

René Basset.

A. Madeleine. *Au bon vieux temps.* — Récits, contes et légendes de l'ancien Bocage normand. Caen, Delesques, in-18 de pp. xiv-384 (4 francs).

Une partie de ce volume n'est pas rigoureusement populaire en ce sens que l'auteur a fait rentrer dans une même série, et avec des liaisons, des

(1) Cf. Robert. *L'Arabe tel qu'il est*, Alger, 1900, in-8, p. 136-139 : Gaudefroy-Demombynes, *Les cérémonies du mariage chez les indigènes de l'Algérie*, Paris, 1901, pet. in-8 ; Desparmet, *Enseignement de l'arabe dialectal*, seconde période, Blida, 1905, in-8, L. I. chap. II.

(2) Cf. Une chanson kabyle en dialecte Zouaoua du Jurjura, par Moh'and On Masâoud, ap. Hanoteau, *Poésies populaires kabyles*, Paris, 1847, in-8, p. 303-316, *Philtres et sortilèges*.

(3) Cf. Desparmet, *Enseignement de l'arabe dialectal*, l. II, chap. II, *Pratiques magiques et sorcellerie*.

(4) *Quelques rites pour obtenir la pluie en temps de sécheresse chez les Musulmans Maghribins*, *Recueil de mémoires et de textes* publié en l'honneur du XIV° Congrès des Orientalistes par les professeurs de l'Ecole supérieure des Lettres et des Medersas, Alger, 1905, p. 49-98.

(5) *Les Aïssaoua à Tlemcen*, Châlons-sur-Marne, 1900, in-8 (voir la bibliographie, note 2 de la page 5).

contes comiques, tels que les diverses versions bocaines du fin voleur, qui, au nombre de onze, sont rangées sous la rubrique : le Paysau et le Seigneur. Le paysan rusé a le nom rabelaisien de Mâchepet. Une partie très intéressante est intitulée : « les Visions du vieux Bocage normand » ; elle comprend 21 histoires de « Varous », les Lieux hantés (10, où figurent le char de la Mort et la rencontre des bières), les Meutes (3 contributions aux chasses fantastiques), les Revenants (12) ; les Marchés avec le diable forment une autre série, consacrée à ses démêlés avec saint Pierre et surtout avec saint Michel ; on y rencontre une version du diable de Papefiguieu, et un récit, moins répandu, où le diable en passant devant la maison de saint Pierre, lequel était alors laboureur, admire les cornes de ses bœufs, veut à toute force en avoir de pareilles, et pour cela se soumet à un supplice pour qu'on les greffe sur son front. Les Sabbats montrent le rôle des sorciers dans ces réunions nocturnes auxquelles on assigne des dates assez récentes. La croyance aux lavandières de nuit subsiste aussi dans ce pays, où il est dangereux d'aider les laveuses à tordre leur linge. Les lutins ne sont pas très nombreux, non plus que les fées, dont les légendes sont beaucoup plus effacées qu'en Haute-Bretagne. Le volume se termine par d'anciens jeux (au nombre de quatre) et par 17 chansons avec musique. Comme bien on pense, plusieurs ne sont que des variantes de thèmes déjà connus ; mais quelques-unes, qui d'ordinaire ne sont que semi-populaires, ont trait à des coutumes (la demande en mariage). De l'époque de la Révolution il est resté un Alleluia où figure Germinal, et dont voici le dernier couplet :

L'épi sans se montrer encor
S'annonce et promet le trésor
Que doit cueillir Messidor.

P. S.

Baron Gaëtan de Wismes. *Coutumes de mai en Bretagne.* — Nantes, Landreau, in-f° de pp. 15.

Cette monographie parle des coutumes de mai à l'époque ancienne, et cite plusieurs textes sur la plantation du mai en tant que coutume féodale. M. G. de W. a reproduit, d'après une étude de L. Tiercelin parue autrefois dans l'*Hermine* (t. X, p. 337-334), des chansons qui proviennent des environs de Moncontour, d'autres que M. de la Borderie avait publiées en octobre 1894 dans la *Revue de Bretagne et de Vendée.* Une version inédite avec les détails de la cérémonie, telle qu'elle se pratiquait encore en 1902 à Limerzel (Morbihan français), a été communiquée à l'auteur par un de ses amis.

P. S.

NOTES ET ENQUÊTES

*** *Porte-bonheur pour automobile.* Un catalogue de fournitures pour automobiles donne le dessin de plusieurs de ces porte-bonheur; l'un est une statuette de saint Christophe portant le Christ, qui se place à l'avant de la voiture sur le bouchon du radiateur. Des breloques et des plaquettes de ce saint et de saint Benoît sont destinées aux conducteurs ou aux passagers. Saint Christophe a vraisemblablement été choisi en raison de la croyance qu'il préservait de la mort subite.

*** *Fétichisme contemporain.* On a conté que Marcelin Albert ayant passé la nuit dans une auberge, les bonnes femmes du pays découpèrent en petits morceaux le drap de lit qui l'avait enveloppé, s'en partageant les fragments dont pieusement elles firent comme des scapulaires.

(Jules Claretie. *Le Temps*, 28 juin 1907.)

*** *L'Anthologie moderne* (*En préparation*), recueil de vers de 400 pages, donnant plus de 380 pièces. L'exemplaire : 5 fr. Adresser souscriptions et manuscrits dès maintenant à Ch. de Fèbes. Illifaut, par Merdrignac (Côtes-du-Nord).

RÉPONSES

*** *Coutume militaire.* (Cf. t. XXII, p. 240.) C'est un usage dans les Régiments et Sections de fêter, par une beuverie presque toujours, la coïncidence entre le n° du Régiment et le nombre de jours qu'il reste a faire aux hommes de la classe. Par exemple ceux du 126e feront cette fête 126 jours avant la libération, ceux du 14e Bataillon de chasseurs, 14 jours avant ceux de la 6e Section d'Infirmiers, 6 jours avant leur départ.

(Comm. de M. Y. S.)

*** *Ce qu'on dit en trinquant.* L'un des buveurs dit en choquant son verre contre celui de son ami :

A vosse santé
Donné (Dieudonné)

Et l'autre de répondre en faisant le même geste :

Bien *vous fasse*
*Boni*face
è ki moïe to wisse ki passe

(et que ce que vous buvez mouille les endroits où il passe). (Liège.)

*** *Les bonjours* (T. XXI, XXII). Lorsque deux hommes du peuple portent le *même* prénom, ils disent : *Ah ! baptêmes !* (puis la formule habituelle du bonjour). (Liège.)

(Comm. de M. Alfred Harou.)

Le Gérant : J. Allard.

Tours, Imprimerie BOUSREZ. — J. ALLARD, succr.

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

22e Année. — Tome XXII. — Nos 8-9. — Août-Septembre 1907

LE BATON QUI REVERDIT (1)

PREMIÈRE PARTIE

§ 9



u bas du village de la Zaouyah d'El Hamel, au delà de Bou Sada, on m'a montre, près d'une belle source, un mûrier magnifique. D'après la légende, le marabout qui fonda El Hamel à la fin du XVIe siècle s'arrêta pour passer la nuit près de la source et planta son bâton en terre. Le lendemain, voulant le reprendre pour continuer sa route, il trouva qu'il avait pris racine et que des bourgeons avaient poussé. Il y vit l'indice de la volonté de Dieu et fixa sa demeure en cet endroit.

§ 10

D'après la légende dorée, lorsque saint Christophe eut porté le Christ enfant sur ses épaules et lui eut fait traverser une rivière, celui-ci lui dit : Je suis le Christ, ton roi, que tu as servi en cette affaire : pour que tu saches que je dis la vérité, plante en terre, quand tu auras retraversé la rivière, ton bâton près de ta chaumière, et demain tu verras qu'il y a des fleurs et des fruits. Aussitôt il disparut à ses yeux. Christophe ayant planté son bâton, il trouva le lendemain en se levant qu'il portait, comme un palmier, des rameaux et des dattes (2).

§ 11

Dans le cercle de Pilsen, en Autriche, deux amis furent entourés

(1) Suite, voir t. XXI, p. 123.

(2) Jacobus a Voragine, *Legenda aurea*, éd. Grœsse, Breslau, 1890, in-8, ch. c, p. 432 ; Roze, *La légende dorée*, trad. française, Paris, 1902, 3 vol. in-8, t. II, p. 287.

dans la forêt par des hommes armés. L'un d'eux tira son grand couteau et voulut en percer un des brigands, mais il tomba sur le sol blessé mortellement de plusieurs coups. Au même moment, la foudre frappa un vieux chêne qui s'élevait près de la place du meurtre et le brisa en plusieurs milliers de morceaux. Les brigands en furent effrayés et s'enfuirent de tous les côtés. L'autre jeune homme s'agenouilla près du cadavre de son ami, remercia Dieu de son salut et pria pour l'âme du défunt. Il n'y avait pas longtemps qu'il s'était agenouillé quand des gens traversèrent la forêt. Lorsqu'ils virent le cadavre et le jeune homme agenouillé à côté de lui, ils le prirent pour le meurtrier et le conduisirent avec eux devant la justice. Bien qu'il ne put être convaincu de ce crime, les juges le condamnèrent à mort.

Entièrement sûr de son innocence, le jeune homme écouta tranquillement la sentence et fit ses derniers pas avec assurance. En route pour le lieu de l'exécution il prit un bâton, l'enfonça en terre et cria : Aussi vrai que ce bâton prendra racine, portera des rameaux, des fleurs et des fruits, aussi vrai je suis innocent. Et les rameaux et les branches qui en sortiront se pencheront vers la terre en signe de blâme et de tristesse pour les juges injustes. Bientôt après son exécution le bâton eut des racines, grandit jusqu'à devenir un arbre et produisit des fruits. Les rameaux et les branches se penchèrent vers la terre et ainsi s'accomplit la déclaration de l'innocent condamné injustement. On voit encore aujourd'hui ce pommier près des ruines de Krasykov (1).

DEUXIÈME PARTIE

§ 1

Dans un conte roumain, un jeune homme qui est allé se racheter du diable, à qui son père l'a cédé, lui demande comment un homme qui a beaucoup volé et tué peut obtenir sa pénitence. Un des démons lui répond : Si le meurtrier prend le bâton avec lequel il a tué sa première victime et le plante en terre, s'il l'arrose avec de l'eau qu'il apporte dans sa bouche jusqu'à ce qu'il croisse, qu'il bourgeonne, porte des feuilles, des fleurs et des fruits, alors c'est un signe que ses péchés lui sont pardonnés. Le jeune homme rapporte cette réponse à une famille de brigands qui l'a recueilli : leur mère et le plus jeune de ses fils pratiquent cette expiation : le bâton devient un pommier : quelques-uns des fruits étant tombés à

(1) Vernalecken, *Mythe und Bräuche des Volkes in Oesterreich*, Vienne, 1859, in-8, p. 118-119.

terre s'entr'ouvrent et il en sort de blanches colombes qui volent vers le ciel. A cette vue, les autres brigands se convertissent (1).

§ 2

Une légende allemande rapporte qu'un saint ermite, ayant jugé qu'un coupable qu'on menait au gibet avait mérité cette peine, fut privé des dons surnaturels qu'il recevait de Dieu. Un ange lui apprend que sa pénitence consistera à porter avec lui une branche sèche qu'il lui donne jusqu'à ce qu'elle ait produit trois rameaux verts ; il la placera sous sa tête quand il dormira, mendiera son pain aux portes et ne passera jamais plus d'une nuit dans la même maison. Il exécute ces recommandations jusqu'à ce qu'un jour il est accueilli dans une grotte par une femme et ses trois fils qui sont des brigands. Il leur raconte son histoire et elle les touche tellement qu'ils se repentent. Le lendemain on trouve le vieillard mort, mais du bois sec placé sous sa tête sortent trois rameaux verts, signe qu'il était pardonné (2).

§ 3

Un conte arabe chrétien explique de la même manière l'origine d'une pêche appelée *zohri*. Hasan dont le beau-père, par suite de son orgueil et de sa dureté, est tombé dans le malheur le plus profond, refuse de le recevoir chez lui tant qu'il sera sous le coup de la colère divine. Il l'installe dans la plaine de Damas, à une heure du fleuve Asi, et, plantant en terre la baguette sèche qu'il tient à la main, il recommande à son beau-père de l'arroser chaque jour avec de l'eau qu'il ira puiser au fleuve. Cette prescription est exécutée ; pendant trois ans le pécheur repentant arrose la baguette en implorant son pardon. Enfin elle verdit, mais il attend dix jours pour avertir son gendre. Au bout de ce temps, la baguette est devenue un arbre touffu. Hasan, prévenu, reconnaît que Dieu a pardonné à son beau père : il le recueille, lui donne des secours à l'aide desquels le marchand retrouve ses richesses enfouies dans les décombres de son ancienne habitation (3).

§ 4

Dans une légende chrétienne de Basse Bretagne qui a beaucoup

(1) Scholt, *Walachische Märchen*, Stüttgart et Tübingen, 1845, in-8, conte XV, *L'arbre d'expiation*, p. 165-171.

(2) Grimm, *Kinder-und Hausmärchen*, Berlin, 1880, in-8, *Kinderlegenden* n° 6, *Les trois rameaux verts*, p. 698-701.

(3) Texte arabe, d'après Michel Sabbagh ap. Humbert, *Arabica Analecta inedita*, Paris, 1838, in-8, p. 89-126, trad. par Pihan. *Choix de fables et historiettes*, Paris et Alger, 1866, in-18 jés. *Aventures d'un négociant de Baghdad*, p. 98-145.

de rapports avec le conte allemand cité plus haut, un ermite est puni d'un accès de mauvaise humeur par la privation des visites quotidiennes de son bon ange. En expiation, il doit arroser trois fois par jour, au lever du soleil, à midi, et au coucher du soleil, son bâton sec, planté en terre, avec de l'eau qu'il doit apporter dans sa bouche d'une rivière qui coule à quelque distance. Quand le bâton refleurira, l'ange reprendra ses visites.

Tandis que l'ermite accomplit sa pénitence, un brigand, couvert de crimes, l'aperçoit et, saisi de repentir, plante aussi son bâton et l'arrose de la même manière. Ils vivent ainsi pendant longtemps, l'ermite s'impatientant et espérant que son bâton fleurirait avant celui de l'ancien brigand qui, lui, se résignait. Aussi c'est le sien qui fleurit le premier et un ange vient le chercher et l'emmener au ciel. Celui de l'ermite ne fleurit que plus tard parce que sa douleur et son repentir n'étaient pas aussi vifs que ceux du brigand (1).

§ 5

Une légende russe est tout à fait semblable à la légende roumaine, sauf les différences de rédaction. Bienvenu, que son père a cédé, sans le savoir, au diable, part en enfer pour retirer le contrat de vente. En route, il rencontre un brigand qui a connu son père, Mindey, et qui veut faire pénitence. Il l'ajourne à son retour. Alors il plante en terre la massue du brigand, lui recommande de l'arroser avec de l'eau qu'il apporte avec sa bouche d'un ruisseau où il va la chercher à genoux. Quand la massue aura des fleurs et des fruits, Dieu lui aura pardonné. Longtemps après, Bienvenu, devenu évêque et passant par une forêt, est attiré par une odeur suave. C'est la massue de Mindey devenue pommier et portant des fruits. L'évêque reçoit la confession du brigand et, à chaque péché avoué, une pomme tombe à terre (2).

René Basset.

(1) Luzel, *Légendes chrétiennes de la Basse-Bretagne*, Paris, 1881, 2 vol. in-8, t. I, p. 204-209. *Le brigand sauvé avant l'ermite.*

(2) Chodzko, *Contes des paysans et des pâtres slaves*, Paris, 1864, in-16, *Le brigand Méndey*, d'après Glinski, p. 103-123.

LES TRADITIONS POPULAIRES DE LA RUSSIE (1)

II

LE SOLEIL ET LA LUNE



Le soleil, qui est pour nous, habitants de la terre, le plus bel astre du firmament, occupe sa place bien marquée dans le Folk-lore de tous les peuples. Les Russes, tout comme les autres, lui donnent une large part dans leurs traditions, et davantage encore à la lune, notre plus proche voisine céleste.

Dieu gouverne le monde, — disent mes concitoyens, — le soleil est en sa puissance et règle son cours d'après les ordonnances du Très-Haut. Le soleil, la lune et les étoiles sont les flambeaux du Seigneur, disent les Ociétines — une des peuplades chrétiennes du Caucase septentrional, — Dieu leur ordonne d'éclairer la terre, de luire avec plus ou moins d'éclat, ou de ne pas se montrer du tout.

Une série de dictons affirme la suprématie du soleil sur les autres astres et le rôle dominant qu'il joue pour la terre. Le soleil est le roi du ciel ; la lune et les étoiles forment sa famille, assurent les paysans de la Podolie. Le soleil est le prince, le roi de la terre ; la lune est la princesse-reine, — affirme-t on presque partout en Russie. Les liens de parenté qu'on prétend exister entre ces deux astres sont différents d'après les croyances de diverses localités. Le soleil et la lune sont frère et sœur, — disent les Arméniens du Caucase. D'après les Géorgiens, la lune est la fille du soleil. Les légendes des vieux Slavons et des Lithuaniens de nos jours prétendent que le soleil est la fille de Dieu, l'épouse de la lune, et les étoiles sont leurs enfants. Plus souvent le soleil et la lune sont considérés comme époux, mais ce qui est curieux, c'est que généralement, et surtout au Caucase et parmi les peuplades géorgiennes et tartares, — c'est la lune qui joue le rôle de mari et le soleil celui de la femme. La même croyance se retrouve en Russie (2) : le soleil est la mère, la

(1) Suite, v. t. XXII, p. 203.

(2) La lune porte en russe deux dénominations : « LOUNA » la lune; ce mot est du genre féminin, et « *miécetz* » ; ce mot, qui veut dire en outre le mois, est du genre masculin. Ces deux termes s'emploient d'ordinaire indistinctement, mais quand on parle de la lune comme d'un être animé du sexe masculin, on a recours à la seconde de ces dénominations. Le soleil « *solnze* » est en langue russe du genre neutre.

lune le père, les étoiles sont des sœurs, — disent les paysans du gouvernement de Smolensk. Le soleil est une belle jeune fille, qui parcourt le ciel, en tournant toujours son œil vers la terre, dit-on encore.

Les Tartares prétendent également que le soleil et la lune sont des êtres animés, créés par Allach pour que leur beauté et leur éclat réjouisse sur terre les fidèles. Autrefois ils étaient mari (la lune) et femme (le soleil), mais ils se sont séparés pour toujours après une dispute conjugale ; depuis, la lune ne fait que poursuivre le soleil, sans jamais pouvoir le rejoindre. Cette scène domestique a eu pour la lune d'autres conséquences encore plus funestes. L'épouse furieuse (le soleil) lui a jeté à la figure la pâte qu'elle pétrissait pour en faire du pain, et depuis lors la lune, quoi qu'elle fasse, malgré qu'elle descende tous les mois dans la mer pour se laver — n'a jamais pu faire disparaître de sa face les taches noires que cette pâte lui a laissées au visage. (Nous verrons plus tard que les taches noires de la lune trouveront encore bien d'autres applications.)

Les Russes du gouvernement de Toula, tout en attribuant le sexe féminin au soleil et le sexe masculin à la lune, donnent une autre explication à la séparation apparente de ces deux astres — mari et femme. La lune, dans son rôle d'être fort, prend sur soi la tâche plus pénible et périlleuse de veiller sur la terre quand il fait noir, et laisse ce soin galamment au soleil, son épouse, pour le temps où il fait clair. Néanmoins, ils se rencontrent tous les matins, avant l'aube, et la lune raconte au soleil tous les incidents de la nuit. Si la nuit a été calme, le soleil s'en réjouit et se lève radieux, — si non, il s'en attriste, se voile de nuages, se dérobe aux yeux des mortels dans son courroux, et alors le temps reste triste et sombre de toute la journée. Ces croyances poétiques rappellent les croyances belges et limousines citées par M. Paul Sébillot (*Le Folk-Lore de France*, tome I, page 9), d'après lesquelles Dieu marie le soleil à la lune, en ordonnant au premier d'être le mari et à la seconde la femme, et en assignant à chaque époux son rôle dans l'éclairage du monde.

Comme tous les êtres animés, le soleil et la lune, ainsi que la terre, d'après les dires des paysans russes, vieillissent avec le temps. Aujourd'hui ils sont déjà bien âgés, puisque près de huit mille ans se sont écoulés depuis la création du monde. Aussi, le soleil ne chauffe-t-il plus comme jadis, et la terre a-t-elle perdu sa fécondité ancienne, — elle ne donne plus de récoltes aussi abondantes qu'autrefois. Dans le gouvernement de Vitebsk on prétend

que le soleil jadis était plus grand qu'aujourd'hui et marchait plus près de la terre, mais les péchés des mortels l'ont obligé de s'éloigner d'eux ; en même temps sa grandeur et son éclat ont décru ; il viendra un jour où cet astre s'éteindra et disparaîtra à jamais, et alors ce sera la fin du monde. Mais en attendant, le soleil remplit sa tâche journalière : dans la journée le soleil travaille, et la nuit se repose, disent les paysans russes. D'après les traditions serbes, le soleil a son royaume au-delà des mers, -- il y fait un été éternel, c'est de là que nous viennent les oiseaux au printemps, et que le vent nous apporte les semences des plantes et des fleurs qui ornent nos bois et nos prairies.

Le mouvement apparent du soleil au-dessus de la terre trouve aussi ses explications. Le soleil roule comme une roue sur le ciel, de bas en haut et de haut en bas, — disent les habitants de la Russie blanche. Le soleil au matin monte au ciel lentement, en se prélassant à sa guise, mais plus tard dans la journée il enjambe un lièvre et fait son parcours plus vite, affirment les paysans du gouvernement de Kalouga. Vers midi le soleil atteint son point le plus élevé et le plus éloigné de la terre, aussi nous semble-t-il tout petit à ce moment de la journée. tandis qu'il paraît plus grand quand il descend le soir vers l'horizon pour se coucher. Si le soleil semble ralentir son cours sur le ciel vers midi et rester même pendant quelque temps immobile, — c'est qu'il sommeille un peu à ce moment, fait sa sieste de l'après-midi ; le soir il se couche pour tout de bon et se lève de grand matin après s'être bien reposé de sa fatigue journalière. D'après certaines croyances le soleil se plonge pour la nuit dans la mer, afin de s'y rafraîchir et s'y laver de la poussière du jour ; aussi se lève-t-il le matin clair et brillant ; si la journée est trouble, on dit que le soleil s'est mal lavé. Les Petits-Russiens ont sur le mouvement du soleil des idées plus justes : « Quand le soleil se couche derrière la montagne, il fait nuit chez nous et jour au-delà des monts ; quand il se lève – c'est le contraire. » Les journées étant plus longues en été qu'en hiver, le soleil reste longtemps au-dessus de l'horizon — ceci prouve la sagesse de Dieu et sa sollicitude envers les humains : Dieu sait que les hommes ont besoin de travailler davantage en été afin d'avoir à manger l'année ronde, aussi a-t il ordonné au soleil de leur luire plus longtemps en été qu'en hiver, quand ils ont moins à faire. L'éclat du soleil, la chaleur de ses rayons sont également différents selon les saisons. Un grand nombre de dictons populaires le constatent. Le soleil en hiver luit, mais ne réchauffe pas — disent les Petits-Russiens. Le soleil n'est point chaud hiver comme été. « Soleil d'hiver — cœur de ma-

râtre » — toujours moins chaud que le cœur d'une mère. « Le soleil de printemps réchauffe et sèche la terre bien vite. » « Ce que la pluie a mouillé, le soleil le dessèche. » « Quand le soleil chauffe — tout mûrit. » Je pourrais multiplier ces citations à l'infini, mais comme on en trouve d'identiques dans toutes les langues, je me bornerai à celles-là. Le rôle que la sagesse populaire attribue au soleil est surtout important dans le domaine agricole, où il a énormément à faire, en effet : c'est lui qui chasse la neige au printemps, qui fait pousser les plantes et verdir les feuilles, lui encore qui ouvre les fleurs et leur donne leur beauté et leur parfum ; lui enfin qui fait mûrir les blés et donne aux humains leur pitance, tout le contraire de la lune, qui ne fait que luire sans réchauffer quoi que ce soit et ne donne rien à personne, elle mange en vraie fainéante son pain quotidien au Seigneur... Les changements de couleur du disque solaire sont expliqués curieusement. « Le soleil devient rouge le soir et le matin à cause du froid ; dans la journée il fait plus chaud, et alors il est blanc. »

Je passe sous silence un nombre infini de pronostics météorologiques, prévisions de la pluie et du beau temps, de froid, etc, d'après l'aspect du soleil à son lever ou au coucher, d'après la couleur de l'aurore et ainsi de suite. Ces pronostics sont aussi à peu près semblables partout et leur examen me pousserait trop loin dans le domaine de la météorologie populaire.

Aussi, ne parlerai-je que d'une seule observation du soleil à laquelle le peuple se livre plusieurs fois dans l'année, à des époques fixes, mais qui n'a aucun rapport avec la météorologie, celle-là. Comme dans certaines parties de la France (voir M. P. Sébillot, *Folk-Lore de France*, t. I, p. 63), en Angleterre et en Islande, on croit qu'à certaines grandes fêtes, le soleil à son lever se réjouit et danse, ou, comme on dit en Russie — joue. Ce jeu se manifeste par des changements dans la coloration de son disque et même par des sauts joyeux. Généralement, on croit que la danse du soleil a lieu à Pâques, parfois à la Saint-Jean. En Russie on assure que le soleil danse cinq fois l'an, — à Pâques, à Noël, au Jour des Rois, à l'Annonciation et à la Saint-Jean, mais c'est surtout au jour de Pâques que l'on rattache ce phénomène, n'existant, du reste, que dans l'imagination du peuple. On prétend en outre que si le soleil, à l'aube de ce jour, est serein et que le jeu du soleil est bien apparent, c'est présage d'un bel été et d'une récolte abondante. D'après un adage russe très ancien, l'année où Jésus Christ est ressuscité, il s'est produit au ciel un phénomène bien autrement miraculeux : pendant huit jours consécutifs le soleil ne s'est pas couché du

tout; les deux premiers jours il se tenait immobile au-dessus du levant, les trois jours suivants, au zénith, pendant deux jours encore il descendit graduellement vers le couchant et ne disparut entièrement sous terre que le soir du huitième jour. Ailleurs, c'est à la Saint-Jean que la danse du soleil est plus spécialement rattachée. Dans certains endroits, d'après des adages également très anciens, ce jour-là le soleil célèbre sa fête. Il monte au ciel sur un char, attelé de trois chevaux, un tout couvert de diamants, un autre d'or et un troisième d'argent, et va ainsi à la rencontre de la lune; ce jour-là a lieu la réconciliation des deux époux, brouillés le reste de l'année. Le soleil en est tout joyeux, il jette des milliers de rayons et prend toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Celui qui a eu la chance d'observer ce phénomène sera heureux sa vie durant. Seulement, d'après les assertions des paysans du gouvernement de Wilna, le soleil n'aime pas que des yeux indiscrets voient cette fête conjugale ; « vous autres, habitants de la terre », dit-il aux humains, « vous jouez et dansez l'année ronde, laissez-moi donc aujourd'hui, ne fût-ce qu'une seule fois, me réjouir et danser à ma guise ». Les Serbes prétendent qu'en célébrant la Saint-Jean, le soleil s'arrête au ciel dans sa course trois fois dans la journée.

Les paysans connaissent bien les solstices d'hiver et d'été, en y rattachant surtout des pronostics météorologiques, dont je ne parlerai pas. Ils remarquent qu'à partir du solstice d'hiver le soleil tourne vers l'été et l'hiver tourne au froid. Ceci correspond à un dicton français : « Quand le jour croît, ainsi fait le froid. » Au solstice d'été c'est le contraire : le soleil se dirige vers l'hiver et l'été augmente de chaleur. Toute une série de dictons, absolument semblables dans toutes les langues, constate l'accroissement graduel du jour après le solstice d'hiver, et le contraire après celui d'été.

Les paysans mettent en rapport le lever et le coucher du soleil avec le travail journalier des ouvriers. « Au fainéant le soleil se lève toujours trop tôt. » « Au soleil couchant l'ouvrier joyeux se sent, au soleil levant mal au ventre lui prend », il tâche de se dérober au travail. Néanmoins, c'est le lever avec l'aurore qui donne au paysan son bien-être. « L'aurore au paysan apporte de l'or. » « L'aurore amène le travail, le travail amène l'argent. » « L'aube matinale appelle le paysan à sa tâche, — point il n'a besoin de montre pour le réveiller. » Celui qui à l'aube matinale n'est debout, pour sa bourse perd bien des sous », disent les paysans.

Les approches de l'aube sont le moment le plus froid de la journée; c'est aussi le moment où la rosée descend sur l'herbe, plus

tard le soleil se lève et la fait disparaître. Il y a là-dessous un dicton allégorique : « L'aube matinale, belle jeune fille aux joues roses, errait la nuit dans les bois et perdait ses clefs d'argent ; la lune, qui les vit, ne dit rien, — vint le soleil qui les ramassa » ; la nuit la rosée reste sur l'herbe, la lune ne lui fait rien, mais elle s'évapore sous les chauds rayons du soleil.

L'aurore du soir annonce l'heure du repos. Les paysans russes ont beaucoup de préjugés se rattachant au coucher du soleil. Ainsi, ils prétendent qu'il est dangereux d'aller dormir au moment où le soleil se couche - on risque d'avoir la fièvre ; il ne faut jamais prêter de l'argent ni donner du pain à personne après le coucher du soleil, ni même compter son propre argent, on risque de le voir s'en aller de la maison ; ne point se peigner les cheveux, au risque d'en provoquer la chute, etc.

Les éclipses de soleil sont dues à de mauvais génies qui veulent s'en emparer et le rognent : elles sont de mauvais présages pour les chrétiens, tandis que les éclipses de lune sont un mauvais présage pour les Turcs et en général pour tous les musulmans.

Le soleil et ses rayons sont des modèles de pureté : « les rayons du soleil ne se salissent pas, même en se mirant dans une mare » ; « le fumier ne salit pas un rayon de soleil », disent les Polonais et les Russes. Néanmoins « un chaud soleil de printemps donne le hâle aux joues ». Aucun homme ne peut fixer le soleil, sans risque de devenir aveugle, mais il luit pour tout le monde — les riches comme les pauvres, les bons comme les mauvais. « Si quelqu'un pouvait prendre le soleil en fermage, il le ferait payer cher. » « Quand le soleil paraît, — tout le monde le voit. » « Point n'est la faute au soleil si la chauve-souris n'y voit rien à midi. » Telle est encore une série de dictons de mon pays, que je choisis presque au hasard parmi une masse d'autres.

Rien ne peut se dérober, rien n'échappe à la clarté du soleil, son œil étincelant met tout en lumière : « Quelque chemin dérobé que l'on prenne, on n'échappera pas à l'œil du soleil. » « Ce que l'on croit pouvoir cacher à tout le monde, le soleil saura bien le mettre à jour. » Le Russe, en parlant ainsi de la toute-puissance du soleil et de sa beauté lumineuse, ne met rien au monde au-dessus de lui, rien — si ce n'est la vérité : « Il n'y a que la vérité dont l'éclat surpasse celui du soleil », dit-il.

A côté du soleil la lune joue dans les traditions populaires un rôle bien plus modeste, - qu'elle soit son époux, sa fille, son frère, qu'elle soit la princesse, à côté du prince-soleil - elle ne l'égale en rien. Mais tout comme le soleil, surtout le soleil levant, — elle a

ses adorateurs, qui la déifient même quelquefois : « La lune est notre petite déesse (littéral. : petit dieu), – qui nous la remplacerait, si elle disparaissait du monde ? » disent les Galiciens. Il est des gens pour lesquels la lune est plus utile que le soleil : « La lune est le soleil des Tziganes et Cosaques », — les Tziganes (bohémiens) sont des rôdeurs de nuit, dont le métier principal est de voler des chevaux, les Cosaques font leurs expéditions belliqueuses dans les pays ennemis de préférence la nuit.

Les Voltiaks (une peuplade du nord-est de la Russie) prétendent que la lune était autrefois tout aussi brillante que le soleil, mais les mauvais esprits et les sorciers s'occupent à la détruire, pour la punir de ce qu'elle éclaire la nuit et les empêche de faire leur métier au détriment du genre humain. Quant au caractère réel de la lune, satellite de la terre, les paysans russes n'en ont aucune mauvaise idée et ne s'expliquent ses phases que d'une manière bien fantastique. « La lune est l'œil de Dieu », disent les habitants russes de la Pologne. D'après les Ociétines, la lune est un grand flambeau, allumé de nuit devant Dieu. Les Petits-Russiens de la Podolie s'imaginent que chaque mois il y a une lune nouvelle. L'ancienne se meurt et descend à l'enfer, où on la refond, après avoir nettoyé la matière dont elle est faite ; puis elle naît, grandit, vieillit et meurt à son tour. Les Tartares croient également que nous avons tous les mois une lune nouvelle, qui naît après avoir été deux jours au sein de sa mère. Au nord de la Russie, dans le gouvernement d'Archangel, on prétend qu'après la pleine lune le disque lunaire est assailli par le soleil et les foudres, qui la rognent par jalousie, pour la punir de la cour qu'elle fait à l'aube matinale. D'après une croyance répandue en Russie, comme partout ailleurs, « Dieu émiette les vieilles lunes pour en faire des étoiles ». « La vieille lune est hachée en menus morceaux, qui se répandent au ciel en étoiles », etc.

Les taches de la lune ont leurs explications et leurs légendes assez différentes dans les diverses localités. Je n'ai point trouvé dans le Folk-lore russe l'explication, assez répandue ailleurs, d'après laquelle le bonhomme que l'on croit voir dans la lune serait Judas. La conception la plus généralement admise est que l'on voit deux figures humaines, qui seraient Caïn et Abel, — reproduisant de toute éternité la scène du meurtre d'Abel par son frère. Caïn reste debout et tient Abel au bout de sa fourche. Ailleurs on croit voir sur le disque de la lune l'image de deux forgerons, qui la hachent et en forgent des étoiles. Les Tchérémisses — une peuplade du nord-est de la Russie — voient sur la lune une jeune fille portant des seaux d'eau, qui y a été transportée dans les circonstances sui-

vantes : « Il était autrefois un paysan, qui avait une fille extrêmement belle ; quand sa femme mourut, le paysan se remaria, et la marâtre prit en grippe la jeune fille, par jalousie de sa beauté ; elle la condamna aux plus lourds travaux et la poursuivait du matin au soir par sa haine ; une nuit, que la lune brillait au ciel, elle l'envoya avec des seaux puiser de l'eau à une rivière lointaine ; la jeune fille obéit, mais chemin faisant, exténuée de fatigue, elle se plaignit à la lune de son triste sort en disant : « Si tu voulais bien, belle lune, me prendre chez toi pour me débarrasser de ma marâtre ? » La lune l'entendit, eut pitié de la pauvrette et exauça son vœu, — depuis lors on voit sur la face de la lune une jeune fille portant deux seaux. » Ailleurs, enfin, on prétend voir sur la lune la figure de Marie-Madeleine.

J'ai déjà parlé des éclipses de lune, funestes aux musulmans, qui l'honorent tout particulièrement et dont les malheurs les touchent par suite de très près. Quand ce phénomène se produit, — ce sont les diables qui veulent s'en emparer et la détruire ; si l'éclipse est totale, c'est que leur plan a réussi, — ils emportent la lune et essayent de la noyer dans un grand lac, qui se trouve au troisième ciel (croyance des Tartares caucasiens). Voyant ce malheur, les fidèles se mettent à faire un tapage infernal, battent sur des plats d'airain, tirent des coups de fusils, crient à tue-tête, le tout pour chasser les démons et sauver l'astre qui leur est si cher. A la fin cela leur réussit — les démons épouvantés prennent la fuite et rendent à la lune sa liberté. Les Géorgiens attribuent l'éclipse de la lune à l'attaque d'un grand serpent. Ailleurs, ce sont des sorciers ou des loups-garous qui veulent la dévorer. En Russie on en accuse les femmes ou les jeunes filles sorcières (les viedmas — femmes ou filles sorcières, qui ont vendu leur âme au diable, et qui ont toutes les forces infernales à leur service ; tous les ans elles vont au sabbat à cheval sur des boucs ou des balais, à la Montagne Chauve, près de Kieff ; on met sur leur compte bien d'autres méfaits, entre autres celui de jeter un sort aux gens et de faire tarir le lait des vaches ; les vidmas sont reconnaissables par une petite queue qui leur pousse au bas du dos).

La lune a sa fête qu'elle célèbre le 5 juillet ; le soir de ce jour, elle joue, danse, tout comme le soleil ; on la voit changer de place, tressauter, jouer à cache-cache avec les nuages. En même temps, sa face change de couleur, — si elle prend à tour de rôle toutes les sept couleurs de l'arc en-ciel, c'est d'un heureux présage pour la récolte des seigles.

La lumière de la lune est loin d'égaler l'éclat du soleil, mais elle

surpasse la lumière des étoiles. Nous trouvons là-dessus dans le Folk-lore russe toute une série de dictons : « La lune est d'argent, le soleil est d'or. » « Quand le soleil n'y est pas, on se contente de la lune. » « Quand la lune est au ciel, on n'a cure des étoiles. » « Devant la lune les étoiles n'ont qu'à s'éclipser » « La lune nous éclaire de nuit, mais ne nous réchauffe pas », etc. La lune, comme le soleil, est unique dans son genre : « Il n'y pas deux lunes au ciel, il n'est pas deux soleils pour nous réchauffer. »

Beaucoup de dictons, et encore plus de préjugés, se rattachent aux diverses phases de la lune. « Le premier jour de la naissance de la nouvelle lune, personne ne peut l'apercevoir, — hormis l'homme le plus méritant devant Dieu », disent les Petits-russiens. Les jours entre la naissance de la lune et son plein sont réputés jours heureux. Apercevoir pour la première fois la nouvelle lune à sa droite est un heureux présage, — l'apercevoir à sa gauche en est un mauvais. « Quand on voit pour la première fois la lune, il est bon d'avoir de l'argent dans sa poche — fais-le sonner, tu n'en manqueras pas de tout le mois. » Si au contraire la bourse est vide, — vide elle sera jusqu'à ce que la lune ait achevé son cours. Si l'on aperçoit la lune à sa gauche, il est bon de la saluer très bas, — pour se préserver de la maladie, etc. Quand la lune est au ciel sous forme de croissant, c'est l'époque la plus favorable aux ébats des fées. La nouvelle lune ne reste pas longtemps au-dessus de l'horizon, elle se couche bientôt : « La jeune lune n'aime pas à rester longtemps dehors. » S'il pleut à la nouvelle lune, on dit que la jeune lune se lave ou prend le baptême.

La « lune rousse », avec les effets pernicieux sur la végétation qu'on lui impute en France, est absolument inconnue en Russie, et même le terme de lune rousse n'existe point dans le Folk-lore russe. Des gelées funestes aux jeunes pousses des plantes et surtout aux fleurs des arbres fruitiers ont certainement lieu bien souvent en Russie tout comme ailleurs, pendant les belles nuits de printemps, lorsque le ciel est pur et sans nuages, mais il n'est venu à personne l'idée de rattacher ses effets désastreux à l'influence de la lune, qui n'y est absolument pour rien, comme on sait.

Tout le monde connaît les nombreux préjugés qui établissent soidisant l'influence de la lune dans ses diverses phases sur les plantes, les animaux, et même sur les hommes. M. Sébillot en parle longuement dans son ouvrage. J'aurais pu de mon côté en remplir bien des pages, comme je l'ai fait dans mes livres russes, mais je crois la chose inutile, du moins dans mon étude actuelle J'ai comparé et confronté ce que dit là-dessus le Folk-lore de tous les peuples,

et j'y ai trouvé si peu de concordances, et au contraire tant de contradictions évidentes, qu'il est impossible d'attribuer à tous ces préjugés aucun fondement sérieux, ou de voir en eux le résultat d'observations réelles. Je me bornerai donc à n'en citer que quelques-uns des plus répandus, quoiqu'ils n'en soient pour cela pas plus véridiques que les autres. Ainsi, on prétend qu'il faut labourer la terre et répandre le fumier en lune vieille, autrement on risque de voir les champs envahis par les mauvaises herbes ; ceci correspond assez aux observations françaises et allemandes, mais les Serbes et les Bulgares recommandent juste le contraire. En ce qui concerne les semailles, il est bon de les faire quand la lune est dans son plein, hormis les plantes que l'on cultive pour leurs racines et leurs tubercules souterrains — pommes de terre, carottes, betteraves, etc., — celles-ci doivent être semées ou plantées en vieille lune, ou encore mieux dans l'intervalle entre deux lunes, « quand la lune est sous terre ». Les céréales, semées en lune nouvelle, donnent beaucoup de paille, mais peu de grain, et un grain chétif; en revanche, tout ce qui est cultivé pour la tige doit être semé dans le premier quartier, — ainsi le lin et le chanvre. On sait que dans les anciens temps en France on recommandait de couper le bois d'œuvre en vieille lune ; chez nous, les indications là-dessus sont très contradictoires ; d'après les unes, il est bon de faire la coupe du bois quand la lune est pleine, d'après d'autres dans le dernier quartier, sauf pour quelques espèces d'arbres, — le tremble, le bouleau, l'orme, qu'il faut abattre en lune jeune. Le bois coupé quand la lune augmente repousse plus vite, etc.

Les indications sont tout aussi nombreuses et tout aussi contradictoires en ce qui concerne l'influence de la lune sur l'élevage, l'accouplement et l'abattage des animaux domestiques, la conservation des viandes et les autres denrées. Je mentionnerai une croyance bizarre des Petits-Russiens de Tchernigoff, d'après laquelle les pourceaux, nés en lune jeune, appartiennent aux sorcières, — aussi faut-il les abattre au plus vite, — si on veut les conserver, la maîtresse de maison doit leur enlever avec ses dents un petit bout de la queue ! Les brebis nées à cette époque appartiennent à la bête, c'est-à-dire au loup, — il faut les abattre, les vendre ou simplement les chasser hors de chez soi, car on ne peut en avoir aucun profit. La jument saillie en pleine lune apportera un étalon, — en vieille lune une jument. Les brebis doivent être tondues en vieille lune, — la laine en sera plus molle et plus durable. En lune jeune ou pleine le poisson prend bien à l'hameçon. Il est bon de détruire les animaux et les insectes nuisibles aux plantes — en vieille lune. Les

animaux destinés à la boucherie doivent être abattus avant la pleine lune. Les chiens sont plus disposés à devenir enragés en pleine lune, ou en lune vieille. La morsure des serpents est plus dangereuse en lune jeune, — on n'en guérit que rarement En ce qui concerne l'influence de la lune sur les hommes, on remarque que ceux qui naissent en lune jeune ont un tempérament sanguin, vif, emporté. Si l'on s'endort la face vers la pleine lune on risque de devenir lunatique. Les cheveux, coupés en lune jeune, repoussent plus vite et deviennent plus longs, etc Je dirai encore une fois qu'aucune de ces prétendues observations n'est confirmée par l'expérience et l'on ne peut leur attacher aucune valeur réelle, aussi les habitants de la Russie blanche ont raison en affirmant que « celui qui s'en repose à la lune aura peu de pâte à pétrir », concordant en cela avec les dires français, d'après lesquels : « le laboureur lunier ne remplit pas son grenier », et « qui lunatte — folatte ».

Une question bien plus importante est de savoir — la lune a-t-elle ou non l'influence prépondérante qu'on lui attribue sur le temps ? — les conditions météorologiques des mois et des saisons. Les savants sont plutôt enclins à nier cette influence, ou ne lui attribuent-ils qu'une très faible part dans les variations du temps, — tandis que les gens de la campagne, les agriculteurs, les marins en sont fermement convaincus et l'exagèrent même beaucoup plus que de raison. Je n'entrerai pas ici dans cette controverse bien ancienne et me bornerai à citer une maxime curieuse des Arméniens du Caucase, qui réfute le rôle généralement attribué à la lune — « ne te fie point aux caresses d'une femme, ne juge pas du temps d'après la lune ». Comme pour le soleil, je passerai sous silence toute la série innombrable des pronostics météorologiques, basés sur l'observation de la lune dans ses différentes phases, son aspect, sa couleur, la position de son croissant, les cercles lumineux qui l'entourent parfois, etc. Je dirai seulement que les changements de temps sont généralement attendus à l'époque de la naissance de la lune et doivent se manifester en lune jeune, où l'on recommande de l'observer. D'après les affirmations des paysans russes, petits-russiens, tchouvaches, — les trois premiers jours qui suivent la naissance de la lune sont les plus concluants pour le temps qu'il fera durant tout le mois. Mais on peut s'attendre au changement de temps à chaque nouveau quartier. On prétend que le temps est généralement plus mauvais après la pleine lune, quand elle va à son déclin, qu'en lune jeune. Le troisième quartier règle le temps jusqu'à la nouvelle lune. En pleine lune, hiver comme été, il fait généralement plus froid qu'aux autres quartiers, etc. Sans trop

exagérer l'influence de la lune sur les variations météorologiques à la surface de la terre, sans aller aussi loin que les Allemands, qui prétendent que « c'est la lune qui fait le temps », je crois qu'il est tout aussi impossible de nier toute possibilité de cette influence et de méconnaitre l'utilité de son étude. Si la lune produit un phénomène aussi grandiose que le flux et le reflux de la mer, l'air ambiant, l'océan atmosphérique qui entoure notre planète peut subir l'influence lunaire davantage encore que les eaux des mers et la manifester par ses ondulations, ses mouvements, les vents et les autres météores qui nous apportent la pluie et le beau temps A mon avis, c'est une question à étudier, mais de prime abord, et d'expérience, les observations journalières des peuples dans le domaine de la météorologie pourraient peut-être servir à enrichir la science elle-même et à en élargir les bornes. C'est du moins le principe qui me guidait toujours dans mes études de la sagesse traditionnelle des nations, sauf à savoir, pour s'en servir, démêler le bon grain d'avec l'ivraie.

ALEXIS YERMOLOFF.



LES EMPREINTES MERVEILLEUSES (1)

CCCI

L'ANE DE TCHANG-KONO

Tchang-Kono, un des huit Immortels, montait habituellement un âne blanc sur lequel il parcourait en un jour plusieurs myriades de *li* (lieues). Le moment du repas venu, il pliait son âne qui devenait mince comme une feuille de papier et le mettait dans une boîte pour les bonnets : quand il voulait le monter, il lui insufflait de l'eau et l'âne reparaissait. On montrait encore au XIIe siècle sur le pont de Ngan-tsi les traces des pas de cet âne merveilleux (2).

CCCII

L'EMPREINTE DU WILDBACH

Lorsque l'on vient de Gois, près du lac de Neusiedl en Autriche, par les vignes dans le Westerwald, on voit à gauche du sentier, un bloc de rocher appelé Hufstein dans la gorge profonde du Wild-

(1) Suite. Voir t. XXI, p. 376.

(2) Ed. Chavannes. *Pei Yuan Lou. Toung-Pao.* IIe série, t. V. Leide, 1904, in-8, p. 184 et note.

bach. Sur sa pointe est une empreinte en forme de fer à cheval, sur laquelle on raconte ce qui suit :

Un jour, le Chasseur sauvage chassait avec son cheval quand il éclata un violent orage. Il donna de l'éperon à sa monture. Mais, ne pouvant passer le Wildbach, il fit rouler dans l'eau le bloc de rocher, s'élança sur lui d'un bond et le chasseur et le cheval furent engloutis dans les vagues. C'était l'œuvre du génie des eaux et, joyeux de s'être vengé du cavalier, il lança de l'abîme un bouquet de fleurs qui fut jeté par les vagues sur le rocher où on peut le voir encore aujourd'hui pétrifié. Le génie de l'eau ne put trouver le quatrième sabot du cheval, c'est pourquoi il le cherche encore jusqu'à présent (1).

René Basset.

MYTHOLOGIE ET FOLK-LORE DE L'ENFANCE

XXVIII

EN WALLONIE

Les cloches. — Si les cloches se mettent à sonner pendant que l'enfant fait des grimaces, il restera défiguré (Hainaut. Cf. Revue des Trad. pop. Cloches); à Liège, c'est seulement lorsque les cloches reviennent de Rome.

Prière d'enfants.

Petit Jésus, couvert de fleurs,
Venez loger dans mon cœur :
Il est si petit, si petit,
Qu'il n'y a place que pour Jésus-Christ.

(*Hainaut.*)

Un serment d'enfant. — Les enfants élèvent deux doigts, l'index et le médius, crachent sur les doigts, puis les retournent et crachent de nouveau dessus, en disant : « Je le jure. » (Outre-Meuse, Liège.)

L'empreinte sur la neige. — Les enfants disent, à Liège, en s'étendant dans la neige, qu'ils font leur portrait ; en Hainaut, un *bon Dieu* (2) ; dans le Brabant Wallon, une *sainte Catherine.*

(1) Vernaleken, *Mythen und Bräuche des Volkes in Oesterreich.* Vienne, 1859, in-8, p. 24-25.

L'enfant qui frappe sa mère. — Un enfant méchant se permit un jour de frapper sa mère. Dieu le punit en le rappelant à lui. Mais la punition ne devait pas s'arrêter là ; pour servir d'exemple à ceux qui voudraient l'imiter, son bras qui s'était levé sur sa mère sortit de sa tombe et, malgré tous les efforts qu'on fit, il reparaissait toujours sur le petit tertre du cimetière. La pauvre mère, affligée au plus haut degré, s'en fut trouver le curé pour lui demander ce qu'il lui restait à faire en l'occurrence. « Prenez des verges et frappez ce bras à coups redoublés, dit le pasteur, agissez comme il a agi à votre égard. » La mère fit ce que le curé lui avait recommandé, pria beaucoup et fit dire des messes. L'apparition cessa aussitôt. (*Environs de Liège, Hesbaye.*)

Les enfants et les choux rouges. — A Feimes, commune de Celles (Hesbaye), on dit que les enfants sortent d'un *cabu* (chou rouge).

On me cite des enfants de la localité qui se mirent à taillader tous les choux rouges d'un jardin pour voir s'ils n'y trouveraient pas d'enfant.

Les cloches de la semaine sainte. — A Mons et dans les environs les cloches partent pour Rome le jeudi saint et ne reviennent que le samedi suivant, rapportant des œufs, des bonbons, des jouets, qu'on distribue aux enfants, en les cachant sous les plantes du jardin.

Aux enfants curieux qui demandent à voir partir les cloches on montre des oiseaux quelconques volant dans l'air.

Le jour du retour des cloches on recommande bien aux enfants de ne pas se trouver au jardin, parce que les cloches qui rasent le sol pourraient les blesser.

Pour faire coucher les enfants. — Une bonne femme de Liège ne parvenait pas à faire coucher ses moutards ; à bout de prières et de menaces, elle dit :

— *Allô, m'fi, allézé doèrmi, lès p'tit polè son déjà èvôye doermi* (Allons, mon fils, allez dormir, les petits poulets sont déjà allés se coucher). — *Awè, mais zels, leu maman ès st'èvôye avou!* (Oui, mais chez eux, leur maman est allée (coucher) avec eux).

Les petits menteurs. — Lorsqu'un enfant est supposé dire un mensonge, les parents disent : « Tu ne dis pas la vérité, je le vois, ton nez *crolle* (1) (forme une boucle, se relève) ».

(*Bassin du Centre. Hainaut.*)

(1) Une *crolle* est une *boucle* ; en wallon du Hainaut, on dit une *crolle* de cheveux pour une boucle de cheveux.

— Ou bien les parents disent :

Il y a un menteur ici et ils ajoutent :
« Cherchez bien,
« Le menteur n'est pas loin. »

(*Wallonie.*)

Le respect du feu. — A Bressoux (Leye) les enfants qui urinent sur du feu pisseront au lit.

Jouer avec des allumettes fait aussi pisser au lit.

Le miroir. — On dit aux enfants qui se mirent dans un miroir que le diable va venir les tirer par les cheveux, ou qu'ils verront le diable.

(*Liège.*)

Le petit voleur. — Lorsqu'une friandise ou un petit objet a disparu et que la mère soupçonne son enfant du larcin, elle lui dit :

— C'est toi qui as pris cela ?
— Non, mame.
— Alors, *c'est le chat ?*

Ou bien : *cet objet n'a pas de pattes, cependant !*

(*Hainaut.*)

Le pantalon court. — Quand un enfant porte un pantalon trop court, on dit, à Luzé, que *s'pantalon brogne avou sés solés*, son pantalon est en brouille avec ses souliers.

Les premières culottes. — En Hesbaye, lorsqu'on met les premières culottes aux gamins, on fait un petit régal de pain au lait et de chocolat. A l'enfant on donne une boîte de cigares... en chocolat.

En Hainaut on fait les gaufres à cette occasion.

A Liège c'est souvent le parrain qui offre les premières culottes ; si c'est une fille c'est la marraine qui se charge de fournir les premiers vêtements ; mêmes coutumes en Hesbaye, notamment à Celles.

Le mensonge. — Il ne faut pas mentir, parce que la langue se pèle.

Pour déshabituer l'enfant de mentir, on dit :

Qui est menteur
Est voleur !

(*Hainaut.*)

La queue de la chemise. — Lorsqu'un enfant laisse passer le pan de sa chemise on dit : « Voilà le bourgmestre qui perd ses papiers. »

(*Feimes, hameau de Celles, province de Liège.*)

Les remèdes. — A Fayt lez-Seneffe, lorsqu'un enfant malade refusait de prendre un médicament, on lui disait : « le *Dodu* » (nom du fossoyeur) vous aura (viendra vous prendre pour vous mettre en terre) (1). La menace produisait toujours son effet.

Les rats de la cave. — On dit aux enfants pour les empêcher de descendre les escaliers de la cave : « *Il y a des rats dans la cave.* »

(*Bassin du Centre, Hainaut.*)

Le pleurnicheur. – Les mères disent aux enfants qui pleurnichent continuellement :

Pleure, pleure,
Tu pisseras d'autant moins.

(*Hainaut.*)

Les jeux cruels. — J'ai vu des petits polissons plumer vivantes les poules d'un voisin et les rendre ensuite à la liberté, attacher une vieille marmite à la queue d'un chien, mettre un cigare allumé dans le derrière d'un âne, souffler les grenouilles, etc., toutes choses barbares qu'on ne peut excuser que par l'inconscience de leurs auteurs. Il y a encore un autre amusement des enfants, aussi répréhensible que les précédents : lorsqu'ils aperçoivent un crapaud ils s'en emparent et le placent à un bout d'un morceau de bois, d'une planchette mise en équilibre, et donnent un violent coup sur l'autre bout. Le batracien est projeté en l'air et vient s'abîmer sur le sol.

Le diable dans la cheminée. — Lorsque les enfants regardent à l'intérieur des cheminées, les mères ont coutume de dire : « *Louki à vo, y n'a l'diâl Ki vo va printe* » (Faites attention à vous, (il y a) le diable qui va vous prendre).

(*Liège.*)

Un croquemitaine dans une berceuse. — Dans le Brabant Wallon les mères chantent pour endormir les enfants :

Nan, Nan, Dodonré,
Pierre Quéquette est monré,
I l'a ieu peu du t'chat Margotia.
Ah ! qu'ell' sori l'emponrte !

Nan, Nan, Dodore (Théodore),
Pierre Quéquet est mort,
Il a eu peur du chat Margotia.
Que la souris l'emporte !

(1) Il y a une cinquantaine d'années.

A cheval. — Les pères s'amusent à faire sauter doucement l'enfant sur la jambe en disant :

En allant à Bruxelles, petit trot, petit trot...!

Puis on acclère l'allure en prononçant la phrase suivante :

En revenant, grand galop, grand galop...

ALFRED HAROU.

XXIX

UN GÉNÉRAL CROQUEMITAINE

Un homme dont le nom est utilisé aujourd'hui à Heidelberg pour faire peur aux petits enfants, Melac, lieutenant général des armées du roi de France, mit à sac la ville Palatine et n'en fit qu'un amas de décombres. (V. HUGO, *Lettres sur le Rhin.*)

Y. S.

GARGANTUA DANS LES TRADITIONS POPULAIRES

XX

GARGANTUA AU PERCHE



ARGANTUA était un géant d'une hauteur effroyable, ses parents aussi étaient des géants et ils causaient de grands ravages dans tout le pays. Etant enfant, Gargantua avait déjà un appétit féroce ; il s'élance un jour sur sa nourrice et veut la dévorer, la pauvre femme n'avait eu que le temps de s'enfuir et, pour tout l'or du monde, elle n'aurait consenti à venir soigner un tel nourrisson. Parvenu à l'âge d'homme, son appétit n'avait fait que croître et embellir; il engloutissait à chaque repas un bœuf, un cochon, plusieurs moutons, et toute une fournée de pain et, pour se désaltérer, il ne lui fallait pas moins d'une barrique de vin, qu'il vidait sans désemparer, après avoir défoncé un des bouts du tonneau qui lui servait de verre Un jour, au bord de la mer, il avait soif et, en buvant, il avala un navire avec le capitaine et tous ses matelots, sans en être plus incommodé que s'il se fût agi d'une mouche. Il était aussi d'une force herculéenne; d'une seule main il rompait un chêne ; un jour il lui avait pris fantaisie d'aller au bois ; en moins

d'une grande heure il en abattit tout un fagot, lequel était si gros que toute une famille aurait pu s'en chauffer pendant sept ans. Pour jouer au palet, il se servait de pierres que deux cents hommes n'auraient pu soulever.

Ce géant épouvantable semait la terreur sur tout son passage. Un jour il disparut sans qu'on ait su ce qu'il était devenu ; mais dans toute la Beauce et dans le Perche il a laissé trace de son passage ; dans nombre d'endroits, notamment à Alluyes, on voit encore un des palets avec lesquels il jouait ; au château de Thoreau, le palet est accompagné d'une quille. Un jour, le géant en suivant la route de Paris à Orléans avait pris une pierre dans son soulier qui le faisait boiter, il avait quitté sa chaussure et enlevé la pierre. Cette pierre est restée, on l'appelle : La pierre à Gargantua. Près de Montdoubleau, au château de Glatigny, on voit encore une vaste cheminée de cuisine. C'est la cheminée de Gargantua, c'était là qu'il demeurait.

FILLEUL PETIGNY.

CONTES ET LÉGENDES DE BASSE-BRETAGNE

LXIV

LE TEMPS OUBLIÉ



UN cultivateur de Riantec qui avait trente-cinq ans allait à Hennebont pour le jour du marché quand il fit, sur la route, la rencontre d'un korrigan. Il lui demanda s'il voulait être parrain de son fils qui était né depuis quatre jours.

— Je le veux bien, dit-il.

Alors le paysan se rendit à Hennebont, puis le korrigan alla voir son filleul. Il assista à la cérémonie du baptême.

A quelque temps de là, le paysan repassait par la même route, quand il vit accourir à lui une foule de korrigans. Il était alors à cheval et reconnut le parrain de son fils, qui lui dit :

— Une mère de korrigans vient d'avoir un jeune. On veut que vous soyez le parrain. » Sachant qu'il n'avait rien à craindre pour lui et ses provisions, le paysan accepta et on le conduisit

dans la demeure de son filleul. Quand il revint de chez les korrigans il y avait six cents maisons à l'endroit où il y en avait autrefois deux seulement, dont la sienne. Il avisa une vieille femme dans sa maison et lui demanda où était la sienne. La maison n'existait plus.

— Vous ne me reconnaissez pas ? lui dit-il, et il se nomma. Je suis parti d'ici à l'âge de trente-cinq ans. Et il lui parla de l'époque de son départ.

— Eh bien ! lui dit la vieille femme, vous avez été absent d'ici pendant quatre-vingt-cinq ans. Que votre barbe est blanche ! Vous avez cent vingt ans.

Et le vieillard s'étant regardé dans une glace de la maison se vit avec une barbe toute blanche.

LXV

LE GARDIEN DU TRÉSOR

Guérisouet gardait de l'argent à Guidel dans un bois qui est près d'un ancien château. On l'avait surnommé « Bolombleuguen », le bonhomme aux cheveux blancs. Un tisserand du bourg allait porter de la toile au château.

— Je n'irai pas par le bois, disait-il, à cause de Bolombleuguen, mais je voudrais bien le voir.

Il alla par le bois parce qu'un paysan lui avait dit d'aller voir. Ce fut ce jour-là que le tisserand fut le plus effrayé. Guérisouet avait un cierge allumé et il gardait son argent dans une couverture posée sur la terre.

LXVI

L'ENFANT RESSUSCITÉ

Une nourrice partit au douet après avoir laissé son nourrisson dans son berceau et la porte de la maison ouverte. Une truie mangea l'enfant. La femme trouva quelques morceaux de toile qui avaient servi à habiller l'enfant. La voilà désolée.

— Je n'irai pas le dire, disait-elle, à ses parents.

On lui dit de promettre l'enfant à sainte Anne et qu'ainsi faisant elle le retrouverait peut-être. On donna à la truie de la meilleure farine de froment pour nourrir l'enfant et on la garda pendant trois jours dans l'écurie. Trois jours après on retrouva l'enfant vivant dans son berceau.

J. Frison et R. Le Ray.

LXVII

LE SEL DE LA PRINCESSE

Un marchand de vins était veuf et avait trois filles. Un jour qu'il était allé à côté de Rouen il avait acheté pour elles des quenouilles de verre. Elles savaient filer, mais n'avaient que des quenouilles de jonc. L'aînée s'appelait Louise, la cadette Marie et la troisième Fifinette.

Un jour leurs bons amis vinrent les voir. L'aînée prit sa quenouille pour aller leur ouvrir, mais elle glissa et la cassa. Elle se désola et ramassa tous les morceaux. Marie qui voulut aller ouvrir fit de même. Fifinette qui voulut aller ouvrir aussi posa sa quenouille sur le pied de son lit. Huit jours après le marchand de vins demanda à Louise sa quenouille. Elle fit voir celle de Fifinette, Marie fit de même.

— Eh ! Fifinette, tu as cassé la tienne, lui dit son père.

— Non, répondit-elle, elle est bien conservée.

— Je doute, dit le père, que vous ayez gardé votre quenouille intacte, chacune de vous. Je voudrais voir les trois ensemble.

Les deux aînées font semblant de glisser et elles disent :

— Nous venons de casser notre quenouille.

Et elles en montraient les morceaux.

— Louise, dit le père, comment m'aimes-tu ?

— Mon père, comme un grain de seigle qui pousse dans les champs.

— Et toi, Marie ?

— Comme un grain de froment qui pousse dans les champs.

— Et toi, Fifinette ?

— Je vous aime comme un grain de sel.

— Tu veux donc me saler. Je vais te condamner à mort.

Le père appela ses domestiques et leur dit de l'emmener au bois, de l'y tuer, d'ôter son cœur et de le lui rapporter.

Les domestiques, suivis du chien de la maison, tuèrent un âne au lieu de la jeune fille, le dépouillèrent de sa peau qu'ils donnèrent à Fifinette pour la garantir pendant l'hiver contre le froid, et rapportèrent le cœur de l'âne. Le père piqua le cœur de l'âne et dit :

— C'est moi qui vais te saler.

Fifinette trouva au bout d'un sentier un château et demanda s'il ne fallait pas une bergère. On lui dit qu'il en fallait une pour garder les moutons. Elle alla dormir avec les moutons dans la ber-

gerie. Un soir qu'elle était au coin du feu dans le château, elle jetait des poignées de sel dans le feu. Une vieille femme la trouva sale, une autre lui demanda son nom.

— Je m'appelle Roumenachtel.

— Roumenachtel, va te coucher dans la bergerie.

Elle y alla.

Un jour qu'elle avait mené aux champs ses moutons, et qu'elle chantait assise sur un grand rocher, qui se trouvait dans un pré, en filant avec sa quenouille la laine de ses moutons, une vieille femme sortit de dessous le rocher.

— Que fais-tu ici, ma Peau-d'Ane? lui dit-elle.

— Je garde mes moutons.

— Il y a un grand bal, tu vas y aller, si tu veux.

— Je n'ai pas d'effets.

— Je t'en donnerai.

— Qui filera ma quenouille ?

— Je la filerai.

Elle la conduisit sous le rocher, lui donna un habit couleur de soleil avec une voiture et deux chevaux de même couleur. Elle partit. Elle avait une heure et demie à rester dans la danse. On la voyait venir de loin. Le fils du château où Roumenachtel était comme bergère se trouvait dans le bal. Il disait qu'il danserait avec elle. Tous deux dansèrent ensemble. Quand il y eut une heure et demie de temps, elle partit malgré les supplications de son danseur et rentra avec sa voiture sous la roche. Elle y mit sa peau d'âne et retourna à sa bergerie, Après s'être assurée qu'elle avait filé sa quenouille, on lui donna un morceau de pain noir sec et un bol d'eau. Le lendemain elle partit pour aller garder ses moutons.

La vieille femme lui donna un équipage et un habit couleur du firmament. Elle dansa avec le même jeune homme. Elle avait une heure de temps.

Au bout de ce temps, elle revint avec sa voiture, et rentra sous le rocher. Elle y mit sa peau d'âne, prit sa quenouille et reçut avec son pain noir un bol d'eau. Elle alla dans la bergerie pour s'y coucher. Le lendemain elle trouva la vieille fée qui voulut l'envoyer encore au bal. Elle lui donna un habit encore plus beau que ceux qu'elle avait eus, et trois quarts d'heure de temps pour rester dans la danse.

Le jeune homme lui disait :

— Vous ne partirez pas.

Elle put s'échapper, mais son danseur attrapa sa bottine, puis attela son cheval et se lança à sa poursuite. Arrivé près du rocher,

il la vit rentrer dessous avec sa voiture, puis en ressortir. Elle arrivait en chantant. Il l'appela et lui demanda si c'était elle qui avait dansé avec lui. Elle lui dit que non.

— J'ai ton soulier, dit-il, je saurai quel pied l'a chaussé.

Le jeune homme dit à sa mère de faire une fête, et qu'il se marierait avec la jeune fille qui chausserait le soulier qu'il avait.

Le soulier n'allait à aucune des invitées. Roumenachtel était dans son pré.

— Tu iras mettre le soulier, lui disait la vieille fée. Je te donnerai de beaux habits pour y aller.

Elle mit le soulier. La mère du jeune homme ne voulait pas le voir se fiancer avec elle, mais elle finit par céder, et l'on fit les fiançailles.

Roumenachtel avait invité son père, sans se faire connaître, à venir à la noce. Elle avait recommandé à la cuisinière de préparer une écuellée de soupe et d'y mettre beaucoup de sel. Le père mangea Après le repas elle demanda à chacun s'il avait trouvé la cuisine bonne.

— Comment avez-vous trouvé votre bouillon? dit-elle à son père.

— Un peu trop salé, de sorte que je n'ai pu le manger.

— Il faut du sel pour saler la soupe. Sans sel on ne fait rien de bon.

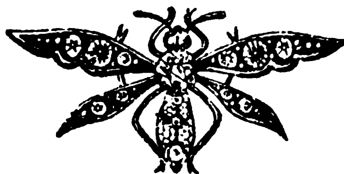
Et elle se fit reconnaître de lui.

— Ma pauvre fille, pardonne-moi. Tu n'es pas tuée comme je le croyais.

— Non, car j'avais affaire à des hommes plus consciencieux.

Alors le père tomba raide mort.

J. FRISON.



LES POURQUOI

I

XLVI

POURQUOI LES CHIENS N'AIMENT PAS LES CHATS

(*Version d'Anvers*)



N pauvre aveugle étant venu à mourir, s'en fut frapper à la porte du Paradis. Son vieux compagnon de misère, son chien, l'avait guidé vers le séjour des Elus.

Saint Pierre voulut bien recevoir l'homme, mais quant à l'animal ce fut autre chose.

On parlementa longtemps, l'Apôtre allait peut être se résoudre à créer un précédent en acceptant un représentant de la race canine au Paradis, lorsque, tout à coup, le chien apercevant le chat de saint Pierre occupé à se repaître d'aliments choisis, s'élança d'un bond sur sa pitance.

D'où furieux combat, qui se termina par l'expulsion des deux champions du Paradis.

C'est depuis lors que les chats et les chiens, s'attribuant mutuellement leur déconvenue, se livrent à de furieux combats dès qu'ils se rencontrent.

(*Conté par Marie Dewit, journalière à Anvers.*)

II

(*Version Luxembourgeoise*)

Il prit, un jour, fantaisie au bon Dieu de réunir tous les animaux de sa création dans le Paradis. Tous furent au rendez-vous, excepte le chat et le chameau. Ce que voyant, Dieu envoya le chien chercher le chameau, en lui disant : « Tu reconnaîtras cet animal à la bosse qu'il porte sur le dos. »

Le chien partit comme un trait et, après quelques recherches, fit la rencontre d'un chat.

Mais le chat, surpris par l'arrivée soudaine du chien, fit le *gros dos* :

« Ah, *voilà mon chameau*, s'écria le chien, *puisqu'il a une bosse sur le dos !* »

Il amena donc le chat au Paradis.

Ce fut par des rires et des quolibets qu'on accueillit, au Paradis,

cette singulière méprise, aussi nos deux animaux s'en veulent à mort depuis qu'on s'est tant moqué d'eux. L'un impute à l'autre le ridicule jeté sur eux et se battent lorsqu'ils se rencontrent.

Recueilli à Diekirch (Grand-Duché du Luxembourg).

ALFRED HAROU.

TRADITIONS ET SUPERSTITIONS DE LA BASSE-BRETAGNE

XXII

LA PIERRE D'ÉPREUVE



RÈS des murs extérieurs de la chapelle de Sainte-Avoye, à Pluneret, canton d'Auray (Morbihan), on voit deux pierres à bassins mobiles, de faibles dimensions ; d'après la légende, saint Guénolé, venant d'Angleterre, aurait traversé la mer sur l'une d'elles. Elle est l'objet d'une singulière pratique : on porte à Sainte-Avoye des enfants des deux sexes et on les laisse tomber sur la pierre d'une hauteur d'au moins un mètre. C est une épreuve pour savoir si les enfants seront par la suite des individus vigoureux ; on dit : « de bons Bretons ». Cet acte barbare s'accomplit loin des regards indiscrets, ce qui explique qu'il a pu rester longtemps ignoré.

LÉO DESAIVRE.

XXIII

LA CUILLER VOLÉE

Une jeune fille de Gourin avait une douzaine de belles cuillers de bois habilement sculptées. On y voyait toutes sortes de fleurs et d'autres figures d'ornementation. Un jeune homme les lui prit. Alors la jeune fille mit une pièce d'un franc dans le plat des défunts pour que le jeune homme fût tourmenté.

La nuit suivante il fut réveillé par des bruits inaccoutumés et il dut aller chercher le curé pour exorciser. Le curé et lui entrèrent dans la maison et le jeune homme croyait voir la jeune fille assise sur son lit. Le lendemain il rendit la douzaine de cuillers à sa propriétaire.

XXIV

LA PRÉDICTION DU MALHEUR

Un paysan de Gourin rentrait chez lui à la nuit en chantant. Il

était dans un champ qui se trouvait près de la route quand une voix lui dit : D'ici huit jours tu seras moins gai. Le paysan effrayé courut pour rentrer plus vite chez lui. Quatre jours après un de ses fils tomba malade et quatre autres jours après il mourut.

XXV

LE SOULIER D'OR

Dans le salon d'un château, on exposa le corps de la châtelaine qui venait de mourir. Une domestique lui ôta un soulier d'or fait immédiatement après son décès. La nuit suivante à minuit elle parla et réclama ce soulier. A ce moment une flamme s'éleva dans la cheminée du salon.

J. Frison.

ADJURATIONS ET CONJURATIONS

VIII

MALÉDICTION SUR LES BIENS NATIONAUX

On sait que les biens nationaux d'origine ecclésiastique ont subi, au point de vue du droit canonique, un traitement différent en Angleterre et en France. Tandis que dans notre pays l'acquisition des biens nationaux d'origine ecclésiastique a été légitimée à la suite des accords entre Napoléon et le Pape, il n'en a pas été de même en Angleterre pour les biens de cette nature confisqués par Henri VIII.

Les membres de la haute église anglicane (qui sont entrés eux-mêmes dans les terres et les édifices des anciens catholiques) se montrent sévères à l'égard des détenteurs laïques. Tout cela dit, pour expliquer ce qui suit.

Les ruines de la vieille abbaye de Glastonbury, si chères à tous les amis du roi Arthur, viennent de passer aux mains de l'évêque anglican de Wells.

Le dernier abbé de Glastonbury, *ayant jeté la malédiction sur les envahisseurs de ses biens*, a poursuivi, pendant trois siècles, l'accomplissement de ses menaces. Le malheur s'est toujours abattu sur la famille des propriétaires. Enfin, le dernier de ceux-ci, ayant un fils chétif et craignant de le perdre, a vendu son terrible bien, pour 30.000 livres sterling, à un membre du parlement, — lequel vient de le céder pour la même somme au riche prélat de Wells.

Cette pieuse nouvelle m'a été annoncée d'Angleterre au commencement du mois de juin de cette année.

H. de Kerbeuzec.

ANCIENNES COUTUMES DU PAYS D'ARTOIS

I

USAGES ANCIENS DU PAYS DE L'ALLEU (PAS-DE-CALAIS)



Le bourg de Laventie, situé dans un pays fort couvert, agréable en été, mais presque inaccessible en hiver, est la principale commune de l'ancien pays de l'Alleu. « Les habitants de ce canton, communiquant rarement avec les villes voisines, parce qu'ils n'exportent aucune denrée et qu'ils vendent chez eux les toiles qu'ils fabriquent avec les lins qui sont les principales productions de leur sol, ont conservé quelques usages qui sont étrangers, pour la plupart, au reste du département.

« Leurs jeux sont le tir de l'arbalète et le jeu de boule ; les joueurs sont divisés en sociétés qui ont chacune leur président Ce titre est décerné à celui qui, dans une de leurs fêtes, a eu l'adresse d'abattre l'oiseau. Il y a aussi des sociétés d'oiseleurs. Dans les mois d'avril et de mai, avant le lever du soleil, ils mettent en présence deux pinsons. Ces oiseaux luttent entre eux pour le chant ; le vainqueur est celui qui fournit la plus longue carrière. Quelquefois le vaincu périt de fatigue et d'épuisement. Les habitants aiment surtout les combats de coqs, et presque tous ont leur coq de bataille. Mais ce qui annonce des mœurs plus douces, c'est le goût qu'un grand nombre d'entre eux a pour la culture de l'œillet. Presque tous en sèment dans leur jardin. A des époques déterminées, chacun présente les plus beaux que son parterre a produits ; des juges choisis dans les communes voisines décernent la palme à l'heureux possesseur du plus bel œillet.

« Les fleuristes sont aussi réunis en sociétés, qui ont, ainsi que les autres, leurs fêtes particulières. Toutes ces fêtes commencent par une messe solennelle, et sont terminées par un repas suivi d'un bal champêtre. »

(*Annuaire statist. du Pas-de-Calais pour l'an* 1814, p. 170.)

II

LE ROI DES GUÉTIFS, A PAS

« Avant 1707, on élisait à Pas en-Artois un Roi des *Guétifs* ; l'élu était toujours pris parmi le menu peuple ; il avait une compagnie très nombreuse que l'on nommait *francs-hommes*, composée de gens

de son état. Le Roi des Guétifs, à la tête de sa compagnie, rendait tous les ans deux visites aux échevins, le jour du renouvellement de la Loi et le jour de la fête de saint Martin, patron de la paroisse de Pas. Les échevins leur accordaient certaine somme sur les revenus de la ville, pour se divertir pendant ces jours de visite. Les seigneurs de Pas toléraient même alors que le Roi des Guétifs coupât chaque jour son chauffage dans leur bois ; mais sous la condition expresse qu'il n'aurait chez lui qu'un fagot lié et un autre délié, à peine d'amende en cas de contravention et d'être privé même du chauffage pendant sa royauté.

« Ce Roi des Guétifs prenait connaissance des différends entre maris et femmes, tant du bourg de Pas que des lieux circonvoisins ; et lorsque deux ou trois de ses francs-hommes lui déposaient sommairement qu'une femme usurpait l'autorité maritale, aussitôt il faisait battre la chamade et sa troupe se rassemblait à l'instant au-devant de sa maison, pour recevoir ses ordres et l'accompagner partout où il voudrait. Le Roi des Guétifs, monté sur un âne, conduisait ses francs-hommes à la maison de la femme qui dominait sur le mari, et arrachait une paille de la couverture : à ce signal, les francs-hommes s'élançaient sur cette couverture et la jetaient bas dans l'instant ; la couverture des autres bâtiments restait intacte. »

(*Id.*, p. 165.)

Ed. Edmont.

LES CHARITÉS SOCIÉTÉS D'ENTERREMENT (1)

VI

FRANCHE-COMTÉ

A Dôle, il y a une confrérie admirable, intitulée de la Miséricorde. Les confrères d'icelle sont la plus part gens de remarque. Leur ordonnance porte que quand quelqu'un est sententié à mort, que à tour de rôle chacun doibt conduire le patient au dernier supplice, tellement que souvente fois celuy qui prononce la sentence se retrouve à cet acte, consolant le patient, estant *masqué* et de tout incognu ; depuis, le conduit à terre sainte après l'exécution, si l'exécuté le mérite : vraye charité, fuiant la vaine gloire, puisqu'il est impossible de recognoistre le conduisant, encore que l'on sçave

(1) Marie *Crochet* est connue, mais son homonyme *Henri* m'était jusqu'à présent inconnu. Cf. t. VI de la *Rev. des Trad. Pop.*, t. VIII, p. 26, etc.

que c'est un grand personnaige. Ceste confrérie est semblable toultefois non pas si pénible et estroite, à celle qui se trouve à Béthune, subjecte à ensevelir les pestiferez. Elle s'appelle aussi la confrérie de la Miséricorde, et l'on at remarqué, chose estrange, que depuis l'Institution, nul de ladite confrérie est mort de maladie pestilentielle. (Voyages de François Vinchant en France et en Italie (1609-1610) dans le *Bull. de la Société belge de biographie*, XX, 320-321.)

Alfred Harou.

LES MINÉRAUX ET LES MÉTAUX

XVII

SORT JETÉ SUR UNE FONDERIE DE CLOCHES

Dans le manuscrit $\frac{122}{\text{C. 4}}$ de la bibliothèque publique de Rennes, écrit au XVIIe siècle par un capucin du couvent du Mans, je trouve la note suivante :

« Le 6e Ianvier 1651, iour des Roys, fut fonduë et ietéë en mousle nostre cloche d'Auray, *dans nostre cloistre*, par deux fondeurs de Poictiers, *à cause des sorts qu'on leur iettoit és autres lieux*, laquelle) se trouva fort bonne ; le V. P. Placide de Baugé, Vicaire, la fist fondre, et M. l'Alloy d'Auray en fut le parrain » (fol. 116vo).

H. de Kerbeuzec.

XVIII

LES OURSINS FOSSILES

Les cultivateurs donnent le nom de *pas de poutrin* (pas de poulain) à cette espèce d'oursin, connue des naturalistes sous la dénomination de *spatangus cor anguinum* (Hécart. *Dictionn. Rouchi*, p. 367.)

Alfred Harou.



CONTES DE L'ILE DE CORSE

X

LA DÉDAIGNEUSE CORRIGÉE



L y avait une fois un roi qui avait une fille unique. Cette princesse, d'une beauté sans pareille, était tellement orgueilleuse et fière que le peuple la détestait et son entourage la supportait par respect pour le roi : la princesse n'était jamais satisfaite, rien n'était assez beau ou bien pour elle, le roi en était justement alarmé ; mais que faire contre sa fille qu'il adorait? Quand elle fut en âge de se marier, le roi lui dit que plusieurs princes venaient solliciter l'honneur de sa main. La princesse répondit qu'elle ne se marierait qu'avec un prince parfait et sans aucun défaut physique. Le roi envoya une lettre dans toutes les cours, conviant les princes à la conquête de sa fille. Tous se rendirent à l'invitation du roi, mais aucun ne fut agréé ; elle leur trouva à chacun un défaut qu'elle leur reprocha en face. Quand ils furent partis le père désespérait de la voir jamais se marier.

Un jour on annonça l'arrivée du dernier invité. Ce prétendant était aussi beau que la princesse était belle. Quand elle le vit son cœur tressaillit, mais elle ne voulut pas déroger de son caractère arrogant, elle dit : « Père, celui-ci, je l'aurais peut-être accepté s'il n'avait pas un fil tordu dans sa barbe » ; le père lui répondit : « Quand vous serez mariés, tu le lui tireras en riant. » Mais le prince qui était très galant vint s'agenouiller devant elle en la priant de débarrasser sa barbe de ce vilain fil tordu qui ne lui plaisait pas; alors elle en prit un au hasard et le mariage se fit. Ils partirent immédiatement après avoir convenu que le père viendrait assister à la cérémonie religieuse ; le jeune prince eut avec le roi un petit entretien particulier lui désignant l'époque du mariage et ils partirent. Quand ils arrivèrent dans leur pays, le soir même on endormit la princesse et on la porta dans une cabane de bergers ; là on lui enleva tout ce qu'elle portait, on lui passa une chemise de grosse toile et l'on déposa près de la maigre couchette des habits de bergère. Le lendemain, quand elle ouvrit les yeux et qu'elle se vit dans cette cabane pleine de brebis, de chiens, avec trois vieillards à vénérable barbe blanche, elle poussa un cri d'épouvante et demanda où elle était. Le plus jeune des vieillards lui dit : « Tu es chez toi, ma fille, est-ce que tu ne connais plus ta demeure et

tes parents, ou bien es-tu malade ce matin pour agir comme tu le fais? » Mais elle s'écria : « Je ne suis pas chez moi ici, au milieu de bêtes et de vieillards. » Les trois hommes se mirent à rire de bon cœur et un peu bruyamment, puis l'un d'eux dit aux autres : « Elle a rêvé, la petite » ; le plus vieux dit : « Fille et femme de roi, en voilà un drôle de rêve! Allons, fille, lève-toi, tu vois bien que les bêtes nous attendent, elles veulent partir aux champs. » Elle se mit à pleurer à chaudes larmes, elle qui ne savait pas pleurer; elle se leva et quand elle vit les habits qu'elle avait sur elle, son cœur se serra L'un des vieux dit : « Père, partez avec votre petite-fille, l'oncle et moi nous vous rejoindrons. » On donna le panier aux provisions à la bergère, ces provisions étaient bien modestes, du pain bis et un peu de fromage. La malheureuse se résigna, elle obéissait docilement aux ordres des parents (père, grand-père et grand-oncle). A midi, ils dirent : « Allons, petite, sers-nous le déjeuner. » Elle prit le panier et présenta le pain et le fromage, mais elle n'y toucha pas; les hommes, après le déjeuner, se mirent à tresser des paniers à fromage et ils dirent : « Fille, prends les joncs et tresse aussi avec nous. » Elle dit qu'elle ne savait pas, mais le grand-père lui montra et enfin, au bout de quelques jours, elle croyait réellement qu'elle avait rêvé. Alors, elle s'attacha à ses bêtes, et celles qu'elle aimait le mieux elle leur donna des noms de fleurs, Rose-Blanche, Marguerite, Pâquerette, etc., si bien que le matin, sans même ouvrir les yeux, elle les appelait et toutes elles accouraient pour recevoir les caresses de leur bergère.

Au bout de trois mois, on l'endormit de nouveau et on la ramena au palais Le matin, elle commença l'appel des bêtes! Le mari était là attendant son réveil, il lui dit : « Madame, vos femmes de chambre s'appellent Marie, Gabrielle, Louise, Lucie. » Alors elle ouvrit les yeux, il faisait très noir dans la chambre, elle dit : « Moi, je ne suis qu'une simple bergère dans mon humble cabane. » Le prince ouvrit les rideaux et se précipitant auprès d'elle lui dit : « Seriez-vous malade? Est ce le voyage qui vous a fatiguée ou bien avez-vous rêvé? »

Au même instant la porte s'ouvre et les trois misérables vieillards font leur entrée solennelle; ils viennent s'incliner devant la princesse, elle crie : « Mon père, grand-papa et mon oncle ! » « Etant ceux de votre auguste époux, nous sommes les vôtres. » Son père entre aussitôt, il embrasse sa fille qu'il ne reconnait plus du tout. La pauvre princesse pleurait abondamment, ses larmes étaient toutes de reconnaissance et de bonheur ; le mariage fut célébré très modestement, et par son ordre. Elle fut une reine modèle,

et souvent elle parlait de Rose, de Pâquerette, de Maguerite, avec plaisir, et regret de ne pas les avoir près d'elle.

XI

LE DIABLE TUÉ

Vers l'an 1849 ou 1850, deux jeunes Corses de très bonne famille faisaient leurs études en médecine à Pise (Italie). L'un d'eux tomba malade, le mal s'aggrava de jour en jour et binetôt on n'eut plus d'espoir de le sauver. Un matin, un curé de la paroisse voisine vint le voir et lui dit : « Je viens pour vous administrer les saints sacrements, vous êtes perdu, il faut partir en règle pour comparaître devant le Seigneur qui vous appelle à lui. »

Le malade et son camarade Pierri étaient de bons catholiques et très croyants. Le pauvre garçon prit la chose du mauvais côté et dit au curé : « Je ne recevrai pas les sacrements, laissez-moi tranquille. » Mais le curé insista, le malade s'entêta, si bien que le curé lui annonça que le diable prendrait son âme et son corps. Le pauvre enfant se mit à rire et lui dit : « Si le diable a besoin de mon âme il la prendra, quant à mon corps, je le lui défends. »

Pierri soignait son camarade avec l'affection d'un frère, il le disputait à la mort; mais elle arriva, la faucheuse, et l'emporta à l'âge de vingt-deux ans. Quelques heures avant de mourir il avait dit à Pierri : « Je m'en vais, ne me quitte pas jusqu'à ce que je sois enterré. » Pierri le consolait en pleurant à chaudes larmes. Il s'éteignit dans ses bras une heure après. Alors il lui fit la toilette, mit la chambre en ordre, alluma des cierges, s'assit au chevet du mort et le veilla.

Vers minuit, un grand bruit de ferraille et de chaînes qui traînaient se fit entendre dans les escaliers. (Pierri avait mis son pistolet sur la table de nuit.) La porte s'ouvre, le diable entre, traînant ses chaînes, un petit tison de feu dans la bouche, des cornes sur la tête, tout de rouge habillé. Pierri ne se lève pas pour le recevoir, mais il lui conseille de s'en aller dormir. Le diable ne tient aucun compte du conseil, il s'approche du lit et empoigne le cadavre. Pierri prend son pistolet, tire sur le diable qui tombe raide sur le parquet. Il envoie chercher la police qui reconnaît dans le diable le sacristain de la paroisse.

Le lendemain tous les journaux inséraient dans leurs colonnes l'annonce suivante : « Le diable est mort, un Corse l'a tué. » Pierri ne fut pas inquiété pour la mort de Satan; il accompagna le mort jusqu'à sa dernière demeure et continua ses études.

JULIE FILIPPI.

LES ESPRITS FORTS A LA CAMPAGNE

IX

Wallonie

Au moment où le prêtre boit le contenu du calice, il dit : *Volà por mi !* (voilà pour moi) ; puis il fait quelques génuflexions, pendant que les enfants de chœur lui soulèvent le bas de la chasuble, en disant : *Volà por ti !* (Voilà pour toi).

Lorsque le prêtre chante : *Dominus vobiscum,* nos gamins répondent :

« Ii prin n'pire è ch't'assome ! »
(Je prends une pierre et je t'assomme).

(*Liège.*) Alfred Harou.

LE FOLK-LORE EN JUSTICE

I

UN « BOUTE-SORT » ASSASSINÉ

Cour d'assises d'Ille-et-Vilaine (Audience du 7 août 1907)

On ne se croirait pas au xxe siècle en voyant comparaître devant le jury les deux paysans crédules qui ont assassiné un malheureux qu'ils accusaient d'avoir jeté « un sort ». Et cependant c'est la triste et navrante réalité que vont révéler les débats. Le 13 mai 1907, vers huit heures du matin, Arsène Métayer, domestique de ferme au service de M. Louis Fontaine, vint prévenir la gendarmerie de Bain-de-Bretagne que deux heures auparavant il avait trouvé sur la banquette de la route, à deux cents mètres environ de la ferme, le cadavre de Cyprien Rosiau, charpentier, âgé de 62 ans Ces deux personnes étaient les associés de Rosiau et leur culpabilité a été nettement établie par l'instruction et par leurs aveux. Ils paraissent avoir obéi à un sentiment de vengeance. Ils accusent en effet Rosiau d'avoir exercé un prétendu pouvoir de sorcellerie au détriment de certains membres de leurs familles. Fontaine le reconnaît et, interrogé sur le motif qui l'a poussé à commettre son crime, raconte tous les méfaits dont le « sorcier » l'avait accablé. A la suite d'une discussion qu'il avait eue avec Rosiau, celui-ci s'était écrié : « Fais attention, Fontaine, dans huit jours tu entendras parler de moi. »

Huit jours après, la femme Fontaine, atteinte d'aliénation mentale, était enfermée à Saint Méen!

Mme Philomène Moisan, femme Hersart, 21 ans, cultivatrice à la Rivière, en Martigné-Ferchaud, passe dans la région pour conjurer les sorts. C'est la dormeuse de Martigné-Ferchaud. Fontaine est allé la consulter pour conjurer le sort que Rosiau avait jeté sur sa femme. Mais hélas! l'influence de la dormeuse de Martigné Ferchaud se brisa contre le pouvoir dont jouissait le sorcier de Bain-de-Bretagne.

Nouvelliste de Bretagne (Rennes), 8 août 1907.

PIERRE LAURENT.

TRADITIONS ET SUPERSTITIONS DE LA HAUTE-BRETAGNE

LXXXIII

LE NOUVEAU-NÉ

Jusqu'au baptême de l'enfant, on ne doit lui donner que de l'eau sucrée, parce que le démon profiterait du passage de la nourriture dans la gorge, l'estomac et l'intestin pour faire mourir le nouveau-né avant le baptême et s'en emparer.

Il ne doit jamais être tourné du côté du soleil avant le baptême, parce qu'il est impur.

LUCIE DE V. H.

LXXXIV

LE JET DE LA PIERRE ET LES AMOUREUX

Tout près du Croisic est la chapelle de Saint-Goustan, où les jeunes filles vont à la Saint-Jean. Elles jettent sur une fenêtre haute de petits cailloux, de telle sorte qu'ils demeurent sur le rebord ; autant de fois il faut renouveler l'essai infructueux, autant d'années il faut encore attendre le mariage.

A. DELAIRE. *Les Paludiers du bourg de Batz.* (Extrait du *Correspondant.*) Paris, Gervais, 1884.

PIERRE LAURENT.

CONTES DE LA BEAUCE ET DU PERCHE

XXVI

COMPÈRE LE LOUP ET COMPÈRE LE RENARD



UN jour, compère le loup, dont l'estomac était dans le bas des talons, sortit de son bois pour explorer les alentours. Et, tout en rôdant, il s'était approché d'un village. C'était la nuit, tout y reposait en silence. Il y fait la rencontre de compère le renard qui sortait d'un poulailler. Il était fort occupé à dévorer une poule qu'il venait de dérober.

« Part à deux, compère! » dit le loup. L'autre aussitôt leva la tête. « Bien volontiers, dit-il, mais voyez si votre seigneurie peut vraisemblablement se contenter de ce débris. Ne vaut-il pas mieux que vous en ayez d'entières! je vais vous indiquer où vous pourrez vous en procurer et en manger tout votre saoûl. C'est demain, jour de marché, les marchands de volailles seront nombreux sur la route. Couchez-vous tout en long sur cette route et faites le mort; les marchands ne manqueront pas de dire : Tiens voilà un loup qui a été tué, il a une belle fourrure, emportons-le pour sa peau. Alors ils vous ramasseront et vous jetteront dans une des voitures qui sont remplies de volailles, vous vous en régalerez à bouche que veux-tu. »

Le loup applaudit vivement à ce projet, et il partit en pensant au bon repas qu'il allait faire au jour.

Et comme le renard le lui avait indiqué, il alla s'étendre au beau milieu de la route, feignant d'être mort.

La première voiture qui vint à passer remarqua ce loup étendu, qui semblait être mort.

« Tiens, un loup, se disent les coquetiers, nous allons l'emporter pour sa peau; mais s'il n'était donc pas tout à fait mort; auparavant nous allons lui faire passer une roue sur le dos pour l'achever. » Et ils en firent comme ils l'avaient dit.

Le pauvre loup, qui ne s'attendait pas à cela, pousse aussitôt un hurlement, et comme en cet instant il pensait plutôt à sa peau qu'aux poules, il s'enfuit clopin-clopant vers sa tanière, poursuivi à coups de manche de fouets par les coquetiers; il eut la chance cependant de leur échapper.

Compère le loup était furieux ; il voulut casser les reins à compère le renard pour le mauvais tour qu'il lui avait joué.

Compère le renard mangeait un poisson qu'il avait pêché.

« Maudit renard, s'écrie le loup furieux, tu as failli me faire écraser par les marchands de volailles ; mais tu me le paieras ; si tu ne me donnes à l'instant ton poisson, je t'étrangle.

— Minute, l'ami, dit le renard, vous siérait-il de manger mon reste, tandis que la rivière foisonne de poissons en tout semblables et même plus gros ? il ne s'agit que d'en vouloir pécher. Je vais vous indiquer la façon dont je les prends. » Et comme pendant tout ce temps là il ne perdait pas une bouchée de son poisson, il l'avait entièrement dévoré. « Venez, dit-il, avec moi au bord de l'eau, je vais vous enseigner à pêcher. »

Le loup totalement apaisé par cette promesse alléchante suivit le malicieux renard jusqu'au bord de la rivière. Il gelait à pierre fente, l'eau était couverte d'une épaisse couche de glace. Alors compère le renard à l'aide d'une dure pierre casse cette glace et y fait un trou. « Tenez, dit-il au loup, tournez-vous ainsi, vous allez mettre votre queue dans ce trou. C'est ainsi que je prends du poisson. Vous y resterez aussi longtemps que possible. Plus vous resterez longtemps plus il y aura de poissons de pris. Alors vous tirerez et vous sentirez une grande résistance, le poids sera en proportion de la quantité de poissons. »

Cette instruction donnée, compère le renard partit en quête d'autre chose et compère le loup demeura fort paisiblement à attendre que le poisson ait mordu. Le froid de l'eau glacé le faisait souffrir, mais il endurait tout pensant que c'était le poisson qui le mordait ainsi. Enfin ni tenant plus il se hasarde à tirer. « Mâtin ! se dit-il, y en a une rude provision, c'est fameusement lourd. » Mais c'était sa queue qui s'était gelée avec l'eau de la rivière. Il fait un nouvel effort pour soulever cette charge, mais cette fois la queue y reste, et le pauvre loup hurlant de douleur se sauve sans queue ; bien résolu de se venger du renard qui avait ainsi abusé de sa crédulité.

« Gredin ! scélérat ! » s'écrie-t il en bondissant sur son adversaire. Mais celui-ci de l'air le plus naturel du monde feint d'être surpris de sa colère. « De quoi vous plaignez-vous ? dit-il. Votre queue, je n'y puis rien. Est-ce ma faute si vous êtes aussi gourmand ? En voulant prendre trop de poissons votre queue est demeurée trop longtemps dans la rivière, elle s'y est gelée. Mais voyons, compère, le mal n'est pas irréparrable, une queue ça se recolle, je connais tout près d'ici un maréchal-ferrant qui est expert dans ces sortes de

choses là. Allons d'abord retirer votre queue de la glace et nous la ferons resouder à ce maréchal. »

Compère le loup était si vexé d'avoir perdu sa queue qu'il se prêta volontiers à tout ce qu'on attendait de lui, la queue fut d'abord retirée de la glace, ensuite on pria le maréchal de la lui ressouder. Compère le renard avait eu soin de donner la pièce à tous les compagnons de la forge. Ils étaient une douzaine de vigoureux gaillards aux bras solides. Le patron mit d'abord le feu au derrière du loup tandis que l'apprenti tirait le soufflet pour alimenter la flamme. Le pauvre loup tout grillé endurait tous ses maux sans trop se plaindre pour recouvrer sa queue perdue. Il n'était pas au bout de ses peines, le patron le mit ensuite sur l'enclume et les dix marteaux des compagnons s'abattirent sur sa pauvre échine. Le renard qui était resté à la porte s'écrie alors. « Soudez la queue, patron ! » Le pauvre loup affolé de douleur s'échappe de leurs mains en préférant ne plus avoir de queue, et s'enfuit dons la campagne hurlant comme un possédé.

Compère le renard avait pris les devants, compère le loup dès qu'il l'aperçut se mit à sa poursuite bien résolu de l'étrangler d'un coup. Compère le renard sur le point d'être rejoint s'élance sur un arbre, il était temps, le loup arrivait au pied.

L'heure de la vengeance avait sonné. Compère le loup met sa patte dans sa gueule et fait entendre un long hurlement, signal auquel répondent tous les autres loups des alentours, et ils accourent tous pour venger leur frère. Alors tous d'un commun accord ils montent les uns sur les autres en s'appuyant de leurs pattes après l'arbre. Cette pyramide vivante, monte, monte, et va bientôt atteindre le sommet de l'arbre, ç'en est fait cette fois du pauvre renard.

Mais fort heureusement il lui restait encore une ruse dans le sac. « Soudez la queue, patron » s'écrie-t-il aussitôt. Le loup à la queue coupée était tout au bas et formait la base de cette pyramide. Il souffre encore horriblement de cet endroit il se croit toujours aux prises avec les maréchaux. L'instinct de la conservation l'emportant, il ne songe qu'à s'enfuir, Mais aussitôt toute la pyramide, s'écroule, ceux du haut n'avaient pas été sans se faire beaucoup de mal en tombant, aussi tous étaient très furieux contre cet imbécile qui les dérangeait pour s'enfuir ensuite ainsi comme un peureux : On se met à sa poursuite et on le rejoint en moins d'un instant, il paya de sa vie ce moment irréfléchi de terreur. Les loups regagnèrent ensuite chacun leur tanière et compère le renard, qui du sommet de l'arbre avait assisté à toute cette scène, se riait du bon

tour qu'il venait de jouer au loup ! heureux d'être débarrassé à tout jamais de cet incommode voisin.

FILLEUL-PETIGNY.

RITES ET USAGES FUNÉRAIRES

XXXIX

LA FÊTE DE LA TOUSSAINT EN AUXOIS



Les fêtes de la Toussaint et du jour des Morts sont célébrées avec grande ferveur et recueillement dans l'Auxois. Ce jour rappelle à la maison paternelle et au village les absents pour assister aux vêpres des morts et visiter au cimetière les tombes des défunts de la famille.

Les vêpres des morts donnent lieu à une quête des plus abondantes pour dire des prières aux *Pauvres morts*. Le matin, à son prône, le curé a bien attendri ses paroissiens par les souffrances des damnés et des âmes du purgatoire qui attendent la délivrance, réclament des prières et en sont soulagés ; à des demandes aussi touchantes personne ne refuse. Pour cette œuvre les soucoupes se remplissent et on fait des cadeaux en nature si on n'a pu donner d'argent. Après le repas du soir qui réunissait les membres éloignés de la famille, la veillée se passait à genoux en prières en évoquant ceux qui ne sont plus, les yeux mouillés et bien tristement.

Les cloches sont sonnées à grands branles depuis les vêpres jusqu'à une heure avancée de la nuit par les garçons du village se relayant à tour de rôle. Dans le vignoble de nombreux barils de vin sont apportés et vidés pour les tenir en haleine, et cela a, paraît-il, un certain charme de boire sous les cloches, et on vante la générosité de ceux qui ont apporté le plus de ces barils, ce qui est un honneur.

Le lendemain, jour des Morts, la sonnerie recommençait avec un nouvel entrain bien avant l'aube et continuait jusqu'à l'office. On faisait ensuite la visite du champ de repos où chacun se recueillait sur la tombe des siens, et si on n'avait pas de couronne, on plantait une petite branche de bois vert avec lequel on fait l'aspersion, trempée dans le bénitier de l'église, ou dans certains villages morvandiaux sur le vase de terre déposé sur la fosse le jour de l'enter-

rement et qui y reste en permanence pour les gens qui veulent honorer le souvenir du mort en venant faire l'aspersion.

H. MARLOT.

XL

COMESTIBLES MIS AVEC LE MORT

Il y a quelques années, un vieillard mourut à Dol. Des gâteaux et des flacons de vin furent mis dans sa bière, afin, disaient les parents, qu'il pût faire sans danger le voyage éternel.

FRANÇOIS DUYNES.



LES SOCIÉTÉS DE TRADITIONS POPULAIRES

GYPSY LORE SOCIETY

En 1888 fut fondée une société destinée à l'étude de l'histoire du langage et des coutumes, et du folk-lore du groupe si curieux, dispersé un peu partout en Europe, et dont les membres sont connus en France sous le nom de Bohémiens, parfois de Romanichels, et en Angleterre sous le nom de Gypsies. Cette société, qui dura quatre ans, publia sous la direction de feu Leland une revue qui contient sur ce sujet des articles du plus haut intérêt.

La société vient de se reconstituer à Edimbourg sous la présidence de M. David Mac Ritchie. Le secrétaire général est M. R. A. Scott Macfie, 6, Hope Place, Liverpool (Angleterre), auquel peuvent être adressées toutes les demandes de renseignements. Le prix de la cotisation est de 25 francs pour la France. La liste des sociétaires, qui comprend environ quatre-vingts membres, ne contient aucun nom français. Cette partie du Folk-Lore est au reste assez négligée chez nous depuis la mort de Paul Bataillard, et la note que j'avais publiée en 1888 (t. III, p. 648) sur quelques traditions des Bohémiens de France, avec l'espoir d'y intéresser les lecteurs de la *Revue des Traditions populaires*, n'a amené aucune communication nouvelle.

Voici le sommaire du premier numéro (juin 1907) de la nouvelle série de *Journal of the Gypsy Lore Society*, qui paraît tous les trimestres :

Prefatory Note, David Mac Ritchie.

Gypsy Language and Origin, by John Sampson.

A Word on Gypsy Costume, by J. H. Yoxall.

Welsh Gypsy Folk-Tales, collected and edited by John Sampson. *No.* 1. *The Black Lady*.

Supplementary Annals of the Gypsies in England, by Henry Thomas Crofton.

Die Grundzüge des Armenisch-Zigeunerischen Sprachbaus, by Franz Nikolaus Finck.

The River Running By, by Miss Alice E. Gillington.

Two Gypsy Tales from Slavonia, communicated by Dr. Friedrich S. Krauss.

A Gypsy Tract from the Seventeenth Century, reprinted with a facsimile, and notes by William E. A. Axon, LL. D.

Shelta or the Lost Language of the Bards, and how it was recovered Preface.

The Tinkers, by the late Charles Godefrey Leland (Hans Breitmann), with a note by Professor Kuno Meyer.

P. S

BIBLIOGRAPHIE

G. H. Subramiah Pantulu. *Folk-Lore of the Telugus*, Madras, s. d., in-12, 11-139 pages. Prix 8 annas.

Cette collection de quarante-deux contes en télinga (ou telugu) a paru d'abord dans l'*Indian Antiquary*, mais cette revue étant assez rare en Europe, on doit remercier l'auteur de les avoir ainsi rendus accessibles à un plus grand nombre de folk-loristes. La manière dont ils ont été recueillis n'est pas indiquée dans la préface, mais il est évident que ces contes ont subi une influence littéraire bien marquée, qui a causé quelque erreur dans les notes. Ainsi, p. 5, le pays de Kandahar ne représente pas une partie du Radjpoutana, mais un territoire de l'Afghanistan

Le sultan Mahmoud, dont il est question dans le conte V, *Le sage ministre*, n'est nullement le sultan Mahmoud Toghlak qui régna de 1394 à 1413 (p. 13, note 1), non plus qu'un des Mahmoud Chah du Dekhan. C'est Sultan Mahmoud le Ghaznévide qui, au commencement du XIe siècle de notre ère, conquit le nord-ouest de l'Inde. Ce conte fait du reste partie du recueil turk des *Quarante vizirs : le sultan Mahmoud et son favori Iyâs* (1). Mais ce conte est plus ancien : dans certains recueils arabes, Mahmoud est rem-

(1) Belletête, *Contes extraits des quarante Vizirs*, Paris, 1812, in-4, p. 136; Pétis de La Croix, *Histoire de la sultane de Perse* ap. *Mille et un jours*, éd. Loiseleur-Deslongchamps, Paris, 1843, in-8, p. 338, *Histoire des deux hiboux*; Behrnauer, *Die Vierzig Veziere*, Leipzig, 1851, in-8, p. 151-152 (récit du XIIIe Vizir); Gibb, *The history of the forty Vizirs*, Londres, 1886, in-8, p. 144 (récit du XIIe Vizir). — Version tatare : *Qërq Vézir*, Kazan, 1896, in-8, p. 61.

placé par Behram Gour (1) ou par El Mamoun (2); enfin en syriaque (3) et en espagnol (4), le nom du roi n'est pas donné.

Le conte VI, *Le lion et le chacal*, est emprunté au *Pantchatantra* (5).

Le conte VII est une variante d'un trait répandu dans presque toutes les littératures : *Le paiement en nature* (6). La version telugu se rapproche le plus de la version grecque donnée dans Plutarque, *Vie de Démétrios*, ch. ,XXVII.

Le conte X, *le Brahmane et ses deux fils*, est un épisode d'un conte du *Sindibâd-nameh* (7).

Le conte XI, *Durbuddhi et Subuddhi* (8), existe dans le *Souka-Saptati* (9). L'histoire du fripon qui s'empare de l'argent que son compagnon et lui avaient enterré au pied d'un arbre et qui invoque ensuite le témoignage de celui-ci où il a fait cacher son père, jusqu'au moment où un juge avisé fait mettre le feu à l'arbre, est emprunté au *Pantchatantra* (I. 20); il se trouve aussi en kabyle (10).

Le conte XVII, *Le Brahmane et ses deux femmes*, est une des variantes in-

(1) Mas'oudi, *Prairies d'or*, éd. et trad. Pavet de Courteille et Barbier de Meynard, t. II, Paris, 1863, in-8, p. 169 : Bn Badroun, *Commentaire d'Ibn' Abdoun*, éd. Dozy, Leyde, 1846, in-8, p. 29 ; El Itlidi, *Ilam en Nâs*, Le Qaire, 1877, in-8, p. 18 ; éd. trad. de Mme Clerk, Londres, 1873, in-8 p. 110; Asselan Riche, *Anecdotes arabes* à la suite de *Scharkan*, Paris et Marseille, 1829, in-12, p. 221-227.

(2) El Ibchihi, *Mostat'ref*, Boulaq, 1292 hég., 2 v. in-4, t. I, p. 131; trad. Rat, Paris et Toulon, 2 v. in-4, 1899-1901, t. I, p. 345; Et Tortouchi, *Sirâdj el Molouk*, Boulaq, 1289, in-8, p. 208. En citant le passage d'Et Tortouchi, Ed Demiri a substitué Abd el Melik à El Mamoun, *Haïat el Haïouân*, Boulaq, 2 v. in-4, 1292 hég., t I, p. 181.

(3) Bar Hebräus, *The laughables stories*, éd. et trad. Budge, Londres, 1897, in-8, p. 72 du texte, 92 de la traduction.

(4) Juan Manuel, *El Libro de Patronio*, ex. XXI ap. P. de Gayangos, *Escritores en prosa anteriores al siglo XV*, Madrid, 1859, in-8, p. 388; A. de Puibusque, *Le comte Lucanor*, Paris, 1854, in-8, p. 278 ; York, *Count Lucanor*, Londres, 1899, in-8 (ex. XVII), p. 99. Cf. d'autres rapprochements ap. Chauvin, *Bibliographie des ouvrages arabes*, t. VIII, Liège et Leipzig, 1904, in-8, p. 129-130.

(5) Cf. les rapprochements dans Benfey, *Pantchatantra*, t. I, Leipzig, 1859, in-8, p. 179-184; Chauvin, *Bibliographie des ouvrages arabes*, t. II, Liège et Leipzig, 1897, in-8, p. 88 ; Jacobs, *The early english Version of the fables of Pilpai*, Londres, 1888, in-8, p. LXXIV-LXXV.

(6) Cf. les rapprochements que j'en ai donnés dans la *Revue des Traditions populaires*, t. XVI, 1901, p. 635, note 2.

(7) Cf. Clouston, *The book of Sindibâd*, Glasgow, 1884, in-8, p. 94-95; 266-268. Cf. la bibliographie dans Chauvin, *Bibliographie* des ouvrages, t. VIII, p. 63-65.

(8) Il est curieux de retrouver les noms de ces deux personnages comme ceux des héros d'un autre conte du Sud de l'Inde. Cf. Miss Kingscote et Natesa Sastri, *Tales of the Sun*, Londres, 1890, in-8, conte V, p. 65-85. Cf. la bibliographie de ce dernier dans Cosquin, *Contes populaires de Lorraine*, Paris, s. d., 2 v. in-8, t. I, p. 87-94, et t. II, p. 353.

(9) Schmidt, *Die Suka-Saptati*, textus ornatior, Stuttgart, 1899, in-8, conte LIX, p. 136.

(10) Cf. Benfey, *Pantchatantra*, t. 275-279 ; Chauvin, *Bibliographie des ouvrages arabes*, t. II, p. 91; Ben Sedira, *Cours de langue kabyle*, Alger, 1887, in-12, p. 150-152; *Bou enniya d'Boutheh'ila.*

diennes du jugement de Salomon. Mais l'enfant n'a pas été volé par la fausse mère pour remplacer le sien mort : il a été élevé après la mort de son père par les deux veuves qui prétendent chacune qu'il est leur fils. Le juge n'est pas nommé, mais il s'agit évidemment de Mariadi-Ramen (Maryathay-Raman) (1).

Dans le conte XVIII, nous trouvons la même donnée que dans le conte arabe : *La charité rectifiée* (2) ; elle a passé, je ne sais par quel intermédiaire, dans le *Roman de Renart le Contrefait* (3) ; en telugu, le rôle défavorable est donné au Musulman.

Le conte XXI, *Châteaux en Espagne*, est emprunté au *Pantchatantra* (l. V, ch. IX) : c'est l'aventure bien connue du mendiant qui édifie, sur un cadeau qu'on lui a fait, un plan de fortune qui disparaît avec le point de départ (4).

Le conte XXVI, *Ingratitude*, n'est autre que la fable du Loup et de la Grue. Ici le loup est remplacé par le tigre et la grue par le corbeau, mais le récit et la morale sont identiques (5).

Le conte XXXIV, *La grue et le poisson*, est la première partie du chapitre VI du livre I du *Pantchatantra* : *La grue et l'écrevisse*, mais il manque, dans le telugu, la punition de l'oiseau (6). Le conte est cependant complet dans la version du Sud de l'Inde traduite par Dubois (7).

Le conte XXXV, *Les lièvres et les éléphants*, provient également du *Pantchatantra* (p. III, ch. 2) (8). Il manque cependant dans la version du Sud traduite par Dubois.

Le conte XXXVI, *un fidèle serviteur*, est emprunté, non au *Pantchatantra*, mais à un de ses remaniements, l'*Hitopadésa* : c'est le chapitre IX du livre III (9). L'archer, qui n'est pas nommé ici, s'appelle Viravara (10). On le

(1) Cf. Robinson, *Tales and poems of South India*, Londres, 1889, in-8°, p. 308.

(2) Ah'med el Qalyoubi, *Naouâdir*, Le Qaire, 1302 hég., in-8°, p. 48, où il est question d'Omm-Djâfar; Cardonne, *Nouveaux mélanges de littérature orientale*, Paris, an IX, 2, v. in-12, t. II, p. 117-121, où Omm-Djâfar est remplacée par Kadiga (Khadidjah) ; Bruno Meissner, *Neuarabische Geschichte aus dem Iraq*, Leipzig, 1903, in-8°, p. 82-86.

(3) Ed. Le Clerc, Reims, 1891, in-8°, p. 51-58.

(4) Cf. Les rapprochements dans Benfey, *Pantchatantra*, t. I, p. 499-501 ; Chauvin, *Bibliographie des ouvrages arabes*, t. II, p. 101 ; t. V, Liège et Leipzig, 1901, in-8°, p. 161-162, et un conte tibétain : *The story of the foolish young Mussulman ap. O'Connor*, *Folk-tales from Tibet*, Londres, 1906, in 8°, p. 31-33.

(5) Cf. les rapprochements dans Chauvin, *Bibliographie des ouvrages arabes*, t. III, Liège et Leipzig, 1898, in-8°, p. 69.

(6) Cf. Benfey, *Pantchatantra*, t. I, p. 174 179, Chauvin, *Bibliographie des ouvrages arabes*, t. II, p. 88 ; Jacobs, *The early english version*, p. LXXVI.

(7) *Le Pantchatantra*, Paris, 1872, in-8°, p. 76

(8) Cf. Benfey. *Pantchatantra*, t. I, p. 348-349 ; Chauvin, *Bibliographie des ouvrages arabes*, t. II, p. 96.

(9) *Hitpadesa*, trad. Lancereau, Paris, 1882, petit in-8, p. 202. Une traduction de ce conte avait déjà paru dans les *Mille et un jours*, éd. Loiseleur-Deslongchamps, p. 633.

(10) Version persane : *The Touti-Nameh*, Calcutta, 1792, in-12, p. 19-28 ; Iken, *Touti-Nameh*, Stuttgart, 1822, in-8, p. 17 ; Mme Marie d'Heures, *Les trente-cinq*

rencontre aussi dans les *Contes du Perroquet* et dans le *Vétalapantchavinsati* (1).

Le conte XXXV, *Les trois poissons*, appartient au *Pantchatantra* (l. I, ch. XV), quoiqu'il manque dans la version de Dubois (2).

Le conte XXXVIII est la parabole bouddhique bien connue de l'homme (ici c'est le roi Sibi) qui abandonne à un oiseau de proie une partie de sa propre chair pour racheter un pigeon.

Le conte XLI est encore emprunté au *Pantchatantra* : c'est le récit qui forme le cadre du livre II (Dubois, p. 138) (3).

On voit par ces citations que la plupart de ces contes dérivent d'originaux littéraires tout en subissant des modifications qu'il est intéressant de signaler. Le volume n'en est pas moins utile et servira à déterminer dans une certaine mesure la transformation et l'imagination des contes.

René Basset.

Henri Gaidoz. *De l'étude des traditions populaires ou Folk-Lore en France et à l'étranger.* — Bagnères-de-Bigorre, in-8°, de pp. 20 (numérotés 174-193).

(Extrait des Explorations Pyrénéennes, Bulletin semestriel de la Société Ramond, 3e série, tome I, année 1906.)

Cette brochure est le résumé d'une conférence, fort agréable à lire, faite par l'auteur à la Société Ramond, dans laquelle il a expliqué d'une façon ingénieuse, à un auditoire qui ne connaissait que fort peu les traditions populaires, les raisons qui justifient leur étude. Cette partie est excellente, et forme un résumé que peuvent mettre à profit même les folk-loristes les plus avisés. Passant à l'historique de ces études en France, M. H. G. parle de l'influence qu'exerça sur elles Napoléon III, dont le rôle archéologique n'a pas été négligeable, puisque, voulant écrire l'histoire de César, il créa la Commission de la Topographie des Gaules, puis le Musée de Saint-Germain,

contes d'un perroquet, Paris, 1826, in-8, conte II, p. 19-28; Version turke : *Touti Nameh*, Constantinople, 1294 hég., in-8, p. 18 ; Wickerhauser, *Die Papageimärchen*, Leipzig, 1858, in-8, p. 28; Rosen, *Touti, Nameh das Papageienbuch*, Leipzig, 2 v. in-12, 1858, t. I, p. 42 ; Version malaie : *La nouvella di Thaif*, trad. par E. T., *Bollettino italiano degli studii orientali*, t. I, 1876-77, p. 228.

(1) Version sanscrite : *Der Vitalapanc, avinsati*, trad. Luber, Gorz, 1879, in-8, p. 35 ; Version hindie : *Baital patchisi oder die fisuf und zwanzig Erzählungen eines Dämon*, trad. Oesterley, Leipzig, 1873, in-8 (2e récit), p. 44 ; Version brajbrakha : *Bytal pachisi*, trad. ang., par Rajah Kalee Kaischan Babradur, Calcutta, 1834, in-8, p. 29, conte III ; Version tamoule : *The Vedala Cadaï*, trad. Babington, s. l. n. d., VIIe histoire, p. 48. Cf. d'autres rapprochements dans Benfey, *Pantchatantra*, t. I, p. 414.

(2) Cf. Benfey, *Pantchatantra*, t. I, p. 188-189, 241-244 ; Chauvin, *Bibliographie des ouvrages arabes*, t. II, p. 88.

(3) Cf. Benfey. *Pantchatantra*, t. I, p. 305-306, 326-330 ; Chauvin, *Bibliographie des ouvrages arabes*, t. II, p. 93-94.

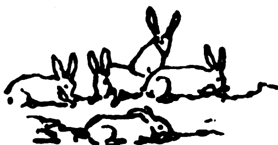
et fit commencer les fouilles d'Alise Sainte-Reine. Lorsque Louis Napoléon habitait Arenenberg, il y avait connu le poète et folk-loriste allemand Firminick qui, de 1843 à 1853, publia sous le titre de *Germaniens Vœlkerstimmen* un recueil de poésies populaires de tous les pays de langue allemande. On a raconté que le poète avait fait promettre au jeune prince que, s'il arrivait un jour au pouvoir dans son pays, il susciterait une œuvre analogue sur les provinces de France ; Firminick lui rappela sa promesse lorsqu'il fut devenu président, et c'est alors que le ministre H. Fortoul chargea le Comité des Travaux historiques de rédiger un programme qui fut, comme on sait, l'œuvre d'Ampère.

P. S.

F. Fertiault. — *Intimes et familières.* — Issoire, Boucheron, in-18, de pp. VIII-239.

Ce volume de poésie porte comme sous titre : « Aux amis de l'auteur. » Ils ne seront pas sans doute les seuls à lire avec plaisir cet ouvrage du doyen de la Société des Traditions populaires, qui est aussi celui de la Société des gens de lettres, ce dont on ne se douterait pas à voir son écriture si nette, et à lire ses vers et sa prose. F. Fertiault a débuté il y a 65 ans dans l'étude des Traditions populaires en rééditant avec des notes les *Noëls* de La Monnoye (1842), et c'est de lui qu'est l'article bourguignon des *Français peints par eux-mêmes* (1840), où il a donné une certaine place aux coutumes et aux superstitions de son pays natal. C'est dans cette monographie que se trouve la Campagnarde « Eho ! èho ! èho ! les agneaux vont aux plaines » qui est devenue populaire ; le pastiche était si réussi que, de 1860 à 1888, il a figuré dans des recueils de chansons populaires. F. Fertiault l'a reproduite ici en renvoyant pour son historique à une brochure où il avoue loyalement être l'auteur de ce joli péché (*Histoire d'un chant populaire bourguignon*, 1900).

P. S.



NOTES ET ENQUÊTES

*** *Se confesser.* — A Liège c'est aller *rinetti si chaudron*, nettoyer son chaudron.

*** *Trouvaille d'une médaille de saint Roch.* — Trouver une médaille de saint Roch préserve des maladies épidémiques et de... la rage (1).

(Bastogne, Luxemb.)

*** *Prise de possession d'une maison.* — Celui qui hérite d'une maison, avant d'en prendre possession pour l'habiter, se met à genoux devant la porte et récite une prière.

(Herstaple, Liège.)

*** *Donner une gifle à sa mère.* — C est étendre du beurre sur sa tartine, la plier en deux sans le secours du couteau.

Ordinairement la tartine étant beurrée, on la *coupe* en deux parties égales avec le couteau et on rabat les parties l'une sur l'autre. Pour donner une giffle à sa mère, il faut *briser* avec sa main les deux parties de la tartine sans le secours du couteau. La brisure n'est pas nette.

(Comm. de M. Alfred Harou.)

RÉPONSES

*** *Un mot pour dire mourir* (Cf. t. XXII, p. 240). — Le mot *labourer*, pour dire mourir, n'est pas usité dans le langage saint-polois, mais ce patois possède la locution : *faire une labourette*, se remuer, s'agiter beaucoup dans un lit lorsque l'on est malade (Cf. *Lexique saint-polois*, 1897, p. 356, col. 2).

(Comm. de M. Ed. Edmont.)

(1) C'est cependant saint Hubert qui est le saint invoqué contre la rage.

Le Gérant : J. Allard

Tours, Imprimerie BOUSREZ. — J. ALLARD, succr.

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

22e Année. — Tome XXII. — N° 10. — Octobre 1907

LES TRADITIONS POPULAIRES DE LA RUSSIE

III

LES ÉTOILES



N ce qui concerne les étoiles, — laissant de côté les prévisions météorologiques basées sur leur scintillement, leur éclat, — le Folk-lore russe n'est pas riche. J'ai déjà cité dans mon premier article quelques conceptions populaires se rapportant aux étoiles. En voici d'autres : « Les étoiles sont les enfants du soleil. » « Les étoiles sont des flambeaux (var. — des cierges) allumés devant Dieu (var. — devant la sainte Vierge) ». « A l'approche de la nuit, les anges allument leurs lampadaires pour y voir plus clair. » Les paysans russes établissent ainsi le nombre des étoiles : « Il y a au ciel trente-trois mille trois cent une étoiles ; la dernière est apparue plus tard que les autres, à la naissance du Sauveur, pour servir de guide aux mages. » « L'étoile de Bethléem naquit au ciel dans la nuit où la sainte Vierge mit au monde l'Enfant Jésus. »

Généralement on croit que le nombre des étoiles égale celui des hommes sur la terre, chacun ayant son étoile au ciel. Tout comme les hommes « les étoiles diffèrent entre elles dans leur éclat et leur gloire ». « Chaque homme a son étoile au ciel. » « L'homme naît — son étoile naît avec lui, brille au ciel tant qu'il vit et tombe quand l'heure advient pour lui de mourir. » D'après une autre conception : « Les étoiles sont les âmes des défunts ; les plus belles sont les âmes des justes, — les moins brillantes celles des pécheurs. »

La voie lactée ne manque pas d'attirer l'attention du peuple qui, chez nous comme ailleurs, la prend pour un chemin tracé à travers le ciel. D'après M. Paul Sébillot (*Le Folk-Lore de France*, tome I, page 34), on avait cru dans l'antiquité que c'était la route des âmes qui quittent le monde, la voie de l'éternité. On retrouve encore aujourd'hui des croyances analogues en Russie. Ainsi, on affirme en Podolie que la voie lactée est le chemin que prennent les âmes des bienheureux pour monter au ciel.

Dans le gouvernement de Toula les paysans prétendent que dans la sainte nuit de Pâques, quand les justes quittent leurs tombes, la voie lactée descend vers la terre et leur ouvre le chemin du paradis. D'après d'autres croyances, la voie lactée désigne aux chrétiens la route qui conduit à Jérusalem, vers le saint Sépulcre, — c'est la route que suivit la sainte Vierge pour se rendre à Jérusalem, — la voie qui mène au milieu du Christ, avec un embranchement vers Kieff (la sainte ville des Russes). Pour les mahométans, c'est la voie de La Mecque. Les habitants de Wolhynie disent que la voie lactée est la route céleste que parcourent, soit le prophète Elie, soit le Seigneur en personne, dans un char attelé de coursiers lumineux. On appelle encore la voie lactée le chemin de Moïse. C'est la route que prirent les Tartares lors de leur invasion en Russie. Les Ociétines prétendent que la voie lactée partage le monde en deux moitiés.

D'autres croyances rattachent la voie lactée à la migration des oiseaux : c'est la route que prennent les oiseaux pour se rendre dans le pays miraculeux où ils passent l'hiver, et qui les ramène dans nos parages au printemps. Aussi l'appelle-t-on souvent la route des oies sauvages. Dans le gouvernement de Nijni-Novgorod on la nomme, je ne sais pourquoi, « les sentiers de la souris ». Une légende toute païenne des paysans du gouvernement de Toula explique l'origine de la voie lactée : « Il était autrefois une déesse qui traversait le ciel portant une cruche de lait ; un jour la cruche lui tomba des mains et se brisa ; le lait se répandit et, s'écoulant vers les deux bords de la voûte céleste, fit la voie lactée d'aujourd'hui. »

La Grande Ourse est parfois désignée sous le nom de Char de David, en Russie comme en France, ou Char tout court ; elle porte encore d'autres noms, tels que le Chariot, les Sept Étoiles. « Sur le Char de David les âmes des bienheureux montent au paradis », dit-on dans le gouvernement de Toula. « Avec le lever de l'Elan la nuit commence », disent les Samoïèdes (une tribu de l'extrême nord de la Russie. L'apparition de la Grande Ourse est de bon

présage pour les chasseurs : « Le Char n'est point un ours, mais il invite à la chasse. »

Les Pléiades portent également plusieurs noms, dont le plus connu est « le Nid de Canard » ; on les appelle encore « les Clefs de saint Pierre ». On prétend à Toula que les Pléiades parurent au ciel depuis que les quarante frères ont subi le martyre pour leur attachement à la foi chrétienne.

Le Baudrier d'Orion — la Palanche, la Ceinture de fer, la Charrue céleste, etc.

Les étoiles filantes sont partout l'objet de croyances les plus diverses, parmi lesquelles la plus répandue en Russie, comme ailleurs, est celle qui les rattache à la mort des hommes. Chaque homme ayant son étoile au ciel, celle-ci tombe et disparaît du ciel quand l'homme meurt et disparaît du monde. Mais cette croyance a en Russie beaucoup de variantes. Ainsi, d'après l'opinion des Ociétines, à la mort d'un homme il se produit au ciel un vent violent, qui détache une étoile et la fait tomber dans l'eau. D'après une autre légende, dès qu'un homme meurt, Dieu ordonne aux anges de faire tomber une étoile du ciel, afin que tout le monde en apprenne le décès et prie pour l'âme du défunt. Si, aux mois de juillet et août, on voit plus d'étoiles filantes que de coutume, c'est qu'à cette époque la mortalité est plus grande pour les hommes, à cause des fatigues de la moisson. Dans certains endroits on prétend que les étoiles filantes annoncent le décès d'un juste parmi les hommes.

Les Tartares et diverses tribus nomades du Caucase septentrional donnent aux étoiles filantes une explication toute différente. D'après eux, ce sont des projectiles lumineux que les anges lancent contre les démons que Dieu précipite du ciel pour s'en emparer. Les Petits-Russiens ont leur croyance tout aussi originale : ces étoiles sont des démons que Dieu précipite du ciel ; tant qu'on voit l'étoile tomber, il faut faire le signe de la croix en prononçant « amen » ; plus de fois on répétera ce mot, plus Satan dans sa chute s'enfouira profondément sous terre. Il existe encore une autre version : les étoiles filantes sont les chandelles du diable ; à côté des étoiles, ou des flambeaux que Dieu allume d'après le nombre des vivants, Satan tâche d'allumer ses chandelles à lui, en l'honneur de ses sujets, les diables, ou bien des gens qui lui ont vendu leurs âmes ; mais rien n'échappe à la vigilance du Seigneur, qui s'aperçoit immédiatement des agissements de l'esprit du mal et jette ses chandelles tout allumées par terre ; les hommes qui les voyent tomber les prennent pour des étoiles filantes.

Voici encore des conceptions toutes différentes. A côté de la croyance des Petits-Russiens de l'Ukraine, d'après laquelle les étoiles filantes sont des démons tombant du ciel, ils en ont une autre : « Quand on voit une étoile filante », disent-ils, « c'est une vierge que l'Ukraine perd, une jeune fille qui se marie », — chaque jeune fille possède son étoile au ciel qui ne luit que tant qu'elle reste vierge. Mais parmi ces mêmes Petits-Russiens il y en a qui affirment que les étoiles filantes ne tombent pas, mais ne font que changer de place en courant à travers le ciel. Les Votiakes (du nord-est de la Russie) prétendent au contraire que les étoiles que l'on voit tomber tombent réellement sur terre et peuvent tuer ou blesser un homme ou un animal, si elles lui tombent dessus. Quand un animal devient inopinément malade et dépérit, sans cause apparente, on dit qu'il a été atteint par une étoile.

On croit chez nous que tout vœu que l'on aura le temps de faire tant que l'on voit filer une étoile, avant qu'elle ne disparaisse, sera exaucé. D'un autre côté, si l'on voit beaucoup d'étoiles filantes en automne, cela présage une mauvaise récolte et une épidémie pour l'année à venir.

On confond souvent les étoiles filantes, dont la lueur est toujours blanche, avec les météorites, qui prennent en tombant différentes couleurs, qui laissent parfois après eux une traînée lumineuse, ou qui éclatent avec un bruit rappelant des coups de canon où de tonnerre.

On leur attribue également un caractère diabolique. Tantôt c'est un serpent de feu qui vole au ciel, tantôt c'est le diable, tantôt une sorcière se rendant au sabbat, etc.

Tout le monde connaît les préjugés qui se rattachent aux comètes, considérées presque partout comme des présages de malheurs. Elles sont censées annoncer diverses calamités, — la peste, la guerre, une disette, la mort d'un empereur ou d'un roi, l'invasion du pays par l'ennemi. On sait que, peu avant l'invasion des armées de Napoléon Ier en Russie et la prise de Moscou, apparut au ciel une comète brillante, ce qui ne fit que confirmer la croyance du peuple en l'influence néfaste de ces hôtes passagers du firmament.

On dit en Podolie que les comètes apparaissent par ordre de Dieu (d'après une autre croyance russe — du prophète Elie), pour inviter les hommes au repentir ; si la comète est rouge, cela présage la guerre, — si elle est blanche une épidémie. D'après les Ociétines, si la queue de la comète est tournée en bas, vers la terre, c'est que la calamité qu'elle présage est proche; si elle est au contraire tournée en haut, la calamité aura lieu dans un, deux

et même dans trois ans. Si une comète s'approchait de la terre elle pourrait, dit le peuple, incendier une maison, un village, une ville, mettre le feu à la terre elle-même.

Les Russes ont une définition originale des comètes : ce sont, disent-ils, des balais, dont les anges se servent pour épousseter le ciel devant les pas du Seigneur. Les Petits-Russiens appellent les comètes des étoiles à queue.

Je cite, pour terminer, deux dictons se rapportant aux étoiles : « Les étoiles servent de guide aux marins », — ou, littéralement : « Les vaisseaux marchent (règlent leur cours) d'après les étoiles. » Les Kirguises du Turkestan remarquent que « la lumière de toutes les étoiles, prises ensemble, n'égale point celle de la lune ».

IV

L'ARC-EN-CIEL

Ce beau phénomène de la nature ne manque pas d'attirer l'attention du peuple, qui, d'un côté, tâche de lui trouver diverses explications, souvent des plus fantastiques, et, d'un autre, voit en lui différents présages, de caractère météorologique, dont je ne m'occuperai point ici, et aussi des prévisions de ce qui intéresse le plus les gens de la campagne, — une bonne ou une mauvaise récolte. Je laisse également de côté les différentes dénominations que le peuple donne à l'arc-en-ciel, en n'en citant qu'une seule : « La ceinture (ou l'écharpe) de la Vierge. » Les mahométans l'appellent la ceinture ou l'écharpe céleste.

En ce qui concerne les conceptions populaires sur la nature et la provenance de l'arc en-ciel, je trouve une certaine analogie entre les croyances françaises et russes. L'opinion la plus répandue et qui date, comme le dit M. Sébillot, des temps les plus anciens, est que l'arc-en-ciel va boire. Mais cette croyance a un grand nombre de versions et de variantes en Russie ; néanmoins on ne se représente pas l'arc-en-ciel chez nous ni comme un serpent, ni comme un être animé quelconque, et on ne l'assimile pas à une divinité ; je ne connais qu'une seule croyance de ce genre en Petite-Russie : « L'arc-en-ciel est une jeune fille aux belles couleurs, qui va puiser l'eau dans les sources. » Par contre, on attribue quelquefois à l'arc-en-ciel une origine divine. « C'est Dieu qui nous envoie l'arc-en-ciel, dit-on,— ou bien, d'après une autre version, le prophète Elie, — mais ils l'envoient pour boire, pomper l'eau terrestre et la porter au ciel, sans quoi la terre serait submergée et nous verrions un second déluge. » « Dieu envoie l'arc-en-ciel pour que l'eau des pluies n'inonde pas la terre. » Tant que nous voyons paraître des arcs-

en-ciel, cela nous garantit contre le déluge, — prétendent les Petits-Russiens du gouvernement de Kharkoff; — dès qu'il y a trop d'eau sur terre, l'arc-en-ciel est là pour la pomper par un de ses bouts et la porter au ciel, d'où elle se déverse ensuite sous forme de pluie; d'après eux encore, l'arc-en-ciel est un tube, au moyen duquel le prophète Elie transporte dans les nuages l'eau des lacs et des mers; d'après une autre variante de cette croyance, l'arc-en-ciel est composé de sept tubes de différentes couleurs. Autrefois, avant le déluge, il n'avait qu'une couleur uniforme, mais après cette catastrophe Dieu lui donna sept couleurs en signe de son pardon et comme gage que le déluge ne se répéterait plus. Néanmoins on prétend en Bulgarie que si trois années durant on ne voyait point d'arc-en-ciel après des pluies, nous serions menacés d'un nouveau déluge. Si l'on aperçoit deux arcs-en-ciel simultanément, l'un d'eux pompe l'eau terrestre, et l'autre la déverse au ciel. S'il n'y avait point d'arc-en-ciel, il n'y aurait point d'eau au ciel, ni, par conséquent, jamais de pluies sur terre. « Où il y a arc-en-ciel, il y a pluie », disent les paysans de Smolensk. En Galicie on affirme que l'arc en-ciel pompe l'eau par ses deux bouts avec une telle force, qu'elle entraîne des poissons, des grenouilles et d'autres animaux aquatiques ; parfois, on les voit retomber sur terre avec la pluie, et c'est ainsi qu'ils se propagent et qu'on les trouve plus tard dans des pièces d'eau isolées et dans des mares, où ils n'auraient pu pénétrer autrement. Il existe des croyances absolument identiques en France, en Basse Bretagne et ailleurs. La force aspirante du tube de l'arc-en-ciel est si puissante que l'on prétend avoir vu des hommes entraînés par un de ses bouts et remis à terre par l'autre. En Sibérie on évite de se mettre en bateau et de naviguer sur l'eau tant qu'on voit un arc-en-ciel, de peur d'être entraîné par lui dans les nuages.

Voici quelques croyances d'un genre différent : « L'arc-en-ciel est un chemin que prennent les anges pour descendre sur terre puiser de l'eau dans les fontaines terrestres », disent les paysans du gouvernement de Lublin, en Pologne. De l'avis des paysans de Toula, — c'est un pont que les anges gravissent pour porter au ciel les âmes des bienheureux et par lequel ils descendent sur terre annoncer aux hommes saints les ordonnances de Dieu. Cette croyance est assez proche de la croyance normande, citée par M. Sébillot, d'après laquelle l'arc en-ciel est un pont entre le ciel et la terre.

En Allemagne on met en rapport les arcs en-ciel avec des trésors enfouis sous terre ; on prétend notamment qu'aux endroits où s'appuient les bords de l'arc, on peut découvrir plus tard des vases, ou

des clefs en or. Des légendes analogues se retrouvent en Bulgarie, au Caucase, et parmi les Votiaks du nord-est de la Russie. Les Bulgares prétendent qu'à l'endroit où le bout de l'arc touchait la terre, on peut trouver un vase, non d'or, comme le croient les Allemands, mais d'argent ; en revanche celui qui aura la chance de découvrir ce vase verra tous ses désirs s'accomplir et pourra connaître l'avenir. Au Caucase on dit plus simplement que cet endroit recèle un trésor, sans préciser son caractère, mais les Votiaks sont là-dessus plus explicites : ils savent que ce trésor se compose de joyaux, de pierres précieuses, d'or et d'argent ; ils connaissent même le moyen de découvrir toutes ces richesses et de s'en emparer : il s'agit tout bonnement de faire, en s'approchant du point précis où reposait le bout de l'arc-en-ciel, les derniers 200 pas au plus, en retenant son haleine, sans respirer ; un pauvre Votiak le fit et s'approcha si près de cet endroit, qu'il a pu de ses propres yeux contempler et admirer le trésor, qui dépassait tout ce que l'on peut imaginer ; il était sur le point de s'en saisir, mais ne put retenir son souffle, respira à pleins poumons, — et tout disparut comme par enchantement. Enfin, d'après une autre version, plutôt naturaliste quoique tout aussi fantastique, l'arc-en-ciel puisant l'eau par ses bouts, ceux-ci s'appuient généralement sur la surface de l'eau ; mais si au contraire on les voit reposer sur la terre ferme, c'est qu'il y a au-dessous de la surface du sol une source ou une nappe d'eau souterraine où ils s'approvisionnent.

J'ai déjà dit que le peuple attachait aux arcs en-ciel une grande importance sous le rapport des prévisions de la récolte. Les Bulgares ont une telle foi en ce phénomène qu'à côté de sa dénomination courante (l'arc — tout court), ils lui en donnent une autre, — « moié jito, moié vino », — ce qui veut dire : « mon blé, mon vin ». Ils affirment que les années où l'on voit souvent l'arc-en-ciel paraître après la pluie, la récolte sera abondante. Cette opinion est partagée par les Géorgiens et les Tartares du Caucase. par les Tchouvaches dans la Russie d'Europe, etc. Ces derniers prétendent que la récolte sera surtout abondante dans les contrées qui se trouvent du côté où l'arc-en ciel se montre le plus souvent. Mais, chez les Russes proprement dits, je n'ai point rencontré des croyances analogues, — ils s'en tiennent principalement aux prédictions météorologiques.

Ceux qui prétendent pouvoir présager une bonne ou une mauvaise récolte d'après les apparitions plus ou moins fréquentes de l'arc-en-ciel attachent une grande importance aux couleurs prédominantes dans l'arc et en augurent du succès ou de l'insuccès de différentes cultures. Ainsi, les Géorgiens affirment que si c'est la

couleur verte qui domine, on aura une bonne récolte de céréales ; si c'est le jaune, une bonne récolte de maïs ; le rouge présage une bonne vendange et une abondance de vin. Les Bulgares s'attendent à une bonne récolte de maïs si le rouge prédomine, et à une bonne récolte de blé si c'est le vert ; mais ils ont encore d'autres pronostics, d'après les couleurs du premier arc-en-ciel que l'on voit dans la saison : si c'est le rouge qui a le plus d'intensité — abondance de raisin : si c'est le vert – abondance de blé. Les Italiens en viennent à peu près aux mêmes conclusions : ils disent que si dans l'arc-en ciel la couleur rouge domine, on aura peu de pain et beaucoup de vin ; si c'est le jaune ou le vert – peu de vin, mais beaucoup d'huile (d'olives). Voici un autre présage, encore plus explicite, des habitants de la Bessarabie — une des provinces méridionales de la Russie : si dans l'arc-en ciel le vert domine, il y aura une bonne récolte de blé ; si c'est le rouge — l'été sera chaud, les blés dépériront sur pied, mais il y aura beaucoup de raisin ; si c'est le jaune — on doit s'attendre à une bonne récolte d'orge.

Les Karvéliens — une petite tribu caucasienne — attachent aux différentes couleurs de l'arc-en-ciel des présages plus variés : le rouge présage l'effusion du sang ; le jaune – une bonne récolte de blé ; le vert — une végétation abondante en général ; le bleu-foncé — du beau temps ; le bleu clair — la paix entre les hommes ; l'écarlate — une guerre imminente.

On tire encore plus de prévisions, d'après les couleurs de l'arc-en-ciel, du temps qu'il fera, — mais je ne m'y arrête pas, laissant de côté tous les pronostics météorologiques, qui sont, du reste, en tant qu'ils reposent sur ce phénomème, excessivement variés et souvent absolument contradictoires.

V

LES ORAGES

M. Sébillot a raison de dire dans son livre sur le folk-lore de France (t. I, page 72) que de tous les phénomènes météorologiques l'orage est peut-être celui qui a suggéré les explications les plus nombreuses et les plus variées J'en trouve la confirmation dans mes études du folk-lore russe, qui est particulièrement riche en traditions, légendes, croyances, se rapportant à la foudre et au tonnerre, que le peuple attribue tantôt à Dieu lui-même, tantôt aux anges, tantôt à divers saints, avec le prophète Elie en tête, tantôt au diable, etc. Il est un grand nombre de dictons populaires qui en font foi, et j'en citerai plusieurs, car ils sont souvent très caractéristiques :

« L'orage vient de la grâce de Dieu. » « Les éclairs viennent de

la grâce divine ». « Dieu parle d'une voix tonnante (le tonnerre). » « On peut périr de par la grâce (de par la volonté) de Dieu (être tué par la foudre). » « Dieu dirige, — Dieu peut faire écarter le nuage menaçant (portant la foudre). » Les Arméniens du Caucase s'imaginent que le tonnerre est le bruit des roues du char dans lequel Dieu parcourt le ciel. Une croyance analogue existe dans la Russie méridionale, mais on y ajoute que le char de Dieu est tout rempli de pain, — les orages étant généralement considérés comme un présage d'une bonne récolte. Les Petits-Russiens disent, quand ils voient les éclairs briller, que ce sont des verges d'or dont Dieu menace les hommes pour leurs méfaits. Dans le gouvernement de Kharkoff on prétend que, quand on voit la foudre, c'est Dieu qui entr'ouvre pour un moment le ciel, et on aperçoit à travers cette fente les clartés de l'Empire céleste. On trouve une croyance analogue en France. Les Tcherkesses du Daguestan (Caucase septèntrional) ont leur explication du tonnerre : quand des nuages noirs s'assemblent et obstruent le ciel, Dieu envoie un ange armé d'un fouet pour les disperser ; les coups de fouet contre les nuages produisent le tonnerre.

Les Slaves - ancêtres des Russes d'aujourd'hui — attribuaient, du temps où ils étaient païens, le tonnerre et la foudre à leur divinité principale, le Péroune, qui avait beaucoup de commun avec le Jupiter tonnant des Grecs. Il est curieux que de nos jours encore les paysans du gouvernement de Minsk appellent les éclairs » « flèches de Péroune ».

D'après d'autres croyances, l'orage est le résultat d'un combat ou d'une dispute entre les forces célestes et l'esprit du mal. On prétend en Petite-Russie que c'est le Saint-Esprit qui pourchasse et extermine l'esprit malin ; ou bien c'est Dieu le Père qui dirige la foudre contre Satan, etc. Les Arméniens du Caucase ont une croyance curieuse, d'après laquelle l'orage est le signe d'une dispute violente entre Jésus Christ et Mahomet !

Mais c'est plus géréralement au prophète Elie que l'on assigne le rôle principal dans tous les phénomènes de la foudre. Comme autrefois Péroune, c'est lui qu'on appelle aujourd'hui « le tonnant ». C'est lui qui est préposé aux orages, c'est lui qui dirige la foudre et fait résonner le tonnerre. Aussi dit-on de lui : « Saint Elie tient en sa main et les foudres et le pain » (fréquents orages - bonne récolte). C'est encore lui qui lance les éclairs fulminants contre les démons, grands ou petits. On s'attend toujours à un orage le jour de sa fête, le 20 juillet, et la foudre allume souvent un incendie ce jour-là, pour punir ceux qui ne vénèrent pas le prophète. Mais c'est surtout

contre le diable qu'il s'acharne. D'après un dicton russe : « L'esprit malin se souviendra longtemps des flèches de saint Elie. » Il existe un grand nombre de légendes sur les circonstances dans lesquelles ce combat se produit. Le prophète Elie parcourt le ciel en poursuivant le diable dans un char enflammé, attelé de quatre coursiers (var. — quatre dragons) lumineux. Le tonnerre est le bruit des roues du char, — les éclairs sont les étincelles qui proviennent du choc des roues contre la surface de la voûte céleste. Les Petits-Russiens racontent que saint Elie tient dans ses mains quatre flèches enflammées, qu'il lance de quatre côtés contre les démons. Cette chasse est surtout acharnée et fructueuse la veille de la Saint-Jean, car à cette époque tous les esprits du mal se réunissent en conciliabule et tiennent leur sabbat, aussi en extermine t-il un nombre énorme, tant dans les airs que dans l'eau et même sous terre. Mais les démons ne se laissent pas attaquer si facilement et font leur possible pour échapper aux flèches du prophète. Le moyen qui leur semble le plus sûr est de se cacher derrière un homme vertueux, dans l'espoir qu'Elie ne voudra point lancer sa flèche contre lui, mais cet espoir est deçu, — le prophète ne se gêne point pour cela, la foudre atteint l'homme et le diable avec. En revanche, les hommes tués par la foudre sont considérés comme des bienheureux ; — s'ils sont morts, un démon a péri avec, et ils n'en sont que plus méritants devant Dieu. Ils ne font point habiller, ni arranger d'aucune manière le cadavre d'un homme tué par l'orage, car il doit paraître devant le Seigneur tel qu'il était au moment de sa mort inopinée. Dans les provinces des Cosaques du Kouban et du Terek (Caucase septentrional) on dit que les hommes atteints par la foudre sont les élus de Dieu, dont on voulait les âmes au paradis. Mais cette croyance n'est point générale ; les Tchérémisses affirment au contraire que la foudre atteint de préférence les hommes impurs et les pécheurs. Les paysans du gouvernement de Perm disent que « le prophète Elie ne ravit point les vierges de la terre » ; les jeunes filles pures ne sont jamais, prétendent-ils, atteintes par la foudre.

Il existe encore bien d'autres légendes sur le compte du prophète Elie, le tonnant. Ainsi, les Votiakes parlent non seulement de lui, mais en outre de son fils, qui sont deux à se promener dans le ciel en poursuivant les démons. Ils parcourent la voûte céleste dans des espèces de calèches, mais s'il leur arrive de se rencontrer, il éclate, entre eux, une dispute si violente, que nous entendons leurs voix sous forme de tonnerre ; en même temps ils lancent leurs flèches contre les démons à qui mieux-mieux. Si l'on n'entend le tonnerre et si l'on ne voit les éclairs généralement qu'en été, cela a aussi son

explication. En hiver, quand il fait froid, le prophète Elie reste chez lui,' ou bien s'il sort ce n'est qu'en traîneau ; le traîneau glissant sur la neige, dont le ciel est couvert tout comme la terre à cette époque, ne fait pas de bruit et par conséquent il n'y a point de tonnerre ; les démons, de leur côté, se réfugient sous terre et s'endorment pour l'hiver, et saint Elie suspend sa chasse contre cette race maudite durant cette saison.

Le prophète Elie n'est pas le seul auquel les traditions populaires attribuent le rôle de producteur des orages. Ailleurs, et notamment au Caucase, ce rôle est attribué à l'archange Gabriel, à l'archange Michel ou à saint Georges, le terrasseur du dragon. Les Tartares disent que le tonnerre provient des coups de sabot du courrier de l'archange Gabriel contre le ciel, ou bien c'est le résonnement du galop de « Rachi », le célèbre étalon blanc qui sert de cheval de bataille à saint Georges dans sa course à travers les cieux à la poursuite du diable. Quelquefois, le prophète Elie et saint Georges se mettent à deux dans la partie. Quand les éclairs brillent, ce sont les éclats de l'épée que le prophète Elie brandit ; quand le tonnerre gronde, c'est le bruit de sa course à la poursuite du diable ; quand il l'atteint, le frappe de son épée et le précipite du ciel, saint Georges lance après lui ses flèches flamboyantes. Il est encore d'autres saints qui jouent dans les légendes des rôles à peu près identiques. Ainsi les Petits-Russiens l'attribuent à saint Pantéleymon ; ailleurs, c'est saint Boris, saint Cyrille, etc. Les jours où l'on fête la mémoire de ces saints sont généralement orageux, aussi les appelle-t-on « les jours tonnants ».

J'ai dit que l'espoir du diable de pouvoir se dérober à la flèche du prophète Elie en se cachant derrière un homme était généralement déçu ; aussi, a-t-il recours à d'autres moyens, dont la plupart ne sont pas plus efficaces. Parfois, il cherche à se cacher derrière ou même dans un arbre, mais la flèche du prophète l'y atteint, et quand on voit l'arbre flamber, ce n'est point du feu que l'on en voit sortir, mais le sang brûlant du démon. Les arbres, frappés par la foudre, inspirent une terreur folle aux démons, ils les craignent tout comme l'eau bénite, car ils savent que l'un des leurs a péri dedans.

Ils se cachent sous terre, mais la flèche de saint Elie les y atteint quand même, et si elle ne les tue pas, elle leur tranche les doigts, que l'on trouve plus tard aux endroits où la foudre est tombée. En réalité, ce sont les bélemnites que le peuple appelle chez nous « les doigts du diable », et desquels j'aurai encore l'occasion de reparler.

Il est une plante, sous laquelle le démon, poursuivi par l'archange Michel, a essayé de se cacher ; c'est une aconite (Aconitum Lysactonum) ; mais la flèche de l'archange l'y frappa quand même, en transperçant la racine de cette plante, qui depuis sert d'épouvantail aux démons, ceux-ci ne risquant pas de s'en approcher à moins de vingt kilomètres à la ronde.

Néanmoins il est des endroits, il est des objets, auprès desquels les démons se trouvent en sécurité même contre les flèches du prophète Elie et des autres saints et archanges porteurs de foudres. Ce sont d'abord les ruches d'abeilles, qui ne sont, à ce que l'on croit, jamais frappées par la foudre ; ensuite, les coquilles d'œuf ; si le diable parvient à s'y blottir, il est sain et sauf, la foudre ne pourra l'y atteindre; — aussi ne faut-il jamais laisser les coquilles traîner, ni les jeter dehors sans les briser. Le diable peut se préserver de la foudre en se cachant au-dessous d'un champignon, que l'on appelle, pour cette raison « le champignon du diable » (Boletus satanus) ; enfin, il trouve un refuge encore plus sûr au-dessous des mottes de terre, qui, pendant le labourage d'un champ, tomberaient à gauche de la charrue; – généralement quand on laboure avec des charrues ordinaires la couche de terre ne se renverse que dans une direction, à droite de l'instrument ; si elle venait à se renverser à gauche, le diable n'a qu'à se cacher dessous, la foudre ne l'y atteindra jamais; — pourquoi ? on ne le dit pas. Par contre, les dérayures ou les limites entre deux champs sont les endroits les plus exposés et les plus dangereux non seulement pour les diables, mais même pour les hommes ; il ne faut ni s'y asseoir ni s'y coucher pendant l'orage, autrement on serait sûr d'y être tué par la foudre. Se réfugier sous un arbre est également dangereux, car on y serait à côté du diable, contre lequel le prophète Elie lance ses flèches sans prendre garde à l'homme.

Voici encore d'autres explications de l'orage et de la foudre. Les éclairs sont les éclats d'une bataille entre les démons, disent les Arméniens. Le tonnerre est le hennissement des chevaux célestes ou le bruit de leur galop à travers le ciel.

Quand la foudre tombe, elle peut atteindre et foudroyer un homme, mais le danger n'est pas aussi grand que certaines personnes se le figurent, et l'imagination populaire recommande beaucoup de moyens pour s'en préserver. Quoique, d'après un dicton russe, « on ne peut échapper à la foudre, comme à la volonté de Dieu, ni sous terre, ni sous l'eau », d'autant plus que « les éclairs sont des serpents de feu que Dieu lance du ciel, dans son courroux, contre les humains », — il est impossible de s'y soustraire. D'un

autre côté, le peuple ranime le courage des timorés, en disant : « Tout nuage ne porte point de foudre ; toute foudre ne tombe pas (var. — tout tonnerre ne gronde) ; quand elle tombe, elle ne nous atteint pas chaque fois ; quand même elle nous atteindrait — elle ne tue pas toujours. » Néanmoins, le tonnerre et la foudre font penser à Dieu : « Tant que le tonnerre ne tonne, le paysan ne se signe pas (ne fait pas le signe de la croix, ne prie pas). » Les Allemands ont un dicton analogue : « Ehe es nicht donnert, wird nicht gebeten. » « On ajoute que pendant l'orage il faut, non seulement se signer soi-même, mais encore faire le signe de la croix tout autour de soi, pour chasser le diable, qui est toujours prêt en cas d'orage à se cacher auprès de l'homme, espérant échapper sous sa sauvegarde aux flèches d'Elie. Voici, ensuite, une série de recommandations pratiques, tirées de l'expérience populaire : « Il ne faut point, pendant l'orage, se réfugier dans un bois. » « La foudre frappe de préférence les arbres les plus hauts », — il est donc surtout imprudent de se mettre dessous. Dans le gouvernement de Perm les paysans assurent que la foudre tombe plus souvent dans les forêts de conifères. Un homme debout risque plutôt d'être atteint qu'un homme assis, aussi recommande-t-on : « Si l'orage te trouve au champ, assieds-toi par terre. »

La foudre allume souvent des incendies, surtout dans les villages russes, où les maisons des paysans sont généralement couvertes de chaume. Devant une telle catastrophe, l'affaire se complique, car « la foudre allume un incendie de par la volonté de Dieu », — aussi, est-ce un péché de l'éteindre, ou bien faut-il avoir recours pour cela à des moyens particuliers. Si la foudre est tombée sur une maison, c'est que le diable voulait se cacher dedans ; — en éteignant l'incendie on risque de le laisser échapper. Les paysans affirment que l'incendie, allumé par la foudre, ne se propage pas et se borne généralement à la maison atteinte, mais s'il fait grand vent et que les maisons voisines soient en danger, il faut faire le tour du bâtiment embrasé en tenant en main un pot de miel, ou mieux encore une image de la sainte Vierge ; ce moyen est, du reste, efficace contre tout incendie, quelle qu'en soit la cause. Dans le gouvernement d'Archangel on a soin de garder dans la maison et d'allumer, pendant l'orage, les cierges que les jeunes fiancées tiennent en main à la cérémonie du mariage. Dans les provinces lithuaniennes et polonaises, où la majeure partie de la population est catholique, on tient comme souverains contre la foudre les cierges que l'on allume, dans les églises, à la Chandeleur. On leur attribue la faculté de chasser les démons, de préserver les maisons contre la foudre,

de faire écarter les nuages portant la grêle, etc. En Petite-Russie, la même puissance est attribuée aux rameaux que l'on tient en mains dans les églises orthodoxes pendant le service divin du dimanche des Rameaux. Si on les garde l'année ronde entière dans la maison, à côté des images, on peut être sûr qu'elle ne sera pas atteinte par la foudre. Dans certains endroits on assure qu'un chat noir, un chien noir et un coq noir, dans la maison, préservent de la foudre ; dans d'autres la croyance est diamétralement opposée, — tout animal noir devant l'attirer. Les Arméniens conseillent de placer, lorsque l'on construit une maison, des morceaux d'acier dans les quatre coins ; — ceux-ci serviront à écarter la foudre, et ainsi de suite.

Si le malheur est néanmoins arrivé, si la maison a été atteinte par la foudre et s'est embrasée, -- on ne peut combattre l'incendie que par des moyens tout spéciaux : asperger la maison non avec de l'eau, mais avec du lait, et plus spécialement du lait d'une vache ou d'une chèvre noire, avec du petit lait, de la bière, du kwass (une boisson très répandue en Russie, faite avec de la farine de seigle, mais non alcoolique). Si l'on jette par-dessus la maison flambante des œufs de pigeon (le pigeon est un oiseau saint, car le Saint-Esprit est généralement représenté sous la forme de cet oiseau dans les images russes), on est sûr de voir l'incendie s'éteindre aussitôt.

Il y a des prières spéciales qu'il faut réciter devant la maison embrasée, et dans lesquelles on s'adresse à la miséricorde de Dieu, au Saint-Esprit, aux anges et à saint Elie le prophète. On peut reconnaître, même de loin, les éclairs dangereux : s'ils semblent s'entrecroiser, si on les voit prendre la forme d'une croix, on est sûr qu'ils ont allumé un incendie quelque part. On considère également comme les plus dangereux les éclairs qui brillent avant que la pluie ne commence, ou les orages sans pluie que l'on appelle « orages secs ». Les paysans russes prétendent que, si la pluie n'accompagnait pas l'orage, la terre elle-même risquerait de s'embraser.

Le plus souvent les éclairs sont inoffensifs, — la foudre tombe sans tuer personne, sans rien allumer du tout, sans même foudroyer un arbre. Dans ces cas-là, la foudre va s'enfouir en terre ; mais on prétend qu'on peut en trouver des traces, sous la forme soit des « doigts du diable », dont j'ai parlé plus haut, soit des concrétions de sable, cimenté par la chaleur de l'éclair. Les uns et les autres portent un nom commun : « les flèches du tonnerre » ou « les flèches de saint Elie ». En Petite-Russie on raconte que ces

flèches ne se forment tout d'abord, à l'endroit où la foudre est tombée, qu'à une profondeur d'une quinzaine de brasses sous terre, puis elles remontent d'elles-mêmes petit à petit, et après 7 jours, 7 mois ou 7 ans, paraissent à la surface du sol. D'autres prétendent que les flèches montent d'une brasse par an. On prête à ces flèches des propriétés toutes particulières, et surtout celles d'écarter la foudre; aussi conseille-t-on d'en avoir toujours une dans la maison. Mais il ne faut point construire des bâtisses à l'endroit où l'on a trouvé une flèche pareille en terre, car dans 7 ans la foudre tombera de nouveau à la même place.

On attribue à ces flèches des facultés curatives; il est bon de boire, contre les maux d'estomac, de l'eau où elles ont trempé; elles sont également bonnes contre les maladies épizootiques du bétail. En Suède on prétend que si on les applique au pis des vaches, celles-ci augmentent de lait. Mais il est bon de les faire d'abord bénir ou asperger d'eau sainte à l'église. Les paysans de la Russie blanche les déposent pour quelque temps sous l'autel et les placent ensuite dans les rûchers, ce qui est, dit-on, utile aux abeilles. Si les flèches ont été bénites à la fête de Pâques, elles acquièrent en outre la force d'éloigner les sorcières.

Le premier orage de la saison attire surtout l'attention des gens de la campagne; il s'y rattache plusieurs croyances et l'on en déduit différents pronostics. Quand on entend pour la première fois le tonnerre, il faut se laver la figure avec de l'eau, pour ne pas avoir peur des orages futurs. Si au premier coup de tonnerre une femme se lave le visage avec l'eau « de dessus d'argent » (de l'eau où on avait préalablement déposé une pièce l'argent quelconque), elle l'aura toujours blanc. Dans le gouvernement de Smolensk, au premier coup de tonnerre, les paysans vont en famille se laver à la rivière pour être en bonne santé pendant toute la saison et surtout pour ne point avoir mal au dos durant les travaux de l'été. Avant le premier orage on évite de souper le soir à l'air, hors de la maison.

Le premier orage annonce l'avènement définitif du printemps. Nous trouvons là-dessus un grand nombre d'assertions non seulement en Russie, mais chez tous les peuples. Avant le premier coup de tonnerre la terre ne dégèle jamais complètement, dit-on en Russie. Il est le présage des chaleurs à venir. Au premier coup de tonnerre la terre se lézarde et absorbe l'eau des mares (provenues de la fonte des neiges). Au premier tonnerre du printemps les arbres se vêtissent de feuilles, — il est temps de commencer les labours et les semailles. Le premier orage de l'année joue un rôle

dans le réveil de la vie animale. Avant le premier coup de tonnerre la grenouille ne croasse pas, le serpent ne mord pas, les limaçons ne se montrent pas, etc., dit-on en Russie et en Bulgarie. Les Anglais et les Italiens font des observations analogues.

On attache une grande importance à l'époque, c'est-à-dire au mois de l'année, quand on entend le premier et aussi le dernier tonnerre. Ces observations varient beaucoup suivant les contrées; je ne les citerai pas, ainsi que toutes les conclusions météorologiques qu'on tire, mais je m'arrêterai à quelques pronostics d'une bonne ou d'une mauvaise récolte, basés sur les conditions dans lesquelles le premier tonnerre de l'année se fait entendre. Si le premier tonnerre est violent, la récolte sera abondante; les premières semailles donneront de meilleurs résultats, par rapport à la qualité et à l'ampleur du grain, comparativement aux semailles tardives, — affirme-t-on en Sibérie.

Le côté d'où vient le premier orage a une grande importance : si c'est du levant, les blés seront épais et bien fournis ; si c'est du midi, la récolte sera moyenne ; si c'est du couchant, cela présage une disette (Sibérie). Dans le gouvernement de Kazan, les prévisions sont à peu près semblables : le premier tonnerre venant de l'est ou du midi présage une bonne récolte ; venant de l'ouest, une mauvaise. Les Bulgares s'attendent à une bonne récolte si le premier tonnerre vient du midi ou du sud-ouest, et à une mauvaise s'il vient du nord ou du nord-est : l'année sera sèche, les blés dépériront. Mais le tonnerre venant du midi est mauvais pour le bétail, — il souffrira d'épizooties. Les Géorgiens du Caucase disent que l'on aura une bonne récolte dans la contrée d'où le premier tonnerre se fait entendre. En Sibérie on affirme pourtant que cette contrée est menacée par la grêle durant l'été. Les Tchouvaches augurent mal du premier tonnerre venant du nord ou de l'ouest, — l'année sera mauvaise, la récolte déplorable.

D'après les Kirghises, si le premier tonnerre est accompagné d'une bonne pluie printanière, on aura de belles herbes dans les prairies ; s'il se fait entendre pour la première fois tant que les eaux sont encore couvertes de glace, le printemps sera froid, l'été pluvieux et venteux, mais la récolte sera abondante et on pêchera beaucoup de poisson dans les rivières ; par contre s'il tonne avant que la neige ne soit disparue des champs, — il n'y aura pas de blé, affirment les Tchouvaches. Plus le premier coup de tonnerre est violent, plus la récolte sera belle. Si au premier tonnerre il vente du midi, le printemps sera chaud, mais funeste pour les champs ; il y aura beaucoup d'insectes nuisibles et les blés dépériront. Les

Bulgares et les Polonais prétendent que si le premier orage vient trop tôt au printemps, l'année sera chère, — plus il vient tard, mieux c'est pour la récolte. Ces prévisions sont confirmées par les observations des Russes et des Allemands, qui s'attendent à une mauvaise récolte de blés et de fruits s'il tonne pour la première fois tant que les arbres sont encore nus, sans verdure. D'après un dicton des Petits-Russiens, « s'il tonne sur les arbres nus, l'année sera nue », la récolte manquera. Les Polonais affirment que plus le premier orage vient tôt, plus la croissance des blés se ralentit et la moisson retarde; d'après les Lithuaniens, un orage précoce présage un été pluvieux. Si le tonnerre gronde pour la première fois dans la matinée l'année sera moyenne; s'il tonne vers mid l'été sera chaud et abondant; si c'est le soir il fera chaud en été, mais l'automne sera froid, pernicieux pour les semailles d'hiver. Voici encore des prévisions curieuses : s'il tonne pour la première fois en un jour maigre (un mercredi ou un vendredi) les vaches donneront peu de lait, mais la pêche du poisson dans les rivières sera abondante.

Plus il tonne en été, plus la saison est orageuse, plus la récolte de l'année sera abondante. Les avis là-dessus sont unanimes. On sait que les orages font tourner le lait; les Anglais disent par suite que l'abondance de l'année dépend du lait tourné (Abondance depends on sour milk). Mais, d'après une observation russe, les éclairs trop fréquents en été amènent l'échaudage des blés et font dépérir les noisettes. Les Polonais disent que si le tonnerre se fait entendre en automne par temps de gelée et venant du nord, les blés, les animaux et les hommes s'en trouveront bien; l'année à venir sera saine et abondante. Si l'on entend tonner en hiver — phénomène assez rare, — on en tire des présages funestes, il y aura peu de neige et une sécheresse en été; d'après les Mingréliens du Caucase l'année suivante sera désastreuse, il y aura disette.

On parle beaucoup en Russie des éclairs que l'on voit briller souvent durant la seconde moitié de l'été, surtout vers le soir, à l'horizon, et qui ne sont accompagnés ni de pluie ni de tonnerre. On les appelle quelquefois des éclairs secs, ou éclairs de l'aube (zarnitza — du mot « zaria », aube), éclairs de chaleurs. Comme ils coïncident généralement avec l'époque du mûrissement des blés, on prétend que ce sont eux qui les font mûrir; plus ils sont fréquents, mieux c'est pour la récolte, mais d'un autre côté on leur attribue également l'échaudage des céréales, du blé sarrazin, et des herbes. Si on les voit briller sept soirs de suite à sa droite, la récolte sera bonne, — à gauche, c'est un présage de malheur

imminent. Les chaudes nuits de l'été, pendant lesquelles ces éclairs secs brillent le plus fréquemment, reçoivent au nord le nom de « nuits de sorbier » — les éclairs font rougir les baies du sorbier, — et en Petite-Russie les « nuits des moineaux », — la lumière de ces éclairs déchire les ténèbres de la nuit et empêche les moineaux de dormir, ils se démènent jusqu'au matin.

Je cite pour terminer quelques dictons russes se rapportant aux orages : « Si violent que soit l'orage il ne dure jamais longtemps. » « Le tonnerre n'a qu'à gronder comme il lui plaît, il finira bien par se taire. » « Si orageuse que soit la journée, le soir arrive quand même. » « Le temps après l'orage n'en devient que plus beau. » « Le ciel, où le tonnerre gronde, est loin de la terre, mais sur terre on l'entend bien. » « Ne crains pas l'orage, crains les larmes humaines. » Ce dernier dicton perd beaucoup à être traduit, car en russe les mots « orages » et « larmes » riment.

ALEXIS YERMOLOFF.

LES MÉTÉORES

XVI

CASSIOPÉE

§ 1



HEZ les Bambaras, Cassiopée se nomme *Faalidolo*. Lorsqu'elle reparaît accompagnée de pluie et de vent ouest-sud-ouest, elle annonce une bonne récolte. Si, au contraire, elle n'est pas accompagnée de pluie, c'est le signe d'une mauvaise récolte, quelquefois même d'une disette et d'une épidémie (1).

VI

LE SCORPION (2)

§ 3

Dans les îles Marshall (Océanie allemande) l'étoile du scorpion, Antarès, se nomme *dümur*; une autre étoile de la même constellation *lansėjrikrik* (3). D'après les croyances des indigènes, toutes les étoiles sont frères et sœurs et descendent d'une femme nommée

(1) Raffenel. *Nouveau voyage dans le pays des nègres*, Paris, 1856, 2 v. in-8, t. p 400.

(2) Suite. Voir t. XV, p. 345.

(3) Erdland, *Wörterbuch und Grammatik der Marshall-Sprache*, Berlin, 1906, in-8°, p. 97, 145.

Lidalaner. Antarès est l'aîné et les Pléiades, le plus jeune, mais tous deux sont ennemis, car lorsque l'une se couche, l'autre apparaît (1).

X

ORION (2)

§ 22

D'après les Masaï, l'étoile λ de la constellation d'Orion et les deux petites étoiles qui sont auprès forment une constellation appelée *N Golia* (Les Veuves). Les étoiles δ, ε, ζ, θ et deux petites étoiles qui se trouvent sur la même ligne forment une autre constellation où δ, ε, ζ appelées *El Morouo* sont prêtes à délivrer les trois veuves. On nomme cette constellation *'N Gapiak* (les veuves remariées) en opposition aux trois *'N Golia* qui sont seules (3).

XI

L'ÉTOILE POLAIRE (4)

§ 3

Aux îles Marshall, l'étoile polaire se nomme *limanman* (5).

§ 4

Les Indiens donnaient à la Polaire le nom de *maske* qui a le sens d'ourse (6).

XIV

LA GRANDE OURSE (7)

§ 25

Chez les Bambaras, la grande ourse est appelée *Gniamou-dolo*, mot à mot, « l'étoile chameau ». Quand elle se montre la tête en haut et les pieds en bas, s'il vente de l'ouest, c'est signe de grandes pluies pendant l'année.

La tête du chameau, ce sont les trois étoiles de la queue; les pieds, les quatre étoiles du corps ou du chariot (8).

(1) Erdland, *id.*, p. 186.
(2) Suite. Voir t. XXI, p. 102.
(3) Merker, *Die Masaï*, Berlin, 1904, in-8°, p. 198-199.
(4) Suite, voir t. XXI, p. 102.
(5) Erdland, *Wörterbuch und Grammatik der Marshall-Sprache*, Berlin, 1906, in-8, p. 148.
(6) Lorain. *Origine et fondation des Etats-Unis d'Amérique*, Paris, 1853, in-16, ch. XVI, p. 235.
(7) Suite, voir t. XXII, p. 18.
(8) Raffenel. *Nouveau voyage dans le pays des nègres*, Paris, 1856, 2 v. in-8, t. I, p. 400.

XIII

LES FEUX-FOLLETS (1)

§ 13

Dans le pays du Hradec, en Bohême, on dit que les *blouditchky* ou les feux-follets sont les âmes de ceux que la Vila a fait périr (2).

René Basset.

LES PLUS JOLIES CHANSONS DES PAYS SCANDINAVES

XVI

LE CHANT DE GUNNAR

(Iles Féroé.)

(*V. U. Hammershaimb.* FK. N° 8.)

Gunnar, le preux vaillant, tira :
Oh ! la vilaine !
D'son arc la corde en deux s'brisa.
Pleine de haine,
Elle a trahi le preux si brave :
Mal agit la vilaine !

« Halgerd, si ta foi veux m'prouver,
un' tress' de tes ch'veux faut me donner ! »

« Mes cheveux d'or, si longs tombant,
sont ma fierté, mon ornement.

Dis-le moi donc, en vérité,
pourquoi mes ch'veux faut te donner? »

« Me défendrais un bon moment,
Oh ! si mon arc tenait seul'ment.

Sois donc si bonn', les donn'vit'ment :
car c'est ma vie qui en dépend. »

« Si c'est ta vie qui en dépend,
tress' de mes ch'veux n'auras vraiment.

Dois-je ce jour te rappeler :
soufflet si rud' tu m'as donné ? »

« Peux bien êtr' sûr', l'mond' n'oubliera
l'action que tu commets là ! »

(1) Suite. Voir t. XXI, p. 49.
(2) L. Léger. *La mythologie slave*, Paris, 1901, in-8°, p. 168.

Sa mèr' s'est mise à tant pleurer :
« Prends, mon fils, mes ch'veux pour t'aider ! »

« N' veux point que d'moi on puiss' chanter,
qu'ai pris tes ch'veux, oh ! pour m'aider ! »

LÉON PINEAU.

MYTHOLOGIE ET FOLK-LORE DE L'ENFANCE

XXX

MAGIE ENFANTINE

Lorsque les enfants jouent aux billes, l'un d'eux, au moment où son adversaire va jouer, fait, avec le doigt, un caillou ou le pied, une croix par terre, entre la main de l'adversaire qui joue et le but à atteindre, afin qu'il échoue.

Y. S.

XXXI

EN PICARDIE

Les gourmands. — Aux enfants gourmands on dit que s'ils mangent deux œufs à la fois avant d'avoir fait leur première communion *le feu prendra à leur chemise.*

L'homme au sable. — En Picardie le « jeteur de sable » de la légende qui passe le soir pour forcer à fermer les yeux est personnifié par une vieille femme munie de cendre qu'on appelle Grand'-mère à pourette (poudrette) ou à poussière, et dont on fait un amusant portrait aux enfants.

A. BOUT.

XXXII

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Serment de garçons. — L'enfant écarte l'index et le médius de chaque main, et superpose une main sur l'autre, de façon à ce que l'index d'une main croise l'index de l'autre, et que le médius de l'une croise le médius de l'autre ; il se produit ainsi une large ouverture entre les doigts croisés et superposés *horizontalement.* L'enfant crache entre cette ouverture laissée libre, en disant : « Je le jure » (en allemand luxembourgeois).

Serment de filles. — Les filles disent : Je le jure, en tenant la main sur la poitrine du côté du cœur.

Les menteurs. — On dit aux enfants que, s'ils mentent, on

voit aussitôt se dessiner une plume d'oie sur leur nez et sur leur front.

Les menteurs ont les jambes courtes : « *Lügner haben kurze beine.* »

La première culotte. — Lorsque les enfants mettent leur premier pantalon on invite les amis et parents à dîner et les petits *héros* de la fête se trouvent à table avec les *grands*, pour faire *comme les grands.*

Mauvaises plaisanteries d'enfants. — A Diekirch on me signale une plaisanterie de mauvais goût des enfants : ils introduisent un marron sauvage avec son enveloppe hérissée de piquants sous la queue des vaches. Celles-ci affolées s'enfuient en courant et beuglant et en levant la queue. Ils attachent une fusée à la queue des chats, ce qui a causé l'incendie d'une meule de foin il y a des années, ou ils attachent la queue d'un chien à la sonnette des portes et s'enfuient bien vite.

Coutume scolaire. — Lorsqu'un enfant obtient un *accessit* à la distribution des prix on lui dit plaisamment : « Ah ! Ah ! Je vous félicite d'avoir reçu un *achsenstiel* (jeu de mot, ce mot ressemble à accessit), c'est-à-dire un manche de cognée.

Les Croquemitaines. — Lorsque l'enfant ne veut pas suivre les prescriptions du médecin on lui dit que « *Knochen Knochenman* » (l'homme aux os, le squelette, la mort) va venir le prendre.

On recommande aux enfants de ne pas jouer au bord des rivières parce que l'homme au crochet (Krobman) les attirerait dans l'eau.

Lorsqu'on veut effrayer les enfants on dit que Hanscrouf le domestique noir de saint Nicolas va venir les prendre (Diekirch).

Quand les enfants pleurent,les mères disent que le loup-garou va venir les chercher pour les manger.

Danger de trop ouvrir la bouche. — Quand un enfant ouvre démesurément la bouche on lui dit que si Dieu le voyait en cet état il serait condamné à avoir la bouche perpétuellement ouverte.

Si les cloches venaient sonner pendant qu'un enfant ferait une grimace il ferait cette grimace perpétuellement.

Enfants pleurnicheurs. — On dit aux enfants que le bon Dieu détient des cruches, que les cruches sont réparties entre tous les enfants de la terre, chacun a la sienne : les larmes versées par chaque enfant vont dans leur cruche ; lorsque la cruche est pleine l'enfant meurt et va en enfer.

XXXIII

EN WALLONIE

Les cheminées. – A Micheroux (Liège), on dit aux enfants de ne pas regarder dans les cheminées parce que saint Nicolas est dedans.

A La Reid, près Spa, on leur dit que s'ils désirent voir la sorcière ils n'ont qu'à regarder au haut de la cheminée, par l'intérieur, le soir.

Les enfants borgnes. – Celui qui allume son cigare (ou sa pipe) à la chandelle (et qui, par conséquent, éborgne la flamme) fret des bwègnes èfants, fera des enfants borgnes (Wallonia, 1899, 160).

— J'ai rencontré une croyance identique à Bressoux (Liège).

Pour sevrer un enfant. – A Bastogne et environs, les mères qui veulent sevrer leur enfant vont demander du miel *pour l'amour de Dieu* (gratis) à l'épicier et s'en enduisent le sein.

Actes interdits. — Ne passez jamais la jambe au-dessus de la tête d'un jeune enfant, cela l'empêcherait de grandir.

En pesant un enfant on raccourcit sa vie.

Il ne faut pas mesurer la taille d'un enfant, car ce serait prendre la mesure de son cercueil.

Défense de jurer. — L'enfant qui fait un serment, *fé s'pêchi* (fait son péché).

Le rapporteur. — Lorsqu'un gamin vient rapporter chez lui les faits et gestes de ses petits camarades les parents disent : « *Cou ki n'cû nin por vos, lèy le brouler po ine aute* », ce qui ne cuit pas pour vous, laissez-le brûler pour un autre.

Les cheveux coupés. — La mère qui fait couper pour la première fois les cheveux de son enfant, le vendredi saint, les voit grandir en belles boucles. (Bressoux, Liège.)

XXXIV

A BRUGES

La statue qui s'anime. — La statue de saint Jean Népomucène s'élève sur un des ponts de Bruges (1).

(1) Ce saint figure sur beaucoup de ponts, notamment à Viauden (Grand-Duché du Luxembourg), à Prague, etc.
C'est de ce dernier pont que le saint fut précipité dans la rivière.

On dit aux enfants qu'à minuit le saint, dès qu'il *entend* sonner l'heure, ouvre les yeux et bat des mains.

Comme le saint est naturellement sourd, les parents mettent sur le compte de cette infirmité tout manquement à la règle que les enfants auraient pu constater. (*Recueilli à Bruges.*)

ALFRED HAROU.

XXXV

EN BASSE-BRETAGNE (*Morbihan*)

Dangers de la nuit. — Pour montrer aux enfants le danger qu'il y a de sortir à la nuit on leur raconte ceci :

Un soir, après le coucher du soleil, un homme sifflait après son chien. Un autre sifflement répondit et l'homme vit tout à coup le bugul-noz coiffé de son grand chapeau.

Il courut le plus vite qu'il put vers sa maison. Le bugul-noz se mit à courir aussi et lui dit :

« Si je t'avais attrapé avant que tu ne fusses rentré dans ta maison je t'aurais écrasé entre mes deux mains. »

On dit également que le bon Dieu gronde quand on siffle pendant la nuit.

Pour faire manger la soupe. — On dit aux enfants qui ne veulent pas manger la soupe :

— Une cuillerée pour le bon Dieu.

Quand la cuillerée a été avalée on continue :

— Une pour la sainte Vierge, une pour le petit Jésus, une pour le saint Patron, une pour les Saints, une pour les Anges du Paradis.

Quand on a épuisé toute la kyrielle du ciel on passe à celle de la terre :

— Une pour papa, une pour maman, une pour grand-père, une pour grand'mère, une pour petit frère, une pour petite sœur, etc.

Croquemitaines du bord de l'eau. — Quand on veut empêcher un enfant d'approcher du bord de l'eau on lui dit :

— Regarde le gros crabe qui va te manger.

La lame va t'enlever.

Menaces à ceux qui ne sont pas sages. — Pour menacer les enfants qui ne sont pas sages on leur dit :

— Si tu n'es pas sage je te mettrai dans l'écurie avec le cochon, je te mettrai dans le grenier avec les rats, ou bien :

— Le bonhomme va t'enlever dans son sac.

Réponses aux curieux. — Les petits enfants demandent quelquefois comment naissent les petits poulets :

On leur répond qu'il faut planter pour cela des plumes de poules, en pleine terre.

Récompenses facétieuses. — Il y a des parents qui conduisent leurs enfants, le dimanche, dans l'intérieur de vieux moulins. Le père pose un morceau de chocolat sur le haut de sa canne sans que les enfants en sachent rien, puis il dit :

— Descendez, chocolat ! Ah ! Ah !

Mais l'on ne conduit les enfants au moulin que s'ils ont été sages pendant la semaine.

Quand un enfant ne se tient pas tranquille, on lui dit :

— Sois sage, ou nous n'irons pas au moulin chercher du chocolat.

Les grimaces. — On dit aux enfants qui font des grimaces :

Si un courant d'air arrive tu resteras défiguré.

Les cloches de la semaine sainte. — Les enfants demandent pourquoi les cloches partent pour Rome.

On leur dit que c'est pour se faire étamer.

La barbe et la soupe. — On leur dit aussi qu'il faut manger beaucoup de soupe pour avoir de la barbe.

L'haleine et les nids. — Les enfants qui vont visiter les œufs d'oiseaux dans les nids tournent la tête de côté, à cause de leur haleine qui empêcherait la mère de retourner au nid pour y couver les œufs.

Les enfants turbulents. — Quand un enfant est turbulent on lui dit :

— Reste tranquille ou le diable va venir.

— Je ne ferai plus, dit l'enfant effrayé.

Les petits pâtres. — Les petits pâtres jouent entre eux et perdent quelquefois leurs vaches. Quand ils rentrent à la ferme le fermier les gronde et les menace du diable.

— Mon oncle, je ne ferai plus, disent-ils.

On leur donne un sou le dimanche s'ils ont été tranquilles pendant la semaine.

Quelquefois ils vont voler des pommes. On les gronde, on les bat.

— Ma tante, je ne ferai plus, disent-ils à la fermière.

Le samedi on leur donne de l'ouvrage. S'ils travaillent bien ce jour-là on est heureux de leur donner leur sou le dimanche.

Leur travail consiste à travailler à la charrue, à arranger l'écurie, à aller chercher du goëmon à la côte.

On ne laisse aller aux pardons, le dimanche, que ceux dont le fermier et la fermière sont contents.

Les puits dangereux. — On dit aux enfants, pour les empêcher d'aller près des puits, qu'il y a un gros loup qui les attrapera s'ils approchent.

J. Frison.

LE FOLK-LORE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

1. *Légendes locales*

I

LA FÉE DE LA FONTAINE



Siebenbour (les sept jets d'eau) existait une fée de la fontaine. Les comtes de Luxembourg venaient y puiser de l'eau et mécontentèrent la fée. Celle ci, pour se venger, rendit l'eau de la fontaine mortelle à ceux qui s'en servaient.

Les comtes construisirent alors à Luxembourg le *puits rouge*, pour ne plus être tributaires de la fée.

II

WICHTELEIN VON BEGGEN

(*Les nains de Beggen.*)

A Beggen on montre une caverne autrefois habitée par les Nains. Un jour, un laboureur entendit de son champ une petite voix, sortant de la caverne, crier : « *A moi aussi, un gâteau* ! » A tout hasard, il cria aussi : « A moi un gâteau ! » et continua à labourer son champ sans plus penser à ce petit incident.

Quel ne fut pas son étonnement le lendemain, en venant reprendre le travail, de trouver, déposé sur sa charrue, un beau gros gâteau, bien appétissant, sur lequel on trouvait écrits ces mots : « *Au bon propriétaire de cette terre* ! » Au même instant qu'il faisait cette trouvaille un nain apparut à ses côtés, en lui disant de ne jamais les trahir, c'est-à-dire de ne pas révéler leur présence en cet endroit et de ne pas indiquer l'origine du gâteau. Ce qu'il promit.

Il emporta le gâteau chez lui, toute sa famille s'en régala et, chose curieuse, le gâteau ne *diminuait* jamais, si bien que sa famille put s'en nourrir exclusivement, sans devoir acheter des victuailles. Elle devint prospère et s'enrichit. Le paysan et sa femme moururent riches, mais un de leurs enfants ayant révélé le secret, le gâteau diminua, la famille retrouva la misère et les nains disparurent à jamais de la contrée.

III

LA GUÉRISON DE CHARLEMAGNE

D'après une tradition qui a cours dans le Grand-Duché, Charlemagne aurait eu un commencement de phtisie, que tous les médecins renoncèrent à guérir. Un vénérable abbé conseilla au monarque comme remède les voyages et la chasse.

Dans ses pérégrinations et ses chasses Charlemagne visita le Luxembourg et parcourut la contrée de Helpert. On y organisa même une chasse en son honneur. Durant cette chasse Charlemagne s'égara et se sentit pris d'une soif violente, car la chaleur était accablante.

Il chercha une source qu'il trouva, après de longues recherches, au pied sud de la montagne de Helpert. Il but son eau claire et limpide, après quoi il s'étendit sur le gazon qui lui offrait une couche moelleuse.

Mais il était à peine endormi qu'il se réveilla tourmenté de nouveau par la soif; il se désaltéra et s'endormit à nouveau. Comme il venait à peine de fermer les yeux il se réveilla encore une troisième fois et se sentit pris d'une soif ardente. Il but de l'eau une troisième fois et se mit en route pour rejoindre sa suite. Un grand changement s'était opéré en lui, il avait reconquis sa santé.

Ayant fait part à ses compagnons de l'heureux résultat de la cure qu'il venait de faire, ceux-ci appelèrent la source « source de santé » et la montagne « montagne du salut » (mons salutis).

La légende ajoute que si l'on conserve l'eau de cette fontaine pendant des années elle ne perd ni sa clarté ni sa fraîcheur.

IV

L'AUTEL DU DIABLE

Le *Hart*, à Diekirch, est une côte ombragée, voisine d'un bois. On y trouve un amas de pierres, ressemblant à un dolmen, qu'on nomme dans le pays *Deivelselter* (autel du Diable). A Diekirch la tradition veut que ce soit l'emplacement de l'ancien temple païen

de *Dide* ou *Didon*, dieu celtique dont la mère était fille d'Odin et sœur de Thor.

Ce prétendu dolmen a été reconstruit en 1815 et plus récemment encore. C'est, d'après moi, un monument truqué.

Quoi qu'il en soit, il y a quelques années, m'assura un officier général retraité de l'armée belge, fixé à Diekirch, cet endroit était un objet de terreur pour les paysans, on y signalait des apparitions nocturne et les sorcières passaient pour tenir leur sabbat aux environs. Aujourd'hui toutes ces croyances ont disparu.

V

LES CHEVAUX FERRÉS A REBOURS

A Mullerthal, au château de Héringer, habitait le seigneur de l'endroit, qui était en guerre continuelle avec les seigneurs de Larochette et de Beauffort, ses voisins. Dans ses expéditions militaires le seigneur de Héringer *ferrait à l'envers* ses chevaux et ceux de ses gens, afin de dépister ses ennemis.

(*Recueilli à Diekirch.*)

VI

L'HOMME SANS OMBRE

Au clair de la lune on voit souvent errer, autour du château d'Esch-sur-La Sûre, un homme *ne laissant aucune ombre derrière lui.*

On pense que c'est un ancien seigneur de l'endroit, frappé par la vengeance divine, on l'entend gémir profondément.

(*Recueilli à Esch.*)

VII

LES JOUEURS DE VIANDEN

Dans les caves des ruines du château de Vianden, trois nobles chevaliers jouèrent aux dés pendant la sainte nuit de Noël. Dieu les punit en les condamnant à jouer perpétuellement à la même table (1) ; s'ils venaient à s'arrêter un seul instant, le diable, placé sous la table, les emporterait incontinent au fond des enfers.

(*Recueilli à Vianden.*)

VIII

LES TRÉSORS DE MEYSEMBOURG

Aux ruines du château de Meysembourg (2), on prétend que dans une oubliette du vieux manoir existe un trésor, gardé par une *jeune*

(1) On entend quelquefois le bruit des dés.
(2) Situées près de Mersch (Grand-Duché.)

fille, métamorphosée en *chien*. Si quelqu'un parvient à se faire aimer d'elle et à l'épouser, elle reprendra sa forme humaine et les trésors appartiendront à son heureux époux.

Mais jusqu'ici, dit-on, le chien a toujours montré des crocs formidables à tous les téméraires qui ont osé l'approcher. C'est dire que le trésor est toujours en place.

IX

LA TOUR INCLINÉE

La tour de l'église de Phaffenthal, faubourg de la ville de Luxembourg, est inclinée.

On rapporte que les Français, n'ayant pu abattre la tour de l'église avec le canon (1), résolurent de la renverser, en y attachant des cordes qu'ils feraient tirer par des chevaux (2). Leurs efforts réussirent en partie, car la tour s'inclina assez sensiblement, mais ce fut tout, car un éclair survenant subitement vint brûler les cordes et rendit les Français impuissants.

(*Recueilli à Luxembourg.*)

X

LA CHAPELLE DE BILDCHEN, A VIANDEN

Un enfant était monté sur un vieux chêne pendant que ses camarades faisaient un grand feu aux environs. L'enfant trouva sur un chêne une petite statuette en bois de la Vierge qu'il jeta à ses camarades.

Ceux-ci jetèrent la statuette dans le feu, mais elle se mit à brûler d'une façon inaccoutumée, lançant à droite et à gauche des étincelles, sans être entamée par les flammes.

Le curé et les autorités de l'endroit, avertis de ce qui venait de se passer, firent transporter la statuette à l'église et l'*on fit bâtir une chapelle à l'endroit où l'on découvrit cette statuette*.

(*Recueilli à Diekirch.*)

XI

LA CROIX DE GREVENMAKER

Durant un hiver les habitants de Grevenmaker virent une croix de pierre de 2 mètres de hauteur et de 2 décimètres d'épaisseur *remonter* le courant de la rivière. Elle s'arrêta devant l'église, se dressa dans l'eau et indiqua, au moyen d'un bras de la croix, la montagne voisine.

On voulut la transporter dans l'église, mais aucun homme ne put

(1) Cette tour gênait leur tir.

(2) On dit qu'ils employèrent 100 chevaux à cet usage.

la mouvoir tant elle était lourde. On songea alors à employer, à cet effet, un homme réputé le plus vertueux du village ; celui-ci transporta la croix, comme il l'eût fait d'une plume, dans l'église où on la plaça devant l'autel.

Le lendemain matin, elle avait quitté l'église et se trouvait devant la porte, indiquant *au moyen d'un bras* (bras de la croix) la même montagne qu'elle avait désignée la veille.

Elle fut transportée sur la montagne, où l'on érigea une chapelle (chapelle de la croix), pour l'y abriter. Telle est l'origine de la chapelle de la Croix.

XII

ORIGINE LÉGENDAIRE DE LA PROCESSION D'ESCHTERNACH

Il y a bien longtemps, un violoniste d'Eschternach, condamné à un pèlerinage en Terre Sainte, s'y rendit avec sa femme et revint au pays sans celle-ci. On l'accusa de l'avoir assassinée et il fut condamné à être pendu.

Comme il était au pied du gibet, il demanda comme une dernière grâce de pouvoir jouer, une dernière fois, de son instrument.

On ne pouvait refuser à un condamné à mort la grâce qu'il sollicitait ; il joua donc de son violon.

Mais, ô miracle, dès les premiers accords, voilà que la foule assemblée sur le lieu de l'exécution se mit à danser, mue par une force irrésistible, les maisons même s'associaient à la joie universelle.

Ce que voyant, l'évêque fit cesser le musicien et se tournant vers le peuple, dit : « Vous voyez, mes frères, nous nous trouvons devant un miracle de Dieu, qui manifeste, d'une façon non équivoque, sa puissance.

« Cet homme ne peut avoir tué sa femme, car Dieu n'eût pas fait de miracle, une procession rappellera les faits dont nous venons tous d'être témoins. »

C'est ainsi que fut instituée la célèbre procession d'Eschternach.

(*Recueilli à Vianden*.)

XIII

LE BERCEUR D'ENFANTS A MORT

Cet esprit qui berce les enfants à mort apparaît *durant* la nuit de Noël (environs de Vianden).

On rapporte qu'un fermier d'une localité voisine, rentrant chez lui le soir, trouva *huit* enfants que l'esprit avait bercés à mort. Il ne

perdit pas sa présence d'esprit devant un pareil malheur, il ferma la porte à clef, y enferma l'esprit (1) qui s'y trouvait encore et se rendit chez le curé.

Celui-ci se rendit à l'appel du fermier, jeta son *surplis* sur l'esprit, en l'enveloppant solidement. « Maintenant, lui dit-il, prenez un chariot, hissez cet esprit malfaisant dessus et jetez-le dans la mare à Fouhren. » Celui-ci fit ce qu'on lui dit, mais en route il écarta un peu le surplis pour examiner la forme de l'esprit ; mal lui en prit, car l'horreur qu'il éprouva, à cette vue l'effraya tellement que ses cheveux se blanchirent à l'instant.

L'esprit est encore dans la mare de Fouhren et n'en sort que la nuit de Noël pour exercer sa terrible mission.

ALFRED HAROU.

RITES ET USAGES FUNÉRAIRES

XLI

LES PETITES CROIX DE BOIS

Un soir, raconte un touriste, à la suite d'un voyage en Vendée, fatigué d'une longue course, j'allais frapper à la porte d'une maison de modeste apparence et demander un asile pour la nuit aux bons habitants de ce pays dont je connaissais les mœurs douces et l'esprit hospitalier.

Il y avait beaucoup de monde dans la chaumière et l'on causait avec animation.

— Cette pauvre Jeannette, disait une femme, savez-vous qu'elle était bien vieille ?

— Assurément, elle avait près de 80 ans.

— Et dire que toute sa vie n'a été qu'un long dévouement, quand il y en a tant d'autres qui ne font que du mal.

— Elle a eu un convoi magnifique.

— Un curieux m'a dit qu'il avait compté, dans les villages parcourus par le cortège, 430 *petites croix de bois.*

— C'est flatteur, cela fait 30 de plus qu'à l'enterrement de cette pauvre dame de R., sa maîtresse, morte l'an dernier.

— Que signifient les *petites croix de bois* ? demandai-je alors.

— Les petites croix de bois que les paysans façonnent à la hâte et plantent dans les croisées ou carrefours que traversent les convois sont le dernier hommage rendu aux morts ; le nombre indique le degré d'estime qu'on a inspiré. (Deux-Sèvres.)

(*Mémorial des Deux-Sèvres*, *journal politique*, *littéraire*, du 15 avril 1858.)

Cette coutume existe encore dans le département de la Creuse.

(1) On l'ensevelit sous la forme de squelette recouvert d'un suaire blanc.

Les petites croix sont placées au pied des croix de chemin rencontrées sur le trajet du convoi.

LÉO DESAIVRE.

PÈLERINS ET PÈLERINAGES

CLXXI

DÉVOTIONS POPULAIRES DES FLAMANDS DE FRANCE AU XVII[e] SIÈCLE



U XVII[e] siècle, il existait, chez les Flamands de l'arrondissement de Dunkerque, un usage entièrement perdu aujourd'hui.

Lorsque les fidèles allaient en pèlerinage, ils en rapportaient toujours quelque objet, soit une image, soit un gâteau bénit ou un chapelet, et de rigueur une petite bannière de forme oblongue ou triangulaire rectangle, que les hommes portaient le plus souvent au chapeau, et les femmes sur leur coiffe.

Les drapeaux à la mode étaient généralement faits en papier et collés quelquefois sur un mince carton. Il y en avait de plusieurs grandeurs variant de 20 à 30 centimètres de longueur. On en vendait qui offraient une gravure représentant le sujet du pèlerinage ; chaque gravure avait une inscription latine ou flamande.

A Cassel, c'était le drapeau de saint Roch avec son chien et les armoiries de la ville ; à Hazebrouck, celui de saint Cornelius bénissant trois personnages agenouillés, tournant le dos à l'église ; à Bailleul, la bannière de saint Antoine, représenté avec le compagnon de sa solitude.

La gravure de la bannière d'Ekelsbeke représentait l'église et le château en 1643. Le pilori se trouvait au milieu de la place publique, et une longue procession s'acheminait vers l'église ; trois personnages agenouillés devant saint Folquin étaient, selon toute apparence, le seigneur, la dame et le curé de l'endroit. On lisait ces mots au bas de la gravure : « *Helpt doch H'Folquin die in noot des baerens syn. Ghedient tot Ekelsbeke. Duthielt fec. Ypris. 1643* » ; ce qui signifie : *Saint Folquin, aidez donc celles qui sont en danger de mal d'enfant*, etc. A Ekelsbeke, les habitants ne se bornaient pas à l'invocation : il arrivait aussi que, lorsqu'une femme était à l'extrémité dans un laborieux accouchement, le curé venait lui poser

sur les épaules l'étole de saint Folquin, en récitant des prières. Cette relique se trouvait encore, dit-on, à la fin du XVIII[e] siècle, dans le trésor de l'église.

Dans certaines localités, le clergé permettait que les pèlerins fissent toucher leurs drapeaux ou leurs images au saint qu'ils venaient invoquer, ce qui était considéré comme une immense faveur. Arrivés chez eux, les pèlerins s'empressaient d'exposer ces objets en parade comme quelque chose qui devait leur servir de palladium, ainsi que l'on fait encore, de nos jours, du buis bénit.

Indépendamment des saints signalés plus haut, on invoquait encore dans la Flandre flamingante :

Saint Mochua, saint Tille, saint Léobard, saint Dominique Soranus, saint Agile, saint Macaire, saint Eleuthère, abbé, saint Amand, saint Thomas Laus, saint Jean Lucendis, saint Winebaud, saint Paterne, saint Richard, abbé, saint Alelme, saint Rogind, saint Hugo Aurelian, saint Gérard, saint Winoc et saint Dieudonné, pour la jaunisse, que les Flamands nommaient *geelsucte* ou *zugt*, maladie commune en ce temps-là ;

Saint Venant, pour la fièvre tierce et la fièvre quarte ;

Saint Robert et saint Amable, pour la fièvre quarte ;

Le bienheureux Jean dit Caninensis, saint Thomas de Camaldoli et sainte Marie d'Oignies, pour les hernies et les fractures ;

Saint Michel de Camaldoli, saint Tétricus, saint Ursmar, saint Ingelmunde et saint Ediltrude, pour les maux de dents ;

Saint Nicolas studite, saint Cradde, évêque, saint Guillaume et saint Gérard, pour la folie ;

Saint Romain et saint Aleyde, pour la lèpre ;

Saint Adus, évêque, et sainte Julienne, abbesse, pour les maux de tête.

On invoquait aussi saint Suibert pour les esquinancies ; saint Renard, pour le mal caduc ; saint Pont, pour les maladies lymphatiques ; saint Germain, abbé, pour les maladies lunatiques (*lunatici morbi*) ; saint Elphège, pour les tranchées et une autre maladie dite *vilcrum* ; sainte Franche, abbesse, et saint Léger, pour les maux d'yeux ; saint Jean de Damas, pour la saignée par la lancette, que les Flamands nommaient *ader latinghe met de vlym ;* saint Adelme, pour la léthargie ; saint Lambert et sainte Erentrude, pour l'épilepsie ; saint Fiacre, pour les polypes.

On se recommandait à saint Gérard, pour les maladies scrophuleuses ; à saint Tithon, abbé, pour les maladies contagieuses ; au bienheureux Godefroi et à saint Winoc, pour les accouche-

ments; au très saint Benoît, patriarche, et à sainte Syrie, pour la gravelle.

Enfin, on invoquait saint Raynald, la bienheureuse Jeanne dite Balneensis, saint Molacus, saint Oswald, évêque, saint Cuthbert, sainte Godoberte, saint Gudwale, sainte Colombe, saint Déodat, saint Hidulphe, sainte Hunégonde, saint Agricole et saint Remacle, évêques, saint Richard, saint Benoît Wallumb, saint Nicetius, évêque, saint Malachie et saint Eloi, pour la peste, qui sévissait si souvent à Dunkerque et dans les environs.

En 1695, il existait à Dunkerque, à Bergues, etc., des associations de Notre Dame-du-Saint-Rosaire sous le nom de *Heilige Roosen-Krans van Maria*, que l'on considérait comme une puissante protectrice contre la peste, et aussi contre la guerre et les autres calamités.

Quand la peste sévissait ou que l'on en craignait l'invasion par l'arrivée de quelque navire venant d'un lointain rivage, les Dunkerquois se rendaient aussi à l'église du collège des Jésuites pour adresser leur prière à sainte Rosalie, prière toute spéciale en flamand et dont voici la traduction :

« O Dieu ! qui avez fait découvrir dans les montagnes, où il était caché depuis tant de siècles, le corps de la vierge Rosalie, votre sainte servante, et qui l'avez donné aux fidèles comme un préservatif contre la peste, accordez à nous tous, qui célébrons sa sainte commémoration, que par ses mérites nous soyons délivrés du péril présent et de toutes les maladies subites. »

La dévotion à saint Antoine de Padoue avait, au XVIIe siècle, pris également une grande extension. A Dunkerque, on l'invoquait pour obtenir et conserver la santé, pour être préservé de la guerre, de la peste, de la famine, de la misère, de l'orgueil, de la vanité, de la luxure, etc., et comme il était le surintendant des objets volés, d'après la litanie qui lui était consacrée, on avait souvent recours à son intercession.

(*Annales du Comité flamand de France.*)

ED. EDMONT.

CLXXII

LE PIERRE D'ÉPREUVE (1)

La meule de Sainte-Avoye est actuellement à l'intérieur de la chapelle, près de la statue de la sainte. C'est une belle meule primitive provenant de quelque tumulus, et on la présente comme la barque dans laquelle sainte Avoye aurait fait le voyage d'Islande en Bre-

(1) Cf t. XXII, p. 316.

tagne. On y envoie les enfants des deux sexes, que l'on fait asseoir les fesses nues dans l'intérieur de la meule, afin de les faire marcher plus vite.

Z. Le Rouzic.

Il n'est pas impossible qu'il y ait eu une double pratique accomplie sur cette pierre, comme il y a une double légende relativement à son arrivée en Bretagne.

CONTES ET LÉGENDES DE BASSE-BRETAGNE

LVIII

LE DIABLE DANS LA BARATTE



Deux joueurs de biniou revenaient de la noce. Ils entrèrent dans une maison, pour y boire un verre. Une femme y ribotait du beurre.

— Bonne femme, dirent-ils, n'y a-t-il pas moyen de boire un verre de cidre ?

— Si, si, répondit-elle. Entrez dans la grange.

Un joueur de biniou mit le sac de son biniou dans le ribot pendant que la bonne femme n'y prenait pas garde.

La bonne femme leur fit boire du cidre, tant qu'ils en voulurent, après quoi ils remercièrent et partirent.

La bonne femme voulut riboter son beurre, quand un grand bruit se produisit :

-- Mon Dieu, le diable est dans le ribot.

Elle fit le tour du village pour annoncer la nouvelle, chacun voulut aller voir.

— Tapez dessus, disait-elle.

On tapa et il y eut du bruit. Alors on alla chercher le prêtre pour exorciser le diable. Le prêtre arriva nu-pieds. Il mit son étole sur le ribot :

— Diable, vous allez partir par la cheminée ou par le trou de la serrure ?

Mais ce fut en vain. Pendant plusieurs jours chacun alla voir à son tour le ribot, en croyant que le diable n'y était plus, puisque le prêtre avait été pour le conjurer. Mais quelqu'un enleva tout à coup le sac de biniou et demanda s'il était vraiment nécessaire de s'adresser à un prêtre.

LIX

LE CHATEAU HANTÉ

Deux seigneurs possédaient un château à Ker-Iann. Ils avaient mené une mauvaise vie. Une fois qu'ils furent morts, les héritiers logèrent dans le château. Ils entendaient, la nuit, un bruit étrange qui se produisait dans le grenier. L'un d'eux, qui était paysan, était couché, sa femme aussi, quand il entendit jouer aux boules L'un des deux seigneurs tirait sur une boule. Une boule tomba dans l'escalier. Le paysan eut peur et quitta le château avec sa femme. Deux jeunes campagnards voulurent grimper sur un pommier qui se trouvait dans la propriété qui dépendait du château. L'un des deux seigneurs se montra à la fenêtre. Les campagnards se moquèrent de lui et partirent. Le seigneur courut après. Ils n'eurent que le temps de sauter le fossé qui délimitait la propriété. Le seigneur leur dit : « Je vous aurais réduits en cendres si vous étiez restés dans la propriété. »

LX

LES BLEUS ET LES CHOUANS

« Chouan Bras » (le grand Chouan) avait une taille de deux mètres vingt. Il fut tué dans l'île de Kerner, qui se trouve en Riantec. Pendant qu'il dormait, une vieille femme lui avait mis de la graisse bouillante dans la bouche.

Une vieille femme préparait de la bouillie dans un grand chaudron. Un bleu entra dans la pièce à Riantec. La femme se retourna et le frappa de sa cuiller. Il alla dans les champs et tomba étourdi. Au bout d'un jour, un paysan allait travailler à son champ. Le bleu lui demanda en grâce de l'achever. Le paysan l'acheva d'un coup de pelle.

Dans une ferme, il y avait, un soir, des personnes au coin de la cheminée. Une femme entendit frapper. Elle dit aux autres d'aller se coucher, puis elle alla ouvrir. Elle reçut un coup de baïonnette. Deux hommes se jetèrent à bas du lit, percèrent une barrique de cidre. On y mit les deux bleus qui venaient d'entrer. On fit rouler la barrique jusqu'à la côte. Ils furent noyés par le cidre.

LXI

LE BUGUL-NOZ ET LES CRÊPES

Une femme faisait des crêpes chez elle, à la nuit. Le bugul-noz arriva. La porte était ouverte. Il mangea le mulon de crêpes. La femme n'osa rien dire. Il la mit sur la poêle à faire les crêpes. Elle

criait : Au secours ! Mais personne ne venait. On sut bientôt que le bugul-noz était là. Personne ne voulut approcher.

J. FRISON.

LES TRADITIONS POPULAIRES ET LES ÉCRIVAINS POITEVINS

VIII

(ABBÉ FERDINAND BAUDRY, *curé du Bernard, Antiquités celtiques de la Vendée.*)

I

LE DIABLE ET SAINT MARTIN



LA légende la plus intéressante de l'île d'Yeu, légende que nous retrouvons sur le continent depuis les Sables-d'Olonne jusqu'au delà de la baie de Bourgneuf, est celle du pont d'Yeu ou pont de Saint-Martin. Saint Martin voulait passer de Notre-Dame-de Monts à l'île d'Yeu, sans doute pour en convertir les habitants. Or, le malin et lui jouaient souvent au plus fin. Martin pour tenter Satan avait fait, par une chaleur de 30 degrés, un moulinet de glace d'un effet merveilleux. Satan l'aborda sur l'heure de midi et lui dit : « Veux-tu, Martin, me vendre ce moulin et voici l'or pour l'acheter? » et, au même moment, tous les graviers du rivage parurent convertis en or. — Que t'on or périsse avec toi, répliqua Martin ; cependant je consens à te donner ce que tu me demandes, mais à la condition que tu me feras sur la mer un pont de quinze milles de longueur, pour aller à l'île d'Oia. — Je le veux, dit le malin, mais j'y mets une condition à mon tour, c'est que le premier qui passera dessus m'appartiendra. — Qu'il en soit ainsi, reprit Martin, pourvu que le pont soit fait la nuit prochaine avant le chant du coq. — Oui, oui », exclama Satan, que la joie de voir Martin tomber dans ses griffes mettait hors de lui-même. On se sépara, et le malin convoqua le ban et l'arrière-ban de sa cohue infernale. Diables, fées, farfadets et lutins accoururent à l'appel de leur chef. « Bonne nouvelle, leur cria Lucifer, Martin, l'apôtre du Christ et notre grand ennemi, sera cette nuit-là même en notre possession. » A ces mots, un hurrah qui retentit jusque dans les profondeurs de l'abîme fut poussée par l'assemblée. « La chose sera ainsi, conti-

nua Satan, si avant le chant du coq vous reliez par un pont l'île d'Oia au continent. Je compte sur votre zèle. Cependant, pour vous donner tout le temps nécessaire, je vais enivrer le coq du village, pour retarder son chant matinal. » Il dit, et ses légions innombrables se répandirent, comme des flots pressés, sur tout le territoire compris entre le pays de Retz et le Talmondais. Chefs et soldats travaillèrent avec une ardeur dévorante et transportèrent, comme par enchantement, des montagnes de pierres dans le gouffre béant de la mer. Le travail était à moitié fait et il restait assez de temps pour l'achever complètement, quand le coq dérouté et brouillé avec les heures de la nuit, par suite de son enivrement, poussa un cri désordonné longtemps avant l'aube du jour. Hélas! Satan était pris dans ses propres filets. Au chant du coq, tous les bras, par l'effet d'une puissance invincible, furent suspendus, et les blocs qui n'étaient pas arrivés restèrent sur place. A Noirmoutiers, la Roche Patte-du-Diable échappa à celui qui la portait, près le moulin de la Houssinière. A la Martinière, commune de Pau (Loire-Inférieure), la scie tomba des mains des fées qui avaient déjà fait dans un énorme rocher une entaille de 1 mètre de profondeur sur 4 de largeur que l'on voit encore aujourd'hui. Un menhir se trouvait près du bourg de Saint-Jean-de-Monts, détruit lors de l'établissement de la route deSaint-Gilles à la Barre des Monts. On l'appelait la Pierre au Diable, elle était aussi destinée au Pont Saint-Martin. Quand le coq chanta deux autres blocs glissèrent des griffes du maudit sur le territoire de Soullans ; l'un fut appelée la Roche aux Chats parce que les chats y tenaient leur sabbat avant sa destruction (1860) et l'autre la Pierre Levée de la Verrie. En laissant choir ce dernier monolithe, l'ange déchu y imprima ses griffes et la perça de part en part d'un coup de corne.

Satan, dissimulant sa rage, alla se placer au milieu du pont, attendant avec anxiété ce que ferait Martin. Le saint, pour humilier le vaincu, ordonna à ses disciples de lancer un chat sur la chaussée et de mettre un chien à sa poursuite. Le chat fut en un clin d'œil dans les griffes du malin, mais pour lui quelle déception cruelle! Il convoitait l'apôtre et n'avait à sa place que le chat noir des sorciers! Il courut cacher sa honte dans la forêt dë l'île d'Yeu.

Quelques-uns disent, mais à tort, que le pacte avait été fait entre le diable et un riche avare qui avait consentit à livrer sa femme ; que saint Martin n'était intervenu que pour sauver l'épouse en lui substituant un chat. Admettre cette version serait ôter à la légende toute sa poésie. Satan est plus friand d'un saint que de la plus belle femme du monde. Pour qu'il mît sur pied ses légions il fallait qu'il

eût pour adversaire un saint du calibre de l'apôtre. La vérité historique se trouve dans la victoire morale de ce saint qui triompha des erreurs du paganisme et substitua la foi chrétienne au culte druidique dans notre région.

II

LES SORCIERS DE NOIRMOUTIERS

Les sirènes et les lutins jouent encore un rôle sur le rivage de Noirmoutiers et particulièrement au passage du Gois. Là certains lutins connus sous le nom de Braillards poussent des cris plaintifs, la nuit des tempêtes; les marins, persuadés que ce sont des naufragés ou des âmes en peine, se jettent à l'eau, mais plus ils avancent plus le courant semble emporter les Braillards. Quand ils les ont entraînés au loin, ils se soulèvent au-dessus des vagues, rient aux éclats et disparaissent.

Dans l'intérieur de l'île, le souvenir des farfadets, des vertes-velles ou des nains, qui traînent la nuit un cadavre dans une charrette, du chien à grande queue qui a l'usage de la parole, n'est pas encore perdu.

Les sorcières visitent les roches à Payen et jettent des sorts auprès du tènement de la Payenne à la croix des Sorts. Elles sont accompagnées de taureaux noirs et de brebis noires qui jettent des flammes par les yeux et par les narines. Le sabbat a lieu à la croix du Cheminet.

III

LES ESPRITS ET LES LUTINS DE BEAUVOIR

Beauvoir avait sur le terrier de la Maladrerie son groupe celtique qui se composait principalement de trois gros cailloux blancs échappés au chant du coq de la dorne d'une fée.

La tradition du cheval malet s'est conservée à Beauvoir jusqu'à ces derniers temps. Une fois enfourché dessus, on ne pouvait l'arrêter qu'autant qu'on avait sur soi un six liards sur lequel était gravée la croix de Dieu.

Dans les cantons de Beauvoir et de Challans, on donne aux loups-garous les noms de loup-cerve et de bidoche. La bidoche est inoffensive, elle paraît sous la forme d'une chèvre ou d'un mouton blanc, tandis que le loup-cerve a la couleur noire ou fauve, est méchant et fait peur aux ivrognes, surtout à la chaussée du Malentendu. Une nuit, un fermier de la Brionnière tua une bidoche au moyen d'une balle bénite et cela lui porta malheur. Le fantôme de la nuit le plus redouté au village de Crosnière est le *miaque*, sorte de lutin qui saute sur les meilleurs chevaux du Marais et les fait

courir jusqu'à les exténuer. Dans sa course vagabonde il mêle tellement leurs crinières qu'il est impossible le lendemain de les dénouer.

IV

SAINT-BENOIT-SUR-MER

Une femme de Saint-Benoît-sur-Mer reconnut un soir que l'enfant qu'elle allaitait était un petit *fradet*. Le nourrisson ne profitait point et avait l'air d'un petit vieux : se doutant que son véritable enfant lui avait été enlevé par les fées, elle était allée consulter le prieur, qui était le grand désensorceleur du pays, et celui-ci lui avait ordonné d'allumer le soir, sur l'âtre du foyer, 300 lampions. Le fradet devant cette illumination parla :

J'ai cent ans, plus cent ans,
Ma vérité je vous le dis
Jamais je n'avais vu tant
De petits pots et de clairies.

— C'étaient des coques de limaçons, à Saint-Gervais il s'agit de coques d'œufs.

Le lendemain matin, elle retrouva dans son berceau son enfant frais et d'un embonpoint merveilleux, rapporté par la fée qui l'avait enlevé.

Les fradets sont de petits êtres qui aiment en général à rendre service, mais à la condition de n'être pas vus. Le troupeau qu'ils prennent sous leur protection est toujours le plus gras et le plus prospère. Deux d'entre eux en menaient paître un toutes les nuits à Saint-Benoît. Une fois un des hommes de la ferme les aperçut au clair de lune, pieds nus et couverts de rosée, et il entendit l'un d'eux qui criait à l'autre :

Frère Fradet,
Guette au Musset
Le gna Cloquet.

La fermière, apprenant qu'ils étaient pieds nus, mit le lendemain une paire de bas sur la petite fenêtre de la bergerie, mais la nuit suivante on entendit un fradet qui disait à son compagnon :

Frère Fadet,
Not' service est fait,
Prends tes claquets.

A dater de ce moment, les fradets portèrent leur soins par ailleurs et le troupeau dépérit.

Le hameau de l'Hériette a conservé le souvenir d'une fée nourrissant de ses mains les petites filles de la maison.

On prétend qu'il y a un trésor caché dans les environs de la Blanchardière gardé par un fradet.

Saint-Benoît a été longtemps renommé par le grand nombre de ses sorciers. La Vau y était fréquentée par des hommes montés sur des loups et il s'y faisait un réveillon monstre, auquel prenaient part les habitants d'alentour, le 27 septembre.

Si les marais de Saint-Benoît fournissent d'excellents chevaux pour l'agriculture et pour l'armée, c'est qu'ils sont souvent fréquentés par les *dames blanches*. Ces fées tiennent des chandelles de cire allumées dont elles font tomber des gouttes sur le toupet et le crin des chevaux, qu'elles peignent et tressent ensuite fort proprement. Quelquefois elles pénètrent dans les écuries.

Le palet de Gargantua était autrefois l'objet d'un pèlerinage superstitieux. Au printemps, le peuple allait déposer sur la pierre une poignée de trèfle pour se préserver du cheval malet, cheval blanc que les gens trouvent la nuit sur leur route, sellé et bridé, et qui les sollicite de monter sur son dos, pour les jeter dans les précipices et les fontaines.

Un coureur de cabarets et de veillées rencontra un soir le complaisant animal qui fléchit le genou pour lui donner facilité de bien se mettre en selle, mais à peine a-t-il saisi les rênes qu'il se sent emporté avec une vitesse effrayante à travers plaines, collines, ruisseaux et broussailles ; vingt fois le coursier chercha à le désarçonner ; vingt fois il résista à ses efforts ; force fut au cheval malet de ramener au lieu où il l'avait pris le villageois qui ruisselait de sueur, de poussière et de sang, mais qui était demeuré vainqueur grâce à la médaille de saint Benoît, dite des sorciers, qu'il portait à son cou.

On dit que le cheval malet se présente quelquefois au voyageur n'ayant ni queue ni tête, ce qui ne l'empêche pas de partir au galop quand il le sent monté sur son dos.

C'est un cheval de cette espèce qui porte la *Guillaneu*. Aussi les jeunes gens chantaient-ils autrefois à la porte de chaque maison :

La Guillaneu elle est dans la maison,
Y la voyons par la fenêtre
Monté sus in chevau blonc
Qui n'a ni queue ni tête,
Qu'á les quatre pattes ferrées à neu.
Donnez nous-va la Guillaneu.

V

LES PIERRES DE CHALLANS

Pierres du Molin en Sallertaine et en la Garnache que les fées

portaient au pont de Saint-Martin et qui restèrent sur cette colline parce qu'au chant du coq les cordons de leurs dornes se rompirent et laissèrent tomber leur fardeau.

Les habitants de Sallertaine n'ont respecté qu'un menhir dit la Pierre levée ou Pierre du Diable. Un jour ils l'entourèrent d'une fune (càble) et la firent tirer par douze bœufs, mais la fune, qui était cependant toute neuve, se brisa comme verre et la pierre resta immobile. ce qui n'étonna personne, car la pierre que le diable portait au pont de Saint-Martin est toujours sous sa puissance. Elle est ainsi que la croisée de la Croix Joslin le rendez-vous des sorciers.

VI

LES GARACHES

A la Garnache, il y a deux sortes de garaches, la garache à *sauter* et la garache à *percer*. Une garache à *sauter* parcourt la nuit sept paroisses en sautant les buissons et les ravins; cette pénitence est bien plus rude quand la garache est condamnée à faire le même trajet en perçant toutes les haies et tous les fourrés, elle n'arrive au terme de sa course que meurtrie et ensanglantée.

La Garnache était le pays superstitieux par excellence jusqu'à la mission du P. Montfort au commencement du XVIII[e] siècle. Les garaches se montrent encore par intervalles au village des Basses-Longeais; la chasse Gallery y passe au moins deux fois par an; le sabbat se tient à de rares intervalles à la croix du Lilais. Avant 1793 un vicaire allant aux malades se trouva, dit-on, mêlé à la bande par une belle nuit d'hiver. « Jésus, Maria ! s'écria-t-il, quelle cohue ! » Ces mots furent comme un coup de foudre qui la fixa à sa place et la rendit immobile. Averti par l'abbé, le curé accourut en toute hâte avec son fidèle Jacqueau qui portait le bassin à eau bénite. Il ne fallut qu'une goutte de l'eau sacrée pour faire évanouir la troupe.

VII

LÉGENDES MÉGALITHIQUES

Saint-Gilles. Dolmens du Bois des *Pierres folles*. Ce sont encore des pierres où le diable est mis en jeu, mais où il a affaire non plus à saint Martin mais à la *Vierge* en personne. Dans son vol rapide, Marie, à la poursuite de Satan, appuya l'un de ses pieds sur la grande table et l'empreinte y resta gravée. C'est le pas de la *Vierge*.

Brétignolles a sa pierre rouge et sa pierre levée des *Soubises*, n'ayant pu arriver à temps au pont de Saint-Martin, qui virait sur

elle-même au son de la cloche de Saint-Nicolas-de-Brem aujourd'hui dépourvu de toute campane. On l'appelle aussi Pierre du Diable. Le nom de Soubise, dernier chef des protestants, est synonyme de démon depuis Talmond jusqu'à l'île de Riez où son armée fut anéantie par Louis XIII en 1622. Les loups-garous qui passent comme un éclair, les génies malfaisants qu'on croit voir ou entendre dans l'ombre, sont nommés *Soubises* parce que Soubise jetait l'épouvante sur les catholiques et qu'il passait pour être partout à la fois.

Si on en croit la légende, un gros garçon de 15 ans s'étant donné au diable, lui et sa vache, le menhir de la Crulière en Saint-Martin-de-Brem, lancé par la main de Satan, les écrasa tous les deux.

A la Chaise-Girand les chats vont une fois par an au sabbat à la croisée *Nérotte*.

VIII

LE MAI DE SAINT-GILLES

Il y avait autrefois une plantation de mai à Saint-Gilles; ce mai donnait lieu à des scènes burlesques qui ne duraient pas moins de huit jours. Les bacheliers et les bachelières étaient divisés en deux camps. Le rôle des bacheliers était de faire main basse sur les meilleurs mâts qui se trouvaient dans le port et de les dresser tour à tour en grande pompe sur la place publique; celui des bachelières de se jeter dessus avec furie, d'y attacher des cordes et de les briser en mille pièces. Un pillage universel, des danses dissolues, des orgies de toute nature, un tapage infernal étaient l'accompagnement obligé de ces farces grotesques. L'autorité intervint en 1781 pour interdire de semblables désordres

IX

TRADITIONS DES SABLES-D'OLONNE

Deux lavandières de nuit ont été vues quelquefois dans les environs du château d'Olonne.

Une des conches d'Olonne, non loin de l'ermitage, s'appelle la Conche des trois dames et la fontaine qui coule auprès porte le même nom. On y trouve aussi la conche de la Blanche. Le souvenir des sorciers est plus vivant encore. Ils tiennent le sabbat à la conche des Sorciers et se retrouvent aussi à la croisée de la Gobinière la veille des grandes fêtes. Ils y laissèrent une nuit leur chaudière d'airain ramassée par un villageois qui avait jeté dedans un six liards sur lequel était gravée la croix de Dieu. On la montre encore à l'île d'Olonne.

En 1813, trois loups-garous, dont l'un faisait l'office de chef, traversèrent sur deux rangs et sans sourciller le village de Canclou, au grand ébahissement des habitants.

X

TRADITIONS DES CANTONS DE PALLUAU ET DE LA MOTHE-ACHARD

A Saint-Georges-de-Pointindoux, le sabbat a lieu près des anciens blocs de la Rocherie. Les lièvres y dansent au clair de lune et les sorciers y vivent des chats du village et des perles des chapelets perdus au retour de la messe. Nieul-le-Dolent a sa fontaine des Garnes où les fiévreux viennent chercher la santé et déposer un nombre impair de pièces de monnaie pour obtenir leur guérison.

XI

LÉGENDE DE CURZON

Curzon, si on en croit la légende, fut longtemps une cité florissante, connue sous le nom de Curbon. Lorsqu'elle était baignée par les flots de la mer, ses navires et ses barques trouvaient un abri sûr dans son port et dans l'anse où sont placées la Claye et Mortevieille. Saint-Romain de Blaye, patron des mariniers de la Gascogne, de la Saintonge et du Poitou, enrichissait le prêtre qui desservait l'église dont il était le patron. Les fées de leur côté avaient pris la ville en affection et y entretenaient l'abondance. Leur reine, qui en imposait par sa mâle beauté et la majesté dont elle s'environnait, avait choisi pour palais les grottes de la Pierre plate du Châtaignier et y résidait avec sa cour. Un jour une de ses compagnes apparaît à un berger qui frappait avec sa houlette sur la pierre plate. « Jeune homme, lui dit-elle, veux-tu aller tous les samedis au marché de Luçon chercher nos provisions de bouche? Tu seras largement recompensé. — Je le ferais volontiers, répond le berger, mais qui veillera pendant mon absence sur mon troupeau? — Ne crains rien, répondit la fée, ton troupeau sera bien gardé.

Le berger venait le samedi matin à la pierre où il trouvait un billet et des pièces d'or et d'argent et le soir il y déposait les denrées qu'il avait achetées. Pendant son voyage, l'herbe naissait sous les pieds du troupeau qui ne songeait point à sortir de son pâturage.

D'autres fées peuplaient les souterrains-refuges dont le sous-sol de Curzon est creusé. L'ingratitude de ses habitants devait causer la perte de la malheureuse ville.

Un jour la reine tint conseil et décida que la nuit suivante les

fées, dans l'intérêt de la population, construiraient en trois dornées de pierre, avant le chant du coq, un pont qui traverserait l'immense vallée du Lay. Un méchant homme qui entendit donner cet ordre en empêcha la complète exécution en forçant un coq de chanter avant l'heure. Les fées n'avaient apporté qu'une dornée qu'on montre encore aux Plâtrières.

Dans le même temps, un fradet de la cave des Dîmes près de la Motte, fut brûlé jusqu'au vif dans la maison du Pilier, rendez-vous des belles fileuses, par le maître du logis. La fée, sa mère, jura de s'en venger. Un dernier attentat acheva d'exaspérer la reine des fées. Un homme de Curbon tua un fradet dans la forêt de Payré. La fée de cette forêt en ayant prévenu immédiatement la reine, celle-ci prononça contre la cité cet anathème :

Démézi Curbon,
P'tit' ville en grand renom,
Tu t'appel'ras Curzon.
Curzon, Curzonnas,
Le sort en est jeté,
Chaqu'an tu varieras
D'ine maille et d'in dener.

Curzon depuis cette époque a toujours été en déclinant. Un chevalier rouge enlève à minuit l'or amassé par le prêtre de Saint-Romain. Un bruit de rames et de soupirs se fait entendre au port de la Claye, au moment de la pleine lune ; une barque invisible se rend à Mortevieille et descend ensuite vers l'Océan avec la marée.

Aux fées ont succédé les devins. Ce sont eux maintenant qui conjurent le sort que les sorciers jettent sur le pauvre peuple ; on y rebaptise parfois les enfants qu'on veut empêcher d'aller au sabbat.

XII

LES LUTINS DE LA FORÊT DE MERVENT

Carrefour de la Balingue où neuf lutins habillés de blanc, délégués par leur chefs, arrivent par les neuf chemins qui y aboutissent, le premier jour de l'an, pour se concerter sur les mauvais tours qu'ils auront à jouer, dans l'année, à ceux qui rentrent trop tard au logis.

Léo Desaivre.

NÉCROLOGIE

CHARLES HERCOUET

Nous apprenons, avec regret, la mort de Charles Hercouët, qui, pendant vingt ans a fait partie de notre Société. Il est mort à Paris, le 5 septembre 1907, à l'âge de 54 ans; comme son frère Paul Hercouët, décédé prématurément, et qui a dessiné, pour la *Revue*, un des alphabets ornés dont nous nous servons encore, il était né à Saint-Malo.

Ses fonctions de chirurgien de marine l'amenèrent à Tahiti, où il recueillit quelques légendes dont on trouvera la liste ci-après, et il nota aussi parmi les Hindous qui venaient travailler à l'île de la Réunion plusieurs choses intéressantes. Charles Hercouët était chevalier de la Légion d'honneur. Voici les titres des articles qu'il a donnés à la Revue :

Le cerf-volant de Pipiri, t. I (1886), p. 56. *Légendes de l'Océanie centrale*, I. *Le petit oiseau bleu. La belle Finalassi*, t. IV (1889), p. 137 et suiv.— *Superstitions et légendes de l'Océanie centrale*, I. *Les serpents*, II. *Rencontre de la nuit*, III. *Les fontaines sanglantes*, IV. *Les poissons*, V. *Un prêtre luttant avec un démon*, VI. *Le génie bienfaisant du Mont-Diadème*, p. 285.— *La ronde de l'enfant, côtes de Coromandel*, t. I, p. 85. *Chanson de Bayadère au Karnatie*, p. 208. *Quelques superstitions Hindoues*, p. 231. *Superstitions de Quillimane* (Mozambique), t. V, p. 647. *Les funérailles d'un dauphin en Annam*, t. VI, p. 749.

P. S.

BIBLIOGRAPHIE

J. G. Frazer. — *Questions on the Customs Beliefs and Languages of Savages*. — Cambridge University Press., in-18 de 51 p.

Nous ne manquons pas de questionnaires sur la manière de recueillir le folk-lore, et sur les divers sujets à enquêter ; mais la plupart visent surtout les civilisés, et accesoirement les sauvages. Celui de M. F. est consacré uniquement à ceux-ci, et il l'a composé avec la compétence du sujet que peu de personnes connaissent mieux que lui. Ses 707 questions visent les rubriques suivantes : Tribus, clans, totémismes. Naissance, enfance, descendance, adoption, puberté. Parenté. Rapport des sexes et mariage. Maladie et mort. Meurtre. Propriété, héritage, esclaves. Feu. Nourriture. Chasse et pêche. Vie pastorale. Agriculture. Vêtements, ustensiles,

maisons, industries. Trafic et commerce. Rapports sociaux. Gouvernement. Guerre. Messages et reconnaissances. Astronomie, météorologie, calendrier. La terre, les pierres, les plantes, l'eau, les animaux. Doctrine des âmes. Démons, esprits, sanctuaires, prêtres. Sacrifices. Divination et sorcellerie. Cérémonies d'expiation et tabous. Superstitions variées. Traditions. Contes et devinettes. Noms, langage, vocabulaire. — Les questions sont assez détaillées pour rendre les interrogations faciles. Le format de ce petit livre, qui peut se mettre dans la poche ou dans un portefeuille, le rend commode aux voyageurs, qui auront ainsi à leur portée un petit *Rameau d'or* qui, nous l'espérons, servira à découvrir bien des trésors secrets du folk-lore sauvage.

P. S.

Paul du Châtellier. — *Les Epoques préhistoriques et gauloises dans le Finistère.* — Inventaire des monuments de ce département, des temps préhistoriques à la fin de l'occupation romaine. — Rennes, Plihon et Hommay, in-8° de 391 pages.

Cette seconde édition a été refondue par l'auteur dont on connaît les beaux travaux sur le préhistorique du Finistère. Elle est en outre accompagnée d'un grand nombre de dessins représentant l'architecture de quelques-uns des monuments les plus remarquables (avec des plans), les objets trouvés au cours des fouilles et dont plusieurs figurent dans le remarquable musée réuni au château de Kernuz par M. D. C. Il a aussi donné des reproductions des dessins gravés sur les dolmens et sur les menhirs, non encore expliqués pour la plupart, mais qui, lorsqu'ils auront été réunis en assez grand nombre et comparés entre eux, nous livreront peut-être quelques secrets. L'anthropologie y est représentée par plusieurs crânes, dont l'un présente une trépanation préhistorique. L'auteur au cours de ses consciencieuses et longues recherches a noté un assez grand nombre de légendes et de superstitions, et il a eu soin de noter tous les termes par lesquels les paysans désignent les monuments mégalithiques de leur voisinage.

P. S.

NOTES ET ENQUÊTES

*** *Une formule initiale de conte.* Je lis dans l'amusante chronique patoise que publie le « Bonhomme Queru » dans le *Bonhomme Sarthois*, Le Mans, 15 septembre 1907, cette phrase :

Y avait, y'a ben longtemps, du temps que l'diable était p'tit gars, comme dit la mère Chicouasne, un bonhomme appelé maîte Boivin, d'la Vannerie, qu'avait trois gars, Pierrot, Jacquot, Louisot, etc...

Cette amusante formule initiale de conte est-elle usitée ailleurs ?

⁂ *Comment on éloigne une vieille femme ennuyeuse et bavarde.* — Dans le peuple, lorsqu'on veut faire taire une vieille femme affreusement bavarde, on dit souvent : « Taisse tu, makral, t'a dès poèches dizo lès pî » (Tais-toi, sorcière, tu as des poils sous les pieds). (Liège.)

(Comm. de M. ALFRED HAROU.)

⁂ *Pour exprimer sa satisfaction en buvant d'excellent vin.* — J'ai entendu, en Hainaut, un amateur de bourgogne, exprimant facétieusement sa satisfaction en buvant d'excellent bourgogne de la façon suivante : « On dirait que le petit Jésus fait *pipi* dans votre bouche. »

(Comm. de M. ALFRED HAROU.)

RÉPONSES

⁂ *Trouvaille d'une médaille de saint Roch* (XXII, 336). — A Chatelet (Hainaut) on invoque saint Roch pour être préservé des maladies et fièvres contagieuses.

(*Docum. et rapp. de la* Soc. *paléontol. et archéol. de Charleroi*, 23, 218.)

(Comm. de M. ALFRED HAROU.)

⁂ *Ce qu'on dit en trinquant à son voisin.* (Rev. Trad. pop. t. XXII). — L'un des buveurs dit, en élevant son verre, à son voisin :

A votre santé,
Crollé ! (qui a les cheveux bouclés)

L'autre répond :

Buvez votre verre,
Monsieur le vicaire !

(Liège.)

L'un des buveurs dit :

A vosse sinté (A votre santé).

L'autre de dire :

Sintèle vôs même
Sentez-le vous-même
Jeu de mot sur les mots; *Santé* et *sinté* (Sentir).

(Liège.)

(Comm. de M. ALFRED HAROU.)

Le Gérant : J. ALLARD.

Tours, Imprimerie BOUSREZ. — J. ALLARD, succr.

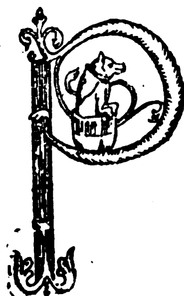
REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

22e Année. — Tome XXII. — N° 11. — Novembre 1907

LE FOLK-LORE EN SOMMEIL



ENDANT les nombreuses lectures d'anciens livres français que j'ai dû faire, au cours de la préparation du *Folk-Lore de France*, en vue de rechercher les superstitions et les croyances qui pouvaient être rapprochées de celles que l'on retrouve dans la tradition contemporaine, j'en ai rencontré qui ne rentraient pas dans mon cadre, et d'autres qui n'ont pas été constatées de nos jours.

Leur nombre est relativement petit, et je ne pense pas qu'il faille conclure à leur disparition complète. Il me semble plus probable qu'elles sont devenues rares, qu'elles ont échappé aux chercheurs, ou que, peut-être, ils n'ont pas songé à faire porter leurs investigations sur les ordres d'idées auxquels elles se rattachent.

C'est pour engager les collaborateurs de la *Revue des Traditions populaires* à rappeler leurs souvenirs et à enquêter dans leur voisinage, que j'ai pensé utile de réunir, en plusieurs séries de notes, quelques-unes de celles qui, courantes autrefois, n'ont pas été relevées de nos jours.

Ce petit inventaire des superstitions qui semblent disparues, et qui ne sont peut-être qu'en sommeil, pourra servir, non seulement à en retrouver quelques-unes, mais constituera aussi une sorte de questionnaire en exemples de sujets qui n'ont été jusqu'ici que peu étudiés. C'est surtout quand on compose un ouvrage d'ensemble sur les traditions populaires que l'on s'aperçoit que nos connaissances, si considérables qu'elles soient, présentent souvent des lacunes qui empêchent de tirer de la réunion des faits des conclusions certaines ou tout au moins probables.

I

LES ÉVANGILES DES QUENOUILLES (1)

Ce petit livre, si amusant de forme, où le dialogue est d'un naturel à réjouir Rabelais, La Fontaine et Balzac, constitue un document de premier ordre pour l'étude des anciennes superstitions de France.

Si nous possédions, pour chacun des siècles antérieurs au dix-neuvième, un seul livre d'une égale valeur, les comparaisons entre le folk-lore de ces époques et celui de nos contemporains seraient beaucoup plus aisées à établir qu'elles ne le sont. C'est par centaines qu'on rencontre dans cette œuvre de folk-loristes sans le savoir (puisque, suivant quelques-uns, elle n'est pas due à un seul homme) des traits de superstition, des coutumes, des observances notés avec un humour qui n'exclut pas la précision.

Presque toujours les pratiques ou les préjugés sont en effet retracés sans surcharge, et avec un souci de l'information exacte que ne désavoueraient pas les meilleurs de ceux qui ont étudié, d'après nature, le folk-lore contemporain. J'ai eu à le citer un grand nombre de fois dans les quatre volumes du *Folk-Lore de France* ; souvent j'y trouvais des traits conservés à peu près sans changements notables, d'autres un peu modifiés, mais encore très apparentés. Il en est d'autres dont j'ai reproduit les parties essentielles, sans pouvoir les rattacher à des parallèles encore vivants. Ce sont ceux-là seuls qui figureront dans ce dépouillement.

Sexe de l'enfant à naître. — Quant femme porte enfant, et on veult savoir s'elle porte filz ou fille, on doit mettre en dormant sur sa teste du sel si soement que point ne le sache et après, en devisant à elle sachiez quel nom elle nommera. S'elle nomme homme, ce sera un filz, et s'elle nomme femme, ce sera une fille (I, 7).

Interdictions pendant la grossesse. — Une de mes cousines... pour ce qu'elle avoit mangié de la teste d'un lièvre, sa fille, dont elle estoit enchainte, en apporta sur terre quatre lèvres (I 8, Glose). On ne doit point donner aux femmes grosses à mengier de nulles testes de poissons, affin que par leur ymaginacion leur fruit n'apporte sur terre la bouche plus relevée et plus aguë qu'il n'est de coutume (I, 22).

Par ruer au visage de la femme qui porte enfant aucunes cerises, frezes ou vin vermeil, l'enfant en apporte sur soy aucune enseigne (I, 17).

(1) *Edition de la Bibliothèque elzévirienne*, 1855, in 16.

Se d'adventure ung homme bat sa femme enchainte, et si la pille du piet, lorsqu'elle enfantera moult grand traveil en ara. Et pour remède, faut avoir le soulier du pié du mary qui l'a pillé, et que elle boive à mesmes, et elle enfantera legierement (*Appendice*. B, I, 27).

Cordon ombilical. — Quant un enfant est né, qui lui porteroit le petit boyau jusques au chief, il en auroit longue vie, douce alaine, bonne voie et gracieuse loquence (I, 13, Glose).

Premier lavage. — Pour faire avoir aux enfans cheveux crespez, tantôt après qu'ils sont desobez (débarrassés de la membrane qui les enveloppe), il convient laver leur chief de vin blanc, et en leur chief soit mise la rachine de blanche vigne (I. 14). Var. : qu'il lui soit rué du vin blanc sur son chief, et après soit son baing jetó à la rachine d'une vigne (*Appendice*. B, I, 15).

L'enfant nouveau-né et ses parents. — Quant un enfant est nouveau-né, se c'est un filz, il le convient porter au père, et lui bouter des pieds contre la poitrine, et pour certain, jamais ne fera l'enfant male fie (V, 17).

Quant une femme est accouchie d'une fille, il convient l'asseoir sur la poitrine de la mère, en disant : Dieu te face preude femme, et jamais elle n'aura honte de son corps (V, 17, Glose).

Moyen de faire aimer un enfant par son père. — Se une femme veult que son mary aime mieulx l'un de ses enfans que l'autre, si lui face mengier des deux débous des oreilles de son chien la moitié, et à l'enfant l'autre moitié (V, 3).

Le baptême. — Quant deux jones gens, fils et fille, sont pour lever un enfant, le prestre se doit mettre entre deux, car s'il avenoit qu'ilz preissent l'un et l'autre à mariage, jamais n'auroit paix entre eux (IV, 2). Et en oultre s'ilz avoient enfans, ilz feroient tous pute fin (IV, 2, Glose).

La pluie le jour du mariage. — Quant une jone fille mengue accoutumument lait bouilly en la poesle, il pleut volontiers et par coustume le jour de ses nopces et si a volontiers mari merencolieux et hoingnard (I, 10).

Moyen de se faire aimer de son mari. — Se une femme veult estre au-dessus que son mari ne la batte, il fault prendre toutes ses chemises, et quant le curé lit la Passion le vendredi, les mettre dessoulz l'autel, et lui faire vestir le dimence ensuivant. Tant qu'il aura vestue ceste chemise, il sera à sa femme doulx et courtois (V, 2).

Les sorcières et le cauchemar. — Quant poix (pois) ou poirée bouillent ou pot qui est mis jus du feu, sachiez pour vray que en cestui hostel n'y a nulles sorcières (II, 9).

La chose que les cauquemares craingnent le plus, c'est un pot qui boult jus du feu (II, 9, Glose).

Qui doubte la cauquemare qu'elle ne viengne de nuit à son lit, il convient mettre une sellette de bois de chesne devant un bon feu, et se elle venue se siet dessus, jamais de là ne se porra lever qu'il ne soit cler jour (II, 10).

Qui s'en va couchier sans remuer le siege sur quoy on s'est deschaussié, il est en dangier d'estre este nuit chevauchié de la quauquemare (II, 5, Glose).

Le diable et les ustensiles mal rangés. — Qui laisse de nuit une selle ou un trepié les piez dessus, autant et aussi longuement est l'ennemi à cheval dessus la maison (II, 6).

Autant de gaunes dyables sont assiz dessus chascun pied, s'ainsi demoure, comme il y en a (II, 6, Glose).

Les signes de croix et le diable. - Qui fait de sa main droite le signe de la croix encontre l'ennemi, il le reboute au loing de lui; et qui d'aventure le fait de l'aultre main, le diable de plus en plus l'aproche (*Appendice* B, II, 61).

L'eau bénite et le diable. — Cellui qui rechoit de l'eaue benoite le dimence à la grand'messe, le diable mauvais, en tout ceste sepmaine, ne puet cellui ou celle tempter ne approchier à sept piez (III, 13).

Qui ne rechoit de l'eaue benoite le dimence, le dyable lui puet et jour et nuit asseoir invisiblement sur l'espaule. Et qui ne la rechoit de la main du prestre, sachiez qu'elle n'a ne force ne vertu (III, 13, Glose).

L'eau bénite guérissante. — Femme qui est malade de la rougereule doit prendre de l'eau qui aura esté benoite le dimence, et d'icelle en faire un chaudeau et humer, et pour certain elle en garira (VI, 5).

Le Pater et la guérison. — Pour garir fievres continues, il fault escripre les trois premiers mos de la paternoster sur une fueille de sauge nostrée, et icelle mangier par trois matinées (VI, 7).

Les astres et les joueurs. — Nul qui veult gaignier au jeu de dez ne se doit jamais asseoir, pour jouer, son dos devers la lune, où qu'elle soit lors, ains lui doit tourner le visage, ou se ce non, jamais il n'en levera sans perte (III, 11).

Qui veult gaignier aux dez par jour (le jour) il convient faire le contraire, car il fault tourner le dos au soleil (III, 11, Glose).

Défenses d'uriner en certaines circonstances. — Pour pissier entre deux maisons, ou contre le soleil, on en gaigne le mal des yeux qu'on appelle le leurieul (III, 1).

Qui se met à pissier contre un monstier (église) ou en un atre, c'est grant merveille se avant sa mort, il ne chiet en apopelisïe (apoplexie), car du moin il sera graveuleux (III, 3).

Cellui qui ainsi pisse ou fait sa nécessité contre l'église ou en l'attre, l'eau benoite qu'il rechoit le dimence ne le puet aidier contre le tonnoire pour celle sepmaine (III, 3, Glose).

Le trépied en l'air. — Se une femme laisse son trepié ou son greil sur le feu sans y mettre ou baston ou tison ardent, sachiez qu'elle envieillit fort et en a ridé le visage (II, 5).

La lessive. — Quant par la force de feu la lessive bout, vous ne devez pas dire : Ha, commère, la lessive boult, mais vous devez dire, qu'elle rit ; autrement tous les draps s'en iroient en fumée (VI, 17).

Conjuration de la suie. — Quand vous verrez alumer la sieuye dedans vos cheminées, faites lui la moe (moue) et elle s'estaindra à acop (IV, 13).

Choses à ne pas jeter dans le feu. — Cellui qui ne jette ou sueffre jetter ou feu les os après qu'il en a mengié la char, jamais n'aura mal ès dens, pour l'onneur de sainct Laurent (II, 13).

L'ouvrage non terminé. — Qui laisse le samedy à parfiler le lin qui est en sa queloingne, le fil qui en est filé le lundy ensuivant jamais bien ne fera, et si on en fait toile, jamais elle ne blanchira (II, 11).

Boire ensemble. — Quant deux gens boivent ensemble, ilz ne peuvent en ce jour secourir l'un l'autre en eaue, mais autrement, moult bien (*Appendice* B, II, 21).

Le bâton magique. — Quiconques est batu de bastons de bois d'ausne verts ou secs, et après jettera les bastons en ung puis, se ilz demeurent en l'eaue, cellui sentira en douleur sa bature tant comme il vivra (*Appendice* B, II, 14).

Marcher sur le trèfle à quatre feuilles. — Se un homme passe à pieds nuds sur le treffle à quatre fueilles, il ne puet eschapper d'avoir les fièvres blanches, et se c'est une femme, elle sera wihotte (trompée) (II, 15, Glose).

Les abeilles. — Quant un homme treuve en son pourpris un vaisseau d'eeps (abeilles) attachées en un arbre, s'il ne l'estrine d'une pièce d'argent, c'est mauvais signe (II, 18).

Elles ne feront que picquier cellui, et jamais ne l'aimeront ne lui feront prouffit (II, 18, Glose).

Procédé magique pour la croissance des veaux. — Quant le vent d'escorchevel vente, les femmes sages et bonnes mesnagières doivent taillier le debout de l'oreille dextre de leur jone veau, et jetter celle pièce à l'encontre du vent, affin que leur veau croisse et amende, comme il fera (III, 6).

Les chiens et la rage. — Quant on craint que son chien ne soit mors de chien enragié, faittes-le mengier et boire parmi un trepié, et il sera ce jour asseuré de la rage (II, 24).

Qui veult affranchir son chien de devenir enragié, si lui donne à mangier, tous les jours au matin, du propre pain, un morseau ou deux, qui aura esté porté à l'offrende le dimence derrain passé, et si le reffuse, sachiez pour vray qu'il est mal disposé (V, 5).

Conjuration contre le loup. — Se une femme perchoit un loup qui le suive, elle doit tantost trayner sa chainture par terre après elle, en disant : Garde toy, loup, que la mère de Dieu ne te fière (frappe), et tantôt tout confus s'en retournera (III, 4).

La viande touchée par le loup. — Se une personne mengue d'une beste que le loup aura estranglé et de laquelle aura par aventure mengié, à grand paine puet icelle personne rendre ame se le loup n'estoit premierement mort (V, 10).

Le loup et le troupeau. — Se le loup emporte ung moutonneau ou brebis hors des autres sans estrangler, et il y est rescouz, et se remet à point, ce loup le recognoistra depuis toujours et plus ne l'assauldra pour tant qu'il en puisse avoir d'autres (*Appendice* B, III, 19).

PAUL SÉBILLOT.



LE FOLK-LORE A L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES



LE Folk-Lore, dont le rôle est apprécié depuis longtemps chez nos voisins d'outre Manche et d'outre Rhin, n'a pas eu jusqu'à présent la même bonne fortune chez nous. Il nous est agréable de constater qu'on lui reconnaît maintenant une véritable importance comme science auxiliaire de l'ethnographie. C'est avec plaisir que nous transcrivons un passage d'un mémoire sur les *Origines populaires de l'art*, lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres par M. Edmond Pottier. Nous arrêtons la citation, avec l'intention d'y revenir quand le mémoire aura paru, à la fin du paragraphe dans lequel l'éminent académicien donne une excellente définition de la science nouvelle.

P. S.

On a donné depuis longtemps, a-t-il dit, une explication très simple des origines de l'art. L'homme a l'instinct du beau ; il aime à se parer, à embellir sa personne, ses objets mobiliers, son habitation. L'ornementation est née de ce besoin. Qu'un sauvage trouve en son chemin des pierres aux couleurs éclatantes, des coquilles aux tons nacrés, il les ramassera et s'en fabriquera un collier ; avec des plumes d'oiseau chatoyantes il se fera une coiffure. Qu'il transporte lui-même aux objets qui l'entourent le même souci du beau, et vous aurez les poteaux bariolés des huttes, les armes ornées de figures grimaçantes, les calebasses couvertes de dessins géométriques, tous les oripeaux étranges et somptueux que nous exposons dans nos musées d'ethnographie.

Mais depuis on a regardé de plus près. Sans nier l'instinct du beau — et l'on entend par là le plaisir particulier qui attire non seulement l'homme, mais les bêtes elles mêmes, vers certaines couleurs, certaines formes et certains sons — on s'est demandé si cet instinct s'exerçait d'une façon désintéressée ou si l'homme n'y trouvait pas, comme les animaux, un instrument de lutte pour la vie. Darwin pensait que l'ornementation avait joué un rôle capital dans l'évolution de quelques espèces animales, par exemple dans celle des papillons et des oiseaux. N'en serait-il pas de même pour l'humanité ? La réponse nous est fournie par une science presque inconnue il y a cinquante ans, aujourd'hui en pleine faveur et sans cesse étendue par des observations nouvelles ; on l'appelle le *folk-lore*, sorte d'his-

toire naturelle de l'intelligence humaine, qui étudie les usages et les croyances populaires chez tous les peuples du monde. Les recherches se sont portées d'abord du côté de la littérature, des contes et des chansons. On y a fait des découvertes qui ont affirmé l'admirable unité de l'esprit humain.

LA FRATERNISATION PAR LE SANG (1)

XCII

CHEZ LES MALAÏ

(*Oubangui*)

Sur la rive française de l'Oubangui, les deux personnes qui veulent devenir frères de sang « s'asseyent à côté l'une de l'autre : alors un féticheur, à la fois prêtre, médecin et magicien, s'avance au milieu de la foule assemblée et fait une petite entaille, avec un canif, à l'avant-bras de chaque patient. Tous deux se frottent mutuellement leurs deux plaies, de façon à opérer le mélange du sang, et ça y est » (2).

René Basset.

MYTHOLOGIE ET FOLK-LORE DE L'ENFANCE

XXXVI

MORBIHAN



On dit aux petits garçons qu'il faut se laver la figure avec beaucoup de savon pour que la barbe pousse.

— Ma tante, disait un petit garçon, qui a mis la lune dans le ciel ?

— C'est le bon Dieu.

— Il est méchant, le bon Dieu !

— Oui, pour ceux qui font le diable.

— Alors, je ne ne le ferai plus.

On dit aux petits enfants de ne pas approcher du bord de l'eau, car il y a un grand chien dedans qui les mangerait.

J. Frison.

(1) Suite, voir t. XXII p. 201.

(2) Lettre de Jacques d'Uzès ap. D^me d'Uzès, *Voyage de mon fils au Congo*, Paris, s. d., in-8, p. 133.

XXXVII

PAYS DE LIÈGE

L'homme au sac. — On dit à Liège, pour retenir les enfants à la maison, le soir, qu'un homme noir, porteur d'un grand sac, se promène dans les rues à la recherche des enfants qu'il fourre dans son sac lorsqu'il parvient à les attraper.

Ne serait-ce pas d'*Hanscrouf*, le domestique noir de saint Nicolas qu'il s'agit ?

Les faucheurs. — A Herstal, les mères disent à leurs enfants, sans doute pour les empêcher de s'approcher des faucheurs, que les faucheurs sont de méchantes gens, qui coupent les enfants en deux avec leur faulx.

Les corbeaux. — A Herstal, les mères disent aux enfants pour les empêcher de courir à travers les champs et les bois :

N'allé nin ès boès, parcè ki lès coèrbâs vi manguron lès oûiès.

(N'allez pas au bois, parce que les corbeaux vous mangeront les yeux.)

Le nom dit à l'avance.— On ne doit pas dire le nom qu'on donnera à l'enfant, avant le baptême, parce que si une *sorcière* le connaissait, elle pourrait lui jeter un sort (Liège).

Le vinaigre et la croissance. — On dit aux enfants qui abusent du *vinaigre*, qu'ils ne *grandiront plus* (Liège) : en Hainaut, que leurs *yeux se retourneront* ; à Hamoir, que le vinaigre *mangera leur sang*.

Les moqueries des cheveux. — Lorsqu'un enfant rencontre un autre enfant aux cheveux bouclés, il crie :

Crolé bébé,
Qu'à chi é lé
Avou ses châsses
Et ses solés.

Bébé bouclé
Qui a fait ses besoins dans son lit
Avec ses bas
Et ses souliers.

(Liège.)

Lorsque les gamins aperçoivent un autre gamin aux cheveux roux, ils l'invectisent en ces termes :

Si pèr k'i s'a ruiné
Po li fer eîne tiesse di ceuve, mâ hurée.

— Son père s'est ruiné
pour lui faire une tête de cuivre mal nettoyée, frottée, polie.

(Jupille.)

Lorsque les enfants aperçoivent un des leurs qui vient de se faire couper les cheveux ras, ils crient :

Pèleie maquette,
à récollette ;
Sol' nou pont
Pèlé marron.

Tête pelée
(à la façon) des récollets
sur le neuf pont
Pelé marron.

Variante :

Pèléie maquette,
à ricolette !
Couac ! couac ! couac !

— Tête pèlée
à (la façon) des récollets !
Couac ! couac ! couac ! (1).

(Liège.)

Formulettes du clergé. — Les enfants disent souvent lorsqu'ils aperçoivent des prêtres ou religieuses :

Amen,	*Amen*,
po lès (pour les) beguènes.	pour les béguines (religieuses).
Ave,	*Ave*,
po lès curés.	pour les curés.
Pater,	*Pater*,
po lès vicaires.	pour les vicaires.

(Liège.)

L'objet perdu. — Certains enfants, à Liège, lorsqu'ils ont perdu un objet, font, avant de commencer les recherches, la prière suivante :

Sin Padoue ! rappoertèm cou
K'ja pierdou.

Saint (Antoine de) Padoue ! rapportez ce que j'ai perdu.

Formulette de la trouvaille. — Un enfant trouvant un objet, crie : *Part à moi*, *tout seul*, lorsqu'il ne veut pas partager la trouvaille avec ses petits camarades.

(1) Onomatopée du cri du corbeau, adressé par les polissons aux prêtres et religieux en général.

Acquisition de propriété. — Des enfants s'amusent à introduire, entre les feuillets d'un livre, des images, des fleurs séchées, des plumes, etc., etc, tandis que d'autres piquent, avec une épingle, entre les feuillets de ce livre. Si l'épingle s'arrête entre deux feuillets, contenant un objet, celui-ci devient la propriété de l'enfant, mais il doit remettre en échange un autre objet.

(Liège.)

La faute commise. — Lorsque l'enfant commet un méfait qui lui attirera une correction paternelle, ses camarades chantent le petit refrain suivant :

Là (1), voila le pt'tit soldat,
Nous l'dirons à son papa
Et encore à sa maman
Qu'il a fait... (telle chose) (2).

Le rapporteur. — Lorsqu'un enfant rapporte, aux maîtres ou aux parents, des faits qui pourraient attirer une réprimande à ses camarades, ceux-ci chantent, en l'entourant :

Racusette potei (3) !
Bèche divin l'maquaie,
Rote on pô pu long,
Bèche divin les stron !

Rapporteur *poteie* (mot employé pour la rime), mets ton bec dans le fromage blanc (caillebotte), marche (va) un peu plus loin, mets ton bec dans les excréments.

Moyens employés pour sevrer un enfant. — La mère retourne sa jaquette, c'est-à-dire place l'ouverture sur le dos ; de cette façon l'enfant ne peut prendre le sein ; elle enduit son téton de moutarde, d'aloès, etc.

Les taches de vin. — Lorsque l'enfant naît avec une *tache de vin*, la mère doit *lécher* la partie du corps de son enfant, ainsi marqué, le plus souvent possible, afin de la faire disparaître.

Parrain et marraine. — Ne donnez jamais les mêmes parrain et marraine à un *second enfant*, si vous avez perdu le *premier* ayant ces parrain et marraine, sinon il mourrait aussi.

On emploie une autre forme pour dire à peu près la même chose (4) : Ne donnez jamais le nom de vos enfants *morts* à un autre, qui naîtrait dans la suite. (Hamoir.)

(1) Ce n'est pas *le* qu'il faut lire, mais bien *là*, exclamation équivalant à *en cet endroit*.

(2) L'enfant indiquant le méfait qu'a commis leur camarade.

(3) *Poteie* signifie *pot de fleurs* et c'est aussi un ragoût liégeois.

(4) L'enfant porte dans ses noms ceux du parrain et de la marraine.

XXXVIII

ANVERS

L'enfant gourmand. — J'ai entendu dire, à Anvers, que si l'enfant, chargé d'aller remplir le pot de bière à la cave, boit au pot, en remontant l'escalier, il verra le diable.

XXXIX

LIMBOURG

Le berceau vide. — Il ne faut pas balancer un berceau vide, parce qu'on le balancerait toujours ainsi, c'est-à-dire qu'il ne contiendrait, n'abriterait jamais d'enfant.

(Tongres, Limbourg.)

ALFRED HAROU.

LES TACHES DE LA LUNE

PREMIÈRE PARTIE (1)

§ 35

Dans le Mecklembourg, on doit se garder de filer pendant les « Douze » (six derniers jours de décembre et six premiers de janvier) ; celle qui enfreindrait cette recommandation serait transportée dans la lune avec son rouet (2).

DEUXIÈME PARTIE (3)

§ 6

Les Péruviens racontaient, pour expliquer les taches de la lune, que le renard, s'étant épris d'amour pour elle à cause de son éclat et de sa beauté, s'avisa un jour de monter au ciel pour s'accoupler avec elle, et qu'il l'embrassa si fort que, dans ses étreintes brutales, il lui fit des contusions qui produisirent les taches en question (4).

RENÉ BASSET.

(1) Suite. Voir t. XXI, p. 235.
(2) Bartsch, *Sagen, Märchen und Gebräuche aus Meklenburg*, Vienne, 1879-80, 2 v. in-8°, t. II, p. 243.
(3) Suite. Voir t. XXI, p. 235.
(4) La Renaudière et Lacroix, *Mexique, Guatemala et Pérou*, Paris, 1843, in-8°, p. 400.

LES PLUS JOLIES CHANSONS DES PAYS SCANDINAVES

XVII

DAGMOR

Chanson norvégienne

(S. Bugge. Folkeviser fra övre Telemarken. N° 3.)

Ce dit le père à son enfant chéri :
« Que restes-tu si triste à table assis ?
Et Dagmor, elle, couche tout' seule !

Depuis deux s'maines, que te voici rendu,
Rir' ni jouer n't'ai encore entendu.

Les autr's garçons à l'entour vont courant,
Les joues si pâles, toi, tu restes céans ! »

« Chez le comte puissant où je servais,
Trois filles tant jolies il y avait.

L'un' brossait mes cheveux, l'autr' me lavait,
Et la troisième, Dagmor, d'amour m'aimait.

Lorsqu'arriva que l'année fut finie,
Mon cheval gris ai sorti d' l'écurie.

J'étais si p'tit, si p'tit, si empressé :
Aux lueurs d'un falot je l'ai sellé.

Me t'nais dehors, la sangle était tendue :
Brillant' comme la flamme, ma mie est v'nue.

A mon arçon s'est prise, s'est prise à moi :
« Voulût le Christ que je parte avec toi ! »

A l'arçon de la selle se cramponnait :
Las ! j'ai bien cru que mon cœur se brisait.

Un ch'val avais, si doux et si petit :
Dessus son dos Dagmor y ai assis.

Quand assez loin nous fûmes arrivés,
Dagmor se mit si fort à soupirer.

« Te semble donc longue la chevauchée,
Ou en ta selle te sens-tu trop gênée ? »

« Me semble bien longue la chevauchée
Et en ma selle je me sens si gênée !

Déjà le jour baisse, la nuit va venir :
Où pourrions-nous ici trouver abri ? »

« N'y a null' part de hutte par ici,
Où nous puissions nous deux trouver abri ! »

Un peu plus loin lors avons chevauché :
Une hutt' sur la lande avons trouvé.

Dedans la hutte à pein' fûmes entrés :
Sur les joues de Dagmor les pleurs coulaient.

« Va t'en dans l'pré, ici ne peux d'meurer,
Tandis que dans la hutte vais m'reposer ! »

Suis bien sorti, guèr' loin ne suis allé :
Devant la porte restai à écouter.

L'premier souhait qu'à exprimer se mit :
« Voulût le Christ que ma mèr' fût ici !

Jamais ma mère ne m'en a tant voulu
Si chaudement m'eût sa cape étendu. »

L' second souhait qu'à exprimer se mit :
« Voulût le Christ que ma sœur fût ici !

Jamais ma sœur ne fut tant en colère,
Qu'ell' ne m'donnât à boir' dans un' cuillère ! »

L' troisièm' souhait qu'à exprimer se mit :
« Voulût le Christ qu' mon ami m'entendît ! »

N'en ai jamais à Dagmor tant voulu :
Lui ai ma cape si chaud'ment étendu.

L'ai bien couchée dessus mon bleu manteau :
A mis au monde deux p'tits enfants si beaux.

Lors ai bien pris mon soulier à mon pied :
De l'eau si froide suis allé lui chercher.

Telle détresse jamais je n'oublierai :
Deux enfants sur ses bras la mèr' gisait.

Lors ai bien pris mon luisant bouclier, :
La terre noire me suis mis à creuser.

Me suis mis à creuser avec l'épée :
Dedans la terre de mes mains l'ai couchée.

Oh ! la plus grande peine qui m'a semblé :
Les deux enfants lui ai mis aux côtés.

M'suis assis sur la tombe, j'ai tant pleuré :
Ai entendu les p'tits enfants crier ! »

Quand ses chagrins eut fini d' raconter,
Entre les bras d' son père mort est décédé !
Et Dagmor, elle, couche toute seule !

LÉON PINEAU.



LÉGENDES CONTEMPORAINES

XVI

LES OEUFS D'AUTRUCHE ET SAINTE BARBE

Il y a quelques années, une demoiselle qui avait demandé à un de ses amis habitant alors l'Algérie un œuf d'autruche, dont elle avait très envie, en reçut plusieurs, et en garda un pour elle. Que faire des autres? Elle les offrit au curé de sa paroisse qui en fit un collier qu'il plaça à côté de la statue de sainte Barbe, très vénérée dans la chapelle du F,.. (Morbihan), et il dit à ses paroissiens que ces œufs étaient des boules du tonnerre qui, comme on sait, est gouverné par sainte Barbe, et les paroissiens s'habituèrent à les voir auprès du cou de leur sainte favorite. Mais un jour on eut besoin de nettoyer la sta tue et le chapelet disparut. Grand émoi parmi les paroissiens qui craignirent la colère de sainte Barbe et des orages dévastateurs.

Quelques jours après, le collier fut replacé secrètement à côté de la statue et à peu de jours de là, une pluie abondante étant venue rafraîchir la terre desséchée par une sécheresse prolongée, ils attribuèrent cet heureux événement à la satisfaction qu'éprouvait la sainte contente d'être rentrée en possession de son chapelet.

YAN KERGWENED.

LES POURQUOI

XLVII

POURQUOI LE CHEVAL TREMBLE DEVANT LE CHAMEAU

Il prit un jour fantaisie à Dieu d'assembler les animaux afin de s'enquérir s'ils étaient contents de leur sort.

Lorsque le cheval fut interpellé par le Créateur, il demanda à porter une selle naturelle et n'être point ferré aux pieds.

« Avant de faire droit à tes désirs, je vais te montrer, dit Dieu, en faisant avancer le chameau, un animal qui porte une selle naturelle et n'est pas ferré aux pieds. C'est cette forme que je vais te donner. »

Le cheval, en voyant le chameau devant lui, se mit à trembler de tous ses membres, tant il redoutait que Dieu le transformât en ce vilain animal. C'est depuis lors que le cheval tremble à la vue du chameau.

(Recueilli à Diekirch, Grand-duché du Luxembourg.)

ALFRED HAROU.

CONTES ET LÉGENDES DE L'EXTRÊME ORIENT (1)

CV

LE MONDE SOUTERRAIN

(Turkestân)

A l'extrémité du pays des Turks, du côté du nord, est un grand fleuve qui pénètre dans la cavité d'une énorme montagne. Personne ne connaît l'issue et le cours de cette eau. Un Turk prit un fagot, entra dans une grande outre, ordonna de la gonfler, et de la fermer solidement au-dessus de sa tête. Puis l'outre fut attachée au fagot et jetée dans l'eau. Il y resta plongé deux ou trois jours, puis il sortit sur un terrain plan Quand il sentit la lumière du jour, il fendit l'outre et se trouva sur une terre remplie d'arbres et d'animaux ; il n'en avait jamais vu de pareils pour la longueur, la largeur et la grosseur. Il y avait aussi des hommes de haute taille et de large envergure sur des montures gigantesques. En le voyant, ils se mirent à rire, s'étonnant de lui, de sa conformation et de son corps. Telle est l'histoire : je ne sais par quelle voie cet homme est revenu vers les siens et leur a raconté cette aventure (2).

René Basset.

LE FOLK-LORE DE LA TOURAINE

VIII

INTERPRÉTATIONS PAYSANNES ET TRADITIONNELLES DU CHANT DE QUELQUES OISEAUX

(Touraine méridionale, région de Loches)

Les vieux paysans du Lochois, et, particulièrement ceux habitant les villages situés entre Sainte-Maure et Ligueil, interprètent traditionnellement le chant des oiseaux.

D'après eux, *Le Loriot* dit :

Louriou, louriou,
C'rises meuses en Poitou,
Icite vertes coume chou.

La Mésange, 1° à Pâques accueille la cuisinière de la ferme et lui donne :

Sept écus,
Sept écus !

(1) Suite. Voir t. XXII, p. 124.

(2) El Motahhar, *Le livre de la Création*, t. IV, éd. et tr. Huart, p. 95 du texte, Paris, 1907, in-8°.

2° En juin, la mésange aiguise « son faux » « et triste et triste, triste ! »

3° A la couvraille, la mésange dit aussi au tâcheron : « Tu te tueras ! »

Le Merle, aux premiers rayons du soleil, siffle :

V'là biau temps,
Marions les filles !

Le Rossignol dit aussi au paysan :

Tant sue, sue sue,
Que t'es foutu tu tu tue !

Le Verdier annonce sa couvée :

J'ai des p'tits dri, dri, dri i

Le Courlis invite à suivre son conseil, au crépuscule :

Cours au lit
cours au lit.

La Caille moralise :

Paye tes dettes
Paye tes dettes !

La Perdrix répond :

Tes louis
tes louis.

La Gadrou (1) ajoute :

Ta cuite
ta cuite.

La Cendrille (2) reprend : « Tu, tu, tute. »

Le Pigeon ramier ordonne :

Tourne tes bœufs.

La Tourterelle :

Mène les cochons au d'dans :
toue ! toue !

Le Geai ou Ricard donne un conseil.

le mâle crie : « Gare gare ! »
la femelle : « Ya reu ! »

Les petits Jos (coqs) disent aux vieux : « T'es ben heureux ! »

La Tergasse maligne imite tous les autres oiseaux, les appelle et les insulte, en criant :

Vas t'cri, vas t'cri !

La Margotte conseille : « Entasse ! entasse »

(1) La Gadrou, variété de petites mésanges.
(2) La Cendrille — —

Le Pinson s'adresse au laboureur.

— L'hiver il demande humblement :

Un p'tit grain de blé, tuite, tuite.....

L'été il dit : « Fouaire, fouaire, laboureux, sais pu riche qu'yeux. »

La Chouette dit : « Moins haut, moins haut. »

La Traie conseille aux chambrières (1) de prendre garde à leurs poules :

Ferai rôtir, ferai rôtir.....

Le Traquet dit : « Traque, traque. »

Le Pute-pute : « Pu-pu... »

L'Alouette en montant au ciel, vocalise :

Ouvre la porte du paradis,
dis, dis, dis !

Indépendamment de ces interprétations, les vieux campagnards lochois mettent, assez souvent, les oiseaux en scène dans leurs fabliaux rustiques.

La plupart de ces histoires, contées aux veillées d'hiver, sont généralement d'une gauloiserie de mauvais aloi. Cependant, en dehors de la note pornographique, voici une sorte de devinette et un dialogue qui se rapportent aux oiseaux du pays :

1° Le *Coucou* et la *Margotte*. Pourquoi le coucou ne chante-il plus dès le premier jour de la moisson, lorsque la première gerbe est « su l'cu »? C'est parce qu'il disait toujours en liant la première gerbe « quate au coup ». La margotte était à côté de lui, criant : « Entasse ! entasse ! » et le coucou a tellement entassé de gerbes : « quate au coup », qu'il en est mort à la métive. C'est pourquoi on ne l'entend plus chanter dès la moisson.

2° *La Gadrou* et le *Roy Berthault*. Un matin de printemps, le Roy-Berthault, le plus petit des rossignols, dit à la Gadrou, la plus petite des mésanges : « Où as-tu passé ton hyver ? »

Le Roy-Berthault a répondu : « J'étais dans un grenier où j'avais du blé jusqu'aux genoux »; et le Roy-Berthault, au petit cou enflé d'orgueil, chante avec ironie :

« Pour toi, Gadrille,
Chaussée de broutille,
Moi, le fi d'un rey,
Chaussé d'grou bois,
Donnerais trique de grou bois
Trique grosse coume ma patte
Fendue en catte ! »

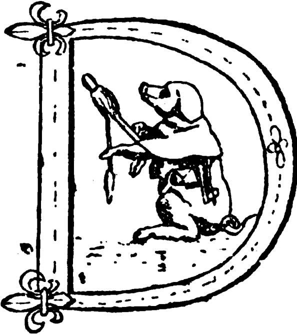
JACQUES ROUGÉ.

(1) Chambrière : fille de basse-cour.

CONTES ET LÉGENDES DE BASSE BRETAGNE

LXII

LES KORRIGANS ET LE PAYSAN



ES korrigans dansaient dans un champ. Ils abîmaient ainsi les cultures de ce champ. Alors une vieille dit au propriétaire :

« Prenez des grains de millet. Semez-les sur votre terre ; comme les korrigans dansent les pieds nus, cela les incommodera. »

Le propriétaire fit ainsi La nuit suivante les korrigans se firent mal aux pieds. Ils commencèrent à jeter au loin les grains en les comptant, mais les grains étaient trop nombreux. Le jour vint avant qu'ils eussent achevé leur besogne. Ils ne dansèrent plus dans le champ.

LXIII

L'HOMME DES EAUX

A la cale du Loïc, à Port-Louis, on a vu apparaître la nuit un homme à la surface de l'eau, écarter les eaux autour de lui et replonger au bout de deux secondes. Chaque fois qu'il apparaît, c'est pour annoncer le mauvais temps.

LXIV

LES CONDAMNÉS

Autrefois les condamnés étaient menés, sous la conduite du curé, à Lannmenac'h et jetés dans l'étang avec une pierre au cou. Il leur était défendu de se retourner ; au fond de l'étang il y avait un souterrain qui conduisait à Châteaulin. Ceux qui y arrivaient vivants étaient libérés.

LXV

LE CHARBONNIER

Il y avait une fois des charbonniers dans un bois. Un charbonnier ne pouvait faire son charbon à cause des bruits qu'il entendait. Il disait un jour à un pauvre :

— Mon charbon est cuit et cuit et je ne peux pas étouffer le feu de mon mulon. Je ne sais ce que me veulent les personnes qui sont autour de moi. Je suis parti du bois et revenu. On s'est battu dans

le bois et le charbon flambait. Le charbonnier disait qu'il y avait plus de cent personnes.

Le pauvre disait :

— Vous avez tourné le dos. Retournez dans le bois et ne laissez pas perdre votre charbon.

— Oui, je perds plus de trois cents francs.

Le pauvre l'accompagna.

— O malheureux, que fais-tu ? tu nous damnes pour l'éternité, disaient les personnes.

— Autant vous damner que de damner les autres.

Trois loups arrivent dans le bois. Ils tremblaient, car ils avaient froid. Le charbonnier pleurait.

— Ne pleure pas, tes charbons ne sont pas perdus, disait le pauvre, tu vas prendre à la main un morceau du mulon, et rester à genoux. Ils viendront te remercier.

Le charbonnier prit un grand morceau de bois.

Les trois loups disaient :

— Vous avez besoin de trembler, nous avons tremblé assez.

Le pauvre disait :

— Vous faites perdre à cet homme ses affaires.

Le mulon tomba peu après. Un petit chien jaune arriva Un drap fut déplié. Il était garni d'argent avec le chien sur le coin. Le pauvre seul pouvait toucher l'argent. Il le donnait au charbonnier et disait qu'il trouvait assez. Les trois loups ont trouvé le charbonnier.

— Charbonnier, faites-nous un peu de feu,avec la braise, car nous avons froid.

Le charbonnier fit un feu clair.

LXVI

LE GARÇON SANS IDÉE

Une bonne femme avait un seul garçon, et une vache qu'elle voulait vendre. Elle dit :

— Mon garçon, ma vache ne me convient pas, je veux la vendre. Vous ne saurez pas la vendre. Beaucoup de personnes vont à la foire, vous irez avec elles, mais ne vendez pas votre vache à ceux qui auront beaucoup de blague.

Sur sa route, il trouva beaucoup de barrières. On lui dit :

— Tirez la barrière.

Il mit les barrières sur son dos, puis les jeta dans le fossé Il y en avait quatre.

— Que faites-vous ? dit l'autre.

— Mais vous m'avez dit de les haler.

A la foire on lui dit :

— Vous voulez vendre votre vache ?

— Oui.

— Combien ?

— Vous n'aurez pas de vache, vous avez trop de blague.

L'autre homme lui dit :

— Venez avec moi, si vous voulez, j'ai vendu ma vache.

Ils vont et rentrent dans une chapelle. Le fils va auprès du saint et lui dit :

— Voulez-vous acheter ma vache ?

Et en lui-même il se dit :

— Je vais la lui vendre. Il n'a pas de blague.

Il attacha la vache à la balustrade. Quand il arriva à la maison sa mère lui dit :

— As-tu vendu la vache ?

— Mais pas d'argent, et il lui raconta ce qu'il avait fait.

— Mon Dieu, vous avez eu sept à huit ans d'école, il vous en faut encore dix ! et la mère se mit à pleurer.

LXVII

LE PRINCE DOMESTIQUE

Le fils unique d'un roi voulait se marier, avec une personne qui lui convenait.

— Je consens, dit le père, si elle a du bien.

Le fils la lui nomma.

— Elle est trop pauvre, dit le père.

Alors le fils partit faire un tour de France. Le père et la mère furent désolés. Le roi dit :

— Prenez un cheval, mes serviteurs, et allez voir si vous trouverez mon fils.

Il fut impossible de le retrouver. Ils allaient travailler dans les châteaux et dans les fermes.

Le prince avait demandé à garder les vaches ou à sarcler; on le mit à coucher dans une écurie; on ne lui donna rien à manger. Le lendemain on lui dit d'aller sarcler. Il voulait un morceau de pain. Chacun le rebutait. Il alla sarcler après avoir eu un morceau de pain. A l'heure de midi on lui dit de ne pas entrer. On lui envoya à manger. Il alla ensuite dans le jardin.

Le roi avait une fille qui y alla aussi. Le prince faisait briller le jardin, tant il était beau. La fille alla trouver son père.

— Je l'ai vu, dit-elle, et il faisait briller le jardin. Regardez comme il a un bel habit.

On l'appela. Il était mal vêtu.

— Enfin, dit le père, ce n'est pas lui, et il le renvoya travailler.

Son habit resplendissait davantage. La princesse alla chercher son père. Il ne voulut pas se déranger, mais il finit par le faire et il trouva le prince encore plus beau.

— Je devrais me marier avec lui, dit-elle.

— Non, dit le roi.

— Eh bien, dit-elle, je partirai de chez vous.

On le fit dîner à la table le soir. Le mariage fut fait

Le jour de la noce on invita tous les rois, et le père du prince y alla avec chagrin.

Quand on fut à table le roi dit:

— J'ai perdu mon fils, j'ai du chagrin.

Mais quand on sut le nom du prince, le roi fut content et consolé.

LXVIII

LES KORRIGANS ET LES BÊTES

Un paysan avait eu des chevaux dont les korrigans nouèrent un jour la crinière pour s'en servir comme de guides. Le paysan se cacha dans le râtelier de ses chevaux et y passa la nuit. Il vit les korrigans couper en morceaux des bœufs, les charger sur leurs épaules et sortir de l'écurie. Le paysan alla trouver sa femme et lui conta ce qu'il avait vu. Ils n'avaient pas assez d'argent pour acheter une paire de bœufs. Mais quand le paysan retourna à son écurie, il y retrouva ses deux bœufs.

Les korrigans ont des sabots de marbre blanc ou bleu. On dit qu'ils ont des petits chapeaux ronds de feutre.

LXIX

LA MESSE DES REVENANTS

Une fois le bedeau de Kervignac, étant légèrement ivre, avait oublié de fermer le soir la porte de l'église. A minuit il alla fermer la porte. Il vit un prêtre officier et du monde plein l'église.

LXX

LA DESCENTE EN ENFER

Mao était un paysan dont le fils était un grand voleur. Il cueillit un jour une branche de coudrier et s'en alla trouver le diable aux enfers. Il demanda s'il irait plus tard dans les enfers. Le diable ne voulut pas lui répondre, mais il le frappa de sa baguette. Alors le diable lui montra deux chaises de supplice. L'une était pour son

fils et l'autre pour lui. Quand Mao fut sur terre, il raconta la chose à son fils, qui ne fut plus chef de voleurs, et tous deux vécurent plus saintement.

LXXI

LE DIABLE A LA DANSE

Un jour de mardi gras, du monde alla dans un village de cinq maisonnées, où, suivant la coutume, on dansait au biniou. Un vieux bonhomme regardait danser. Un des danseurs était joli, bien habillé. Le bonhomme remarqua ses pieds et dit aux binious d'arrêter un peu, pour s'assurer que les pieds étaient pareils à ceux d'un cheval. Puis il dit à son domestique d'aller au bourg de Caudan chercher des prêtres pour délivrer la jeune fille, car le diable comptait, sitôt les danses terminées, emmener avec lui la belle jeune fille qui dansait avec lui. Il vint trois prêtres. Les danses avaient recommencé.

— Vous êtes prêtre, dit le diable à l'un d'eux, et vous êtes venu danser ici !

— Va payer le bouquet de fleurs que tu as volé dans un jardin, disait-il à un autre.

— Vous avez oublié que vous avez été boire un verre de cidre, disait-il à un troisième. Vous auriez dû le boire à la porte.

Le domestique alla au bourg de Caudan. Il revint avec une jeune fille, pieds nus. Il y avait dix kilomètres de route. Elle disait :

— Que fais-tu, garçon ?

— Je l'ai gagnée, je l'aurai.

Un prêtre lui disait :

— Il faut que tu la gagnes. Pour te montrer que tu ne peux pas l'avoir, tu vas prendre un caillou et envoyer une branche de chêne.

Le diable partit en hurlant. Le prêtre reconduisit la jeune fille chez elle. Il lui avait lu l'Evangile. Elle était restée malade. Elle mourut au bout d'un an. Pourtant le prêtre lui avait dit :

— Quand tu te verras malade, tu viendras me chercher et je te guérirai.

J. Frison.

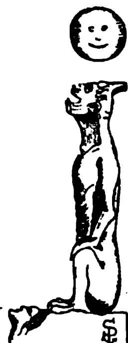


L'OS QUI CHANTE (1)

VIII

LE SQUELETTE QUI CHANTE

(Conte de la Hesbaye)



L y avait une fois un ménage ouvrier, composé du père, de la mère et deux enfants, un petit garçon et une petite fille. Deux enfants, c'était une charge : il fallait que l'un des deux disparût, pensait la mauvaise mère.

Un jour donc que la mégère avait besoin de bois pour allumer son feu, elle dit à ses enfants : *Courez me chercher du bois dans la haie voisine et celui ou celle qui sera le plus rapidement de retour recevra une galette.*

Le petit garçon fut le premier à la maison.

— *Va, lui dit la mère, prendre la galette que je t'ai promise dans la huche, puis tu reviendras ici.*

Cette mère dénaturée avait disposé le couvercle de la huche de telle façon qu'il tomberait sur la tête de celui qui tenterait d'y pénétrer.

Ce qui avait été prévu arriva, le couvercle retomba sur la tête de l'enfant qui se penchait pour saisir la galette et le décapita.

Craignant sans doute d'être soupçonnée du meurtre de son enfant, notre femme prit la tête du petit, la mit dans une marmite et la fit cuire pour le repas de son mari qui travaillait aux champs. Quant au reste du corps, elle le céla dans la cave et le sala pour les jours suivants.

Quelques instants après le drame qui venait de se passer, la petite fille rentra au logis en demandant son frère.

— *Il n'est pas encore de retour*, lui dit la mère.

— *Je l'ai cependant vu se dirigeant vers la maison, porteur d'une lourde charge de bois. Il est bien certainement ici. Où est-il ?*

— *Je vous le répète, je ne l'ai point vu.*

La petite fille se mit alors à pleurer.

— *Il ne s'agit pas de pleurer, porte bien vite le dîner à ton père qui travaille aux champs.*

L'enfant obéit, elle prit la marmite où se trouvait la tête de son frère et la porta à destination. Lorsque le père eut terminé son repas, elle rassembla les os, jetés épars sur le champ, et fut les dé-

(1) Cf. t. II, p 365, t. IV, p. 364, t. V, 178, t. VI, p. 500, t. VII, p. 223, t. VIII, p. 129 et t. XXII, p. 27.

poser dans une *chabote di sâ* (excavation de saule). Chaque fois qu'elle portait à manger à son père, elle prenait soin de rassembler les os, restes du sinistre festin, et de les porter dans la même excavation.

Cette affaire était depuis longtemps oubliée, lorsque, sept ans après le drame, on vit tout à coup se dresser sur le toit de la maison un squelette d'enfant, une meule de moulin à ses côtés.

Ce squelette chantait sans cesse le refrain suivant :

N'a m'mère ki m'a touwé,	Ma mère m'a tué,
N'a m'père ki m'a magni,	Mon père m'a mangé,
Mi soûr m'a ramassé !	Ma sœur m'a ramassé !
Chabote di sâ !	Excavation de saule !
A bout d'sept ans j'so raviqué,	Au bout de sept ans je suis ressuscité.
Mins qwan m'mère vinrè s'ta	Mais lorsque ma mère viendra ici,
Ji li lérai toumé ine pîre di molin so s'tiesse.	Je lui laisserai tomber une meule sur la tête.

(Conté par O. Fischer, coiffeur, rue Léon Mignon, à Liège, qui a entendu le conte à Awans, Hesbaye.)

ALFRED HAROU.

LE CHAT QUI PARLE

CONTE DU VALOIS



NE bonne femme qui cheminait dans un petit bois aux environs de Montepilloy rencontra un infortuné chat perdu qui, les yeux ronds, la queue basse, présentait tous les signes de la misère et de la douleur. Compatissante, la villageoise l'emporta chez elle et le déposa dans sa cuisine où elle était seule. Elle poussa la bonté jusqu'à lui offrir une tartine beurrée, qu'il mangea avec une évidente satisfaction, puis sa figure de chat s'illuminant, il lécha ses babines et dit gravement : « C'est bon, du pain et du beurre ! »

La villageoise qui ne voulait point contrarier son hôte, mais qui n'avait plus de beurre, lui offrit, toute tremblante, une tartine de pain sec. Le matou la mangea dédaigneusement, puis il dit : « C'est moins bon du pain sec ! »

Le mari de la ménagère étant revenu, elle lui raconta l'histoire du chat.

— Rapporte-moi bien vite cette vilaine bête là où tu l'as prise ! s'écria-t-il, peu soucieux de se charger lui-même de cette mission.

La femme remit le chat dans son tablier et le déposa à l'entrée du bois.

— Ah ! pas du tout, s'écria l'animal. Ce n'est pas là que tu m'as pris. Je t'ordonne de me conduire à l'endroit exact où tu m'as ramassé.

La femme obéit en tremblant, et quand elle eut déposé à terre l'animal enchanté, celui-ci lui dit d'un air majestueux :

— C'est bien ! Maintenant tu peux t'en aller, mais prends bien garde à toi si tu te retournes !

Ce récit m'a été fait, presque dans les mêmes termes, par une villageoise de Montepilloy, village de l'arrondissement de Senlis, âgée d'environ soixante ans, et par une jeune fille de Beaumont-sur-Oise, bourg distant d'une trentaine de kilomètres.

BARON DE MARICOURT.

LES EMPREINTES MERVEILLEUSES (1)

CCCIII

Dans un angle de la chapelle de Saïd Ah'med el Badaouy, à Tantah, en Egypte, on voit, scellée dans la muraille, une pierre noire portant l'empreinte des deux pieds du Prophète. En touchant cette relique les fidèles guérissent de certaines maladies et sont à l'abri d'esprits malfaisants (1).

RENÉ BASSET.

RITES ET USAGES FUNÉRAIRES

XLII

LE JOUR D'ENTRÉE AU PARADIS

Beaucoup de personnes redoutent de mourir au commencement de la semaine parce qu'elles resteraient en purgatoire jusqu'au samedi, jour de l'entrée au ciel : mourir un samedi matin est leur idéal (Liège).

ALFRED HAROU.

(1) Suite. Voir t. XXII, p. 304.

(2) H. de Vaujany. *Alexandrie et la Basse Egypte*, Paris, 1885, in-18 jés., p. 181.

PETITES LÉGENDES LOCALES

DCLIII

LE CLOCHER PENCHÉ


A flèche de l'église Saint-Sulpice, à Fougères, penche un peu. On m'a dit que cela tenait à un certain abbé de la Poussinière. Ce prêtre était sorcier. Il paria un jour qu'il dirait trois messes de suite en deux heures de temps. « Mais on ne te laissera jamais faire cela, » crièrent les autres.— Oh ! répondit-il, c'est très simple, je ne les dirai pss toutes dans le même endroit. J'en célébrerai une ici, une seconde à Saint-Aubin du Cormier, et la troisième à Rennes. Donc, après avoir dit sa messe à Saint-Sulpice, il s'élança dans les airs. Tout de même, il tremblait un peu ; si bien qu'il s'appuya un instant sur la pointe du clocher, avant de fendre l'espace. Et voilà pourquoi la flèche de l'église Saint-Sulpice, à Fougères, penche un peu.

DCLIV

LE SAULE HANTÉ

Auprès des anciennes douves du manoir du grand Corcé, en Nouvoitou (canton de Chateaugiron, arrondissement de Rennes), se trouve un saule pleureur que les gens du pays appellent *le saule de M. Touzé*. Ils prétendent qu'un châtelain de ce nom fut enterré au pied de l'arbre, et qu'il revient frapper dans le tronc et gémir dans les branches.

(Raconté par Mme Ramé, propriétaire dudit manoir.)

H. DE KERBEUZEC.

DCLV

L'ARBRE DU PENDU

A Horion-Hozémont (Hesbaye), au lieu dit *aux Cahottes*, s'élève une épine, isolée, dans la campagne, où il y a bien longtemps on trouva, durant l'hiver, un homme pendu.

Un an, jour pour jour, à l'heure de son décès, c'est-à-dire à cinq heures du matin, on vit tout à coup l'*arbre s'éclairer d'une lumière étrange qui disparaissait à l'aube.*

DCLVI

LA CHAISE DE LA REINE MARGOT

Non loin de la Dyke de Veyrière (Auvergne), on montre la chaise de la Reine Margot, petit rocher en forme de trône où les paysans disent que la Reine venait rêver (1).

(*Bull. Soc. de géographie de Lille*, 1906, fascicule de juillet, p. 25.)

ALFRED HAROU.

TRADITIONS ET SUPERSTITIONS DE LA HAUTE-BRETAGNE

LXXXV

LE JET DE LA PIERRE ET LES AMOUREUX

La *Revue du pays d'Aleth* (Saint-Servan, Ille-et-Vilaine), numéro de septembre, en reproduisant l'usage des jeunes filles du Croisic noté t. XXII, p. 135, signale une coutume pareille à la chapelle de Lorette à Saint-Servan, à laquelle on accède par un perron formé de deux escaliers latéraux. Dans la murette qui joint ceux-ci, à deux mètres du sol, est un trou qui sert à l'écoulement des eaux du jardin dans lequel est enclavée la petite chapelle. Les jeunes filles ne manquent jamais, en se rendant le lundi de Pâques à la populaire assemblée de Saint-Jouan, de lancer des petites pierres dans cette onverture, comme à la chapelle de Saint-Goustan et pour le même motif.

P. S.

LE FOLK-LORE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

II

ASTRONOMIE ET MÉTÉOROLOGIE

La lune. — Il y avait une fois un homme qui, au lieu d'aller se reposer, parcourait les bois, la nuit, dérobant le bois, qu'il enfouissait dans un grand sac.

Une nuit, comme il était occupé à cette besogne, une main s'appesantit sur son épaule, c'était la main de Dieu.

Dieu le condamna, pour servir d'exemple aux autres hommes et

(1) La Reine Margot, femme d'Henri IV, habita longtemps cette région, où elle était internée dans le château voisin d'Ussé.

pour leur servir d'épouvantail, à être transporté dans la lune. On peut l'y voir, toutes les nuits, dans cet astre, avec un fagot sur le dos (Diekirch).

L'homme de la lune. — L'homme de la lune porte souvent dans le Grand-Duché le nom de *Bossard.*

Le tonnerre. — Lorsqu'il tonne, on dit que le bon Dieu joue aux quilles avec les douze apôtres (Diekirch).

On allume pendant les orages la chandelle bénite à la Chandeleur (Diekirch).

La pluie. — Les enfants chantent lorsqu'il pleut :

Renn, bleiv do oven,
Sonn komm erov !
Pluie, demeure en haut,
Soleil, descends.

(Diekirch.)

III

LA FAUNE

Le porc. — Le porc, la richesse de la contrée, est un porte-bonheur. Rencontrer des porcs, en se rendant en visite, est un signe qu'on sera bien reçu (ce qui est le contraire dans nos provinces wallonnes).

On porte l image du porc comme breloque aux montres, aux bracelets, c'est un porte-bonheur efficace (Diekirch).

Les bœufs. — A Diekirch, pour faire tourner les bœufs à gauche ou à droite (pour leur faire prendre la direction, à droite, à gauche), les paysans disent *Har-rem*, en indiquant du fouet si c'est à droite ou à gauche que l'animal doit se diriger.

Les chevaux. — Les crânes (squelette des crânes) de vieux chevaux, placés dans une pièce, en éloignent les souris (Michelou).

La poule et le coq. — Pour inciter les poules à couver, on place dans le nid un *Legei* (œuf à couver), en porcelaine ou faïence, qu'on vend dans les magasins de la ville (Diekirch).

Quand le coq chante à l'aurore il annonce le beau temps (Id.).

Le corbeau. — Lorsque l'arche avait vogué longtemps et que Noë lâcha deux colombes, pour s'assurer si les eaux ne s'étaient pas encore retirées de certains endroits, l'une revint porteuse d'une branche d'olivier, l'autre ne revint pas.

Celle qui ne revint pas s'amusa à dévorer les cadavres qu'elle rencontra. Cette corruption qu'elle s'assimila et les odeurs pesti-

lentielles qui se répandaient sur la terre changèrent son plumage du bleu au noir. C'est l'origine du corbeau (Diekirch).

L'alouette. — Lorsque Dieu eut créé l'alouette, celle-ci alla bientôt se plaindre de la difficulté qu'elle éprouvait à retrouver son nid, au milieu de cette forêt d'épis.

Dieu lui accorda alors le don de retrouver facilement son nid. C'est en reconnaissance de la bonté de Dieu, pour le glorifier, qu'elle chante son harmonieux hosanna en s'élevant vers les cieux en quittant son nid (Id.).

La chauve-souris. — Lorsque Dieu créa la terre, il recommanda aux oiseaux de ne pas trop s'éloigner de la terre. Mais la chauve-souris qui aimait les grands espaces ne tint pas compte de la recommandation de Dieu, et s'approcha trop près du soleil. La punition ne se fit pas attendre, elle eut les yeux éblouis (trad. litt. du patois) et ne vit plus pendant le jour.

C'est pourquoi la chauve-souris profite des ombres de la nuit pour entreprendre ses voyages aériens (Id.).

La coccinelle (Himmelsdeerchen, bête du bon Dieu). — Lorsque Dieu chassa du Paradis terrestre Adam et Eve, une bête du bon Dieu se reposa sur le vêtement d'Eve qui l'apporta ainsi sur la terre.

C'est pourquoi on trouve de ces petites bêtes du Paradis sur la terre (Diekirch).

L'araignée:

Morgen spinne hat gold im Mûnde,
(L'araignée du matin a de l'or dans la bouche.)
Mittag spinne appetit,
(Araignée du midi appetit.)
Aben spinne hot sorg ûnd lied,
(Araignée du soir apporte peine et douleur.)

III.

LA FLORE

Le tremble. — Tous les arbres à la mort du Christ inclinèrent leurs branches et leur feuillage vers la terre, en signe de deuil. Seul de tous les arbres le peuplier-tremble continua a dresser fièrement sa tête vers le ciel.

En punition de cette inconvenance, Dieu le condamna à avoir son feuillage continuellement agité, à trembler, excepté le jour de la mort du Christ où il redevient lui-même (Diekirch).

Les vignobles. — La Moselle sert de limites en certains endroits entre le Grand-Duché et l'Allemagne.

On trouve des vignobles dans la région. Les jeunes gens, à certaine époque de l'année, entourent une roue de paille, y mettent le feu et la laissent rouler du haut de la montagne dans la Moselle. Si elle arrive encore allumée dans la rivière, l'année sera bonne pour la vendange (il y aura beaucoup de raisins).

Les choux rouges. — Les personnes qui sont atteintes de la goutte entourent la partie malade de feuilles de choux rouges (Diekirch).

Les arbres commémoratifs. — A Diekirch, à la Seitert, un arbre fut planté à la naissance du Roi de Rome. Il en fut de même à Vianden, à Luxembourg, etc.

Fruits laissés à l'arbre. - Lorsqu'on fait la cueillette des fruits on laisse ordinairement un ou deux fruits sur l'arbre, c'est pour laisser « quelque chose à manger pour l'hiver » (ou personnifie l'automne) (Diekirch).

Les pommes. — Une petite pomme rouge se nomme à Diekirch : *Rotbäkelscher* (joues rouges).

Une autre pomme commune, qui croît le long des routes et est bonne à faire du cidre seulement, se nomme *Hobzafpel*, pomme de bois.

La marguerite. — Les enfants en effeuillant les marguerites disent :

Himmel (ciel)
Hel (enfer)
Fegfeir (purgatoire).

La dernière feuille arrachée, et qui correspond au nom qu'on prénomme, sera l'endroit où l'on ira après sa mort (Diekirch).

Alfred Harou.

SID ALI TAÏAR

LÉGENDE ARABE

Dans le douar Ksour de la commune mixte des Maadid se trouve le tombeau d'un saint homme, Sid Ali Taïar, sur lequel les indigènes racontent la légende suivante :

Sid Ali Taïar Merabet, d'une grande science et d'une piété exemplaire, avait reçu de Dieu le don de circuler dans les airs. Il se servait de son pouvoir pour se rendre sur tous les points où les indigènes effectuaient leurs pratiques religieuses : Selat, Zerdas, Taharas, Hadras, etc., et s'assurer de l'exécution des préceptes contenus dans le Ktab Allah.

Ceux qui n'observaient pas scrupuleusement les prescriptions coraniques étaient immédiatement châtiés grâce à l'intercession auprès d'Allah du célèbre orthodoxe Ali Taïar.

Comme toujours, la date de cette légende se perdrait dans la nuit des temps et aucun thaleb n'a pu fournir de renseignements précis sur l'époque à laquelle le merabet Ali Taïar vivait. La légende n'indique pas non plus s'il se servait d'un moteur pour effectuer ses voyages dans les airs !

ACHILLE ROBERT.

LES TRADITIONS POPULAIRES ET LES ÉCRIVAINS POITEVINS

(*suite.*)

(ABBÉ FERDINAND BAUDRY, *curé du Bernard.*)

XIII

TRADITIONS DE FONTENAY-LE-COMTE



Petosse, de temps immémorial, on *ferre* les chats pour qu'en se rendant l'hiver au sabbat ils puissent piétiner sur la glace sans se casser les pattes. Le sabbat se tient à la croisée du Coudray, commune de Marsais Sainte Radégonde.

Pouillé a cru longtemps au mystère de la lycanthropie, aux apparitions nocturnes, aux évocations des vivants et des morts, dont les charlatans et les devins faisaient passer les images sous les yeux dans des miroirs prétendus cabalistiques.

Canton de Sainte-Hermine. Fontaine Notre-Dame près de l'Arkanson, honoré d'un pèlerinage à certaines fêtes de l'année.

L'abbé Baudry a omis cette légende : Jésus-Christ poursuivi par le Juif errant traverse un gué de l'Arkanson près du petit village de Nazareth et se dérobe à ses recherches en se cachant dans un champ où l'avoine vient de croitre miraculeusement. C'est la réédition du miracle des avoines attribuée à sainte Radégonde, à Sainte Macrine, etc.

Canton de la Châtaigneraie. A Bazoges-en-Pareds, douze fées passaient chargées chacune d'un gros rocher qu'elles portaient dans leur dorne, destiné à la pierre Levée, lorsque tout à coup apparut la Vierge. Elles laissèrent tomber leur fardeau et quittèrent pour toujours ce lieu enchanteur. En souvenir de cette victoire, le menhir qui avoisine le dolmen porte le nom de la *Vierge*.

Beaux rochers de Mouilleron en Pareds où passe la sarabande et fontaine des frères fadets du village de la Fosse, comblée depuis 50 ans, qui rappelle le souvenir du fadet blotti au fond de l'eau subitement amoureux d'une belle fileuse. Ses veillées passées avec Germanette pendant six semaines et sans mot dire depuis le coucher du mari, jusqu'au moment où il s'échappait par le trou de la serrure quand sonnait minuit. L'abondance dans la maison : pain se multipliant sur la table, coffre se remplissant d'écus, poupon croissant à vue d'œil et puis l'intervention du curé de la Jaudonnière, le fadet brûlé au vif sur un *trois pieds* rougi à blanc par le mari jaloux et après sa fuite la fresaie criant sur les toits, la mort de l'enfant et la famine avec tout son cortège de misères.

Cheffois a la pierre qui vire de la Taponnière, chaque nuit elle tourne sur elle même quand chante le coq du village.

Près de la croisée de la Croix-Cocrion, non loin du Breuil-Barret, pierre debout avec une cuvette à son sommet où les loups-garous au retour de leur course aux sept clochers boivent en passant l'eau du ciel. Longtemps les pères la firent toucher à leurs enfants le jour de leur baptême pour les préserver des mauvais sorts.

Les loups garous courent la Galipode (Galipote) à la croisée du Petit-Lys.

Merluzine qui a donné son nom aux habitants de Vouvent (Merluzins désignation commune avec ceux de Luzignan) bâtit en une seule nuit les sept tours du château « avec trois dornées de pierre et une goulée d'èvé. »

Avant 1793, le monastère de la Grand'Rhée n'était pas exempt de la visite des âmes en peine condamnées à traîner leurs chaînes dans les cellules où couchaient les voyageurs. Ceux-ci se levaient bien avant l'aube et se sauvaient à travers les clairières où souvent une garache et un grand homme rouge les saisissaient au collet. On les chassait heureusement avec un signe de croix.

Les fées de Saint Pierre du chemin dans la cave qui porte leur nom près le Pont Beugnon mettaient à la disposition des chercheurs pendant la messe à minuit une mine inépuisable d'or.

Ménomblet avait ses garaches qui s'associaient à celles de Saint-André-sur-Sèvre, Saint-Marsault et La Ronde. C'étaient des hom-

mes chargés pour l'expiation de leurs péchés en animaux divers surtout en mules ou en brebis. Un soir deux cheminaient ensemble sous la forme d'un cochon et d'une chèvre. Arrivé sur le bord d'un étang le cochon le franchit d'un bond. « Jésus, Maria! quel bia saut de goret ! », s'écria la chèvre. A ces mots elle tombe au milieu de l'eau parce qu'il est défendu à ceux qui courent le sabbat de prononcer le nom de Dieu.

Canton de Pouzauges. Le menhir de Monsireigne entrait en danse à minuit et le sabbat se tenait sur le plateau de Puy-Morin.

Une demoiselle d'Angers changée en garache fut tuée une nuit dans les rues de l'Aubonnière de Saint-Michel.

Au Boupère les farfadets dans leurs promenades nocturnes passent au Gué Verdon.

A la Flocelière, le hameau de la Cantinière a souvent reçu la visite d'un garou blanc, de la taille d'un veau.

L'un des fadets qui se réfugiaient le jour dans les souterrains des Châteliers fut brûlé un soir à la veillée de la Bréchoire par un trépied qu'un méchant homme avait rougi au feu.

La fée qu'on voyait la nuit à Châteauneuf debout sur l'une des pierres du chemin a laissé son nom au pâtis de la Demoiselle.

Canton de Mortagne. La pierre plate de Chambretand disparue possédait une large cuvette appelée *marmite aux fadets* où ils faisaient leur soupe dans la nuit du mardi gras.

Pierre branlante de la tour à trois kilomètres de la Verrie, qui chaque année, au 25 décembre, vire sur elle-même dans un cercle de lumière. Des lutins androcéphales forment autour des rondes burlesqués pendant une partie de l'hiver C'est sans doute en réminiscence de cette tradition que les gars de la Verrie exécutent, le second jour des noces, la danse du Branle du panier au cri aigu du traquenard.

A la pierre des Bourdinières, près le bourg, des chandelles brillent la nuit, particulièrement en Avent.

Pour amender le meunier qui se paie au moulin avec une trop large écuelle, un cercueil entouré de cierges lui barre, une fois dans sa vie, le chemin dans le sentier qui longe le Ginobrin. Forcé de l'ôter pour passer, s'il ne le remet pas à sa place, une voix sortie de la bière lui crie : « Malheur ! »

Canton de Montaigu. A Torfou, c'est la pierre branlante qui, à minuit, se baigne dans le ruisseau qui coule 50 mètres plus bas.

A Gétigné, la roche aux écuelles a gardé l'empreinte des coudes et des genoux de Gargantua. A l'heure du sabbat elle sonne comme la corde d'une lire pour appeler les farfadets.

Canton de Rocheservière. Le menhir du champ de la Pierre vire au son de l'Angelus et danse autour du champ dans la nuit du mardi gras.

Canton de Poiré-sur-Vie. Menhir de Malvergne muni d'un siège naturel où s'asseoient les loups-garous pour hurler à leur aise. Les trois tumulus du Petit Luc encore hantés par une dame blanche. Au temps où le monitoire se faisait au prône de la grand'messe les filles récalcitrantes couraient le garou au terrier du Pé. Au repas qui suivait le sabbat, tenu tour à tour aux croisées Soreau et de la Durantière, il se faisait une grande consommation de chiens; l'homme qui se laissait surprendre au milieu de la cohue des bêtes pharamines ne s'en tirait qu'en laissant tomber de son gousset un deux liards marqué de la croix.

Les feux follets font leurs zigzags dans le champ Doulent.

A Aizenay, pour forcer le sorcier à les désensorceler, eux et leurs animaux, les habitants font bouillir à petit feu une pire de mouton toute hérissée d'aiguilles.

L'un d'eux, au village des Arcies, se délivra d'un garou au moyen d'un bâton de néflier, bois qui les met en fuite. Les sabbats se tiennent aux croisées de la Clapechère et de Lavignon. Un soir, un prétendant, blotti sous le lit, vit sa fiancée partir pour Lavignon après s'être ointe d'une graisse magique et avoir répété trois fois :

> *Par-dessus* les haies et les buissons
> Pour aller joindre Lavignon.

Désireux de la suivre, il s'oignit de la même manière, seulement ayant oublié la formule et l'ayant remplacée par les mots :

> A travers les haies et les buissons...

il arriva à Lavignon le corps tout ensanglanté par les épines par suite de son vœu mal exprimé. Pour comble de malheur, sa fiancée au retour, ayant franchi la rivière d'un seul saut, il lui échappa dans son admiration de dire *Jésus*. Perdant aussitôt la vertu de dévorer l'espace, il rentra à pied au logis avec un retard de deux heures.

Canton de la Roche-sur-Yon. Les blanchisseuses de nuit lavent leur linge dans l'Yon, de la Roche à Chaillé les Ormeaux, et jouent de mauvais tours à ceux qui les approchent de trop près. Demoi-

selle de Paris changée en *lièvre* tuée dans cette dernière commune par le propriétaire du moulin Forestier. A dater de ce moment la farine du vieux meunier se changea en son.

Canton des Essarts. A Sainte-Cécile, dans la petite plaine de Pierre bise, se dresse un menhir du même nom *attribué à la Vierge.* Au Plessis de la Ferrière est caché un jeu de boules en or. A la croisée du Gros Caillou de Saint-Martin-des-Noyers une vieille femme en noir accoste les passants après minuit. A Dompierre le trésor de la Braconnière est gardé par deux chiens noirs.

L'état-major des loups-garous de la contrée habitait jadis la Merlatière (de Boulogne ?). Quatre fois par an ils tenaient le sabbat à la croisée Marteau et y dansaient pieds nus sur la pointe des ajoncs — pénitence imposée aux chefs — et mangeaient ensuite des serpents, des charrettes ferrées, des moulins à vent, toutes choses que leur estomac supportait très bien : il n'y a que les procureurs et les sergents qu'ils ne pouvaient pas digérer.

Canton de Saint-Fulgent. La pierre blanche de la forêt de Grala est visitée tour à tour par les fées et les sorcières.

Canton des Herbiers. L'église de Saint-Paul est l'œuvre de Mélusine qui, défaisant chaque nuit l'ouvrage des maçons, la bâtit là où elle se trouve, à un kilomètre du bourg, au grand désappointement de ses cabaretiers.

Canton de Chantonnay. Les Celtes, aimant à grouper leurs monuments près des fontaines, élevèrent trois menhirs aux Roches-Baritaud, commune de St Germain-de-Prinçay, dans cette charmante oasis qui contraste avec l'aridité de la plaine, d'où jaillissent 6 ou 7 sources. Le peuple les attribue à la fée Mélusine qui jeta une dornée de pierres dans la gasse du chemin qui longe le château et planta un menhir dans le pré de la Pierre. Il y en a trois.

A Saint-Philbert du pont Charrault, sur la rive droite du grand Lay, les berges en granit de la Nouette furent une belle nuit entassées sur le flanc raide du coteau par les farfadets. Ils y construisirent une grotte qui a gardé leur nom.

Fontaine aux garous. Il y a moins d'un demi siècle, un homme monté sur le cheval Malet fit en trois jours le voyage de Paris aller et retour. La croisée de l'Ormeau de la Billette où se tient le sabbat pendant l'hiver rappelle l'histoire du voyageur qui n'échappa au danger d'être jeté dans la chaudière dressée au pied de l'arbre

par le bège fantôme, le putois et le vampire, qu'en y jetant une mule, deux liards anciens portant une croix.

Au pré Pierre et dans le ravin de la Margatière sur le cours de Lolivet, folâtrent souvent la chèvre blanche de Pierrot, les lutins et les démons de la nuit.

Canton de Mareuil. Le village d'Asnière peu éloigné de Rosnay a conservé le souvenir des fées qui ont bâti l'église de Mareuil et son château, la Couture celui des fadets aux yeux doux qui habitent le jour des souterrains refuges et se livrent la nuit à des jeux innocents.

Canton de Talmont. A Beaulieu un menhir détruit était le rendez-vous nocturne des garaches et des loups-garous. Rouler ou pierre branlante de l'affiage de la Cornetière. Une dame blanche vient laver son linge dans l'eau du ruisseau qui coule au pied de la colline. On trouve par delà le ruisseau la fontaine de l'amourette où la dame blanche va se désaltérer. Cette dame blanche se montre aussi sur un autre ruisseau entre Avrillé et le Bernard, près de la fontaine Saint-Gré. Un flambeau qui brille comme un météore éclaire la laveuse. Une multitude de pèlerins vont à la fontaine Saint-Gré le 29 juin pour se guérir de la courte haleine en buvant son eau et en priant saint Pierre. Ils continuent leurs dévotions à l'autel de la Vierge de l'église d'Avrillé, ce qui ne les empêche de prendre part aux divertissements de la foire.

Il y a quelque danger à passer la nuit près des pierres posées parce que, sans parler des dames blanches qui courent les ruisseaux et les fontaines, elles sont visitées par les garaches et les loups-garous. Un des propriétaires de l'endroit que tous les hommes de 50 ans ont connu était à un kilomètre de son logis quand il sentit tout à coup une garache se poser sur ses épaules. Arrivé à sa porte il vit la garache, qui avait sauté par terre, ricaner de toutes ses forces comme pour lui jeter un sort et se moquer de lui. Il entra dans son cabinet et dit : « Mes enfants, je suis mort, la garache m'a tué »; il était tout en sueur et mourut peu après.

Les voyageurs ne doivent pas passer trop tard sur le pont de l'Eraudière où l'on voit parfois passer sept loups-garous sous la forme de chiens noirs.

A Saint-Hilaire la Forêt, on cite deux personnes qui sont actuellement condamnées à courir le garou et font la nuit chorus avec les sorciers. L'une d'elles se trouvait dernièrement dans une ferme où la machine à battre vint à s'arrêter subitement. Il fut impossible

pendant plusieurs heures de la mettre en mouvement. Le chauffeur impatienté s'écria enfin : « Si ça continue, il faudra aller chercher de l'eau bénite chez M. le curé. » A ce mot d'eau bénite, la machine se remet en marche. Inutile d'ajouter que, les yeux fixés sur la prétendue garache, chaque commère disait à l'oreille de sa voisine : « Les garaches n'aiment pas l'eau bénite. »

Jard et Saint-Vincent-sur-Jard étaient comme Herbauges, leur capitale, des lieux de plaisirs coupables. Herbauges fut englouti sous les eaux, les deux autres furent abîmés sous une montagne de sable. Le peuple appelle encore *Belesbat* le territoire qui relie Jard à Saint-Vincent.

Longeville. Menhir à *cuvettes* du Russelet. Nous en avons omis une foule d'autres dans notre course rapide. Le menhir tourne la nuit au chant du coq, d'où le nom de Pierre qui vire ; elle est visitée par les loups-garous et les sorciers et quelquefois par la Chasse Gallery. Plus d'une fois la garache du Russelet a égaré le voyageur attardé en le faisant passer sur l'herbe à la détourne. Au Russelet, les garaches font sauter dans la poêle des cuisses de chien, leur régal préféré.

Longeville a aussi sa légende de ville disparue sous les dunes. On entend à la *casse* (1) *à la perdrix* trois coups qui semblent sortir de dessous terre, comme trois coups de canon se succédant dans l'intervalle de quelques secondes. C'est une âme en peine qui demande secours. On l'entend surtout la veille des grandes fêtes.

Casses de l'épingle et de la bonne femme fréquentées par une dame blanche à certaines heures de la nuit. Elle s'évanouit et reparaît.

Un fadet habillé de rouge garde un trésor au Cloc du chien. Les chasseurs à l'affût au clair de lune voient quelquefois dans les environs un monstrueux animal aux regards étincelants, fadet déguisé ou garache.

Une reine du Nord fut tuée d'une balle au cœur, à la casse à la reine. La balle avait été bénite par le curé. C'était une garache qui chaque nuit traversait la mer. « Malheureux, s'écria t elle, en découvrant son sein couvert de pierreries, d'où sortait le sang, si je n'étais que blessée, ta fortune serait faite, je t'emmenerais avec ta famille dans mon royaume, mais parce que tu m'as tuée et que ton cœur s'est fermé à la pitié, ton nom sera synonyme de malheur jusqu'à la dernière génération. » Le coupable mourut bientôt, sa maison fut rasée et on en montre encore les restes ; le bien-être

(1) Ne serait-ce point gasse, flaque d'eau, petite mare?

disparut, la famille tomba au dernier degré de l'échelle sociale.

Canton de Moutiers-les-Maux-faits. Le bourg de Moutiers-les-maux-faits fut bâti sur un plateau au pied duquel passe le ruisseau de Troussepoil ; il est percé de souterrains, refuges habités par les fées qui bâtirent l'église. On entreprit de fouiller vers 1800 une section de ces souterrains. Les travailleurs crurent voir, dit-on, à son extrémité une *porte de fer* qu'ils n'osèrent franchir, derrière laquelle on suppose qu'il y a un trésor.

Angles. Puits comblé avec des débris gallo-romains qui recèle, dit on, un veau d'or, que les fouilleurs n'ont pu retrouver.

Quand on visite la crypte de l'église on aperçoit au nord une porte murée qui donnait accès à un souterrain refuge. C'est là qu habitaient les fées auxquelles est due la construction de l'église. La tour de Moricq est aussi leur chef-d'œuvre. Elles apportèrent en 3 dornées tous les matériaux nécessaires. La tour garde un trésor renfermé dans un coffre de cuivre jaune. On ne peut le trouver qu'au moment où sonne le *Sanctus* de la messe à minuit. Des recherches ont souvent été faites en cet instant solennel, cependant les sorciers disent qu'il est resté introuvable. Un trésor appartient pendant 100 ans à l'âme de celui qui l'a enfoui et pendant 50 ans au diable. Il est impossible de s'en emparer quand il appartient au malin et la chose n'est pas facile quand l'âme la possède.

Le souvenir des fées commence à s'effacer à Angles ; elles ont été remplacées par des loups-garous, des garaches et des sorciers. Autrefois, racontent les vieillards, au moment de l'*Asperges*, le curé disait en se tournant vers le peuple : « Excommuniés, magiciens, sorciers, vous tous qui pratiquez le sortilège, sortez d'ici. » Quand un crime, dont on ne connaissait pas l'auteur, avait été commis dans la même semaine sur la paroisse, le pasteur avant de commencer le prône faisait un monitoire pour forcer le coupable à rentrer en lui-même et à réparer sa faute. Quand ce monitoire n'avait pas produit son effet, le curé en faisait un second au prône suivant et, ce jour-là, il avertissait les femmes enceintes de ne pas assister dans la huitaine à la messe paroissiale ; ce troisième monitoire était suivi de cérémonies symboliques de nature à épouvanter. Le curé montait en chaire un cierge à la main, il lisait pour la dernière fois la formule de l'avertissement et des menaces qui l'accompagnaient. La lecture finie, il mettait le papier dans la flamme du cierge, soufflait dessus et au même instant, au dire des vieillards, la sentence atteignait le coupable, fût-il à dix lieues. Il était condamné à courir

le garou pendant sept ans et à visiter sept paroisses par nuit. On montre encore à la cabane de la petite Lamberde, près de la tour de Moricq, l'endroit où fut tuée une reine d'Angleterre vouée à cette rude pénitence. Une autre garache perdit la vie dans le champ des Perochelles, à l'est du bourg.

Le loup garou a toujours été fort commun en Poitou où il était connu jadis sous le nom de bête bigourde qui court la galipode (alias galipote).

Un vieux manuscrit place le veau d'or dont il a déjà été parlé à la chapelle de la Motte. On voit quelquefois le soir une lumière planer comme une blanche étoile au-dessus des ruines.

Les sorciers tiennent le sabbat au coin de Maupas sur le bord de la mer où ceux de l île de Ré les rejoignent. A la Tranche les enfants vont au sabbat, mais il faut qu'ils s'écorchent la main à l'heure dite et que le sang coule.

Un marchand de lunettes de la Gascogne, blotti dans la verdure, fut témoin d'un sabbat à la croisée des Bourbes et ne put reprendre sa route qu'au lever du jour. Histoire d'un fusil ensorcelé qui refuse tout service.

Saint-Sornin vulgo Saint-Sorlin. Vieux chemin qui n'est plus suivi que par les lutins et les garous qui sont dans l'esprit du peuple les dernières reliques de l'ancien temps.

Les lutins visitent aussi quelquefois la croisée de la casse noire. Un vieux troupier y rencontra, un soir, un *homme sans tête*, vêtu d'un crêpe funèbre qui se promenait sans mot dire. « Qu'as-tu fait de ta tête, mon pauvre bougre? lui cria-t-il. — Passe ton chemin tranquille, répondit le spectre, et n'ennuie pas qui ne te dit rien. » Le militaire effrayé jura dans son âme de ne plus apostropher les fantômes de la nuit.

Le logis de la Chenardière avait sa fée amie comme beaucoup d'autres châteaux du voisinage. Une nuit elle prit dans le berceau de la fermière sa petite fille et la transporta sur une grosse pierre dans la cour. Sa mère qui l'y trouva le lendemain matin, souriant et en parfaite santé, pensa que la pierre pouvait cacher un trésor. La ferme était dans la mouvance du baron de Poiroux, on l'avertit, il vint avec trois mulets qui revinrent chargés d'or et de bijoux.

Champ Saint Père. Menhir et fontaine de Saint Gré. Dans les années de sécheresse on se rendait autrefois en procession à cette fontaine. « A peine, disent les vieillards, le bâton de la bannière était-il plongé dans le bassin de la source, que le ciel se couvrait de nuages et la pluie tombait en telle abondance que les fidèles ren-

traient à l'église trempés jusqu'aux os (1). La pierre folle du Vigneau s'élargit à son sommet en forme de fauteuil, une caverne est creusée en entonnoir dans son flanc, les fadets y font cuire leur pain. Ils viennent compter leur trésor dans la forêt voisine.

Dans les antiques gentilhommières de la Mottefrelon et de Montorgueil ils gardent des trésors sous la forme de chiens noirs.

Le trésor de Montorgueil est à la distance de la volée d'un chapon gras (2) du château. Le seigneur était ruiné, son frère qui était *marin* lui apporta ses richesses. Il fallut 6 charrettes pour les transporter du port de Moricq à Montorgueil.

Saint-Vincent-sur-Graon. Une oie fut lâchée un jour dans le souterrain du château avec un fil à la patte. Elle passa pendant l'office sous l'église de Champ-Saint-Père à cinq kilomètres. On ouvrit la trappe et on la recueillit en grande pompe comme un être favorisé par les fées et un pré du sieur Vincent fut en souvenir appelé pré de l'Oie.

Les souterrains du castel à moitié détruit de Boisclou étaient habités par des fadets qui gardaient les troupeaux pendant la nuit.

Un bon villageois, voyant une nuit la bande des loups-garous et des sorciers accourir à la croisée de la Michelière pour y tenir leur sabbat, se cacha derrière un buisson, mais effrayé des rondes diaboliques qu'ils faisaient autour d'un grand feu sur lequel une sorcière fricassait des débris impurs d'animaux et de reptiles, il jeta sa médaille de saint Benoît dans la poêle. La bande s'évanouit et il emporta triomphalement la poêle qu'il montrait encore quarante ans plus tard.

La Boissière-des-Landes. Les charbonniers, pour éviter la rencontre des loups-garous dans les Landes de la Burcerie où ils passaient souvent, ont transporté plus loin leur charbonnière qui se trouvait sur leur passage.

Saint-Avangour des-Landes. L'église brûlée en 1793 devait se bâtir au Pin, mais les fées emportaient la nuit les matériaux qu'on y apportait le jour.

Deux chasseurs à l'affût des lapins virent sept loups sauter échaliers et buissons et arriver en droite ligne à la croisée de la forêt. Ils firent un signe de croix, tirèrent sur le dernier et le tuèrent. C'était une demoiselle de Paris qui était condamnée comme toute la bande à parcourir sept paroisses par nuit.

LÉO DESAIVRE.

(1) Cf. la légende tout à fait analogue de la fontaine de Saint-Martin à Niort.
(2) Ce détail se rencontre souvent.

BIBLIOGRAPHIE

Léonhart Frischlin. — *Deutsche Schwanke*. — Leipzig, Zeitler, 1906, 190 p. in-8°, tiré à 950 exemplaires numérotés, avec 11 reproductions d'anciennes gravures.

Ce volume dont l'impression, le cartonnage et les gravures sont la fidèle reproduction d'un livre du XVI[e] siècle, contient 79 récits facétieux empruntés aux recueils suivants :

Wickram, *Rollwagenbüchlein* (1) : les n[os] 30, 35, 66, 78.

Frey, *Gartengesellschaft* (2) : les n[os] 2-4, 14, 18, 19, 23, 24, 27, 38-40, 49-51, 53, 70, 73.

Montanus de Strasbourg, *Schwankbücher* (3) : les n[os] 1, 7-9, 12, 13, 17, 20, 22, 34, 42, 52, 54, 55, 62, 63, 67-69, 74, 76-79.

Lindener, *Rastbüchlein und Katzipori* (4) : les n[os] 10, 11, 15, 16, 21, 25, 26, 28, 31, 41, 45, 56-60, 64, 71, 72.

Valentin Schumann, de Leipzig, *Nachtbüchlein* (5) : les n[os] 5, 6, 29, 32, 36, 37, 43, 44, 46, 48 (6), 61, 65, 75.

Les noms des éditeurs de ces recueils sont une garantie en faveur de l'exactitude des extraits.

Les principaux sujets sont, comme on peut s'y attendre, la scatologie, les femmes et le clergé séculier et régulier, mais dans la rédaction empreinte d'hostilité, et où l'on sent l'influence de la Réforme, il ne faut pas chercher le style ni l'élégance qu'on trouve dans les *Epistolæ obscurorum virorum*. Le ton général est celui des plus grossiers fableaux du Moyen-Age. Il suffit de comparer par exemple le XX[e] récit (7) avec le conte de La Fontaine, *Les Lunettes* (L. IV, conte 13), qui roule sur le même sujet.

Je signalerai encore quelques rapprochements : Le XI[e] récit rappelle un trait de naïveté de la Haute-Bretagne (7').

Le XXVIII[e] récit, emprunté à Lindener (8), nous donne une version plus

(1) Ed. Kenz, Leipzig, 1865.
(2) Ed. Bolte, Tübingen, 1897.
(3) Ed. Bolte, Tübingen, 1899.
(4) Ed. Lichtenstein, Tübingen, 1883.
(5) Ed. Bolte, Tübingen, 1893.
(6) Et non 28, comme le porte une faute d'impression, p. 183.
(7) *Ein Closter würt visitiert, darin würt ein junger Gesell gefunden*, p. 45-48.
(7') *Von einem groben närrischen Bauren der wolt junge Gänsz ausbrüten*. Cf. un épisode du conte de la Haute-Bretagne : *L'Innocent* (Sébillot, *Contes de la Haute Bretagne*, *Revue des Trad. pop.*, XI, n° de sept. 1876, p. 437-438), et *Jean le Diot*, ap Sébillot, *Contes de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 222.
(8) P. 56-61. *Ein Schneider, Vischer und Zimmermann hatten drey Weiber, die ügaben, sie müsten zun aller Heyligen ziehen, aber in ein Münchscloster zogen, hernach wider heym kamen, da sie von ihren Mannen erkannt und übel geschlagen wurden.*

complète du fableau contenu dans la nouvelle LX des *Cent nouvelles nouvelles* (1).

Le XXXII° récit (2) est une des variantes du conte de l'*Epée qui tue et ressuscite* (3).

Le XXV° récit (3') emprunté à Wickram, où nous voyons une femme se débarrasser d'un lansquenet en le défiant au saut, rappelle la ruse d'un homme de Médine pour se défaire d'un hôte tenace dans un conte arabe (3").

Le XLVII° récit (4), emprunté à Schumann, reproduit un conte qui se trouve dans quelques versions arabes des *Sept vizirs* (5).

Le LXXV° récit (6), emprunté également à Schumann, est un remaniement peu heureux de la légende de saint Grégoire (7), bien que l'auteur prétende l'avoir entendu raconter à Augsbourg d'un seigneur de Kornenbourg; l'origine livresque de ce récit est prouvée du reste par ce fait qu'on y trouve rappelée (p. 102) l'aventure de Secundus (8).

Ce recueil sera donc le bienvenu auprès des folk-loristes et sa place est marquée à côté du *Book of noodles* de Clouston.

René Basset.

F. Hahn. — *Blicke in die Geisteswelt der heidnischen Kols*, bevorwortet von Hermann Dulton, Gütersloh, C. Bertelsmann, éd. 1906, vii-116 p. in-8°.

En publiant une traduction allemande du recueil dont il n'avait donné précédemment que le texte (*Kurukh folk-lore in the original*), l'auteur a rendu un grand service au folk-lore. Les Kols habitent à Chota-Nagpour,

(1) Ed. Wright. Paris, 2 v. in-8°, t. II.

(2) P. 70-75. *Ein Heystori von einem Becken, der seine Weilb mit der Geygen lebendig machet, und einem Kauffmann.*

(3) Cf. les rapprochements que j'ai indiqués dans mon introduction aux *Fourberies de Si Djeh'a*, trad. Mouliéras, Paris, 1892, in-12, p. 77-78, note, et aussi un épisode du conte du Poitou, *Le Fermier bien avisé*. Desaivre, *Contes poitevins*, *Revue des Traditions populaires*, t. XIII, 1898, p. 397.

(3') *Wie ein Lautzknecht mit seinem Wolspringen umb ein schöns Meitlein kam und must die Nacht neben einer Säwsteigen ubernacht ligen.*

(3") Ech Cherichi, *Commentaire des Séances de Hariri*, Boulaq, 2 v. in-4°, 1300, t. I, p. 242.

(4) P. 117-120. *Ein Fabel von einen Edelmann, der seiner Tochter wolt kein Mann geben, er mähet dann weyter, weder sie kund bruntzen, auff einen Tag.*

(5) Cf. mon mémoire sur *Deux versions arabes inédites des Sept vizirs*, Paris, 1903, in-8°.

(6) P. 156-165. *Ein Hystorie von einem Landtherren, wie er sein Mutter beschleff, vermeinet, es were sein Schwester, und auch er zu letst seine Tochter zu einem Weybe name.*

(7) Cf. Littré, *Histoire de la langue française*. Paris, 1873, 2 v. in-12 t. II, p. 170-171 ; Galtier, *Contribution à l'Etude de la littérature arabe-copte*, Le Caire, 1905, in p. 86-90, et les auteurs cités.

(8) Cf. Bachmann, *Die Philosophie der neu-Pythagoreus Secundus*, Berlin, 1888, in-8.

dans l'Oraon (Inde orientale) et leurs contes, traditions, etc., nous étaient à peu près inconnus.

Ce recueil comprend sept divisions: I, Anecdotes ; II, Contes ; III, Légendes ; IV, Traditions (en tout 52 numéros) ; V, Enigmes ; VI, Proverbes ; VII, Chants. Dans les deux premières parties je relèverai les rapprochements suivants :

Le premier conte (*Der Simpel*, p. 1-3), l'ancedote du sot qui prend son ombre pour quelqu'un qui le poursuit et lui jette la nourriture qu'il porte, est un épisode d'un conte mehri dans l'Arabie méridionale : *Le lourdaud et le bouc* (1).

Le conte VI (*Der Ehezwist*, p. 11-13) est une variante du conte : *Le couple paresseux*. Outre une version arabe de Syrie ap. J. Oestrup (2) qui mentionne une version tamoule, et celles indiquées par Clouston (3), j'en ai signalé d'autres dans mon introduction aux *Fourberies de Si Djeh'a* et dans la *Revue des Traditions populaires* (5).

L'anecdote VII, Bokho-Pande, se rattache au sujet du « *Doktor allwissend* »; cf. une variante tibétaine dans O'Connor (6) et une autre de la Haute-Bretagne (7).

Le commencement de la IX[e] anecdote (*Aghun der Topfer*, p. 16-19) rappelle celui du *Petit Bossu* dans les *Mille et une Nuits*.

Dans le XI[e] anecdote (*Der Schlaue Knabe*, p. 20-22) on retrouve le trait de *Moi-même*. Le garçon qui vole les vêtements qui lui ont été confiés se donne pour nom *Hier*, d'où la confusion quand les volés se plaignent.

Le conte XIII (*Wessen Frau ist sie* ?) est une variante d'un conte bien répandu dont on trouve les plus anciennes formes dans le *Vétulapantchavinsati* et le *Touti Nameh* (8). Un conte saho de l'Afrique orientale est identique pour l'inspiration, mais différent pour les détails : Quatre hommes sont épris d'une jeune fille qui est avalée par un hippopotame ; chacun paraît doué d'un don particulier. Le premier sonne de la trompette, ce qui attire l'hippopotame ; le second le tue d'un coup de fusil ; le troisième se jette à la nage, lui ouvre le ventre et en tire la jeune fille que le quatrième recueille dans une barque. Chacun la revendique pour femme : le juge la donne à celui qui a sonné de la trompette (9).

(1) *Süd-arabische Expedition*, t. VII, D. H. Müller, *Die Mehri und Soqotri-Sprache*, t. III, Vienne, 1907, in-4, p. 9-11. Cf. aussi un conte de la Haute-Bretagne : *L'Ombre*, P. Sebillot, *Contes de la Haute-Bretagne, Revue des Traditions populaires* t. XI, août-sept. 1896, p. 436-437.

(2) *Contes de Damas*, Leyde, 1897, in-8, p. 5.

(3) *Popular tales and fictions*, Edinbourg, 1887, 2 v. in-8, t. II, p. 15-25, *The silent couple*.

(4) Paris, 1892, in-12, p. 52, note 4.

(5) T. XII, juillet 1897, p. 412-413.

(6) *Folck-tales from Tibet*, Londres, 1906, in-4°, *The home-bred boy*, p. 166-171.

(7) Sébillot, *Contes de la Haute-Bretagne, Le Devin, Revue des Traditions populaires*, t. XI, août-sept. 1896, p. 450-451.

(8) Cf. les rapprochements que j'ai indiqués dans la *Revue des Traditions populaires*, t. XV, février 1900, p. 114, note 1.

(9) Reinisch, *Dir Saho-Sprache*, t. I, Vienne 1899, in-8, p. 50-52.

Dans le texte XVII (*Siru-Pande*, p. 32-33), la manière dont Sirou-Pande (une espèce de chacal) démontre par l'absurde l'imposture extravagante du fabricant d'huile qui prétend que son pressoir est un taureau est à rapprocher de la manière dont un iguane, dans un conte berbère (1), trouve une solution à un problème semblable.

Le début du conte XIX (*Der Blinde, der Krüppel und die Königstochter*, p. 35-36) rappelle celui de *l'Aveugle et le Paralytique*.

Le conte XXII (*Der Hahn*, p. 42-44) est une variante de *Moitié de Coq* (2). Il ne s'agit plus d'argent volé, mais d'un coq qui va demander la main de la fille du roi, emporte avec lui dans son oreille un renard, un tigre, un essaim d'abeilles et de guêpes, l'eau et enfin le feu. Grâce à eux, il se délivre d'un tonneau de sirop où on l'avait jeté, de l'étable aux buffles et du toit où on veut le pendre. Le conte n'est pas complet, car les rôles de l'eau et du renard ne sont pas indiqués. Le coq finit par épouser la princesse.

Le conte XXXIII (*Priester, Fuchs und Schildkrote*) a pour thème l'ingratitude de l'homme : Le prêtre, condamné par l'arbre, est sauvé par une ruse du renard (3), mais il y a une suite : la tortue veut se venger du renard et feint d'être morte ; toutefois, il ne se laisse pas tromper.

C'est le même sujet qu'on trouve dans le conte XXXVI (*Der Kaufmann und der Tiger* p. 68-69) : Un marchand tire d'un puits, à l'aide d'un sac, un tigre qui veut le dévorer. Le bœuf et l'arbre (un figuier), comme dans La Fontaine, donnent raison au tigre. Le renard, pris comme troisième arbitre, demande, avant de décider, que les choses soient remises en l'état. Le tigre rentre dans le sac et est assommé par l'homme.

Le motif du premier épisope du conte XXXVIII (*Der vorsichtige Mensch*, p. 71-73) rappelle un conte khassonké, *L'aiguille* (4). Un homme, pour satisfaire un proverbe qui recommande de ne pas voyager seul, prend une écrevisse qui le sauve d'un serpent comme l'aiguille du conte khassonké sauve le jeune homme des voleurs de la brousse.

RENÉ BASSET.

Paul Dabalen. — *Pratiques médicales populaires dans les Landes* (Thèse pour le doctorat présentée de Lyon). Lyon, A. Rey, in-8°, de pp. 84.

Les thèses pour le doctorat en médecine qui ont comme sujet les pratiques populaires et les superstitions médicales forment déjà une petite bibliothèque, dans laquelle les folk-loristes trouvent des renseignements

(1) Cf. mes *Nouveaux contes populaires berbères*, Paris, 1897, in-18, p. 34-39, 271.

(2) Cf. mes *Contes populaires berbères*, Paris, 1887, in-18, p. 83 89, et les rapprochements, p. 187-190, et *Nouveaux contes berbères*, p. 225-227.

(3) Cf. mes *Contes populaires berbères*, p. 16-17, et les rapprochements, p. 140-144, et mes *Nouveaux contes berbères* p. 197-202, auxquels il faut ajouter un conte tibétain, *Le tigre* (O'Connor, *Folktales*, p. 12-19), un conte bamana (Monteil, *Contes soudanais*, Paris, 1905, in-18, p. 53-56), et un conte sabo (Reinisch, *Die Saho-Sprache*, t. I, p. 205).

(4) Monteil, *Contes soudanais*, p. 52-53.

d'après nature sur quelques-uns des innombrables procédés encore en usage dans le pays natal de l'aspirant médecin. Le Dr Dubalen s'est attaché à celles du département des Landes. Le chapitre premier traite des remèdes proprement dits; les nourrices s'adressent à plusieurs fontaines réputées; les verrues se guérissent par transmission à un objet mis en contact avec elles, et l'opération est parfois accompagnée de neuf signes de croix; les nombres jouent d'ailleurs un rôle important dans la thérapeutique populaire landaise. Divers praticiens médicaux sont dépeints dans le second chapitre : la sorcière a le génie du mal mais le sorcier a le privilège de guérir en neutralisant le sort jeté; il y a aussi le sorcier exorciste qui conjure à la fois la grêle et les maladies; l'un d'eux était tellement populaire que les paysans se soulevèrent quand on voulut l'arrêter. Les sorciers-devins ou guérisseurs se rencontrent un peu partout dans les Landes, et, d'après l'auteur, leur nombre augmenterait plutôt que de diminuer. Leurs méthodes thérapeutiques font l'objet du troisième chapitre; plusieurs se rattachent aux pierres et aux fontaines; les pratiques accessoires ne sont pas décrites; c'est pourtant la partie la plus intéressante et M. D. n'est pas le seul qui ait négligé de les observer. Parmi les remèdes qui semblent particuliers à la région on peut citer les suivantes : une goutte de lait de femme placée à minuit sur la langue du bœuf épileptique le guérit sûrement. Le coussin de plume et la couette brûlée à minuit à l'entre-croisement de quatre chemins le débarrasse des maladies chroniques. Celui qui souffre de fièvres intermittentes, après avoir bu pendant neuf jours de la tisane de verveine, va jeter avec la main gauche une poignée de sel dans le bénitier de l'église, en ayant soin de ne pas toucher l'eau avec la main et de ne pas se retourner; ou bien il dépose chaque matin avant l'aurore un peu de pain et une gousse d'ail devant un pied de verveine en ayant soin d'uriner sur le tout. Il faut, le matin avant le jour, couper neuf morceaux d'écorce d'arbres, dont huit doivent être fruitiers, mais chacun d'espèce différente; le neuvième doit être un osier; un bon feu doit être allumé dans la maison du fiévreux à l'arrivée de celui qui fait la cueillette; il tourne le dos à ce feu, noue les huit morceaux qui restent dans un morceau de chiffon qu'il attache au cou du malade.

P. S.

Levezier (M.-A.). — *Recueil de pronostics normands et français, dictons, proverbes, maximes*, Saint-Maur (Seine), Lievens, in-18 de pp. 93 (50 c.).

Ce petit volume contient un assez grand nombre de dictons relatifs aux mois, classés suivant les jours auxquels ils se rapportent. Plusieurs sont empruntés à des pays en dehors de la Seine-Inférieure, où l'auteur fait sa résidence; pour quelques-uns l'indication locale est donnée, elle est douteuse pour d'autres; M. Levezier aurait grandement ajouté à la valeur de son travail s'il avait cité la provenance exacte des dictons, et surtout noté

ceux qui sont populaires et courants en Haute-Normandie. Souhaitons qu'une prochaine édition lui permette de combler cette lacune.

P. S.

Jean Bertot. — *En allant vers l'ombre.* Paris, Lemerre, in-18 de pp. 141 (3 fr.).

Ce recueil ne fait que d'assez rares emprunts aux traditions populaires, des allusions pourrait-on dire, de sorte qu'il m'est difficile d'en parler autrement que pour signaler quelques morceaux de choix comme le Petit bateau blanc et la Fée au jardin où se lit cette strophe :

La Fée est descendue au jardin de mon rêve,
La Fée aux yeux troublants de flamme et de velours,
Aux yeux larges et roux comme est douce la grève
Où l'Océan roule et déroule ses flots lourds ;
La Fée est descendue au jardin de mon rêve.

P. S.

LIVRES REÇUS AUX BUREAUX DE LA REVUE

Le Folk-Lore de France, par Paul Sébillot, ancien Président de la Société d'Anthropologie, secrétaire général de la Société des Traditions populaires. — E. Guilmoto, éditeur, 6, rue de Mézières, Paris.

Tome IV : *Le Peuple et l'histoire.* Un volume grand in-8° de pp. 499; 16 fr.

Livre premier. *Le Préhistorique.* Ch. I : Les menhirs ; Ch. II : Les dolmens ; Ch. III : Les tumulus ; Ch. IV : Pierres diverses ; Ch. V : Cultes et observances mégalithiques. — Livre second. *Les Monuments.* Ch. I : Les rites de la construction ; Ch. II : Les monuments antiques ; Ch. III : Les églises; Ch. IV : Les châteaux ; Les villes. — Livre troisième : *Le Peuple et l'histoire.* Ch. I : Les gens d'église ; Ch. II : La Noblesse et le Tiers-Etat ; Ch. III : Les guerres ; Ch. IV : L'Histoire de France dans les traditions populaires.

M. Paul Sébillot vient d'achever ce livre monumental en quatre termes qu'est le *Folk-Lore de France.* C'est l'œuvre la plus considérable en ce genre qui existe encore ; elle présente, rassemble, résume toutes les légendes et croyances de l'esprit en nos contrées. C'est la Bible de l'imagination populaire.

(*Intermédiaire*, 30 octobre 1900.)

Bibliothèque de Sociologie. G.-L. Duprat. — *La solidarité sociale.* — 1 volume in-18 jésus, cartonné toile, de 400 pages. 5 fr. *Encyclopédie scientifique*, O. Doin, éditeur, Paris.

La publication de la *Bibliothèque de sociologie* commence par cette étude, couronnée par l'Académie des sciences morales et politiques, et qui est intéressante autant par la documentation et la vigueur d'une critique im-

partiale que par le souci de la vérité scientifique. C'est en *sociologue* que l'auteur de la *Morale*, des *Causes sociales de la Folie*, de l'*Instabilité mentale* et de nombreux autres travaux, qui tous relèvent de la méthode expérimentale, a traité une question qui jusqu'ici n'avait guère été abordée que par des « moralistes » plus soucieux de soutenir une thèse que de faire œuvre scientifique. Un grand nombre de questions sociologiques sont incidemment soulevées, qui seront traitées plus complètement dans d'autres ouvrages de la même bibliothèque : celui-ci constitue, par rapport à ces publications prochaines, une véritable *Introduction*.

NOTES ET ENQUÊTES

⁂ *Pour éloigner les insupportables personnages.* — On dit, à Liège, dans la populace :

Vasse ti neïe, y na deu fran so l' baïe ès kwate ès fon (va te noyer, il y a deux francs sur le garde-fou et quatre dans le fond) (1).

Ou bien encore :

Vasse ti neïe, l'aiwe ès bonne (va te noyer, l'eau est bonne).

(Comm. de M. Alfred Harou.)

⁂ *La chaire de vérité.* — Dans le peuple on nomme souvent, à Liège, la chaire de vérité : *boète dès dial*, boîte du diable, parce que le prêtre y apparaît subitement comme le diable d'une boîte à surprise lorsque l'on presse un ressort.

(Comm. de M. Alfred Harou.)

⁂ *Les ricochets sur l'eau* (cf. t. XXII, p. 240). — Lorsque les gamins de Saint-Pol font, avec des pierres plates ou des morceaux d'ardoise, des ricochets sur l'eau, ils disent qu'ils font *père et mère*.

(Comm. de M. Ed. Edmont.)

RÉPONSES

⁂ *Ce qu'on répond à quelqu'un qui demande ce qu'on pense de l'excellent vin qu'il offre* (cf. t. XXII, p. 384).

En Hainaut on lui dit : « c'est du *r'venez-y co* » (c'est du *revenez-y encore*), c'est-à-dire il est tellement bon que j'y *reviendrais* bien encore, que j'en prendrais un second verre avec le plus grand plaisir. C'est une façon indirecte de dire, remplissez encore mon verre.

(1) Garde-fou des ponts de la Meuse ou de certaines berges.

Le Gérant : J. Allard.

Tours, Imprimerie BOUSREZ. — J. ALLARD, succr.

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

22e Année. — Tome XXII. — N° 12. — Décembre 1907

MOITIÉ DE COQ



E conte est l'un de ceux dont on rencontre en France des mentions relativement anciennes. Il figurait, en compagnie de Peau d'Ane, parmi les fables et contes énumérés dans la *Fausse Agnès*, comédie de Destouches (1759) acte II, scène VI. Restif de la Bretonne en donna dans le *Nouvel Abeilard* (1778) une version qui, si on la dégage des incidents et des réflexions, est conforme dans ses principales lignes à celles qui, au XIXe siècle, ont été recueillies populairement. M. René Basset a traduit un conte berbère Moitié de Coq, *Contes berbères*, Paris, Leroux, 1887, in-18, p. 90, et dans ses notes p. 187-190, il indique ou analyse un certain nombre de versions françaises et étrangères. J'ai cité en note t. III, p. 253 du *Folk-Lore de France*, les versions françaises et wallonnes, auxquelles il y a lieu d'ajouter le Poussin pelé, conte du Bas Limousin recueilli par J. Plantadis, *Rev. des Trad. pop.*, t. IV (1889), p. 422-424. L'intéressante version que nous reproduisons a été publiée dans la *Dépêche de Lyon*, 9 octobre 1907.

IV

VERSION BRESSANNE

Une fermière possédait un beau poulet. Le dimanche de la vogue elle en fit cuire la moitié et laissa courir l'autre, qu'on n'appela plus désormais que Demi-Poulet.

Un jour Demi-Poulet s'en va gratter au pied d'un pailler et trouve cent écus. Pendant que tout joyeux il contemple ce trésor, le roi vint à passer.

— Veux-tu me prêter tes cent écus? dit-il. Dans un an et un jour je te les rendrai ; si je ne te les rends pas, tu auras ma fille en mariage.

Demi-Poulet consentit avec plaisir.

Au bout d'un an et un jour, le voilà qui s'en va trouver le roi pour lui demander son argent.

En route, il rencontre un loup qui lui dit :

— Où vas-tu, Demi-Poulet?

— Je vais chez le roi, cent écus me doit; s'il ne me les rend pas, me donne sa fille en mariage.

— Veux-tu que j'aille avec toi ?

— Je veux bien, mais c'est trop loin, ça va te lasser.

— Oh ! que non !

— Allons, bien, viens!

Quand ils eurent marché un moment, le loup se mit à pousser de grands soupirs en murmurant :

— Oh !que ça me lasse donc !

Demi-Poulet en eut pitié :

— Entre dans mon ventre, lui dit-il, je te porterai.

Le loup, tout essoufflé et traînant la jambe, ne se fait pas prier et entre aussitôt dans le ventre de son compagnon.

Demi-Poulet continue sa route. Un peu plus loin, il rencontre un renard qui lui dit :

— Où vas-tu, Demi-Poulet ?

— Je vais chez le roi, cent écus me doit; s'il ne me les rend pas, me donne sa fille en mariage.

— Veux-tu que j'aille avec toi ?

— Je veux bien, mais c'est trop loin, ça va trop te lasser.

— Oh ! que non !

— Allons, bien, viens!

Quand ils eurent parcouru ensemble un bout de chemin, le renard fit en soupirant :

— Oh ! que ça me lasse donc !

Demi-Poulet eut encore pitié de lui :

— Entre dans mon ventre, lui dit-il, je te porterai.

Le renard s'empressa d'y entrer et Demi-Poulet reprend sa route.

Un peu plus loin, il rencontre un rat qui lui dit :

— Où vas-tu, Demi-Poulet ?

— Je vais chez le roi, cent écus me doit; s'il ne me les rend pas, me donne sa fille en mariage.

— Veux-tu que j'aille avec toi ?

— Oui, mais c'est bien loin, ça va trop te lasser.

— Oh ! que non !

— Allons, bien, viens !

Quand ils eurent parcouru ensemble un bout de chemin, le rat fit, en poussant un soupir :

— Oh ! que ça me lasse donc !

Demi-Poulet eut également pitié de lui :

— Entre dans mon ventre, lui dit-il, je te porterai.

Le rat entre aussitôt dans le ventre de Demi-Poulet et celui-ci se remet à marcher.

Un peu plus loin, il rencontre le soleil qui lui dit :

— Où vas-tu, Demi-Poulet ?

— Je vais chez le roi, cent écus me doit ; s'il ne me les rend pas, me donne sa fille en mariage.

— Veux-tu que j'aille avec toi ?

— Oui, mais c'est bien loin, ça va trop te lasser.

— Oh ! que non !

— Allons, bien, viens !

Quand ils eurent parcouru ensemble un bout de chemin, le soleil fit en soupirant :

— Oh ! que ça me lasse donc !

Demi-Poulet eut encore pitié de lui :

— Entre dans mon ventre, lui dit-il, je te porterai.

Une fois le soleil dans son ventre, Demi-Poulet reprend sa marche.

Un peu plus loin, il rencontre une rivière qui lui dit :

— Où vas-tu, Demi-Poulet ?

— Je vais chez le roi, cent écus me doit ; s'il ne me les rend pas, me donne sa fille en mariage.

— Veux-tu que j'aille avec toi ?

— Oui, mais c'est bién loin, ça va trop te lasser.

— Oh ! que non !

— Allons, bien, viens !

Quand ils eurent marché un moment, la rivière, fit, en poussant un gros soupir :

— Oh ! que ça me lasse donc !

Demi Poulet en eut pitié encore :

— Entre dans mon ventre, lui dit-il, je te porterai.

La rivière ne demandait pas mieux.

Demi-Poulet était bientôt au terme de son voyage.

Arrivé chez le roi, il se met à chanter :

— Kikeriki ! Je suis chez le roi, cent écus me doit ; s'il ne me les rend pas, me donne sa fille en mariage.

C'est le roi qui n'était pas content! Il pensait que Demi-Poulet n'oserait pas venir quérir ses cent écus.

— Ah! dit-il, voilà cette sale bête de Demi-Poulet! Qu'on le mette coucher dans l'étable avec les moutons!

Le roi espérait que les moutons tueraient son créancier pendant la nuit et qu'il ne serait pas obligé ensuite de lui donner ce qu'il lui avait promis. Mais Demi-Poulet n'était pas bête : A peine fut-il introduit dans l'étable qu'il s'écria :

— Loup, sors de mon ventre, autrement je suis perdu!

Le loup sortit aussitôt et égorgea tous les moutons.

Le lendemain, à la pointe du jour, Demi-Poulet se met à chanter :

— Kikeriki! Je suis chez le roi, cent écus me doit; s'il ne me les rend pas, me donne sa fille en mariage.

— Qu'est-ce que j'entends! dit le roi. C'est encore Demi-Poulet! Qu'on l'enferme la nuit prochaine dans le coffre du fil!

Le roi voulait ainsi faire étouffer Demi-Poulet, mais lorsque celui-ci fut dans le coffre il s'écria :

— Rat, sors de mon ventre, autrement je suis perdu!

Le rat sortit immédiatement, prit un grand plaisir à couper tout le fil et fit dans le coffre un grand trou par lequel il échappa avec son ami Demi-Poulet.

Le lendemain à la pique du jour, Demi-Poulet se mit à chanter encore :

— Kikeriki! Je suis chez le roi, cent écus me doit; s'il ne me les rend pas, me donne sa fille en mariage.

— Pas possible!... On ne parviendra donc pas à s'en débarrasser? Je veux que la nuit prochaine on le fasse coucher au jardin.

Il gelait à pierre fendre et le pauvre Demi-Poulet serait certainement mort de froid; mais il s'écria :

— Soleil, sors de mon ventre, autrement je suis perdu!

Le soleil sortit et grâce à sa douce chaleur Demi-Poulet passa la nuit fort agréablement dans le magnifique jardin du roi. Le lendemain, de grand matin, il se remit encore à chanter :

— Kikeriki! Je suis chez le roi, cent écus me doit; s'il ne me les rend pas, me donne sa fille en mariage.

— Comment! dit le roi en grande colère, c'est toujours cet animal de Demi-Poulet! Il n'y aura pas moyen de s'en défaire! Je veux que la nuit prochaine on l'enferme dans un four tout rouge!

Diable! ce n'était plus pour rire! Notre pauvre Demi-Poulet aurait été grillé tout vivant si, en entrant dans le four, il ne se fût écrié :

— Rivière, sors de mon ventre, autrement je suis perdu!

La rivière ne se le fit pas dire deux fois et sitôt qu'elle fut dehors le four perdit sa chaleur et tout danger fut écarté. Si bien que lorsque l'aube parut, Demi-Poulet put recommencer sa chanson:

— Kikeriki! Je suis chez le roi, cent écus me doit; s'il ne me les rend pas, me donne sa fille en mariage.

— Cette fois, dit le roi, je vois bien qu'il n'y a plus rien à faire. Je suis obligé de tenir ma promesse, sans cela Demi Poulet serait tous les matins à ma porte, qu'il me casserait la tête.

Et comme il n'avait pas cent écus dans sa bourse pour les rendre à Demi-Poulet, il lui donna tout bonement sa fille en mariage.

Après coup, moi j'ai pris mon bâton et me suis en venu.

DENIS BRESSAN.

L'auteur de ce récit le fait précéder de cette note :

La *Revue des Traditions populaires* du mois de juillet 1889 donnait un conte du Bas-Limousin ayant beaucoup d'analogie avec celui-ci. Cependant la version bressanne me paraît plus jolie, non seulement dans ses détails, mais surtout parce que l'épilogue en est plus heureux. Je dois ajouter que *Demi-Poulet*, connu encore sous les noms de *Moitié-Poulet*, *Rispoulet*, *Petit Poulet rouge*, est un des contes les plus populaires du pays de Bresse : on me l'a conté en maints endroits, notamment à Bourg, Saint-Genis-sur-Menthon, Villemotier, Servas et Saint-Nizier-le-Désert. Le voici reconstitué le mieux posssible : je crois inutile d'en publier les variantes.

On remarquera dans cette version deux personnages qui ne figurent pas dans celles recueillies jusqu'ici : le rat qui ronge les mailles du coffre où Demi-Poulet est enfermé, et le Soleil personnifié qui réchauffe Demi-Poulet près de périr de froid.

J'ai recueilli en Haute Bretagne plusieurs versions qui ne diffèrent pas beaucoup de celle que j'ai publiée dans le second volume des contes de la Haute-Bretagne.

Celle qui suit est inédite.

V

VERSION DES COTES-DU-NORD

Il y avait une fois un meunier qui avait quatre enfants. En ce temps-là les pères disposaient de leur fortune comme bon leur semblait. Le meunier donna le moulin à son aîné, l'âne au second; ne restait plus qu'un coq, qu'il leur dit de partager entre eux. Ils

étaient malcontents de leur lot; cependant ils obéirent à leur père, et quand le coq eut été fendu en deux, le troisième enfant jeta sa moitié de coq sur le fumier, en disant : « Je n'en veux pas. » L'autre tenait sa moitié de coq par une patte et se disposait à en faire autant, lorsque le Demi-Coq lui dit :

« Mon maître, ne me jetez pas sur le fumier : si vous voulez me croire, je vous ferai faire votre fortune : votre père a beaucoup d'argent de placé ; si vous voulez faire comme je vous dirai, il sera pour vous.

— Je veux bien, Moitié de Coq.

— Hé bien ! nous allons tous deux chez les débiteurs de ton père, leur demander l'argent qu'ils lui doivent ; s'ils ne veulent pas te payer tout de suite, ils te fixeront un terme, et alors j'irai seul, et je te l'apporterai.

Ils s'en furent chez un homme qui devait 500 livres.

— Je les dois, répondit-il, mais je ne les ai pas ; je vous les donnerai à telle époque.

Chez les autres qui dévaient, l'un 1.000 livres, l'autre 1.500, le troisième 2.000, on leur fit la même réponse, et l'on fixa aussi une échéance.

Lorsque le temps fut arrivé, Moitié de Coq dit à son maître qu'il allait se mettre en route pour chercher de l'argent, et il partit tout seul.

Sur son chemin, il rencontra le renard qui lui dit :

— Où vas-tu, Moitié de Coq ?

— Chercher de l'argent pour mon maître. Veux-tu venir avec moi ?

— Oui.

— Fourre-toi dans mon derrière.

Un peu plus loin il vit le loup qui lui dit :

— Où vas-tu, Moitié de Coq ?

— Chercher de l'argent pour mom maître. Veux-tu venir avec moi ?

— Oui.

— Fourre-toi dans mon derrière.

Comme il continuait, il vit un essaim d'abeilles, et il lui dit :

— Essaim d'abeilles, où vas-tu?

— Chercher un logement, répondit l'essaim.

— Fourre-toi dans mon derrière.

Il arriva sur le bord d'une rivière et lui dit :

— Rivière, rivière, où vas-tu ?

— Je descends.

— Fourre-toi dans mon derrière.

— Où vas-tu, toi, Moitié de Coq ?

— Chercher de l'argent pour mon maître.

La rivière se mit aussi dans le derrière de Moitié de Coq.

Lorsque Moitié de Coq arriva à la première maison, il dit :

— Je viens chercher de l'argent au nom de mon maître comme il a été convenu.

— Tu n'en auras pas.

— Il m'en faut pourtant.

— Tiens, se dirent les gens, il n'y a que Moitié de Coq ; il faut le mettre avec nos poules, et ce sera une grande chance s'il est encore vivant demain matin.

Lorsque Moitié de Coq fut dans le poulailler, il dit : Renard, voilà ton affaire ! Le renard ne se fit pas prier, et lorsque les gens vinrent au matin, ils virent tous les poulets morts, et Moitié de Coq leur dit :

— Et mon argent ? Si vous ne me le donnez pas, vous en verrez bien d'autres.

On lui compta l'argent, et il arriva à une maison et dit :

— Je viens de la part de mon maître réclamer mille francs.

— Tu ne les auras pas.

— Il me les faut pourtant.

— Moitié de Coq est tout seul, se dirent les gens, il faut le mettre dans l'écurie avec les juments qui le tueront à coups de pied.

Quand Moitié de Coq se vit enfermé dans l'écurie il dit : « Loup, voilà ton affaire ! » Le lendemain les fermiers virent leurs juments mortes et à moitié dévorées, et Moitié de Coq leur dit :

— Et mon argent ? Si vous ne me le donnez pas, vous aurez un plus grand malheur. Les fermiers qui commençaient à avoir peur lui donnèrent les mille francs.

Il arriva à la maison où l'on devait quinze cents francs.

— Je viens de la part de mon maître réclamer mon argent.

— Tu ne l'auras pas.

— Il me le faut pourtant, comme il a été promis.

— Moitié de Coq est tout seul et le four est chaud, il faut le mettre dedans.

— Mais, dit la femme, la pâte est prête à enfourner.

— Elle attendra bien.

Au lieu de pâte on mit Moitié de Coq dans le four, et aussitôt il s'écria : « Rivière es-tu là ? hâte-toi d'éteindre le feu. » Le lendemain le four était plein d'eau, et Moitié de Coq se tenait à l'entrée et disait :

— Et mon argent? si vous ne le donnez pas tout de suite, vous aurez un malheur bien plus grand.

Moitié de Coq s'en alla à l'autre maison.

— Je viens de la part de mon maître chercher ses deux mille francs.

— Tu ne les auras pas.

— Nous avons, dit le maître, un domestique qui a de grandes culottes, mettons dedans Moitié de Coq; quand il s'assiéra dessus, il l'écrasera.

Quand Moitié de Coq fut dans la culotte du domestique, il s'écria : Allez, mes petites ruches (abeilles) et débarrassez-moi.

Les abeilles sortirent du derrière de Moitié de Coq, et se mirent à piquer le domestique qui criait comme si on l'écorchait, et Moitié de Coq disait : Et mon argent, si vous ne me le donnez pas tout de suite, il arrivera de plus grands malheurs.

Les gens payèrent les deux mille francs, et les abeilles rentrèrent dans le derrière de Moitié de Coq.

Il se remit en route pour retourner à la maison; il lâcha les abeilles auprès d'un chêne creux, remit la rivière dans son lit, et le loup et le renard furent l'un après l'autre remis à l'endroit où il les avait rencontrés. Quand il retrouva son maître, il lui remit l'argent, et comme celui-ci était riche, grâce à Moitié de Coq, il se maria à la plus riche héritière du pays.

(*Recueilli vers 1884 au château de la Saudraie-en-Penguily* (Côtes-du-Nord.)

PAUL SÉBILLOT.

LÉGENDES SUR L'ORIGINE DE L'HOMME (1)

IV

ORIGINE DE LA FEMME

En pays flamand, on entend fréquemment dire qu'Eve ne dut pas l'existence à une côte d'Adam, mais qu'elle provient de glaise, de sucre, de vinaigre et d'une queue de chat.

ALFRED HAROU.

(1) Cf. t., XX, p. 100.

LÉGENDES CONTEMPORAINES

XVII

L'EXCOMMUNIÉ

A la dernière page du *Folk-Lore de France*, que j'ai datée : 25 mars 1906, je constatais, avec quelque surprise, que la période des inventaires n'avait donné aucun trait de Folk-Lore. J'ai eu connaissance tout dernièrement de celui-ci, qui a été recueilli dans les Côtes-du-Nord.

L'un de ceux qui ont servi de témoin dans les inventaires d'un canton de ce pays a été de ce fait excommunié. Les bonnes gens disent qu'il appartient au diable, mais qu'en compensation tant qu'il sera sur terre, il fera tout ce qu'il voudra.

Dernièrement, il se rencontra au cabaret avec un de ses voisins, et il lui dit : « Chino (François), je te défends de boire ton cidre. » Chino essaya de soulever sa bolée, tantôt avec la main droite, tantôt avec la main gauche ; mais dès qu'il en approchait, sa main se trouvait en quelque sorte paralysée.

L'excommunié eut enfin pitié de son compagnon, et il lui dit : « Bois, maintenant, Chino, je te le permets. » Et aussitôt Chino put boire sa bolée. Il y avait à cette auberge un incrédule, qui se moquait de Chino et de l'excommunié.

Celui-ci lui dit : « Touche une canette. et tu verras. » Jean Pierre toucha de ses deux mains une sorte de boule appelée canette (c'est une espèce de bille) que l'excommunié lui présentait, et aussitôt Jean Pierre se mit à danser, à sauter et à courir, si bien qu'il suait à grosses gouttes, et n'en pouvait plus.

L'excommunié lui dit : « Brûle ! » et aussitôt Jean Pierre cessa de danser, de sauter et de courir.

PAUL SÉBILLOT.



SUPERSTITIONS GERSOISES

DÉPARTEMENT DU GERS



En général, le paysan gascon est superstitieux ; et pour peu que l'un des membres de sa famille soit atteint d'un malaise, il croira « au sort », au « mauvais œil », au « maou dat » (mal donné), ou comme l'on dit ailleurs « la jettatura ». Certains sorciers font voir, moyennant une certaine somme, l'image de la personne qui a donné le mal dans un plat plein d'eau.

Si l'un de ses bœufs souffre, qu'il ne puisse ruminer ou qu'il regarde de « travers », il est ensorcelé. Vite, le paysan court chez le devin (le sorcier) qui, pour quelque argent, enlèvera le maléfice. En Gascogne, les devins travaillent et gagnent plus d'argent que le médecin ou le vétérinaire.

Bien souvent, le paysan vous dira : « Mon fils était *terriblement* malade, tellement malade que le médecin n'a jamais compris sa maladie. Je suis allé trouver le devin qui, à l'aide de certaines prières l'a guéri ». Ou encore : « Mon bœuf ne pouvait pas ruminer, le vétérinaire est venu le voir et n'y a rien connu. Le devin l'a guéri. » Souvent il se croit poursuivi par des sorciers changés en bêtes. Il s'en débarrasse avec le secours du devin. A la veille de conclure une affaire importante, il va consulter le devin. Cet homme qui a la faculté de se changer en loup-garou, qui guérit, qui connaît tous les secrets et lit dans l'avenir est, pour le paysan, un personnage quasi surnaturel.

On appelle Dames blanches, Vierges blanches ou simplement Blanquettes, des fées bienfaisantes qui dansent à la clarté de la lune, sur les bords des ruisseaux et des étangs dans l'Armagnac, sur les landes, au sommet des collines et des ruines de tours. Nous avons trouvé ces Dames blanches (fantômes) descendant en longues files du cromlech de Las Peyrounes à l'étang de la Pisse (V. L'Homme Préhistorique, n° 1, 1907, p. 9). Elles ont été encore signalées sur le plateau de Heux (Larroque-sur-Losse) où, pendant les beaux clairs de lune, elles dansaient en rond devant l'église et disparaissaient à l'aube. La Dame blanche de la Bordeneuve, en Sainte-Christie d'Auch, se promenait autour des restes d'un vieux donjon sur un char traîné par de gros chiens blancs. Les voisins étaient épouvantés par le bruit de grosses chaînes traînant à terre. La Dame blanche d'Orcagnac (Haulies) apparaissait sur la

porte du vieux monastère en ruines, dans l'attitude d'une vierge en extase. Sur le coteau, vers Mézin (même commune), une dame blanche était apparue pendant plusieurs nuits sur la tour d'un vieux moulin. Les paysans en avaient fait un lieu de pèlerinage; et je me rappelle avoir vu suspendus au mur de la tour quantité de chapelets et de médailles. Dans l'Armagnac, il y en avait partout, je pourrais en signaler dans plus de cent endroits.

Dans les Landes, la veille du jour de l'an, dans chaque maison, on laisse sur la table du pain, du vin et autres aliments, parce que les dames blanches viendront faire leur repas. Et si elles ne trouvent rien à manger, gare aux malheurs qui pleuvront sur l'incrédule et sa famille.

La Camo-Cruzo (jambe nue) est une sorte de vampire qui dévore les petits enfants. Lorsque la nuit arrive, les enfants n'osent pas sortir de peur de la rencontrer. Si un enfant n'est pas sage, on le menace de le faire manger par le monstre.

Les Gascons croient aux revenants. Cette croyance inspire tellement de frayeur que bien souvent les maisons où les morts *reviennent* (maisons hantées) sont abandonnées. Les revenants manifestent leur présence de deux façons : 1° par les chandelles ou les lumières (las candèlos è las lutz); 2° par le bruit (brut).

Las candèlos, las lutz sont tout simplement les feux follets qui se dégagent, surtout en été, des cimetières et des marais. Le paysan ne voit dans ces globes lumineux que des âmes en peine demandant des prières et des messes.

Il y a déjà quelques années, au Saint-Puy, un maçon revenant de son travail par une nuit fort noire vit un feu follet, pareil à un immense serpent, partir du haut bout d'un fossé, traverser un marécage et en suivre toutes les sinuosités. Comme la route coupait le marais, le serpent lui passa dans les jambes et reprit sa course vers le côté opposé. Pris de peur, le maçon rentra chez lui terrifié. Il croyait avoir vu tous les morts de sa famille revenir sous la forme d'un dragon monstrueux. Le médecin fut obligé d'intervenir.

Je me rappelle que, dans ma jeunesse, passant l'été chez mes parents à Mieucas. en Marsolan, une bonne vieille femme ne manquait pas de venir tous les soirs derrière notre maison, pour regarder si du cimetière de Tressens ne s'échappait pas quelque feu follet. Un soir, je lui demandai ce qu'elle regardait. Alors elle m'expliqua que les flammes qui se dégageaient du cimetière étaient autant d'âmes sortant du purgatoire pour s'envoler vers le ciel. Un soir, elle était radieuse : elle avait vu une flamme bleue. C'était l'âme de son mari, mort déjà depuis longtemps.

A Montréal, les feux follets de l'ancien cimetière de la Magdeleine, situé sur le plateau du Nouveau Grué, étaient les torches dont se munissaient les sorcières pour aller au sabbat. A Fourcès, *la lutz* que l'on voyait dans la lande entre Laspeyres et l'ancienne salle de Collazon marquait le centre d'un endroit hanté : lou sabbat.

A Torrebren, les lumières partaient du cimetière et s'arrêtaient sur les restes du vieux donjon : c'étaient les anciens seigneurs qui revenaient visiter leur château. A Espas, « las lutz » du Loc, ancien marais desséché, indiquaient le lieu où les sorcières, sous la présidence de Lucifer, dansaient leurs sarabandes infernales.

A Saint-Sauvy, « la lutzé » du Touron indiquait l'endroit où saint Salvy était tombé.

Les revenants viennent la nuit, et de préférence vers minuit, dans les maisons où, depuis peu, quelqu'un est décédé. Ils annoncent leur présence par des coups de différentes formes que l'on qualifie ici du nom de « brutz ». Les maisons où des bruits se produisent sont connues à la ronde. On s'apitoie sur le sort de ceux qui les habitent, et un étranger ne voudrait à aucun prix en faire son séjour. Ces bruits sont tantôt des coups secs ou redoublés, tantôt des coups discrets et cadencés, tantôt un bruit continuel et assourdissant, pareil au roulement du tonnerre ou au mugissement d'un vent violent.

Je connais un vieux château où l'on entend, paraît-il, un tapage infernal. Un voisin plus audacieux ou peut-être plus courageux que les autres voulut y pénétrer : mais en passant dans un couloir, sa lumière s'éteignit, par l'effet du vent naturellement. Plus mort que vif, il sortit à reculons et le lendemain il racontait que sur le seuil d'une chambre haute un *fantôme*, enveloppé d'un linceul, lui avait soufflé la chandelle dans les doigts. « Les revenants n'aiment pas qu'on les dérange », ajoutait-il.

« Lou charmatori » est le pouvoir que possèdent les sorciers de donner du mal, charmer, mettre sous le charme. La personne *charmée* tombe malade, mais d'un mal étrange, inconnu. Alors toutes les commères du quartier de demander au malade si un tel ou une telle ne lui a rien donné à manger : une pomme, une poire, des prunes, etc. Sur sa réponse affirmative, on l'engage à aller consulter un autre sorcier, le devin, qui le guérira. Mais il faut attendre qu'il puisse passer son mal à quelqu'un. Le sorcier fait alors une invocation à l'aide de certaines prières connues de lui seul et de quelques contorsions qui impressionnent le patient. C'est ce qu'on appelle l'*escouminje*.

La personne qui n'est plus sous l'influence du *charmatori* guérit

et redevient gaie et alerte ; mais en revanche la personne *escouminjado* hérite du mal, et, pour guérir, doit avoir recours au même procédé. Si elle tarde trop, elle se dessèche petit à petit et devient méconnaissable, elle souffre beaucoup et d'un mal inconnu qu'aucun médecin ne peut même diagnostiquer. L'*escouminjat* ne pourra recouvrer sa santé qu'en passant son mal à quelqu'autre personne, toujours par l'intervention d'un sorcier.

Comment se garer de ce charmeur ? Le payan connaît à peu près tous les sorciers et sorcières de son voisinage. Et si, par exemple, l'un de ces *mauvais* veut lui offrir quelque chose, il le refuse net. S'il rencontre l'un d'eux dans quelque chemin abandonné en plate campagne, pour éviter tout maléfice, il repliera sa main gauche, le pouce en dedans, en disant par neuf fois: « Lou diable té bouhé aou cu » (Le diable te souffle au c..), ou bien il s'arrachera quelques cheveux ou des poils de sa barbe, les jettera à terre et crachera dessus. Il se préservera encore en touchant du fer, son couteau, par exemple. L'un de ces moyens employés, il saluera sans s'arrêter et continuera son chemin sans se retourner. Comment faire pour se préserver de *l'escouminjé*? Il faut d'abord éviter la rencontre du sorcier, ne pas se laisser toucher par lui et ne rien accepter de lui. Et si malgré toutes ces précautions il n'a pu se soustraire à son influence néfaste, il lui reste une ressource formidable, c'est de faire dire contre lui la messe de *saint Sécari*. Par la vertu de cette messe, celui à qui elle est destinée se sèche, est condamné à mourir à petit feu et souffre les horreurs d'un mal long et incompréhensible. Menacer quelqu'un d'une messe de saint Sécari, c'est le menacer du plus grand des malheurs puisqu'il n'y a pas de remède et qu'il mourra après des souffrances atroces. En quoi consiste la messe de saint Sécari ? Ce n'est pas une messe ordinaire : elle se dit à minuit, en ornements rouges, avec sept cierges, en commençant par la fin, dans une église abandonnée, à moitié démolie, n'ayant pour habitants que des chouettes, des serpents et des crapauds.

J'apprends à l'instant même que, quelque terrible que soit la vertu de la messe de saint Sécari, il y a la contre-messe qui fait dessécher le célébrant et ceux qui l'ont commandée.

Si dans un voyage le paysan craint de rencontrer un sorcier, il met sa chemise ou son gilet à l'envers. Si, par malheur, il rencontre sur la route la jarretière d'une sorcière et qu'il marche dessus, de grands malheurs peuvent lui arriver. Mais comme il est prévoyant, il a pris ses précautions, et avant de partir il a mis un morceau de cierge pascal dans son gousset.

Pour préserver sa maison et sa famille des atteintes du sorcier, il fait une croix, le jour de la Saint-Jean (24 juin), (la croutz de Sen Jouan), avec des herbes spéciales, et l'attache au-dessus de la porte d'entrée, avant le lever du soleil. Il préserve également son gerbier avec une croix semblable, placée sur la plus haute gerbe seulement; il y ajoute des oignons. Cette croix préserve aussi le gerbier de la foudre.

La veille de la Saint-Jean, après avoir allumé le feu de la Saint-Jean (la haillo, la hailléro), il tracera avec un tison une croix sur sa porte.

Pour protéger les nouveau-nés contre les atteintes du sorcier, il met du laurier ou du buis bénit le jour des Rameaux, des fragments de cierge pascal ou une tranche de gâteau de Noël dans le couvre-pied des petits enfants.

Si le paysan tient à sa famille, il tient également à ses animaux domestiques qui sont pour lui la source la plus abondante de ses revenus et en même temps de précieux auxiliaires. Or ces animaux peuvent être charmés comme lui, aussi les garantira-t il en plaçant dans l'étable, l'écurie ou la bergerie, une branche de laurier bénit, et fera une croix sur la porte avec un tison, la veille de la Saint-Jean.

Le matin de la Chandeleur (2 février) (la Candéléro), il fait bénir un cierge, et en rentrant chez lui il se rend à l'étable et fait couler trois gouttes sur la corne gauche de chaque bœuf. C'est un remède souverain contre le sorcier. Si celui-ci passe à côté d'un de ses animaux, pour lui éviter un mal quelconque de la part du sorcier, il lui arrache quelques poils, les jette à terre et crache dessus. Si le paysan passe à côté d'un sorcier avec une paire de bœufs ou un cheval traînant une voiture, il se méfiera du sorcier, de crainte de quelque sortilège pour le faire verser. Il dételera ses bœufs ou son cheval pour atteler de nouveau un instant après et continuera son voyage ; il est hors de danger.

Savez-vous comment voyage un sorcier pendant la nuit ? Il est vêtu d'une peau, c'est alors le loup-garou (lou lougaroun). Le paysan qui n'aura pas peur lui dira : « Tiro-t'lapet ? » Si le sorcier sort sa peau, il est semblable à un autre homme. Et il est obligé de s'exécuter. Alors une lutte s'engage entre les deux champions. Si le loup-garou triomphe, il se dégage pour toujours de sa peau et reprend sa liberté. C'est son adversaire vaincu qui prend sa succession et devient loup-garou à son tour. Si au contraire il est battu, il est obligé de se métamorphoser toutes les nuits et d'accepter tous les duels qui lui sont proposés.

Il n'y a pas d'intérêt, dira-t-on, à avoir une peau ; cependant ce vêtement donne tellement de supériorité à celui qui le possède que bien des gens veulent en avoir un. La recette est d'ailleurs à la portée de toutes les intelligences. Celui qui veut être loup-garou va déposer à minuit un drap de lit à la jonction de quatre routes fréquentées que l'on appelle ici « lou croutzo camis », il revient à la pointe du jour rapportant son drap de lit qui s'est changé en peau.

Les cavernes, les grottes et jusqu'aux moindres petits trous des rochers sont habités par des personnages minuscules, sortes de pygmées qui se rendent utiles aux pauvres en les aidant dans les travaux du ménage, même des champs ; ce sont : las Hados, Hadétos, Harétos. Le berger ou le vacher aura égaré l'une de ses bêtes, le soir, en rentrant à la ferme. Il passera la moitié de la nuit à la chercher, mais ne la trouvera pas. Le matin, à son réveil, la bête est devant la bergerie ou l'étable. C'est la haréto qui l'a ramenée. Dans la maison, la ménagère a cherché bien longtemps un objet perdu. Un jour, sans s'en douter, elle trouve l'objet, c'est la haréto qui l'a mis là en évidence pour épargner de nouvelles recherches. Une source — intermittente — reste de longs jours sans couler. Désolation de la ménagère qui perd du temps à aller remplir sa cruche à une fontaine plus éloignée. Un matin, on avertit la mère que la source jaillit. Quelle joie ! Comment l'eau a t-elle reparu ? C'est la haréto qui a accompli ce miracle.

Mais si les harétos sont des êtres bienfaisants, ce sont aussi des espiègles qui, comme les enfants, sont toujours prêtes à rire et à jouer quelque malice à leurs commensaux. Un soir le laboureur a laissé sa charrue dans le sillon : le lendemain il la trouve tournée en sens opposé. Il avait caché sa houe sous un tas d'herbes ou au pied d'un chou ou d'une souche. Il la retrouve à l'autre bout du champ, à découvert. Le pâtre veut conduire ses bœufs dans tel pâturage. Arrivées à un certain endroit les bêtes se retournent et passent dans les champs en courant. Ce sont autant de tours de ces petits lutins qui veulent s'amuser. Il ne faut pas les irriter en salissant l'eau de leurs fontaines, car alors elles sont terribles dans leur vengeance.

En Gascogne, il y a beaucoup de lieux hantés, c'est-à-dire des endroits privilégiés où les sorciers — surtout les sorcières — tiennent leur sabbat. C'est en général dans les landes, sur les plateaux élevés, sur le bord des étangs, au milieu des ruines de quelque vieux donjon ou d'anciennes enceintes, des vieilles églises démolies et près des cimetières abandonnés.

Ordinairement ces vieilles ruines renferment des trésors cachés, « la crabo d'or », la chèvre d'or, mais il est impossible de l'atteindre,

car plus on creuse la terre, plus le trésor s'enfonce. Un cerbère le garde jour et nuit. D'autres trésors sont cachés dans les champs, un peu partout ; et pour les trouver, il faut se servir d'une baguette divinatoire en coudrier, en récitant une prière connue des sorciers seulement. La même baguette sert pour la recherche des sources et des objets perdus. Cette baguette a la forme d'une fourche simple, le sorcier prend une branche dans chacune des deux mains qu'il serre en les écartant. Là où la fourche tourne d'elle-même — se trouve la source, l'objet perdu ou... le trésor.

Savez-vous pourquoi telle personne s'est enrichie en si peu de temps ? C'est qu'elle a « lou mandagot ». Celui qui du soir au matin veut devenir riche passe un pacte avec le diable. Le contrat est signé avec du sang dans un lieu hanté, à minuit. Le postulant livre son âme au diable et il en reçoit, en retour, un petit diablotin (lou mandagot) qui, sous la figure d'un animal quelconque, en général un chat noir, un rat, un crapaud ou une chouette, ne le quitte plus et lui apportera tous les matins une somme convenue — ordinairement une pièce de vingt francs.

Celui qui a passé le contract est marqué d'un signe indélébile, la plupart du temps une flamme rouge dans le dos. Il ne peut pas révoquer le pacte (lou pati) et le jour de sa mort le diable viendra lui-même s'emparer de son âme pour la transporter en enfer.

En Gascogne, on n'aime pas entendre, la nuit, la chouette hululer autour de la maison : c'est un présage de mort. Le paysan qui l'entend ne manque pas de sortir avec son fusil et de la tuer. Son cadavre sera crucifié sur la porte de son étable. Au contraire, l'hirondelle, oiseau du Bon Dieu, sera favorablement accueillie et son nid respecté. Tuer une hirondelle ou détruire son nid est un mauvais présage.

Au feu de la Saint-Jean (23 juin) le gascon se chauffera les reins pour ne pas en souffrir dans l'année ; il le sautera à pieds joints — si ses forces le lui permettent — pour conserver sa jambe leste et ne pas souffrir des pieds. Il y mangera de l'ail cuit sous la cendre pour ne pas souffrir des dents. Il gardera soigneusement un tison qu'il allumera en temps d'orage pour se préserver de la grêle. Lorsqu'il aura épuisé son tison et que l'orage menacera, il allumera un cierge bénit le jour de la Chandeleur et jettera de l'eau bénite en se servant du laurier des Rameaux. A chaque éclair, il fait un grand signe de croix, cela le protègera contre la foudre.

Le jour de Sainte-Croix, il fait bénir de petites croix ornées d'une branche de laurier pour les planter dans ses champs. Elles préserveront les récoltes contre tout sacrilège et mauvais temps.

Lorsque le paysan fait porter son nouveau-né à l'église pour le faire baptiser, il ne faut pas que la personne qui le porte se retourne, parce que l'enfant serait menteur.

S'il voit le matin des oiseaux de proie, faucons, éperviers, etc., tournoyer dans les airs, c'est mauvais signe : l'orage éclatera dans la journée.

Les jeunes filles qui désireront se marier devront, la veille de la Saint-Jean, danser autour de neuf feux.

Le septième garçon d'une famille, sans filles, a le don inné de guérir les écrouelles en les touchant.

Personne ne doit vendre des abeilles, celles qui sont achetées meurent. Elles font partie de la famille Si une personne meurt, on doit attacher un crêpe sur leur ruche, sans cela elles meurent.

Un bon chien de garde doit être méchant. Voici la façon de l'élever. On le met dans un crible, et on fait trois fois le tour de la maison en le secouant. On prononce en même temps les paroles suivantes : « Can de la cagnoutéro, ne counegos ni bésin ni bésïo, mors lou taillur aou cu cadocop que bengo — « (Chien de la chiennerie, ne connais ni voisin ni voisine, mors le tailleur au c.. toutes les fois qu'il viendra) ».

Il ne faut poser les poulets que lorsque la lune est passée par le vendredi. Les poulets posés le vendredi n'ont pas de fiel. Si on les pose avec la lune nouvelle ou ancienne, ils ne peuvent pas naître ; avec la pleine lune, ils se noient et meurent au moment de poser la coque. Pour avoir des mâles, il faut faire poser les œufs par les hommes, et pour avoir des femelles, par les femmes. Ne posez jamais les poulets ni ne semez des haricots le jour de saint Eutrope (29 avril) : les poulets naîtront estropiés et les haricots seront véreux. Il ne faut pas non plus les poser les jours « bermious ». On appelle jour *bermious* chaque jour de la semaine qui correspond au 15 août, parce qu'ils seraient morveux, et cette morve les tuerait. Pour le jour de sainte Agathe (5 février), ils seraient estropiés. Pour avoir beaucoup de poulets dans l'année, il faut faire des crêpes le jour de l'an et en donner aux poules.

En temps d'orage, la ménagère met un morceau de fer sous les glousses (couveuses). Si elle ne le faisait pas, les éclats du tonnerre (*échourderen*) assourdiraient les poulets dans l'œuf. Ils ne naîtraient pas. Il faut laisser sortir les poulets pour la première fois un vendredi, l'épervier ne les prendra pas. Les dindons doivent sortir le premier dimanche après leur éclosion, pour qu'ils ne meurent pas.

Voulez-vous qu'un jeune homme qui va tirer au sort porte un bon numéro? mettez-lui une araignée dans ses habits.

Une jeune fille à marier désire naturellement un mari accompli et riche. Aussi s'adressera-t-elle à saint Jean par la prière suivante :

« Sent Jouan,
Dat mé ün bèt Jouan,
Que sio bèt è gran
Qu'aougo ün bèt bé,
En dé qué me hesqué bioué sen hè ré. »

« Saint-Jean — Donne-moi un beau Jean — Qu'il soit beau et grand — Qu'il ait un beau bien (propriété) — Pour qu'il me fasse vivre sans rien faire. »

Si le bétail, à l'étable, se couche du même côté, la tête tournée vers la porte, il pleuvra bientôt. — Si les coqs chantent beaucoup le matin et dans la journée : pluie inévitable.

L'araignée joue un grand rôle dans la superstition gersoise. Si l'on voit une araignée le matin, signe d'un grand chagrin ; à midi, au contraire, signe de plaisir, et le soir, espoir. Une araignée qui file sa toile, signe de richesses. Avis aux ménagères désordonnées !

Si une puce vous pique sur le cou, attendez-vous à beaucoup de nouvelles ; sur le bras, les nouvelles arrivent à grand pas, et si elle vous pique sur la main, les nouvelles sont en chemin.

S'il y a trois flambeaux allumés dans une même chambre, signe de mort. Il en faut deux ou quatre.

Si une flamberge s'éteint à l'église pendant la messe du dimanche, quelqu'un des assistants doit mourir dans la semaine.

Les petits grillons — du foyer - portent bonheur à toute la famille.

Le jour de la Chandeleur (2 février) on fait les crêpes dans les familles — mais en cachette — et sans en faire part aux voisins, pas même aux plus grands amis. On en porte une au grenier : c'est la part du diable. Le tout observé, on ne manquera pas d'argent pendant l'année.

La nuit de Noël on met une grosse bûche dans la cheminée. Le 25, au matin, on ramasse ce qui reste ainsi que la cendre et on porte le tout sur la toiture pour éloigner les sorciers.

Voici un moyen très efficace pour reconnaître les sorciers, quand, par hasard, ils viennent à l'église : On place dans le bénitier une gousse de pois ayant onze grains et de la terre de trois cimetières, ramassée avant le lever du soleil. La messe dite, les sorciers sont comme pétrifiés à leur place et ne peuvent pas sortir.

Voici un second moyen: Si le célébrant dit le dernier évangile dans le missel et non sur le carton et qu'il ait soin de ne pas fermer

le livre avant de quitter l'autel, les sorciers ne peuvent pas sortir de l'église.

Je termine cette petite étude par quelques prières employées par le sorcier médecin.

Coliques. — Pour guérir les coliques il faut prendre trois marrons, les mettre dans sa poche et les y garder toujours. Ou bien appliquer sur le ventre un cataplasme composé d'une partie d'excréments de loup.

Entorses, Foulures. — Les entorses sont appelées *fourçaduros*, *estourçaduros* en patois. Certaines personnes (*sorciers*) ont le secret de guérir les entorses et les foulures, c'est un secret de famille. Elles font avec le pouce trois croix sur la partie malade en disant : Anté, anteté, supéranteté, ensuite cinq *pater* et cinq *ave* en l'honneur de « tous les saints et saintes, de Dieu et la sainte Vierge, pour que un tel (dire les noms et prénoms du malade) soit guéri de sa foulure, ou *forcadure*, ou *estourcadure*, que la Vierge a pu souffrir dans son *enfantadure*, que le Bon Dieu et la sainte Vierge veuillent qu'un tel (répéter les noms) soit soulagé et guéri dans vingt-quatre heures ». Terminer par trois croix avec les mots anté, anteté, supéranteté.

Fièvres. — Pour guérir de la fièvre il faut aller le matin, avant le lever du soleil, s'agenouiller devant un pied d'origan (mandras en patois), apportant avec soi du vin, du poivre et du sel, et en les déposant au pied de la plante, réciter la formule suivante:

« Adéchats, moussu Mandras;
Joù qu'ey la fièbre, tu l'as pas.
Aquî pébé, bin é saou,
Pren la fièbre, jou m'en baou. »

« Adieu, monsieur Mandras; — Moi j'ai la fièvre, tu ne l'as pas. — Ici du poivre, vin et sel. — Prends la fièvre, je m'en vais. »

Voici une autre recette : Prendre deux sous, les mettre pendant deux jours dans un verre d'eau, ensuite avaler cette eau en faisant le signe de la croix sur le front, la bouche et la poitrine.

Le malade peut encore se guérir en allant entourer d'une branche de coudrier un jeune noyer qui n'a jamais porté de fruits, en faisant un grand signe de croix sur l'arbre, un autre sur sa poitrine, il doit se retirer par un autre chemin.

Pour arrêter le sang il y a plusieurs recettes: 1° Il faut porter une racine de pivoine ou de coquelicot suspendue au cou ; 2° prononcer la formule suivante : Charat, cara, saride, confirma, consona, in-

saholite; 3° pour les saignements de nez : « Jésus-Christ es basut dans Béthléem, a souffert en Jérusalem, soun sang s'est troublat. Jou ad disi é té coumandi, sang, qué t'arrestés per la puisséņço de Diou, per l'aydo de sent Fiacré é de toutz lous sents, tout ensi qué lou Jourdin dens lou caou sent Jouan-Batisto batiec Nosté-Seigné s'est arrestat. Aou nom dou Pay, dou Hil é dou Sent-Esprit. » « Jésus-Christ est né dans Bethléem et a souffert en Jérusalem. Son sang s'est troublé. Je te dis et te commande, sang, que tu t'arrêtes par la puissance de Dieu, par l'aide de saint Fiacre et de tous les saints, tout ainsi que le Jourdain dans lequel saint Jean-Baptiste baptisa N. S. s'est arrêté. Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. » Si l'on se trouve incommodé par un grain de poussière tombé dans l'œil on se gardera bien de se frotter, et l'on se débarrassera du grain de poussière par la prière suivante :

« Sento Mario,
Tirat-me de l'oueil la belanio;
Boutats-y bosto man bénasido
Aouan que jou la mio. »

« Sainte Marie, — Tirez-moi de l'œil l'impureté : — Mettez-y votre main bénie — Avant moi la mienne. » On peut alors se servir de sa main pour arracher le grain de poussière et l'on est sûr de réussir.

Pour guérir de la sciatique on prend un morceau de jeune branche de chêne ayant poussé sur l'aubier et on le met dans sa poche. On peut encore guérir en se passant une corde de fouet autour des reins, et en l'y gardant neuf jours.

Pour guérir de la goutte on fera coucher avec soi un jeune chien âgé de moins d'un an ; le mal passera au chien.

On peut encore guérir en prenant une tranche de bœuf que l'on trempera dans du vin; on la placera ensuite en cataplasme sur la douleur pendant une demi-journée, puis on la fera manger au chien. La personne sera guérie, mais le chien deviendra goutteux.

Pour arrêter le hoquet il faut dire neuf fois sans respirer :

« Janot,
As lou sanglot;
Passo la riou, conpo-t'lou cot. »

« Jeannot, — Tu as le hoquet; — Passe la rivière, et coupe-toi le cou..» On peut encore arrêter le hoquet en l'envoyant à quelqu'un que l'on désigne.

Pour se lever de bonne heure le matin, il ne faut pas être paresseux le matin de la Saint-Jean.

Pour guérir le mal aux dents on récitera la prière suivante : « Sento Polonie, qu'etz assetudo ser la peyro; Sento Polonie, que hasetz aqui ! — Jou souy bengut ossi pou maou dé dens. S'es un bermou s'en sourtira; s'es uo goutto, s'en anguéro. »

« Sainte Apollonie, qui êtes assise sur la pierre; sainte Apollonie, que faites-vous là ? - Je suis venue ici pour le mal aux dents. Si c'est un ver, il se sortira : si c'est une goutte, elle s'en ira. »

Pour toutes sortes de blessures, on dira : Dieu mé bé masisqué è me gouarisqué, jou praoubo créaturo, de touto espéço de blessuro, quino qué sio, en l'aounou dé Diou é de la Bierge Mario é de Messius sent Cosme et sent Damien. Amen. »

« Dieu me bénisse et me guérisse, moi pauvre créature, de toute sorte de blessure, quelle qu'elle soit, en l'honneur de Dieu et de la Vierge Marie et de Messieurs saint Cosme et saint Damien. Amen. »

Pour les maladies des yeux on récitera la prière suivante : Moussu sent Jouan en passo pr'assi troubec très biergés en soun camin. Lous digoué : « Biergés, que hasetz assi? - Gouarisson dé la maillo. » — Oh ! gouarissetz, biergés, gouarissetz aquet oueil. »

« Monsieur saint Jean passant par ici trouva trois vierges en son chemin. Il leur dit : « Vierges, que faites-vous ici ?— Nous guérissons de la maille. — Oh ! guérissez, vierges, guérissez cet œil. »

Pour se garantir de la foudre, on dira : « Sento Barbo, Sento Flou, la béritablo croutz de Noste Seigné. Pertout oun aquesto oraisoun se dira lou charruscle nous caïro. »

« Sainte Barbe, sainte Fleur, la vraie croix de Notre-Seigneur. Partout où cette oraison se dira, la foudre ne tombera. »

MAZERET.

COUTUMES DE NOEL

XXXVI

L'ENFANT JÉSUS BERCÉ

A Bruges, lorsqu'est arrivé le temps de Noël, les religieuses de l'abbaye bénédictine de Sainte-Godeliève disposent au milieu du chœur des religieuses, devant la statue de la Vierge, une petite table en forme d'autel. On y dépose un joli petit berceau en bois

sculpté et doré, abritant l'Enfant Jésus ; à ses côtés, on place deux chandeliers d'autel et aux pieds de la table un coussin. Chaque religieuse qui entre dans la chapelle, soit pour se rendre à l'office, soit par dévotion particulière, vient s'agenouiller devant l'Enfant Jésus et avec une piété toute naïve, après avoir dit sa prière, *le berce* durant quelques courts instants, au moyen d'un cordon de soie attaché à cette fin au petit berceau. Il n'y est fait exception que lorsque toute la communauté s'y rend ensemble en rang. (NIFFLE-ANSIAUX. Les repos de Jésus et les berceaux reliquaires, dans le *Bull. soc. arch. de Nemur*, 18, 439 440). Chez les religieuses Augustines de l'Hôpital Saint-Jean, à Bruges, un usage analogue s'est également perpétué jusqu'à une époque assez rapprochée de nous (Id. 18,440).

ALFRED HAROU.

SINGULIÈRES MANIÈRES DE PRÊTER SERMENT

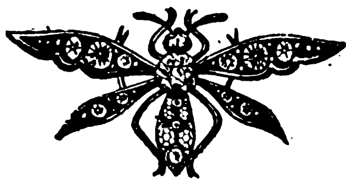
V

UN SERMENT CORSE

D'après le *Gaulois* de ces jours derniers (fin juin 1907), un témoin corse invoqua, en ces termes, dans son serment, le nom d'une sainte que vénère toute la Corse :

« Que sainte Lucie — Santa Lucia, — s'écria-t-il en levant la main, me crève les yeux, si je ne dis pas la vérité. »

F. D.



PÈLERINS ET PÈLERINAGES

CLXXII

COIFFURES ET EX-VOTO



URANT un pèlerinage à la petite chapelle de Saint-Maur, non loin de Tirlemont, je vis un pèlerin, les bras en croix, à la manière flamande, qui s'était affublé la tête d'une couronne ou tiare en fer forgé.

Puis, une femme vint aussi se placer une couronne semblable, Il y en a cinq de ces couronnes ; ce sont des cadres simplement, ou armatures, à quatre branches reliant un bandeau, surmontés d'une petite croix pour deux de ces couronnes, d'une sorte de pointe de casque prussien pour une autre ; la cinquième coiffe a l'aspect d'une toque de vicaire.

Le marche-pied est *jonché d'épingles* à cheveux, saint Maur doit être ici un grand guérisseur de maux de tête, de névralgie.

A côté de l'autel, une haute caisse, dont le couvercle est remplacé par un treillis, sert de réceptable aux aumônes ou dons dédicatoires qui consistent *en poignées de grains d'orge* à ce que je vois ; au-dessus, on a accroché un nombre assez respectable d'*ex-voto* en *cire blanche*, surtout des *mâchoires ou bouches humaines*, des *bustes d'enfants*, des *poupons entiers*.

J'y vois aussi un *cochon*, un *collier de véritables dents humaines* et trois ou quatre *ex-voto* dont le relief, par trop grossier, ne me permet pas de distinguer l'idée que je crois être la figuration de *vulves*.

Des épingles à cheveux sont également projetées dans la caisse.

(Ch.-J. Comhaire, *Notre excursion au pèlerinage de Hakkendover*, près Tirlemont, tiré à part, p. 4 et 5, du journal *Le Vieux-Liège*.)

CLXXIII

LE TOUR DE L'ÉGLISE

A l'extérieur de la chapelle de Saint-Maur, près d'Hakkendover, les dévots s'agenouillent sur le sol, en face d'une petite vierge, placée, à bonne hauteur, dans une niche du mur que ferme un beau grillage ajouré en fer.

Les paysans font le tour de la chapelle, les hommes nu-tête, trois fois, je pense, font une génuflexion en passant chaque fois devant la porte principale du temple (p. 5.)

CLXXIV

LE TOUR DES CHEVAUX

A la sortie de la procession d'Hakkendover, et à chaque station, les paysans, montés à cheval, tirent force coups de fusil. *Ils font aussi trois courses* en parcourant, à bride abattue, un grand cercle autour de l'église, et en galopant à travers la campagne.

(De Reinsberg. *Tradit. et légende de la Belgique*, t. I, 251.)

CLXXV

LE DOUBLE TOUR DE L'ÉGLISE

Une *Notice sur l'image miraculeuse de N.-D. de Messine, honorée en l'église paroissiale de Saint-Nicolas, à Enghien* (Hainaut), par Em. Vandewalle, à Enghien, A. Spinette, 1889, renseigne comme pratiques du pèlerinage, qu'après le grand tour, « revenu près de l'église, *on en fait trois fois le tour à l'intérieur et à l'extérieur.* »

Le petit tour consiste à faire trois fois le tour de l'église, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur.

Le grand tour du pèlerinage comprend le tour de l'enceinte extérieure de l'ancien couvent des Conceptimistes. Si les pèlerins ont conservé la coutume d'accomplir ce circuit, c'est en maintenant sa coutume ancienne.

(E. M. dans *Jadis* (Soignies, Hainaut), t. XI, p. 7-8.)

CLXXVI

UN TOUR DE SEPT LIEUES

Le pèlerinage Saint-Hermès, à Renaix (Flandre-Orientale), est resté un des plus considérables : Le *tour officiel à suivre* par les pèlerins est de *sept lieues* et s'étend même jusqu'au Kersselareberg, près d'Audemande.

(Baron Jules de Saint-Génois. *Les Flamands d'autrefois*, p. 184. Gand, 1866.)

CLXXVII

LA GRILLE MORDUE

On lit dans la *Chronique de la Société Verviétoise d'Archéologie et d'Histoire* (1906, p. 17) :

M. A. Lefebvre montre une vieille gravure sur bois du xviiie siècle. N.-D. de Nabléhaye (entre Herve et Bolland, Liège). C'est, dit M. Feller, un lieu de pèlerinage fréquenté surtout par les jeunes gens.

Les filles qui désirent avoir des amoureux vont *hegni el grile* (mordre la grille), qui protège la sainte image. On reconnaît là le reste d'une croyance payenne relative à l'efficacité du fer.

CLXXVIII

L'ÉPINE VÉNÉRÉE

A Hakkendover (province de Brabant), près Tirlemont, lieu de pèlerinage fréquenté, on voit s'élever dans le cimetière une épine arborescente.

Une image du saint Sauveur est vénérée en cet endroit et les paysans pensent que cette épine doit son origine à une bouture de l'arbre dont fut confectionnée la couronne d'épines de Jésus. Les jours de pèlerinage les gendarmes font bonne garde autour de l'arbre qui, malgré cette surveillance, est la plupart du temps dépouillé de ses branches et de son écorce.

Des industriels, peu scrupuleux, vendent aux alentours de l'église des branchettes soi-disant provenant de l'arbre, mais qui n'ont avec lui aucun rapport.

(*Recueilli sur les lieux.*)

CLXXXIX

LE SAINT A LA PETITE BROCHE

Aux environs de Nivelle (Brabant-Wallon), les femmes stériles vont invoquer dans une petite chapelle, munies d'une *Broquette* (petite broche), en bois, simulant le Phallus, saint Pierre *al' broquette* (à la petite broche).

CLXXX

A Mons (1) (localité de la province de Liège, située aux environs de Visé), les femmes invoquent sainte Matrice contre les maladies de cet organe.

La femme qui se rend en pèlerinage à Mons découpe un morceau de sa chemise correspondant à l'endroit où gît le mal, et le pique au moyen d'une épingle sur une pelote attachée au mur de l'église.

(1) Ne pas confondre avec Mons, chef-lieu du Hainaut.

On doit être au nombre de *trois* pour entreprendre ce pèlerinage. Il faut ensuite faire une neuvaine à sainte Matrice.

(*Recueilli sur les lieux.*)

ALFRED HAROU.

LES REDEVANCES FÉODALES

XV

UNE REDEVANCE BIZARRE DU BOULONNAIS



DANS un ancien titre, renouvelé le 12 mars 1560, et qui est relatif à une rente singulière nommée *Le pâté du Val Vieilhames*, du nom d'une ferme située à Hubersent, arrondissement de Montreuil, on lit ce curieux passage :

« Pourquoy lesdicts comparans doibvent solidairement a la chappelle et aumosnerie du bourg dudict Samer, aux termes égaux de sainct Jean Baptiste et Noël, la somme de trente-deux livres quattorze solz nœuf deniers de franche et nette rente surcensiere par chascun an, qu'ils ont promis et promettent par ladicte voye de solidarité de continuer heritablement et perpetuellement.

« Item, on recogneu debvoir et furnir ung repas, anchiennement nommé le paté de vieilhommes, aussy par chascun an, pour huict hommes natifs et originaires dudict Samer, au choix des sieurs administrateurs et recepveurs de lad. chappelle et aumosnerie, qui se prend et paye en nature sur les lieux, chez lesdictz comparans et leurs successeurs, ainsy qu'ont tousiours faict leurs ancestres et predecesseurs, entre les jours des Roys et chandeleure; en advertissant par lesd. comparans le recepveur en charge, huict jours paravant ledict repas pour convenir du jour.

« Lequel repas se consiste en deux jambons, deux échinées, deux costelettes, deux andouilles, le tout de porc gras ; trois pattes de poulles, dont deux pour mectre sur la table, et l'aultre rapportée audict Samer, suivant l'ancien usaige, par l'un des huict habitans dernier marié ; plus deux tartes, deux gasteaux, avecque deux plats de souppe, le tout bien cuit et bien accommodé, la table bien couverte de linge, avecque du bon feu.

« Item, huict pots de bon vin, qui se doibt prendre par lesdictz comparans audict bourg de Samer, au choix desdictz recepveurs, avecque la bierre autant que lesdictz huict habitans en vouldront dans le temps de la durée dud. repas et pattée dudict jour, en dedans le soleil levant et couchant.

« Permis cependant aux deux chiefz de chascune maison d'y participer et non d'aultre qui que ce soit, et aultre convenu que lesdictz huict habitans ne polront loger ny mener dans lesdictes maisons, aulcuns chevaux ny chiens... »

Comme dans ce repas on ne voit nullement figurer de *pâté*, il y a tout lieu de croire que le véritable nom de cette redevance originale était : *la pâtée du Val Vieilhames*. Les trois *pattes* de poules qu'on y fait paraître semblent assez confirmer cette dénomination, que l'abondance des mets solides et liquides vient justifier amplement.

Quoi qu'il en soit, les condititions ci-dessus furent strictement suivies pendant plusieurs siècles ; mais comme ces repas dégénéraient assez ordinairement en orgies terminées par des rixes et par des batailles, les propriétaires finirent, en 1706, par passer, avec l'aumônerie de Samer, une transaction en vertu de laquelle le repas du *pâté du Val Vieilhames* fut converti en une rente ou redevance en argent. Et, finalement, le capital de cette rente fut remboursé au bureau de bienfaisance de Samer, en novembre 1838, par le propriétaire de ladite ferme.

Ed. Edmont.

COUTUMES DE MARIAGE

XXXII

LA BARRIÈRE

En Cornouaille, principalement dans les Monts d'Arrée (Berrien, Scrignac, etc), le cortège qui se rend à la suite des jeunes fiancées, pour le mariage à l'église, se trouve arrêté, dans la campagne, et aussi dans le bourg, par une corde garnie de verdure et de fleurs tenue à chaque bout par des pauvres, des enfants ordinairement.

Les gens de la noce jettent quelques sous sur la route et la corde s'abaisse : c'est le droit de passage.

A. Dagnet.

CROYANCES ET LÉGENDES DU MORBIHAN

VI



E manoir de Toulhouët, très rapproché de la commune de Larré, fait partie de la commune de la Vraie-Croix (laquelle a été détachée vers 1870 de Sulniac).

Ce manoir, dont le mur le plus ancien porte la date de 1660, fut habité jadis par les de Talhouët et par les de Couessin. Les lettrés montrent la lande du Cosquer, où le célèbre conspirateur réunissait ses amis, et désignent l'allée dont les arbres furent étêtés, comme marque du châtiment royal. Les paysans assurent que le sixième arbre de l'avenue indique l'endroit où des barriques d'or sont cachées.

C'est dans ce manoir, où j'ai reçu de M. et de Mme Simonet la plus cordiale hospitalité, que j'ai recueilli les notes qui suivent. J'ai couru les petits sentiers et interrogé les bonnes femmes.

I

SORCELLERIE

Un paysan ramenait de la foire de Vannes une belle vache, mais il n'avait pas été consciencieux dans le paiement. En passant devant une vieille croix de pierre, il perdit sa vache. Par l'effet du sortilège de quelques prêtres, une nuée lui dérobait la vue de la bête. Alors il récita son Pater, et promit à Dieu d'agir toujours honnêtement. Aussitôt il revit sa belle vache.

Je viens de rencontrer Louis Jollivet, maigre, figure pâle. Chapeau blanc, sale, à ruban de velours noir. Il est menuisier et aubergiste. Sa petite maison est située au bord de la route. Il fait les cercueils et vend à boire.

Il m'a conté que plusieurs personnes réunies voyaient un coq traîner une poutre longue et énorme. Une vieille, courbée sous son fagot, vint à passer. « Ça ! une poutre ! cria-t-elle ; non, c'est un brin d'herbe. » Et tout le monde, au lieu de la poutre, vit enfin un brin d'herbe. — C'est que la vieille était un peu sorcière, et portait sur elle « des venins ». Or, il suffit de porter sur soi une langue de vipère, par exemple, pour que les illusions cessent et qu'on perçoive la réalité des choses.

II

NAISSANCE

Les femmes vont accoucher à l'étable, sur la paille. Elles ne sont assistées de la sage-femme que dans les cas difficiles. Le médecin n'est appelé qu'au cas de grand danger. Deux ou trois jours après l'accouchement, elles reprennent leurs travaux habituels.

On ne peut pas être marraine quand on attend un enfant. Cela jetterait un sort sur l'enfant qui est né ou sur celui qui doit naître. L'un des deux mourrait de bonne heure.

Le père doit sonner les cloches avec le parrain. Plus ça sonne et mieux l'enfant parlera.

Trois coups de cloche avant la grande sonnerie annoncent que l'enfant est un garçon : deux coups de cloche avant la grande sonnerie annoncent que l'enfant est une fille.

Jamais une jeune fille ne peut porter l'enfant au baptême. Ce rôle est réservé à « une patronne ».

La mère ne doit ni embrasser son enfant, ni lui donner une goutte de lait, avant qu'il soit baptisé.

La cérémonie des relevailles comporte la confection d'un gâteau, lequel est porté à l'église, et offert au prêtre qui donne la bénédiction.

III

COUTUMES DIVERSES ET SUPERSTITIONS

On fait le signe de la croix avec la semence, avant de semer.

On ne doit pas mettre les bœufs sous le joug, au Vendredi saint.

Le 1er mai, on met des bouquets sur les maisons.

Il y a des moutons mystérieux qui bêlent le soir près de certains arbres.

Quand le bois « ne veut pas brûler », on dit *qu'il regarde noir*.

Pour qu'une maison soit heureuse, il faut qu'il y ait *un innocent* dedans (c'est la formule qu'on emploie toujours pour consoler les mères, qui se plaignent du peu d'intelligence de leur enfant).

On ne doit pas nettoyer *la tête des bébés*. La crasse qu'ils ont sur le crâne est saine. Il ne faut jamais qu'ils aient la tête bien blanche.

Lorsque le battage des blés est fini, on va chercher la maîtresse de la maison, « la patronne », pour la promener en triomphe autour de l'aire, puis on l'asseoit sur la dernière gerbe.

Quand on bâtit, le maçon place à la base, dans un angle, une pierre plus grande sur laquelle une croix est gravée.

La première cheville de la charpente doit être enfoncée par le propriétaire.

Sur les anciennes maisons, le linteau de la porte ou de la fenêtre sert d'enseigne, en portant sculptés les insignes de la profession (un fer à cheval ; une aiguille et des navettes). La date de construction est généralement marquée.

Pour délimiter un champ, on casse une pierre en deux, on fait un trou dans la terre pour recevoir les morceaux, puis, au-dessus, on place une autre pierre qui dépasse un peu le niveau du sol : on a soin de bien boucher le trou. En cas de contestation, on lève la grosse pierre qui indique l'emplacement des « deux témoins ». La dispute ne finit pas, « quand un témoin manque ».

IV

MARIAGE

Les fiançailles se font à la sacristie. Le jeune homme et la jeune fille donnent leurs noms. Puis le recteur les interroge sur le catéchisme.

La veille des noces, *on installe le ménage* de la jeune fille. Ses amies apportent à la fin une quenouille, qui est déposée au pied du lit. Ce serait très injurieux de dire d'une jeune fille qu'elle ne sait pas filer.

Le matin du mariage a lieu la *cérémonie de l'enlèvement*. La jeunesse du pays se divise en deux camps : ceux qui accompagnent le futur dans sa marche vers la maison, et celles qui sont enfermées dans la maison avec la future. Le fiancé est obligé de parlementer longuement. Ce sont alors d'inépuisables facéties, qui se terminent par l'entrée du jeune homme, qui, quelquefois, en est réduit à pénétrer dans la maison par la lucarne du grenier. Il y a véritable bousculade. Finalement, le père cède sa fille.

Lorsque la jeune fille est enfin entre les mains de l'époux, le père et la mère s'effacent. C'est la marraine, couverte de fleurs d'oranger, qui donne la main à la mariée pour monter à l'église tandis que le parrain conduit son filleul.

Parmi les objets bénits par le prêtre, se trouve une pièce de cinq francs. A la fin de la messe, cette pièce est déposée sur l'autel. Les deux mariés se donnent la main, s'avançant dans le sanctuaire, baisent l'autel, prennent la pièce d'argent, et la conservent toujours.

Le repas de noces ne se célèbre pas chez les parents, mais dans la maison où est installé le ménage de la jeune fille.

Chaque convive apporte son canif (couteau) et sa cuillère. Cette

cuillère de bois se plie en deux au moyen d'une charnière. On l'accroche à la boutonnière.

A la fin du repas, le marié et la mariée passent le gâteau de noces dont chaque invité prend un petit morceau.

Puis le sonneur fait une quête pour lui-même.

Si les époux sont riches, on danse la ridée au biniou ; s'ils ne sont pas fortunés on se contente du violon.

Le soir du repas, la mariée est reconduite chez sa mère. Là, elle dit au revoir à son mari, qui retourne chez ses parents. Le lendemain, messe pour les défunts des deux familles, nouveau repas, moins pompeux que celui de la veille. Et désormais, la femme ne sera plus séparée de son mari.

V

LA MORT

Les gens parlent tranquillement, doucement, des choses de la mort.

Quand quelqu'un doit mourir, on voit son cercueil à sa porte, huit jours à l'avance ; puis le cercueil disparaît.

A l'endroit où sera menuisé le cercueil, on entend quinze jours à l'avance les planches craquer ; on entend aussi le bruit du marteau.

Un cierge allumé tombe du ciel sur les maisons où doit mourir quelqu'un. Les gens qui se promènent disent : « Le cierge est tombé sur telle maison. »

Pendant la huitaine qui suit la mort, on laisse sur la tombe un petit banc, sur lequel on place une serviette, avec une assiette d'eau bénite. Les parents et les amis s'agenouillent pour prier et aspergent la tombe.

Les défunts viennent expier leur faute là où ils les ont commises,

Au château de Toulhouët, toute nouvelle personne qui séjourne dans la maison aperçoit la « dame Verte ». Et tout habitant du château est prévenu, par trois coups, des morts qui surviennent dans sa famille. On entend parfois des âmes qui murmurent leur prière dans « la chambre bleue ». Il y a une quarantaine d'années environ, mourut M. de C..., seigneur de Toulhouët. On mit sur la poitrine du cadavre un crucifix. Mais le crucifix s'est tordu trois fois. Il ne voulait pas rester sur un cœur qui n'avait point pensé à lui. M. de C... avait mené une vie magnifique, et « il ne sortait qu'à quatre chevaux ».

Un jeune homme avait demandé dernièrement, avant de mourir, qu'on célébrât une messe en sa faveur. La messe n'ayant pas été

dite, il apparut le soir à sa mère, et la supplia de ne pas l'oublier.

VI

CHAPELLES

Auprès du manoir de Toulhouët se trouve une vieille chapelle dédiée à sainte Barbe On promet d'y faire un voyage, afin d'être délivré de la peur du tonnerre.

Mais la chapelle la plus intéressante des environs, pour le folkloriste, est celle du village de Mouster-Maria. On se rend à la chapelle pour que les bœufs soient débarrassés des mouches, qui les irritent au temps de la moisson. On s'y rend aussi pour les enfants qui ne marchent pas. Comme œuvre méritoire, on fait vœu de balayer la chapelle. Puis on brûle le balai. D'autres pèlerins préfèrent vendre, au profit de la chapelle, le balai qui a servi à la nettoyer.

VII

HISTOIRE DE MADAME DE BLANCHE-ADOUAR

Le comtesse de Blanche-Adouar et monsieur le comte s'aiment beaucoup. Ils sont mariés depuis sept mois, lorsque la guerre est déclarée. « Ma chère amie, je suis obligée de te quitter, va chez mes parents, pour que la vie te soit plus agréable. (La comtesse n'avait plus de famille !) — Oui, mon ami, je t'obéirai. » Mais elle savait que sa belle-mère, son beau père, ses belles sœurs la détestaient.

Trois semaines s'écoulèrent sans trop d'ennuis. Pourtant elle sentait le mauvais regard des parents de son mari. Elle écrivit à celui-ci sans se plaindre de la situation. Elle ne voulait pas lui faire de peine.

La belle-mère en vint à détester la comtesse de Blanche-Adouar, au point de chercher à la détruire. La pauvre dame supportait tout.

Enfin la belle-mère écrivit à son fils : « Votre femme est très mal. » Il répondit : « J'en suis bien étonné ; je veux avoir un mot de sa propre main. ! » L'autre écrivit encore : « Vous me demandez l'impossible ; votre femme est au plus mal. » Le comte répondit : « Je sollicite la permission de revenir un jour chez moi. Voici deux mois que je suis à la guerre. On ne me refusera pas un petit congé. » La marâtre écrivit aussitôt : « Ne venez pas. C'est inutile. Madame est morte. » Alors le comte répondit de nouveau : « Chère mère, je vous supplie de m'accorder une grâce,

conservez le cœur de ma femme sous un globe de verre ; à tout prix, je veux le garder pendant toute ma vie. »

Madame de Blanche-Adouar n'était pas morte. La marâtre commanda à deux serviteurs de la conduire au fond d'une forêt, de la tuer, et de lui apporter le cœur. Les serviteurs l'entraînent bien loin et lui disent : « Non, madame, nous ne vous tuerons pas. » Elle se jette à leurs genoux pour les remercier. Les serviteurs lui donnent une poignée de main et tous les trois pleurent à chaudes larmes. Les serviteurs tuèrent un chien, et en arrachèrent le cœur pour le remettre aux mains de la marâtre.

Madame de Blanche-Adouar se nourrissait de racines. Elle se construisit une grotte avec des branches et du feuillage. Bientôt elle mit au monde un petit garçon : « Mon Dieu ! dit-elle, ayez pitié de nous ! » Et ne pouvant aller chercher de l'eau, elle le baptisa en faisant sur son front le signe de la croix avec de la salive, et en disant : « Je te baptise, au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit; et je te donne le nom de Benoni, qui est le nom de ton père. » Comme elle n'avait rien pour vêtir son fils, elle se dépouilla de ses restes d'habits Le lendemain matin, au point du jour, une biche vint regarder à la porte de la cabane, puis s'étendit auprès du petit être pour lui donner de son lait. La biche continua ce manège trois fois par jour, et à la même heure chaque fois.

La pauvre femme n'avait pour se désaltérer que l'eau qui tombait sur les feuilles.

Au bout de trois ans, le mari rentra dans son château. Sa mère, son père, ses sœurs voulaient fêter son retour. Mais il pensait toujours à sa femme : « Maman, disait-il, m'a-t-elle demandé avant de mourir ? Quelles ont été ses dernières paroles ? Montrez-moi son cœur ? » Et la méchante créature parla si bien, agit si habilement, que, trois mois après, elle le décidait à se remarier. Quelques jours avant les noces, le comte voulut donner une grande partie de chasse. On tua beaucoup de gibier. Et on fut entraîné jusqu'au fond de la forêt. Comme les chiens aboyaient et refusaient de revenir à l'appel : « Il y a quelque chose, cria le comte, allons voir ! » Ainsi fut découverte la cabane, où priait un gentil petit enfant, tandis qu'une femme, maigre comme un squelette, soupirait : « N'entrez pas, je n'ai que mes longs cheveux pour vêtement » On lui lança un manteau. Elle s'en couvrit. « Je la reconnais », dit le comte. Il l'embrassa.

On alla chercher une belle voiture au château, pour ramener la dame et son fils. « C'est mon purgatoire que j'ai fait sur la terre, disait-elle, ne condamnez personne à cause de moi. » Hélas ! ma-

dame de Blanche-Adouar mourut en arrivant dans la maison. Et les deux fidèles serviteurs racontèrent au maître tout ce qui s'était passé. « Ma mère, cria le comte, tu m'as trompé ! »...

Je ne sais pas comment cela finit. Ce sont de trop vieilles choses pour ma mémoire. C'est ma mère qui m'a raconté cela, il y a quarante ans.

(Dit par Madeleine Le Bris, de Penestin, au diocèse de Vannes.)

H. DE KERBEUZEC.

THÉOLOGIE POPULAIRE

IV

JURER PAR LE DIABLE

Le peuple wallon considère que jurer sept fois de suite par le diable constitue un péché irrémissible qui lui fera refuser l'absolution.

O. C.

V

L'EXTRÊME ONCTION

« Plusieurs du menu peuple s'imaginent qu'ayant reçu une fois l'*extrême onction*, s'ils retournent en convalescence, il ne leur sera jamais permis de marcher nu-pieds sur la terre. » (Lejeune, Sermons, éd. Vivès, t. VI, p. 67-68.)

H. DE KERBEUZEC.

LES CHASSES FANTASTIQUES

XV

LE GRAND VENEUR DU CANTAL

Dans les forêts de Siniq, de Malbo et de Vigouroux (arrondissement de Saint-Flour, Cantal) passe certains jours à des intervalles inconnus, le *Grand-Veneur* et sa chasse infernale. Quand on l'entend venir il faut se dissimuler derrière des broussailles, faire une oraison à saint Hubert et recommander son âme à Notre-Dame du Rocher de Saint Martin ; sinon on est enlevé ; on disparait sans laisser aucune trace. Le *Grand-Veneur* et sa suite sont vêtus d'écar-

late, ils sont accompagnés par une meute énorme, et poursuivent une biche aux yeux ensanglantés ; chose curieuse cette chasse ne fait aucun bruit.

BARON DU ROURE DE PAULIN.

LE FOLK-LORE DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG

V

LA BARBE

La barbe. — Aux enfants qui demandent à leur père s'ils n'auront pas bientôt de la barbe, celui-ci leur dit *qu'il va prendre de la semence.*

A ces mots, il fait le simulacre de fouiller sa barbe (d'où il retire prétendument la semence) et fait le même geste sur le menton ou la lèvre de l'enfant. La barbe est *alors semée.*

(Diekirch.)

Il y a un autre moyen :

Sous la lèvre inférieure, à l'intérieur de la bouche, on dépose de l'excrément de coq, cela fait pousser le poil, et à l'extérieur, de l'autre côté de la lèvre, on place un *enduit de miel*, qui *tire le poil*, le fait sortir.

ALFRED HAROU.

SURVIVANCES BARBARES

I

LE MEURTRE POUR ÊTRE INVISIBLE

A ces folies, à ces violences, s'ajoute, chez nos campagnards, un étrange réveil des superstitions les plus ineptes et les plus cruelles. Car le paysan russe, qui ne croit plus guère au prêtre, croit beaucoup au sorcier. Encore faut-il que ce sorcier soit de race étrangère (arménienne, tatare, tsigane ou chinoise). Car nos vieilles superstitions nationales, naïvement douces, inoffensives et poétiques, n'ont plus de prise sur les âmes. On ne croit plus, dans nos campagnes,

au « Domovoï » tutélaire, au bon « Togatyr », à la séduisante « roussalka ». Pour avoir du prestige, les modernes sorciers doivent exiger du sang.

Et c'est ainsi que, ces jours derniers, aux environs de Mohilef, le bruit se répandit tout à coup dans un village qu'un pauvre enfant, âgé de deux ans, était le fils du diable. Les habitants se réunirent, l'arrachèrent à sa mère, et, après avoir lentement torturé le pauvre être, s'en partagèrent les morceaux! Même scène d'horreur à Loukoïanof, près Nijni. Un sorcier asiatique s'était avisé de dire que, pour être invisible, il suffit de porter sur soi la main d'un innocent.

Quelques paysans, qui méditaient un vol, décident de se procurer le talisman. Ils s'emparent d'un pauvre enfant nommé Schapanof, l'entraînent dans un ravin malgré ses cris et ses larmes, et, à coups de hache, lui détachent un bras. Après quoi le malheureux martyr fut achevé à coups de bottes et de gourdins. Ajoutons que, parmi les bourreaux, se trouvaient trois adolescents, une vieille femme, et l'oncle même de la victime!

(*Journal des Débats*, 12 septembre 1907.)

BIBLIOGRAPHIE

ERNEST MYRAND. — *Noëls anciens de la Nouvelle France*. — Québec, Laflamme, in-8° de pp. 324.

L'usage de chanter des noëls en Canada remonte au moins à 1645, date à laquelle il en est fait mention dans le *Journal des Jésuites*. Le 25 décembre de cette année dans l'église de Québec fut chanté le cantique: Chantons Noé, qui avait été apporté de la vieille France, et que M. E. M. pense être le même que celui qui figure dans le *Recueil de cantiques à l'usage du diocèse de Bellay*. Lyon, 1848, qui reproduit sans doute une version vieille de deux ou trois siècles. Cette coutume subsiste toujours en Canada, où l'on chante encore les *Noëls nouveaux* de l'abbé Pellegrin (publiés en 1711). L'abbé Daulé a publié en 1819, sous le voile de l'anonymat, le *Nouveau recueil de cantiques à l'usage du diocèse de Québec*, dans lequel il enregistre les Noëls populaires de toutes provenances qu'il était de coutume de chanter le 25 décembre. M. E. M. dans sa précieuse monographie fait l'historique de ces chants de la Nativité, avec des rapprochements fort curieux, et il n'a garde d'oublier le Noël huron : Jésus est né, composé en langue huronne vers 1840 par le P. Brébeuf; il en reproduit le texte et la musique d'après

un manuscrit du xviiie siècle. Ce livre, qui contient la musique d'un certain nombre de Noëls, donne en appendice la liste des *Noëls anciens de la Nouvelle France* dont les mélodies ont des accompagnements pour piano ou orgue. Quelques gravures ornent cet ouvrage : le frontispice représente Notre-Dame de Québec, la doyenne des cathédrales de l'Amérique du Nord, vue par un temps de neige ; il contient aussi la statuette de la mission huronne de la jeune Lorette, et la photographie d'un clocher renaissance des anciennes églises de la Nouvelle France.

P. S.

E. T. Hamy — *Les Débuts de Lamarck.* — Matériaux inédits pour servir à sa biographie, in-18 de pp. 30. Bibliothèque d'histoire scientifique t. ii, n° 1.

Notre collègue, en recueillant et en commentant de nouveaux matériaux sur la vie de Lamarck, a rendu un véritable service aux admirateurs du père du Transformisme, auquel on va rendre un hommage tardif, mais définitif. La pièce la plus importante est une lettre écrite par un de ses fils au grand Georges Cuvier le 20 février 1830, et qui fait partie du volumineux dossier où sont groupés les documents qui lui servaient à écrire la notice biographique de ses confrères. Rien n'est plus curieux que ces pages de souvenirs sans apprêts littéraires, mais singulièrement précis et vivants. M. E. T. Hamy a commenté et a comblé les lacunes de cette pièce à l'aide d'investigations personnelles. Il a également annoté une courte, mais curieuse note de Mlle de Lamarck adressée à Cuvier par Adrien de Jussieu, qui nous renseigne sur l'origine de la Flore française de l'illustre biologiste.

P. S.

LIVRES REÇUS AUX BUREAUX DE LA REVUE

L'Ecole d'Anthropologie de Paris : Félix Alcan, g. in-8° de pp. 210. A l'occasion de sa trentième année, l'Ecole d'Anthropologie a publié ce volume, dans lequel son histoire est retracée en excellents termes par son Directeur, notre collègue le Dr Thulié. Le reste de ce volume, très documenté, traite des diverses chaires depuis l'origine jusqu'en 1907, des objets de différents cours, et il se termine par une précieuse liste des travaux anthropologiques des professeurs de l'Ecole.

Chronicques et Ystoires des Bretons, par Pierre le Baud, publiées

d'après la première rédaction inédite, avec des éclaircissements, observations et notes par le Vte Charles de la Lande de Calan, Nantes, Société des Bibliophiles bretons, in-8°, pp. 228, t. Ier.

Le Fureteur Breton

Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux Bretons et Celtisants. Directeur : Maurice Le Dault, 76, rue Saint-Germain, à Nanterre (Seine). Troisième année 1907-1908. — Les abonnements partent d'octobre.

Prix de l'abonnement (payable d'avance) : Edition ordinaire : France, 3 francs ; étranger, 3 fr. 50. Edition de luxe : 5 francs, 5 fr. 75.

Première et deuxième année, en numéros, chacune : 3 francs. Edition de luxe : 5 francs.

NOTES ET ENQUÊTES

*** *Le Dîner du Fureteur Breton.* — Le 3 dîner a eu lieu le 19 décembre sous la présidence de M. Paul Sébillot, qui avait été désigné comme président à l'occasion de la publication du quatrième volume du *Folk Lore de France*. On y a chanté des chansons populaires de la Bretagne et de l'Anjou, et plusieurs communications sur des coutumes populaires y ont été faites.

*** *Ce qu'on dit en montrant un objet à quelqu'un.*— A Liège j'ai souvent entendu dire dans cette circonstance :

« Admirez don, Tibâ,
« Cou ki coula vâ. »
Admirez donc, Thibaut,
Ce que cela vaut.

(Admirez pour apprécier ce que « cela vaut » est un wallonisme.)

*** *Ce qu'on dit après une débâcle de la Meuse à Liège* :

La Meuse, dans chaque débâcle de glaces, recouvre ses rives de glaçons et suivant un vieux dicton liégeois, une crue vient bientôt enlever les glaçons jetés sur les berges, d'où :

L'mous vint todi r'queri ses oxhais (La Meuse vient toujours reposer ses os) (Comm. de M. Alfred Harou).



TABLE ANALYTIQUE

MYTHOLOGIE ET LITTÉRATURE COMPARÉE

FOLK-LORE

SUPERSTITIONS

COUTUMES

LE MONDE PHYSIQUE

LES TRAVAUX PUBLICS

LA MER ET LES EAUX

CONTES ET LÉGENDES

CHANSONS

BLASON POPULAIRE ET DICTONS

VARIÉTÉS

NÉCROLOGIE

BIBLIOGRAPHIE



Le Gérant : J. Allard.

Tours, Imprimerie BOUSREZ. — J. ALLARD, succr.


Félix Régamey

